

281  
APM

SOURCES CHRÉTIENNES

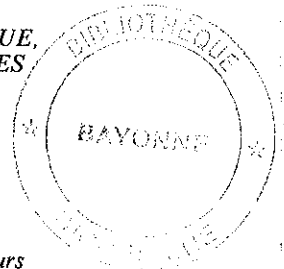
N° 349

APHRAATE LE SAGE PERSAN  
LES EXPOSÉS

TOME I  
EXPOSÉS I-X

TRADUCTION DU SYRIAQUE,  
INTRODUCTION ET NOTES

PAR  
Marie-Joseph PIERRE



*Ouvrage publié avec le concours  
du Centre National de la Recherche Scientifique*

LES ÉDITIONS DU CERF,  
29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS 7<sup>e</sup>  
1988

*Cette publication a été préparée avec le concours  
de l'Institut des Sources Chrétiennes  
(V.A. 993 du CNRS)*

*A mon Maître,  
Jean-Marie Martin,  
disciple sage*

## ABRÉVIATIONS

### A. PÉRIODIQUES

<i>AJSL</i>	<i>American Journal of Semitic Languages and Literatures</i> , Chicago.
<i>ByZ</i>	<i>Byzantinische Zeitschrift</i> , Leipzig.
<i>BZ</i>	<i>Biblische Zeitschrift</i> , Paderborn.
<i>HTR</i>	<i>Harvard Theological Review</i> , Cambridge Mass.
<i>HUCA</i>	<i>Hebrew Union College Annual</i> , Cincinnati Ohio.
<i>JAOS</i>	<i>Journal of the American Oriental Society</i> , New Haven.
<i>JES</i>	<i>Journal of Ecumenical Studies</i> , Philadelphie.
<i>JJS</i>	<i>Journal of Jewish Studies</i> , Londres.
<i>JSOR</i>	<i>Journal of the Society of Oriental Research</i> , Toronto.
<i>JThS</i>	<i>Journal of Theological Studies</i> , Oxford.
<i>LA</i>	<i>Studi Biblici Franciscani Liber Annuus</i> , Jérusalem.
<i>Leit</i>	<i>Leiturgia, Handbuch des evangelischen Gottesdienstes</i> , Kassel.
<i>NedThT</i>	<i>Nederlandsch Theologisch Tidschrift</i> , Wageningen.
<i>NTSt</i>	<i>New Testament Studies</i> , Cambridge.
<i>OrChr</i>	<i>Oriens Christianus</i> , Rome-Leipzig.
<i>OrChrP</i>	<i>Orientalia Christiana Periodica</i> , Rome.
<i>OrSyr</i>	<i>Orient Syrien</i> , Paris.
<i>ParOr</i>	<i>Parole de l'Orient</i> , Kaslik.
<i>RBib</i>	<i>Revue Biblique</i> , Paris.
<i>RHE</i>	<i>Revue d'Histoire Ecclésiastique</i> , Louvain.
<i>RHR</i>	<i>Revue d'Histoire des Religions</i> , Paris.
<i>RecSR</i>	<i>Recherches de Sciences Religieuses</i> , Paris.
<i>RevSR</i>	<i>Revue des Sciences Religieuses</i> , Strasbourg.
<i>RSO</i>	<i>Rivista degli Studi Orientali</i> , Roma.

ThQS	<i>Theologische Quartalschrift</i> , Ravensburg-Tübingen.
VigChr	<i>Vigiliae Christianae, Review of Early Christian Life and Language</i> , Amsterdam.
VT	<i>Vetus Testamentum</i> , Leiden.
ZATW	<i>Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft und die Kunde des nachbiblischen Judentums</i> , Berlin.
ZKTh	<i>Zeitschrift für Katholische Theologie</i> , Vienne.
ZNTW	<i>Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde des Urchristentums</i> , Berlin.
ZDMG	<i>Zeitschrift der Deutschen morgenlandischen Gesellschaft</i> , Wiesbaden.
ZThK	<i>Zeitschrift für Theologie und Kirche</i> , Tübingen.

## B. COLLECTIONS, ENCYCLOPÉDIES, OUVRAGES SOUVENT CITÉS

AB	<i>Analecta Bollandiana</i> , Bruxelles.
Abot R.	
Nathan	<i>Abot de Rabbi Nathan</i> .
Act. André	<i>Actes d'André</i> .
Act. Jean	<i>Actes de Jean</i> .
Act. Paul	<i>Actes de Paul</i> .
Act. Thècle	<i>Actes de Thècle</i> , cf. L. Vouaux, <i>Actes de Paul</i> , Paris 1913.
Act. Thom.	<i>Actes de Thomas</i> .
Ap. Moïse	<i>Apocalypse de Moïse, ou vie d'Adam et Eve</i> .
AS	<i>Acta Sanctorum</i> , Bruxelles.
Asc. Is.	<i>Ascension d'Isaïe</i> .
Batte Midr.	<i>Batte Midrashot</i> , cf. S.A. et A.J. Wertheimer, <i>Batte Midrashot</i> , Jerusalem <sup>2</sup> 1968, 2 vol.
BO	<i>Bibliotheca Orientalis</i> (Leiden).
CantR	<i>Cantique Rabba, ou Shir ha-Shirim Rabba</i> , cf. <i>Midrash Rabba</i> .
Cav. Trésors	<i>La caverne des trésors</i> .
CLÉM. Cor.	Clément de Rome, <i>Épître aux Corinthiens</i> .
II Clém.	<i>Homélie du second siècle, dite Seconde Lettre de Clément</i> .
Const. Apost.	<i>Constitutions Apostoliques</i> .

CCSA	<i>Corpus Christianorum. Series Apocryphorum</i> , Turnhout.
CSCO	<i>Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium</i> , Paris et Louvain.
CSEL	<i>Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum</i> , Vienne.
CUF	<i>Collection des Universités de France, Guillaume Budé</i> , Paris.
DACL	F. Cabrol, H. Leclercq, H. Marrou, <i>Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie</i> , Paris 1907-1953.
DBS	L. Pirot, A. Robert, H. Cazelles, A. Feuillet, <i>Dictionnaire de la Bible, Supplément</i> , Paris 1928.
DeutR	<i>Deutéronome Rabba, ou Debarim Rabba</i> , cf. <i>Midrash Rabba</i> .
DHGE	<i>Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique</i> , Paris.
Didachè	<i>Didachè</i> .
Doc. Damas	<i>Document de Damas</i> .
DSp	<i>Dictionnaire de Spiritualité</i> , Paris.
DTC	<i>Dictionnaire de Théologie catholique</i> , Paris.
EcclR	<i>Ecclésiaste Rabba, ou Qohelet Rabba</i> , cf. <i>Midrash Rabba</i> .
Ép. Barn.	<i>Épître de Barnabé</i> .
Ép. Diogn.	<i>Épître à Diognète</i> .
IV Esdr.	<i>IV Esdras</i> .
Év. Phil.	<i>Évangile de Philippe</i> (Nag Hammadi II/3).
Év. Thomas	<i>Évangile de Thomas</i> (Nag Hammadi II/2).
Exp.	<i>Exposé(s) d'Aphraate le Sage Persan</i> .
ExR	<i>Exode Rabba, ou Shemot Rabba</i> , cf. <i>Midrash Rabba</i> .
GCS	<i>Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der ersten (drei) Jahrhunderte</i> , Berlin-Leipzig.
Jellinek	A. Jellinek, <i>Bet ha-Midrash</i> . I-II, Jerusalem <sup>2</sup> 1967.
GenR	<i>Genèse Rabba, ou Bereshit Rabba</i> , cf. <i>Midrash Rabba</i> .
Ginzberg	L. Ginzberg, <i>The Legends of the Jews</i> I-VI, Philadelphie 1910-1946.

- Hennecke* E. Hennecke-W. Schneemelcher, *Neutestamentliche Apokryphen*, Tübingen<sup>3</sup> 1959, 2 vol.
- Herm.* Hermas, *Le Pasteur*.
- IRÉN. Dém.* Irénée de Lyon, *Démonstration de la prédication apostolique*.
- IRÉN. Haer.* Irénée de Lyon, *Contre les hérésies*.
- LamR* *Lamentations Rabba*, ou *Ekha Rabba*, cf. *Midrash Rabba*.
- LevR* *Lévitique Rabba*, ou *Vayyiqra Rabba*, cf. *Midrash Rabba*.
- LXX* Version grecque des Septante.
- M.* *Mishna* (*M. Abot* 1,1 : traité *Abot*, chap. I, dans la *Mishna*).
- Mekh.* *Mekhilta de R. Ishmaël*.
- Mekh R.S.* *Mekhilta de Rabbi Shimeon b. Yohai*.
- Midr.* *Midrash*.
- NombrR* *Nombres Rabba*, ou *Badmidbar Rabba*, cf. *Midrash Rabba*.
- Od. Sal.* *Odes de Salomon*.
- OrChrA* *Orientalia Christiana Analecta*, Rome.
- P* *Peshitta*.
- PG* *Patrologia Graeca* (J.-P. Migne), Paris.
- PL* *Patrologia Latina* (J.-P. Migne), Paris.
- PO* *Patrologia Orientalis*, Paris.
- PS* *Patrologia Syriaca*, éd. R. Graffin. 3 vol. Paris 1894-1926.
- Ps. CLÉM.*  
*Hom.* Clément (Ps.-), *Homélie*s.
- Ps. CLÉM.*  
*Rec.* Clément (Ps.-), *Reconnaisances*.
- RAC* *Reallexikon für Antike und Christentum*, Stuttgart.
- SC* *Sources Chrétiennes*, Paris.
- SPB* *Studia Post-Biblica*, Leiden.
- Strack-B.* H.L. Strack-P. Billerbeck, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrach*, I-VI, München 1922-1961.
- Targ.* *Targum*.
- Targ. Onq.* *Targum d'Onqelos*.

- Targ. P.* Le Déaut et J. Robert, *Targum du Pentateuque* (SC 245, 256, 261, 271 et 282), Paris 1978-1981.
- T.B.* *Talmud de Babylone* (*T.B. Sanhedrin* 3b : traité *Sanhedrin* fol. 3b dans le *Talmud de Babylone*).
- Test XII Patr.* *Testaments des Douze Patriarches*.
- T.J.* *Talmud de Jérusalem* (*T.J. Pea*. 1, 15b, traité *Pea*, ch. 1, fol. 15, verso dans le *Talmud de Jérusalem*).
- TM* Texte massorétique.
- TU* *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, Leipzig.

## C. DIVERS

- art.* *article(s)*
- cf.* *confer*
- ch.* *chapitre(s)*
- col.* *colonne(s)*
- fasc.* *fascicule(s)*
- fol.* *folio(s)*
- litt.* *littéralement*
- n.* *note(s)*
- n (n<sup>os</sup>)* *numéro(s)*
- p.* *page(s)*
- s.d.* *sans date*
- t.* *tome(s)*
- vol.* *volume(s)*

## D. SIGLES DES MANUSCRITS D'APHRAATE

- A* Manuscrit A : BM ad. 14619, complet, s.d. (VI<sup>e</sup> siècle).
- B* Manuscrit B : BM add. 17182, fol. 1-99 (1<sup>e</sup> partie : *Exp.* 1-10), daté de 474.
- B* Manuscrit B : BM add. 17182, fol. 100-175 (2<sup>e</sup> partie : *Exp.* 13-23), daté de 510.
- C* Manuscrit C : BM Or. 1017, fol. 159a-179a, *Exp.* 23, daté de 1364.
- B\** Manuscrit B (BM add. 17182, 1<sup>e</sup> partie), fol. 7 perdu remplacé par un folio d'une autre main, sans doute du IX<sup>e</sup> siècle.

## BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages ou articles utilisés plus de deux fois dans cette édition sont répertoriés et numérotés dans la liste qui suit. On retrouvera dans les notes les mêmes numéros, entre parenthèses, comme renvoi à cette bibliographie. Exemple : J. LABOURT (11), p. 35, renvoie au n° 11 de la liste ci-dessous, où la référence bibliographique est complète.

### I. OUVRAGES GÉNÉRAUX D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN PERSE

1. ASSEMANI, J.S., *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana*, I-III, Rome 1719-1838. Réimpr. Hildesheim 1975.
2. BAUMSTARK, A., *Geschichte der syrischen Literatur*, Bonn 1922.
3. CANIVET, P., *Histoire des moines de Syrie* (SC 234), Paris 1977.
4. CHABOT, J.-B., *Littérature syriaque* (*Bibliothèque Catholique des Sciences Religieuses* 21), Paris 1934.
5. CHRISTENSEN, A., *L'Iran sous les Sassanides*, Copenhague 1936.
6. DUVAL, R., *La littérature syriaque*, (*Anciennes littératures chrétiennes* 2, *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique* 6), Paris 1899.
7. FIEY, J.M., *Assyrie chrétienne*, vol. 1, Beyrouth 1965.
8. FIEY, J.M., *Jalons pour une histoire de l'Église en Irak* (CSCO 310, subs. 36), Louvain 1970.
9. HIGGINS, M.J., *Aphraates' Dates for Persian Persecution*. *ByZ* 44 (1951), p. 265-271.
10. KMOSKO, M., *De vita scriptis S. Simeonis Bar Sabba'e*, PS 2, Paris 1907, p. 661-677.

11. LABOURT, J., *Le christianisme dans l'empire perse sous la dynastie sassanide (224-632)* (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique 11), Paris 1904.
12. MURRAY, R. *Symbols of Church and Kingdom*, Cambridge 1975.
13. NOELDEKE, Th. *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden (Tabari)*, Leiden 1879.
14. ORTIZ DE URBINA, I., *Patrologia syriaca*, Rome<sup>2</sup> 1965.
15. NEUSNER, J., *A History of the Jews in Babylonia 1: The Parthian Period (SPB 9)*, Leiden<sup>2</sup> 1969 ; 2-5 : *The Sasanian Period (SPB 11-12)*, Leiden 1966-1970.
16. NEUSNER, J., « Babylonian Jewry and Shapur II's Persecution of Christianity from 339-379 A.D. » dans : *HUCA* 43 (1972), p. 77-99.
17. PEETERS, P. « La date du martyr de S. Syméon, archevêque de Séleucie-Ctésiphon », dans : *AB* 56 (1938), p. 118-143.
18. SIMON, M., *Verus Israel*, (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome 166), Paris 1948.
19. URBACH, E.E., *The Sages, I-II*, Jérusalem 1975.
20. WIDENGREN, G., *Les religions de l'Iran (Bibliothèque Historique)*, Paris 1968.
21. YARSHATER, E., *The Seleucid, Parthian and Sasanian Periods (The Cambridge History of Iran, vol. 3/1-2)*, Cambridge 1983.

## II. APHRAATE

### A. Éditions et traductions

#### a. Syriaque

22. WRIGHT, W., *The Homelies of Aphraates, the Persian Sage*, edited from Syriac Manuscripts of the 5th and 6th in the BM, Londres 1869.
23. PARISOT, J., *Aphraatis Sapientis Persae Demonstrationes (PS 1)*, Paris 1894. (PS 2), Paris 1907, p. 1-489 (texte syriaque et trad. latine).

#### b. Arménien

24. ANTONELLI, N., *Sancti Patris nostri Jacobi, episcopi Nisibeni, Sermones. Cum praefatione, notis et dissertatione de Ascetis*, Rome 1756.
25. LAFONTAINE, G., *La version arménienne des œuvres d'Aphraate le Syrien (CSCO 382-383, 405-406, 423-424, Arm. 7-12)*, Louvain 1977, 1979, 1980.

#### c. Éthiopien

26. BAARDA, T., « Another Treatise of Aphrahat the Persian Sage in Ethiopic Translation. A Short Note », dans : *NTSt* 27 (1981), p. 632-640.
27. CERULLI, E., « De resurrectione mortuorum » opuscolo della chiesa Etiopica del sec. XIV, dans : *Mélanges E. Tisserant, 2: Orient Chrétien*, 1<sup>re</sup> partie, Cité du Vatican 1964, p. 1-27.
28. PEREIRA, E., « Jacobi Episcopi Nisibeni Homilia de Adventu Regis Persarum adversus Urbem Nisibis », dans : *Orientalische Studien T. Nöldeke gewidmet*, Giessen 1906, p. 877-892.
29. GARITTE, G., « La version géorgienne de l'Entretien VI d'Aphraate », dans *Muséon* 77 (1964), p. 301-306.
30. GARITTE, G., « L'entretien VI d'Aphraate en géorgien », dans *Bedi Kartlisa* 45-46 (1964), p. 82-87.

#### e. Arabe

31. SAUGET, J.-M., « Le dossier éphrémien du manuscrit arabe de Strasbourg 4226 et ses membra disiecta », dans : *OrChP* 42 (1976), p. 426-458 (N<sup>os</sup> 10-13).
32. SAUGET, J.-M., « Entretiens d'Aphraate en arabe sous le nom d'Éphrem », dans *Muséon* 92 (1979), p. 61-69.

#### f. Allemand

33. BERT, G., *Aphrahat's des persischen Weisen Homilien (TU 1/3-4)*, Leipzig 1888.

34. BICKELL, G., *Ausgewählte Abhandlungen des Bischofs Aphraates von Mar Mathäus (Bibliothek der Kirchenväter, 102-103)*, Kempten 1874.

#### g. Anglais

35. BUDGE, E.A.W., *The Discourses of Philoxenus*, II, Londres 1894, p. CLXXV-CLXXXVII (trad. angl. de l'Exp. 1).  
 36. GWYNN, *Demonstrations of Aphrahat (A Select Library of the Nicene and Post-Nicene (Christian) Fathers of the Christian Church 2nd Ser. 13)*, Oxford-New York 1898, p. 152-162 et 345-412.  
 37. HALLOCK F.H., « On Charity » dans : *JSOR* 14 (1930), p. 1832 s.

#### h. Italien

38. RICCIOTTI, G., *Afraate o il Sapiente Persiano*. Le piu belle pagine tradotte dal siriano, Milan 1926.  
 39. RICCIOTTI, G., *Afraate il Sapiente Persiano*. La dimostrazione della fede, la dimostrazione dell'acino. Tradotte dal siriano con introduzione e note, Rome 1927.

#### B. Introductions générales

40. AIGRAIN, Art. « Aphraate (Saint) », dans *DHGE* 3, Paris 1924, col. 935-936.  
 41. ALBERT, F.X.E., Art. « Aphraates », dans : *The Catholic Encyclopedia*, vol. 1, New York 1907, p. 593-594.  
 42. BLUM, G.G., Art. « Afrahat », dans : *Theologische Realenzyklopädie*, 1, Berlin-New York 1977, p. 625-635.  
 43. CHAVANIS, J.M., *Les lettres d'Afrahat, le sage de la Perse, étudiées au point de vue de l'histoire et de la doctrine (Dissertation)*, Lyon-Saint-Étienne 1908.  
 44. FORGET, J., *De vita et scriptis Aphraatis sapientis Persae*, Louvain 1882, p. 175-205.  
 45. GINZBERG, L., Art. « Aphraates, the Persian Sage », dans : *The Jewish Encyclopedia* 1, New York - Londres 1901, p. 663-665.

46. GRIBOMONT, J. Art. « Afraate », dans : *Dizionario dei Istituti di Perfezione*, 1, Rome 1974, p. 129-130.  
 47. HAUSSEHERR, I., Art. « Aphraate », dans : *DSp* 1, 1937, col. 746-752.  
 48. NAU, F., Art. « Aphraate le Sage », dans *DHGE* 3, Paris 1924, col. 936-939.  
 49. NESTLE, Art. « Aphraates, der persische Weise », dans : *Realencyclopädie für Protestantische Theologie und Kirche* 1, Leipzig 1896.  
 50. PARISOT, J., « Recension Patrologia Syriaca, 1/1 », dans : *RBib* (1895), p. 280-282.  
 51. PARISOT, J., Art. « Aphraate », dans : *DTC* 1, Paris 1903, col. 1457-1463.  
 52. PLESSNER, M., Art. « Afraates », dans : *Encyclopedia Judaica* 1, Berlin 1927, col. 931-933.  
 53. SASSE, C.I.F., *Prolegomena in Aphraatis Sapientis Persae sermones homileticos*, Leipzig 1878.  
 54. SCHÖNFELDER, J.M., « Aus und über Afrahat », dans *ThQS* 60 (1878), p. 195-256.  
 55. SCHWEN, P., *Afrahat, seine Person und sein Verständnis des Christentums (Neue Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche 2)*, Berlin 1907.  
 56. VÖÖBUS, A., Art. « Aphrahat », (*Nachtrag zum RAC*), *Jahrbuch für Antike und Christentum* 3 (1960), p. 152-155.  
 57. WILLIAMS, C.S.C., « The Persian Sage », dans : *Church Quarterly Review* 145 (1947-48), p. 48-58.

#### C. Thèmes particuliers

##### a. Authenticité des Exposés, langue et style

58. FIEY, J.-M., « Notule de littérature syriaque. La démonstration XIV d'Aphraate », dans : *Muséon* 81 (1968), p. 449-454.  
 59. HAEFELI, L. *Stilmittel bei Afrahat den persischen Weisen (Leipziger Semitische Studien NF 4)*, Leipzig 1932.  
 60. HARTWIG, E., *Untersuchungen zur Syntax des Afrahats*, Leipzig 1893.



61. MAUDE, M.M., « Rhythmic Patterns in the Homelies of Aphrahat », dans : *Anglican Theological Review* 17 (1935), p. 225-233.
62. MURRAY, R., « Some Rhetorical Patterns in Early Syriac Literature », dans : *A Tribute to A. Vööbus*, Chicago 1977, p. 109-131.
63. NEDUNGATT, G., « The Authenticity of Aphrahat's Synodal Letter », dans : *OrChrP* 46 (1980), p. 62-88.
64. VÖÖBUS, A., « Méthodologisches zum Studium der Anweisungen Aphrahats », dans : *OrChr* 46 (1962), p. 25-32.

#### b. La Bible d'Aphraate

65. BAARDA, T., *The Gospel Quotations of Aphrahat the Persian Sage, 1/1 Aphrahat's Text of the Fourth Gospel. 1/2: Appendix (Acad. Proefschr. Vrije Univ.)*, Amsterdam 1975 (2 vol).
66. BAUMSTARK, A., « Ps-Jonathan zu Deuteronomium 34,6 und die Pentateuchzitate Afrahats », dans : *ZATW* 59 (1929), p. 101.
67. BEWER, J.A., « A Collation of the Gospel Text of Aphraates with that of the Sinaitic, Curetonian, and Peshitta Text », dans : *AJSL* 16 (1899-1900), p. 110-123.
68. DI LELLA, A., *The Book of Daniel. Introduction (The Anchor Bible 23)*, New York 1978, p. 21-24.
69. GUILLAUMONT, A., « Un midrash d'Exode 4, 24-6 chez Aphraate et Ephrem de Nisibe », dans : *A Tribute to A. Vööbus*, Chicago 1977, p. 89-94.
70. KOBERT, R., « Zwei Fassungen von Mt 16, 18 bei den Syrern », dans : *Biblica* 40 (1959), p. 1018-1020.
71. KRONHOLM, T., *Motifs from Genesis 1-11 in the Genuine Hymns of Ephrem the Syrian*, Lund 1978.
72. MURRAY, R., Recension : « Tjitze Baarda. The Gospel Quotations of Aphrahat the Persian Sage, 1: Aphrahat' Text of the Fourth Gospel », dans : *OrChrP* 44 (1978), p. 523-526.
73. OUELLETTE, J., « Sens et portée de l'argument scripturaire chez Aphraate », dans : *A Tribute to A. Vööbus*, Chicago 1977, p. 191-202.

74. OWENS, J.R., *The Genesis and Exodus Citations of Aphrahat the Persian Sage (Monographs of the Peshitta Institute 3)*, Leiden 1983.
75. RESCH, A., *Agrapha (TU 30)*, Leipzig 1906.
76. RUCKER, A., « Die Zitate aus dem Matthäusevangelium im syrischen "Buche der Stufen" », dans : *BZ* (1932), p. 342-354.
77. STROTHMANN, W., « Jesus-Sirach-Zitate bei Aphrahat, Ephraem und im Liber Graduum », dans : *A Tribute to A. Vööbus*, Chicago 1977, p. 153-158.
78. VÖÖBUS, A., *Neue Angaben über die textgeschichtlichen Zustände in Edessa in den Jahren ca 326-340. Ein Beitrag zur Geschichte des altsyrischen Tetraevangeliums (Papers of the Estonian Theological Society in Exile 3)*, Stockholm 1951.
79. VÖÖBUS, A., *Studies in the History of the Gospel Text in Syriac (CSCO 128, Subs. 3)*, Louvain 1951.
80. VÖÖBUS, A., *Peschitta und Targumim des Pentateuchs (Papers of the Estonian Theological Society in Exile 9)*, Stockholm 1958.

#### c. Aphraate et le Judaïsme

81. BACHER, W., *Die Aggada der Babylonischen Amoräer*, Budapest 1878.
82. BACHER, W., *Die exegetische Terminologie der jüdischen Traditionsliteratur, 1. Die Bibelexegetische Terminologie der Tannaiten, Leipzig 1899. 2. Die Bibel- und traditions-exegetische Terminologie der Amoräer, Leipzig 1905.*
83. BENIN, S.D., « Commandments, Covenants and the Jews in Aphrahat, Ephrem and Jacob of Sarug », dans : D. Blumenthal, *Approaches to Judaism in Medieval Times (Brown Judaic Studies 54)*, Chico Cal. 1984, p. 135-156.
84. BROCK, S., « Jewish Traditions in Syriac Sources », dans : *JJS* 30 (1979), p. 212-232.
85. BROX, N., « Das Christentum des syrischen Vaters Aphrahats », dans : *Jüdische Wege des altchristlichen Dogmas 4, Pro memoria (Das Studien der Dormition Abbey)*, Jerusalem 1983, p. 61-84.

86. DEPPE, K., « Die Rolle des Alten Testaments im Streit zwischen Christen und Juden nach Zeugnis Afrahats », dans : G. Wiessner, *Erkenntnisse und Meinungen 1 (Göttinger Orientalforschungen 1/3)*, Wiesbaden 1973, p. 83-107.
87. FUNK, S., *Die haggadischen Elemente in den Homilien des Aphraates*, Vienne 1891.
88. GAVIN, F., « Aphraates and the Jews », dans : *JSOR 7* (1923), p. 95-166.
89. GAVIN, F., *The Jewish Antecedents of the Christian Sacraments*, New York 1969.
90. HAYMAN, A.P., *The Disputation of Sergius the Stylite against a Jew (CSCO 338-339 syr. 152-153)*, Louvain 1973.
91. NEUSNER, J., « The Jewish-Christian Argument in Forth-Century Iran », dans : *JES 7* (1970), p. 282-298.
92. NEUSNER, J., *Aphrahat and Judaism. The Christian-Jewish Argument in the 4th Century Iran (SPB 19)*, Leiden 1971.
93. OUELLETTE, J., « Aphrahat and Judaism : Corrections and Improvements. Aphrahat's Demonstration on Kashrut. Notes on the Syriac Text », appendice à : J. NEUSNER, *A History of the Mishnaic Law of Purities 8 : Negaim, Literary and Historical Problems (Studies in Judaism in Late Antiquity 6/8)*, Leiden 1975, p. 259-263.
94. OUELLETTE, J., « Aphraate, Qumran et les Qaraites », appendice à : J. Neusner, *A History of the Mishnaic Law of Purities 15 : Niddah, Commentary (Studies in Judaism in Late Antiquity 6/15)*, Leiden 1976, p. 166-183.
95. ORTIZ DE URBINA, I., « La controversia di Afraat coi Giudei », dans : *Studia Missionalia 3* (1947), p. 85-106.
96. RAPPAPORT, S., *Agada und Exegese bei Flavius Josephus (Veröffentl. Ober-rabbin H.P. Chajes-Präsitung an der Israel. Theol. Lehranstalt in Wien 3)*, Vienne 1930.
97. RICHTER, G., « Über die älteste Auseinandersetzung der syrischen Christen mit den Juden », dans : *ZNTW 35* (1936), p. 101-114.
98. SNAITH, J.G., « Aphrahat and the Jews », dans *Mélanges E.I.J. Rosenthal* (1982), p. 235-250.
99. SPIJKERMAN, A., « Aphrahat der persische Weise und der Antisionismus », dans *LAS* (1954-1955), p. 191-212.

#### d. Membres de l'Ordre

100. BECK, E., « Ein Beitrag zur Terminologie des ältesten syrischen Mönchtums », dans : *Antonius Magnus Eremita, Studia Anselmiana 38* (1956), p. 254-267.
101. BONIFACINO, B., « Significato dei termini Santo, Santità, Santificare nelle 'Dimostrazioni' di Afraate il 'Sapiente Persiano' », dans : *Studie e Ricerche sull' Oriente Cristiano 1/1* (1978), p. 67-78. *1/2* (1978), p. 17-38.
102. BURKITT, F.C., « Aphraates and Monasticism. A Reply », dans : *JThS 7* (1906), p. 10-15.
103. CONNOLLY, R.H., « Aphraates and Monasticism », dans : *JThS 6* (1905), p. 522-539.
104. JARGY, S., « Les " fils et filles du pacte " dans la littérature monastique syriaque », dans : *OrChrP 17* (1951), p. 304-320.
105. KITTEL, M., « Eine Synagogale Parallele zu den Benai Qejâmâ », dans : *ZNTW* (1915), p. 235-236.
106. KLUN, A.F.J., « Doop en ongehuwde Staat bij Aphraates », dans : *NedThT* (1959-60), p. 29-37.
107. KRETSCHMAR, G., « Ein Beitrag zur Frage nach Ursprung frühchristlicher Askese », dans : *ZThK 61* (1964), p. 27-67.
108. LOHSE, B., *Askese und Mönchtum in der Antike und in der alten Kirche, Religion und Kultur der alten Mittelmeerwelt in Parallelforschungen 1*, Munich-Vienne 1969.
109. MANSON, T.W., « Entry to Membership of the Early Church », dans : *JThS 48* (1947), p. 25-32.
110. MAUDE, M.M., « Who were the B'nai Q'yâmâ ? », dans : *JThS 36* (1935), p. 13-21.
111. MÜLLER, K., *Ehelosigkeit aller Getauften in der alten Kirche*, Tübingen 1927.
112. NAGEL, P., « Die Motivierung der Askese in der alten Kirche und der Ursprung des Mönchtums », dans : *TU 95* (1966), p. 41-44.
113. NEDUNGATT, G., « The Covenanters of the Early Syriac Speaking Church », dans : *OrChrP 39* (1973), p. 191-215 et 419-444.

114. NEUSNER, J., « Aphrahat on Celibacy », dans : *Judaica* 28 (1972), p. 117-129.
115. SEYBOLD, C.F., « Weiteres zu Qejâma und Benai Qejâmâ », dans : *ZDMG* 64 (1910), p. 812-813.
116. VAN ROEY, A., Recension : « A. Vööbus, Celibacy... », dans : *RHE* 48 (1953), p. 567-568.
117. VAN SELMS, A. « Een Kanttekening bij het artikel van A.F.J. Klijn », dans : *NedThT* 14 (1959-60), p. 237-239.
118. VÖÖBUS, A., « Celibacy, A Requirement of Admission to Baptism in the Early Syrian Church », dans : *Papers of the Estonian Theological Society in Exile I*, Stockholm 1951, p. 35-58.
119. VÖÖBUS, A., *History of Asceticism in the Syrian Orient. A Contribution to the History of Culture in the Near East 1: The Origin Asceticism. Early Monasticism in Persia (CSCO 184, subs. 14)*, Louvain 1958.
120. VÖÖBUS, A., « The Institution of the benai qeiâmâ and benat qeiâmâ in the Ancient Syrian Church », dans : *Church History* 30 (1961), p. 19 s.
121. WENSINCK, A.J., « Qejâmâ und Benai Qejâmâ in der älteren Syrischen Literatur », dans : *ZDMG* 64 (1910), p. 561-564.

#### e. Théologie, anthropologie d'Aphraate

122. BECK, E., « Symbolum-Mysterium bei Aphraat und Ephräm », dans : *OrChr* 42 (1958), p. 19-40.
123. BRADE, L., « Überlegungen zu Afrahats Aussagen über Engel », dans : *OrChr* 62 (1978), p. 98-102.
124. BRAUN, O., « Beiträge zur Geschichte der Eschatologie in den syrischen Kirchen », dans : *ZKTh* (1892), p. 273-312.
125. CONNOLLY, R.H., « On Aphraates' Homily 1 § 19 », dans : *JThS* 9 (1906), p. 572-576.
126. CONNOLLY, R.H., « The Early Syriac Creed », dans : *ZNTW* (1906), p. 202-223.
127. CRAMER, W., *Die Engelvorstellung Ephräm dem Syrer (OrChrA 173)*, Rome 1965.
128. DUNCAN, E.J., *Baptism in the Demonstrations of Aphraates, the Persian Sage (The Catholic University of*

- America Studies in Christian Antiquity* 8), Washington 1945.
129. ELDERENBOSCH, P.A., « De sacramentologie van Aphrahat », dans : *NedThT* 3 (1949), p. 161-167.
130. GAVIN, F., « The Sleep of the Soul in the Early Syriac Church », dans : *JAOS* 40 (1920), p. 103-120.
131. HUDAL, A., « Zur Christologie bei Aphraates Syrus », dans : *Theologie und Glaube* 3 (1911), p. 477-487.
132. JANSMA, T., « Aphraates' Demonstration VII §§ 18 and 20. Some Observations on the Discourse on Penance », dans : *ParOr* 5 (1974), p. 21-48.
133. KLIJN, A.F.J., « The World Kejân in Aphraates », dans : *VigChr* 12 (1958), p. 57-67.
134. KLIJN, A.F.J., « Die Wörter "Stein" und "Felsen" in der syrischen Übersetzung des N.T. », dans : *ZNTW* 50 (1959), p. 99-105.
135. KOCH, H., « Taufe und Askese in der alten ostsyrischen Kirche », dans : *ZNTW* 12 (1911), p. 37-69.
136. KRETSCHMAR, G., « Die Geschichte des Taufgottendienstes in der alten Kirche », dans : *Leit* 5 (1970), p. 116-136.
137. LOOFS, F., « Die trinitarischen und christologischen Anschauungen des Aphraates », dans : *TU* 46/2, Leipzig 1930, p. 257-299.
138. MITCHELL, L.L., *Baptismal Anointing (Alcuin Club Collection)*, London 1966.
139. MURRAY, R., « The Rock and the House on the Rock. A chapter in the Ecclesiastical Symbolism of Aphrahat and Ephrem », dans : *OrChrP* 30 (1964), p. 315-362.
140. ORTIZ DE URBINA, J., *Die Gottheit Christi bei Aphrahat (OrChrP 31/1)*, Rome 1933.
141. ORTIZ DE URBINA, J., « La mariologia dei Padri Siriacy », dans : *OrChrP* 1 (1935), p. 102-103.
142. PASS, H.L., « The Creed of Aphraates », dans : *JThS* 9 (1908), p. 267-284.
143. PLOOIJ, D., « Der Descensus ad inferos in Aphrahat und den Oden Salomons », dans : *ZNTW* 14 (1913), p. 222-231.

144. RATCLIFF, E.C., *The Old Syrian Baptismal Tradition* (C.J. Cuming, *Studies in Church History* 2), Londres 1965.
145. RICCIOTTI, G., « La testimonianza di Afraate sulla penitenza », dans : *Scuola Cattolica* (1924), p. 48 s.
146. RIDOLFINI, F.P., « Note sull' antropologia e sull' escatologia del " Sapiente Persiano " », dans : *Studi de Ricerche sull' Oriente Cristiano* 1/1 (1978), p. 5-17.
147. RIDOLFINI, F.P., « Problema trinitario e problema cristologico nelle Dimostrazione del Sapiente Persiano », dans : *Ricerche sull' Oriente Cristiano* 2/2 (1979), p. 99-125.
148. RIDOLFINI, F.P., « I sacramenti negli scritti del Sapiente persiano », dans : *Ricerche sull' Oriente Cristiano* 2/3 (1979), p. 157-171.
149. VOGL, A., *Zur Lehre von der Erlösung in den Homilien Aphraats*. Die Deutung der Christuserlösung als Vollen- dung der atl. Heilsgeschichte bei Aphraat, dem Persischen Weisen. Dissertation Eigenverlag Hof. 1966.
150. VOGL, A., « Die Scheolvorstellungen Afraats », dans : *Ost- kirchliche Studien* 27 (1978), p. 46-48.
151. WIDENGREN, G., « Réflexions sur le baptême dans la chrétienté syriaque », dans : *Mélanges M. Simon : Paganisme, Judaïsme, Christianisme*, Paris 1978, p. 347-357.
152. WILLIAMS, C.S.C., « Aphraat on St. Peter », dans : *JThS* 50 (1949), p. 71-72.
153. WILLIS, G.G., « What was the Earliest Syrian Baptismal Tradition ? », dans : *Studia Evangelica* 6, *TU* 112 (1973), p. 651-654.

### III. SOURCES PARALLÈLES : PATRISTIQUE, JUDAÏSME, APOCRYPHES, GNOSE ET MANICHÉISME

#### a. Quelques recueils de textes et d'étude des sources

154. BONDIRVEN, J., *Textes rabbiniques des deux premiers siècles chrétiens*, Rome 1955.
155. CHARLES, R.H., *The Apocrypha and Pseudepigrapha of the Old Testament in English*, vol. 2 : *Pseudepigrapha*, Oxford<sup>2</sup> 1913 (1963).

156. CHARLESWORTH, J.H., *The Old Testament Pseudepigrapha*, I-II, Londres 1983 et 1985.
157. DUPONT-SOMMER, A., et PHILONENKO, M., *La Bible, Écrits intertestamentaires* (Bibliothèque de la Pléiade 337), Paris 1987.
158. EISENSTEIN, J.D., *Ozar Midrashim* (Bibliotheca Midra- shica), New York 1915 (en hébreu).
159. GINZBERG, L., *The Legends of the Jews*, I-VI, Philadelphie 1910-1946.
160. HENNECKE, E., et SCHNEEMELCHER, W., *Neutestament- liche Apokryphen in deutscher Übersetzung*, I-II, Tübingen<sup>3</sup> 1959.
161. JELLINEK, A., *Bet ha-Midrash. Sammlung kleiner Midra- shim*, Jérusalem<sup>2</sup> 1967.
162. STRACK, H.L., et BILLERBECK, P., *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrash*, I-IV, Munich 1922- 1928. *Index*, V-VI, Hrg. von J. Jeremias und K. Adolf, Munich 1956-1961.
163. WERTHEIMER, S.A., et A.J., *Batei Midrashot*, I-II, Jérusa- lem<sup>2</sup> 1968 (en hébreu).
164. WÜNSCHE, A., *Bibliotheca Rabbinica*, I-V, Leipzig 1880 (Hildesheim 1967).

#### b. Sources parallèles, suivant l'ordre alphabétique des auteurs et des œuvres

165. ABOT DE RABBI NATHAN : S. Schechter, *Aboth de Rabbi Nathan*, Vienne 1887 (New York 1945) ; trad. angl. : E. Cashdan, *Aboth d'Rabbi Nathan*, dans : A. Cohen, *The Minor Tractates of the Talmud* 1, Londres 1965, p. 1-210.
166. Actes d'André : dans : W. Wright, *Apocryphal Acts of the Apostles*, London 1871.
167. Actes de Jean : dans : W. Wright, *Apocryphal Acts of the Apostles*, London 1871 ; E. Junod - J.D. Kaestli, *Acta Iohannis* (CCSA 1-2), Turnhout 1983.
168. Actes de Paul : L. Vouaux, *Actes de Paul*, Paris 1913.
169. Actes de Philippe : dans : W. Wright, *Apocryphal Acts of the Apostles*, London 1871.
170. Actes de Thomas : A.F.J. Klijn, *The Acts of Thomas* (*Suppl. VT* 5), Leiden 1961.

171. AGAPIUS DE MENBIDI : A. Vasiliev, *Kitab al-'Unvan*, 1/1 (PO 5), Paris 1910, p. 561-691 ; 1/2 (PO 11), 1915, p. 9-144 ; 2/1 (PO 7), 1911, p. 457-591 ; 2/2 (PO 8), 1912, p. 399-550.
172. Aggadat Shir ha-Shirim : S. Schechter, *Aggadat Shir ha-Shirim*, Cambridge 1896.
173. Apocalypse de Moïse, ou Vie d'Adam et d'Ève : M. Ceriani, *Monumenta sacra et profana 5, Opuscula et fragmenta miscellanea magnam partem apocrypha*, fasc. 1, Milan 1868 ; trad. française : J.P. Migne, *Dictionnaire des Apocryphes 1*, Paris 1856, col. 240-294. D.A. Bertrand, *Vie grecque d'Adam et Ève*, dans : *La Bible, écrits intertestamentaires (Bibliothèque de la Pléiade 337)*, Paris 1987, p. 1765-1796.
174. Ascension d'Isaïe : E. Tisserant, *Ascension d'Isaïe (Documents pour l'étude de la Bible)*, Paris 1909. A. Caquot, *Martyre d'Isaïe*, dans : *La Bible, écrits intertestamentaires (Bibliothèque de la Pléiade, 337)*, Paris 1987, p. 1019-1033.
175. Chronique de Séert : A. Scher, *Chronica seertensis*, PO 4, p. 215-312 ; 5, p. 217-344 ; 7, p. 95-203 ; 13, p. 437-639, Paris 1910-1947.
176. CLÉMENT DE ROME : A. Jaubert, *Clément de Rome, Épître aux Corinthiens (SC 167)*, Paris 1971.
177. II CLÉMENT : H. Hemmer, *Clément de Rome, Épître aux Corinthiens. Les Pères apostoliques 2 (Textes et Documents 10)*, Paris 1909.
178. CLÉMENT (Ps.-), Homélie et Reconnaissances : Édition : B. Rehm, *Die Pseudo-Klementinen I. Homilien, II. Rekonognitionen (GCS)*, Berlin 1953 et 1965. Trad. franç. des Homélie : A. Siouville, *Les Homélie clémentines (Les textes du Christianisme 11)*, Paris 1933.
179. Constitutions Apostoliques : N. Nau, *La Didascalie des Douze Apôtres et les Constitutions apostoliques*, traduite du syriaque, Paris<sup>2</sup> 1912. M. Metzger, *Les Constitutions apostoliques*, t. 1 (livres 1 et 2) ; t. 2 (livres 3-6), t. 3 (livres 7 et 8), (SC 320, 329, 336), Paris 1985, 1986 et 1987.

180. CYRILLONAS : Édition : G. Bickell, « Die Gedichte des Cyrillonas », dans : *ZDMG 26 (1873)*, p. 566-598. Trad. franç. : D. Cerbelaud, *Cyrillonas, l'Agneau véritable. Hymnes, cantiques et homélie (L'Esprit et le Feu)*, Chevetogne - Paris 1984.
181. Dialogue de Timothée et Aquila : F.C. Conybeare, *The Dialogues of Athanasius and Zacchaeus and of Timothy and Aquila (Anecdota Oxoniensia 8)*, Oxford 1898.
182. Didachè : W. Rordorf et A. Tuilier, *La doctrine des 12 apôtres (SC 248)*, Paris 1978.
183. Document de Damas : C. Rabin, *The Zadokite Documents*, Oxford 1958 ; trad. franç. : A. Dupont-Sommer, *Écrit de Damas*, dans : *La Bible, écrits intertestamentaires (Bibliothèque de la Pléiade 337)*, Paris 1987.
184. Épître à Diognète : H.I. Marrou, *Épître à Diognète (SC 33)*, Paris 1951.
185. Épître de Barnabé : R.A. Kraft et P. Prigent, *Épître de Barnabé (SC 172)*, Paris 1971.
186. ÉPHREM DE NISIBE : J.S. et S.E. Assemani, *Opera omnia quae extant.*, I-VI, Rome 1732-1743.
187. ÉPHREM DE NISIBE : J.J. Overbeck, *S. Ephraemi Syri opera selecta*, Oxford 1865.
188. ÉPHREM DE NISIBE : T.J. Lamy, *Hymni et sermones*, I-IV, Malines 1882-1902.
189. ÉPHREM DE NISIBE : E. Beck, *Des hl. Ephraem des Syrsers Hymnen de Nativitate (Epiphania) (CSCO 186-187 Syr. 82-83)*, Louvain 1959.
190. ÉPHREM DE NISIBE : L. Leloir, *S. Ephrem. Commentaire de l'Évangile concordant, texte syriaque (Ms. Chester Beatty, 709), (Chester Beatty Monographs 8)*, Dublin 1963 ; L. Leloir, *Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron (SC 121)*, Paris 1966.
191. ÉPHREM DE NISIBE : R. Lavenant et F. Graffin, *Ephrem de Nisibe, Hymnes sur le paradis (SC 137)*, Paris 1968.
192. IV Esdras : 1. L. Gry, *Les dires prophétiques d'Esdras (IV Esdras) I-II*, Paris 1938. 2. P. Geoltrain, *Quatrième livre d'Esdras*, dans : *La Bible, écrits intertestamentaires (Bibliothèque de la Pléiade, 337)*, Paris 1987.

193. Évangile de Philippe : J.F. Ménard, *Évangile selon Philippe*, Montréal - Paris 1964.
194. GEORGES DES ARABES : Texte : P. de Lagarde, *Analecta syriaca*, Leipzig 1858, p. 108-121, reproduit dans l'édition de W. Wright (1869), p. 19-37 ; trad. allem. : G. Bert, « Des Hl. Georgios... Antwort an neuen Fragen », dans *TU 3/2*, Leipzig 1888, p. XXXVII-LI ; trad. franç. cf. t. 2, annexe 2.
195. I Hénok : A. Caquot, *Hénoch*, dans : *La Bible, écrits intertestamentaires*, (Bibliothèque de la Pléiade 337), Paris 1987, p. 465-625.
196. II Hénok (Hénok slave) : A. Vaillant, *Le Livre des secrets d'Hénoch*, texte slave et trad. franç. (*Textes publiés par l'Institut d'Études Slaves 4*), Paris 1952. A. Vaillant et M. Philonenko, *Livre des secrets d'hénoch*, dans : *La Bible, écrits intertestamentaires* (Bibliothèque de la Pléiade 337), Paris 1987, p. 1167-1223.
197. HERMAS : R. Joly, *Le Pasteur* (SC 53 bis), Paris 1968.
198. HIPPOLYTE DE ROME : G. Bardy et M. Lefèvre, *Hippolyte de Rome, Sur Daniel* (SC 14), Paris 1947.
199. IBN AT-TAIYIB : J.C.J. Sanders, *Ibn at-Taiyib, Commentaire sur la Genèse* (CSCO 274-275 Arab. 24-25), Louvain 1967.
200. IRÉNÉE : A. Rousseau et L. Doutreleau, *Contre les hérésies*, livre I, I-II (SC 263-264), Paris 1979.
201. IRÉNÉE : L. Froidevaux, *Démonstration de la prédication apostolique* (SC 62), Paris 1959 (réimpr. 1971).
202. IŠHODAD DE MERV : C. Van den Eynde, *Commentaire d'Iso'dad de Merv sur l'Ancien Testament*, I-VI (CSCO 126 et 156 syr. 67 et 75 ; 176 et 179 syr. 80-81 ; 229-230 syr. 96-97 ; 303-304 syr. 128-129 ; 328-329 syr. 146-147 ; 433-434 syr. 185-186), Louvain 1950-1981.
203. JOSÈPHE (FLAVIUS) : B. Niese, *Flavii Josephi opera*, Berlin 1885-1895 ; avec trad. angl. : H.S.J. Thackeray, *Josephus*, Cambridge 1927-1930 ; trad. franç. : T. Reinach, *Œuvres complètes de Flavius Josèphe*, Paris 1902 s.
204. Jubilés : A. Caquot, *Jubilés*, dans : *La Bible, écrits intertestamentaires* (Bibliothèque de la Pléiade 337), Paris 1987, p. 629-810.

205. JUSTIN : L. Pautigny, *Justin, Apologies* (H. Hemmer et P. Lejay, *Textes et Documents 1*), Paris 1904.
206. JUSTIN : G. Archambault, *Justin, Dialogue avec Tryphon* (H. Hemmer et P. Lejay, *Textes et Documents 8 et 11*), Paris 1909.
207. Livre des degrés : M. Kmosko, *Liber graduum* (PS 3), Paris 1926.
208. MACAIRE (Ps.-) : V. Desprez, *Pseudo-Macaire-Syméon, Œuvres spirituelles I* (SC 275), Paris 1980.
209. MANI : A. Henrichs et L. Koenen, « Der Kölner Mani-Kodex », dans : *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 19 (1975), p. 1-85 ; 32 (1978), p. 87-199 ; 44 (1981), p. 201-318 ; 48 (1982), p. 1-59.
210. Mekhilta : H.S. Horovitz et I.A. Rabin, *Mekhilta d'Rabbi Ismael*, Jérusalem 1970.
211. Mekhilta de R. Shimeon : J.N. Epstein et E.Z. Melamed, *Mekhilta d'Rabbi Sim'on b. Jochai*, Jérusalem s.d.
212. MICHEL LE SYRIEN : J.-B. Chabot, *Chronique de Michel le Syrien*, I-IV, Paris 1899-1910.
213. Midrash Leqah Tov : S. Buber, *Midrash Leqah Tov*, I-II, Wilna 1880 ; réimpr. Jérusalem, s.d.
214. Midrash Psaumes : S. Buber, *Midrash Tehillim*, Vilna 1891 ; réimpr. Jérusalem 1977 ; trad. angl. W.G. Braude, *The Midrash on Psalms*, I-II, (*Yale Judaica Studies 13*), New Haven 1959.
215. Midrash Rabba : M.A. Mirkin, *Midrash Rabba*, I-XI, Tel Aviv 1968-1975 ; trad. angl. : R.H. Freedmann et M. Simon, *Midrash Rabba*, I-X, Londres<sup>2</sup> 1961.
216. Midrash Tanhuma (Yelammedenu) : *Midrash Tanhuma*, Jérusalem 1972 (en hébreu).
217. Midrash Tanhuma Buber : S. Buber, *Midrash Tanhuma*, Vilna 1885 ; réimpr. Jérusalem s.d. (en hébreu).
218. Midrash Tannaim : D. Hoffmann, *Midrash Tannaim zum Deuteronomium*, Berlin 1908-1909 (en hébreu).
219. Mishna : H. Albeck, *Shisha Sidrei Mishna*, I-VI, Jérusalem 1958-1959 (en hébreu) ; trad. angl. : H. Danby, *The Mishna*, Londres 1954.
220. NARSAY : R.H. Connolly, *The Liturgical Homilies of Narsai* (*Texts and Studies 8/1*), Londres-Edimbourg 1909.

221. Odes de Salomon : Édition : J.R. Harris et A. Mingana, *The Odes and Psalms of Solomon*, I-II, Manchester - Londres 1916 et 1920 ; J.H. Charlesworth, *The Odes of Solomon (Texts and Translations 13, Pseud. Ser. 7)* Missoula Montana 1977 ; M. Lattke, *Die Oden Salomos in ihrer Bedeutung für NT und Gnosis (OBO 25/1-2)*, Fribourg - Göttingen 1979.
222. Pesiqta de-Rav Kahana : Trad. angl. : W.G. Braude et I.J. Kapstein, *Pesikta de-Rab Kahana*, Philadelphie 1975.
223. Pesiqta Rabbati : Trad. angl. : W.G. Braude, *Pesikta Rabbati for Feasts, Fasts and Special Sabbaths*, I-II, New Haven 1968.
224. PHILON D'ALEXANDRIE : R. Arnaldez, J. Pouilloux, C. Mondésert, *Philon d'Alexandrie, Œuvres*, Paris 1961 s.
225. PHILON (Ps.-) : D.J. Harrington, C. Perrot, P. Bogaert et J. Cazeaux, *Pseudo-Philon, Les antiquités bibliques (SC 229-230)*, Paris, 1976.
226. Pirqé Abot, cf. *Mishna*, traité *Abot*.
227. Pirqé de-Rabbi Eliezer : G. Friedländer, *Pirke de-Rabbi Eliezer*, Londres 1916 ; réimpr. New York 1965.
228. SALOMON DE BOÛRA : E.A.W. Budge, *the Book of the Bee*, Oxford 1886.
229. Seder Olam Rabba : B. Ratner, *Seder Olam Rabba*, Vilna 1897 ; réimpr. New York 1966 ; trad. lat. G. Genebrard, *Chronologia hebraeorum maior quae Seder Olam Rabba inscribitur*, Paris 1578.
230. Sefer Ha-Yashar : L. Goldschmidt, *Sepher ha Jaschar*, Berlin 1923 ; trad. franç. : P.L.B. Drach, *Yaschar*, dans : J.P. Migne, *Dictionnaire des Apocryphes 2*, Paris 1858, col. 1070-1310 ; réimpr., *Yashar, Sepher haiyaschar, Le Livre du Juste (Gnose)*, Monaco 1981.
231. Sefer Yesira : L. Goldschmidt, *Das Buch der Schöpfung*, Frankfort M. 1894.
232. Sifré (Nombr., Deut.) : 1. H.S. Horovitz, *Siphre d'be Rab*, fasc. I : *Siphre ad Numeros adjecto Siphre Zutta*, cum variis lectionibus et adnotationibus, Leipzig 1917 (Jérusalem 1966) ; 2. H.S. Horovitz et L. Finkelstein, *Siphre d'be Rab*, fasc. 2 : *Siphre ad Deuteronomium*, Berlin 1939 (New York 1969).

233. SOZOMÈNE : A.-J. Festugière, B. Grillet et G. Sabbah, *Sozomène, Histoire ecclésiastique*, livres I-II (SC 306), Paris 1983.
234. Su-Min RI, La caverne des Trésors (CSCO 486-487, Syr. 207-208), Louvain 1987.
235. Talmud de Babylone : *Talmud Babli*, avec la pagination de Venise, 1924. Trad. angl. : I. Epstein, *The Babylonian Talmud (Soncino)*, I-XVIII, Londres 1961.
236. Talmud de Jérusalem : *Talmud Yerushalmi*, avec les chapitres et la pagination de l'édition de Krotoschin, Jotomir 1866. Reprod. anast. Jérusalem 1969. Trad. franç. : M. Schwab, *Le Talmud de Jérusalem*, Paris<sup>2</sup> 1960.
237. Tanna debe-Eliahu : Trad. anglaise, W.G. Braude et I.J. Kapstein, *Tanna debe Eliyyahu, The Lore of the School of Elijah*, Philadelphie 1981.
238. Targum des Chroniques : R. Le Déaut et J. Robert, *Le Targum des Chroniques (Analecta Biblica 51)*, Rome 1971.
239. Targum d'Onkelos : A. Sperber, *The Bible in Aramaic, based on Old Manuscripts and Printed texts*, I-II, Leiden 1959.
240. Targum du Pentateuque : Le Déaut et J. Robert, *Targum du Pentateuque*, I-V, (SC 245, 256, 261, 271 et 282), Paris 1978-1981.
241. Testaments des Douze Patriarches : M. de Jonge, *Testamenta XII Patriarcharum (Pseudepigrapha Veteris Testamenti)*, éd. A.M. Denis et M. de Jonge, Leiden 1970. Trad. franç. : M. Philonenko, *Testaments des Douze Patriarches*, dans : *La Bible, écrits intertestamentaires (Bibliothèque de la Pléiade, 337)*, Paris 1987, p. 811-944.
242. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : F. Loofs, « Theophilus von Antiochien », dans : *TU 46/2*, Leipzig 1930, p. 267-284.
243. Tosefta : M.S. Zuckermann, *Tosephta based on the Erfurt and Vienna codices*. With « Supplement to the Tosephta » by R.S. Liebermann, Jérusalem 1970.
244. Yalqut ha-Makkiri sur Isaïe et Proverbes : *Yalqut ha-Makkiri*, reprod. de l'éd. de Berlin, Jérusalem 1964.
245. Yalqut Shimeoni : *Yalqut Shim'oni*, I-II, reprod. anast. Jérusalem 1960.

## INTRODUCTION

### CHAPITRE I

#### LE SAGE ET SON ŒUVRE

##### 1. APHRAATE LE SAGE PERSAN

Peu d'auteurs furent aussi discrets que le Sage Persan, concernant les péripéties de leur existence. En effet, les chroniqueurs anciens ont à peine retenu son nom et les historiens modernes doivent se contenter de notices extrêmement brèves, péniblement extraites de détails du texte des *Exposés* : Aphraate serait né de parents païens au début du IV<sup>e</sup> siècle ; converti, il serait devenu moine, puis supérieur d'ascètes, « constitué en dignité dans l'Église, et vraisemblablement revêtu du caractère épiscopal<sup>1</sup> ». Ses dates de naissance et de mort sont également inconnues, ainsi que le lieu exact de son existence, sans doute la région de Ninive-Mossoul et le couvent de Mar Mattaï.

Le nom d'Aphraate apparaît tardivement, et toujours associé à l'appellation de « Sage Persan », beaucoup plus

1. J. PARISOT (51), col. 736. Pour les études générales sur Aphraate, cf. *Bibliographie*, n<sup>os</sup> 40-57.



ancienne, puisqu'elle est attestée par le manuscrit <sup>2</sup> B (474) à la fin de l'*Exp.* 10, par le ms. B (510) à la fin de l'*Exp.* 22, et par le ms. A (VI<sup>e</sup> siècle) au début du texte ainsi qu'à la fin des *Exposés* 22 et 23. C'est la seule dénomination que connaisse Georges, l'évêque des Arabes († 724) dans sa lettre au prêtre Jésus<sup>3</sup>. C'est encore le seul nom qui soit connu d'Ishodad de Merv au IX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Cependant un colophon du ms. B (fin de l'*Exp.* 23) désigne le Sage Persan comme étant « Mar Jacques », et ce nom réapparaît dans la formule de donation de ce même manuscrit (au verso du colophon) ; il est attesté aussi par le ms. C, beaucoup plus récent (1364), mais dont la tradition textuelle est plus proche de A que de B — et il doit avoir provoqué l'identification très ancienne de l'auteur des *Exposés* avec Jacques de Nisibe († 338, quelques années avant la rédaction de la seconde série d'*Exposés*). Cette confusion est déjà faite par le traducteur arménien, sans doute dès le V<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, ainsi qu'en Occident par Gennade : « Jacques, surnommé le Sage, évêque de Nisibe, la ville perse bien connue ». Or, pour Jacques de Nisibe, la tradition retient habituellement le qualificatif de « Grand » et non celui de « Sage ».

Le nom d'Aphraate, toujours accompagné de l'épithète de Sage Persan, n'apparaît littérairement qu'au milieu du X<sup>e</sup> siècle, dans le lexique de Bar Bahlul : « Aphraate (inscrit) au livre du paradis, c'est le Sage Persan, à ce qu'on rapporte ». Au siècle suivant, la *Chronique de Séert*<sup>6</sup> nomme les hommes éminents contemporains de

2. Pour la désignation des manuscrits, cf. *Abréviations*.

3. GEORGES DES ARABES, *Lettre*, ch. 1, cf. t. 2, *Annexe*.

4. ISHODAD DE MERV (204), *In Lev.* 10, 1-2, *CSCO* 179 *Syr.* 81, p. 89 ; *In Jos.* 5, 2, *CSCO* 230 *Syr.* 97, p. 7.

5. Cf. *Lettre de demande*, début, G. LAFONTAINE (25), vol. 1, introduction, *infra* p. 205-206.

6. A. SCHER (177), p. 292.

Pâpâ (évêque de Séleucie-Ctésiphon, † 329 ou 335) : « Athanase, évêque d'Alexandrie ; Eusèbe, évêque d'Émèse ; Milès ar-Razi, évêque de Suse ; Macaire le moine dans le désert d'Égypte ; Mar Eusèbe le copte, abbé du couvent d'Isala ; Aphraate, le Sage<sup>7</sup> Persan ». A la même époque, Élie de Nisibe cite les computs historiques « selon l'avis d'Aphraate, le Sage Persan ». Cette dénomination est encore attestée par Michel le Syrien<sup>8</sup> : « Alors florissait aussi le Sage Buzithès, et aussi le Sage Persan qui était orthodoxe et fit un livre d'*Exposés* » ; par Barhebræus<sup>9</sup> († 1268) : « En son temps (de Pâpâ) était connu le Sage Persan dont le nom est Pharhad (Aphraate) » ; et par le *Catalogue* d'Abdisho († 1318). C'est aussi le nom qui est retenu par le scribe du ms. C des *Exposés* daté de 1364 (subscription) ; ce dernier a la particularité de conjoindre pour la première fois les trois désignations : « Avec l'aide de Dieu, nous écrivons l'*Exposé* du grappillon, du Sage Aphraate ou Jacques, évêque de Mar Mattaï ».

Cette brève histoire de la tradition des différents noms du Sage appelle d'intéressantes remarques : le nom de Jacques, notamment, doit être exact. L'erreur de l'arménien et de Gennade (et de l'éthiopien de l'*Exp.* 5) consiste à avoir confondu ce Jacques avec Jacques de Nisibe qui jouissait à cette époque d'une notoriété déjà légendaire en tant que sauveur de ville et grand pourfendeur de l'arianisme après Nicée. Mais l'on remarque que cette confusion ne se fait pas en Perse où l'auteur des *Exposés* doit être connu comme originaire — peut-être évêque — de Mar Mattaï. Or l'on sait que Mar Mattaï fut pendant un temps la résidence des évêques de Ninive-

7. Ou : le médecin (*el-hakim*).

8. J.B. CHABOT (214), t. 1, p. 271.

9. I.B. ABBELOOS et T. LAMY, *Gregorii Barhebraei Chronicon ecclesiasticum*, Louvain 1872-1877, t. 1 p. 85, t. 2 p. 33.

Mossoul<sup>10</sup>. Malheureusement, nous n'avons aucune liste des évêques de cette ville avant la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>, époque à laquelle l'irascible Barsauma de Nisibe s'en vint attaquer le monastère et en tuer les moines. Persécution<sup>12</sup> et querelles d'hégémonie pourraient aussi expliquer la disparition des souvenirs sur le Sage. En outre, pour une oreille étrangère, et surtout occidentale (qui connaît les démêlés de Nicée, et déjà la légende de Jacques « le Grand »), Ninive peut aisément être confondue avec Nisibe, la seule ville autorisée à faire du commerce avec l'Occident<sup>13</sup>, la ville à la résistance héroïque et miraculeuse, centre religieux renommé. De là doit venir aussi la tradition recensée (et refusée) par Georges des Arabes, selon laquelle le Sage Persan était de Nisibe, et disciple d'Éphrem.

Malgré la disparition des archives de Mar Mattai antérieures au V<sup>e</sup> siècle, il y a forte présomption pour que Jacques « de Ninive » soit le nom du Sage Persan. Il y aurait encore à cela un argument interne aux *Exposés* : la prédilection de celui-ci pour Jonas « Bar Mattai » et les Ninivites, ces bon païens convertis, qu'il oppose aux méchants fils d'Israël verseurs de sang<sup>14</sup>.

Mais quel rapport entre ce nom de Jacques de Ninive, et le nom d'Aphraate, littérairement plus tard survenu ? L'hypothèse a été émise que le Sage aurait choisi le nom de Jacques en entrant dans les ordres<sup>15</sup>. On sait en effet

10. ASSEMANI (1), III, *Dissertatio*.

11. Cf. F.M. FIEY (7), II, p. 342-353.

12. On connaît au moins deux Jacques martyrisés sous Shapur, cf. ASSEMANI (1), I, p. 191 et 193.

13. D'après le traité de 298 entre Dioclétien et Narsès.

14. Cf. *Exp.* 3, 7 (I/112).

15. Cf. R. DUVAL (6), p. 218-219 ; J. PARISOT (23), *PS* I, introduction p. XIII ; J.B. CHABOT (4), p. 23 ; J.-M. FIEY (7), p. 276 ; P. CANIVET (3), p. 245. Il pourrait aussi avoir pris le nom de Jacques lors de sa conversion.

que ce fut une pratique courante à une date plus récente<sup>16</sup>. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de noter qu'Aphraate<sup>17</sup> est la forme syriacisée d'un nom d'origine persane : Farhad ou Ferhad, dont la racine pourrait s'interpréter comme « perspicace », doué de discernement critique, juge ou sage<sup>18</sup>. Même si ce n'est qu'une pseudo-étymologie, elle a pu jouer un rôle sur les esprits. On comprend alors que la tradition l'ait constamment accolé au qualificatif de « Sage Persan », qui en aurait été considéré comme la pure traduction redondante, destinée à manifester au lecteur que l'auteur des *Exposés* a bien correspondu à son nom : un docteur parfaitement instruit, dont les écrits sont le témoignage.

Le nom d'Aphraate ne fut pas porté par le seul Sage Persan ; ce nom est attesté dans un vieux martyrologe syriaque compilé vers 412, à propos d'un martyr contemporain de la rédaction de la seconde partie des *Exposés*<sup>19</sup>. Il fut porté ensuite par trois évêques au siècle suivant, et par un moine dont Théodoret de Cyr fait longuement la notice dans l'*Histoire Philothée*<sup>20</sup>, déclarant qu'il l'a lui-même rencontré étant enfant. Il serait tentant d'identifier Aphraate le Sage et l'anachorète syrien, mais ce dernier a dû mourir vers 416<sup>21</sup>, et il est difficile de penser

16. D'après Denys bar Salibi, cf. ASSEMANI (1), *BO*, *Dissertatio de monophysitism* 7, *De mutatione nominum*.

17. 'aprahat ou 'aprahates.

18. Étymologie proposée par PLESSNER en 1928, rejetée par T. BAARDA (65), I/2, p. 393. Dans le monde syriaque, les pseudo-étymologies et les analogies verbales formelles sont aussi prisées que les similitudes étymologiques réelles.

19. J. PARISOT (23), *Introd.* p. XVII ; G. BERT (33), *Introd.* p. IX, citant W. WRIGHT, *Journal of Sacred Literature*, 1965 et 1866 ; J.-B. CHABOT, *Synodicon Orientale ou recueil des synodes nestoriens (Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale 37)*, Paris 1902, p. 668-674.

20. P. CANIVET (3) 8, 1-2, p. 372-379 ; voir tome 2, *Annexe*.

21. P. CANIVET (3), p. 47.

que les *Exposés* (écrits en 336-345) aient pu être composés par le même homme, 75 ans auparavant. Mais si l'identification en tant que telle est peu vraisemblable (elle est rejetée par tous les historiens), il n'est pas à exclure que Théodoret, composant son Histoire, ait utilisé des traditions concernant Aphraate le Sage ; car si l'on fait abstraction des localisations (Édesse, Antioche, qui sont le champ d'action du moine), le premier chapitre de la notice de Théodoret pourrait être une bonne peinture du Sage. Ce chapitre en effet est littérairement différent du reste de la notice, qui rapporte des faits banals d'hagiographie monastique<sup>22</sup> : on y voit un Persan converti (dont il n'est pas dit qu'il soit moine) cultiver la science des Saintes Écritures, recevoir sages et ignorants, et apaiser leurs questions de ses réponses simples et divines...

C'est cette épithète de Sage, avec toutes ses connotations, qui est le vrai nom de l'auteur des *Exposés*. Dès la *Lettre de demande* du correspondant anonyme et la réponse de l'*Exp.* 1, nous sommes situés dans la tradition biblique des scribes lecteurs et interprètes de l'Écriture, appelés aussi « sages » : il s'agit « d'ouvrir les sens spirituels de l'intelligence » pour « saisir » quelque chose du texte scripturaire. La composition des *Exposés*, en acrostiche alphabétique, utilise les procédés des livres sapientiaux ; le ton d'Aphraate est assez comparable à celui du prologue du Siracide, et la quête de la sagesse, le trésor de Dieu, est son seul souci : c'est à celle-ci qu'il puise pour distribuer humblement la connaissance reçue du bon plaisir de Dieu<sup>23</sup>.

Selon la même tradition, les maîtres du Talmud sont eux aussi appelés sages (*hakhamim*) ; mais ils ne se

22. Sur Aphraate le moine, cf. *AS* au 7 avril, p. 664-667 ; P. AIGRAIN (40), c. 935-936 ; P. CANIVET (3).

23. Cf. *Exp.* 10, 8 (I/464) ; 14, 34-35 (I/657-665) ; 23, 52 et 67 (II/101 et 148).

nomment eux-mêmes que « disciples des sages » (*talmidei hakhamim*), et chacun d'eux aspire à devenir « disciple sage » (*talmid hakham*). De la même manière, Aphraate ne se désigne pas lui-même comme sage, mais comme « disciple des Saintes Écritures » ; c'est le seul nom qu'il s'attribue, au terme de l'*Exp.* 22<sup>24</sup>, et c'est en cela qu'il se démarque du judaïsme : par la venue du Messie et la diffusion de l'Esprit saint, les mystères des saintes Écritures sont découverts à tous les croyants et non plus seulement à un peuple ou à une classe d'intelligents.

Quant à l'origine d'Aphraate, l'on s'accorde à faire de lui un païen, sur la foi de quelques passages des *Exposés* : « Nous qui avons laissé les idoles et qui appelons imposture ce que nos pères nous ont laissé<sup>25</sup> » ; « il nous a empêchés de prendre le chemin des païens et des Samaritains<sup>26</sup> ». L'argument est vraisemblable, mais non absolument concluant, car il se pourrait que le Sage parle au nom de sa communauté, de souche variée ; les mêmes expressions pourraient aussi qualifier une communauté d'origine juive, car pour Aphraate, le principal péché d'Israël est l'idolâtrie<sup>27</sup>. Toutefois à cause de son nom, et en admettant que le début de la notice de Théodoret soit une tradition le concernant, nous acceptons — sans

24. *Exp.* 22, 26 (I/1049).

25. *Exp.* 16, 7 n. 27 (I/781).

26. *Exp.* 2, 20 (I/92).

27. L'idolâtrie est le non respect du premier commandement qui stipule « Je suis », c'est-à-dire l'unicité de Dieu, cf. *Exp.* 15, 3-4 (I/733, 740 et 744) ; 15, 6 (I/748) ; 15, 8 (I/756) ; 16, 3 (I/769) ; 17, 4 (I/789) ; 21, 7 (I/952) ; 23, 64 (II/133). On peut en effet appeler idolâtre celui qui proclame de bouche l'unicité de Dieu, si ses œuvres y contreviennent, cf. *Exp.* 23, 62 (II/129). La conversion dont parle Aphraate (*Exp.* 7) n'est pas le passage d'une situation ethnique ou religieuse à l'appartenance à la communauté ecclésiastique, mais le passage du péché et de l'ignorance à la justice, par l'humble reconnaissance de la faute. En ce sens, tout pécheur est un idolâtre et un païen, quelle que soit son origine ethnique ou sa situation religieuse.

absolue certitude — l'opinion reçue selon laquelle Aphraate est d'origine païenne, mais il nous faudra revenir sur son extraordinaire connaissance des Écritures et de leur tradition d'interprétation.

Quoi qu'il en soit de ses antécédents, l'auteur des *Exposés* se manifeste comme maître spirituel consulté, soucieux des inquiétudes de sa communauté secouée par les arguments des juifs (ou des judéo-chrétiens) et en proie aux angoisses de la guerre et de la persécution. Moine, dit-on, mais pas au sens de retiré du monde ou de reclus, du moins au moment où il écrit les *Exposés*. S'il fait partie des « membres de l'Ordre » (ou « fils du pacte ») dont nous parlerons plus loin<sup>28</sup>, il a sûrement un rang élevé parmi eux, dû à son expérience mystique et à ses connaissances scripturaires. Il s'exprime en effet comme un docteur et comme un maître, pour lequel enseigner et un devoir<sup>29</sup>; cet enseignement n'est pas simple opinion personnelle, mais expression de la conviction de toute la gent croyante<sup>30</sup>. La prudence du chef s'y manifeste à toutes les pages<sup>31</sup>. Mais ce qui est peut-être le plus frappant, c'est la liberté peu commune de son jugement et de l'expression de sa foi, qui est la source de tout son enseignement : le Sage, que l'on dit évêque — et il semble bien qu'il le fut si l'on en croit l'*Exp.* 14 (Lettre synodale) — ne cherche jamais à imposer de loi ecclésiastique positive<sup>32</sup> qui risquerait de

28. Cf. *Exp.* 6, et *Introd.*, p. 98-111.

29. Cf. *Exp.* 1, 1 (I/5).

30. Cf. *Exp.* 22, 26 (I/1045).

31. Notamment lors de son appréciation de la situation politique, *Exp.* 5, 23-25 (I/232 s.), lors de ses prises de position très fermes face aux pasteurs indignes (*Exp.* 14); mais il est d'une extrême miséricorde et compassion pour les petits, les pauvres, les pécheurs.

32. Cf. G. NEDUNGATT (63), p. 69 et 73 n. 17 : « L'obéissance aux autorités ecclésiastiques est un thème remarquablement absent dans les écrits du Sage Persan ; et la Lettre synodale ne fait pas exception. Le

donner aux fidèles de fausses sécurités par rapport à leur salut ; il renvoie chacun à sa libre conscience spirituelle, mesurée à l'aune de l'unique commandement de l'amour<sup>33</sup>.

## 2. LES EXPOSÉS

Puisque les traces historiques du passage du Sage se sont presque effacées, il nous faut maintenant considérer les *Exposés* comme le seul legs mis de sa part à notre disposition comme vrai reflet de son visage : vingt-deux *Exposés*, ou *Démonstrations*<sup>34</sup>, disposés ou plutôt

contraste avec quelqu'un comme Ignace d'Antioche est frappant. Au lieu d'édicter l'obéissance aux hommes d'Église, même à ceux qui sont indignes, la Lettre synodale interroge plutôt le pasteur. Si tu es un scélérat, comment peux-tu me demander d'être vertueux ? » « L'auteur du traité "Sur les Pasteurs" et de la Lettre synodale se cache si soigneusement derrière ses écrits que nous devons faire un effort pour arriver à croire qu'il fut peut-être lui-même évêque... ».

33. Pénitences, jeûnes (*Exp.* 3), moments de prière (*Exp.* 4), et jusqu'à la manière de célébrer la liturgie pascale (*Exp.* 12), tout doit être soumis à la seule règle de la charité, pour que « tous les jours de la semaine, nous fassions ce qui est beau devant le Seigneur notre Dieu », et que, cessant de nous « troubler pour des disputes de mots qui ne sont d'aucun profit... le cœur pur, nous gardions le commandement », *Exp.* 12, 13 (I/537-540).

34. Pour les raisons du choix du mot *Exposé*, qui traduit le syriaque *taḥwītā*, voir *infra*, p. 65-66. Aphraate lui-même emploie plusieurs termes. Si le mot « Démonstration » a été choisi par beaucoup de commentateurs, il est loin d'être unique, car chacun a ressenti son inadéquation. Le terme « homélies » est presque aussi fréquent (Bert, Brade, Connolly, Higgins, Maude, Pass, Richter, Van Roey, Wright). On trouve aussi « Sermons », *Sermones* (Antonelli, Lyonnet) ; « Instructions », *Anweisungen* (Vööbus) ; « Traités », *Tracts*, *Abhandlungen* (Beck, Deppe, Lyonnet) ; « Entretiens » (Garitte, Sauget) ; « Discours », *Discourses* (Burkit, Connolly) ; « Lettres » (Fiey).

construits les uns sur les autres, et rangés selon l'ordre des lettres de l'alphabet<sup>35</sup> en deux recueils dûment datés à la manière d'un testament, à la fois de l'ère des Grecs et des Romains, et de l'ère des Sassanides. Dix *Exposés* d'une part, composés en 336-337 : 1. *De la foi* 2. *De l'amour* 3. *Du jeûne* 4. *De la prière* 5. *Des guerres* 6. *Des membres de l'Ordre* 7. *De ceux qui se convertissent* 8. *De la résurrection des morts* 9. *De l'humilité* 10. *Des pasteurs*. Douze *Exposés* d'autre part, composés en 343-344 : 11. *De la circoncision* 12. *De la pâque* 13. *Du sabbat* 14. *Lettre synodale* 15. *De la distinction des aliments* 16. *De l'élection des peuples* 17. *Du Messie fils de Dieu* 18. *De la virginité* 19. *De ce que les juifs ne seront pas à nouveau rassemblés* 20. *De l'assistance aux pauvres* 21. *De la persécution* 22. *De la mort et des derniers temps*. S'y ajoute un vingt-troisième *Exposé*, qui commence de nouveau par *âlaf*, composé en 345 : *Du grappillon*, sorte de longue récapitulation de l'histoire du salut, où le Sage fait jouer tous les comptes d'années qu'il trouve dans la Bible.

#### a. Les manuscrits

Deux manuscrits très anciens nous fournissent l'ensemble de l'œuvre. Le premier, *BM add. 17 182*, est daté de 474 (1<sup>re</sup> partie) et de 510 (2<sup>e</sup> partie), désigné ici par B et B. L'autre, *BM add. 14 619*, est vraisemblablement du VI<sup>e</sup> siècle (désigné ici par A). Tous deux sont en belle écriture *estranghelâ*, sur deux colonnes. Nous disposons en outre, pour l'*Exp.* 23, d'un codex plus récent, *BM Or. 1 017* (désigné ici par C), en écriture jacobite, dont la tradition textuelle s'apparente davantage au ms. A qu'au ms. B. Ces manuscrits sont actuellement au British

35. Explicitement, cf. *Exp.* 10, 9 (I/464-465) ; 22, 25 (I/1 044) ; et 23, 69 (II/149).

Museum. Les deux plus anciens (B-B et A) ont été rapportés de Nitrie (Égypte) entre 1838 et 1851 par Cureton. Leur description a été faite par J. Parisot<sup>36</sup>, et nous nous contenterons ici d'un résumé succinct.

*Manuscrit B (Exp. 1-10)*, l'un des plus anciens manuscrits syriaques connus (474, c'est-à-dire postérieur de 138 ans à la rédaction des *Exposés*). Il est mutilé : le folio 1 manque (titre et majeure partie de la *Lettre de demande*), ainsi que les folios correspondant aux p. 185-196, 200-212, 245-252 et 349-353 du tome I de l'édition de Parisot. Ajout du scribe, à la fin de l'*Exp.* 10 : « S'achèvent d'écrire en ce livre les premières Lettres du Sage Persan, qui sont au nombre de dix. Gloire au Père et au Fils et à l'Esprit saint pour les siècles des siècles. Amen ». Au folio 19b, une main plus récente a ajouté en arabe : « Que Dieu soit miséricordieux pour le lecteur et qu'il pardonne la faute du scribe » ; et, sur le bord gauche du folio 21b : « L'enseignement de ce maître est véridique ». Au dernier folio (99b et 99a), deux souscriptions en écriture cursive retracent l'histoire de la transmission du manuscrit. D'abord : « Ce livre a été acheté par l'élu de Dieu Mar Menin, prêtre de l'Église du village de Harishta<sup>37</sup>, provenant de... saint... pour la joie de la [lecture] de tous [ses chers amis aux jours de] l'excellent ami du Christ Mar Timothée [Évêque] et de Mar Munim, périodeute. Que le Christ, à la prière de tous ses saints, fasse miséricorde à sa demeure et à ses biens et, dans le monde à venir, lui donne le pardon des péchés à jamais. Amen ! Ce livre a été acheté au mois d'Elul de l'an 785,

36. J. PARISOT (23), *Introd.* p. LXVII-LXXXI. Une édition précédente avait été faite par W. Wright en 1869, sur laquelle repose la traduction allemande de G. Bert, en 1888. Pour les éditions ainsi que les traductions anciennes et modernes, voir *Bibliographie*, n° 22-39.

37. Village près de Damas, cf. R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale (Bibliothèque d'Archéologie et d'Histoire 4)*, Paris 1927, p. 302.

en la ville d'Édesse de Mésopotamie. (Trois lignes blanches) + Ce livre appartient à Jésus fils de Mar... Que quiconque le lit prie pour lui. Gloire ». La seconde souscription, au folio 99a, après l'épigraphe et la doxologie, est ainsi rédigée : « A acheté ce livre a Raishaina, Moïse le pécheur, supérieur du monastère des Syriens au désert de Scété, pour son monastère, pour que Dieu le sanctifie, lui et tous les compagnons. Il n'est permis à personne de l'enlever de ce monastère ni d'effacer cet avertissement. Quiconque y contreviendrait, que l'anathème soit sur lui jusqu'à ce qu'il le rende ».

*Manuscrit B* (suite du précédent, *Exp.* 13-23, écrit 38 ans plus tard) : il est lui aussi défectueux, puisqu'il lui manque les *Exp.* 11-12 (p. 468-552 du tome 1 de l'édition de Parisot). Au folio 16b, une croix formée des quatre mots jeûne, prière, image, croix, qui commencent tous par la lettre *sadhê* qui sert de centre à la croix. Même chose après le folio 129a, mais avec le mot Daniel. Au dernier folio, entre les colonnes : « Abraham fils de Nonnos », et en colophon : « S'achèvent d'écrire en ce livre toutes les Lettres de Mar Jacques, le Sage Persan, qui sont au nombre de 22 sur l'alphabet, et une sur le grappillon. Gloire au Père et au Fils et à l'Esprit saint pour les siècles des siècles. Amen ! » Suit une longue note, en cursive, d'où sont malheureusement disparus tous les toponymes : « Bonne mémoire et belle mention devant le Dieu glorieux qui est Trinité, pour le noble et aimant-Dieu... qui a fait... et qui s'est appliqué à offrir ce trésor excellent de Mar Jacques, le Sage Persan, qui l'a achevé et l'a donné à ce lieu saint, la maison... du monastère de Mar... qui est au village de... (plusieurs lignes blanches). Que Jésus-Christ reçoive son offrande et que lui plaise son vœu comme celui de saint Abel et comme celui des saints Pères qui lui ont plu pour leurs belles conduites et leurs œuvres parfaites ; qu'en ce monde se multiplie et abonde son bien mille et mille fois, et ses

œuvres de justice... qu'il appelle... sa droite... avec ceux qui... et écoutent de notre Sauveur la parole qu'il a dite : 'Viens, béni de mon Père ; hérite le royaume des cieus avec ceux qui ont fait mon bon plaisir' pour les siècles des siècles. Amen ! Écrit en l'an 823 des Grecs, en la seconde partie du mois du Canun » (janv. 510).

*Manuscrit A* (non daté, VI<sup>e</sup> siècle). Il est pratiquement complet, mais le premier folio est mutilé : titre et première lignes de la *Lettre de demande* ont disparu. Peut-être pour suppléer au titre manquant, une main malhabile a écrit entre les colonnes : « Première le[ttre] de l'Exposé de la foi du Sage Persan, homme parfait et savant (sa prière soit avec nous), quand son disciple lui [deman]da de lui exposer les mystères cachés qui sont consignés dans les Livres saints de la sainte Église ». Épigraphe et signature du scribe à la fin de l'*Exp.* 22 : « Sont achevées d'écrire les 22 Lettres du Sage Persan. Ce Sage Persan fut un homme parfait. Ce sont ses paroles et ses enseignements qui témoignent de lui. Sa prière soit avec nous Amen ! Zachée pécheur ». Ajout à la fin de l'*Exp.* 23 : « Au grand Sage Persan ». Après la doxologie finale, colophon : « Ce Sage Persan fut divin et parfait. Il a composé beaucoup de livres dans l'Église (sa prière soit avec nous). Cette Lettre qu'il a envoyée à un supérieur de monastère est de lui ».

#### b. Les traductions anciennes

Il existe une traduction arménienne très ancienne (sans doute de la fin du V<sup>e</sup> siècle). Une première édition en avait été faite par Antonelli, avec une importante introduction. Les *Exposés* y sont attribués à Jacques de Nisibe. Une nouvelle édition vient d'en être faite récem-

ment par G. Lafontaine<sup>38</sup>, sur une base manuscrite beaucoup plus large<sup>39</sup>.

Les *Exp.* 5 et 8 ont été traduits en éthiopien<sup>40</sup> sous le nom de Jacques de Nisibe, et l'*Exp.* 6 en géorgien<sup>41</sup> sous le nom d'Hippolyte. Il existe aussi des fragments de traduction arabe, provenant des *Exp.* 2, 3, 4, 9 et 6, attribués à Éphrem<sup>42</sup>.

### c. Les doxographes

Nous avons déjà évoqué le témoignage des doxographes à propos du nom d'Aphraate ; il nous faut y revenir à propos de l'œuvre, car l'information qu'ils fournissent sera utile à la critique de l'authenticité des recueils. Barhebaeus († 1286) connaît les 22 *Exposés* et leur organisation : « En son temps (de Pâpâ) était connu le Sage Persan dont le nom est Pharhad (Aphraate). Il y a de lui un livre d'exhortations en syriaque avec 22 épîtres sur les lettres de l'alphabet » ; et ailleurs : « Le Sage Persan, qui était orthodoxe, et fit un livre d'*Exposés* ». Plus tard, Abdisho<sup>43</sup> († 1318) : « Aphraate, le bienheureux, c'est le Sage Persan. Il a composé deux tomes, avec des sermons sur l'alphabet ». De beaucoup

38. G. LAFONTAINE (25). En outre, des extraits de l'*Exp.* 6 en arménien ont été adjoints à la collection attribuée à S. Nil, dans les *Vitae Patrum* des Mékhitaristes de Venise, 1855, t. 2, p. 678-683, cf. J. MUYLDERMANS, « Saint Nil en version arménienne, *Museon* 56 (1943), p. 77-113.

39. Sauf pour la restitution de la partie manquante de la *Lettre de demande* et le début de l'*Exp.* 1, nous n'en avons pas tenu compte dans la présente traduction, pour ne pas alourdir l'apparat des notes.

40. Cf. *Bibliographie*, n° 26-28.

41. Cf. *Bibliographie*, n° 29-30. Y ajouter G.W. BONWETSCH, *Die unter Hippolitus Namen Überlieferte Schrift : Über den Glauben*, TU 31/2, Leipzig 1907, p. 3 (« Über die Gestalt des Gelübdes »).

42. Cf. *Bibliographie*, n° 31-32.

43. ASSEMANI (1), *BO*, III/1, p. 85.

antérieure, la tradition reçue en Occident par Gennade est plus perturbée : le Sage est identifié à Jacques de Nisibe, et on lui attribue 26 Livres, parmi lesquels la chronique qui constitue l'*Exp.* 23 syriaque : « Jacques, surnommé le Sage, évêque de Nisibe, la ville perse bien connue, qui fut au nombre des confesseurs sous le persécuteur Maximin, et de ceux qui condamnèrent la perversité arienne au concile de Nicée pour son opposition à l'*homoousios*... Or toute son œuvre comprend vingt-six livres, qui sont : De la foi contre toutes les hérésies, De la charité en général, Du jeûne, De la prière, De l'amitié pour le prochain en particulier, De la résurrection, De la vie après la mort, De l'humilité, De la patience, De la pénitence, De la réparation, De la virginité, Du sens de l'âme, De la circoncision, Du grain béni en faveur duquel on lit en Isaïe : " Il ne faut pas détruire la grappe ", De ce que le Christ est Fils de Dieu et consubstantiel au Père, De la chasteté, Contre les peuples, De la construction du tabernacle, De la conversion des peuples, Du royaume des Perses, De la persécution des Chrétiens. Il a composé aussi une chronique de moindre intérêt que celles des Grecs, mais de plus grande fidélité ; parce qu'elle est construite sur la seule autorité des divines Écritures, elle ferme la bouche de ceux qui dissertent en vain sur la venue du Christ, avec suspicion présomptueuse<sup>44</sup> ». On remarque que la tradition reçue par Gennade est assez fluide : il mentionne 26 livres, mais n'en cite que 23...

### d. Critique d'authenticité

De la question de l'auteur, passons maintenant à celle de l'unicité d'auteur, que certains ont mise en question.

44. *PL* 58, col. 1060-1062.

Le premier recueil d'*Exposés*, contenu et disposition, ne pose pas de problèmes : les dix *Exposés* sont partout transmis dans le même ordre ; mais la cohésion du second semble moins ferme. Deux *Exposés* au moins sont sujets à caution : l'*Exp.* 14 (quatrième de la seconde série syrienne), lettre synodale destinée à l'Église de Séleucie-Ctésiphon et non à un particulier, et l'*Exp.* 23, chronique de l'histoire du salut, qui déborde le cadre de l'appareil alphabétique qui sert de bâti à l'œuvre. N'y aurait-il pas un chapitre de trop ? Mais lequel, et où le placer ? Telle est la question de la critique, appuyée par le témoignage externe de Barhebræus et d'Abdisho que nous signalions plus haut : « Vingt-deux Épitres, sur les lettres de l'alphabet ».

Examinons d'abord l'*Exp.* 23 : il est nettement plus long que les autres (sauf justement l'*Exp.* 14) ; en outre, il n'est pas connu de l'arménien (mais les manuscrits arméniens répertoriés ne connaissent pas non plus les *Exp.* 20-22...) ; pourtant Gennade le signale (sans doute sous deux formes différentes, mais il a entendu parler de 26 *Exposés*, sans doute à cause du nombre des lettres de l'alphabet) ; la tradition syrienne des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles en fournit deux manuscrits (et le scribe se donne la peine de signaler que cet *Exposé* supplémentaire est bien du même Sage Persan) ; en outre le style et les tics littéraires (les jeux de computes, par exemple, ou les listes de types scripturaires) sont homogènes avec le reste de l'œuvre. Ne faudrait-il pas dans ce cas lui restaurer sa place à l'intérieur du second cahier et, pour cela, en extraire l'*Exp.* 14 que l'on considère comme encore plus problématique ?

En effet, la tradition arménienne l'a retenu, mais à part (en fin de série), comme étant un sermon utile et l'œuvre d'un grand homme, et Gennade semble ne pas le mentionner. N. Antonelli (qui ne connaissait pas le

texte syriaque) et à sa suite J.-M. Fiey<sup>45</sup> proposent donc de l'isoler ; ce dernier le fait avec beaucoup de conviction, partant d'un principe non démontré : « Il est sûr qu'il y a une lettre de trop »<sup>46</sup>. Pour arriver à ses fins, il lui faut ensuite mettre en doute l'authenticité de tous les colophons<sup>47</sup> ainsi que des dates avancées dans les colophons, notamment celles de l'*Exp.* 14. Ce qui lui permet d'antidater celui-ci et d'en faire une lettre indépendante rédigée du vivant de Pâpâ, patriarche de Séleucie-Ctésiphon († 329), dont on connaît le caractère acariâtre et les manœuvres diplomatiques. Le cadre restreint de cette introduction ne permet pas de faire l'inventaire détaillé de tous les problèmes posés par la chronologie mal établie de la (ou des) persécution(s) de Shapur II. Procédons simplement ici à l'examen du contenu de la Lettre synodale elle-même, puisqu'aucun argument extérieur n'est là pour dirimer le débat.

Celle-ci est écrite en période de crise et de persécution latente<sup>48</sup>, et adressée à l'Église de Séleucie-Ctésiphon dont le chef, qui n'est pas nommé, est un arriviste cupide et violent ; l'auteur de l'*Exp.* 14 décrit la situation en termes voilés, allusifs, compréhensibles aux seuls intéressés (il en était de même pour l'*Exp.* 5 « Des guerres » où aucun nom n'était prononcé, par crainte de repésailles : « Que le sage comprenne et soit lucide !<sup>49</sup> »). Ce chef s'est imposé de force à la communauté, en se faisant oindre

45. J.M. FIEY (58), p. 449-454. Voir : M.J. HIGGINS (9), p. 265-271 ; G. NEDUNGATT (63), p. 62-88.

46. *Op. cit.*, p. 450.

47. *Op. cit.*, p. 451.

48. Cf. par exemple *Exp.* 14, 4 (I/581). J.M. FIEY ne relève pas ces mentions de la persécution, et G. NEDUNGATT (63), signale cette omission, *op. cit.*, p. 77.

49. Pour la nécessité de se cacher, décrite dans tous les *Actes de Martyrs*, cf. M.J. HIGGINS (9), p. 268, n. 1.



par une faction<sup>50</sup>, et il veut asseoir violemment son autorité grâce à l'aide étrangère<sup>51</sup>. Fier de sa belle apparence et de sa facilité de parole<sup>52</sup>, il collabore, semble-t-il avec le pouvoir en place<sup>53</sup>. Il ne recherche que l'argent et les honneurs<sup>54</sup>, allant même jusqu'à pressurer financièrement les fidèles<sup>55</sup>. De ce fait, la communauté, mal dirigée, est divisée. La flagornerie est érigée en vertu. Le chef va jusqu'à inviter l'auteur des *Exposés* à se joindre à lui pour profiter des avantages de la situation<sup>56</sup>, ce qu'il refuse avec véhémence, apostrophant son confrère en lui rappelant le coup de Uzza<sup>57</sup> et en faisant l'apologie du refus d'obéissance<sup>58</sup>.

Il faudrait analyser de plus près chacun des détails du texte, mais ceux-ci suffiront pour le moment. On est frappé en effet par le parallélisme entre cette description et les différentes recensions de la Passion de Syméon Bar Sabbaé<sup>59</sup> : Syméon, d'extérieur avenant, en imposait même au roi dont il semble un temps avoir été l'ami. C'est à la suite d'une conjuration contre son prédécesseur Pâpâ<sup>60</sup> qu'il aurait obtenu privilèges et droit de succession

50. Cf. *Exp.* 14, 27 (I/644).

51. Cf. *Exp.* 14, 7-8 (I/588-589).

52. Cf. *Exp.* 14, 29 (I/648).

53. Cf. *Exp.* 14, 40 (I/689-692).

54. Cf. *Exp.* 14, 23-24 (I/629-633).

55. Cf. *Exp.* 14, 3-4 (I/581).

56. Cf. *Exp.* 14, 26 (I/640-641).

57. La longue digression sur le coup de Uzza, *Exp.* 14, 20 (I/620-624), pourrait être une menace voilée adressée au Patriarche en place, lui rappelant l'attaque d'apoplexie de son prédécesseur, qui avait manqué de respect au livre de l'Évangile.

58. Cf. *Exp.* 14, 26 et 40 (I/641 et 685).

59. Ce rapprochement est d'ailleurs fait par J.LABOURT (11), p. 27-28.

60. Pâpâ, indigné de se sentir mis en minorité, s'en serait pris au livre de l'Évangile et aurait été frappé de paralysie. J.LABOURT (11), p. 22-23 fournit la tradition selon deux recensions différentes, plus ou moins favorables à Pâpâ.

de la part des Pères occidentaux appelés à la rescousse ; cette collaboration avec l'Occident, et même avec son empereur, lui sera reprochée lors de son procès, intenté, dit-on, parce qu'il aurait refusé de faire payer à ses fidèles la fameuse capitation exigée par Shapur. Ne nous trouverions-nous pas ici devant une lecture avantageuse<sup>61</sup> d'une attitude en réalité moins brillante ? Le patriarche de Séleucie-Ctésiphon aurait été incapable de recouvrer les fonds réclamés par le gouvernement et qu'il s'efforçait vigoureusement de collecter, car son Église aurait fait défection, peut-être à la suite de ce fameux synode voisin dont émane l'*Exp.* 14. Les communications en effet sont faciles par la vallée du Tigre, et il ne faut guère que huit jours à un courrier pour parcourir la distance Ninive-Séleucie.

Mais nous nous heurtons cette fois à l'épineuse question chronologique à laquelle achoppent tous les historiens. L'*Exp.* 14 est daté de Shebat 655 des Séleucides, 35 de Shapur, soit 344 de notre ère. Shebat correspond à février, si l'on suit le calendrier hébraïque. Selon le colophon de l'*Exp.* 23, écrit au mois d'Ab de l'année suivante (août 345), la persécution est récemment devenue intense, de latente qu'elle était depuis cinq ans. Or les passions de Syméon Bar Sabbaé signalent un redoublement de la persécution après la mort du patriarche de Séleucie. Le martyre de ce dernier pourrait donc bien avoir lieu entre ces deux dates, et plus précisément le 14 nisan / 13 avril 344, en la 35<sup>e</sup> année de Shapur. L'*Exp.* 21 d'Aphraate « Sur la persécution », si douloureux, serait écrit en plein cœur de cette période sanglante. Il ne s'y

61. Ce ne serait pas la première fois que le martyre aurait transformé en saint un personnage dont la vie n'était pas exemplaire auparavant. Le genre littéraire hagiographique des *Actes des Martyrs* se propose d'édifier le lecteur ; on néglige de rappeler les défauts anciens des héros ; on y fait un panégyrique, non une biographie.

trouve plus que des encouragements à la communauté décimée dont le chef, quoique indigne, a subi le martyre. Le 13-14 avril est d'ailleurs la date retenue par la quasi-totalité des synaxaires byzantins les plus anciens, et elle a fait loi chez les Melkites<sup>62</sup>.

Mais l'année est mise en question : 341 ou 344 ? Le problème repose, me semble-t-il, sur un double comput des années de persécution : Aphraate et la Passion de Bar Sabbaé les comptent à partir de l'édit de Shapur (31<sup>e</sup> année de règne, 340 ap. J.-C.) qui inaugurerait une période de vexations ponctuelles et d'oppression diffuse, et les autres les comptent à partir de la Grande Persécution qui a éclaté après la mort du patriarche de Séleucie-Ctésiphon et s'est étendue à tout le pays. Une harmonisation s'est faite ensuite, attestée par les *Actes de Martyrs*, qui font débiter la période de persécution par la mort du patriarche de la ville impériale, en l'année qui suit le décret du Roi des rois, c'est-à-dire en 341. Dans le colophon de l'*Exp.* 23, auquel nous faisons allusion plus haut, Aphraate mentionne cette double manière de compter les années de persécution ; il écrit en effet : « En la cinquième année où l'Église a été déracinée, l'année où il y eut grand ravage de martyrs au pays d'Orient<sup>63</sup> » ; les quatre années de décalage entre les computs apparaissent là<sup>64</sup>. Et la datation proposée par Kmosko<sup>65</sup> pour le martyre de Syméon Bar Sabbaé

62. Cf. P. PEETERS (17), p. 118-119.

63. *Exp.* 23, 69 (II/149).

64. On perçoit quelque chose de ces deux étapes de la persécution chez SOZOMÈNE (235), I, 2-3, p. 266-269.

65. M. Kmosko (10), p. 690-713. La même datation est reprise par J.M. HIGGINS (9) avec une différence de six mois : le martyre de Syméon aurait eu lieu le 14 septembre 344. J.H.H. soutient, en effet, qu'en Perse au IV<sup>e</sup> siècle, les chrétiens suivaient le calendrier iranien (tout en gardant les noms juifs), dont le premier mois commence au printemps. Le martyre de Syméon aurait donc eu lieu non pas le 14 nisan/vendredi

doit être retenue. Il se serait passé deux mois entre l'envoi de la *Lettre synodale*, l'*Exp.* 14 (février 344) et la mort du patriarche. La concomitance est frappante.

Ce long détour historique était nécessaire pour réfuter les arguments de J.-M. Fiey, qui cherchait à éliminer l'*Exp.* 14 (la *Lettre synodale*) du corpus des Exposés : point n'est besoin de l'antidater pour la rendre compréhensible. Cette lettre est très riche de renseignements historiques : elle est écrite au plus fort de la crise, quand les chrétiens se divisent à propos de l'impôt surrogatoire que doit (et peut-être veut) leur imposer leur patriarche. Le refus collectif de payer sera sanctionné par l'arrestation et la mort de Syméon, puis la grande persécution. L'*Exp.* 14 ne présente plus ainsi d'incohérence historique majeure. Certes, c'est une Lettre synodale, mais le ton personnel d'Aphraate y perce très souvent, notamment lors de l'apostrophe au pasteur indigne, alors bien

saint, mais le 14 septembre, fête de la croix. L'analyse est très séduisante, et elle a l'avantage de fournir une origine à la fête de l'Exaltation de la sainte-Croix et la raison de son succès en Orient (parallélisme 14 nisan/14 septembre-tishri, des deux « premiers-mois » de l'année dans la Bible elle-même), mais il est tout de même difficile d'admettre que les chrétiens aient pu célébrer la Pâque en automne (ou bien auraient-ils opéré une différenciation entre fêtes liturgiques et nomenclature des mois ?). HAMMERSCHMIDT (*Lexikon für Theologie und Kirche* 9, 1964, col. 764) retient à quelque chose près la datation de Kmosko. Mais G. NEDUNGATT (63) garde l'ancien comput (martyre de Syméon en 341), qui ne lui permet pas d'identifier personnellement le patriarche visé par l'*Exp.* 14. Il propose une solution élégante et intéressante, mais que je ne crois pas exacte : la description du chef indigne revêtirait les traits négatifs de tous les patriarches précédents de Séleucie : Pâpâ, Syméon Bar Sabbaé, Sahdost et Barbashemin, le neveu de Syméon. Les apostrophes au pasteur indigne seraient purement rhétoriques, car, au moment où la lettre est expédiée, le siège de Séleucie serait vacant. Il serait donc possible que cette lettre ait été envoyée au peuple de la ville impériale, et ne concerne pas son patriarche...

vivant<sup>66</sup>, ou lors de la contemplation émerveillée des trésors du bon plaisir de Dieu<sup>67</sup>. Ces passages ne sont pas le fait d'un rédacteur quelconque, mais bien du Sage Persan, agissant en tant que chef de communauté courageux et lucide.

Quant à la place de cet *Exp.* 14, elle est au moins garantie par l'ordre alphabétique, que ne connaît plus le traducteur arménien. Certes, il se trouve placé entre deux *Exposés* de controverse avec les juifs (sabbat et règles de pureté alimentaire), mais cela ne nous étonne pas outre mesure : l'ordre du Sage Persan n'obéit pas nécessairement à nos catégories logiques d'occidentaux<sup>68</sup> ; cette Lettre peut tout simplement, par exemple, occuper le rang correspondant au moment où elle a été écrite...

L'*Exposé* « de trop », le 23<sup>e</sup>, qui est bien de la même plume, n'est pas non plus une objection : pourquoi vouloir supprimer à Aphraate la possibilité d'écrire encore, une fois clos les deux tomes d'*Exposés* alphabétiques ? La grande fresque de l'*Exp.* 23 (qui commence par *Alaf*) représente le jeu immobile de la Sagesse créatrice déversée dans le temps, cette bénédiction secrète qui court de génération en génération et se pose librement sur des hommes qui portent le salut ; elle donne la visée unificatrice de ce qui pouvait sembler morcelé au fil des *Exposés* : l'œuvre en deux volumes est un tout, orienté du commencement jusqu'à la fin, de la foi emplie par l'amour (*Exp.* 1-2) à l'*eschaton*, jugement et révélation

66. *Exp.* 14, 26 (I/637-641). Malgré G. NEDUNGATT (63), qui n'y voit qu'un procédé rhétorique, mais reconnaît tout de même Aphraate comme auteur de la Lettre.

67. *Exp.* 14, 34-36 (I/657-660, 668).

68. Loin d'être un motif de soupçon, le fait que cette Lettre synodale soit placée à un endroit inattendu est plutôt un appui en faveur de l'authenticité, comme le fait remarquer Nedungatt. Un copiste en effet aurait eu soin de la placer à un endroit plus logique, ce qu'a fait le traducteur arménien, qui l'a rejetée en fin de série.

(*Exp.* 22), tout cela disant l'économie divine, la construction de l'unique maison Église (*Exp.* 1), car le Messie est à la fondation et au faite, grain semé et caution de bénédiction (*Exp.* 23).

En fait, le texte des *Exposés* fourni par les deux ou trois manuscrits anciens porte toutes les garanties de fidélité à l'original. Seule la rédaction des titres est sans doute à attribuer aux copistes (mais elle correspond généralement à la liste fournie par Aphraate à la fin de l'*Exp.* 22). Les variantes textuelles sont minimales, les plus importantes s'expliquant presque toujours par *homéotéleuton*. Toutefois, les chiffres des comptes d'années ont parfois dû être corrompus, car les sommes ne sont pas exactes. En *Exp.* 23, 45 (II/88), une correction de scribe a même été introduite dans le texte. Ce genre d'erreur est assez fréquent, et son importance est mineure. Il ne change rien au fonctionnement du raisonnement de l'auteur ni au sens du texte. Quant à l'œuvre, une véritable impression d'unité s'en dégage, même dans le cas où de longues digressions de caractère haggadique semblent détourner l'attention du sujet de l'*Exposé*. Le charme captivant de l'ensemble vient justement de cet aspect primesautier de certains passages, qui s'insèrent et rendent vivant un texte que l'on perçoit ensuite comme remarquablement composé.

### 3. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ŒUVRE MODÈLES RHÉTORIQUES

#### a. Organisation, l'acrostiche alphabétique

À première vue, la seule structure qui agence entre eux les *Exposés*, c'est l'acrostiche alphabétique, explicitement mentionné et protégé par l'avertissement de l'*Exp.*

10, 9 et la liste récapitulative de l'Exp. 22, 25. Mais nous avons vu plus haut que les deux premiers *Exposés* répondent au 22<sup>e</sup>, et que tous les thèmes se trouvaient repris, comme récapitulés, dans le 23<sup>e</sup><sup>69</sup>. L'alphabet n'est pas, pour Aphraate, entité discrète dont les éléments sont permutable. Il constitue un tout ordonné et c'est cette unité qui donne sens et valeur à chacune des composantes<sup>70</sup>. La composition alphabétique en effet est assimilée à la construction d'une maison : « Ces dix livrets fragmentés que je t'ai écrits procèdent l'un de l'autre et sont bâtis l'un sur l'autre. Ne les sépare pas les uns des autres. Je t'ai écrit de *âlaf* jusqu'à *yud*, lettre après lettre<sup>71</sup> ».

L'*Exposé* initial « De la foi » est la fondation de l'édifice des *Exposés*, car celui-ci se veut l'image la plus ressemblante possible de l'édifice de la foi dont le Messie est la pierre de fondation — mais aussi la tête, la pierre de faite et la couronne, si l'édifice est bien lié. Ce lien, les poutres, on l'appellera « amour »<sup>72</sup>, et ce sera l'objet de l'Exp. 2, premier déploiement de l'un originel, différenciation positive si les deux sont un, car le second procède du premier et lui est ordonné. Amour dénote duo, et seul peut entendre le sens des *Exposés*, écho des Écritures du Messie, celui qui leur obéit avec « conviction<sup>73</sup> », qui s'est soumis à la foi effective, c'est-

69. Comparer par ex. Exp. 1, 1 n. 1 (I/5) et 23, 68 n. 336 (II/148).

70. Cette remarque, d'apparence anodine, sera lourde de conséquences pour la compréhension de l'œuvre du Sage : c'est à tous les niveaux que chacun des termes doit être compris en référence au tout.

71. Exp. 10, 9 (I/464-465).

72. Exp. 2, 16 (I/84).

73. Cette conviction, qualité principale du disciple, est opposée à la moquerie, au persiflage, défaut principal de l'opposant, cf. par ex. Exp. 5, 25 n. 42 (I/236).

à-dire à la pratique des commandements<sup>74</sup>. Or le commandement des commandements (celui qui engendre les autres), c'est justement l'amour, qui connote une double valence : l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Alors peuvent se déployer les deux *Exposés* suivants « Du jeûne » et « De la prière », modes de vie du cœur pur, c'est-à-dire unifié et vivifié par l'unique commandement. L'Exp. 5 est une première réflexion sur les sombres événements politiques du moment et leur place dans l'histoire providentielle : la période est troublée, l'*eschaton* est proche ; il convient d'être éveillé<sup>75</sup>, de mettre toutes ses énergies à l'œuvre de la conversion évangélique, devenir membre de l'Ordre des vierges et des continents (Exp. 6), en tout cas se convertir (Exp. 7), pour entrer dans la chambre nuptiale, la contrée de résurrection (Exp. 8). Le « test » de cette conversion, c'est l'humilité, écho du double commandement de l'amour.

74. L'œuvre du Sage est certes didactique, mais elle se présente sous forme d'exhortation morale. La première exigence du maître face à son disciple, c'est que celui-ci écoute avec conviction, c'est-à-dire qu'il réalise l'enseignement reçu, qu'il obéisse aux commandements. L'*Exposé* d'Aphraate n'est pertinent que pour celui qui a expérimenté la parole entendue, s'y est soumis : connaître, c'est faire, et seul est capable de discerner la vérité de la démonstration celui qui croit, c'est-à-dire qui est conforme à l'ordre du Créateur, sa parole originnaire qui fait que le monde est logique. Cette foi qu'Aphraate place au fondement de l'édifice des *Exposés* (mais aussi de l'homme intérieur, corps du Verbe) est en fait présente à tous les autres, comme la lettre *âlaf* (la première lettre de l'alphabet, qui introduit l'Exp. 1), émission de souffle inaudible dans lequel s'origine le reste de l'alphabet qui en est la manifestation polyphonique. C'est cette foi qui fait que les *Exposés* peuvent « tenir debout », pour ainsi dire. En effet, leur cohésion n'est évidente que pour le croyant dont la vie est en harmonie avec sa foi, c'est-à-dire l'homme qui croit véritablement (en actes) que Dieu est un. Ils sont incompréhensibles à l'ergoteur et au moqueur qui se posent en juges — ce qui motive la fréquente apostrophe d'Aphraate, qui déclare paradoxalement n'écrire ses démonstrations que pour les gens convaincus...

75. Exp. 6, 1 n. 2 (I/240).

L'Exp. 9, en effet, placé en avant-dernière position dans le premier cahier, renvoie à l'Exp. 2; et il est couplé à l'Exp. 10, « Des pasteurs », mis à la tête du troupeau comme d'humbles serviteurs, comme le grand Pasteur humilié, pierre de fondation ferme et fidèle jusqu'au bout (Exp. 1), cohésion et parure de l'édifice ordonné, achevé. La hiérarchie ecclésiastique, tête visible de l'Église, doit sans cesse se souvenir que sa gloire est de servir une communauté où tous ont l'Esprit saint<sup>76</sup>.

Il est intéressant de noter que le premier tome des *Exposés*, aussi rigoureusement bâti, est régi par le chiffre dix, la lettre *yud*. Les scribes qui pratiquent la *gematria* et le *notarikon*<sup>77</sup> coupent habituellement l'alphabet au milieu après *lâmad*, la onzième lettre, et font jouer les lettres selon l'*atbash*<sup>78</sup> ou d'autres procédés plus complexes. Le fait qu'Aphraate ait clos son premier cahier avec la lettre *yud* n'est pas sans signification, si l'on regarde ce qui est recueilli dans le dossier : questions *ad intra* concernant la vie de la communauté, selon G. Nedungatt<sup>79</sup>. Certes, mais plus essentiellement, expression du mystère de la foi dont la clé est le nom de Jésus (qui commence par *yud*)<sup>80</sup>, du mystère des deux alliances accomplies, rassemblées et signées par la croix<sup>81</sup>, identique au mystère des Dix commandements suspendus au premier<sup>82</sup>, à la double loi de l'amour qui s'épanouit en dix béatitudes<sup>83</sup>.

76. Cf. *supra*, n. 32.

77. *Gematria* : calcul de la valeur numérique des lettres. *Notarikon* : façon de couper les mots en une ou plusieurs parties, utilisation des lettres ainsi isolées comme initiales de nouveaux mots.

78. *Alef* — *tav* (1<sup>re</sup> lettre de l'alphabet associée à la dernière), puis *beth-Shin* (2<sup>e</sup> avec avant-dernière), etc.

79. G. NEDUNGATT (63), p. 66.

80. Cf. *Exp.* 2, 7 n. 27 (I/61).

81. Cf. *Exp.* 2, 5 (I/57).

82. Cf. *Exp.* 1, 11 (I/25).

83. Cf. *Exp.* 2, 19 (I/89).

Le second tome est construit de façon analogue, mais son ordre semble un peu moins soigné. Il traite de questions *ad extra*<sup>84</sup>, et il est régi par le chiffre douze. En fait, à travers toute la controverse judéo-chrétienne, comme en contrepoint au fil des *Exposés*, se dessine le mystère de la vocation des peuples dont l'alliance temporaire d'un peuple était le type et la prophétie. Cette dernière étant réalisée, il ne faut plus s'accrocher aux figures physiques et caduques qui n'avaient de sens qu'en tant que préfigurations pédagogiques : l'alliance temporelle d'un peuple (la bénédiction) donnée à Abraham et à sa descendance (Isaac et Jacob), marquée physiquement du sceau de la circoncision (Exp. 11); puis les observances de la Loi imposées au peuple par l'intermédiaire de Moïse lors de la sorte d'Égypte (Pâque, sabbat : Exp. 12 et 13); celles-ci, faisant partie des premières Tables, étaient bonnes en leur temps, gardiennes et liturges — chaque année et chaque semaine — du mystère de l'alliance secrète qui devait être dévoilée et signée dans le Messie<sup>85</sup>.

Les règles de pureté alimentaire (Exp. 15) ont un statut bien différent — Aphraate les sépare vigoureusement des précédentes par le long Exp. 14 : elles font partie des secondes Tables coercitives<sup>86</sup> données après l'idolâtrie du veau, joug alourdi adapté à la méchanceté du peuple, mais sans valeur en soi. Car l'alliance promise autrefois à Abraham, renouvelée à chacun des trois patriarches, élargie à leurs douze fils devenus 70 lors du départ en Égypte et 600 000 à la sortie, est enfin accomplie en vérité pour tous les peuples, l'Église des douze apôtres<sup>87</sup>,

84. G. NEDUNGATT (63), p. 66.

85. *Gal.* 3, 23-25, cf. *Exp.* 2, 5 (I/55-56).

86. Cf. *Exp.* 15, 8 (I/756). Pour la querelle des premières et des secondes Tables, cf. *Exp.* 15, 8 n. 36 (I/756).

87. Cf. *Exp.* 4, 6 (I/149).

des 70 nations et de la foule innombrable des fidèles qui constituent la « maison de Jacob »<sup>88</sup>, les descendants d'Abraham le croyant : les peuples ont remplacé le peuple (*Exp.* 16) ; ou plutôt : de petite et recelée en mystère, la bénédiction s'est révélée réellement grande et innombrable selon la promesse, témoin la foi des peuples qui croient au Messie fils de Dieu (*Exp.* 17)<sup>89</sup> et accomplissent la parole prophétique, débordant complètement l'attente confinée d'Israël.

Pourtant celui-ci détenait les Écritures qui sont la seule base de discussion entre les peuples et le peuple, le Sage Persan et les sages rabbins d'Israël<sup>90</sup>. L'argumentation d'Aphraate vise à montrer que la Tora serait absurde dans la foi au Messie. En effet, depuis la venue de Jésus, les réglementations légales sont devenues historiquement impossibles à accomplir. Ce qui était compris jusqu'ici de façon matérielle, raciale et politique, doit nécessairement être entendu spirituellement : et fulgure alors le trésor de la sagesse divine, l'économie du salut du monde, qui ne relève pas de la multiplicité de la descendance physique (*Exp.* 18), ne se réduit pas à la reconstitution d'une petite nation exclusive (*Exp.* 19).

Finalement tout se résout et s'articule dans l'étrange *Exp.* 20, sur l'assistance aux pauvres, où le sens des mots ne cesse de dériver, arrachant le lecteur à ses définitions préalables pour l'entraîner dans son mouvement : il s'agit certes des gens matériellement pauvres qu'il convient

88. La maison de Jacob, ce sont les peuples, cf. *Exp.* 4, 5-6 (I/145-149) avec allusion à *Jn* 7 ; 16, 3 (I/765-766).

89. Voir surtout 17, 10 (I/805).

90. Et l'on est d'accord de part et d'autre qu'elles sont un seul tout cohérent, un seul corps d'Écriture dont tous les passages peuvent être confrontés (c'est la règle de la maison d'Ishmaël : *'yn muqdam w'yn m'uhar ba-torah* : on ne doit pas considérer qu'il y ait un après et un avant temporel quand on rapproche des versets de la Tora en vue d'en tirer des règles de conduite).

d'aider, mais surtout des pauvres en foi qu'il faut enseigner, des pauvres en esprit dont les sens intérieurs sont tout éveillés à l'attente du don de Dieu, des pauvres que sont les riches qui communiquent leurs richesses matérielles ou spirituelles pour que tous deviennent riches devant Dieu — jusqu'au Pauvre, le Sauveur, entièrement donné au monde, et mendiant aux hommes de devenir eux-mêmes don — ce que refuse le peuple harpagon qui se prévaut des bienfaits reçus, s'endurcit, et ne consent pas à les partager aux pauvres peuples auxquels pourtant est promise la filiation en Abraham, père du monde croyant<sup>91</sup>. Loin d'être une pierre d'achoppement, la persécution elle-même, dont Aphraate donne une longue série d'exemples scripturaires (*Exp.* 21) est la preuve de la présence de l'Esprit saint dans tous les justes et dans la communauté, image de Jésus. Une telle mort, en effet, est un enfantement ; c'est l'exode vers la terre promise, la fin de l'exil hors du Jardin d'Éden, la récapitulation de la création dans le bon plaisir de Dieu qui est amour ou don (*Exp.* 22).

Ainsi se clôt le second cahier d'*Exposés*, avec la dernière des lettres de l'alphabet. L'acrostiche alphabétique, dont nous avons toujours craint de forcer la fonction, était significatif du lien réel, du fil conducteur de chacun des chapitres. Découvrir l'alphabet, c'est-à-dire la progression numérique, l'ordre interne, le mode de construction du Sage « maçon », tel fut l'objet de notre enquête ; et c'est jusqu'en la forme même qu'il donne à son œuvre qu'il se veut « disciple des saintes Écritures » : les

91. La critique d'Aphraate ne doit pas être comprise comme raciste : le chrétien comme le juif est sous de la condamnation dans la mesure où il ne partage pas sa richesse, où il est mené par la chair, c'est-à-dire l'esprit de clan, exclusif. Et le païen comme le juif participe au salut dans la mesure où il est un homme spirituel (l'opposé du moqueur), sous le joug du double commandement de l'amour (« chrétien » en vérité, image du Christ).

22 Livres d'Aphraate semblent bien le reflet des 22 Livres de la Bible<sup>92</sup>, des 22 lettres avec lesquelles Dieu crée le monde, des 22 œuvres des six jours. Livrés en deux cahiers reliés ensemble comme les deux Tables, les deux Testaments, le double commandement de l'amour, la nouvelle loi (Jésus = 10) s'épanouissant chez les peuples (= 12)<sup>93</sup>.

Point n'est besoin ici de rappeler que l'utilisation symbolique des lettres est courante dans l'Antiquité<sup>94</sup> et

92. C'est un nombre traditionnel, cf. *Exp.* 23, 31 n. 180 (II/73). Le désir de « répéter » les Écritures (c'est-à-dire d'en être le disciple) se manifeste chez Aphraate jusque dans la forme des 22 *Exposés*, correspondant aux 22 Livres bibliques, ainsi que dans le pastiche et la paraphrase des textes scripturaires. L'Écriture en effet est une sorte de réservoir d'expériences archétypiques (normatives) où la volonté de Dieu est médiatisée, traduite en langage d'homme, « exposée » par son Verbe au cours de l'histoire temporelle d'un peuple. Cette Écriture est la seule source de parole à laquelle puise le Sage. Presque toutes ses expressions proviennent de la Bible, et l'on a souvent peine à distinguer dans son discours ce qui est citation au sens strict. Style anthologique, dit-on : son texte est apparemment sans aspérités, se mouvant souplement dans l'onde scripturaire. Il n'y a pas chez lui de riches parallèles littéraires où exercer l'érudition. Mais c'est cette absence elle-même, cette apparente pauvreté, qui est signifiante : elle est une façon d'exprimer cette fonction de Sage ou de « disciple des saintes Écritures », qui est le nom propre d'Aphraate.

93. L'œuvre d'Aphraate sert aussi de parade antinomique au *Livre des Mystères* de Mani qui était, selon ÉPIPHANE, 65, 13, divisé en 22 parties qui correspondent aux 22 lettres de l'alphabet syrien », cf. P. ALFARIC, *Les écritures manichéennes*, Paris 1918-19, t. 2, p. 17s.

94. Les lettres, cet ensemble très limité d'atomes « phonographiques » dont les infinies combinaisons donnent prise sur toute chose nommée et permettent toute communication, ont toujours fasciné les Anciens ; apportées par les dieux, Thot ou Hermès, disent les vieux auteurs, leur apprentissage était un acte religieux chez les Grecs, une sorte de participation à la puissance démiurgique, cf. H.I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1948, p. 211. Servant aussi à exprimer le nombre, elles sont entrées dans le jeu de la mathématique et de la musique pour dire l'ordre cosmique en ses éléments (*grammata-stoicheia*).

qu'elle est même utilisée dans la magie<sup>95</sup>. Rien de tel chez Aphraate, mais une tentative d'entrer en harmonie avec l'ordre créateur<sup>96</sup> manifesté dans les Écritures, et l'on assiste à la mise en œuvre d'une « théologie de l'image », jusque dans la forme extérieure revêtue par l'œuvre<sup>97</sup>. Le jeu des chiffres rythme les sous-ensembles, compose les masses<sup>98</sup>, et le jeu des lettres opère des rapprochements inédits : allitérations, homophonies, analogies verbales<sup>99</sup>, rimes remplissent le sens des mots, leur

95. Cf. R. MARCUS, « Alphabetic Acrostics in the Hellenic and Roman Periods », *Journal of Near Eastern Studies* 6 (1947), p. 109-115. F. DORNSEIFF, *Das Alphabet in Mystik und Magie*, Leipzig, 1925<sup>2</sup>.

96. Il en est sans doute de même pour les Psaumes alphabétiques bibliques. Mais il nous manque une véritable étude sur les procédés de composition (la « maçonnerie ») des écoles de scribes.

97. Car Dieu s'est traduit *sub specie verbi*, c'est-à-dire comme intelligible, dans son œuvre de création ordonnée et belle. Le péché a perturbé cette harmonie primordiale, introduisant une distorsion mortelle au sein de l'homme, dans la relation homme-femme, les rapports sociaux, l'amitié entre l'homme et le monde, le ciel et la terre. L'histoire semble naître de cette déchirure et l'amour sans repentir de Dieu s'y choisit des hommes justes auxquels il donne sa Loi : étant l'œuvre du Dieu un, cette Loi est une parole sensée, un discours logique, un corps d'Écriture qui se tient — ce qui est exprimé par la présence en elle de l'Esprit, cf. *Exp.* 22, 26 (I/1048). Chez Aphraate comme chez tous les anciens, cette cohérence du texte est le présupposé de base, corollaire de la foi en Dieu qui ne peut se contredire sans se nier, cf. *Exp.* 8, 25 n. 63 (I/405) et *Exp.* 23, 62-66 (II/128 s.) ; l'architectonique n'est pas du côté de l'homme, elle est du côté de l'Architecte originel manifesté par son architecture : le monde hiérarchisé, l'homme à l'image, l'Écriture avec les deux Testaments, le Nouveau ouvrant l'Ancien.

98. Si Aphraate parle de commandements, par exemple, ou de béatitudes, on est presque sûr de trouver dix verbes ou dix stiques, parfois deux fois dix.

99. Cf. la remarque de D. COHEN, *Langues chamito-sémitiques*, dans : *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, p. 1322 : « L'écriture consonantique présente un avantage non négligeable, celui de rendre apparente la structure d'un mot ». Les langues chamito-sémitiques sont des langues « à racines senties ». La racine ne constitue pas « une sorte de vestige historique, accessible seulement à l'investigation scientifique, mais la réalité constante sur laquelle se fonde le fonctionnement actuel de la langue ».

donnent une valeur réelle, en relation avec d'autres réalités, en fonction de tout le corps d'écriture. C'est en symphonie que les mots prennent sens<sup>100</sup>, et deux mots de même son ont souvent une signification apparentée<sup>101</sup>.

100. Le fonctionnement des racines trilitères du sémitique permet des rapprochements étymologiques ou des homologies verbales « prophétiques » : Pharaon, d'après son nom, est le type de la mauvaise rétribution « mesure pour mesure », par exemple. L'humble Marie est celle qui est élevée (*Mariam-merayyem*). Il permet aussi des permutations qui révèlent les aspects d'un nom en l'identifiant à un autre de même valeur numérique « manger » (*kl*) le fruit de la désobéissance est identique à « être écarté » (*kl'*) de l'arbre de vie, *Exp.* 23, 2 n. 8 (II/5), la circoncision (*gwr*) n'est pas loin de la Colère (*rgz*), *Exp.* 11, 8 n. 8 (I/488), mais « appeler » vraiment Jésus Seigneur, c'est lui « rendre gloire » (*qr'-yqr*). Les mots et les lettres sont arrachés à leur sens obvie apparent, pour devenir capables de dire le salut ; ils s'emplissent alors de sens réel. Imposés d'En-haut par celui qui connaît et appelle à l'être, ils sont la vocation des choses et des hommes, qu'ils créent et dévoilent à la fois. Les noms ou les titres des hommes (ou des anges), par exemple, sont l'expression de leur vocation, à la fois mission et bénédiction. Abraham est le père des peuples, par exemple. Une seule chose ou un seul homme peut recevoir plusieurs appellations, selon les aspects de son activité ou de ses relations avec autrui. C'est ainsi que le Messie peut être appelé fils de Dieu, pasteur et porte du troupeau, chacun de ces titres correspondant à une facette de l'unique image de Dieu qu'il lui est donné de manifester. Mais celui qui ne correspond pas au titre qu'il a reçu (comme les prêtres indignes de Séleucie qui courent après les honneurs, c'est-à-dire s'attachent à l'apparence du nom, s'emparent de lui au lieu de lui être soumis), grave est sa faute ; il se disqualifie lui-même, en se saisissant de l'élévation qui n'avait de sens qu'en fonction de la cohésion spirituelle du corps dans l'amour.

101. Ce type de fonctionnement linguistique, dont Aphraate est l'un des derniers héritiers, est ainsi décrit par J. KOENIG, *L'herméneutique analogique du Judaïsme antique d'après les témoins textuels d'Isaïe (Suppléments VT 33)*, Leiden 1982, p. 388-389 : « Dans le Judaïsme, comme déjà dans la culture babylonienne qui l'a inspiré, ou en tous cas fort influencé, la valorisation des parentés formelles, en marge de la logique syntaxique, n'a pas été inspirée par la notion rigide d'identité (comme pourraient le faire croire les homonymies et les homographies), mais par l'idée souple de la participation. Les mots participent les uns aux autres lorsqu'ils offrent une certaine ressemblance formelle, et leurs

Prose ou poésie, se demande-t-on parfois, à l'écoute du balancement des phrases ? Ce doit être une fausse question. Sans doute vaut-il mieux chercher du côté de l'art du scribe qui exprime d'abord à haute voix, au rythme de sa respiration, chacune des phrases, et les fixe ensuite par écrit dans le cadre des lignes et des colonnes.

### b. Les modèles rhétoriques

Le genre littéraire de l'œuvre est désigné par le titre qu'Aphraate (et les scribes, pour les titres surajoutés) leur donne : *taḥwītā*, que nous avons traduit par « Exposé ». Nous l'avons préféré au terme « Démonstration » — pourtant conforme à l'étymologie : *ḥwy* « montrer » — employé par l'éditeur Parisot et la plupart des commentateurs, qui nous semblait comporter, pour un lecteur moderne, une logique absolument étrangère à celle du Sage<sup>102</sup>. La « Démonstration » d'Aphraate en effet consiste en la monstration de faits-preuves tirés de l'Écriture ; ceux-ci doivent entraîner l'assentiment du lecteur

valeurs sont, de ce fait, transférables, sous le contrôle et selon les intérêts de la tradition religieuse. Autrement dit, la plurivalence verbale est fondée à la fois sur les équivalences strictes et sur les glissements vers d'autres formes, censées parentes et, à ce titre, substituables. (...) Il convient donc de ne pas juger les faits à travers une hiérarchisation commandée par le degré de ressemblance formelle. Ce serait céder à une classification rationalisante moderne. L'herméneutique des anciens a vécu de la combinaison des deux principes, ressemblance formelle et allusion ominale voilée, comme si ces deux lignes de pensée avaient été le fil de trame et le fil de chaîne, qui ont produit son tissu, dont les motifs sont, à première vue, si déconcertants pour un esprit moderne ».

102. Dans la tradition occidentale, démontrer implique l'utilisation d'un raisonnement déductif, selon des principes définis (syllogisme et ses règles, par exemple, avec définition de chacun des éléments selon le principe de différence), afin d'établir la vérité d'une proposition à partir de prémisses considérées comme vraies. En ce sens, le processus de démonstration est une simple fonction logique, et il s'oppose à la preuve, attestation réelle, matérielle, d'un fait.



dont on présuppose qu'il considère l'Écriture avec foi comme parole de Dieu, c'est-à-dire qu'il accepte d'être convaincu par la logique réelle (la convenance, la concorde ou la symphonie des faits qu'elle recèle). Ici, pas de définition préalable des termes<sup>103</sup> : le sens n'est jamais clos d'avance, détenu. Qu'il s'agisse de la foi, de l'amour, de la résurrection ou de la filiation divine du Messie, le Sage n'argumente jamais selon le mode ontologique ou métaphysique ; il est entièrement traditionnel, c'est-à-dire qu'il transmet l'enseignement reçu, expose les *testimonia* scripturaires relatifs à chacun des sujets, pour convaincre ou rassurer un lecteur dont l'intelligence fonctionne selon cette logique de la foi. Il n'écrit pas une apologétique.

Le terme d'*Exposé* n'est pas le seul intitulé employé par Aphraate pour dénommer l'ensemble de son texte ; au fil de l'écriture apparaissent d'autres désignations, selon l'aspect intéressant à un moment donné : *homélies*, au fil de l'écriture apparaissent d'autres désignations, selon l'aspect intéressant à un moment donné : *homélies*, *argumentation*<sup>111</sup>, *réplique* (contre les juifs)<sup>112</sup>, *spécimen de*

103. Le mot Messie, par exemple, ou l'expression fils de Dieu recevront sens et cohérence de l'ensemble de leurs attestations dans la Bible. Ce sont des noms de fonction à l'intérieur du mystère de l'économie divine au cours du temps, et les différents aspects relationnels de la fonction n'apparaissent pas tous en même temps. Le mot s'empli peu à peu et son sens se révèle parfois de façon inattendue.

104. *Exp.* 4, 1 (I/137) ; 10, 7 (I/457) ; 10, 8 (I/461) ; 22, 25 (I/1044).

105. *Exp.* 22, 25 (I/1040 et 1044).

106. *Exp.* 10, 7 (I/457) ; 22, 25 (I/1040) ; 23,68 (II/148).

107. *Exp.* 10, 9 (I/464).

108. *Exp.* 23, 69 (II/149).

109. *Exp.* 10, 9 (I/464).

110. *Exp.* 10, 25 (I/1041).

111. *Exp.* 10, 25 (I/1041).

112. *Exp.* 10, 25 (I/1044).

*discours*<sup>113</sup>. A ces substantifs, il faudrait joindre tous les verbes d'action correspondants : « Je vais t'expliquer et t'exposer », « t'énumérer », « te donner une argumentation convaincante », etc.

A travers ce genre littéraire de l'*Exposé* apparaissent un certain nombre de modèles rhétoriques bien mis en lumière par le Père Murray<sup>114</sup>. Il dit en effet : « On considère souvent qu'Aphraate et les autres écrivains syriaques anciens représentent un christianisme purement sémitique, n'ayant pratiquement pas subi d'influence hellénistique. Il faut aujourd'hui mettre des nuances à une telle affirmation. Si la pureté de la langue et de l'expression d'Aphraate restent hors de question, il y a risque de romantisme à négliger à quel point l'influence culturelle hellénistique a pu pénétrer pendant des siècles toute la zone géographique dans laquelle a fleuri la littérature syriaque, selon des modes que n'ont pu arrêter les barrières linguistiques. Il en est ainsi pour la rhétorique syriaque la plus pure, qu'il vaut mieux considérer comme un phénomène analogue aux sculptures de Palmyre ou de Hatra que comme quelque chose de plus éloigné culturellement (même si, évidemment, dans le même milieu iconographique, le degré d'influence hellénistique peut être variable, comme le prouvent les fresques de la synagogue de Dura). Dans le cas d'Aphraate, le choix n'est pas seulement entre 'sémitique chrétien' et 'hellénistique'. Son expression du christianisme manifeste constamment les traces de son arrière-fond juif. Ce qui nous amène à une autre dichotomie qu'il convient de reconsidérer, celle du judaïsme dit 'hellénistique', en opposition à un judaïsme de caractère plus purement sémitique (ou

113. *Exp.* 17, 1 (I/785). La liste n'est pas exhaustive.

114. R. MURRAY (62), p. 109-131. « Hellenistic-Jewish Rhetoric in Aphrahat » (à paraître).

supposé tel). Or attirer l'attention sur les expressions ou les modes d'argumentation 'juifs' chez Aphraate ne doit pas nécessairement apporter une preuve de son non-hellénisme. Une étude plus fine permet de percevoir le caractère hybride de son monde culturel ».

Pour l'utilisation des *testimonia*, par exemple, chaînes de textes sur un thème donné, Aphraate se révèle héritier d'une tradition attestée dans le Nouveau Testament et à Qumrân, et postérieurement chez les Pères grecs et latins, ainsi que chez les Pères syriens du IV<sup>e</sup> siècle. L'ordre des citations est différent chez les uns et chez les autres, mais il révèle une tradition commune. Aphraate en est l'un des plus riches témoins, avec ses séries sur la pierre et sur la lumière par exemple (*Exp.* 1), ou sur les peuples remplaçant le peuple (*Exp.* 16, environ 50 citations, la plus grande collection jamais réalisée par un Père).

En dépendance de cela et comme son développement, Aphraate prise fort le genre « séquences d'exemples », listes d'exemples scripturaires : types de la foi (*Exp.* 1), du jeûne (*Exp.* 3), de la prière (*Exp.* 4), de l'obéissance à Dieu (*Exp.* 18), de la virginité et de la sainteté, de l'humilité<sup>115</sup>. Ces séquences apparaissent dans 13 des 23 *Exposés*, et elles représentent un véritable genre littéraire, étant une fois même désignées par le terme *tahwitâ*, « exposé », « manifestation » du jeûne pur, *Exp.* 3, 2 (I/100) : c'est en effet ce type de démonstration, par accumulation de faits-preuves scripturaires, qui donne son nom à l'ensemble de l'œuvre d'Aphraate.

Plus complexes encore, les « séries comparatives » où le Sage Persan met en parallèle deux personnages dont l'un est le type de l'autre, en général Jésus<sup>116</sup>. Or l'étude

115. Pour la liste complète, cf. R. MURRAY (62), p. 110-114.

116. *Exp.* 6, 13 (I/289-292) ; 11, 12 (I/501-504) ; et la majeure partie de l'*Exp.* 21 (I/952-981) : 12 exemples.

du Père Murray montre bien que ce genre de listes, rythmées comme des litanies, a pour antécédent les vieux modèles mésopotamiens et plus tard hellénistiques d'« arétalogies », c'est-à-dire d'énumération des *aretai* (vertus), des *dynameis* (miracles) ou des « épiphanies » de la divinité. Ce genre prend souvent la forme de louanges pour les œuvres divines (« C'est toi qui... » ou « C'est lui qui... ») et constitue ce qu'on a appelé *Paradigmengebet*<sup>117</sup> (prière assortie d'exemples) dont on a de nombreuses attestations dans les textes homilétiques judéo-hellénistiques ainsi que dans la littérature et l'iconographie chrétienne anciennes<sup>118</sup>. Ces séries peuvent être de valeur négative, des sortes d'anti-arétalogies (*Katastrophe*), comme dans la liste des cas de trahison féminines dans l'Ancien Testament<sup>119</sup> ou celle des méfaits de la jalousie dont le *Sitz im Leben* primitif doit être l'exorcisme — ou de parallélisme inversé de type « impropères ». Il faut y ajouter l'*homonoia* (similitude) cosmique, déjà présente dans Clément de Rome<sup>120</sup>. Le thème de ces variations est un *topos* hellénistique bien connu, à la fois gréco-romain et juif, la *syncrisis* judéo-hellénistique, peut-être

117. *Exp.* 23, 54 (II/108-109), cf. *Exp.* 4, 7 (I/152). Pour tous ces termes, cf. K. MICHEL, *Gebet und Bild im frühchristlicher Zeit*, Leipzig 1902 ; E. NORDEN, *Agnostos Theos*, Berlin 1923<sup>2</sup>, p. 143-277 ; H. THYEN, *Der Stil der Jüdisch-Hellenistischen Homilie*, Göttingen 1955, p. 74-79. Pour la comparaison entre les séquences d'exemples d'Aphraate et celles que l'on trouve dans le judaïsme, voir en outre W.S. TOWNER, *The Rabbinical « Enumeration of Scriptural Exemples »* (SPB 22), Leiden 1973, p. 237-241.

118. *III Macc.* 6 ; *IV Macc.* 16, 18 ; *Hébr.* (11) ; CLÉM. *Cor.* (178), 9-16, 16-18 ; *M. Taanit* 2, 4 et son contexte liturgique, jusqu'à la *Commendatio animae* du *Breviaire romain* dont l'origine doit être synagogale ; cycles iconographiques (*Rettungstypen*) de la Via Latina à Rome, Ps.-Cyprien et Origène... : toutes ces références proviennent de R. MURRAY (62), p. 116 s.

119. *Exp.* 6, 3 (I/257-260).

120. CLÉM. *Cor.* (178), 20, cf. *Exp.* 14, 34 et 36 (I/660 et 668-672).

technique mnémotechnique d'expression orale. Mais, si le genre littéraire lui est fourni, Aphraate l'utilise au maximum, plus qu'aucun autre auteur, d'une manière rythmée et litanique qui lui est tout à fait personnelle.

## CHAPITRE II

### LA SITUATION POLITICO-RELIGIEUSE

#### 1. POLITIQUE EXTÉRIEURE, STRUCTURES SOCIALES ET RELIGIEUSES

##### a. Les Romains et les rois de Perse

Si l'on considère qu'Aphraate avait au moins quarante ans quand il écrivait ses *Exposés* (de 336 à 345) — ce qui peut être induit de la maturité qu'il manifeste et de l'autorité qu'on semble lui reconnaître —, il a dû naître au tournant du siècle, vers 300 ou même un peu avant, au cours du dernier quart du III<sup>e</sup> siècle. La *Chronique de Séert* ainsi que Barhebraeus indiquent en effet que le Sage était déjà célèbre au temps de Pâpâ, décédé sans doute en 329, après avoir détenu la charge épiscopale depuis 310 environ. Or ce laps de temps correspond à la grande période d'affermissement de la dynastie sassanide, ainsi qu'à celle de l'organisation de l'Église de Perse, aux obscures origines, face aux coups de boutoir du pouvoir, de la religion officielle, du judaïsme et des autres mouvements religieux alors puissants : manichéisme, marcionisme et gnose. Il faut noter que la crise arienne, qui ébranle l'Église d'Occident et va entraîner la convocation du concile de Nicée en 325, ne semble pas avoir touché réellement la communauté d'Aphraate, assez éloignée des modes de penser grecs et de la problématique des natures<sup>1</sup>.

1. Elle a pourtant dû provoquer des remous dans l'Église, assez proche, de Nisibe, soumise par les Romains en 298, dont l'évêque Jacques fut membre du concile et, selon la tradition, le champion de la lutte anti-arienne en Orient.

L'Occident exerce pourtant une influence considérable sur le royaume de Perse : en effet, les Romains sont l'ennemi séculaire contre lequel se sont battus presque tous les rois arsacides puis sassanides, les courtes périodes de paix correspondant à des traités où la Perse se voyait amputée de quelque province<sup>2</sup> pour laquelle elle engageait quelques années plus tard une guerre de revanche. Mais après l'abdication de Dioclétien et l'ascension de Constantin à la suite de la bataille du pont Milvius, la figure de l'empire Romain va profondément se transformer : une paix relative de 40 années s'établit avec la Perse ; mais surtout, les chrétiens d'Occident sont devenus une puissance politique considérable que les dures persécutions de Dioclétien n'ont pu endiguer. Avec Constantin (et Licinius), leur situation va s'améliorer : l'édit de Milan (313) va reconnaître l'existence légale des Églises chrétiennes et tolérer toutes les religions à égalité<sup>3</sup>.

Le chrétien de Perse qui apprend la situation nouvelle et la promotion sociale de ses frères d'Occident se met à oublier les querelles ancestrales et à regarder vers Constantinople d'un œil admiratif et envieux : serait-ce le signe de l'avènement du royaume de Dieu annoncé ? Les rumeurs de guerre de la fin des années 30<sup>4</sup> ne sont-

2. En particulier l'Arménie, enjeu sans cesse disputé, et le nord de la Mésopotamie.

3. Avant cette date, Constantin avait déjà adopté le fameux *labarum* comme insigne de son armée, et cette bannière au monogramme du Christ sera reçue dans tout l'Empire après la défaite de Licinius à la bataille de Chrysopolis en 324. Quoi qu'il en soit de la profondeur de ses convictions personnelles, Constantin, seul empereur, apparaît alors comme le grand défenseur de la foi. C'est lui qui ordonne que le dimanche devienne congé public (321), qui convoque le concile de Nicée (325) et fait construire un grand nombre d'églises, notamment en Terre Sainte — ce qui lui assure l'admiration servile et ainsi le contrôle de toute la gent ecclésiastique : Constantinople, inaugurée avec faste en 330, va devenir la nouvelle Rome, symbole de la cité parfaite aux mœurs adoucies par la foi.

4. Époque à laquelle Aphraate écrit ses *Exposés*, notamment l'*Exp.* 5.

elles pas le prélude de la parousie du Christ ? Et comment considérer comme des ennemis ces soldats qui portent avec eux le signe de la croix ? Les chrétiens persans, qui souffrent de fréquentes vexations, sont tout prêts à interpréter de façon matérielle et politique cette situation nouvelle et à considérer que l'invasion romaine suivie de la défaite du roi des rois et de ses suppôts correspondrait peut-être à l'ère messianique, au paradis retrouvé, symboliquement annoncé par le prophète Daniel, ce saint ascète de l'Ancien Testament réduit à être l'otage martyr du roi de Perse d'autrefois.

Mais revenons à l'histoire événementielle qui sert de cadre à la vie du Sage Persan. Le 28 avril 224, une bataille décisive va consacrer la chute du dernier des rois parthes arsacides, le fameux Artaban, et inaugurer le règne d'Ardashir, premier de la longue dynastie sassanide<sup>5</sup>. Shapur I (241-272) va poursuivre les conquêtes de son prédécesseur. Ce doit être lui qui réduisit la résistance acharnée (et devenue légendaire<sup>6</sup>) du petit royaume de Hatra, qui s'enfonçait comme un coin dans le désert au sud-ouest de Ninive. Une première guerre avec Rome, au temps de l'empereur Philippe l'Arabe, aboutit à l'annexion de l'Arménie en 244, et fut suivie par d'autres conquêtes après lesquelles Shapur s'attribua le titre glorieux de « roi des rois de l'Iran et du non-Iran ». Vers 260, une nouvelle guerre avec Rome éclata, menée par l'empereur Valérien en personne, qui fut fait prisonnier et mourut en captivité, probablement

5. Celle-ci sera finalement subjuguée par les Arabes pendant le règne de Yazgerd III (mort en 651 ou 652).

6. Cf. A. CHRISTENSEN (5), p. 213 : la sombre histoire de la princesse à la feuille de myrte est la source lointaine du conte d'Andersen, la princesse à la fève.

à Gundishapur en Susiane<sup>7</sup>. Fort de sa victoire, Shapur fit des incursions dévastatrices en Syrie et en Cappadoce, mais il fut à son tour dangereusement menacé par Odheinat, le chef arabe de Palmyre<sup>8</sup>.

A sa mort en 272, Shapur I fut remplacé successivement par deux de ses fils, au règne éphémère : Hormizd I (272-273) et Vahram I (273-276). Le fils de ce dernier, Vahram II, prit ensuite le pouvoir en 276. Une nouvelle guerre avec Rome éclata peu après, et l'empereur Carus s'avança jusqu'à Ctésiphon ; mais il fut tué quelques mois plus tard, et les troupes romaines se retirèrent, non sans avoir obtenu, par la paix de 283, l'octroi des deux provinces d'Arménie et de Mésopotamie<sup>9</sup>. Nous ne savons presque rien de Vahram III, le fils de Vahram II, qui ne régna que quatre mois (293), sinon qu'il fut renversé par Narseh, son grand-oncle (293-302), un fils

7. Utilisant les ingénieurs romains prisonniers, le souverain sassanide fit faire de grands travaux dans cette région et en Perside, en particulier un barrage sur le fleuve Karun (*Band-e-kaisar*, « la digue de l'empereur »), ainsi qu'un palais et un relief colossal destiné à immortaliser sa victoire. Architecture et décor du monument sont de style purement hellénistique, ce qui surprend « au cœur de cette région du Fars, berceau de la dynastie sassanide qui, selon l'opinion en cours jusqu'ici, a été l'une des provinces les moins touchées par l'influence occidentale, et par contre, les plus fidèles aux traditions nationales, dans le domaine de la religion et de l'art », A. CHRISTENSEN (5), p. 224-225, citant Ghirshman.

8. Officiellement vassal de Rome, Odheinat était en fait très indépendant. Il devint maître de la Syrie et de la majeure partie des territoires romains du Moyen-Orient. La puissance de ce nouvel État ne fut anéantie qu'après la mort d'Odheinat. Sa femme Zénobie prit le pouvoir avec son fils comme corégent. Celui-ci voulut se rendre tout à fait indépendant de Rome et se proclama Auguste. Mais l'empereur Aurélien ne supporta pas cette défection et il fit le siège de Palmyre qui résista avec acharnement. Zénobie, qui avait mené la résistance, fut emmenée prisonnière à Rome (273).

9. C'est que Vahram II était attaqué à l'est par son frère Hormizd qui cherchait à rendre indépendant sous son pouvoir l'immense territoire du Chorassan. La révolte fut anéantie.

de Shapur I. Les difficultés avec Rome recommencèrent alors, autour de la province d'Arménie dont le roi Terdat était soutenu par l'empereur romain. Après quelques péripéties, Narseh dut céder à Rome une partie de la province ainsi que l'Ibérie (Georgie), mais une longue période de paix (298-338) s'instaura le long de la frontière occidentale. Toutefois les difficultés n'étaient pas terminées, et Hormizd II, le fils de Narseh (302-309), un prince doux et juste, semble-t-il, dut faire face à de graves querelles intérieures qui aboutirent à sa destitution et à l'accession au trône d'un tout jeune enfant, Shapur II (310-379)<sup>10</sup>. L'histoire est muette sur les trente premières années de règne (les années qui précèdent la rédaction des *Exposés*) où aucune guerre n'est relatée par les chroniques. Sans nul doute, le jeune souverain eut-il fort à faire pour affermir son pouvoir, réduire l'anarchie féodale et aussi l'indépendantisme des tribus arabes, jusqu'à Bahrain de l'autre côté du golfe Persique. Sans doute est-ce là aussi qu'il acquit le surnom d'« Arracheur d'épaules<sup>11</sup> » que lui a donné la tradition. Cette tâche accomplie, il pouvait préparer la grande offensive contre Rome qui va occuper ses quarante autres années de règne<sup>12</sup>.

10. Les difficultés intérieures correspondaient à un regain de puissance des grands seigneurs du royaume dont les intrigues pouvaient plus facilement s'exercer pendant une période de régence, celle de la reine mère Ephra Hormizd.

11. La tradition rapporte que, dans la dure guerre qu'il mena contre les arabes, il avait coutume de faire transpercer l'articulation de l'épaule des prisonniers de guerre bédouins.

12. Les hostilités contre Constance II éclatent en 338, juste après la mort de Constantin.

### b. Situation sociale et religieuse

Si les *Exposés* d'Aphraate ne s'échelonnent que sur un très court laps de temps (336-345) — l'époque de reprise des hostilités avec Rome et les débuts de la grande persécution — le Sage a dû connaître toutes ces années troublées qui vont du règne de Narseh (peut-être même de Vahram III) à Shapur II, où se mettent en place les structures d'un puissant état bureaucratique et où, surtout, se réorganise et se consolide la religion d'état, le zoroastrisme. Les structures administratives ne sont pas étrangères à la législation de cette religion qui connaît une division sociale en trois (ou quatre) états : les prêtres, les guerriers, les agriculteurs (et peut-être les artisans). Cette division quadripartite est reprise dans le système social sassanide, qui privilégie toutefois le système tertiaire : les secrétaires constituent en effet le troisième état, et le peuple (paysans, artisans et bourgeois), le quatrième. Une forte hiérarchie structure chacun de ces états, assurant au souverain le contrôle de tous les individus.

Mais cette contexture sociale qui devrait conduire à l'absolutisme royal est contrebalancée (de façon plus ou moins conflictuelle) et rendue confuse par une autre division héritée des Parthes : le régime féodal, issu de la noblesse terrienne, dont la charge et les honneurs se transmettent héréditairement : les « Grands » et les « Nobles ». La première classe de l'état sassanide est formée des princes vassaux qui règnent sur les parties éloignées de l'empire, auxquels est donné le titre de rois (*shah*), ce qui justifie l'appellation de « roi des rois » attribuée au prince de Perse. A ceux-ci, il faut ajouter les grands margraves qui règnent sur chacune des quatre toparchies et portent aussi le titre de shah, ainsi que les gouverneurs (souvent les fils du roi des rois) mis à la tête des provinces pour s'initier à leur futur métier de gouvernant. Sept familles privilégiées forment la seconde

classe : les puissants chefs de clan « parthes » (dont le premier est à la tête de la dynastie régnante sassanide) qui se transmettent héréditairement certaines grandes charges militaires ou civiles de l'État, et dont les menées mettent parfois en péril la dynastie elle-même. Ils sont entourés de toute une foule de petite noblesse fière de son extraction pure, les conquérants aryens libres qui participent à l'administration des provinces. Grands officiers de la bureaucratie impériale et princes feudataires, absolutisme bureaucratique et système féodal ; c'est la confusion et l'antagonisme entre ces deux modes de gouverner qui caractérise la politique de l'empire sassanide. Seul un monarque fort comme Shapur II pourra mettre un frein aux intrigues des uns et des autres.

C'est en s'appuyant sur la religion et en s'alliant au clergé zoroastrien que s'était établie la dynastie, et cette collusion perdue pendant toute la période. Dès Ardashir et sur son ordre, les prêtres s'attachent à recueillir les traditions éparses de l'*Avesta*, pour en faire une rédaction officielle et normative. Shapur I y ajoute un certain nombre de textes sur la médecine, l'astronomie et la philosophie, provenant d'ailleurs, notamment de l'Inde, et représentant une sorte d'encyclopédie de toutes les sciences ; et c'est Shapur II qui met fin aux controverses religieuses en convoquant une sorte de concile qui décida du texte fixé de l'*Avesta* : vingt-et-un livres saints, dont la rédaction définitive fut scellée et prouvée par l'ordalie du feu, à laquelle se soumit le grand Mobadh.

Nous ne traiterons pas ici de la doctrine complexe de l'*Avesta* dont, curieusement, Aphraate ne fait aucune critique directe. Il ne mentionne même pas son nom, alors qu'il signale Marcion, Mani et Valentin. Sans doute aurait-ce été trop dangereux : une opposition nettement exprimée à la doctrine officielle aurait été considérée comme un signe de rébellion contre le pouvoir, et l'Église

du Sage aurait été châtiée<sup>13</sup>. En outre, l'attrait du zoroastrisme ne semble pas être le problème fondamental de l'Église d'Aphraate, dont les racines sont plus juives qu'iraniennes.

Du point de vue du Sage, le manichéisme est plus dangereux, parce qu'il peut s'insinuer de façon plus subtile et pervertir l'expression de la foi chrétienne. Issu d'une famille iranienne noble, Mani aurait été élevé parmi les baptistes de Mésopotamie ; il aurait ensuite étudié les mouvements religieux du temps : zoroastrisme, christianisme gnostique et notamment marcionisme, avant de composer un système religieux génial, intégrant historiquement et achevant les autres religions<sup>14</sup>. Il eut la bonne fortune (ou l'habileté) de se lier au pouvoir : selon la tradition, le sermon inaugural du prophète Mani aurait eu lieu le jour du couronnement du roi Shapur I, le premier nisan 242, alors que le soleil était dans le signe du bélier<sup>15</sup>. Accueillie avec bienveillance par le roi des rois, sa prédication eut un grand succès que n'entama guère la persécution des monarques qui suivirent. Et la

13. Aphraate se contente de noter, à l'occasion, que le culte du soleil, du feu, de la lune et de l'eau (dont le rôle est prépondérant dans la religion mazdéenne) n'a aucune raison d'être. Ces astres ou ces éléments ne sont que des serviteurs ; Dieu leur a attribué une fonction qu'ils accomplissent sans initiative, parcourant leur trajectoire fixe, brûlant ou charriant choses pures et immondices, cf. *Exp.* 23, 61 (II/125-128).

14. « La sagesse et les faits ont été apportés d'époque en époque aux hommes par les prophètes de Dieu. Ainsi, à une certaine époque, ils ont été apportés à l'Inde par le prophète Bouddha, à une autre à la Perse par Zoroastre, à une autre encore à l'Occident par Jésus. Ensuite cette révélation a été envoyée, et cette prophétie est venue à cette dernière époque par moi, Mani, le prophète du Dieu de la vérité, dans le pays de la Babylonie (...), pour faire résonner un cri par tout le monde », cf. A. CHRISTENSEN (5), p. 183.

15. Le bélier est le symbole de la dynastie sassanide, cf. *Exp.* 5, 6 n. 14 (1/196).

distinction qu'il fait entre « élus » et simples auditeurs n'est peut-être pas absolument étrangère à celle que nous trouvons chez Aphraate entre membres de l'Ordre et chrétiens ordinaires<sup>16</sup>...

C'est en tous cas dans ce milieu très composite que prend place et s'élabore l'expression syriaque de la foi chrétienne : au sein d'un régime théocratique puissant et violent, dans un environnement de guerre eschatologique contre la Rome devenue chrétienne, alors que se structurent et se fixent les traditions des différents groupes religieux. Il faut ajouter ici l'intense activité des académies juives, d'où sortira la rédaction du *Talmud* babylonien, achevé vers 500. Face à tout cela, la littérature chrétienne fait figure de parent pauvre. Il faudra attendre Aphraate puis Éphrem pour rencontrer les riches personnalités capables de répondre de leur foi en un milieu aussi fertile en production théologique et littéraire.

## 2. L'ÉGLISE D'APHRAATE, DES ORIGINES AUX « EXPOSÉS »

### a. Origine et situation

Les origines de l'évangélisation de la Perse sont fort obscures et les documents, tardifs, sont en grande partie légendaires<sup>17</sup>. Ils reflètent les difficultés d'organisation de l'Église en expansion : rivalités nationales ou linguistiques, conflits d'influence, problèmes de juridiction et de hiérarchie entre villes épiscopales voisines. La prépondérance d'un siège est légitimée par son rattachement,

16. Les « élus » manichéens en effet menaient une vie plus ascétique que les autres, ne prenant ni viande, ni vin, ne possédant rien que la nourriture d'un jour et les vêtements pour un an, cf. A. CHRISTENSEN (5), p. 193-194. On pourrait en rapprocher les conseils qu'Aphraate donne aux membres de l'Ordre.

17. Cf. J. LABOURT (11), p. 1-42 ; F.-M. FIEY (8).

plus ou moins bien établi, aux apôtres ou aux disciples. Au début du IV<sup>e</sup> siècle, la lutte de Pâpâ pour affirmer la primauté du siège de Séleucie-Ctésiphon ainsi que son hégémonie sur toutes les Églises persanes se heurte à une forte opposition ; ce n'est que plus tard que cette centralisation sera acquise, en opposition politique et doctrinale au puissant siège d'Antioche fondé par Pierre lui-même.

Mais les villes royales seront alors pourvues de toute une littérature racontant leur origine apostolique : il s'agit d'abord de chroniques fournissant la liste des évêques de Séleucie, selon une succession ininterrompue remontant à l'apôtre Thomas, le grand évangéliste de l'Orient. La plus ancienne liste est celle d'Élie de Damas (vers 890) : Addaï, Mari, Abrès, Abraham, Jacob, Ahadabuhî, Tomarsa, Pâpâ — qui fut ensuite reprise, avec quelques variantes, dans le *Livre de la Tour* et par Salomon de Boçra ainsi que Barhebræus<sup>18</sup>. Les critiques se sont montrés très méfiants quant à la valeur historique de ces listes épiscopales, et ils ont sans doute raison<sup>19</sup>. Mais est-ce là leur intérêt primordial ? Il semble bien que, par delà la stricte exactitude concernant le nombre et le nom des patriarches par exemple, ces listes témoignent de la représentation que l'on se faisait de l'Église de Séleucie vers les IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, ainsi que des tensions qui pouvaient la secouer. En effet, si l'on regarde les listes de plus près, elles révèlent deux catégories d'évêques : les disciples directs des apôtres (Addaï, Mari, Aggaï, évangélistes d'Édesse et des régions avoisinantes jusqu'à la vallée du Tigre) et les « parents de Jésus » (Abrès, Abraham et Jacob). Selon Barhebræus, c'est Mari lui-même qui aurait ordonné à ses disciples d'aller lui chercher un successeur à Jérusalem. Celui-ci, Abrès, serait un descendant de Joseph, le père de Jacques, le juste et le nazir, l'évêque

18. Cf. J. LABOURT (11), p. 10-12.

19. Pour la valeur relative de chacune des traditions, cf. J.-M. FIEY (8), p. 32 s.

de Jérusalem<sup>20</sup>, et il aurait été choisi par Syméon, neveu de Jacques et son héritier au siège de la ville sainte. Abraham et Jacques, les deux successeurs d'Abrès, auraient aussi été envoyés de Jérusalem et seraient des « parents de Joseph le charpentier<sup>21</sup> ».

En choisissant ainsi ses évêques, ou au moins en décrivant ainsi leur choix, l'Église de Perse se reconnaît en lien étroit avec les milieux judéo-chrétiens de Palestine attachés au Temple, aux traditions et surtout au messianisme royal davidique. Or les « frères » ou les « parents » de Jésus, les « fils de Joseph » selon la chair avaient joué un rôle de premier plan aux origines chrétiennes<sup>22</sup>. L'ex-

20. Pour les traditions sur Jacques le Juste, cf. les *Mémoires* d'HÉGÉSIPPE, rapportés par EUSÈBE DE CÉSARÉE, *H.E.*, 2, 23, 4-9 (SC 31, p. 86-87). Ce Jacques, nazir et prêtre, passait son temps au temple à intercéder pour le peuple.

21. Pour les textes des doxographes, cf. ASSEMANI (1), *BO*, II, p. 388, 390, 392 et 395. La citation de *Jér.* 23, 15 en *Exp.* 14, 26 (I/640) appliquée au pasteur indigne est sans doute encore un témoin de cette prétention des évêques de la capitale à être des descendants de Joseph « Des prophètes de Jérusalem est sortie l'impiété sur toute la terre ».

22. Ils apparaissent à plusieurs reprises dans l'Évangile, qui donne leurs noms : Jacques, José, Simon et Jude. Jacques préside le premier concile de Jérusalem. Quelque peu persécutés par Domitien, ils furent ensuite relâchés ; faute de trône royal, ceux que l'on a appelés les « desposynes » en raison de leur lien familial avec Jésus dirigèrent les Églises, à la fois comme martyrs et comme parents du Seigneur et, la paix rétablie, ils restèrent en vie jusqu'à Trajan, cf. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *H.E.*, 3, 19-20, 1-6 (SC 31, p. 122-124). Originaires des villages de Nazareth et de Kôkaba (sans doute en Basanitide), leur zone d'influence semble être surtout la Transjordanie et la Syrie : Pella, Damas (Paul, encore persécuteur, se rend aux synagogues de Damas, déjà évangélisées vers 37-38, Antioche a dû l'être vers 43), jusqu'à Bérée, cf. ÉPIPHANE, *Haer.* 29, 7, (PG 41, col. 401) ; EUSÈBE DE CÉSARÉE, *H.E.*, 1, 7, 14 (*id.* p. 28-29). Et, pour l'élection de Syméon, fils de Clopas, le frère de Joseph, comme deuxième évêque de Jérusalem, leur autorité s'exerce de pair avec celle des apôtres, et c'est leur champion qui l'emporte, cf. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *H.E.*, 3, 11 (*id.* p. 118). Déjà dans le Nouveau Testament, ils étaient appelés les colonnes, *Gal.* 1, 18-19 ; 2, 9. L'Église de Jérusalem est l'Église de Jacques, le frère du Seigneur, *Gal.* 1, 19, cf. *Act.* 12, 17 ; 21, 18.



tension occidentale de l'Église semble leur faire perdre cette prééminence dès le début du second siècle, mais il est très intéressant de noter que l'Église de Perse prend le relais et recueille leur héritage<sup>23</sup>. C'est d'eux qu'elle a reçu la Bonne Nouvelle, de synagogue en synagogue<sup>24</sup>. Compilateurs de généalogies<sup>25</sup>, de tradition scribale, attachés au temple et aux observances, les fils des « desposynes » ont transmis l'idéal de sainteté et de justice ascétique qui était celui de la famille de Joseph et de Jacques le Juste<sup>26</sup>. On comprend qu'une telle Église se sente mal à l'aise sous la domination d'Antioche où l'on parle grec, et où les questions théologiques relèvent d'une problématique théologique grecque. L'autonomie du

23. Selon la *Légende d'Abgar*, elle prétend d'ailleurs avoir été évangélisée en premier, dès après l'Ascension. Au moment de la rédaction des *Actes des Apôtres*, vers 80, on considère que les « juifs pieux » de ces régions ont déjà été virtuellement atteints par la Bonne Nouvelle, puisqu'ils étaient à Jérusalem le jour de la Pentecôte. Toutefois le passage sur les peuples dans les *Actes* doit provenir d'une vieille liste astronomique, où les peuples sont disposés selon les signes du zodiaque, cf. J.-M. FIEY (8), p. 34-35. Pour certains, l'évangélisation serait plus ancienne encore, puisqu'elle aurait été inaugurée par les mages à leur retour...

24. La circulation des juifs entre la Palestine et les communautés orientales (Mésopotamie, Babylonic) est assez fréquente. La tradition juive rapporte même l'histoire de Hanania, le neveu de R. Joshua, qui avait été séduit par les *minim* (sans doute juifs devenus chrétiens) de Capharnaüm : son oncle l'envoya en Babylonic, cf. *Strack-B*, I, p. 159-160. Dans la légende d'Abgar, l'apôtre Thaddée, envoyé par la communauté de Jérusalem, loge à Édesse chez Tobie fils de Tobie, cf. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *H.E.*, I, 13, 11 (*SC* 31, p. 43).

25. Selon EUSÈBE DE CÉSARÉE, *H.E.*, I, 7, 14 (*SC* 31, p. 28).

26. Ou de ceux qui se réclamaient d'eux, les différentes espèces d'ébionites ou même de baptistes, cf. le fragment de l'*Év. des Nazaréens*, recueilli par JÉRÔME, *Adv. Pelag.* 3, 2, où la mère et les frères de Jésus réclament d'être baptisés par Jean, *Hennecke* I, p. 95. ÉPIPHANE, *Haer.* 29, 1, signale en outre qu'aux origines, les nazaréens furent appelés jesséens, peut-être descendants de Jessé et de David, à prétention royale. Le mot de nazaréens serait alors l'équivalent de davidide.

Catholicos<sup>27</sup> de Séleucie va être assurée par une *Lettre des Pères occidentaux*, c'est-à-dire des évêques syriens dépendant d'Antioche, et datée du second siècle<sup>28</sup> : sorte de *firman* qui permet à l'évêque de Séleucie d'être consacré chez lui et non plus à Antioche en raison de la difficulté des temps<sup>29</sup>.

Les listes épiscopales de Séleucie-Ctésiphon et les légendes relatives à l'introduction du christianisme en Perse nous ont conduit à mettre en évidence la dépendance judéo-palestinienne de cette Église. Mais cette dépendance a été contrebalancée par les importantes déportations<sup>30</sup> de populations des provinces romaines ciseuphratiques, organisées par Shapur I et ses successeurs. Or, beaucoup de ces prisonniers étaient chrétiens : ils fondèrent de nouvelles communautés, moins dépendantes de l'influence juive<sup>31</sup>. A ces Églises plus pauliniennes ainsi qu'aux communautés de tradition judéo-palestinienne s'aggrégèrent peu à peu un certain nombre de persans<sup>32</sup>, convertis à la foi chrétienne par le biais des unes ou des autres. C'est dans ce contexte bigarré et inquiet que se situent les *Exposés* du Sage Persan.

27. Pour l'histoire de ce titre, cf. J.-M. FIEY (8), p. 66 s.

28. En fait, elle est sans doute du début du V<sup>e</sup> siècle.

29. ASSEMANI (1). *BO*, III, p. 51 s. : J.-M. FIEY (8), p. 69-70. Cette décision fut prise, dit-on, à la suite de l'incident arrivé à Ahabuhi, venu se faire ordonner à Antioche.

30. Après une campagne victorieuse, les rois sassanides avaient coutume de dépeupler des régions entières (la Coelésyrie, par exemple) pour en employer la population aux grands travaux qu'ils entreprenaient en Babylonic, en Médie et en Susiane.

31. Peut-être même avec leurs évêques aux noms grecs, cf. J. LABOURT (11), p. 19-20 (histoire de Beït Slok) : le patriarche d'Antioche lui-même aurait été déporté, et Pâpâ lui aurait permis de garder son titre par rapport aux prisonniers de son fief. Mais le récit est légendaire.

32. Les *Actes de Martyrs* fournissent des noms araméens, grecs, romains, mais aussi persans et arabes, cf. J.-M. FIEY (8), p. 56 et 59 ; Th. NOELDEKE (13), p. 56, 67.

A l'époque où écrit Aphraate, cette communauté subit en outre la persécution<sup>33</sup>. Celle-ci fut certainement le contrecoup de l'édit de Milan (313) et des difficultés politiques entre l'empire romain et le royaume de Perse, d'autant que Constantin avait eu la malencontreuse idée d'écrire à Shapur une lettre en faveur des chrétiens persans<sup>34</sup>. La persécution, fomentée par les mages,

33. Celle-ci n'est pas réservée aux seuls chrétiens. Les manichéens la subissent aussi, ainsi que tous ceux qui ne suivent pas la religion officielle, à l'exception des juifs, cf. J. NEUSNER (16), p. 77-102. En effet, ceux-ci sont bien en cour, et la reine mère Éphra Hormizd (« la belle aux beaux seins » selon l'interprétation ancienne sur *T.B. Taanit* 24b et *T.B. Nidda* 20a) est très intéressée par le judaïsme (les textes chrétiens vont jusqu'à la dire juive); elle offre de l'argent à Rava, qui l'accepte; elle fait examiner avec émerveillement des échantillons de sang aux rabbins, cf. *T.B. Baba Bathra* 8 a-b, 10-11 a; *Zebahim* 116b; *Nidda* 20b. La communauté juive ne serait pas loin de considérer Shapur II comme un nouveau Cyrus. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle, le roi des rois Yazgerd épouse Suzanne, la fille de l'exilarque, cf. J. NEUSNER (16), p. 92-97; *id.* (15), p. 73-124. Pour Aphraate, par contre, la situation en Perse s'apparente à celle de Samarie au temps d'Élie, sous Achab et Jézabel (seule reine corégnante dans la tradition juive, cf. *Ginzberg* (160), IV, p. 189) types de Shapur II et d'Éphra Hormizd — et l'algarade contre Jézabel, *Exp.* 3, 4-6 (I/105-108), ainsi que l'allusion scripturaire « ce sont des femmes qui ont le pouvoir », *Exp.* 14, 26 (I/640), ne doivent pas être purement rhétoriques : Jézabel est associée aux fils d'Israël (Israël) verseurs de sang innocent, dont le jeûne qui est une perversion de la Loi est opposé au jeûne pur des Ninivites, chers au cœur d'Aphraate; le sang du juste Nabot retombera sur les méchants. En *Exp.* 3, 4 (II/105) et 14, 26 (I/641), il doit y avoir une allusion au massacre de tous les prêtres par Jézabel (*I Rois* 19, 10.14 et *Rom.* 11,3).

34. SOZOMÈNE (235), 2, 15, p. 288-291 commet un anachronisme en signalant cette lettre pendant la persécution (alors que Constantin était déjà mort depuis au moins trois ans). Cette lettre est à identifier avec celle que signale EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Vita Constant.* 4, 8-9, où l'empereur romain félicitait Shapur de sa bienveillance envers les chrétiens et se réjouissait de l'accroissement des Églises persanes, cf. J. LABOURT (11), p. 43-44. Une telle lettre, considérée comme ingérence dans ses affaires intérieures, ne pouvait qu'indisposer l'« Arracheur d'épaules » et lui faire considérer les chrétiens comme des traîtres en puissance.

commença après la mort de Constantin, vers 340, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, à la suite des décrets de Shapur exigeant des chrétiens une double capitation destinée à couvrir les frais de guerre. A la suite de leur refus, d'autres décrets suivirent, où le roi ordonnait que les églises soient désaffectées et même détruites en cas de résistance<sup>35</sup>. Syméon Bar Sabbaé, patriarche de la ville impériale, fut mis à mort peu après, ainsi que ses deux successeurs Shadost et Barbashemin. Si l'on en croit les *Actes de Martyrs*, l'Adiabène et les régions limitrophes, fortement christianisées, furent la scène des persécutions les plus cruelles. Elles durèrent pendant 40 années et furent très sanglantes. Le clergé et les gens d'Église, ainsi qu'en témoigne Aphraate, furent la principale cible de la vindicte des fonctionnaires et du clergé mazdéen<sup>36</sup>. D'après Sozomène, il y eut au moins seize mille morts parmi les nobles. Il est impossible de compter le nombre de martyrs d'origine obscure<sup>37</sup>. Aphraate fut peut-être l'un d'eux<sup>38</sup>.

#### b. La situation révélée par les Exposés

Les *Exposés* sont le reflet discret et pathétique de cette situation. De la conjoncture politique d'abord, et de son évolution pendant les quelque dix années sur lesquelles

35. Cette destruction systématique accompagnée d'arrestations multiples est signalée par Aphraate, qui la met en parallèle avec la persécution de Dioclétien en Occident, cf. *Exp.* 21, 23 (I/989) et 23, 55 (II/112). Elle fut en effet extrêmement violente et passionnelle, allant même jusqu'à inquiéter Shapur, Ouasthazadès, son vieil eunuque préféré, se trouvant parmi les victimes de l'hécatombe, cf. SOZOMÈNE (235), 2, 6-13, p. 270-273; depuis Vahram II au moins, la foi chrétienne est répandue jusqu'à la cour.

36. SOZOMÈNE (235), 2, 12, 4, p. 280-281; R. DUVAL (6), p. 119-135; J. LABOURT (11), p. 56-82.

37. SOZOMÈNE (235), 2, 14, 5, p. 286-289.

38. Il ne nous reste en effet aucune trace de lui après les *Exposés*.

s'échelonne leur rédaction. Aphraate écrit des lettres de circonstance en réponse à un « ami » et à une communauté de « frères » qui lui soumettent des questions et des angoisses bien précises. Or il se dégage des *Exposés* une impression d'intemporalité, matérialisée par l'absence totale de noms de lieux ou de personnes ; aucune critique claire des dirigeants en place ni surtout de la religion officielle ou de ses représentants : la situation est suffisamment connue de ses lecteurs (nous ne sommes pas dans le même cas...).

Les *Exposés* sont écrits sous un régime autoritaire où il faut éviter de tomber sous le coup de la loi. Il faut aussi éviter de divulguer quoi que ce soit de l'identité des frères, pour le cas où les lettres seraient interceptées par des dénonciateurs. Aphraate craint l'efficacité de la police secrète et ne donne même pas le nom de l'évêque de Séleucie-Ctésiphon, que ses correspondants étaient capables de reconnaître<sup>39</sup>. Le Sage n'écrit qu'« à mots couverts<sup>40</sup> » pour ceux qui sont initiés à la science des mystères, c'est-à-dire qui comprennent l'allusion scripturaire, qui connaissent la Bible et sa tradition d'interprétation. Son texte est impénétrable à un païen, et ne peut être utilisé par un étranger à la foi<sup>41</sup>.

39. Il n'est même pas dit que ce dernier soit évêque, si bien que certains ont cherché à l'identifier à un quelconque satrape. Aphraate en effet porte contre lui une accusation redoutable, celle d'être entré en contact avec « d'autres rois », cf. *Exp.* 14, 8 (I/588). Or c'est l'accusation principale portée contre Syméon Bar Sabbaé lors de son procès, cf. SOZOMÈNE (235), 2, 9, 1, p. 266-267 ; M. КМОСКО (10), col. 806-811. Quand il critique les conseillers de ce pontife, qui font condamner leurs frères, il parle de « juges », cf. *Exp.* 14, 8 (I/588), ce qui ne semble pas être leur désignation courante. On pourrait ainsi multiplier les exemples de langage codé.

40. *Exp.* 5, 2 (I/185).

41. Il devait par contre être clair pour la communauté que le bélier de l'*Exp.* 5 était Shapur, Nabuchodonosor *redivivus*, cf. *Exp.* 5, 6 (I/196). La *Chronique de Séert* (177), § 27, le dit explicitement, PO 4,

Régime totalitaire, guerre et persécution : la communauté chrétienne ne réagit pas toujours selon la droiture de la foi. Et bien des chrétiens évitent de saluer leurs frères pour ne pas se compromettre avec eux<sup>42</sup>. La flagornerie envers les autorités s'allie à la cupidité : on cherche à profiter de la situation sans égard pour les faibles. L'état sacerdotal lui-même, à Séleucie-Ctésiphon, est devenu synonyme de promotion sociale<sup>43</sup>.

L'affirmation est étrange, en contexte de persécution latente ; mais elle se comprend très bien si l'on accepte l'assertion de la *Chronique de Séert* selon laquelle Syméon Bar Sabbaé fut un temps « l'ami » de Shapur II<sup>44</sup>. A l'instar du *resh galutha*, l'« exilarque » des juifs, il est devenu une sorte de prince de cour. Sa prétention à l'hégémonie sur tous les sièges persans ne va pas sans servir le roi des rois qui contrôle ainsi l'Église de Perse et la confine à l'intérieur des frontières. Les chrétiens qui tentent d'échapper à cette mainmise de l'État sont livrés aux autorités par leurs propres pasteurs qui devraient leur donner l'exemple de la liberté évangélique<sup>45</sup>. Plaire au despote pour se maintenir en place devient la règle qui régit le Catholicos de Séleucie, et il lui faut empêcher toute tentative d'insubordination parmi ses ouailles<sup>46</sup>. En effet, s'il jouit de nombreux honneurs et avantages ma-

p. 298. Il est le fou opposé à « l'homme sage », Constantin, cf. *Exp.* 5, 13 n. 26 (I/209). L'*Exp.* 5 est une lecture théologico-politique, prophétique, de la guerre qui va éclater peu après entre Rome et la Perse.

42. *Exp.* 14, 43 (I/704-705).

43. *Exp.* 14, 25-26 (I/633-638).

44. *Chronique de Séert* (177), § 27, PO 4, p. 297.

45. *Exp.* 14, 44 (I/705-708) : les intendants sont devenus gardiens de prison et tortionnaires.

46. *Exp.* 14, 25-26 (I/633-641). Ils pactisent avec les scélérats, par convoitise, cf. *Exp.* 14, 40-41 (I/692), et négligent le service du Saint comme Nadab et Abihu, les profiteurs ; la menace pèse sur eux, cf. *Exp.* 14, 18 (I/616).

tériels, il est fort exposé aux jalousies, aux intrigues des puissants et aux revirements du prince. C'est sans doute ce qui est arrivé à Syméon, victime de ses propres intrigues à l'étranger, après la fameuse *Lettre synodale* (*Exp.* 14) et le refus de payer l'impôt surérogatoire. De caractère cryptique, les *Exposés* sont l'intervention évangélique au cœur d'une Église qui risque de se laisser annexer par les puissants de ce monde<sup>47</sup>. Aphraate ne cède pas à l'utopie politique, pas même à celle qui verrait en la Rome devenue chrétienne l'avènement du royaume messianique<sup>48</sup>.

Au sein du judaïsme, une réaction analogue se fait jour : face à l'exilarque héritier de la maison de David, « fils de David » et « roi des juifs »<sup>49</sup>, certains cercles rabbiniques se considèrent comme les seuls dépositaires du trésor de la révélation mosaïque, sous sa double forme orale et écrite. Vers 275, Geniva, l'un des disciples de Rav<sup>50</sup>, voulut affirmer que l'autorité spirituelle des rabbins l'emportait sur l'autorité politique de l'exilarque. Ce dernier le livra aux autorités sassanides qui l'exécutèrent promptement, une tentative de subversion par rapport à l'exilarque — devenu le représentant du gouvernement

47. De ce point de vue, la situation est analogue en Occident, où l'Église est de plus en plus contrôlée par l'Empereur.

48. Cf. *Exp.* 5, 24 (I/233).

49. Cf. la *baraïtha* (tradition de l'époque de la *Mishna*) rapportée dans *T.B. Horayot* 11 b (haut de la page), commentaire de *Gen.* 49, 10 : « Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda », c'est l'exilarque en Babylonie qui dirige Israël à la fêrle ; « ni le bâton de commandement d'entre ses pieds », ce sont les descendants de Hillel qui enseignent la Tora à Israël en public », Voir J. NEUSNER (15), II, p. 92-125 ; III, p. 81-94. R. MURRAY (12), p. 282-284. Le *Seder 'Olam zutta* est consacré à la chronologie des exilarques, successeurs de David.

50. Première génération des grands rabbins de Babylonie (*Amoraim*), disciple de Rabbi Juda le Prince (palestinien).

face à sa communauté — étant considérée comme une rébellion contre l'État lui-même. Pourtant les tensions entre l'exilarque et les rabbins se firent vives à propos de la capitation, qui leur était aussi imposée, et l'académie de Pumbeditha, fondée à la fin du III<sup>e</sup> siècle par R. Juda b. Ézéchiél, tenta de rester le plus longtemps possible indépendante du trésor de l'exilarque. Ce n'est que vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle — à l'époque où écrit Aphraate — qu'elle fut soumise à la supervision directe du *resh galutha*, quand Rava<sup>51</sup> la transporta à Mahoza, c'est-à-dire dans la capitale royale.

Les analogies avec la situation chrétienne sont frappantes, ainsi que les prétentions ou les revendications. Le *catholicos* de Séleucie et l'exilarque s'affirment tous deux descendants de David : ayant gardé des liens avec la Palestine, ils sont jaloux de leur autonomie et affirment même leur prépondérance. Ils se trouvent tous deux dans la capitale, comme fonctionnaires impériaux, sous la surveillance directe du roi des rois, et ils ne se maintiennent en place qu'à la condition de rester ses obséquieux commis, quitte à persécuter leur communauté qui réagit au nom de sa foi. Tant qu'ils sont sous la coupe du monarque, leur puissance sert les intérêts de la couronne, mais s'ils viennent à faiblir et à prendre souci des plaintes de leurs fidèles, ils sont considérés comme traîtres et deviennent les premières victimes de la répression policière.

Aphraate prend résolument le contre-pied de cette situation où les chefs du peuple (juif) et ceux des peuples essaient d'imposer leur pouvoir au non d'un rattachement physique à la descendance davidique et à sa tradition

51. *Amora* babylonien de la quatrième génération, l'un des plus grands maîtres du *Talmud*, contemporain d'Aphraate.

royale<sup>52</sup>. Alors qu'il aime les généalogies et les comptes de générations, selon la tradition chrétienne qu'il a reçue, il ne met pas en valeur le messianisme davidique de Jésus. Le titre de « fils de David » n'apparaît qu'une seule fois dans les *Exposés*, à l'occasion d'une liste de parallèles avec Ézéchiass<sup>53</sup> : Jésus en effet, n'est pas un messie politique banal, et jamais Aphraate ne l'appelle « roi des juifs » (mais il le dit une fois « roi de tous les peuples<sup>54</sup> »). Il se démarque ainsi de ceux pour lesquels l'appartenance historique à une nation et l'attachement à des pratiques conjoncturelles, particularistes et matérielles, constituent l'essentiel de l'attitude religieuse : sans doute les judéo-chrétiens anti-pauliniens qui considèrent Jésus fils de David comme le Messie, mais gardent comme essentielles au salut toutes les observances juives, consti-

52. Quand Aphraate critique l'évêque de Séleucie, il lui donne le titre de « roi », cf. *Exp.* 14, 8 (I/588-589) et lui reproche d'être allé se faire nommer ailleurs que chez lui. Son arrogance est opposée à la douceur du grand Pasteur humilié, le Pauvre, *Exp.* 9, 6 (I/420). Cette attitude se retournera contre le *catholicos* : celui qui veut se faire roi, le roi le tue, *Exp.* 9, 6-7 (I/420 s.). Cette titulature et cette menace se comprennent très bien si l'évêque de Séleucie se considère comme l'héritier de la famille de Jésus et du trône de Jacques. C'est d'ailleurs seulement en ce cas qu'il peut être passible de la réprobation de *Jér.* 23, 15, *Exp.* 14, 26 (I/640) : « Des prophètes de Jérusalem est sortie l'impie sur toute la terre ». Pour les Ps. CLEM. *Rec.*, I, 44, Jacques aurait été nommé par Jésus lui-même au siège de Jérusalem, et son trône est le trône de David pour toujours, c'est-à-dire que l'évêque de Jérusalem descendant de David récupère la fonction royale, cf. A. MEYER et W. BAUER, « Jesu Verwandtschaft », dans : *Hennecke*, p. 312-321.

53. Cf. *Exp.* 21, 16 (I/969). L'affirmation que Jésus est le descendant de David ou de la souche de Jessé apparaît toutefois dans les généalogies, *Exp.* 4, 6 (I/149) et 23, 16 et 20 (II/48 et 64). Ces généalogies, ainsi que tout ce qui avait trait à l'ascendance davidique de Jésus, devaient être absentes du *Diatesseron* de Tatien, cf. T. BAARDA (65), I, p. 20, peut-être pour les mêmes raisons que l'occultation du titre « fils de David » chez Aphraate.

54. Cf. *Exp.* 21, 16 (I/969).

tuant ainsi une secte de purs, sûrs d'eux-mêmes, excommuniant les autres.

Ce sont ces derniers qui jettent le trouble dans les esprits des plus faibles de la communauté d'Aphraate. Serait-ce des nazaréens, alliés aux « parents de Jésus » dont nous parlions plus haut ? Il est étrange en effet que le nom de Nazareth ou le terme de nazaréen soit absolument absent des *Exposés*. Rien de certain ne peut être induit de cette absence, qui ne doit pourtant pas être accidentelle<sup>55</sup>. Elle est en effet à rapprocher du silence des sources chrétiennes sur le rôle joué par les communautés juives dans la christianisation du pays. « Ce silence est trop général pour ne pas être voulu », écrit à juste titre le P. Fiey<sup>56</sup>. En effet, si nous examinons les écrits d'Aphraate, le principal danger qui menace la communauté — outre les guerres et les persécutions — c'est de retomber dans les pratiques juives (circoncision, sabbat, règles de pureté, désir de reconstruire le temple, etc.) ; si tel est le danger, c'est qu'Aphraate s'adresse à des gens pour lesquels les prescriptions légales sont encore en vigueur ; pour lesquels il est évident que l'Ancien Testament est loi et parole de Dieu, et que l'histoire providentielle d'Israël est paradigmatique<sup>57</sup>.

55. Le mot en effet est fréquent dans ÉPHREM (192), et il est rattaché à un messianisme royal : *Diat.* 3, 9 (SC 121 p. 86) ; 4, 19 (*id.*, p. 104-105) ; 11, 24-26 (*id.*, p. 210-211) ; 15, 2 (*id.*, p. 279) ; 18, 10 (*id.*, p. 321). 56. J.-M. FIEY (8), p. 48.

57. Ses « preuves » à partir de l'Écriture n'ont de valeur que pour ceux qui sont habitués au *midrash* et admettent les règles et les traditions d'interprétation haggadiques. Et le Sage va jusqu'à citer en hébreu les noms selon lesquels Dieu s'est révélé, cf. *Exp.* 17, 5 (I/792). Il présente le Messie comme grand Prophète, *Exp.* 2, 6 n. 23 (I/60) ; 14, 33 (I/657), ce qui manifeste bien l'origine judéo-chrétienne de la communauté à laquelle il s'adresse, mais il se refuse à donner une quelconque prescription de *halakha* (règle de conduite) — ce qui ne veut pas dire, comme certains ont voulu l'affirmer, qu'il ne connaissait pas les règles juives de *halakha*, mais bien qu'il ne voulait pas se soumettre à leur joug : l'Esprit saint étant répanu sur tous, il n'y a plus à imposer de réglementations pédagogiques, mais à inviter les croyants au discernement.

Les nazaréens sont par ailleurs connus dans la région vers la même époque<sup>58</sup>. D'après Théodore bar Koni<sup>59</sup>, ces nazaréens sont des judéo-chrétiens, ce qui correspond à la description donnée par Jérôme dans la Lettre 122 à Augustin<sup>60</sup> : « Jusqu'aujourd'hui, dans toutes les synagogues de l'Orient, il y a chez les juifs une secte qu'on appelle les *minéens* qui est jusqu'ici condamnée par les pharisiens ; on les appelle vulgairement *nazaréens* ; ils croient au Christ fils de Dieu, né de la vierge Marie, et il disent que c'est lui qui, sous Ponce-Pilate, et a souffert et est ressuscité ; en lui nous aussi nous croyons ; mais tandis qu'ils veulent tout ensemble être juifs et chrétiens, ils ne sont ni juifs ni chrétiens... ». Rien de cette condamnation virulente chez le Sage qui recherche à « persuader » par la douceur, sûr que la vérité des Écritures est suffisamment forte pour se frayer un chemin jusqu'au cœur de l'homme droit. Aphraate ne fait pas non plus allusion à l'antipaulinisme des milieux judéo-chrétiens ; cette occultation doit, elle aussi, être volontaire ; le Sage préfère de beaucoup les présentations positives, et Paul est désigné comme le « bienheureux Apôtre »<sup>61</sup>. Par contre, il argumente vigoureusement contre la seconde loi<sup>62</sup>, remettant en valeur les dix Commandements<sup>63</sup> essentiels qui se résument dans le double commandement de l'amour. Tout ce discours est langue étrangère pour

58. Vahram II (276-293) avait épousé une chrétienne, Qandira la Romaine ; mais après dix ans de règne, il engagea une persécution dont son épouse fut la victime et pendant laquelle « les doctrines des nazaréens et des chrétiens furent détruites ».

59. Textes cités par J.-M. FIEY (8), p. 54 n. 44.

60. J. LABOURT, *Jérôme, Lettres*, VI, CUF, Paris 1958, p. 31-32.

61. Ses paroles sont considérées comme Écriture et mises en parallèle avec des textes vétéro-testamentaires, cf. *Exp.* 1, 5 n. 11 (1/13).

62. Cf. *Exp.* 15, 8 n. 36 (1/756).

63. Cf. *Exp.* 1, 11 n. 24 (1/24).

un païen qui n'a pas été formé à une sérieuse connaissance de la tradition écrite et orale.

Quels étaient donc les membres de la communauté à laquelle s'adresse Aphraate ? Les affirmations à ce propos se doivent d'être prudentes. Sauf la *Lettre synodale* (*Exp.* 14), le Sage écrit à un particulier appartenant à un groupe déterminé de chrétiens, les « fils du pacte » ou « membres de l'Ordre ». Ce qu'il décrit ou affirme peut n'avoir valeur que dans le cadre limité de cette communauté et ne doit pas être appliqué sans précautions à l'ensemble de l'Église perse<sup>64</sup>. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'ensemble de la communauté à laquelle il s'adresse est sûrement d'origine ou de tradition juive ; qu'elle est au moins sensible aux arguments des juifs. Elle a en outre une bonne formation biblique, incorporant des traditions qui semblent d'origine palestinienne. Si cette communauté comprend des païens convertis (sans doute le Sage lui-même), ceux-ci ont dû être pris dans le milieu des prosélytes formés à la connaissance de l'Ancien Testament et de sa tradition d'interprétation.

### 3. L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE DANS LES EXPOSÉS

#### a. Organisation de la communauté, les ministères

En ce qui concerne l'organisation et les structures hiérarchiques de son Église, Aphraate est très peu expli-

64. Dans la discussion sur le baptême, par exemple : est-il donné à tous, ou aux seuls membres de l'Ordre ? — on n'a pas suffisamment tenu compte du destinataire des *Exposés*.

cite. Peu soucieux des titres et des dénominations « qui ne font pas entrer dans la vie » et face à une organisation ecclésiastique nécessaire, mais trop calquée sur celle des grands de ce monde, le Sage rappelle sans se lasser que c'est l'Esprit d'humilité du Messie qui doit animer tous les membres du corps ecclésial<sup>65</sup>. Discernement, jugement lucide de la sentinelle<sup>66</sup> qui prévient, avertit, rappelle ; sollicitude du pasteur qui prend soin du troupeau jour et nuit ; diagnostic et secours du sage médecin : ces mots reviennent sans cesse sous la plume d'Aphraate ; ils sont caractéristiques de sa propre activité et de celle qu'il conseille à ses lecteurs. Or c'est là le vocabulaire spécifique de la fonction épiscopale dans le Nouveau Testament et les textes de l'Église primitive. Le Sage ne revendique jamais pour lui-même aucun titre, sinon celui de « disciple des saintes Écritures », mais il se présente avec l'autorité et la liberté de parole de celui qui se sait chargé d'une responsabilité communautaire. C'est au moins en ce sens qu'il peut être dit évêque ; et sans doute le fut-il, mieux qu'un autre qui eût décliné ses qualités.

Quelles étaient les fonctions hiérarchiques dans l'Église perse ? Il est impossible de traiter ici pour elle-même la difficile question des ministères et de leur évolution, spécialement en Mésopotamie, et nous nous contenterons de relever le vocabulaire utilisé par Aphraate. Le Sage ne mentionne qu'une seule fois les titres officiels des responsables ecclésiastiques, lors de la *Lettre synodale*

65. Les pouvoirs et les honneurs afférents aux charges ecclésiastiques sont en effet pour lui le danger primordial qui menace les chefs de communauté, tentés plus que d'autres d'oublier que leur fonction ne les rend pas de soi plus grands ou plus sages que les moindres de leurs frères.

66. Cf. *Exp.* 7, 26 (I/357) et 14, 16 (I/609).

(*Exp.* 14) où expéditeurs et destinataires sont les « évêques, presbytres, diacres avec les enfants de l'Église » universelle<sup>67</sup>. Dans la série des canons de Rabbula d'Édesse relatifs aux ministres ecclésiastiques (première moitié du V<sup>e</sup> siècle), les « membres de l'Ordre » sont adjoints aux trois catégories susnommées. Chez Aphraate, les « membres de l'Ordre » n'apparaissent pas dans l'adresse de la *Lettre synodale* mais ils sont cités à l'occasion, comme étant particulièrement l'objet de la cruelle vindicte des chefs indignes<sup>68</sup>. Le Sage nous signale que ces derniers — évêques, prêtres ou diacres — sont ordonnés, c'est-à-dire qu'ils ont reçu l'imposition des mains et qu'ils mesurent leur préséance à l'ancienneté<sup>69</sup> ; il les dit « rois », « docteurs<sup>70</sup> », « juges » qui enseignent abondamment<sup>71</sup> ce qu'ils ne pratiquent pas ; et il les désigne collectivement sous le nom générique de « pasteurs », qu'il préfère de beaucoup à la stricte terminologie

67. Cette terminologie où apparaissent trois groupes de ministres est attestée pour la première fois dans IGNACE D'ANT. *Polyc. adr.* ; *Id.*, *Phil. adr.* ; *Smyrn.* 8, 1 ; 12 (SC 10 bis, p. 140-141, 162-167, 170-171). Elle semble correspondre à la situation au II<sup>e</sup> siècle en Syrie et en Asie proconsulaire, cf. A. LEMAIRE, *Les ministères aux origines de l'Église (Lectio Divina 68)*, Paris 1971, p. 177-178. Le même vocabulaire ministériel se retrouve dans la *Didascalie*, où les presbytres toutefois semblent inférieurs aux diacres. Mais comme « presbytre » est le titre habituel des chefs de communautés judéo-chrétiennes (cf. A. LEMAIRE, *op. cit.*, p. 21-27), il est possible que l'auteur de la *Didascalie* ait réduit l'importance de cette fonction pour démarquer la hiérarchie chrétienne de l'original juif, *id.*, p. 184.

68. Cf. *Exp.* 14, 7 (I/588).

69. Ce qui est la signification du terme *qaššišā* = *presbyteros*, cf. *Exp.* 14, 25 (I/633).

70. *Malpânâ*, cf. *Exp.* 14, 26 (I/637).

71. On trouve sept emplois du verbe « enseigner » dans la diatribe de l'*Exp.* 14, 26 (I/637).

ministérielle<sup>72</sup> ou canonique. Mais il ne nous renseigne pas sur les attributions respectives des charges de l'évêque, du presbytre ou du diacre, les trois catégories de clercs signalées dans l'en-tête de la *Lettre synodale*. Par contre, il nous brosse un riche tableau des différents aspects de la catégorie de chef : une foule d'images et de types qui se mettent en conjonction ou en opposition par touches successives et attraction mutuelle. Le dessin ainsi constitué vaut à la fois pour l'évêque qui dirige la communauté, le père de famille qui éduque ses enfants et chaque homme qui tente de gouverner sa propre vie<sup>73</sup>, tous vivant l'unique corps dont le Christ est la tête.

Un rapide relevé du vocabulaire employé par Aphraate sera riche d'enseignements en ce sens. Presque tous les

72. Le Sage en effet n'écrit pas un manuel de droit ecclésiastique, mais il présente le regard évangélique critique sur chaque homme, quelle que soit sa fonction, sans se laisser enfermer dans les subtiles distinctions canoniques sur les prérogatives, les pouvoirs et les honneurs des différentes catégories hiérarchiques. Il ne répond pas à nos questions occidentales qui partent d'un état actuel de la situation de l'Église et voudraient en connaître les sources ainsi que l'évolution historique. Il n'a pas le sens des plans, des perspectives, des modes de pensée et d'interprétation qui sont devenus les nôtres. On pourrait le décrire comme « primitif oriental » (comme, en peinture, l'on parle de « primitifs »). Pour entrer dans son monde, le dépaysement est indispensable ; car chez lui, le rythme est plus important que la ligne mélodique ; les couleurs et les sons se juxtaposent et s'enrichissent mutuellement par accumulation librement cadencée, sans souci des calculs de niveaux de lecture ou de profondeur de champ.

73. Le modèle en est l'humble Abraham, le bon éducateur sans loi, cf. *Exp.* 2, 2 n. 3 (I/49), dont la maison était ouverte à tous, *Exp.* 20, 17 (I/924-925) parce qu'il se considérait lui-même comme poussière et cendre : sa foi lui a été comptée comme justice, c'est-à-dire comme capacité de recevoir une vraie descendance spirituelle sur laquelle la mort n'a pas pouvoir, et il est devenu le père de ceux qui sont nés aux eaux de la seconde (nouvelle) circoncision, *Exp.* 11, 12 (I/504). Les pasteurs de façon institutionnelle, mais aussi chaque croyant pour lui-même et ses frères, participent de sa paternité éducatrice en se soumettant à l'unique commandement.

dénominatifs sont tirés de l'Écriture, Ancien et Nouveau Testament. Ils ne correspondent pas à une appellation canonique, mais ils renvoient à des modèles scripturaires. Le mot « prêtre » (*kāhnā*)<sup>74</sup>, par exemple, n'est employé que dans des allusions à la Bible et ne semble pas représenter une catégorie hiérarchique chrétienne<sup>75</sup>. La typologie vétérotestamentaire est récupérée au profit de toute la communauté ; elle marque particulièrement la fonction des pasteurs quand ils offrent le sacrifice spirituel en tête de leur Église<sup>76</sup>. Dans l'*Exp.* 14, Aphraate donne deux listes d'appellations symboliques, mais celles-ci peuvent s'appliquer aussi bien aux chefs qu'aux simples

74. Au sens de *sacerdos*, et non au sens de « presbytre » ou d'« ancien » dont il est parlé plus haut.

75. Même lors de la « liturgie baptismale » où « les prêtres invoquent l'Esprit », *Exp.* 6, 14 (I/292). Le terme « prêtre » désigne ici la fonction sacerdotale de la communauté en prière, l'ordre charismatique selon lequel tous les chrétiens sont des oints : prêtres, rois et prophètes, cf. *Exp.* 23, 2 (II/9), des messies. En effet, le baptême des prêtres (les purifications qui rendent apte au culte), pressoir de la vigne d'Israël pour la purification de ses péchés, a été obstrué, *Exp.* 5, 22 (I/228).

76. Prêtres, les chrétiens (laïcs et pasteurs) peuvent être appelés prophètes ou anges qui annoncent la Loi, *Exp.* 22, 15 (I/1025), arbres verdoyants près des eaux de la connaissance des Écritures, *Exp.* 20, 14 (I/916), car tous peuvent enseigner et remettre les péchés, *Exp.* 22, 26 (I/1048-1049). S'ils sont infidèles, leur sort s'identifie à celui des prêtres et des prophètes impies d'autrefois : Nadab et Abihu, Hophni et Pinhas, les prophètes menteurs de Jérusalem, *Exp.* 14, 26 (I/640-641). Les pasteurs de la communauté sont encore appelés « docteurs » (en contexte négatif), *Exp.* 14, 27 (I/637), ce qui correspond à la situation de *rabbi* ou d'ancien dans le monde juif ; « œil du corps » ; « sentinelles », *Exp.* 7, 26 (I/357) et 14, 16 (I/609), ce qui correspond au grec *episkopos*, au *paqid* de la tradition rabbinique et au *mebaqqer* de Qumrân ; « constructeurs », *Exp.* 1, 6 (I/16) ; « sonneurs de trompe » et « prédicateurs de l'Église » : ce sont les « prêtres, scribes et sages » de l'*Exp.* 7, 18-19 (I/341 et 344-345) ; « médecins », *Exp.* 7, 2 (I/316) et 14, 16 (I/609), *Exp.* 7, *passim* ; « détenteurs des clés », *Exp.* 7, 11 (I/329) et 14, 16 (I/612) ; « maîtres de maison », *Exp.* 10, 9 (I/464) : aucune de ces désignations ne renvoie à une fonction hiérarchique précise.



fidèles : athlète, architecte, portier, marchand avisé, pilote et cocher, intendant, garçon d'honneur, guerrier, bâtisseur de tour<sup>77</sup>, enfants de l'Église, éducateurs de ses fils<sup>78</sup>. Pour le Sage en effet, tous les membres de la communauté sont fils, frères et amis, car c'est le Messie qui leur a donné ce titre, cette vocation<sup>79</sup>, quelles que soient les dénominations ponctuelles et symboliques qui servent à les distinguer selon l'Écriture et qui correspondent à leur place, c'est-à-dire à leur fonction, dans l'unique corps vivant construit dans l'amour<sup>80</sup>.

#### b. Les « fils du pacte » ou « membres de l'Ordre »

C'est dans ce cadre, semble-t-il, qu'il faut comprendre l'institution des « fils du pacte » — expression que nous avons traduite par « membres de l'Ordre »<sup>81</sup> — auxquels Aphraate adresse ses *Exposés*<sup>82</sup>. Sur l'origine de cet

77. *Exp.* 14, 16 (I/609-613).

78. *Exp.* 14, 38-39 (I/680-681).

79. Cf. *Exp.* 17, 11 (I/813).

80. Selon les différents points de vue, le mot « corps du Christ » désigne à la fois l'être individuel — l'« homme intérieur » de Paul qui choisit de devenir image, se régit et s'obéit en son dialogue intérieur — et la communauté ecclésiastique dont tous les membres, avec leurs chefs, concourent à bâtir l'unique fils de Dieu dans l'obéissance de la foi — ou à le détruire par la jalousie orgueilleuse qui en ruine la cohésion.

81. Le mot « Ordre », impliquant en français organisation réglementée et corps constitué, pourrait traduire heureusement le terme *qyâmâ* ; les mots « pacte » ou « alliance » connotent des contenus sémantiques moins riches. On pense à l'Ordre de chevalerie, à l'Ordre des médecins ou aux Ordres religieux. Ces différents « Ordres » ont en commun de rassembler un certain nombre d'individus qui se reconnaissent liés entre eux par une décision solennelle d'appartenance à une confrérie, entraînant pour chacun des membres l'obéissance à une série de conduites morales : adoubement, prestation du serment d'Hippocrate, vœux religieux. Mais on pense aussi à la classe et à l'Ordre sacerdotal auquel les solitaires d'Aphraate semblent particulièrement rattachés.

82. Les *Exposés* sont d'abord écrits pour eux, mais ils valent au moins comme idéal pour tous les chrétiens, cf. *Exp.* 22, 25 (I/1040).

« Ordre » (*qyâmâ*)<sup>83</sup>, de caractère ascétique assez prononcé, nous ne savons pas grand-chose. Il est difficile de douter qu'il ne soit d'origine juive, peut-être de type essénien<sup>84</sup>. Le nom a pu à l'origine désigner toute la

Remarque méthodologique : nous considérerons tous les *Exposés* comme destinés en priorité aux membres de l'Ordre (sans nous limiter aux *Exp.* 6, 7 et 18), et donc porteurs d'enseignement sur leur statut.

83. Pour les différents sens de ce mot, cf. A.J. WENSINCK (122), p. 561-564 et surtout G. NEDUNGATT (114), p. 193 s. Le terme est attesté dans *Od. Sal.* 9, II : « Posez la couronne sur l'Ordre véritable du Seigneur ».

84. Il n'est pas facile de déterminer leur origine. Les membres de la communauté de Qumrân se nomment eux-même « fils de l'alliance » (*benê berito*), *Règle de la guerre* 17, 8. Étant donné la proximité sémantique entre la *berit* et le *qyâmâ*, les deux expressions sont analogues. Mais outre les esséniens, il existe un certain nombre de mouvements de type ascétique dans le judaïsme ancien et la primitive Église. Jésus lui-même est dit nazaréen ou nazôréen, quelle que soit la signification exacte de ce nom — et Aphraate considère les membres de l'Ordre comme des *nazirs*, à l'image de Samson, cf. *Exp.* 3, 1 (I/100). Dans l'Église de Jérusalem dépendant de Jacques, on renonce à ses biens pour tout mettre en commun (petits sommaires de *Act.* 2, 42-47 ; 4, 32-37) ; Jacques est *nazir* et prêtre, ascète intercédant pour la communauté, dans le temple, cf. *supra* n. 20. Lors de son martyre, il est défendu par un prêtre « fils de Rekab, fils des rekabim », Cf. EUSÈBE, *H.E.*, 2, 23, 17. Or ces rekabites, fils de Jonadab (*II Rois* 10, 15-17 ; *Jér.* 35) sont constitués en clan, en mouvement de réaction contre les infidélités d'Israël ; ils ne boivent pas de vin, ne font ni agriculture ni commerce, et ils vivent en étrangers. Le *tanna* R. José ben Halafta, auteur présumé du *Seder 'Olam Rabba*, dont le *Talmud* rapporte une série d'enseignements de caractère ascétique, était considéré comme l'un de leurs descendants. Chez les chrétiens, les rekabites vont être considérés comme les ancêtres des moines, les bienheureux habitants des Îles Fortunées, cf. F. NAU, *Jacques d'Édesse. Les fils de Jonadab, fils de Réchab et les Îles Fortunées*, Paris 1899. Parmi les abstinents, il faut encore signaler les '*ansê ma'amâd* (« officiants »), lecteurs de l'Écriture dans les synagogues, délégués par elles pour se rendre à Jérusalem, à la date prévue pour leur service, et offrir les sacrifices au Temple. Pendant leur séjour, ils jeûnent quatre jours par semaine, du lundi au jeudi, cf. *M. Taanit* 4, 1-4 ; C.F. SEYBOLD (116), p. 812-813 ; G. KITTEL (105), p. 235-236. Certains rabbins comme R. Hiyya b. Ashi pratiquaient une abstinence extrême, cf. E. URBACH (19), p. 447.

communauté des croyants, mais il a dû très vite se spécialiser aux seuls « clercs », c'est-à-dire aux hommes et aux femmes qui se sont mis entièrement au service de l'Église et pratiquent rigoureusement les traditions ascétiques qu'ils ont reçues de ceux qui leur ont transmis la foi. Peut-être même l'expression désigne-t-elle tous les clercs, quel que soit leur rang, depuis l'évêque jusqu'à l'ascète portier attaché au service de la prière communautaire, ce qui expliquerait que les « membres de l'Ordre » n'apparaissent pas dans l'en-tête de la *Lettre synodale* (*Exp.* 14), alors qu'ils sont pourtant « maintes myriades<sup>85</sup> » ; à l'appui de cette hypothèse, nous trouvons la règle de Rabbula d'Édesse aux membres de l'Ordre<sup>86</sup> : il y donne des conseils tant aux évêques qu'aux frères et aux sœurs ascètes qui passent leur vie dans la sainteté à l'imitation du Saint et du Messie. Il semble en outre que ce soit parmi ces membres de l'Ordre que soient choisis et ordonnés (par l'imposition des mains) évêques, presbytres ainsi que diacres<sup>87</sup>.

Le nom de « membres de l'Ordre » en vient alors à désigner tous les clercs qui occupent des fonctions subalternes. Célibataires, ils habitent seuls ou se regroupent à deux ou trois ; ils auront tendance à se rassembler dans des bâtiments attenants à l'église<sup>88</sup>, car leur vie est très

85. Cf. *Exp.* 14, 8 (I/588).

86. Rabbula, l'évêque qui interdit l'usage du *Diatessaron* à Édesse, au début du V<sup>e</sup> siècle ; cf. F. NAU, *Ancienne littérature canonique syriaque*, II, Paris 1907, p. 83-91.

87. Abdisho, par exemple, admet son neveu dans le *qyâmâ* (« l'Ordre »), et l'admet peu après dans l'Ordre des diacres par l'imposition des mains, cf. M.M. MAUDE (110), p. 18-19 ; et E. BECK, « Ascétisme et monachisme chez Saint Éphrem », *OrSyr* (1958), p. 277.

88. Il arrivait qu'un homme et une femme de l'Ordre habitent ensemble. Aphraate s'oppose à cette cohabitation trop risquée, cf. *Exp.* 6, 7 (I/272). Les voués se sont peu à peu regroupés autour des églises ; et les grands bâtiments autour des églises « byzantines » orientales, à

étroitement liée à l'ordre sacramental et hiérarchique, ce qui n'est pas le cas pour les moines, du moins à l'origine<sup>89</sup>. Ils forment ainsi une sorte de confrérie<sup>90</sup> : la classe des « voués volontaires<sup>91</sup> », des « chanoines<sup>92</sup> » qui assurent la permanence de la liturgie locale : ils sont préposés au chant des Psaumes et à la lecture de l'Écriture ; ils sont encore portiers, sacristains, scribes et sages, enseignants et catéchistes. On sait qu'à Jérusalem, ils avaient un rôle liturgique important et qu'à Séleucie d'Isaurie, ils avaient la charge de tout le service de l'Église<sup>93</sup>. Il semble qu'on puisse les assimiler aux *monazontes* dont parle Égérie, qui forment une sorte de confrérie (*tagma*)<sup>94</sup> et semblent très nombreux en Palestine à son époque. Ils ne doivent pas faire de commerce, d'agriculture, ni de métiers lucratifs. Dans les *Actes de Martyrs*, ils sont nommés après les prêtres et les diacres<sup>95</sup>. Représentants d'un ascétisme pré-monastique clérical qui a dû exister bien avant Aphraate, ils vont perdurer dans l'Église jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle environ, en coexistence et souvent en confusion avec le monachisme<sup>96</sup>.

l'intérieur des villes (comme dans le Négev, par exemple), ne sont pas nécessairement des monastères, comme on le dit habituellement ; ils ont pu abriter ce type de communauté de clercs ascètes.

89. Contre S. JARGY (104), p. 311.

90. Cf. E. BECK, *op. cit.*, n. 87, p. 276 et 280.

91. Cf. J. LABOURT (11), p. 30.

92. Cf. Canon de Laodicée 15, cité par A.J. WENSINCK (122), p. 563-564.

93. Cf. G. NEDUNGATT (114), p. 423.

94. ÉGÉRIE, *Journal de voyage* 23, 6 ; 24, 1 ; 39, 3 (*SC* 296, p. 230-231, 234-235, 292-293) ; CYRILLE DE JÉR., *Catéch.*, 4 (*PG* 33, col. 485) et 12, 33 (col. 768) ; cf. G. NEDUNGATT (114), p. 422-423 ; J.-M. FIEY (7), p. 13 ; A. LAMBERT, Art. « Apotactites et apotaxamènes », *DACL* 1, c. 2604-2626.

95. Voir M. M. MAUDE (110), p. 16.

96. Pour leur survivance, cf. M. M. MAUDE (110), p. 20-21.

Dans l'*Exp.* 6, Aphraate donne une série de consignes aux « solitaires, membres de l'Ordre, vierges et saints<sup>97</sup> ». Il s'agit d'une sorte de règle pour chacun des frères et des sœurs voués à l'Église ; et elle a bien été considérée comme telle, car le morceau a circulé indépendamment, joint à la collection compilée par Abraham de Natpar<sup>98</sup>. Le premier paragraphe de la règle en indique la visée. Comme chez Rabbula d'Édesse, c'est la foi qui est requise en premier lieu ; mais celle-ci doit être rendue parfaite par l'amour qui rend humble et prudent — ainsi que par le jeûne et la prière. Or cette présentation correspond exactement à la disposition des *Exposés* dont les quatre premiers sont la foi, l'amour, le jeûne et la prière<sup>99</sup> : le début de la règle en est un rappel résumé. Ensuite viennent une série de conseils sur la sagesse dans le comportement, la réserve dans les paroles et la droiture courageuse face aux situations douloureuses<sup>100</sup>. Une fois de plus, Aphraate se dispense de donner aucune directive pratique, de fournir un quelconque renseignement sur l'activité des destinataires de la règle, leur genre de vie ou leurs horaires.

« Prendre sur soi le joug du Messie<sup>101</sup> », telle est la définition de la vie dans l'« Ordre ». Dans toute la tra-

97. *Exp.* 6, 8 (I/272-276).

98. Il en existe plusieurs manuscrits, cf. A. PENNA, « Abraham de Natpar », *RSO* 32 (1957), p. 415-431 ; R.-M. TONNEAU, « Abraham de Natpar », *OrSyr* 2 (1957), p. 342-343. Abraham de Natpar emprunte à plusieurs auteurs antérieurs, notamment Aphraate, modifiant légèrement la teneur de leur texte, cf. S. BROCK, « John the Solitary on Prayer », *JThS* 30 (1979), p. 85.

99. Autre argument en faveur de la thèse que tous les *Exposés* sont écrits en fonction des membres de l'Ordre.

100. Voir l'analyse de ce texte par G. NEDUNGATT (114), p. 425-429.

101. *Exp.* 6, 1 (I/249 et 253) ; 6, 4 et 8 (I/261 et 276) ; 14, 16 et 38 (I/613 et 681).

dition juive, le joug renvoie à l'alliance sinaïtique, c'est-à-dire à la Loi de Moïse avec ses multiples ordonnances<sup>102</sup>. Dans le contexte d'Aphraate, cela s'identifie à « prendre la croix<sup>103</sup> » et suivre le Messie, à s'attacher totalement à l'unique commandement d'amour qui libère des observances traditionnelles, de l'esclavage des tyrans et des multiples nécessités de la vie sociale ou conjugale<sup>104</sup>. Liés par un pacte<sup>105</sup> choisi librement<sup>106</sup>, les voués sont appelés « solitaires<sup>107</sup> », ce qui signifie qu'ils ont renoncé à la vie conjugale<sup>108</sup>. Ceux qui n'ont jamais été mariés sont appelés « vierges », et ceux qui ont renoncé à l'état matrimonial après avoir connu le mariage sont appelés « saints » à l'exemple de Moïse<sup>109</sup>. Leur solitude n'est pas l'érémisme de type monastique, mais la privation de conjoint et l'unification de l'être à l'image

102. Cf. *Exp.* 6, 1 (I/249).

103. Cf. *Exp.* 10, 2 n. 4 (I/445) et 17, 9 n. 32 (I/805).

104. Cf. *Exp.* 5, 21 n. 34 (I/225).

105. Pour ce pacte, cf. *Exp.* 6, 7 n. 58 (I/272).

106. Cf. *Exp.* 7, 20 et 25 n. 45 (I/345 et 356).

107. Cf. A. GUILLAUMONT, « Monachisme et éthique judéo-chrétienne », dans : *Judéo-christianisme*, *RSR* 60 (1972), p. 200-202. A.G. fait remarquer que chez Symmaque, dont Eusèbe assure qu'il était ébionite, on trouve *monachos* (= *ihîdâyâ*) pour traduire *Ps.* 68, 7 — ce qui serait une nouvelle indication du milieu où ce mot de « solitaires » est apparu avec sa signification religieuse. Il est aussi attesté en copte dans l'*Év. Thom.* 75, très vraisemblablement d'origine syriaque, où ce sont les *monachoi* qui entrent dans la chambre nuptiale, cf. F. MORARD, « Encore quelques réflexions sur monachos », *VigChr* 34 (1980), p. 395-401.

108. Cf. *Exp.* 6, 4 (I/261).

109. Cf. *Exp.* 6, 4 (I/261) ; 18, 4 (I/825) ; voir E. BECK (100), p. 259-260). Le mot « saint » dans le judaïsme peut désigner les rabbins abstinentes et les nazirs, cf. G. KRETSCHMAR (107), p. 46.

du Fils unique du Père<sup>110</sup>. Ainsi « seuls », ils n'ont qu'un seul amour et sont un seul Esprit avec le Père<sup>111</sup>.

Outre qu'elle unifie, unit l'homme à Dieu après la déchirure du péché, l'abstinence des membres de l'Ordre les rend capables d'intercéder pour les autres<sup>112</sup>. Leur mode d'existence est assimilé à la vie angélique : les voués participent au sort le plus haut<sup>113</sup>, celui des veilleurs du ciel, qui ne sont pas soumis à l'alternance du jour et de la nuit, du sommeil et de la veille. Sans doute ce thème spirituel est-il lié à la charge liturgique de ces permanents, qui assuraient les prières nocturnes et les vigiles au nom de la communauté. Mais il est lié aussi à ce qu'on pourrait appeler leur acuité visuelle : comme ils sont constamment attachés aux choses célestes, ils sont comme

110. Cf. *Exp.* 6, 6 (I/269). Aussi sont-ils dits habiter « la tente des saints », *Exp.* 6, 1 (I/241), c'est-à-dire le lieu de la présence de Dieu (le Saint), le ciel, *Exp.* 6, 5 n. 41 (I/264), ou le jardin offert à Adam aux origines, avant la création d'Ève et l'éveil du désir qui conduit à la malédiction, *Exp.* 18, 9 (I/837) : Noé, célibataire, est ainsi le seul homme sans reproche de sa génération ; ou Josué, qui ne quittait pas la « tente » (demeure et présence du Saint).

111. *Exp.* 18, 11 (I/841). Cette quête de l'unicité ou de la « pureté » du cœur est appelée « jeûne ». Le célibat n'en est qu'une forme, cf. *Exp.* 3, 1 (I/97-100). Le vrai jeûne en effet, c'est l'abstinence de toute méchanceté dont Jésus — Bien-aimé et Monogène, vrai prophète du Père — est le modèle, parce qu'il est le seul innocent, vainqueur du mal et de la mort, cf. *Exp.* 3, 16 (I/136), et 7, 1 (I/313). Voir A. GUILLAUMONT, « Le nom des "Agapètes" », *VigChr* 63 (1969), p. 35-36.

112. Le jeûneur, dont la prière et le sacrifice sont purs, c'est-à-dire droits selon la volonté de Dieu, est l'« affligé », le « pleureur », cf. *Exp.* 3, 1 n. 7 (I/100) et 3, 8 n. 19 (I/113), qui supplie pour ses frères, à l'exemple d'Esther ou de Daniel, cf. *Exp.* 3 et 19. En ce qu'il s'efforce de « refréner son penchant », *Exp.* 14, 14 n. 29 (I/605), l'avidité qui rend participant du péché d'origine, il vit en deçà de la malédiction, et il est pour ses frères le grain de salut, le levain au cœur du monde, cf. *Exp.* 23, 1 (II/1) ; 23, 3 n. 25 et 31 (II/9 et 12).

113. Cf. *Exp.* 7, 17 (I/340).

des aigles qui voient d'en haut l'imminence de la parousie<sup>114</sup> de l'Époux. Debout, les bras levés en croix pour une prière ininterrompue, ils montent la garde, ils sont déjà ressuscités<sup>115</sup>.

L'image idyllique de la permanence au ciel de celui qui a choisi de prendre le joug du Messie et de vivre

114. Cf. *Exp.* 6, 1 (I/245).

115. La nuit, le temps mortel et l'espace qui disjoint n'ont plus pouvoir sur eux ; ils sont les petits enfants dont les anges vont et viennent voir la face du Père, cf. *Exp.* 6, 15 (I/297). Ils sont les chiens fidèles qui aboient la loi jour et nuit, lèchent les plaies de leur maître, le Pauvre rejeté par le riche, cf. *Exp.* 20, 8 (I/905), et mènent courageusement la lutte pour lui. Gardant les commandements et l'abstinence qu'ils ont vouée, ils « montent la garde » près de leur maître, avec amour et sans le quitter un instant. « Monter la garde » est une expression empruntée au vocabulaire militaire et, sauf *Herm.* 54 (où elle correspond au jeûne associé à la veille), elle n'est employée que par les Pères latins, par exemple TERTULLIEN, *Orat.*, 19 ; *Jejun.* 1, 10. De cette expression vient peut-être la variante à *Matth.* 26, 41, *Exp.* 3, 16 (I/136) où Aphraate dit de « jeûner » et de « veiller ». De même ÉPHREM (193), 6, 3, p. 82 : les veilleurs et les jeûneurs sont les vierges et les saints du ciel. Ce thème de la garde correspond en outre à la tâche des oints de l'Esprit de Moïse pour être les « anciens du peuple et leurs gardiens » (*šōterim*), *Nombr.* 11, 16-17 ; *P* traduit par « têtes (chefs) et scribes ». Or cette catégorie des « scribes », gardiens de la Loi et ses répétiteurs, dont la tradition juive fait les membres du sanhédrin ou conseil des anciens d'Israël, est utilisée par Aphraate lors de la convocation à la guerre sainte, *Exp.* 7, 18 (I/341), mise en œuvre de *Deut.* 20, 1-9. Là encore « scribe » correspond au « gardien » du *TM*, et Aphraate y accole le terme « sage » : sans doute trace de l'organisation ecclésiastique judéo-chrétienne primitive où il y avait un « conseil presbytéral » (= conseil des Anciens), une « maison épiscopale » analogue à la synagogue avec son conseil et son école. Éphrem connaît encore la catégorie des « scribes » : ce sont les catéchistes, cf. E. BECK, *op. cit.*, *supra* n. 87, p. 280-281. Il reste une trace des « membres de l'Ordre » en Mésopotamie, en monde juif au IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, dans une lettre adressée à la communauté de Barcelone. Les *bné qyūmé* sont placés entre les sages ordonnés et la grande masse des rabbins, et considérés comme le petit sanhédrin, cf. G. KITTEL (105), p. 235-236. Ont-ils pris la place des *'anšē ma'amād* (« officiants ») en diaspora, après la disparition du Temple ?

dans le célibat et l'abstinence des biens de ce monde est contrebalancée par celle de la guerre qui lui est conjointe<sup>116</sup>. En effet, si Moïse garde douloureusement les bras levés, c'est que lui-même et son peuple mènent un dur combat contre l'ennemi type, Amalec, le jaloux qui veut ravir la bénédiction<sup>117</sup>; et la victoire de Jésus, l'Innocent et l'Obéissant, se réalise sur la croix. Mais pour le commun des mortels, le fait de s'être un jour voué n'entraîne pas automatiquement l'innocence; et en ce sens, les membres de l'Ordre sont assimilés aux pénitents, à ceux qui doivent se convertir<sup>118</sup>. En effet, le combat spirituel est dur, et tous sont plus ou moins blessés. L'*Exp.* 7 présente la phase négative du combat, et Aphraate encourage les frères à ne pas avoir peur d'avouer qu'ils ont faibli à la guerre<sup>119</sup>.

Ce thème de la guerre et de la blessure possible, qui occupe tout l'*Exp.* 7, fait jouer un autre aspect de la nécessité du célibat. L'abstinence sexuelle était requise pour voir le Saint; elle est absolument indispensable au combattant des guerres de Dieu qui doit être en état de

116. Les *Exp.* 6 et 7 sont couplés, inséparables.

117. Cf. *Exp.* 3, 11 et 13 (I/121 et 125).

118. Ainsi l'ont compris ceux qui ont séparé la petite « règle » de l'*Exp.* 6, 8 (I/272-276), cf. *supra* n. 98. Ils y ont ajouté une variante bien significative à la fin du texte: « Voici ce que doivent pratiquer les solitaires qui, prenant sur eux le joug du Messie, se font pénitents », R.-M. TONNEAU, *op. cit.*, n. 98, p. 343.

119. Il ne semble pas qu'il faille réduire l'exhortation d'Aphraate aux solitaires qui seraient « tombés » dans le mariage. La perspective est beaucoup plus vaste et concerne l'effort de conversion baptismale dans sa totalité. Évidemment, il touche tout spécialement les membres de l'Ordre qui ont failli à leur parole — le péché mortel par excellence, cf. *Exp.* 23, 62-63 n. 281 (II/129); 3, 1 (I/100) — et refusent de se soumettre humblement à la pénitence, *Exp.* 7, 25 (I/356). Les gens qui ont à se convertir ne sont pas seulement, mais ce sont aussi les pécheurs publics, et peut-être y avait-il une sorte de classe de pénitents, cf. R.H. CONNOLLY (103), p. 523 s.

pureté<sup>120</sup>. Aphraate ne dit pas que les relations sexuelles souillent l'homme<sup>121</sup>. Si le mariage est une gêne pour la guerre sainte, c'est qu'il attache l'homme à la « chair », c'est-à-dire à la succession des générations, où les fils remplacent les pères qui se donnent ainsi l'illusion de vaincre la mort et de se perpétuer<sup>122</sup>. Mais dans le monde de la foi qui est celui de la résurrection, dans lequel sont entrés les membres de l'Ordre et les baptisés, la mort ne règne plus. Célibataires et ne possédant rien, mais vêtus de l'armure du jeûne<sup>123</sup>, les voués peuvent se consacrer entièrement au grand combat de la conversion, sans regard en arrière<sup>124</sup>.

### c. Les membres de l'Ordre et le baptême

Quel est le rôle du baptême dans cette institution des membres de l'Ordre? Il est d'abord décrit comme rite de recrutement pour la guerre, et Aphraate l'assimile au choix des combattants par Gédéon lors de l'épisode de Ein Harod (*Jug.* 7, 1-8). Le choix se fait en deux fois: une présélection par appel et avertissement selon la manière prévue en *Deut.* 20, 5-9<sup>125</sup>; une nouvelle inspection

120. Cf. *Exp.* 6, 4 (I/261). L'urgence de l'appel à la guerre et à la vie ascétique est motivée par les signes de l'approche de la parousie, cf. T. JANSMA (133), p. 43-44. Cette tradition déjà biblique de l'abstinence sexuelle en vue du combat est encore attestée à Qumrân. Dans l'Évangile, on ne trouve que la petite phrase sur les « eunuques pour le royaume » dont les textes chrétiens feront le corps d'élite de l'armée du Christ — même si l'expression ne se trouve pas en contexte de guerre.

121. Il n'y a pas chez lui d'impureté légale. La seule chose impure, c'est le péché, cf. *Exp.* 15, 1 (I/728-732). Aphraate affirme que le mariage est bon, *Exp.* 18, 8 (I/836), s'inscrivant en faux contre l'opinion de tous les encratites de son époque et de sa région.

122. Cf. *Exp.* 22, 13 (I/1017).

123. Cf. *Exp.* 3, 1 (I/97).

124. Cf. *Exp.* 7, 18 (I/341).

125. Rappelée brièvement en *Jug.* 7, 3.

avec réduction draconienne des effectifs par l'épreuve de l'eau, après laquelle il ne reste que 300 hommes sur les 10 000 qui avaient été pré-sélectionnés, après le retrait des 22 000 rentrés chez eux lors de l'avertissement. Le recrutement est fait par ceux qui sont chargés de « sonner la trompe », ailleurs présentés comme les prédicateurs de l'Église et les responsables de la communauté. Ici, ils sont dits « prêtres, scribes et sages<sup>126</sup> ».

N'ayant pas repéré la citation de *Deut.* 20, A. Vööbus voyait dans cette mise en scène les traces d'une liturgie baptismale de caractère archaïque<sup>127</sup> et y trouvait la preuve que seuls ceux qui avaient choisi de rester célibataires pouvaient être baptisés<sup>128</sup>. Or Aphraate ne présente pas la scène comme une liturgie, et il n'a pas l'habitude de donner des détails pratiques sur la manière de célébrer les sacrements. Le passage est plutôt du type catéchèse baptismale : le Sage fournit à ses destinataires, les clercs membres de l'Ordre — peut-être catéchistes, presbytres ou même évêques —, un modèle d'exhortation aux catéchumènes ; il leur fait l'exégèse de l'un des types du baptême dans l'Ancien Testament, « le mystère d'avance montré du signe à Gédéon<sup>129</sup> ». Il donne à ses correspondants un « spécimen de prédication » catéchuménale plus spécialement adapté aux chrétiens qui veulent se vouer à l'Église lors de leur baptême : ils sont fort encouragés à cet idéal, mais prévenus de sa difficulté, en ce temps où menacent la persécution et la guerre extérieure — où l'on espère l'avènement du royaume

126. *Exp.* 7, 18 (I/341).

127. A. VÖÖBUS (120), p. 177-178.

128. Il est alors en accord avec F.C. BURKITT (102), p. 10-15.

129. *Exp.* 7, 21 (I/348). Pour le sens de « mystère », cf. E. BECK (123), p. 19-40.

messianique dont la conversion de l'empire romain est considérée comme le prodrome<sup>130</sup>.

Si l'histoire de Gédéon est choisie comme modèle du recrutement des « solitaires », c'est qu'elle est riche d'images adéquates : les guerriers sont choisis parce qu'ils prennent leur rang dans la milice, restent debout, et ne tombent pas (dans le péché, la mort) ; ils sont constants et se maintiennent dans leur foi, fils de résurrection<sup>131</sup>. Le P. Murray fait remarquer qu'en milieu judéo-chrétien qui connaît l'hébreu, on peut avoir ressenti une certaine contamination, une convergence sémantique entre le verbe hébreu *'amad*, « se tenir debout, officier », et le syriaque *'mad*, « plonger, être baptisé » — si bien que les nouveaux baptisés, debout, se considèrent comme au garde-à-vous, à l'ordre du Christ<sup>132</sup>. La parabole du chien, à son tour, fait scintiller plusieurs autres facettes de leur spiritualité : laper l'eau qu'ils ont recueillie dans leurs mains, d'abord, renvoie à l'expérience liturgique de réception de l'eucharistie<sup>133</sup>. Les chiens vont jusqu'à se livrer à la mort par amour pour leur maître ; ils le suivent partout, modèles du disciple ; ils montent la garde (jeûnent de sommeil) et aboient jour et nuit : types de ceux qui lisent sans cesse les Écritures, célèbrent la liturgie enseignent à temps et à contretemps.

130. L'époque est troublée, et les membres de l'Ordre se considèrent comme les militaires de carrière, le corps d'élite du combat eschatologique engagé par le Messie pour le salut de tout le peuple. Leur responsabilité est grande et leur chute peut entraîner la perte des autres ; ce qui justifie la menace faite aux parjures ainsi que la sévère sélection : seuls 300 sont retenus par les sages responsables de l'Église sur la foule de ceux qui s'étaient d'abord voués après le premier avertissement, cf. *Exp.* 7, 19 (I/344), et Aphraate y voit l'accomplissement de la parole de Jésus : « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus », *Exp.* 7, 19 (I/345).

131. Tout ce vocabulaire correspond au contenu sémantique de *qyâmâ*, du verbe *qûm*, « être debout, ferme, ressuscité ».

132. R. MURRAY (112), p. 78.

133. Cf. *Exp.* 7, 21 (I/349) ; 20, 8 (I/905).

La mise en scène de l'histoire de Gédéon, comme s'il s'agissait d'une liturgie baptismale, est destinée à ceux qui considèrent le baptême comme leur vœu d'entrée dans l'Ordre. Aphraate ne répond pas directement à la question de savoir si le baptême est donné à tous. En donnant aux solitaires un modèle scripturaire, il exhorte à la vaillance et au discernement ceux qui ont choisi de se vouer. Quant aux autres, les chrétiens mariés, il est plus que vraisemblable qu'ils pouvaient aussi être baptisés ; d'après Aphraate en effet, tous viennent aux eaux, et c'est à cette occasion, après l'avertissement catéchuménal, que les chefs de la communauté sélectionnent les « solitaires » et acceptent leur vœu<sup>134</sup>. Bien que la documentation sur cette période soit très mince, le témoignage du Sage Persan doit correspondre à celui du *Testamentum Domini*<sup>135</sup> : « Si quelqu'un désire faire promesse de virginité, qu'il reçoive le baptême en premier », ce qui présuppose que les autres sont baptisés ensuite<sup>136</sup>.

La catéchèse baptismale d'Aphraate aux membres de l'Ordre ne se réduit pas à l'exégèse de l'histoire de Gédéon et de la guerre sainte. En d'autres contextes, le Sage fait miroiter d'autres aspects, expose d'autres textes<sup>137</sup>. Le baptême, en effet, avec ses rites de plongeon,

134. Cf. *Exp.* 7, 21 (I/349).

135. I.E. RAHMANI, *Testamentum Domini*, Mainz 1891, p. 126-127.

136. Néanmoins, sous l'influence de l'idéal « solitaire », et sous la pression des mouvements encratites, il semble que beaucoup de chrétiens aient différé la réception du baptême pendant tout le temps où ils vivaient dans l'état de mariage — et cela, malgré les exhortations de leurs pasteurs, cf. ISAAC D'ANTIOCHE, *Hom.* 32, cité par R. MURRAY (112), p. 80. Dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, les marcionites refusent le baptême aux gens mariés.

137. Le vrai baptême, c'est aussi le puits de Jacob, ouvert par le Grand Prophète, cf. *Exp.* 4, 6 (I/149), quand il fut lui-même baptisé, que son sein fut ouvert et que tous purent boire de son eau (liaison baptême — mort du Christ — eucharistie). C'est encore l'onction d'huile sur la pierre levée à Béthel, prophétie des peuples devenus « chrétiens »,

d'onction et de profession, est l'entrée dans l'alliance nouvelle, le pacte qui fait les « solitaires » devenus étrangers aux soucis de ce monde, un avec le Christ. Les voués le vivent de manière totale et prophétique ; les humbles gens ne sont pas condamnés s'ils restent un peu en deçà de l'idéal ascétique des membres de l'Ordre<sup>138</sup>. Il y a des degrés dans le bon, et une étoile est plus brillante qu'une autre étoile<sup>139</sup>.

*Exp.* 4, 5 (I/145). Le baptême est en outre assimilé au passage de la mer Rouge dont le lavement des pieds est l'antitype en tant que mystère de la Passion du Seigneur, cf. *Exp.* 12, 10 n. 9 (I/529) ; ou encore au passage du Jourdain, quand Josué circoncit le peuple à nouveau avec des couteaux de silex ; ce thème judéo-chrétien de la seconde (nouvelle) circoncision est souvent utilisé par Aphraate (il y a quelque chose de semblable dans le baptême des prosélytes juifs, associé au rite de circoncision, cf. *Mekhilta* 48 ; *Sifré Nomb.*, 14 § 108 ; *T.B. Yebamot* 46a) ; il nomme la foi qui rend Abraham capable d'une innombrable descendance spirituelle, selon son nom et la bénédiction reçue qui concernait l'appel des peuples, cf. *Exp.* 11, 12 n. 15 (I/504). Cette circoncision du cœur, c'est la coupure par rapport aux mauvaises actions, qui permet de participer au corps et au sang du Messie, cf. *Exp.* 12, 9 (I/528), de même *Od.Sal.* 11 ; elle est opérée par le glaive à deux tranchants de la parole, *Exp.* 11, 12 (I/501), qui affouille les moëlls et émonde les croyants ; ce glaive, jugement d'éviction qui fermait autrefois le jardin, arme offensive, se mue en bouclier pour la défense des baptisés, *Exp.* 6, 1 (I/252) et 23, 3 n. 9 (II/5), qui jouissent des fruits de l'arbre originel gracieusement donnés par la générosité du Bon. Marque de vie, unique, le baptême est don de l'Esprit vivifiant, prélèvement de l'immortelle divinité, *Exp.* 6, 14 n. 89 (I/293), dont les trois noms souverains et glorieux sont commémorés sur la tête du néophyte, *Exp.* 23, 63 (II/133). C'est cet Esprit qui avalera l'esprit animé et revêtira le corps à la résurrection, pour que l'homme tout entier devienne Esprit et s'envole à la rencontre du Christ — cet Esprit qui, à présent, donne le discernement de la connaissance, *Exp.* 6, 17 (I/301). On pourrait ainsi prolonger presque indéfiniment les images, qui s'appellent et s'enchaînent l'une l'autre.

138. Même les ascètes qui n'arrivent plus à vivre dans le célibat ne sont pas condamnés par Aphraate, à condition que leur situation soit claire : qu'ils se marient ouvertement.

139. Cf. *Exp.* 18, 8 (I/837). Pour une étude plus approfondie du baptême chez Aphraate et les Syriens, voir E.J. DUNCAN (129) ; G. KRETSCHMAR (137), p. 118-136 ; G. WIDENGREN (152), p. 347-357.

## CHAPITRE III

APHRAATE,  
LE JUDAÏSME ET LA TRADITION BIBLIQUE

## 1. APHRAATE ET LE MONDE JUIF

L'influence juive sur Aphraate n'est plus à démontrer. Frappé par le nombre des similitudes entre les traditions rapportées par le Sage Persan et les textes juifs, certain auteur a même qualifié Aphraate de « disciple docile des juifs<sup>1</sup> ». De fait, nous remarquons plus haut qu'il est entièrement traditionnel, c'est-à-dire qu'il n'argumente pas selon le mode métaphysique grec — la philosophie néo-platonicienne ou aristotélicienne — mais qu'il transmet l'enseignement qu'il a reçu des Pères qui lui ont transmis la foi ; il est « disciple des saintes Écritures » dont il connaît les traditions d'interprétation données dans l'Église<sup>2</sup>. En tant que « sage », il ne veut être que

1. F. GAVIN (88), p. 58. Opposés à cette expression, J. NEUSNER (92), p. XI et 152 ; J. OUELLETTE (94), p. 167. L'expression est à la fois vraie et fautive, comme nous le constaterons dans ce chapitre.

2. Ces traditions sont aussi reçues dans le judaïsme et correspondent au sens *pšat* (d'où vient le mot *Peshitta*, la traduction syriaque de la Bible communément acceptée dans les Églises de cette langue) : sens « simple » — pas seulement « littéral » dans l'acception moderne du mot. C'est l'interprétation qui correspond à la visée de l'Écriture considérée comme un tout ; elle est reçue comme littérale dans la communauté, à la différence du *midrash*, spéculation homilétique sur un mot, un membre de phrase, un détail d'écriture, qui ne tient pas compte de l'ensemble. Ce dernier peut légitimement être employé dans la prédication, car il accroche l'attention, plaît et attire — mais il ne peut servir à fonder une opinion ou une règle de conduite pour la communauté.

le recueil et le relais de cette foi ecclésiale qu'il appelle ailleurs « conviction<sup>3</sup> » ; il en est comme la mémoire communautaire, et sa propre personnalité s'efface presque complètement, ou plus exactement, elle épouse entièrement la fonction de didascale<sup>4</sup>. Aphraate fournit à ses lecteurs les *testimonia* scripturaires qui peuvent servir d'appui, de faits-preuves, à leur foi, quand ils sont confrontés à des difficultés particulières concernant l'interprétation des Écritures.

Jusqu'ici, les savants qui se sont intéressés aux similitudes entre Aphraate et les juifs se sont contentés de relever les parallèles matériels entre les textes — notamment les similitudes des interprétations scripturaires<sup>5</sup> — ou de mettre en évidence un certain nombre de différences, en particulier l'absence totale d'interprétations halakhiques chez Aphraate<sup>6</sup>. Du judaïsme, il semble ne connaître que ce qui est écrit dans la Bible. Plutôt que des pharisiens, Aphraate ne serait-il pas plutôt disciple d'une secte dissidente, comme les esséniens ou leurs descendants, les qaraïtes<sup>7</sup>, adeptes de la *sola Scriptura* ?

Pour pouvoir répondre judicieusement à cette question, un certain nombre de distinctions s'imposent, dont les commentateurs n'ont généralement pas assez tenu

3. *Exp.* 22, 26 (I/1044-1045). Les sages juifs des premières générations de notre ère sont appelés « tannas », c'est-à-dire enseignants ou « répétiteurs » de la Loi.

4. *Exp.* 3, 1 (I/97) : « Je ne dis pas cela de mon propre jugement, mais à partir des saintes Écritures ». Aphraate est très différent d'Éphrem, par exemple, dont la sensibilité affleure à chaque ligne, et la débordante imagination poétique.

5. Cf. S. FUNK (87) ; F. GAVIN (88), p. 96-166.

6. Cf. J. NEUSNER (92), p. 150 s. et 168, suivi par J. OUELLETTE (94). L'ouvrage de J. NEUSNER considère l'œuvre d'Aphraate de l'extérieur, de façon assez polémique ; cf. la recension de QUISPÉL : « Ce livre est trop superficiel, écrit trop rapidement ».

7. J. OUELLETTE (94), p. 172. Certains voient l'origine de ce mouvement en Babylonie, mais il n'est attesté qu'à partir du VIII<sup>e</sup> siècle...



compte, quand ils faisaient le relevé matériel des traditions attestées à la fois dans la littérature juive et chez Aphraate. Or, si l'on étudie les influences juives sur le Sage ou les contacts qu'il a pu entretenir avec les juifs de son temps, il ne faut pas mettre sur le même plan les traces du milieu judéo-chrétien palestinien, par l'intermédiaire duquel la foi chrétienne s'est répandue en Perse, et les milieux juifs ou judéo-chrétiens de Mésopotamie au IV<sup>e</sup> siècle, dont l'influence trouble la communauté d'Aphraate. Il faut en outre tenir compte, encore une fois, des destinataires des *Exposés* : les membres de l'Ordre, chargés d'une fonction d'enseignement et de transmission des Écritures dans l'Église, auxquels Aphraate rappelle<sup>8</sup> les versets traditionnels, donne des modèles d'exhortation destinés aux fidèles influencés par l'argumentation juive.

À la première catégorie (les traces du milieu évangéliste) sont à rattacher la plupart des citations bibliques avec leur interprétation « littérale<sup>9</sup> ». En effet, les apôtres chrétiens palestiniens qui annoncèrent la venue du Messie de synagogue en synagogue jusqu'en Perse transportaient avec eux tout un réseau de traditions et d'expressions, ainsi qu'un premier modèle d'organisation ecclésiastique : celui de l'Église de Jérusalem sous l'influence de Jacques et des frères de Jésus. Cette influence transparaît encore dans les *Exposés* du Sage Persan ainsi que dans la structure de son Église, comme nous le remarquons plus haut. En outre, elle a fortement marqué de son empreinte la chrétienté persane dont la majorité des membres semble d'origine juive.

Quant à l'identité des évangélistes, nous avons émis l'hypothèse qu'ils étaient de la tendance de Jacques de

Jérusalem, peut-être nazaréens<sup>10</sup> — ceux que les pharisiens traiteront de *minim* — en tout cas fortement marqués par les observances juives et certaines formes d'ascétisme, voire d'encratisme. Tout un réseau de traditions scripturaires est venu par ce biais, analogues à celles du *Targum* palestinien ; elles provenaient de la catéchèse synagogale, et étaient communément admises par les pharisiens, comme *haggadot* de la *tora* orale<sup>11</sup>. Elles sont en effet souvent répertoriées dans les *Talmuds*, le *midrash* et les ouvrages homilétiques. Comme elles représentent le sens traditionnel (« littéral ») des textes, elles sont véhiculées par toute la tradition juive jusqu'à nos jours, souvent par le relais de Rashi, le grand commentateur français du XI<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

10. D'après JÉRÔME, *Adv. Pelag.* 3, 2, l'expression « 70 fois sept fois » (cf. *Matth.* 18, 21 s.), présente chez Aphraate, proviendrait de l'*Év. des Nazaréens*. Ayant conservé toutes les pratiques juives — ou au moins celles qui sont mentionnées dans la Bible — certains d'entre eux durciront leurs positions, allant jusqu'à rejeter l'Apôtre Paul et son enseignement aux païens ; ce sont ces judéo-chrétiens que le IV<sup>e</sup> siècle désigne habituellement par *nazaréens* au sens strict, pour les distinguer des autres chrétiens pour lesquels les coutumes légales n'ont plus force de loi, ne sont plus considérées comme nécessaires au salut — même si ces chrétiens restent de mentalité sémitique, formés par les modes de penser reçus de la tradition juive.

11. Contre ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de *tora* orale chez Aphraate.

12. Tels sont par exemple les thèmes de la préexistence d'Adam par rapport aux autres créatures, *Exp.* 17, 7 (I/797) ; de la virginité de la terre avant la pluie fécondante, *Exp.* 8, 6 n. 12 (I/372) ; du venin du serpent, *Exp.* 14, 2 n. 22 (I/600), et de sa mutilation comme punition de son péché, *Exp.* 9, 8 n. 30 (I/424), tandis qu'Adam était appelé au repentir par la question « Où es-tu ? », *Exp.* 7, 8 n. 11 (I/324). La réflexion sur Noé, le juste célibataire, *Exp.* 13, 5 n. 5 (I/549) ; la philoxénie d'Abraham, *Exp.* 20, 17 n. 39 (I/924-925), et la bonne éducation qu'il a donnée à ses fils Isaac et Jacob, *Exp.* 2, 2 n. 5 (I/49) ; les traditions sur la longévité de Pinhas, *Exp.* 14, 27 n. 58 (I/641), sur la valeur salvatrice des os de Joseph, *Exp.* 8, 8 n. 17-18 (I/376), sur la punition des mauvais prêtres (en particulier Nadab et Abihu), *Exp.* 4, 3

8. Ce mot de « rappel » est l'un des noms des *Exposés*.

9. Pour le sens de ce mot (*pšat*), cf. *supra* n. 2.

n. 8 (I/141), et sur l'expérience de berger que Dieu fait faire aux futurs chefs de son peuple, *Exp.* 10, 1-2 n. 2 (I/444-445). Jacob, le vingt-deuxième et dernier patriarche, le père du peuple, est une figure privilégiée, *Exp.* 23, 43 n. 196 (II/84), ainsi que Moïse, le sauveur plein d'Esprit, candélabre fournissant la lumière au peuple, *Exp.* 6, 12 n. 73 (I/285), porteur du bâton de commandement, *Exp.* 10, 2 n. 4 (I/461), obligé à divorcer, *Exp.* 6, 3 n. 31 (I/257), lapidé par les frères, *Exp.* 14, 45 n. 126 (I/713). A noter encore les traditions sur la faute de Uzza, *Exp.* 14, 20 (I/621), sur les deux femmes de David, Mérah et Mikal, *Exp.* 21, 13 n. 71 (I/965), sur le doublement de tous les biens pour Job, *Exp.* 23, 18 n. 147 (II/57), sur la réalité de la résurrection des ossements desséchés, *Exp.* 8, 11 n. 32 (I/384), ainsi que du procès des gens de Juda et de Jérusalem à propos de la vigne d'Isaïe, *Exp.* 14, 5 n. 11 (I/585), sur la survivance des Amalécites effacés par l'intervention d'Esther et de Mardochée, *Exp.* 3, 11 n. 27 (I/120). En monde juif, la généalogie de Haman est attribuée à R. Joseph b. Hiyya (330-333), le maître d'Abayé, cf. W. BACHER (81), p. 103. A ces traditions rattachées à des personnages bibliques, il faut ajouter un certain nombre de motifs caractéristiques de la littérature juive : celui des deux attributs de Dieu, la grâce et la justice, par exemple, *Exp.* 7, 27 n. 50 (I/360) ; celui des deux penchants contradictoires en l'homme, *Exp.* 14, 14 n. 29 (I/605), de l'ange gardien, *Exp.* 3, 15 n. 41 (I/133), de la voix céleste, *Exp.* 1, 8 n. 15 (I/20), des sacrifices agréés par le feu, *Exp.* 4, 2 n. 5 (I/140), des six mille ans du monde, *Exp.* 2, 14 n. 47 (I/77) ; celui des multiples facettes de la Loi, *Exp.* 22, 26 n. 78 (I/1048), aux vingt-deux livres, *Exp.* 23, 31 n. 180 (II/73), appelée joug libérateur, *Exp.* 5, 21 n. 34 (I/225) et 6, 1 n. 21 (I/249) ; celui de la vigne qui est Israël, *Exp.* 5, 22 n. 35 (I/228-229), et de la cithare en affinité avec l'Esprit, *Exp.* 6, 6 n. 44 (I/265), ainsi que de l'inscription des justes sur les tablettes du ciel, *Exp.* 16, 4 n. 14 (I/772) ; celui de la valeur d'un seul homme pieux capable de sauver toute l'humanité pécheresse, *Exp.* 18, 3 n. 9 (I/824), comme le grain de bénédiction au sein de la grappe pourrie d'Isaïe, *Exp.* 23, 1 n. 2 (II/1), ou encore celui de l'exil de Dieu avec son peuple, *Exp.* 2, 13 n. 45 (I/76). Quant à la résurrection des morts, elle est annoncée par la prophétie à Ruben, *Exp.* 8, 8 n. 20 (I/376) et un certain nombre de passages scripturaires communs à Aphraate et à la tradition juive, *Exp.* 8, 10 n. 26 (I/381) : les ressuscités sont éveillés par la trompe, *Exp.* 8, 3 n. 7 (I/365) ou la voix céleste, *Exp.* 8, 7 n. 16 (I/373), et ils se mettent à chanter en se levant, *Exp.* 8, 10 n. 28 (I/381). A l'inverse du Dieu d'Israël qui fait vivre et revivre, les idoles des nations sont qualifiées de « dieux morts », *Exp.* 23, 17 n. 138 (II/53). Enfin, la règle de l'assistance aux pauvres est justifiée par les mêmes versets scripturaires dans l'une et l'autre tradition, *Exp.* 20, 1 n. 1 (I/893).

On pourrait multiplier les parallèles, mais cela n'ajouterait pas grand-chose à la connaissance des rapports réels entre Aphraate et le monde juif. Il est évident en effet que la foi chrétienne est née en monde juif et qu'elle utilise le même corpus scripturaire que le judaïsme. Dans les régions de langue sémitique et surtout parmi les juifs qui se sont mis à croire que Jésus était le Messie, la foi au Christ s'est exprimée dans la langue originale de l'Ancien Testament ou dans une langue sœur offrant les mêmes possibilités d'interprétation, d'analogies verbales. Et, au-delà des stricts parallèles littéraires, c'est cela qui est important : l'exégèse syriaque d'Aphraate se situe en continuité avec l'exégèse traditionnelle du milieu porteur de l'Ancien et du Nouveau Testament ; elle utilise les mêmes méthodes et les mêmes règles herméneutiques, les mêmes procédés littéraires aussi. Du point de vue de l'expression de la foi, on ne trouve pas trace de théologie au sens strict, c'est-à-dire d'élaboration ou de systématisation rationnelle d'un corps de dogmes ou de doctrines extraits de la révélation, exprimés en un langage ontologique dépendant de la philosophie grecque et de la logique aristotélicienne<sup>13</sup>. Pour le Sage Persan comme pour le juif pieux, la Bible est une sorte de trésor d'événements et de conduites exemplaires, de commandements dont on perçoit la nécessité — la vérité ou la bonté — par l'expérience, déjà faite par tout un peuple.

Une telle manière de lire le texte biblique requiert des règles herméneutiques particulières, au moins l'accord du locuteur et du destinataire sur un certain nombre de coutumes d'interprétation. Sans jamais expliciter sa méthode, le Sage Persan la met en œuvre, selon la tradition qu'il a reçue et qui ne semble mise en question par aucun de ses auditeurs, ni les membres de l'Ordre, ni les « juifs » (au sens large) avec lesquels il argumente. Les deux

13. Cf. *Lettre de demande* 2, n. 2 (I/4).

parties sont d'accord sur le fait que la Bible, au moins l'Ancien Testament, pour les juifs, est la base de l'enseignement, et qu'elle doit être interprétée selon ses propres présupposés et les méthodes héritées des écoles de scribes. Une proposition qui n'est pas évidente par elle-même, la croyance en la résurrection des morts<sup>14</sup>, par exemple, doit être étayée par le plus grand nombre possible d'attestations scripturaires qui en établissent l'évidence<sup>15</sup>. La *tahwîta* (« exposé », « démonstration ») d'Aphraate correspond à la *ra'yâ* (« preuve », « mise en évidence ») rabbinique<sup>16</sup>.

14. Cf. *Exp.* 8, 10 n. 26 (I/381).

15. « Établir la preuve », terme technique, qui va clore le débat en emportant l'adhésion de l'opposant ; forme du verbe *qûm*, comme dans l'expression « Les juifs disent qu'il est établi qu'ils doivent être rassemblés ».

16. Certes, la *ra'yâ* est plus souvent appliquée à la *halakha* en contexte rabbinique, qui cherche la juste interprétation d'un texte pour en tirer des conduites, cf. K. DEPPE (86), p. 100. Ainsi, autour d'un thème déterminé : la résurrection, le feu qui consume les sacrifices, ou la pierre, la tradition s'est peu à peu construite des séries de *testimonia* scripturaires, qui se transmettent oralement comme arguments catéchétiques ou homilétiques, cf. W.S. TOWNER, *The Rabbinical « Enumeration of Scriptural Examples »* (SPB 22), Leiden 1973. Ils sont introduits dans les *Exposés* par : « Comme il est écrit », « comme il dit », « il explique et montre ». Dans ce cadre pédagogique de la catéchèse, on utilise volontiers le genre de la parabole, et celle-ci est souvent introduite par une formule stéréotypée : « Il en est comme d'un roi... », *Exp.* 1, 4 n. 8 (I/9). Cette parabole ne sert jamais à prouver ou à fonder une affirmation ; mais elle permet de mieux en comprendre la portée, par comparaison avec des gestes quotidiens. Un verset d'Écriture ne doit pas être utilisé sans précaution, et l'on doit tenir compte du contexte pour en comprendre le sens exact, cf. *Exp.* 21, 3 n. 15 (I/936). Une difficulté textuelle entraîne la question : « Comment entendre la parole ? », *Exp.* 8, 18 (I/393) et 11, 6 n. 6 (I/485), cf. W. BACHER (82), II, p. 219-221 ; ou : « Qu'est-ce que cela, ... sinon », *Exp.* 1, 9.11.12 (I/21, 25, 29) ; « Si tu parviens à scruter, ... voici », *Exp.* 2, 2 (I/48) ; « Pourquoi, ... sinon parce que », *Exp.* 2, 3 (I/52-53) ; « De quoi, ... sinon que », *Exp.* 2, 6 (I/57) ; « Quand... » ou « Comment... sinon que », *Exp.* 1, 6 (I/16). Deux versets sont-ils apparemment en contradiction ? La solution

Ces procédés littéraires et herméneutiques appliqués aux textes bibliques ne sont pas destinés à appuyer des préceptes de *halakha*, des règles de conduite. Jamais Aphraate ne fait allusion à une quelconque pratique

sera donnée par un troisième, *Exp.* 1, 7 (I/17) ; 4, 11 (160-161), (la question est introduite par « Mais si..., comment ? » en *Exp.* 17, 6-7 (I/796), une Écriture versée dans une autre). Dans ce cas, l'objection repoussée sera introduite par : « Mais si tu dis... », ou : « Si quelqu'un te dit... », *Exp.* 1, 5 n. 11 (I/13) et 2, 8 (I/64), et la solution par : « Écoute », comme dans la littérature rabbinique, ou bien par : « Je vais te montrer », c'est-à-dire te donner l'argument scripturaire, *Exp.* 2, 12 (I/72) et 2, 17 (I/84), ou encore par l'association des deux formules : « Écoute la preuve », l'« évidence » (*tahwîta*), *Exp.* 2, 1 (I/100). Aphraate fait parfois appel à la complicité de son interlocuteur, par l'introduction d'une clause d'évidence, qui devrait entraîner l'accord complet sur tout le raisonnement : « Tu sais bien que..., donc », *Exp.* 2, 9 (I/65) et 4, 2 (I/140) ; « Rappelle-toi et vois », *Exp.* 3, 2 (I/101) ; « Sache que... », *Exp.* 1, 16 (I/37). Il rappelle l'exemple des anciens, *Exp.* 2, 17 (I/85) ; il utilise la formule comparative : « De même que..., ainsi » (*mâ d-... hâkânâ*, identique à la forme *mâ... 'ap mishnaïque*), *Exp.* 1, 11 (I/25) et 3, 1 (I/100) ; il utilise aussi l'argument de convenance, *Exp.* 3, 2 (I/101) ; l'*a fortiori*, *Exp.* 17, 8 (I/800-801). Dans la réalisation des prophéties, il met en application la règle « mesure pour mesure », *Exp.* 1, 15 n. 44 (I/36), les jeux sur l'alphabet et les chiffres, *Exp.* 1, 11 n. 24 (I/25). Il emploie le terme technique « ouvrir », si riche de sens dans la littérature liturgique juive, *Exp.* 4, 6 n. 17 (I/149) et 6, 13 n. 79 (I/289), et il joue de toute la souplesse de la langue pour créer des rapprochements signifiants. Deux témoignages, mieux encore trois, sont sûrs, *Exp.* 1, 16 (I/37-40 : Salomon, Job et le bienheureux Apôtre), 8, 11 ; 8, 14 n. 38 (I/384, 388, 405 : Jésus ressuscite trois morts). Le sens des versets, leur force — c'est-à-dire leur évidence en tant que support logique —, n'est donné qu'à celui qui raisonne bien, qui sait discerner la valeur des arguments et des preuves, *Exp.* 4, 11 (I/160-161), qui fait attention à tous les détails de l'Écriture, *Exp.* 2, 7 (I/61) ; et l'on peut rencontrer une série d'expositions en chaîne, *Exp.* 2, 9-10 (I/68-69). Le verbe *tn'* « répéter, rapporter, enseigner », caractérise à la fois l'action d'Aphraate, cf. *Exp.* 4, 1 (I/140), et celle du sage juif qui l'a pris à parti à propos de la persécution, *Exp.* 21, 2 (I/933-936). Le résultat de l'enquête scripturaire aboutit à l'expression : « Elle est vraie la parole », *Exp.* 2, 7 (I/61-64), ce qui est analogue à la formule de conclusion talmudique, cf. *T.B. Baba Bathra* 160b ; *T.J. Gittin* 9, 50c (vrai, établi et clair).

légale (spécifiquement rabbinique), hormis les grandes lois fixées par l'Écriture (circoncision ou sabbat, par exemple) — ce qui a conduit à penser qu'il n'avait pas d'expérience réelle du judaïsme vivant et concret, et que les juifs dont il parle servent seulement de repoussoir pour l'affirmation de ses propres doctrines<sup>17</sup>; jamais Aphraate n'aurait vraiment rencontré de rabbin, et la controverse rapportée au début de l'*Exp.* 21 serait purement oratoire. Or c'est justement dans ce passage qu'apparaît la plus grande densité de termes techniques de la dialectique et de l'herméneutique juives<sup>18</sup>. Tout cela montre que le Sage Persan connaît bien les principes et les procédés traditionnels d'analyse des textes. Il n'y a pas chez lui, comme on l'a dit, méconnaissance ou refus de la *Tora* orale.

L'Écriture, en effet, est lue chez lui selon sa tradition d'interprétation; mais au nom de la loi au Messie venu accomplir les prophéties — et à son image — le Sage conteste la valeur salutaire ou permanente des préceptes légaux pédagogiques et liés à des alliances conjoncturelles<sup>19</sup>. Alors que le judaïsme pharisien mettait toute sa piété à protéger la Loi en l'entourant d'une épaisse « haie » de réglementations ponctuelles, on assiste chez Aphraate à un démontage de ce phénomène accu-

17. Cf. J. NEUSNER (92), p. 147 s.

18. « Etre d'avis que » (*sbr*); « poser la question » (*š'l*); « écouter de » quelqu'un; « rapporter » (*in'*); « dire » (*mr*), au sens fort d'affirmer la conclusion d'un débat, émettre la décision, le jugement dans un procès; accepter l'exégèse d'un passage (*pûškâ*), son interprétation (*tûrgmâ*), la « réplique » (*npq b-rûhâ*); « recevoir de quelqu'un » (*mqabbel mên-*), c'est-à-dire accepter comme tradition autorisée, cf. *Pirqé Abot* 1, 1, après argumentation scripturaire, examen du contexte, des comptes d'années et de la vérité de l'argumentation, cf. *Exp.* 8, 10 (I/381); 8, 25 (I/405).

19. Cf. *Exp.* 11, 3 n. 2 (I/473). J. NEUSNER fait remarquer qu'il ne mentionne même pas le concile de Jérusalem, à propos des observances alimentaires ou des règles de pureté, cf. *Exp.* 15, 3 n. 16 (I/736).

mulatif, au nom de la même tradition des fils d'Abraham le croyant, par l'utilisation des mêmes versets scripturaires et des mêmes règles d'interprétation. A peine quelques allusions aux consignes rabbiniques<sup>20</sup>. Il approfondit le sens des rites, tout en limitant la portée de leur pratique matérielle<sup>21</sup>. Aphraate recentre et récapitule toute la législation dans l'unique parole « Tu aimeras » — Jésus lui-même qui la prononce et la réalise —, alors qu'elle était jusqu'ici éclatée en types dans l'Ancien Testament et dispersée en multiples pratiques obligatoires dans le judaïsme<sup>22</sup>.

20. En effet, les *Exposés* ne visent pas directement les juifs; ils sont d'abord adressés aux membres de l'Ordre, pour qu'ils rassurent la foi inquiète de la communauté. Or le trouble de celle-ci vient de l'abandon des préceptes bien établis dans l'Écriture: circoncision, pâque, sabbat, règles de pureté alimentaire. Ces dernières sont les plus vigoureusement visées, comme faisant partie des secondes tables coercitives données après l'idolâtrie du veau d'or et le bris des premières tables qui ne contenaient que les dix Commandements écrits par le doigt de Dieu. Sous le nom de seconde Loi, le Sage et sa tradition conjuguent dans un même rejet la législation deutéronomique et les règles mishnaïques sur le pur et l'impur, cf. *Exp.* 15, 8 n. 36 (I/756). Quant aux lois de la circoncision, de la pâque et du sabbat, Aphraate s'attache à montrer leur raison d'être temporaire, leur visée prophétique.

21. Par la venue du Messie en effet — et selon les Écritures — leur rôle est terminé, car la prophétie est accomplie; Jésus, le grand Prophète et le nouveau Moïse, n'enseigne pas autre chose que Moïse: son unique commandement d'amour est la reprise de l'unique commandement de *Deut.* 6, 5, le second verset du « Écoute Israël », qui fait écho à la foi au Dieu un.

22. L'intelligence polarisée par ces observances légales qui marquent chaque geste de la vie quotidienne, certains risquent d'en oublier la source et le but, fiers qu'ils sont — jusqu'à la vantardise, dit Aphraate — de l'obéissance matérielle à une législation que l'histoire elle-même a rendue caduque, puisque le Temple n'existe plus. L'avertissement vaut aussi pour les chrétiens, dont la tendance permanente est de rétablir des lois sécurisantes. Rupture nécessaire: il faut interpréter les textes selon l'esprit, ce que fait bien souvent le judaïsme synagoga, confronté aux mêmes questions; et à l'ère messianique, selon la prophétie, cet Esprit est répandu dans le cœur de tout homme qui accède à la foi, devient

Finalement, si Aphraate ne tient pas compte des réglementations de *halakha* en usage chez les juifs de son époque, ce n'est sans doute pas qu'il les ignore ; mais il ne s'y intéresse pas, car la haïe qu'elles forment risque d'empêcher l'accès (notamment des peuples) à la bénédiction ou encore à l'intériorisation de la Loi. Par contre, le Sage transmet abondamment le second aspect de la *tora* orale : il analyse les textes scripturaires selon les souples coutumes herméneutiques de la *haggada*, considérée en son sens premier d'enseignement ; rapprochant les passages analogues, il fait ressortir les cohérences internes, les types qui sont comme la profondeur de champ de l'expérience spirituelle.

Mais dans ce mode d'interprétation et son adaptation aux questions particulières de son Église, peut-on déceler chez Aphraate des points de contact (ou d'opposition) avec les questions concrètes ou les méthodes de quelque maître de son époque ? Du point de vue des règles herméneutiques, c'est à peu près impossible, d'autant que les *Exposés* ne sont pas directement adressés aux juifs. Il semble en revanche qu'on puisse discerner un certain nombre d'allusions significatives. D'abord la controverse sur la valeur relative des différents commandements<sup>23</sup> :

disciple des saintes Écritures lues selon l'Ancien et le Nouveau Testament : devenu spirituel, le croyant est doué du jugement juste qui lui fait choisir le bien, voir le beau, goûter les fruits de la connaissance de Dieu ; l'amour, objet du seul commandement, le rend prudent et sage, capable de discernement moral (ce qui avait manqué au premier Adam, séduit par les faux semblants et les effets de miroir).

23. A cause des critiques des *minim* qui prétendaient que l'accomplissement du Décalogue dispensait de l'observance des autres commandements, l'assemblée de Yavné (en Palestine, au II<sup>e</sup> siècle) avait décidé d'en supprimer la récitation lors de la prière du matin. Mais sous la pression populaire, cette question se repose en Babylonie, et l'on rappelle à des maîtres tels que R. bar Huna (*Amora* de la troisième génération, vers 320) et Amemar (cinquième génération, début du V<sup>e</sup> siècle) les décisions déjà jugées.

Aphraate prend parti dans ce conflit et va jusqu'à accuser Israël d'avoir rejeté les Dix Paroles au profit de réglementations qui, de ce fait, ont perdu leur sens et leur raison d'être<sup>24</sup>. Ensuite, l'attente du Messie : elle semble vive dans certains milieux juifs perses ; et, avec la venue du Messie, ceux-ci attendent la reconstruction de Jérusalem et le rétablissement du Temple<sup>25</sup>. Aphraate fait souvent allusion à ce désir qu'il considère comme hors-la-loi : l'Écriture ne condamne-t-elle pas ceux qui veulent refaire l'arche<sup>26</sup> ? Prenant à témoin le texte scripturaire d'Éz. 16, 55, il compare et identifie le sort de Jérusalem

24. Cf. *Exp.* 1, 11 n. 24 (I/25) ; 18, 5 n. 36 (I/756).

25. Moins de vingt ans après qu'Aphraate eut écrit ses *Exposés*, un groupe de juifs babyloniens crurent que le Messie était venu les ramener au pays d'Israël ; ils sortirent de Maçoza, pour se faire massacrer par les troupes de Shapur II. Pour cet épisode, qui se situerait près de 300 ans après la destruction du second Temple, date à laquelle certains espéraient le Messie, cf. J. NEUSNER (92), p. 144-145. Dès l'époque de Shapur I, les juifs espéraient un nouveau Cyrus, surtout au moment de la lutte contre Odheinat de Palmyre, cf. *Introd.*, ch. 2 n. 8, curieusement surnommé « Papa ben Neşer », objet de leur haine, cf. A. SPIJKERMAN (99), p. 197-198. Par contre, la tentative de reconstruction du Temple par Julien l'empereur, quelques années plus tard, ne semble pas avoir éveillé d'enthousiasme chez les juifs de Perse ; ils restent fidèles à Shapur II, *ibid.*, p. 199-100.

26. Cf. *Exp.* 12, 3 (I/509) ; 12, 11 (I/532-533). Tout l'*Exp.* 19 est consacré à réfuter les arguments des juifs qui considèrent comme établi par les textes qu'ils seront rassemblés à Jérusalem reconstruite aux jours du Messie, et Aphraate en profite pour admonester les descendants de la déportation de Nabuchodonosor qui ont refusé de rentrer au pays après le décret de Cyrus : leur chance est passée, elle ne se renouvellera plus, *Exp.* 19, 6 (I/865) et 19, 7 (I/869), parce qu'ils se sont mêlés aux peuples en suivant leur mauvais penchant idolâtre, *Exp.* 19, 1 (I/848-849) ; ils resteront dans leur contrée d'exil, et Jérusalem restera en ruine pour toujours, *Exp.* 19, 13 (I/892). Le Sage va jusqu'à l'assimiler à l'Égypte, le pays maudit où il ne faut pas retourner (même sort que Judas), cf. *Exp.* 21, 9 n. 51 (I/957) et 14, 10 n. 17 (I/593). La désolation permanente de la ville sainte se trouve encore affirmée dans l'*Exp.* 21, en un passage où Aphraate raconte sa controverse avec un « sage » des juifs.

à celui de Sodome et Gomorrhe. Or ce passage est utilisé dans le *midrash* — malheureusement sans attribution à un maître, ce qui en rend la datation impossible — pour prouver la restauration de toutes les ruines à l'ère messianique<sup>27</sup>.

En outre, il semble bien que Rava, le sage juif le plus influent pendant cette période<sup>28</sup>, considérait — comme

27. *ExR* 15, 21, cf. *Exp.* 21, 3 (I/936) et 21, 5 (I/945s.).

28. Pourtant ce même Rava est accusé par les sages de son académie d'entretenir de trop bonnes relations avec la cour de Perse ; de fait, il semble dans les meilleurs termes avec la reine mère Éphra Hormizd qui lui offre de l'argent pour les pauvres, et même un veau à « sacrifier », cf. *T.B. Baba Bathra* 10b ; *T.B. Zebahim* 116b : il s'agit d'un veau à tuer pour en distribuer la viande aux pauvres. Il subira l'abattage rituel, et il ne faut pas en induire qu'il y avait encore des sacrifices d'animaux en Babylonie au IV<sup>e</sup> siècle ; contre J. NEUSNER (92), p. 146-147, qui laisse la question en suspens. Sous-jacent à l'exégèse biblique d'Aphraate se trouve le même avertissement aux collaborateurs : l'histoire apprend qu'il n'y a rien de bon à attendre des perses qui ont toujours empêché la reconstruction du Temple, *Exp.* 19, 13 (I/889). Mais à ceux qui le critiquent, Rava répond qu'ils ne savent pas tout ce qu'il doit endurer pour le salut de sa communauté, cf. *T.B. Hagiga* 5b. A Maḥoza, son prestige était immense, sa renommée s'était répandue dans toutes les communautés juives, et l'on venait de loin se faire son disciple, car il l'emportait sur son rival et condisciple Abayé, de Pumbeditha (« Au lieu de ronger des os chez Abayé, allez donc manger de la viande grasse chez Rava ! »), *T.B. Baba Bathra* 22 a, cf. W. BACHER (81), p. 108-109. Riche commerçant, il possédait en outre des vignes et des bateaux, des métayers et des esclaves, cf. E. URBACH (19), II, p. 969 n. 15. Est-ce ce type de maître qu'Aphraate rejette quand il recommande vigoureusement de choisir des pasteurs qui n'aient pas d'autre occupation ? Cf. *Exp.* 10, 5 (I/456), contre Gehazi ; 6, 1 (I/248-249) ; 10, 5 (I/453). La tradition rapporte aussi que Rava et Abayé sont tous deux descendants du grand-prêtre Éli (*I Sam.* 3, 14), cf. E. URBACH (19), I, p. 612. Or il se trouve qu'Aphraate — qui n'exprime jamais sa critique que sous mode symbolique et connaît parfaitement les généalogies — prend souvent la maison de Éli comme type du culte rejeté par Dieu, cf. *Exp.* 4, 18 (I/177) ; 15, 7 (I/752), et les deux fils de Éli, Hophni et Pinḥas — qui s'honorent eux-mêmes et cherchent leur intérêt — comme types de la perversion du sacerdoce, cf. *Exp.* 14, 10 (I/592) ; 14, 18 (I/616-617). Ils sont généralement associés aux deux fils d'Aaron, Nadab et Abihū.

la communauté d'Aphraate — la conversion de l'empire romain au christianisme comme le prélude à la venue du Messie<sup>29</sup>. Et l'on peut trouver quelques affinités de contenu et d'expression entre l'exégèse du Sage Persan et ce que la tradition juive rapporte à propos du maître de Maḥoza.

Ce dernier se soucie de la qualité de ses disciples, futurs rabbins, et condamne ceux qui se contentent des titres<sup>30</sup>. L'étude de la *tora* l'emporte sur tout, et notamment sur les sacrifices<sup>31</sup>, sur le rôle du grand-prêtre qui entrait dans le Saint des Saints<sup>32</sup>. Elle est l'antidote au mauvais penchant<sup>33</sup>, mais drogue mortelle pour ceux qui n'en accomplissent pas les œuvres<sup>34</sup>. En effet, la simple étude ne suffit pas : le but de la sagesse est la conversion associée aux bonnes actions ; celui qui ne pratique pas les commandements (méprise son père et sa mère, par exemple), n'est pas un disciple de la *tora*<sup>35</sup>. Comme le

29. *Exp.* 5, 24 n. 38 (I/233).

30. De même Aphraate, *Exp.* 14, 25 (I/633-636).

31. *T.B. Menah.* 110 a. Chez Aphraate, méditer la loi jour et nuit, cf. *Exp.* 6, 1 (I/252) ; 6, 17 (I/304) ; 6, 20 (I/312) ; 9, 4 (I/416) ; 9, 11 (I/433).

32. *T.B. Sota* 4b, cf. E. URBACH (19), II, p. 969 n. 19. Pour Aphraate, celui qui médite la loi habite le ciel, cf. *Exp.* 9, 4 n. 15 (I/416) et 6, 5 n. 41 (I/264).

33. *T.B. Baba Bathra* 16 a. Aphraate, contre le mauvais penchant, cf. *Exp.* 9, 4 (I/416) ; 14, 14 n. 29 (I/605). Remède de la conversion, *Exp.* 7, 2 (I/316). Remède de vie, participation aux fruits de l'arbre de vie, antidote au venin du serpent, *Exp.* 23, 3 n. 9 et 13 (II/8-9).

34. *T.B. Yoma* 72 a, cf. W. BACHER (81), p. 128-129.

35. *T.B. Berakhot* 17 a. Un siècle auparavant, R. Huna disait déjà : « Celui qui s'occupe à la *tora* seulement (sans les œuvres) est semblable à un homme qui n'a pas de Dieu », *T.B. Aboda zara* 17 b, cf. W. BACHER (81), p. 57. Pour Aphraate, professer qu'on connaît Dieu et le renier en actes est la faute la plus grave, qui entraîne la condamnation, *Exp.* 23, 62 n. 277 (II/129).

Sage Persan, la tradition juive doit faire face à la critique de ceux qui ne croient pas à la résurrection des morts<sup>36</sup>.

Du point de vue de la forme, Aphraate, comme Rava, aime s'exprimer sous forme de sentences populaires qu'il appuie sur des versets scripturaires<sup>37</sup>. Mais les deux maîtres sont en opposition à propos des pratiques ascétiques : abstinence alimentaire et sexuelle<sup>38</sup>. L'argumen-

36. Ces incrédules ne sont pas les païens ; ils font partie de la communauté, car l'argumentation destinée à les convaincre est tirée de l'Écriture. Pour le Sage, le verset essentiel en est : « C'est moi qui fais mourir et c'est moi qui fais vivre » (*Deut.* 32, 39 ; *I Sam.* 2, 6), cf. *Exp.* 8, 10 (I/381) ; 8, 25 n. 63 (I/405) ; 22, 3 (I/996). Or la littérature rabbinique attribue à Rava d'avoir déduit de ce verset que la résurrection des morts se trouvait affirmée par la *tora*, et Rava s'en sert pour prouver que c'est celui qui meurt qui ressuscite, et non un autre — ce qui est le centre de la question mise en cause par les objecteurs d'Aphraate, cf. *Exp.* 8, 1-2 (I/361-364). Il le fait en confrontant deux parties du verset, vraies ensemble, ce qui est aussi la méthode mise en œuvre à plusieurs reprises par le Sage Persan, cf. *Exp.* 8, 25 (I/405) et 21, 6 (I/949). La bénédiction faite à Ruben (*Deut.* 33, 6) constitue, chez Aphraate et aussi chez Rava, le second argument scripturaire en faveur de la résurrection, la prophétie par laquelle la mort reçut l'annonce que son règne avait une fin, cf. *Exp.* 8, 8 n. 20 (I/376) ; 8, 10 n. 26 (I/381) ; 22, 2 n. 6-7 (I/993). En outre, pour l'un comme pour l'autre, la souffrance vient à celui qui a négligé la loi, cf. *T.B. Berakhot* 5 a et *Exp.* 14, 2 (I/573-576) ; 21, 20 (I/981) ; en effet, Dieu selon son attribut de justice juge les hommes « mesure pour mesure », cf. *T.B. Rosh ha-shana* 17 a (bas de page) et *Exp.* 1, 15 n. 44 (I/36) ; 8, 20 (I/400) ; 14, 4-5 (I/581-585) ; 14, 21 (I/625). Toutefois, la prière n'est pas nécessairement exaucée en fonction des mérites ou de la sainteté de celui qui prie, cf. *Exp.* 23, 5-7 et 11 (II/17-23 ; 29) ; pour le judaïsme, voir E. URBACH (19), II, p. 970.

37. Proverbes populaires de Rava, *T.B. Baba Qamma* 92 a-b ; *Yebamot* 62b. « La pauvreté suit le pauvre », à rapprocher de *Exp.* 9, 6 (I/420) ; cf. W. BACHER (81), p. 46.

38. Rava prie pour ne pas subir de souffrances physiques ou de maladie comme peine pour ses fautes, *T.B. Berakhot* 17 a, cf. E. URBACH (19), I, p. 448. À la suite de Samuel et surtout de Rav, qui considérait l'abstinence comme un pécheur, il rejette le jeûne, *T.B. Taanit* 11 a ; *T.B. Nedarim* 22 a, cf. W. BACHER (81), p. 43-44. Dans la même perspective,

tation d'Aphraate, destinée à sa communauté, vise à prouver à celle-ci la légitimité du choix du célibat, même si le mariage est bon<sup>39</sup> ; et ces arguments sont de nature à convaincre l'interlocuteur auquel la tradition de lecture des Écritures a appris, par exemple, que Moïse a cessé la vie conjugale après l'appel de Dieu<sup>40</sup>.

Nous avons relevé une série de thèmes communs (en accord ou en opposition) entre Aphraate et les milieux juifs de son époque, tout particulièrement Rava. Loin de nous d'aller jusqu'à dire que l'interlocuteur d'Aphraate était le maître de Maḥzoza. Parmi les quelque huit cent mille juifs que comptait la Babylonie sassanide<sup>41</sup>, Rava exerça une influence considérable sur le peuple par ses homélies régulières, et il eut de nombreux disciples avec lesquels le Sage Persan a pu entrer en contact. Le contra-

ne pas engendrer d'enfants équivaut à encourir la malédiction ; en effet, voici la première des questions qui seront posées aux hommes le jour du jugement : « As-tu pris femme ? As-tu espéré le salut ? As-tu fixé des temps pour la *tora* ? », *T.B. Shab.* 31 a (bas de page), cf. W. BACHER (81), p. 128. La *halakha* sur la procréation était déjà bien établie par Hillel et Shammaï : celui qui n'a pas d'enfants désobéit à l'ordre divin du commencement, il diminue la création et atteint Dieu en son image, cf. E. URBACH (19), I, p. 253. Or dans ses encouragements aux membres de l'Ordre, Aphraate rapporte l'insulte d'un juif à l'un des frères ; elle est exprimée en des termes semblables et représente le même état d'esprit : « Vous êtes des impurs, vous qui ne prenez pas femme ; nous sommes saints et meilleurs, parce que nous avons des enfants et que nous multiplions la descendance en ce monde », *Exp.* 18, 12 (I/841) : tout l'*Exposé* est sur ce thème (la controverse est entièrement vétérótamentaire. Même pas d'allusion au célibat de Jésus par exemple, car il ne pourrait pas servir d'argument dans la discussion avec les juifs).

39. Le Sage fournit les attestations scripturaires qui aideront les frères de l'Ordre à donner raison de leur mode de vie s'ils sont en butte à de telles critiques de la part des juifs ; à noter que le Sage n'emploie le mot « pharisien » que dans les allusions ou les citations évangéliques.

40. *Exp.* 18, 4 n. 13 (I/825-829) et 6, 5 n. 39 (I/261).

41. Cf. J. NEUSNER (15), II, p. 124-127.

dicteur d'Aphraate est désigné de différentes manières<sup>42</sup>, mais toutes semblent avoir le même sens : il s'agit d'un rabbin versé dans l'étude et la discussion des Écritures<sup>43</sup>.

Ces remarques étant faites, et après avoir constaté la parenté des questions traitées par Aphraate et les sages pharisiens de son époque, on ne voit pas la nécessité de transformer le « sage » (*ḥakkîmâ*) interlocuteur des *Exposés en maskîl* quaraïte<sup>44</sup>, même si les deux termes ont un sens analogue. Certes l'expression *doršê ha-tora* (« interprètes de la Loi ») se trouve à Qumrân (dont on a remarqué les affinités avec le mouvement quaraïte et quelques parentés d'expression avec Aphraate). Mais elle est tout aussi caractéristique du vocabulaire technique pharisien<sup>45</sup>. S'il est actuellement difficile de déterminer l'exacte personnalité des opposants d'Aphraate, c'est qu'il ne s'adresse pas directement à eux, et donc, ne leur

42. C'est un « juif », *Exp.* 21, 8 (I/952) ; « un sage des juifs », *Exp.* 21, 1 (I/932) ; « un docteur d'Israël » (*dârûšâ*), *Exp.* 18, 2 (I/821) et 19, 2 (I/849) ; « un sage docteur du peuple », *Exp.* 18, 4 (I/825) ; « un scribe de la loi » (*sâprâ*), *Exp.* 15, 8 (I/753) ; « un scribe docteur sage », *Exp.* 15, 5 (I/744) ; « un maître » (*malpânâ*), *Exp.* 18, 7 (I/833) ; « un sage maître d'Israël », *Exp.* 17, 9 (I/804).

43. Il faut remarquer qu'Aphraate emploie les mêmes dénominations pour désigner ceux des chrétiens (ordonnés, semble-t-il) qui occupent la même fonction : le Sage rapporte les traditions de « nos maîtres les sages » (*rabbânân ḥakkîmê*), *Exp.* 2, 14 (I/77), cf. 22, 26 (I/1045) ; la pseudo-liturgie baptismale de l'*Exp.* 7 est dirigée par « prêtres, scribes et sages », *Exp.* 7, 18 (I/341) ; le chef indigne de Séleucie est qualifié de « maître », *Exp.* 14, 26 (I/640) ; et le correspondant d'Aphraate, de « scribe sage » qui doit répondre aux questions des autres, *Exp.* 14, 27 (I/644) ; 22, 11 (I/1012).

44. Cf. J. OUELLETTE (94), p. 174 s. *Id.*, (73), p. 196. Thèses reprises par J.G. SNAITH (98), p. 250.

45. Cf. par exemple *T.B. Taanit* 5b : *Miqra 'ani dôrêš* (« j'interprète l'Écriture »). La critique des pharisiens (ceux qui abattent les murs au lieu de les crépir), attestée à Qumrân, peut provenir tout simplement de la tradition textuelle (ou targumique) palestinienne reçue à l'origine par l'Église du Sage, cf. *Exp.* 1, 6 n. 14 (I/16).

donne pas le titre technique qu'ils ont dans leur propre milieu<sup>46</sup>.

En mettant en évidence des contacts et des parallélismes d'interprétation entre Aphraate et les milieux juifs de son époque, nous avons voulu laisser se recréer le milieu vivant où la communication nécessite l'harmonisation des langages et des règles du discours. Dans un contexte politique difficile, alors que la guerre sévit à l'extérieur contre l'empire romain devenu chrétien, que sa communauté est durement persécutée (mais les juifs sont bien en cour, puissants en nombre et en science<sup>47</sup>), Aphraate n'entre pas directement en conflit avec eux. Il écrit aux membres de l'Ordre pour les reconforter et leur fournir les arguments scripturaires valables dans une discussion honnête et douloureuse. Jamais d'injures ni de coups bas, même quand la persécution des chrétiens devient le motif de la risée des juifs, qui furent pourtant eux-mêmes molestés tout au long de leur histoire.

D'aucuns ont pensé que les *Exposés* étaient destinés aux chrétiens tentés de se convertir (ou de retourner) au judaïsme pour échapper à cette persécution<sup>48</sup>. Je ne vois

46. On a remarqué, par exemple, qu'il n'appelle pas son interlocuteur « Rabbi » (« maître »), cf. J. NEUSNER (92), p. 147, et on a voulu conclure de cette omission que ce n'était pas un rabbin. Mais l'absence de ce terme est absolument normale dans une correspondance d'Aphraate avec sa communauté qui ne reconnaît pas l'autorité morale des maîtres pharisiens. Par contre il emploie l'expression « nos maîtres les sages enseignent » pour rapporter une tradition exégétique communément admise (or, dans les textes rabbiniques, l'opinion normative de la majorité est annoncée par l'expression « Nos maîtres enseignent »). Élie est appelé le « maître » d'Élisée, *Exp.* 6, 5 (I/264) ; et les apôtres donnent ce titre à Jésus, *Exp.* 6, 8 (I/276) ; 21, 23 (I/988) ; 12, 10 (I/532).

47. La situation plus que précaire des chrétiens ne devait pas déplaire à certains juifs. Mais, sauf dans le cas de Syméon bar Sabbaé et de sa sœur Tarbo, les *Actes de Martyrs* ne disent pas qu'ils aient contribué à la persécution, cf. J. NEUSNER (16), p. 81 s.

48. J. NEUSNER (92), p. 127, repris par J.G. SNAITH (98), p. 237.



aucune allusion à cela dans l'œuvre d'Aphraate. Par contre, le Sage lutte contre un faisceau d'influences, d'infiltrations qui risquent de « judaïser » sa communauté, de lui faire perdre la liberté en esprit apportée par la venue du Messie Jésus. Il combat d'abord les tendances trop ascétiques qui trouvent quelque complicité au sein de son Église, d'origine judéo-chrétienne<sup>49</sup>. Il donne des orientations pour l'interprétation des signes des temps<sup>50</sup> ; il faut se garder de réduire la royauté messianique à l'utopie politique de gouvernement mondial absolu ; il faut surtout éviter de constituer la communauté en secte ou en parti, qui ferait nombre avec les autres groupes sociaux ou religieux du temps<sup>51</sup>. Au-delà de son application aux pratiques concrètes (circoncision, pâque, sabbat, observances alimentaires) ou aux reven-

49. Les jeûnes des marcionites, des valentiniens et des manichéens, par exemple, cf. *Exp.* 3, 9 (I/116). Pour Aphraate, en effet, le jeûne physique n'est pas un bien ni une fin en soi ; et il doit aller de pair avec l'abstinence de méchanceté, cf. *Exp.* 3, 8 n. 19 (I/113). Il s'oppose à l'attitude de ceux qui considèrent la chair comme méprisante, alors qu'elle est en ce monde le lieu de l'Esprit, cf. *Exp.* 14, 47 (I/716) ; 16, 5 (I/776) ; 22, 26 (I/1049).

50. Cf. *Exp.* 5, 24 n. 38 (I/233).

51. En effet, ce qui constitue le corps des croyants, c'est l'obéissance à l'unique commandement de l'amour ; le choix des conduites concrètes est ensuite laissé à la discrétion de chaque homme dont l'intelligence ou l'Esprit est capable de discerner le droit chemin et d'y marcher avec constance (Aphraate possède un riche vocabulaire des fonctions mentales, et ses *Exposés* aident le lecteur à justifier rationnellement ses conduites, selon l'Écriture). Chacun est renvoyé à son propre jugement, dans l'humilité de la foi et la quête courageuse de la droiture : pas de règles sécurisantes, ni pour les temps de la prière, *Exp.* 4, 17 (I/176), ni pour la date ou le mode de célébration de Pâques, par exemple, *Exp.* 12, 12-13 (I/536-540), qui risqueraient de donner l'assurance vaniteuse de se poser en juste face à Dieu, comme le pharisien de la parabole évangélique.

dications de la communauté juive<sup>52</sup>, la critique d'Aphraate porte sur l'attitude adoptée par certains adversaires : l'esprit de parti, le légalisme sûr de lui-même, vantard et méprisant à l'égard de l'« hérétique ». Le retour à cette mentalité menace tout aussi bien le chrétien que le juif, et Aphraate fustige sans cesse les ergoteurs, moqueurs, persifleurs et querelleurs de son Église (l'attitude opposée à la « conviction ») qui détruisent au lieu de construire, découragent et troublent les plus faibles par leur argumentation fallacieuse et vaniteuse.

## 2. LA BIBLE D'APHRAATE

Avant d'aborder l'étude du texte biblique d'Aphraate, nous avons voulu essayer de déterminer le climat social et le milieu évangélisateur du Sage, ainsi que l'histoire et les différents aspects de sa relation au judaïsme (palestinien et babylonien). En effet, c'est dans ce contexte que se sont transmises les traditions scripturaires et qu'ont été recomposés ou traduits les textes bibliques. Aphraate en est un témoin exceptionnel, à maint égard : ses écrits constituent une immense réserve de citations<sup>53</sup> — or nous

52. Celle d'être le peuple de Dieu (*Exp.* 16) ; d'être plus purs que les autres (*Exp.* 18) ; d'être rassemblés à Jérusalem reconstruite (*Exp.* 19).

53. Au moins 740 pour l'Ancien Testament, et un nombre incalculable d'allusions. Cf. R.J. OWENS (74), p. 17 : pour Gavin, il y aurait 1056 citations explicites de l'Ancien Testament et 564 du Nouveau. Selon l'index de Wright, 794 de l'Ancien Testament et 446 du Nouveau ; Parisot : 987 de l'Ancien et 753 du Nouveau Testament, soit en moyenne 4 citations par colonne. Mais tout cela est loin du compte, et les citations ne sont pas toujours de même longueur. Pour Daniel, par exemple, Aphraate transcrit parfois un chapitre entier.

connaissions assez mal le texte biblique syriaque de son époque. En outre, les *Exposés* nous sont parvenus en trois manuscrits anciens, écrits quelque 150 ans après la rédaction : l'œuvre n'a pas dû être beaucoup recopiée<sup>54</sup> — ce qui limite les possibilités d'erreur de transcription — et elle s'est transmise à une période où la vulgate syriaque (*P*) n'était pas encore considérée comme le *textus receptus* des Églises syriennes<sup>55</sup>.

La difficulté, chez Aphraate et la plupart des Pères, c'est qu'ils citent de mémoire, et que la mémoire est plus sujette à l'erreur que la transcription textuelle. Mais le Sage Persan connaît si bien la Bible que ses citations semblent aussi fidèles que s'il avait consulté un texte écrit. Il n'en va pas toujours de même des allusions à tel ou tel passage ; ici, le Sage résume ou commente, emploie des équivalences de vocabulaire qui servent le commentateur qu'il est en train de faire et sont indicateurs de l'orientation exégétique du Sage Persan et de son Église<sup>56</sup>.

54. Peut-être a-t-on trouvé plus tard que l'œuvre d'Aphraate était un peu « naïve » comparée à la théologie issue des grecs, reçue ultérieurement. Georges des Arabes, par exemple, en un discours pompeux, déclare que le Sage Persan « ne fait pas partie de ceux qui ont lu les enseignements confirmés des savants confirmés... C'est pourquoi de nombreuses erreurs et maintes balourdises se trouvent dans son livre, pour celui qui sait et qui comprend ce qu'il lit tel que c'est écrit », cf. vol. 2, *amxex*. En fait, seule l'Église arménienne a conservé quelques manuscrits de l'ensemble de l'œuvre d'Aphraate.

55. Ce qui arrivera peu après, sans doute dès le début du V<sup>e</sup> siècle. Étant donné cette situation, les citations scripturaires n'ont pas dû être trop « corrigées » par les copistes, habituellement soucieux d'accorder le texte biblique qu'ils trouvent chez les Pères avec la Bible officielle reçue dans leur Église. En outre, si elles s'écartent sensiblement de *P*, il y a forte présomption que les citations transmises par les manuscrits représentent réellement la tradition textuelle du Sage Persan.

56. Cf. l'exemple de *Gen.* 15, 6 privilégié par Aphraate, puisqu'il apparaît quatre fois comme citation stricte et deux fois comme allusion, *Exp.* 1, 14 (I/33) ; 2, 4 (I/53) ; 11, 3 (I/476) ; 13, 8 (I/557) ; ajouter 2, 2 (I/49) et 11, 12 (I/504). Il s'agit de la foi d'Abraham, qui lui est comptée

Tous ces choix de mots et d'expressions correspondent à une élaboration théologique ou à une interprétation des textes peut-être antérieure à Aphraate qui, habituellement, n'innove pas, mais transmet fidèlement ce qu'il a reçu, en bon témoin.

Examinons la manière dont les citations sont introduites. L'Ancien et le Nouveau Testament sont traités de manière identique, comme une seule et même Écriture. Il faut remarquer qu'Aphraate ne fait presque jamais de

comme « justice ». Dans tous les manuscrits bibliques, c'est le terme *zaddykû(tâ)* qui est employé pour exprimer la vertu d'Abraham (traduction du TM *šdâqâ*) ; les *targums* traduisent par *zkû(tâ)* : « mérite, droit, privilège ». Or dans deux cas sur quatre, Aphraate préfère le substantif non défini *kynû* dont la valeur sémantique est assez équivalente. Il est vraisemblable, comme le propose R.J. OWENS (74), p. 123-125, que le transfert de vocabulaire a été produit par une combinaison de *Gen.* 15, 6 et de *Rom.* 4, 5.9.22. Mais ce qui est intéressant, c'est qu'Aphraate ainsi que la vulgate syriaque de *Rom.* ait traduit l'unique mot grec *dikaiosynê* par deux vocables différents : *zaddykû(tâ)* dans le cas de la stricte citation de *Gen.* (*Rom.* 4, 3) et *kynû(tâ)* dans le commentaire qui suit. Ce fractionnement qui existe chez Aphraate doit aussi être expliqué dans le cas de la *Peshitta*... Or il semble bien que le terme *kynû(tâ)* ait été choisi volontairement à cause de l'homophonie avec *kyânâ*, « nature », « pouvoir de procréation », qui exprime le contenu de la bénédiction d'Abraham le croyant. Pour Aphraate, en particulier en *Exp.* 2, 4 (I/53), et sans doute aussi pour le traducteur syriaque, l'attestation vivante de la « justice » d'Abraham, c'est son fils Isaac, conçu par la foi dans le cœur de son père au moment précis de l'alliance entre les quartiers d'animaux (*Gen.* 15). La parole de Dieu concernant sa descendance opère efficacement, et « fonde » (*kân*) en Abraham la capacité (c'est-à-dire réalise la bénédiction) de devenir père d'Isaac — le fils selon l'esprit — et par lui du Messie et de tous les peuples croyants, ses vrais fils selon la foi et la promesse de bénédiction. Plusieurs autres anomalies de traduction, chez Aphraate, pourraient s'expliquer de manière analogue ; par exemple *Matth.* 10, 34, où le mot « division » (lucanien) est choisi de préférence au « glaive » matthéen, sans doute plus primitif, en tout cas retenu par *P*, *Exp.* 2, 20 (I/92). Ou encore la malédiction de Judas et son supplice (jeté à la mer une meule au cou), assimilation de *Matth.* 18, 6-26, 4, cf. *Exp.* 14, 10 n. 17 (I/593) et 18, 6 n. 23 (I/832).

citation explicite des récits<sup>57</sup>. Il se contente de faire allusion aux passages scripturaires narratifs<sup>58</sup>, dont il reconstitue librement la trame et résume le contenu<sup>59</sup>. Seuls les discours, les aphorismes ou les commandements scripturaires sont présentés par une formule d'introduction un peu solennelle<sup>60</sup>. Ces formules sont assez variées et dépendent du contexte dans lequel se trouve la citation<sup>61</sup>.

Il n'est pas toujours facile de distinguer la citation littérale de la simple allusion<sup>62</sup>; le critère de détermina-

57. Sauf dans le cas où les récits enseignent quelque chose. Par exemple, *Exp.* 1, 14 (I/36): « Par la foi, ses mains demeurèrent ainsi jusqu'au coucher du soleil ».

58. Ce qui ne veut pas dire qu'il les méprise, mais ils sont supposés connus. En effet, ils ont autant d'autorité que les paroles et servent de faits-preuves dans les débats.

59. Par exemple l'histoire de la conversion des ninivites, *Exp.* 3, 7 (I/112-113), et celle des ossements desséchés, *Exp.* 8, 12 (I/385) pour l'Ancien Testament, ou la liste des miracles de Jésus pour le Nouveau, *Exp.* 1, 17 (I/40-41).

60. Il semble en être de même dans la littérature rabbinique; et l'Év. *Thom.* sûrement d'origine syrienne, se contente de transmettre une série de *logia* de Jésus, réduisant au maximum la partie narrative des récits évangéliques.

61. Si une parole d'Écriture doit servir de preuve à une affirmation, Aphraate emploiera les expressions « comme il est écrit », « comme il dit », ou « il dit en effet »; deux versets de même portée sont souvent appelés à donner leur double témoignage: « Voici ce qui est écrit..., et il est encore écrit... », « écoute ce que dit notre Vivificateur..., et l'Apôtre dit aussi... »; deux parties d'un même verset peuvent être séparées de cette manière et citées à la suite l'une de l'autre: « Il dit en effet..., et il dit aussi... », « il proclama et dit..., et aussi... ». Le verset d'Écriture, souvent anonyme (« il » dit :) est parfois attribué à son auteur biblique: l'un des prophètes, David pour les Psaumes, le bienheureux Apôtre pour le corpus paulinien, mais aucun évangéliste. Si la citation est amenée à l'intérieur d'un récit biblique reconstitué, ce qui arrive fréquemment, elle sera présentée comme partie intégrante de ce récit: « Joseph fit jurer à ses frères et leur dit: ... », ou: « Ces doctrines achoppent à la doctrine de notre Seigneur: ... ».

62. En effet, l'une et l'autre sont presque toujours introduites par le

tion des citations repose finalement sur des considérations assez empiriques, et chaque éditeur ou commentateur en relève plus ou moins, selon la visée de son propre ouvrage. Aucune étude complète du texte biblique d'Aphraate n'a encore pu voir le jour jusqu'ici. Celle-ci en effet doit être précédée d'une bonne édition critique de la Bible syriaque; or cette dernière est encore en cours de parution. Nous avons tout de même la chance de disposer d'une analyse très précise des citations d'Aphraate ayant trait au IV<sup>e</sup> Évangile; l'auteur, T. Baarda<sup>63</sup>, donne en outre une introduction historique synthétique où il présente toute l'histoire de la recherche concernant le texte évangélique syriaque. Pour l'Ancien Testament, il existe un ouvrage analogue dû à R.J. Owens<sup>64</sup>, qui examine les citations de la Genèse et de l'Exode. Grâce à ces deux ouvrages, qui représentent un précieux travail de sonde, nous pouvons déjà émettre quelques remarques sur la Bible du Sage.

#### a. L'Ancien Testament

De quels livres était composé l'Ancien Testament du Sage Persan? Si l'on se fie à ses citations, son « canon » des saintes Écritures comprenait tous les textes de la Bible hébraïque (Loi, Prophètes et Écrits) ainsi que I-II

*dalâth* (lettre « d ») préfixé au mot suivant. La phrase « il est encore écrit: "Celui qui verse le sang humain, son sang sera versé" » pourrait être traduite par « Il est encore écrit que celui qui verse le sang humain, son sang sera versé », *Exp.* 3, 5 (I/108). En outre, assez souvent, Aphraate emploie des formules bibliques comme si elles venaient de lui, sans opérer aucune rupture dans son texte: « (l'humble), sa lumière se diffuse comme le soleil et sa justice marche devant lui », *Exp.* 3, 8 (I/113).

63. T. BAARDA (65).

64. R.J. OWENS (74).

*Macc.* auquel il se réfère explicitement à plusieurs reprises. Peut-être connaît-il aussi Tobie (trois citations, semble-t-il), mais ce n'est pas absolument assuré<sup>65</sup>. Du livre de Daniel, il ne connaît pas les fragments transmis en grec, notamment l'histoire de Suzanne qu'il n'aurait pas manqué de mentionner, comme sainte de son pays, si la tradition lui en avait été fournie. Certaines expressions de son texte, ainsi que ses listes d'hommes de valeur s'apparentent à ce qu'on peut trouver dans le livre de la Sagesse ou le Siracide ; mais il s'agit d'une similitude de genre littéraire (sapientiel), car Aphraate ne cite aucun de ces ouvrages. Baruch, la Lettre de Jérémie, les fragments grecs d'Esther ou le livre de Judith ne sont pas attestés. Enfin le Sage n'utilise jamais de littérature apocryphe qu'il considérerait comme Écriture (même quand sa tradition d'interprétation des textes est en conformité avec de tels ouvrages).

L'examen des citations de la *Genèse* et de l'*Exode* fait par R.J. Owens montre qu'Aphraate ne peut servir à attester l'existence d'un Pentateuque primitif qui s'écarterait notablement du texte de la *Peshitta* (*P*)<sup>66</sup>. En effet, la plupart des lectures vétérotestamentaires d'Aphraate s'accordent avec le texte de *P* transmis par la majorité des manuscrits — assez souvent avec le texte donné par tous les manuscrits. Dans quelques cas (peu nombreux), Aphraate transmet un texte plus proche de l'hébreu que *P*. Un mince pourcentage de citations qui s'écartent de *P* sont attestées par le grec seulement (*D*) ou la Vulgate — et certaines n'ont pas d'équivalent dans les versions

65. La « règle d'or » de *Tob.* 4, 16, ne se trouve que dans la recension courte du livre — reprise positivement par *Matth.* 7, 12 et *Lc* 6, 31 — et peut provenir du texte évangélique et non du livre de Tobie, par exemple.

66. R.J. OWENS (74), p. 247.

non-syriaques. La plupart des « erreurs » de citation proviennent du fait que le Sage cite de mémoire, qu'il fait parfois des amalgames de versets, ou qu'il accommode la grammaire à son propre contexte (il lui arrive de changer le temps d'un verbe, par exemple). En effet, s'il tient l'Écriture en haute estime, il ne se sent pas pour cela obligé à la citer de façon absolument mécanique.

Étant donné la faible proportion des lectures conformes au *TM*, on ne peut affirmer qu'Aphraate connaissait une tradition textuelle syriaque plus proche de l'hébreu que *P* (même s'il n'est pas exclu que le Sage ait connu personnellement l'hébreu<sup>67</sup>). Il en est de même pour l'hypothèse « targumique » de Vööbus, selon Owens : elle est peu corroborée par l'examen des versets d'Écriture cités par Aphraate. Mais une hypothèse n'a pas été envisagée par Owens, qui n'étudie que le texte réduit des citations bibliques ; il semble prouvé par son étude fine que la Bible du Sage est fortement de tradition *P* ; mais cette tradition textuelle stricte n'est pas nécessairement dépendante de la même source que les interprétations midrashiques ou haggadiques qui l'accompagnent — dont l'influence ne modifie pas la forme extérieure plus ou moins fixée du texte biblique. Si nous laissons de côté les problèmes spécifiques — et si complexes — de la formation et de l'évolution de *P* pour nous intéresser au contexte dans lequel sont insérées les citations, nous remarquons que la plupart d'entre elles sont interprétées — fréquemment à la manière du targum palestinien<sup>68</sup>, dans les cas où la documentation existe et

67. Cf. *Exp.* 17, 5 (1/792).

68. Ou d'autres textes de tradition palestinienne, comme *GenR.*

permet d'établir des parallèles<sup>69</sup>. Il faut aussi garder à l'esprit qu'Aphraate, pour ses *Exposés* thématiques, utilise souvent des séries de *testimonia* qui ont pu circuler oralement et se transmettre indépendamment du texte biblique continu<sup>70</sup>, et les erreurs d'attribution d'un texte biblique, parfois rencontrées chez Aphraate<sup>71</sup>, ne sont peut-être pas toutes imputables au défaut de mémoire du Sage Persan ; elles peuvent provenir de la source qui lui a fourni le texte, car elles se retrouvent chez d'autres auteurs syriaques qui, comme lui, ne devaient pas disposer près d'eux d'un manuscrit de toute l'Écriture<sup>72</sup>.

## b. Le Nouveau Testament

Du Nouveau Testament, Aphraate connaît « l'Évangile », le corpus paulinien (*Rom.*, *I-II Cor.*, *Gal.*, *Éph.*, *Phil.*, *Col.*, *I Thess.*, *I-II Tim.*, *Tite*, *Hébr.*), peut-être *Jac.*, sûrement *I Jn.* Il ne cite jamais *Pierre*, mais mentionne à plusieurs reprises les « Actes des Douze

69. Une série d'exemples : l'exégèse de *Ez.* 13, 10, identique à celle du *Doc. Damas*, cf. *Exp.* 1, 6 (I/16) ; les dix commandements reniés, *Exp.* 1, 11 n. 23 (I/25) ; les « autres », *Exp.* 1, 15 n. 41 (I/36) ; la découverte des fondations du monde lors du passage de la mer des Roseaux, attesté par le Ps.-Philon, *Exp.* 1, 15 (I/36) ; l'obéissance d'Isaac et de Jacob, attestée par *Sifré Deut.* et *GenR.*, *Exp.* 2, 2 n. 5 (I/49) ; l'histoire de l'ange de Perse, *Exp.* 3, 15 n. 41 (I/133) ; la négligence de Nadab et Abihu, *Exp.* 4, 3 n. 8 (I/141) ; le divorce de Moïse, exégèse de *Ex.* 4, 24-26, *Exp.* 6, 3 n. 31 (I/257) ; la double parole, ou la valeur de la redondance du discours, *Exp.* 8, 13 n. 38 (I/388) ; la punition septuple de Caïn, *Exp.* 9, 8 n. 30 (I/425) ; etc.

70. Cf. *Exp.* 1, 6-9 (I/16-21) ; 4, 3 (I/141-144) ; 7, 12-13 (I/332).

71. Il se trouve parfois des erreurs d'attribution ou des amalgames de citations : *Amos* 8, 9 au nom de Zacharie, *Exp.* 1, 11 n. 26 (I/28) ; Jérémie pour *Éz.* 22, 3, *Exp.* 14, 2 et 15 (I/576 ; 608) ; Isaïe pour *Lam.* 4, 15, *Exp.* 15, 7 (I/753) ; Osée pour *Mal.* 3, 6-7, *Exp.* 19, 3 (I/853).

72. Cf. *Exp.* 1, 11 n. 26 (I/28).

Apôtres », qu'il utilise peu (une seule citation littérale<sup>73</sup>). Aucune mention de l'Apocalypse. Comme dans le cas de l'Ancien Testament, il ne cite jamais d'apocryphes ; mais il se réfère quelquefois à des versets évangéliques qui ne sont pas attestés dans la structure actuelle de notre texte<sup>74</sup> — qui faisaient sûrement partie de la tradition évangélique qu'il avait reçue.

Pour désigner cette tradition, Aphraate emploie le mot « Évangile », toujours au singulier<sup>75</sup>. Cet Évangile est celui du Messie, qui en est considéré comme l'auteur par Aphraate<sup>76</sup> et même par son opposant juif<sup>77</sup>. Cette affir-

73. Le « canon » de la *Doctrine d'Addaï* comprend « La Loi, les Prophètes, les Épîtres de Paul et les Actes des Douze Apôtres ». Mais quel est le contenu exact du corpus paulinien ? Peut-être Aphraate connaît-il *III Cor.*, qui fait partie des *Act. Paul* 3, 26-33. Cette Épître est dirigée contre ceux qui déniaient la résurrection, et elle a été commentée par Éphrem. Il reste une version arménienne de ce commentaire, publiée et traduite en latin par les Mékhitaristes de Venise (1836 et 1893), cf. A.F.J. KLUN, « Correspondance between Paul and the Corinthians », *VigChr* 17 (1963), p. 2-23 ; *Id.* « A note on Ephrem's Commentary on the Pauline Epistles », *JThS* 5 (1954), p. 76-78. D'après Éphrem, l'Épître serait dirigée contre les Valentiniens. Comme chez Aphraate, les preuves données à l'appui de la résurrection sont l'exemple de la graine (*I Cor.* 15, 36-38) — peut-être le jeune homme ressuscité par Élie (*I Rois* 17, 17-24) — le mort jeté sur les os d'Élisée (*II Rois* 15, 20-21), avec en outre l'histoire de Jonas dans le ventre du poisson. D'aucuns ont cru voir une allusion à *III Cor.* dans la profession de foi d'Aphraate, *Exp.* 1, 19 (I/44-45), cf. R.H. CONNOLLY (127), p. 205-206.

74. Simon « sombre » par manque de foi, *Exp.* 1, 17 (I/41) ; « Priez sans vous lasser », *Exp.* 4, 16 (I/173), cf. A. RESCH (75), p. 138 n° 96 ; l'offrande qui reste sur la terre, *Exp.* 4, 18 n. 67 (I/176-177) ; le bien et le mal sur le point d'arriver, *Exp.* 5, 1 n. 1 (I/184).

75. Le terme qu'il préfère est *sbartâ*, *Exp.* 1, 7 (I/20) ; 1, 10 (I/21) ; 6, 1 (I/244) ; 14, 31 (I/653) ; 22, 18 (I/1028) ; 23, 9 (II/25). Mais il utilise aussi la transcription du grec *ewangelywân*, *Exp.* 6, 1 (I/245) ; 6, 20 (I/312) ; 12, 8 (I/525). Il ne semble pas y avoir de différence de sens entre les deux termes, cf. T. BAARDA (65), p. 222-224.

76. « Comme l'a écrit notre Seigneur », *Exp.* 4, 10 (I/160) ; 8, 3 (I/365) ; 14, 9 (I/592) ; 21, 21 (I/981 : deux fois) ; 23, 53 (II/101).

77. *Exp.* 21, 1 n. 4 (I/932), cf. T. BAARDA (65), p. 324-325.

mation que Jésus a « écrit » l'Évangile n'est pas nécessairement à prendre à la lettre. « Il écrit » ou « Il dit » sont en effet des expressions qui renvoient à l'autorité scripturaire (habituellement à Dieu ou à celui par lequel est médiatisée sa parole : Moïse, les Prophètes). Mais cela signifie au moins que, pour Aphraate, les dires de Jésus (ainsi que ceux de Paul d'ailleurs) jouissent du même crédit que la Loi de l'Ancien Testament, écrite par le doigt de Dieu ; Ancien et Nouveau Testament sortent de la même bouche divine<sup>78</sup> ; ils sont l'expression de l'unique volonté de Dieu en son économie salutaire, et peuvent être confrontés<sup>79</sup> : en effet, puisque Dieu est un, sa parole est une et non-contradictoire<sup>80</sup>.

« L'Évangile » d'Aphraate n'est jamais référé à un quelconque auteur (hormis Jésus). Matthieu, Marc et Luc ne sont jamais signalés, et l'unique mention de Jean ne renvoie pas à l'évangéliste<sup>81</sup>. L'étude de T. Baarda, remarquablement précise et prudente, aboutit à la conclu-

78. Jésus en effet est appelé « la Bouche sainte » : *Exp.* 15, 1 (I/728) ; pour Dieu, *Exp.* 15, 8 (I/753) — ces deux occurrences dans un *Exposé* sur l'alimentation ; « la Bouche vivante », *Exp.* 8, 25 (I/405) en contexte de résurrection ; alors que les prophètes parlent « comme venant de la bouche de Dieu » : Moïse, *Exp.* 8, 9 (I/380) ; 22, 3 (I/996) ; Isaïe : *Exp.* 6, 14 (I/292) ; 21, 2 (I/933) ; les prophètes en général : *Exp.* 23, 59 (II/121).

79. En *Exp.* 1, 3 (I/9), deux passages de l'Ancien Testament sont associés à deux du Nouveau ; en *Exp.* 1, 6 (I/16), un passage vétérotestamentaire est accompli, prouvé par deux versets néotestamentaires ; en *Exp.* 1, 16 (I/37), un verset du Nouveau Testament est appuyé sur deux de l'Ancien ; en *Exp.* 2, 7 (I/61-65), *Matth.* 5, 18 est prouvé par deux versets de la *Tora*. On pourrait multiplier les exemples.

80. Sur la « logique » divine, cf. *Exp.* 8, 25 (I/405) ; *Exp.* 23, 61 (II/125).

81. J. PARISOT (23), p. XLV, avait cru relever la mention de l'évangéliste Jean dans l'*Exp.* 6 où le Sage Persan cite *Jn* 3, 34-35 introduit par : « Jean dit en effet ». Mais si on y regarde de plus près, Aphraate rapporte à cet endroit une parole du Baptiste ; et cet unique passage ne peut servir à prouver qu'Aphraate connaissait une édition des Évangiles attribuée à quatre auteurs différents.

sion presque certaine que le Sage utilise le texte du *Diatessaron*. A cela, deux arguments de poids : d'abord, la notice d'Aphraate selon laquelle *Jn* 1, 1 représente le commencement de l'Évangile<sup>82</sup> ; en outre, en deux endroits, le Sage cite un texte johannique et se réfère peu après à un passage des Synoptiques, suggérant que les deux citations proviennent du même Évangile<sup>83</sup>.

Malheureusement le texte de *Diatessaron* est perdu, et personne jusqu'ici n'est parvenu à le reconstituer avec succès<sup>84</sup>. Il n'en reste que des fragments recueillis dans

82. « La Parole et le Dire du Seigneur, c'est le Messie, comme c'est écrit en tête de l'Évangile de notre Vivificateur », *Exp.* 1, 10 (I/21) ; *Jn* 1, 1 est suivi de *Jn* 1, 5.

83. Cf. T. BAARDA (65), p. 336-337. La première occasion est l'épisode du riche et du pauvre Lazare, que les anges emportent dans le sein d'Abraham (*Lc* 16, 22 rapproché de *Jn* 20, 13, l'épisode de Marie au tombeau) ; tout de suite après, Aphraate ajoute : « Les anges le servaient, ainsi qu'il est dit plus haut dans l'Évangile : « Les anges descendirent servir Jésus » (*Matth.* 4, 11), *Exp.* 20, 11 (I/909). Dans l'*Exp.* 21, 21 (I/981), le Sage s'exprime de la même manière : après avoir cité une parole « écrite » par Jésus et correspondant à *Jn* 15, 19-20, il poursuit : « Auparavant, en effet, il nous avait écrit : " Vos pères vous livreront... " » ; or cette seconde parole est attestée en *Lc* 21, 16-17 par la tradition synoptique. La présentation qu'en fait Aphraate laisse supposer que *Lc* 21 se trouvait avant *Jn* 15 dans son texte évangélique. Ces deux séries de références sont de très puissants arguments en faveur de l'hypothèse selon laquelle le Sage utiliserait un *Diatessaron* ; et d'autres détails du texte orientent dans la même direction : la traduction par « corps » du mot *sarx* de *Jn* 1, 14, *Exp.* 6, 10 n. 66 (I/281) ; le pardon des offenses 490 fois « en un seul jour », ou *Lc* 17, 3 est associé à *Matth.* 18, 21-22, *Exp.* 2, 13 (I/76) ; l'ordre de la série des 22 miracles de Jésus dans l'*Exp.* 2, 20 (I/92-96) (ce qu'on a appelé « le collier de perles »), enfilés selon la disposition diatessarique.

84. En effet, la reconstitution proposée par J. Ortiz de Urbina est loin de faire l'unanimité ; mais on peut en reconstituer l'ordre des péripécies, grâce aux différents *Diatessarons* conservés (arabe, persan, liégeois...) ainsi qu'au commentaire d'Éphrem. Le premier à remarquer l'ordre des miracles chez Aphraate, *Exp.* 2, 20 n. 64 (I/92-93) fut Th. Zahn en 1881, cf. T. BAARDA (65), p. 20 et 331-332. Un problème : pourquoi *Jn* 5 (l'homme malade depuis 38 ans) est-il déplacé et rejeté en fin de liste ? Serait-ce parce qu'il s'agit de la guérison « parfaite » ?

le commentaire d'Éphrem et les autres témoins. Si l'on compare les citations d'Aphraate à celles d'Éphrem, elles sont en accord pour 80 % des cas. Les 20 % restants ne sont pas tous des désaccords réels, et certaines différences peuvent provenir d'erreurs ou de corrections de copistes. Mais comment expliquer les variantes résiduelles ? T. Baarda<sup>85</sup> émet une hypothèse très séduisante et vraisemblable : les différences entre les deux Pères viendraient de ce qu'il circulait des copies différentes du *Diatessaron*, de même que la version Sinaitique et la Curetonienne sont des copies différentes de la *Vetus Syra*.

Il semble maintenant bien établi que ces vieilles syriaques sont postérieures au *Diatessaron* et dépendent beaucoup de la tradition textuelle créée par l'ouvrage de Tatien. Mais comme les auteurs des Évangiles séparés ne se contentaient pas de rééditer une harmonie, ils eurent souvent à innover et à introduire dans leur texte des éléments nouveaux absents du *Diatessaron*. Éphrem, qui vivait quelques années après Aphraate, connaissait à la fois le *Diatessaron* et les Évangiles séparés ; les deux textes ont dû coexister dès le IV<sup>e</sup> siècle, et il n'est pas à exclure qu'ils se soient influencés réciproquement ; le contraire serait assez improbable. Dans l'état actuel de la recherche sur les versions syriaques, on ne peut atteindre à aucune certitude. Simplement peut-on oser dire qu'Aphraate est témoin d'un état du *Diatessaron*. L'étude de son texte évangélique ne pourra progresser que dans la mesure du progrès des études exégétiques sur les vieilles syriaques.

Si nous considérons les *Épîtres* pauliniennes, nous constaterons là aussi des différences avec le texte de la *Peshitta*. Parisot<sup>86</sup> en relève quelques-unes : *Rom.* 7, 5 et

85. T. BAARDA (65), p. 314-315, 347.

86. J. PARISOT (23), p. XLVII.

8, 9<sup>87</sup>, *I Cor.* 9, 18<sup>88</sup> ; 9, 27<sup>89</sup> ; 15, 44<sup>90</sup> ; 15, 51<sup>91</sup> ; *Gal.* 5, 12<sup>92</sup> ; 6, 1<sup>93</sup> ; *Éphés.* 6, 15-16<sup>94</sup> ; *I Thess.* 4, 17<sup>95</sup> ; *Hébr.* 4, 9<sup>96</sup> ; 12, 13<sup>97</sup>. En *I Cor.* 10, 27<sup>98</sup>, à « Si un païen vous invite », Aphraate ajoute « à souper » ; or cette variante est attestée par les manuscrits grecs de tradition occidentale *D*, *F* et *G* (*eis deipnon*) ainsi que par plusieurs versions latines (*ad cenam*) et la sahidique<sup>99</sup> ; ce n'est donc pas là liberté de sa part, comme le pensait Haefeli.

87. *Exp.* 8, 5 (I/369).

88. *Exp.* 23, 9 (II/25).

89. *Exp.* 7, 11 (I/332).

90. *Exp.* 6, 14 (I/293). Georges des Arabes s'indigne de l'absence du second « *sôma* » chez Aphraate qui, selon lui, n'a pas compris ce que voulait dire Paul, cf. t. 2, *annexe*.

91. *Exp.* 6, 18 (I/309).

92. *Exp.* 11, 11 (I/501).

93. *Exp.* 7, 11 (I/329) ; ajout : « d'entre vous ».

94. *Exp.* 6, 1 (I/244).

95. *Exp.* 22, 24 (I/1037).

96. *Exp.* 2, 14 (I/77).

97. *Exp.* 7, 11 (I/332).

98. *Exp.* 15, 2 (I/732).

99. Cf. T. BAARDA (65), p. 294-295.

## CHAPITRE IV

LE CREDO D'APHRAATE :  
THÉOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE1. PROFESSION DE FOI DU DEMANDEUR  
ET CREDO DU SAGE

Bien que le Sage Persan écrive ses *Exposés* quelque dix ans après Nicée (325), l'expression de la foi qu'ils recèlent ne doit rien à la théologie conciliaire. Dans son texte, aucune allusion qui permette de repérer qu'Aphraate ait connu l'existence de ce concile ou les questions posées par la crise arienne. Celles-ci sont exprimées en grec, dans un autre environnement culturel que le sien, et elles n'ont pas dû toucher son Église. En effet, son œuvre contient deux professions de foi dont la substance et la disposition sont très différentes de la formule de Nicée ; la première se trouve à la fin de la *Lettre de demande*, et provient du correspondant anonyme<sup>1</sup>. La seconde est du Sage lui-même — qui répond au Demandeur au nom de l'Église de Dieu — et elle se trouve au terme de l'*Exp.* 1 sur la foi<sup>2</sup>. Nous allons tenter d'étudier ces deux textes dans leur propre milieu, sans céder à la tentation de les réduire à des

1. Sans doute un membre de l'Ordre, un responsable de communauté, dont le nom s'est perdu, *Lettre de demande* 2 (1/4). Mais il est possible aussi que cette *Lettre* ait été composée par Aphraate lui-même, et fasse partie de la composition rhétorique des *Exposés*.

2. *Exp.* 1, 19 (1/44-45).

expressions postérieures de la foi, auxquelles nous sommes maintenant accoutumés. En laissant se déployer leur étrangeté, peut-être parviendrons-nous à entrer au cœur de ce qu'ils expriment ; il sont en effet de rares et précieux témoins de la foi chrétienne primitive.

## a. la profession de foi du Demandeur

La profession de foi du correspondant d'Aphraate est rédigée de façon très soignée. Elle se compose de dix articles dont le premier, comme le premier des dix commandements<sup>3</sup>, affirme l'unicité de Dieu. La ferme croyance de l'auteur concerne dix œuvres privilégiées de cet unique Dieu, et celles-ci sont exprimées par une séquence de dix verbes d'action, subdivisés en deux séries (3 + 7). L'activité de la semaine créatrice de Dieu est concentrée dans les trois premiers articles, qui vont de la création du ciel et de la terre (*Gen.* 1, 1) à la création de l'homme à l'image (*Gen.* 1, 27). L'un et l'autre sont « faits » par Dieu. Entre les deux, l'ornementation du monde, pourvu de tous ses accessoires : astres, plantes et animaux, mis au service de l'homme<sup>4</sup>. La liste des œuvres de Dieu est présentée comme un Credo « historique », selon un déroulement temporel ; mais les deux (ou trois) premiers « faits » de Dieu se passent « au commencement », aux jours de Dieu ; apparemment en continuité, mais avec une petite rupture de style, sont amenées les sept œuvres suivantes, qui concernent la relation de Dieu à quelques hommes privilégiés des générations du monde.

3. Le premier des Dix commandements n'est pas un précepte formel comme les autres. C'est « Je suis le Seigneur » *Ex.* 20, 2. Tradition juive qui remonte au moins à l'époque du *Targum* palestinien.

4. Cf. *Exp.* 17, 7 n. 15 et 17 (1/797). Le monde est la maison préparée et ornée par Dieu pour son fils. Cette idée est très développée dans l'anaphore des *Const. Apost.*, cf. *infra* n. 15.



D'abord Abel, dont il accepte l'offrande<sup>5</sup>. Puis Hénok, transféré pour lui avoir plu<sup>6</sup>; Noé, mis à l'abri pour sa piété, et Abraham, choisi pour sa foi<sup>7</sup>. Dieu « parle » ensuite à Moïse, et « parle » aussi par les prophètes : cette double parole de Dieu représente la révélation des Écritures<sup>8</sup>, et la grande geste salutaire s'achève par l'envoi du Messie « au monde », la dixième et dernière action, qui correspond à l'achèvement de l'œuvre des six jours : l'ornementation « du monde » et la révélation parfaite de l'image de Dieu.

Une telle structure du Credo est presque unique dans la littérature chrétienne<sup>9</sup>. Si l'on consulte les différents

5. Dans la Bible, Abel n'apparaît qu'au chap. 4 de la *Genèse*, pour disparaître complètement ensuite. Le Nouveau Testament y fait plusieurs fois allusion (*Matth.* 23, 35; *Lc* 11, 51; *Hébr.* 11, 14 et 12, 24). La littérature juive est très discrète à son sujet, sans doute parce que les chrétiens y ont vu très vite la figure de Jésus le juste tué par ses frères, le modèle du vrai sacrifice accepté. L'offrande d'Abel en effet n'est pas seulement « les prémices de ses bêtes » (*Gen.* 4, 4), mais la pureté de son cœur selon Aphraate, *Exp.* 3, 2 (I/101), et finalement le don volontaire de sa vie, cf. *LevR* 27, 5 (liste des persécutés).

6. Alors qu'elle jouit d'une importante littérature apocryphe, la figure d'Hénok, comme celle d'Abel, n'apparaît que peu dans la littérature rabbinique. PHILON D'ALEX. (226), *Quaest. in Gen.* 1, 82-83 (34 A, p. 154-157) rapporte une tradition selon laquelle Hénok aurait plu à Dieu pour son renoncement, comme Noé : « Devenu père, il a pour la première fois fait preuve de probité dans la procréation même... ». Cette tradition, à laquelle doit faire allusion *Sir.* 44, 16, est encore connue du *Livre des Degrés* (209), 13, 4, p. 314 où il est dit qu'Hénok aurait renoncé à tout pour se faire pénitent et porter sa croix.

7. Dans les commentaires juifs traditionnels, on ne trouve presque rien sur la foi d'Abraham, *Gen.* 15, 6 — sans doute parce que ce verset était trop colonisé par les chrétiens.

8. « Moïse et les Prophètes » est plutôt une expression lucanienne (*Lc* 16, 29; 24, 27; *Act.* 3, 22). Pour désigner l'Écriture, on trouve ailleurs « la Loi et les Prophètes », cf. *Exp.* 2, 1 (I/48).

9. Elle est même apparue si étrange à certains qu'ils ont refusé de considérer ce texte comme une profession de foi ecclésiale. Il ne serait que l'expression malhabile et parfaitement inadéquate d'une foi chré-

Credos historiques de la Bible<sup>10</sup>, ils sont tous centrés sur l'Exode, paradigme du salut. Il en est de même de la plupart des bénédictions liturgiques juives, qui servent de cadre à l'affirmation de la foi<sup>11</sup>. Ici, l'on trouve à chaque article la correspondance entre le don de Dieu et les vertus ou mérites des Pères, ce qui est parfaitement habituel dans ce genre littéraire. En outre, la profession de foi ne mentionne aucun des « dogmes » ecclésiastiques; elle consiste en la proclamation d'une liste d'œuvres paradigmatiques ou typiques par lesquelles le Dieu unique est manifesté comme créateur et sauveur depuis la création du monde jusqu'à son terme. De même que l'œuvre de production du monde s'était achevée le sixième jour par la création de l'homme à l'image, de même l'histoire des dons de Dieu aux humains particuliers qui ont reflété cette image s'épanouit-elle, enfin parfaite, par l'envoi du Messie à la fin des temps, le septième et dernier des hommes choisis par Dieu, le Fils, dévoilement total du Dieu un.

Où trouver une telle liste de témoins privilégiés de Dieu? On pense à l'*Éloge des Pères* en *Sir.* 44-50, où

tienne bien traditionnelle dont il faut chercher ailleurs la teneur, cf. R.H. CONNOLLY (127), p. 202-223; *id.*, (126), p. 572-576; H.L. PASS (143), p. 267-284, notamment p. 281.

10. Par exemple, *Deut.* 26, 5-10; *Ps.* 105, 136.

11. En particulier les bénédictions de la nuit pascale, ou encore la *birkat ha-mazon* (bénédition des aliments), par exemple. En effet, avant les treize articles de Maïmonide, la tradition juive n'a pas officialisé de Credo. L'affirmation du contenu de la foi se fait dans le cadre de la bénédiction ou de l'invocation « Béni sois-tu, Seigneur notre Dieu, toi qui nous as donné... etc. ». Le contenu de toutes ces bénédictions a entièrement été revu par la Synagogue à l'ère chrétienne. Pourtant, à le bien considérer, le Credo de l'ami d'Aphraate n'a rien qui puisse choquer une oreille juive — sauf le temps du dernier verbe : il faudrait transformer le « qui a envoyé » en « qui enverra » son Messie au monde.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES DIFFÉRENTS CREDOS PRIMITIFS

IRÉNÉE, <i>Adv. Haer.</i> 3,3,3 (SC 34, p. 106-107)	<i>Const. Apost.</i> 8, 12, 9-38 (SC 336, p. 182-199)
<p>... La Tradition reçue récemment des Apôtres : <i>Un seul Dieu tout puissant</i></p> <p>Créateur du ciel et de la terre,</p> <p>modeleur de l'homme,</p> <p>qui a produit le déluge,</p> <p>qui a appelé <i>Abraham</i>.</p> <p>qui a fait sortir son peuple d'Égypte, qui a parlé à Moïse, qui a disposé la Loi</p> <p>et envoyé les prophètes.</p> <p>« préparé le feu pour le diable et pour ses anges ».</p> <p>Qu'un tel Dieu soit annoncé par les Églises comme étant le Dieu de notre Seigneur Jésus <i>Christ</i>.</p>	<p>(9-15) (énumération de l'ordre de la création pendant les six jours, ornementation du monde).</p> <p>(16-20) (création de l'homme à l'image et ressemblance, commandement à Adam et péché).</p> <p>(21) Alors que tu acceptais le sacrifice d'Abel comme saint, tu rejetais le don de Caïn le meurtrier (...) et tu as transféré Hénok, (22) car tu es le créateur (...).</p> <p>Tu as envoyé le grand déluge sur le monde à cause de la multitude des sans-Dieu, et tu as délivré le juste Noé de ce déluge dans une arche (...)</p> <p>(23) C'est toi qui a délivré Abraham de l'impiété de ses pères, qui l'as choisi pour être l'héritier du monde et lui as révélé ton Messie, (Melkistédek, Job,...) qui as fait d'Isaac le fils de la promesse, et Jacob le père de douze fils (...)</p> <p>(24) C'est toi, Seigneur, qui n'as pas négligé Joseph, mais lui as attribué en récompense (...).</p> <p>Toi, Seigneur, tu n'as pas négligé les Hébreux (...).</p> <p>(25) Mais tu as élevé ton saint serviteur Moïse, et (...) donné la Loi écrite comme soutien à la loi de nature (... hauts-faits de l'Exode).</p> <p>(38) Nous souvenant de sa Passion, de sa mort, de sa résurrection d'entre les morts, de son retour (...).</p>

(LES PARTIES COMMUNES SONT EN ITALIQUES)

APHRAATE, Credo du demandeur (Lettre de Demande)	<i>Act. Philippe</i> , W. WRIGHT (170), p. 78-79
<p>Car moi, je crois seulement de toute ma foi qu'il n'y a qu'un seul Dieu</p> <p>1) qui a fait le ciel et la terre au commencement, 2) qui a orné le monde de ses accessoires, 3) et qui a fait l'homme à son image.</p> <p>4) C'est lui qui a reçu l'offrande d'Abel. 5) qui a transféré Hénok, qui lui avait plu, 6) qui a mis Noé à l'abri, pour sa piété, 7) qui a choisi Abraham, pour sa foi,</p> <p>8) qui a parlé à Moïse, pour son humilité,</p> <p>9) qui a parlé aussi par tous les prophètes</p> <p>10) et qui enfin a envoyé son Messie au monde. Tout cela, mon frère, je le crois.</p>	<p>« Crois-tu que le Messie est bien le fils de dieu ? »</p> <p>« Oui, Seigneur, je crois au Messie ton Dieu, — que c'est lui ehyeh ašer ehyeh, El Shaddāi, Adonāi, Seigneur Sabaoth, le Fort, magnifique en sainteté — 1) qui a fait ciel et terre par sa parole,</p> <p>2) et qui a fait Adam à son image et ressemblance,</p> <p>3) qui a reçu l'offrande d'Abel, 4) et qui a rejeté l'offrande de Caïn le meurtrier, 5) qui a transféré Hénok, et il n'a pas goûté la mort,</p> <p>6) et qui a délivré Noé du déluge,</p> <p>7) qui a parlé à Abraham son ami 8) et qui a écarté Lot du milieu du renversement, 9) qui a préservé Isaac du couteau 10) et qui s'est révélé à Jacob à Béthel, 11) qui a montré ses secrets à Joseph</p> <p>12) et qui a fait sortir Israël d'Égypte, 13) qui a parlé à Moïse au buisson</p> <p>14) et qui a divisé la mer devant le peuple, 15) qui a fait descendre la manne du ciel 16) et qui a fait monter les cailloux de la mer, 17) qui a renversé Pharaon et son armée dans la Mer des Roseaux 18) et qui a sauvé Josué fils de Nun dans les guerres, 19) qui a révélé son mystère à Gédéon 20) et qui a donné force à Baraq et Déborah en Israël,</p> <p>21) qui a parlé à Samuel au sein du temple 22) et qui a abattu Goliath devant David, 23) qui a donné la sagesse à Salomon 24) et qui a enlevé Élie au ciel, 25) qui a libéré Élisée des brigands 26) et qui a tiré Jonas du poisson, 27) qui a fait remonter Jonas de la fosse 28) et qui a éteint le feu brûlant pour la maison d'Ananias, 29) qui a préservé Suzanne, la calomniée. C'est lui Emmanuel, le Dieu Fort, au nom duquel mer et terre sèche, vents et anges sont soumis ».</p>

apparaissent respectivement Hénok<sup>12</sup>, Noé, Abraham, (Isaac, Jacob), Moïse et une série de prophètes<sup>13</sup>. Une liste des hauts faits de Dieu en sept articles est connue d'Irénée et présentée comme « tradition apostolique », pour contredire les fauteurs de trouble qui inventent un démiurge différent du Dieu de l'Ancien Testament<sup>14</sup>. Deux passages liturgiques des *Constitutions Apostoliques* (catéchèse baptismale et anaphore historique) rappellent eux aussi les saints de chaque génération bénéficiaires des bienfaits de Dieu jusqu'à la venue du Messie<sup>15</sup>.

12. En *Sir.* 44, 16 Hénok apparaît comme « exemple de conversion pour les générations ». Certains exégètes pensent que la mention d'Hénok a été ici surajoutée, car elle fait double emploi avec la notice de 49, 14 — et elle n'est attestée ni par le ms. de Massada, ni par le syriaque qui fait commencer la série des ancêtres avec Noé. Mais Hénok est présent dans tous les mss grecs. Du point de vue de l'organisation du texte, c'est plutôt la seconde mention qui fait problème, à la fin de la liste — entre Néhémie et Simon fils d'Onias. Abel est absent, peut-être parce qu'il est mort sans descendance et que Seth a pris sa place.

13. Cette même énumération, commençant par Abel, est attestée par *Hébr.* 11, et reprise par Aphraate dans l'*Exp.* 1, 14 (I/33) sur la loi. La séquence Abel-Hénok se trouve aussi dans JUSTIN (208), *Dial. Tryphon*, 19, 3, I, p. 86-87, où l'on énumère les patriarches ayant plu à Dieu malgré l'incirconcision. Ayant été utilisées par les chrétiens, ces listes ont dû être gommées des écrits du judaïsme rabbinique, tout en restant dans la mémoire des fidèles, car le juif converti GUILLAUME DE BOURGES, qui rapporte beaucoup de traditions anciennes, donne une série de types vétérotestamentaires du Messie, où apparaissent Abel et Hénok : « il est signifié par les hommes : ainsi Adam, créé de la terre vierge ; par Abel, que son frère mit à mort par jalousie ; par Hénok transporté aux cieux... », *Livre des guerres du Seigneur* 30, 1 (SC 288, p. 232-233). Les écrits clémentins connaissent aussi une liste de sept justes, piliers de la terre : Adam, Hénok, Noé, Abraham, Isaac et Jacob, Moïse.

14. IRÉNÉE, *Haer.* 3, 3, 3 (SC 34, p. 106-107).

15. *Const. Apost.* 7, 39, 2-5 et 8, 12, 9-38 (SC 336, p. 92-95 et 182-199), cf. A. HAMMAN, « Du symbole de la foi à l'anaphore eucharistique », *Kyriakon, Mélanges Quasten*, I, Munster 1970, p. 835-843. Le texte est assez long et plus délié que le symbole d'Irénée ou de l'ami d'Aphraate. Présenté sous mode didactique ou sous forme de bénédic-

L'origine juive d'une telle présentation de la foi semble indubitable<sup>16</sup>. Peut-être en reste-t-il quelque chose dans la brève notice du *Canon Romain* : « Comme il t'a plu d'accueillir les présents d'Abel le juste, le sacrifice de notre père Abraham et celui que t'offrit Melkisedeq ton grand-prêtre... ».

Mais le texte le plus remarquablement proche de la profession de foi du correspondant d'Aphraate (sans doute dépendant des *Constitutions Apostoliques* ou d'une source commune) se trouve répertorié dans les *Actes syriaques de Philippe*<sup>17</sup> : même genre littéraire que dans la *Lettre de demande*, puisqu'il s'agit là aussi d'un symbole de foi ; ce qui est important, c'est qu'il est prononcé par un juif, et que ce dernier transfère sur le Messie tout le contenu de la foi d'Israël au Dieu unique et créateur. Il est un peu plus développé que le Credo du Demandeur, puisqu'il contient vingt-neuf articles<sup>18</sup>, mais le vocabulaire des passages communs est absolument semblable<sup>19</sup>. Le plus étonnant, dans cette profession de foi du juif — fort bien acceptée, semble-t-il par l'apôtre Philippe — ainsi que dans le Credo du correspondant d'Aphraate, c'est qu'il ne s'y trouve aucune mention des événements de la vie de Jésus (et encore moins de sa « nature »). Le

tion, le contenu est presque identique dans la catéchèse et dans la préface de l'anaphore, allant jusqu'à la similitude verbale.

16. On a même émis l'hypothèse qu'elle proviendrait du *Séder de Kippur*, cf. E.R. GOODENOUGH, *By Light, Light. The Mystic Gospel of the Hellenistic Judaism*, New Haven 1935, p. 306-359 ; L. LIGIER, *Péché d'Adam et péché du monde*, II, Paris, 1961, p. 297.

17. Cf. W. WRIGHT (170), texte syriaque p. 78-79.

18. Peut-être originellement 28 (7 × 4), car la mention de Suzanne à la fin semble surajoutée.

19. On trouve en outre la transcription hébraïque des noms de Dieu, qui est aussi chez Aphraate, *Exp.* 17, 5 (I/792), cf. *ExR* 3, 6 ; *Midr. Tanhuma Ex.* 20 ; *T.B. Berakhot* 9 b. Ces noms, qui dans le judaïsme, correspondent aux attributs de Dieu, sont ici transférés sur le Messie.

Messie est l'Emmanuel de la prophétie d'*Isaïe* (5, 15 et 9, 5), identifié au Dieu créateur qu'il manifeste dans le cours du temps, à son Verbe auquel tout est soumis.

Ainsi comprise, la richesse théologique de ces textes primitifs peut difficilement être mise en doute et ne le cède en rien aux élaborations postérieures : envoyé corporellement au terme des générations du monde, le Messie « Dieu-avec nous » (l'Image et la ressemblance) était présent au commencement, et « tout fut par lui », pour employer le vocabulaire du *Prologue de Jean*<sup>20</sup>. Tout un mode d'exégèse vétérotestamentaire est mis en œuvre dans ces textes, sous des dehors de peinture naïve, comme une ronde enfantine où défileraient en se donnant la main toute une lignée d'ancêtres revêtus de tuniques chatoyantes ; ils s'identifient à leur costume ou à leur emblème — et il en sera encore ainsi dans les vitraux du Moyen Age... Mais en fait, la chaîne est soumise au nombre, elle se boucle en un collier qui n'est que le miroitement historique de la Perle unique, Dieu se révélant en figures dans le jeu des générations humaines. Le multiple se résout dans l'un ; et l'histoire fragmentée en descendance temporelle, en alliances ponctuelles et conjoncturelles, en présences aspectuelles s'explique en Jésus le Messie et le Fils (*Lc* 24, 27), ce que le poète Éphrem le Syrien<sup>21</sup>, contemporain du correspondant d'Aphraate, exprime ainsi :

« Un jour, mes frères ~ je pris une perle ~ J'y aperçus en symboles ~ relatifs au royaume ~ des images et des

20. En fait, la théologie de toutes ces professions de foi est très proche de celle du *Prologue de Jean*, même si le vocabulaire est différent : ici et là, il s'agit de la révélation de Dieu, de son dévoilement à la fois total et partiel en chacun des hommes à l'image, jusqu'au « Voici l'homme », l'apparition de l'Adam véritable, le fils de Dieu.

21. ÉPHREM, « Hymne sur la perle », trad. F. GRAFFIN, *OrSyr* 12 (1967), p. 132, cf. *Exp.* 22, 26 (I/1045-1048).

types ~ de cette majesté ~ Elle devint une fontaine ~ et je m'y abreuvais ~ des symboles du Fils.

Je la plaçai mes frères ~ dans le creux de ma main ~ pour mieux l'examiner ~ je me disposai à la regarder ~ sur une seule facette ~ Mais de tous côtés, elle n'était que facette ~ Telle est la recherche du Fils ~ lui qu'on ne peut scruter ~ puisqu'il est tout lumière ».

### b. Le Credo du Sage

En écho et en réponse à la profession de foi de son correspondant qui lui demandait quelles étaient les œuvres requises du croyant, Aphraate propose son propre Credo, dont il dit qu'il représente la foi de toute l'Église<sup>22</sup>. De même esprit que le précédent, le symbole du Sage est encore plus rigoureusement rédigé, marqué au coin de la sobre souplesse du maître. Ce n'est sûrement pas un texte « canonique » comme le Credo conciliaire de Nicée, et il n'a jamais dû être inséré dans la liturgie officielle<sup>23</sup>. Mais le soin qu'il a mis à l'écrire montre qu'Aphraate avait le sentiment de faire un acte important, qui devait fixer dans la mémoire des fidèles un modèle d'expression de la foi traditionnelle ; il pourrait être utilisé lors de l'examen des candidats au baptême ; il servirait aussi de canevas de profession de foi (comme pour le juif de Philippe), de modèle de bénédiction liturgique ou d'anamnèse eucharistique.

La structure générale en est duelle : l'exposé de la foi est suivi de l'exposé des œuvres de la foi, et ces deux éléments — dont la disposition interne est semblable — sont couplés ; ils se répondent l'un à l'autre et sont

22. *Exp.* 1, 19 (I/44-45).

23. En effet, si tel avait été le cas, Credo du Demandeur et Credo d'Aphraate auraient été identiques, et le Sage n'aurait pas éprouvé le besoin d'élaborer à nouveau une formule déjà libellée par ailleurs.

construits l'un sur l'autre de façon indissociable, comme l'édifice du Messie<sup>24</sup>, à la fois pierre de fondation et pierre de faîte.

Le symbole de foi au sens strict comporte sept articles encadrés par l'expression « telle est la foi ». Le verbe « croire » est employé trois fois, comme pour marquer le triple pôle de l'unique foi du croyant : qu'il croie d'abord « en Dieu le Seigneur de tout » — comme dans la *Lettre de demande* ; « tout » en effet s'origine en lui. Mais la liste des œuvres ou des témoins des bienfaits de Dieu s'est épurée ; il ne reste que cinq verbes d'action : deux « faits » et deux « envois » encadrant un « don ». Dieu « fait ciel, terre, mer et tout ce qui est en eux », ce qui est une citation d'*Ex.* 20, 11, le cœur du Décalogue<sup>25</sup> ; et il « fait » aussi Adam à son image<sup>26</sup>. Ces deux premiers actes de Dieu, exprimés par le même verbe, représentent la totalité de l'œuvre divine de la semaine créatrice. Celle-ci s'épanouit dans le temps de l'humanité en trois nouvelles étapes : le « don » de la Tora<sup>27</sup> à Moïse, l'« envoi » de parts d'Esprit dans les prophètes — ce qui constitue les Écritures — et finalement l'« envoi » du Messie au monde, ce qui correspond à la plénitude du don de l'Esprit, à la révélation totale et extensive de Dieu à tous

24. *Exp.* 1, 19 (I/45).

25. Expression quadruple, pour désigner le tout. Elle se trouve à la fin du quatrième commandement traditionnel du Décalogue, sur le sabbat, et la version syriaque la reprend en *Ex.* 31, 7, à la fin de la section sur les commandements cultuels et avant la rupture de l'alliance par l'épisode du veau d'or. Elle est utilisée par les disciples de Jésus en *Act.* 4, 24, dans le cadre du Credo-bénédictio le plus primitif, introduisant une intercession ; et elle se trouve attestée chez IRÉN., *Haer.* 1, 10, 1 (*SC* 264, p. 154-155), comme premier article de la « règle de vérité ».

26. Le demandeur avait simplement le mot « homme ».

27. Le mot employé ici est *'urâytâ*, correspondant araméen de *tora*, moins fréquent chez Aphraate que *nâmûsâ* (transcription du grec *nomos*).

les hommes, puisque la Loi est mise au fond de leur cœur<sup>28</sup>.

Après cette liste très construite des (deux + trois) œuvres de Dieu créateur et sauveur, Aphraate introduit deux autres clauses : « Que l'on croie à la vivification des morts, et que l'on croie aussi au mystère du baptême ». La résurrection fait l'objet de l'*Exp.* 8 ; et le mystère du baptême — seconde (nouvelle) circoncision, préfiguré par les eaux de Gédéon, les passages de la mer Rouge et du Jourdain ainsi que le lavement des pieds — revêt des aspects très riches chez le Sage. Mais nous nous contentons ici de considérer la composition de son Credo, le rythme et la disposition des différents articles, les répétitions de termes qui créent les ensembles signifiants : les sept articles du symbole complet, subdivisés en trois croyances, dont la première représente comme les étapes de la descente de Dieu vers l'homme, de la condescendance divine en faveur du monde — et les deux suivantes concernent le salut de l'homme à l'image de Dieu : la cessation du pouvoir de la mort et la dignité de l'homme adopté comme fils.

La seconde partie du Credo, l'exposé des œuvres de la foi, est disposée de la même manière : trois subdivisions principales dont la première, exprimée de façon positive, comporte quatorze (7 × 2) articles et dont les deux suivantes sont unitaires et négatives comme les commandements du Décalogue. Avant tout, il s'agit de « s'affranchir » d'un certain nombre « d'observances » ; le verbe employé est *prq*, au passif, qui exprime une idée d'éloignement, d'exemption, de salut<sup>29</sup>. Celui qui croit n'est plus sous le pouvoir contraignant de la mort inexorable, de l'inquiétante nécessité des éléments de la nature

28. *Joël* 3, 1, cf. *Exp.* 14, 47 (I/716) ; 16, 5 (I/776) ; 22, 26 (I/1049).

29. *pûrqânâ*, c'est le Sauveur, Jésus.

et de leurs forces occultes<sup>30</sup>. Croire n'est pas un simple phénomène mental, même lié à une déclaration d'opinion. La foi repose sur l'acceptation d'événements typiques — historiques ou présentés comme tels — qui, vécus dans l'expérience quotidienne, ont été reconnus comme bons et vrais : elle s'achève dans cette vérification même, quand l'homme fait ce qu'il dit, que son comportement est entièrement construit sur la foi qu'il a professée, c'est-à-dire qu'il est devenu l'image du Dieu un qui se trace dans le temps du monde<sup>31</sup>.

## 2. EN SUIVANT LE CREDO LA THÉOLOGIE D'APHRAATE

En suivant la structure du Credo d'Aphraate, nous étudierons ici les points essentiels de sa théologie, mis en œuvre dans l'ensemble des *Exposés*. Qui lit l'œuvre d'Aphraate se prend à s'étonner devant les jeux de symboles qui constituent le texte. Nous tenterons de les mettre en lumière en opérant des rapprochements thématiques et synthétiques, en les faisant fonctionner selon ce que nous croyons être leur mode de fonctionnement. Seul changement, le genre littéraire : le Sage expose et exhorte ; nous essayerons d'écouter les harmoniques de son discours et d'en opérer une répétition vérificatrice.

30. L'esprit sauf et sans entraves, parce qu'il connaît Dieu, il est libéré des préceptes pédagogiques liés au temps. Le joug ne lui est plus imposé de l'extérieur comme à un esclave : il a pris lui-même sa croix, comme le Fils obéissant devenu un à l'image de Dieu un. Aussi sa parole doit-elle être franche, ferme ou vraie, selon le double sens du terme *šrîrâ*, comme la pierre sur laquelle elle repose, le Messie fidèle de Dieu.

31. Cf. *Exp.* 23, 62 n. 277 et 281 (II/129).

### a. Dieu

Le premier article de la foi consiste à « croire en Dieu » révélé entièrement dans ses épiphanies. Pas de spéculation sur la nature de Dieu en dehors de ses manifestations dans la tradition judéo-chrétienne ; car l'homme ne peut définir le Dieu unique et ineffable : « Si nous voulions le dire, nous serions inaptes, et si nous le pénétrions, cela nous serait nuisible<sup>32</sup> ». Mais s'il n'est pas permis d'emprisonner la divinité dans des catégories anthropomorphiques prédéterminées, il est loisible à l'homme de devenir théomorphe, s'il se soumet à la parole qui le crée et le commande. En ne suivant pas son mauvais penchant idolâtre et fabricant d'idoles, il devient capable d'entendre quelque chose de Dieu, d'être appelé père, ou roi, ou saint comme Dieu<sup>33</sup>, et de renvoyer vers Dieu ces différents noms reçus de lui, jusqu'au nom d'« homme » qui est son ultime épiphanie dévoilée dans le Messie et accomplie dans la vie de chaque homme jusqu'à la fin du monde. Ce n'est plus anthropomorphie, mais « exomologèse » de la seigneurie divine sur tout<sup>34</sup>, en ce que

32. *Exp.* 23, 60 (II/124), cf. 23, 52 (II/101). On ne peut le voir, parce qu'on est en lui, comme on ne peut voir son âme, cf. *Exp.* 14, 49 n. 146 (I/724). Si nous voulions le définir, nous le formerions selon nos catégories spatio-temporelles, nous le réduirions à nos représentations étriquées et nous en ferions un rouage (fût-il essentiel) de notre fonctionnement logique, l'idole nécessaire au sommet de l'édifice de notre Babel intellectuelle. Finalement, il ne serait plus Dieu, « le Seigneur de tout », mais notre créature et notre esclave, signe de l'enténébrement de notre intelligence qui aurait perdu le discernement en voulant faire la perspicace, cf. *Exp.* 23, 59-61 (II/124). Si cette manière de contrôler Dieu — qui entraîne la magie par exemple, ou plus simplement l'orgueil du pharisien de l'Évangile, auquel Dieu doit rendre des comptes — est la perversion de l'attitude de foi, le désir d'atteindre Dieu n'est pas en soi répréhensible, au contraire.

33. *Exp.* 17, 6 (I/793).

34. *Phil.* 2 11, cf. *Exp.* 14, 31 (I/652-653) et 23, 59 n. 260 (II/120).

« Dieu est formé au sein de la réflexion de l'homme et que celui-ci est devenu temple de Dieu son auteur<sup>35</sup> ».

En effet, il n'y a rien en dehors de Dieu<sup>36</sup>. La théologie d'Aphraate ne juxtapose jamais Dieu et l'homme, mais elle est relationnelle : l'Écriture témoigne que Dieu est en l'homme et que l'homme est en Dieu<sup>37</sup> ; c'est le paradoxe de la vie selon la foi où Dieu « a besoin de donner la vie à ceux qui sont dans le besoin », « lui qui est glorifié même si nous ne lui rendons pas gloire<sup>38</sup> » ; la bouche humaine devient capable de Dieu, et pourtant « toutes les bouches n'y suffisent pas, toutes les langues, ce n'est pas assez<sup>39</sup> ». Ces jeux de paradoxes si fréquents chez Aphraate ne sont pas simples effets de style ; exprimés sous mode spatio-temporel ils sont le moyen de dire ce qui échappe aux catégories mondaines<sup>40</sup>. Pour le lecteur étonné, ils ont en outre une fonction pédagogique : ils heurtent son organisation mentale et le contraignent à retourner ses perspectives, à convertir ses sens au monde de la résurrection libre du régime et des mesures terriennes<sup>41</sup>.

35. *Exp.* 17, 7 (I/800).

36. *Exp.* 23, 55 (II/113).

37. *Exp.* 6, 11 (I/284) ; 17, 7 (I/797).

38. *Exp.* 23, 52 (II/101).

39. *Exp.* 23, 59 (II/121).

40. Au regard banal, « Dieu est en nous » semble irréductible à « nous sommes en Dieu », qui lui est donné comme son vis-à-vis dans les Écritures, cf. *Exp.* 1, 5 (I/13) ; 6, 11 (I/284-288). Or, paradoxalement, c'est-à-dire au-delà de l'apparence, ces deux expressions forment un couple en tension centripète, fécond si l'on ne sépare pas ce que Dieu a uni. Elles sont, en termes de création (le deux, racine du multiple et apparente déchirure de l'un), ce qui fait entrer dans la connaissance de l'Un véritable et vivant, introduit à la condition de fils. Telle est d'ailleurs la fonction de l'ensemble des *Exposés* : Aphraate demande qu'on ne les sépare pas, qu'on les lise dans leur ordre. Disjoints, on peut leur faire dire n'importe quoi, car ils ne sont plus un corps vivant, construit, cf. *Exp.* 10, 9 (I/464-465) et 22, 25 (I/1041-1044).

41. Cf. par exemple la « description » paradoxale du monde céleste en *Exp.* 14, 34 (I/660-664) : « Le soleil marche sans pieds (...) Le Sage, ce

« Nous sommes d'Adam, et de ce fait, nous percevons peu. Nous ne savons que cela : Dieu est unique, unique son Messie, unique l'Esprit, unique la foi et unique le baptême<sup>42</sup> ». La foi en l'unicité de Dieu, objet du premier commandement<sup>43</sup>, est la source de tout. Face aux païens, contre Mani qui sème la zizanie des deux principes<sup>44</sup>, contre Marcion qui ne confesse pas la bonté de l'auteur de la création, et contre Valentin qui le dissout dans la multiplicité, proclamant l'incapacité de la raison humaine à atteindre le Dieu parfait, Aphraate tient la vérité paradoxale de l'unité féconde ainsi que de son intelligibilité pour l'esprit de l'homme. Cette connaissance de l'unique créateur est requise de tout homme<sup>45</sup>. Étant un et « Seigneur de tout », Dieu est « le premier et le dernier<sup>46</sup> », le « Dieu des premiers et des derniers<sup>47</sup>, c'est-à-dire de toutes les générations du monde : celle des pères envers lesquels il a manifesté sa bonté, et celle du siècle

que ses oreilles n'ont pas entendu, il le voit, etc. ». Il parvient à la « vision cachée » en reproduisant les aspects perçus dans sa méditation, cf. *Exp.* 23, 3 n. 24 (II/5 et 9) ; et parabole de l'aigle qui voit d'en-haut, *Exp.* 6, 1 n. 15 (I/245).

42. *Exp.* 23, 60 (II/124), cf. *Éph.* 4, 5.

43. *Exp.* 1, 11 (I/25). Alors qu'il est en complet accord sur ce point avec la foi juive, la vigoureuse affirmation de l'unité de Dieu n'entraîne pas Aphraate à citer *Deut.* 6, 4 « Écoute Israël », monopolisé par le judaïsme pour exprimer le contenu de sa foi, parfois contre les chrétiens considérés comme trithéistes.

44. *Exp.* 3, 9 (I/116) ; 23, 3 n. 28 (II/12).

45. Même si les Écritures ne lui sont pas parvenues, il aurait dû connaître Dieu en ses œuvres, le monde en son organisation unifiée qui ne peut être le fruit du hasard, *Exp.* 22, 17 n. 55 (I/1025) ; cf. *Rom* 1, 20-21 et *Exp.* 13, 3 n. 3 (I/548). Ceux qui choisissent de se séparer de cette foi nécessaire, *Exp.* 23, 62 n. 275 (II/128), sont considérés comme non-existants, puisqu'ils se sont coupés de la racine, la Volonté créatrice hors de laquelle il n'est rien.

46. *Exp.* 17, 7 (I/800) ; 23, 54 et 56 (II/108 et 116).

47. *Exp.* 23, 54 (II/108). Le Dieu du Nouveau Testament est le même que celui de l'Ancien.

présent qui peut se fier à lui selon leur exemple, le prier dans la détresse ou lui rendre grâce, parce qu'il est un. En effet, sa bonté est suspendue à son unité<sup>48</sup>.

Pour l'homme, le Dieu unique s'est révélé sous une multiplicité de noms, destinés à lui manifester sa richesse d'être. Aucun de ces noms ne doit être considéré comme une définition, main mise sur le Seigneur de tout. Mais ils disent Dieu selon les aspects de son rapport à l'homme : son activité<sup>49</sup> ou ses attributs, ce qui est la même chose. Comme il est l'Un-tout et qu'il n'y a rien en dehors de lui, son nom représente pour l'homme une forme circonstancielle de relation ou de dépendance<sup>50</sup>.

48. Il donne sans mesure, *Exp.* 23, 53 et 57-58 (II/104 et 117), et sans mesquinerie tout son trésor inépuisable, car ce qu'il diffuse ne peut l'appauvrir, *Exp.* 17, 3 et 6 (I/788 et 793); 17, 8 (I/801); le trésor de Dieu, sa sagesse, est révélé à ceux qui le demandent et veulent y puiser, *Exp.* 10, 8 (I/464); 14, 35 et 44 (I/664 et 705); 23, 52 et 67 (II/101 et 148). Il ne refuse même pas aux hommes le nom de la divinité, lui qui a condescendu à recevoir le nom d'homme. Les noms de Dieu donnés à l'homme lui manifestent sa dignité d'homme-fils, sa véritable identité, *Exp.* 17, 6 (I/793-800); 18, 10 (I/840); 22, 12 (I/1016); 23, 59 (II/120). Au contraire, l'être humain, pseudo-riche, se refuse à donner et à pardonner. De même dans la tradition juive, cf. RASHI, sur *Ex.* 4, 23 : « L'humain qui veut se venger de son compagnon garde son plan secret pour qu'il ne cherche pas à y échapper. Mais le Saint est si puissant qu'il est impossible d'échapper à sa main sinon par la conversion ; c'est pourquoi il enseigne et avertit de se convertir ».

49. Cf. *Exp.* 23, 62 n. 277 (I/129).

50. Dire le nom entraîne l'homme à adopter l'attitude ou le comportement correspondant à cette appellation : tout l'être du croyant — c'est-à-dire sa conduite identique à sa prière — sera modelé par la forme du nom de Dieu qu'il aura proclamé. S'il dit « Père », par exemple, il confesse celui qui l'a engendré, il se reconnaît comme son fils, il supplie Dieu de le traiter en enfant et héritier, il rend grâce pour sa vocation et avoue que ses actes n'ont pas été en accord avec elle. Finalement, professer le nom de Père forme en lui le fils ; dire « Seigneur », c'est confesser son auteur et son principe, ainsi que l'autorité du législateur des commandements qui régissent le monde et les actes humains. Il est le « Très-Haut » pour ceux (les « fils du Très-Haut », et surtout Marie, l'humble « élevée ») dont toute la grandeur est recélée

Comme les Écritures sont le lieu de la révélation historique de Dieu, il s'y est désigné lui-même à Moïse au buisson : « Je suis le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob<sup>51</sup> » : termes relationnels par excellence, qui rappellent aux générations postérieures la permanence de la présence ainsi que les attaches indéfectibles du Dieu des pères. Il se nomme aussi « *ehyeh ašer ehyeh*<sup>52</sup>, *El Shaddai*, *Adonai šeba'ot*<sup>53</sup> », ces noms qu'Aphraate transcrit sans les traduire et qui lui viennent peut-être d'une vieille liturgie baptismale judéo-chrétienne, car ils sont tels quels dans le Credo du juif des *Actes de Philippe* que nous reproduisons un peu plus haut<sup>54</sup>. Le nom « Je suis Celui qui suis » exprime la permanence de la présence de Dieu à son peuple lors de toutes ses servitudes<sup>55</sup>. Ainsi Dieu agit-il pour son peuple « à cause de son nom », en conformité avec son nom, et

dans l'humilité, *Exp.* 5, 16 et 21-22 (I/217 ; 221-225) ; 6, 1 et 6 (I/240 et 269) ; 9, 5 (I/417) ; il est le Bon ou le Juge selon les œuvres de ses créatures, *Exp.* 7, 27 n. 49 (I/360) ; 8, 10 n. 29 (I/381) ; 8, 20 n. 56 (I/400) ; 23, 57 (II/117). Il est Saint avec les saints par opposition aux pécheurs, *Exp.* 14, 17 et 21 (I/613-616 et 625) ; 14, 30 (I/649).

51. *Ex.* 3, 6, cf. *Exp.* 17, 5 (I/792) ; 22, 2 (I/993).

52. *Ex.* 3, 14.

53. *Exp.* 17, 5 (I/792).

54. Une tradition juive palestinienne, attribuée à R. Abba bar Memel (vers 300) commente ainsi ces noms et leur fonction : alors que Moïse voulait savoir le grand Nom de Dieu pour le transmettre aux fils d'Israël en tant que médiateur de la *Tora*, Dieu lui dit : « Tu cherches à me connaître par mon nom ? C'est selon mes œuvres que je m'appelle : tantôt, je m'appelle *El Shadday*, tantôt *Sabaot*, *Elohim* ou *Yhwh*. En tant que je juge les créatures je m'appelle *Elohim* ; en tant que je fais la guerre aux mauvais, je m'appelle *Sabaot* ; en tant que je laisse pendant (le procès) contre les péchés de l'homme, je m'appelle *El Shadday* ; et en tant que je suis miséricordieux, je m'appelle *Yhwh* », *ExR* 3, 6 ; *Midr. Tanhuma* Ex. 20.

55. Cf. *T.B. Berakhot* 9b ; *ExR* 3, 7.



c'est bien ainsi qu'on l'invoque<sup>56</sup> ou qu'on lui rend grâce<sup>57</sup>.

Outre les termes vététotestamentaires que nous venons de mentionner, le Sage Persan connaît aussi « les trois Noms souverains et glorieux commémorés sur la tête » du baptisé : « Père, Fils et Esprit saint ». Alors que la Trinité joue un rôle structurant dans le texte du Credo de Nicée-Constantinople, il n'en est pas de même dans le symbole d'Aphraate, où elle n'apparaît qu'en filigrane : l'Esprit et le Messie sont l'objet d'un double « envoi » du « Dieu Seigneur de tout », et l'on ne trouve aucune réflexion sur leurs relations réciproques. Qu'on se garde de faire d'Aphraate un modaliste, pour lequel les trois Personnes de la sainte Trinité ne seraient que les masques pris par le Dieu unique pour jouer les rôles différents de la création, de la rédemption et de la sanctification. Encore une fois, Aphraate est un primitif qui ne se pose pas les questions de nature<sup>58</sup> ou de personne en Dieu. Comme en *Matth.* 28, 18, la formule trinitaire n'apparaît qu'en contexte de liturgie baptismale ou de doxologie<sup>59</sup>,

56. *Exp.* 19, 8 (I/876).

57. *Exp.* 23, 61 (II/128).

58. Quand il emploie le mot *kyânâ*, que Parisot traduit par *natura*, ce mot ne semble jamais comporter la valeur ontologique que revêt le concept de nature dans la théologie classique. Il est traduit ici par un terme plus dynamique, la « condition » selon son étymologie (*kwn*, *condere*, fonder) : les gens qui se trouvent dans la condition de mariage, par exemple, *Exp.* 7, 20 (I/345) ; ou : les créatures doivent rester dans leur condition d'humilité pour recevoir le don de Dieu, car c'est dans cette condition que se passe le salut, *Exp.* 9, 13-14 (I/437-440). Le Messie est donné en exemple, lui qui est venu hors de sa condition glorieuse pour marcher selon la nôtre et nous donner les gages de la vie, *Exp.* 6, 10 (I/277-280). Parfois le terme *kyânâ* peut avoir le sens d'« être créés » (comme le grec *ktisis*), *Exp.* 23, 55 et 58 (II/112 et 117-120). Pour un relevé de tous ces passages, cf. I. ORTIZ DE URBINA (141), p. 100-101 ; A.F.J. KLIJN (134), p. 57-67.

59. *Exp.* 23, 61 et 63 (II/128 et 133). Son habitation en l'homme, *Exp.* 4, 11 (I/161) ; 6, 12 (I/288).

et quand le Sage parle des « trois noms commémorés sur la tête » du néophyte, cette expression ne renvoie pas à trois manières de parler de Dieu, mais aux termes de l'énoncé baptismal « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ». Le nom représente alors l'autorité de Dieu lui-même, puisque l'ordre de baptiser vient des saintes Écritures.

### b. De la création au salut

Le Credo du Sage suit une sorte de parcours historique, des origines à la fin, pour décrire la plénitude du don de Dieu en ses étapes essentielles, l'épiphanie totale et progressive du Dieu vivant qui se fait en cette sorte d'écartèlement de l'Un éternel, l'engendrement du monde et du temps. Création et salut sont décrits « comme » des séparations successives où Dieu produirait hors de lui un certain nombre d'œuvres contingentes, au rythme de décisions ponctuelles qui lui seraient soudain venues à l'idée (souvent en fonction de l'attitude des créatures, qui surprendraient ses prévisions et le contraindraient à réajuster ses plans)<sup>60</sup>.

Pour Aphraate, qui sait qu'il n'y a rien en dehors de Dieu, le premier et le dernier, toutes ces expressions sont symboliques ; en effet, pour dire ce qui échappe aux catégories mondaines, « il convient à l'orateur d'user d'images<sup>61</sup> ». Mais paradoxalement, ces images sont adé-

60. C'est d'ailleurs ainsi que le décrivent les Écritures, qui ne sont pas théologiquement, au sens strict du terme : Dieu travaille et se repose, regarde du haut des cieux, prend plaisir ou se met en colère. Son action est exprimée en termes « corporels » de désir, d'amour, d'enfantement, tout-à-fait irréductibles à la stricte logique du langage philosophique ou théologique qui ne sait que faire de tout cela qui risque de provoquer de fâcheuses interférences dans le bel édifice du discours — et renvoie l'étude de ces phénomènes à la psychologie, la morale ou la médecine.

61. *Exp.* 22, 13 (I/1020).

quates ; elles ne se juxtaposent pas à la réalité qu'elles décrivent, mais elles en sont la traduction, la tradition de Dieu en termes d'homme, jusqu'à l'in vraisemblable bonne nouvelle que Dieu, ou le Verbe de Dieu, « s'est fait corps<sup>62</sup> » : le corps selon la volonté de Dieu, l'Église comme vocation du monde à devenir corps, sont le symbole, c'est-à-dire le sacrement, le mystère de la présence réelle de Dieu, les confins de l'horizon où le ciel et la terre se rejoignent. La création et, singulièrement, l'homme « à l'image », ne sont pas engendrés à l'extérieur de Dieu, comme extirpés de lui en le privant d'une part d'être si minime soit-elle<sup>63</sup>.

La liste des œuvres de Dieu dans le Credo du Sage, décrite en termes spatio-temporels d'éloignement, de succession ou de progression (création du monde et d'Adam, don de la *Tora* à Moïse, envoi de l'Esprit dans les prophètes et du Messie au monde) n'est pas une construction mythologique extérieure à admettre comme ukase arbitraire qui s'imposerait d'en-haut, mystère mal révélé où il n'y aurait rien à comprendre : Dieu et l'homme sont un<sup>64</sup> si l'homme se reconnaît créé et vit selon l'ordre de la condition créée, les Dix commandements du Décalogue qui sont, en quelque sorte, le rythme de sa conscience droite. Dieu (son Messie ou l'Esprit) n'est privé de rien s'il crée, il n'est en rien lésé s'il se partage à la multitude<sup>65</sup>, car il ne fait pas nombre avec elle ; et ainsi l'homme<sup>66</sup> : l'Adam sage en effet habite le ciel,

62. *Exp.* 6, 10 (I/281).

63. Ce qui entraîne le corollaire : Les méchants ne sont rien, car ils ont voulu l'impossible, se séparer de leur Racine, cf. *Exp.* 8, 17-18 n. 48 (I/393).

64. *Exp.* 6, 12 (I/288).

65. *Exp.* 6, 11 (I/284-285).

66. L'Adam à l'image n'est pas amoindri quand Ève est « distinguée » de lui en vue de la génération, *Exp.* 22, 13 (I/1017), car la côte, c'est la « femme de son sein ou de son alliance », *Exp.* 14, 9 (I/617), cf. *Deut.*

participe à la création et à l'ornementation du monde qui ne se situe pas dans un en-deçà ou un au-delà temporel, mais dans la pensée ou la volonté de Dieu<sup>67</sup>. Et les membres de l'Ordre se sont comme séparés du monde pour se consacrer entièrement à cette obéissance de la foi.

### c. L'Esprit et le Messie<sup>68</sup>

Si l'on considère le Credo d'Aphraate, la mention explicite de l'Esprit n'arrive qu'au quatrième article<sup>69</sup> avec l'envoi de « parts » d'Esprit dans les prophètes. Mais en fait, il est présent partout<sup>70</sup>. Cette présentation du don de l'Esprit semble progressive jusqu'au Messie, venu au

13, 7, en laquelle il retrouve l'unité duelle et féconde ; Moïse n'est pas diminué quand Dieu lui prélève de l'esprit pour le répandre sur les 70 anciens, *Exp.* 6, 11-12 (I/285-288), ni Aphraate lorsqu'il partage sa foi et sa science des Écritures avec son correspondant, *Exp.* 1, 1 (I/5) ; 23, 68 (II/148).

67. *Exp.* 17, 7 (I/796-797). C'est aussi le sens de la préexistence et de la prédestination chez Paul en *Éph.* 1, 3-13.

68. Nous possédons en français deux termes pour traduire *mšihâ* : « Christ » ou « Messie ». Nous avons privilégié le second dans la traduction et le commentaire, car il n'est pas impliqué dans les débats christologiques, et convient mieux à la théologie du Sage.

69. Ce qui ne veut pas dire qu'il y ait un « âge du Père », un « âge du Fils » ou un « âge de l'Esprit ».

70. Il est présent à la création du monde et d'Adam à qui Dieu « insuffle de son esprit » pour qu'il devienne « âme vivante », *Exp.* 17, 6 et 7 (I/793 et 800) ; cf. 23, 53 et 58 (II/105 et 117) ; en Moïse et au don de la Loi, *Exp.* 6, 12 (I/285) ; 21, 21 (I/984) ; chez les prophètes, *Lettre de demande* 2 (I/4) ; *Exp.* 6, 12-13 (I/285-292) ; 21, 21 (I/984-985) ; en plénitude chez le Messie son repos, *Exp.* 1, 9 (I/21) ; 6, 12-13 et 17 (I/288-289 et 301) ; 21, 9 (I/956) ; c'est lui qui intercède pour les morts et les ressuscite, *Exp.* 6, 15 (I/296-297) ; 8, 23 (I/404) ; 23, 11 (II/32, « gage de la vie ») ; qui enfin couve les eaux baptismales de la seconde création, *Exp.* 6, 13 et 14 n. 85 (I/289 et 293) ; et se répand sur toute chair pour que tous deviennent prophètes, porte-parole de Dieu, *Exp.* 6, 12 (I/288) ; 14, 46 (I/716) ; 16, 5 (I/776) ; 22, 26 (I/1049).

terme des 63 générations<sup>71</sup>, qui récapitule tous les types partiels de l'Ancien Testament puisqu'il reçoit l'Esprit du Père « sans mesure »<sup>72</sup>; à partir du Messie, l'Esprit se répand comme extensivement sur tous les hommes qui reproduisent l'image, qui sont oints comme lui. On l'appelle alors « Esprit du Messie »<sup>73</sup> et c'est lui qui vivifie et revivifie tous les hommes. Alors que la prolificité apparente des générations humaines cachait mal leur inachèvement et leur échec à vivre, le déversement du don de l'Esprit sur toute chair est tout le contraire de son éclatement ou de son atomisation : il crée l'unité de l'homme, le terrestre comme recueil du céleste, l'éternel au sein de ce qui s'écoulait en temps mortel.

Ainsi « Esprit » nomme la participation de l'homme à Dieu<sup>74</sup>. Celle-ci est totale en l'homme Jésus, le temple, prêtre, Saint des Saints<sup>75</sup>; elle est médiatisée et limitée chez les autres hommes qui reçoivent seulement « de » son Esprit<sup>76</sup>; mais c'est le même Esprit qui est en Dieu et en l'homme. Il n'y a pas un esprit de Dieu et un esprit de l'homme, de « nature » différente, qui puissent être placés l'un vis-à-vis de l'autre<sup>77</sup>. Le croyant reçoit

71. Il est le 64<sup>e</sup> (8 × 8), le parfait par excellence, cf. *Exp.* 23, 20 n. 168 (II/65).

72. *Exp.* 6, 12 (I/288).

73. *Exp.* 1, 3 (I/9); 6, 1 et 13-14 (I/241 et 252; 292-293); 6, 18 (I/308).

74. Aucune influence de la *metexis* platonicienne.

75. *Exp.* 19, 9-10 (I/877-880), cf. *Dan.* 9, 24.

76. *Exp.* 1, 19 (I/44); 5, 25 (I/236); 6, 12-13 (I/285; 288 et 292); 17, 6 (I/793); 23, 11 et 58 (II/32 et 117).

77. En effet, on ne coupe pas l'esprit comme la matière. Lorsque celui-ci est répandu, il n'est pas pour autant diminué; il ne s'éloigne pas de sa source. Il crée au contraire la communion, l'espace mesuré en termes de proximité et d'amour — et non de distance, de vide et d'éloignement, comme c'est le cas pour l'espace-temps terrestre : sublime intégration — salut — du désir, du rêve toujours inassouvi de la communication avec et entre les hommes, entre l'homme et la femme,

déjà et expérimente le mystère en écoutant la Parole et en obéissant aux commandements : le Messie, qu'Aphraate décrit constamment comme un homme, en particulier quand il veut exposer qu'il est Fils de Dieu<sup>78</sup>, est toujours auprès du Père, sa plénitude d'Esprit nommant la communion<sup>79</sup>. Quand aux « petits qui croient », « leurs anges voient sans cesse la face du Père », ce que le Sage interprète : « L'esprit va continuellement se placer devant Dieu, et il voit sa face<sup>80</sup> ». Les membres de l'Ordre, vierges et saints, sont en affinité avec l'Esprit saint, unis au Fils unique et bien-aimé de Dieu<sup>81</sup>.

A propos du Messie, une remarque s'impose : il n'y a pas, chez le Sage, de théorie de l'engendrement du Fils en dehors de sa révélation dans le mystère de l'économie<sup>82</sup>. Le Fils de Dieu, c'est le Messie, celui que les Écritures avaient annoncé, que la vierge Marie a enfanté, et dont Jean-Baptiste a témoigné qu'il avait vu sur lui l'Esprit descendre et demeurer. Aphraate s'insurge contre les impies qui déclarent qu'il y a deux Adam,

entre l'humanité et la terre de son labeur; la malédiction originelle consécutive au péché est retournée en bénédiction.

78. *Exp.* 17, en entier. Un avec le Père, *Exp.* 1, 5 (I/13); 4, 11 (I/161); 6, 11 (I/285).

79. Même quand le Père le « sépare » de lui pour l'envoyer au monde comme gage de salut, *Exp.* 23, 52 (II/100).

80. *Exp.* 6, 15 (I/297), sur *Matth.* 18, 10; cf. *Exp.* 9, 4 (I/416). Dans *GenR* 14, 2, l'Esprit est ce qui « monte et descend ». Pour les « petits » spirituels, aucune résistance à la communication : ils « s'envolent », légers et rapides comme des colombes, *Exp.* 6, 18 (I/309); 22, 12 (I/1013), comme le vent-esprit ou la lumière du soleil, *Exp.* 14, 35 (I/664). Ils sont rajeunis comme l'aigle, situés sur les hauteurs d'où l'on voit le Messie; leurs bras élevés comme des ailes portent leurs prières jusqu'au ciel, *Exp.* 6, 1 n. 15 (I/245).

81. *Exp.* 6, 6 n. 51 (I/269).

82. Les relations intratrinitaires sont des questions absolument hors de l'horizon du Sage. Pour l'étude de ce thème de la Trinité, cf. F. LOOFS (138), p. 257-299. F. RIDOLFINI (148), p. 99-125.

s'appuyant sur le texte de l'Apôtre : « Il y a un corps animé et un corps spirituel, selon ce qui est écrit : le premier Adam fut avec une âme vivante et le second, un esprit vivifiant<sup>83</sup> ». Il n'y a qu'un seul Adam, conçu dans la pensée de Dieu avant toute autre créature, puis engendré, modelé, insufflé et placé dans le paradis — où Dieu se promène — au terme de la pleine semaine d'activité divine<sup>84</sup>. Mais il reçoit deux qualificatifs : « terrestre » en tant qu'il a péché et qu'il a été chassé de l'Éden ; « céleste<sup>85</sup> » en tant qu'il est véritablement fils-selon-la-volonté du Père, celui qui provient de Dieu<sup>86</sup> et ne prend pas origine de la poussière, nourriture de serpent. Ainsi l'Adam-Messie céleste peut-il être à la fois assis à la droite de la Toute-Puissance et marcher sur la terre<sup>87</sup>, puisqu'il a réconcilié le couple originel : espace

83. *Exp.* 6, 18 (I/305-308).

84. *Exp.* 17, 7 (I/796-797).

85. En Dieu et dans son Messie sont les deux conditions, la céleste et la terrestre. La chair n'est pas de soi étrangère à Dieu, *Exp.* 6, 10 (I/281). Le Fils bien-aimé, c'est l'homme Jésus, *Exp.* 5, 22 (I/229) ; et l'héritage, la terre de vie, *Exp.* 6, 1 (I/241 et 252) ; 11, 12 (I/501) ; 12, 8 (I/524) ; 21, 11 (I/961) ; 23, 12 (II/33) : l'Éden retrouvé où Jésus convie le bon larron, *Exp.* 14, 22 (I/628) et 22, 24 (I/1037).

86. *Exp.* 17, 2 (I/788), cf. *Jn* 1, 13. Lors de la création — ou dans la pensée de Dieu, pour employer les termes d'Aphraate — il n'y a pas deux Adam ; l'un charnel et mauvais, l'autre spirituel et bon — parce qu'il n'y a pas deux dieux comme voudraient le faire entendre les hérétiques, cf. *Exp.* 23, 3, n. 28 (II/12). A l'origine, terre n'est pas autre que ciel ; elle fait avec lui un couple fécond, représentant le lieu où se déverse et s'épanouit la puissance du céleste. Lors du péché, le terrestre s'inverse, se pose en rival du céleste et devient le type de l'ennemi : il veut se faire Dieu, dérober la grandeur d'une condition qui n'est pas la sienne, *Exp.* 6, 10 (I/277) ; 9, 7 et 13-14 (I/421 et 440-441) ; 23, 49 (II/89) ; 96) ; il est alors abaissé et renvoyé à la poussière morte et désagrégée. Au contraire, le Sauveur qui s'humilie est exalté. Et nous pécheurs, qui « avons revêtu l'image de ce terrestre », il nous faut « revêtir l'image du céleste », reproduire en nous sa geste salutaire.

87. *Exp.* 6, 10 (I/281).

ne signifie plus chez lui vide, distance et inimitié, mais présence dense de l'amour. Le temps lui aussi est « proche », « présent » ; il cesse de fuir et de se perdre ; il redevient la figure multiforme de l'éternel.

C'est en prenant un corps que le Messie a opéré ce rétablissement de l'ordre originel, c'est-à-dire en s'insérant à sa place dans la lignée des fils d'homme, en devenant capable de souffrir et de mourir. Mais la conception de son corps n'est pas due à l'initiative ou à la volonté de la « chair », autre nom de la descendance adamique soumise au « joug du désir » : en effet, c'est l'Esprit saint qui vient féconder la vierge Marie<sup>88</sup>. Le Messie est l'homme libre, le fils du roi qui accepte de revêtir la livrée servile, les effets de la malédiction consécutive au péché — et cela, jusqu'à mourir. Stupeur de la Mort<sup>89</sup> quand elle le voit pénétrer dans son antre. Car celui-là, n'ayant pas de faute, ne devait pas mourir<sup>90</sup>. La chair et le corps du Messie (et de tout homme croyant en qui il habite) sont le lieu du salut. Le terrestre est réordonné au ciel, pourra être exalté, recevoir un nouveau nom, dans la mesure où il reproduit l'humilité du Fils ; et la mort physique, le fait de dévêtir le corps, n'est plus le

88. Son engendrement n'est pas lié à la concupiscence ennemie de Dieu. Pour le thème de la virginité chez Aphraate, cf. *Exp.* 8, 6 n. 12 (I/372) ; 18, 9 (I/837) et 23, 20 (II/64).

89. La Mort est masculin en syriaque : c'est le pseudo-seigneur de la Mort.

90. *Exp.* 7, 1 (I/313). La Mort est couverte de confusion — et proprement empoisonnée — d'avoir mangé le fruit de vie et de connaissance que sa jalousie avait fixé à l'arbre de la croix, *Exp.* 22, 3-4 (I/996 s). C'est la malédiction originelle qui y est maintenant clouée, *Exp.* 6, 6 (I/265) ; 7, 1 (I/313). La croix est le signe de la mort du Messie, c'est-à-dire de sa victoire ; révélation des mystères préfigurés dans l'ancienne alliance : l'échelle qui conduit au ciel, *Exp.* 4, 5 et 6 (I/145 et 148) ; 14, 39 (I/684), le bâton de Jacob, le candélabre dont les ténèbres n'ont pu éteindre la lumière, *Exp.* 1, 11 (I/28), la défaite d'Amalec, *Exp.* 3, 11 (I/121).

signe de la malédiction, mais la possibilité de réentrer dans le Jardin de la vie véritable<sup>91</sup>. C'est l'achèvement, par la foi, de l'imitation du Messie aux multiples noms<sup>92</sup>.

#### d. La résurrection

Le Sage décrit la résurrection en termes de victoire du Messie sur Satan et ses armées<sup>93</sup>, et tous les hommes ont à mener ce même combat durant leur vie. La mort en représente l'achèvement, apparent succès de l'ennemi, transformé en défaite par la foi et la soumission de celui qui « a donné sa vie » comme et dans le Messie. Celui-ci n'est plus soumis au pouvoir de la mort<sup>94</sup>, c'est-à-dire à la corruption<sup>95</sup>, car il possède en lui le sel (de la bénédiction ou de l'Esprit) qui empêche son véritable corps de se dissoudre ou de se perdre<sup>96</sup> — ce en quoi consistait la malédiction imposée à Adam et à sa descendance : le modelage, issu des mains de Dieu, s'était nourri de la parole du serpent et non de l'ordre de Dieu — et il était redevenu poussière rendue incapable de se coaguler, nourriture de serpent<sup>97</sup>. Or le Messie, en mourant, descend jusqu'au « shéol », le cœur de la terre où elle recèle toutes ses rapines, ses pseudo-trésors. Les enfers sont en effet décrits comme le ciel inversé, et la brisure

91. *Exp.* 14, 22 (I/628) ; 22, 24 (I/1037).

92. Il est le plus souvent appelé Seigneur (comme le Père), Sauveur et Vivificateur. Pour ses différents noms, correspondant à ses actes envers nous, cf. notamment *Exp.* 1, 10 (I/24-25) et 17, 11 (I/813).

93. *Exp.* 11, 12 (I/504) ; 21, 10 (I/960) ; 23, 49 (II/96). Même thème chez Éphrem, cf. J. TEIXIDOR, « Le thème de la descente aux enfers chez saint Éphrem », *OrSyr* 6 (1961), p. 25-40.

94. *Exp.* 12, 13 (I/537).

95. *Exp.* 17, 10 (I/809) ; 21, 9 et 19 (I/957 et 980) ; 22, 4 (I/1000).

96. *Exp.* 2, 19 n. 61 (I/89) ; 6, 2 (I/256) ; 23, 49 (II/96).

97. *Exp.* 9, 8 (I/425) ; 14, 10 n. 16 et 14, 12 (I/592 et 597) ; 14, 37 (I/676) ; 15, 2 (I/732).

des verrous du domaine de la mort<sup>98</sup> correspond exactement à la réouverture du Jardin d'Éden<sup>99</sup>.

Ce shéol ouvert et converti en Éden, c'est aussi et avant tout le cœur de l'Adam terreur, devenu suffisamment vaste pour que Dieu s'y promène<sup>100</sup>. La mort a dépouillé le corps avec ses limitations ; l'intérieur est mis à nu et n'est plus resserré. A cet espace nouveau ainsi élargi correspond un vêtement nouveau. L'Esprit de Dieu qui séjourne au-dedans<sup>101</sup> débonde au-dehors, à la fois vêtement et corps nouveau<sup>102</sup>, léger et rapide, présent en tous lieux ou plutôt à tout le lieu, c'est-à-dire sans aucune des contraintes liées à la corporéité et au péché<sup>103</sup>.

98. *Exp.* 14, 31 (I/652) ; 22, 4 n. 11 (I/997).

99. *Exp.* 14, 22 (I/628) ; 22, 24 (I/1037). La sortie d'un domaine déclo (Shéol-prison) s'identifie à l'entrée dans un domaine déclo (Éden-liberté). Comme il n'y a plus de barrière (verrous ou glaive du chérubin), l'espace est redevenu un, et les déplacements sont libres, *Exp.* 23, 3 (II/5), cf. ÉPHREM (192) *Diat.* 21, 10 (*SC* 121, p. 379) : « Grâce au côté percé par la lance, je suis entré dans le paradis protégé par la lance », et R. MURRAY, « The Lance which Re-opened Paradise », *OrChrPer* 39 (1973), p. 224-234. Les captifs sont délivrés, *Exp.* 14, 31 (I/652) ; 21, 19 (I/977) ; la terre est réordonnée à la volonté de Dieu. L'arbre de vie est en son milieu, *Exp.* 23, 3 (II/8), et la croix — échelle de Jacob — réunit la terre au ciel.

100. *Exp.* 23, 59 (II/121).

101. Comme enfoui, sel, *Exp.* 23, 49 (II/96) ou remède de vie, *Exp.* 23, 52 (II/100), gage de résurrection.

102. Corps spirituel, ou corps céleste, *Exp.* 8, 3 (I/365). L'Esprit vient le revêtir, *Exp.* 8, 23 (I/404), cf. Ps-CLÉM. *Hom.* 3, 20, 3 : « Souffle, enveloppe infrangible de l'âme, destinée à la rendre immortelle ».

103. Aphraate emploie ici un vocabulaire spatial : ce qui était au cœur se met à recouvrir le corps, le centre investit la périphérie, la capitale a reconquis le frontalier, la figure terrestre est avalée par la céleste (consomption), *Exp.* 6, 18 (I/308) ; 8, 5 (I/369). La même chose pourra être décrite en termes de déplacement local : le corps a été « mené de chez nous à la contrée de vie » (assomption), *Exp.* 23, 51 (II/100) ; ou en termes de promotion : « Il a revêtu un corps fait de poussière et l'a tiré à sa condition », *Exp.* 49 (II/96). Alors qu'il était débile, il devient fort (il reçoit le même nom que Dieu, le Fort), *Exp.*

Création et résurrection, le principe et la fin des œuvres de Dieu, sont ainsi en conjonction dynamique : « Au sujet de la vivification des morts, mon ami, je vais encore faire mon possible pour te convaincre : au commencement en effet, Dieu créa Adam ; de la poussière il le modela et le suscita. Si donc, alors qu'Adam n'était pas, Dieu le fit à partir de rien, combien lui sera-t-il plus facile de le ressusciter maintenant qu'il est semé en terre comme une semence<sup>104</sup> ». Même si nous laissons de côté l'argument *a fortiori* — qui inclut le thème de la semence et qui relève de l'aspect polémique de l'exposé —, nous avons de part et d'autre « Dieu » qui « suscite » Adam de la « poussière-terre ». Un autre texte, lui aussi très significatif : « Il est écrit : Au commencement était la Voix, qui est la Parole ; et il dit encore : La Parole devint corps et reposa en nous. C'est lui la Voix de Dieu qui crie d'en haut et ressuscite tous les morts<sup>105</sup> ». Ainsi, c'est la voix même du commencement qui fait lever les morts, ceux qui sont redevenus terre. Ce thème de la voix est très intéressant. D'une part, il peut révéler une trace d'influence valentinienne sur Aphraate<sup>106</sup>. Mais surtout,

49 (II/96-97) ; de terrestre, céleste ; d'animé, spirituel. Sa corruptibilité est changée, *Exp.* 8, 5 (I/368-369). C'est l'inverse pour le corps des pécheurs ; leur terre reste poussière inerte. Pas d'Esprit, pas de vie. Ils ne sont pas inscrits dans les registres célestes, *Exp.* 9, 4 (I/416-417) ; 16, 4 (I/772) ; oubliés de Dieu, inexistantes, *Exp.* 8, 4-5 et 18 (I/368-369 et 393) ; 18, 2 (I/821).

104. *Exp.* 8, 6 (I/369).

105. *Exp.* 8, 15 (I/392).

106. Nous manquons de témoignages, mais il semble bien que pour Héracléon, le Verbe, c'est le Sauveur, et la Voix, c'est Jean. Mais la Voix devient Verbe, comme la femme se change en homme, cf. ORIGÈNE, *Comm. Jean* 2, 32, 193-195 ; 6, 17, 94 (SC 120, p. 338-344 ; 157, p. 200-201). Sans mention d'opposant, ÉPHREM (192) *Diat.* 1, 3 (SC 121, p. 43) s'insurge contre l'identification Voix-Verbe : « Au commencement était le Verbe : ne l'entends pas d'une voix quelconque, et ne le réduis pas à une simple voix. Car la voix n'était pas au commencement. Et avant

il opère la jointure entre le premier et le second lever (création et résurrection)<sup>107</sup>. Cette voix en effet inaugure le passage de l'état couché à l'état dressé, puisque la mort est « comme le sommeil » ; pour les justes du moins, elle est un état passager dont ils savent qu'ils vont se relever<sup>108</sup>. La résurrection est cet « éveil »<sup>109</sup> — qui n'est autre que l'achèvement de la veille en laquelle consistait toute la vie chrétienne (et tout particulièrement celle des membres de l'Ordre auxquels le Sage s'adresse), partage du sort des anges, puisque les hommes sont assimilés aux veilleurs du ciel qui vont et viennent librement<sup>110</sup>.

d'être émise, elle n'était pas ; tout comme après avoir été émise, de nouveau elle n'est plus. Il n'est pas une simple voix, celui qui est la similitude de son Père ». *Év. Vérité* 26, 7-8 : le Verbe est devenu non seulement une Voix, mais un corps.

107. On comprend par là l'importance que le Sage accorde à la « voix de la trompe » qui, elle aussi, « crie d'en-haut », *Exp.* 8, 10 (I/381) et « fait lever les morts », *Exp.* 6, 1 et 6 (I/245-248 et 268) ; 8, 7 et 10 (I/373 et 381), comme elle avait naguère convoqué les solitaires au combat, *Exp.* 7, 18 (I/341). Par le biais de la voix, le son de trompe est aussi assimilé à l'appel de l'époux qui appelle les vierges endormies, *Exp.* 6, 1 (I/248) ; 8, 21 (I/401), et peut-être aussi au grand cri poussé par Jésus sur la croix — déjà préfiguré par la voix douce de *Jn* 7, 37, *Exp.* 4, 6 n. 18 (I/149), cf. ÉPHREM (192), *Diat.* 20, 30 (SC 121, p. 364-365).

108. Aphraate en prend David à témoin, lui qui a dit : « Je me suis couché, j'ai dormi et je me suis éveillé », *Ps.* 3, 6, cf. *Exp.* 8, 18 (I/393) ; et Isaïe : « Ceux qui sont couchés dans la poussière s'éveilleront », *Is.* 26, 19, cf. *Exp.* 8, 18 (I/393). Quand il parle de la mort des justes de l'Ancien Testament, il emploie très fréquemment le verbe « être couché », *Exp.* 8, 8 et 10 (I/376 et 381) ; 8, 18 et 20 (I/393 et 397) ; 22, 24 (I/1037) ; ou encore « dormir », *Exp.* 6, 18 (I/308) ; 8, 18 (I/396) ; et le substantif « sommeil », ainsi que le fait la Bible, *Exp.* 8, 18 (I/393) ; 22, 24 (I/1037).

109. *Exp.* 8, 10 et 18 (I/381 et 393) ; 8, 19 (I/399) ; 22, 3 (I/996).

110. *Exp.* 6, 5 et 6 (I/264 et 269) ; 14, 31 (I/653) ; 18, 12 (I/841).

### e. Le baptême et l'eucharistie

Nous avons déjà ébauché l'étude du baptême chez Aphraate en rapport avec les membres de l'Ordre. Il nous faut maintenant y revenir à cause de sa place dans le Credo du Sage et en fonction de toute la geste salutaire. Or une foule de types et de symboles, provenant des Écritures, se pressent et s'entremêlent pour en dire le mystère et en être le sacrement, débordant nos catégories classées de façon linéaire selon l'ordre de la distinction. Aphraate en effet ne décrit pas de façon matérielle les rites de célébration liturgique, mais il introduit à la connaissance mystique de ce qui fonde les différentes pratiques sacramentelles de l'Église, et il joue en liberté de toutes les images que lui donne la Bible, facettes humaines de la révélation toujours étonnante de la Perle unique<sup>111</sup>; or le baptême et l'eucharistie sont indissociables et indissociés au plan du mystère, même si le second n'est célébré qu'à la suite du premier dans l'ordre liturgique<sup>112</sup>.

Le salut commémoré par les sacrements de l'Église est décrit chez Aphraate comme retour au paradis perdu de *Genèse*, réalisé dans le Messie et produit en mystère dans les croyants qui savent que la mort est vaincue par la résurrection, que le temps qui s'écoule ne va pas à la perdition mais demeure dans sa source, s'ils sont dans le

111. En parcourant les *Exposés*, le lecteur se rendra compte qu'il est impossible de défaire, sans le trahir, le réseau symbolique tressé par le Sage. Le Messie est tout à la fois vignoble, vigne et grappe, par exemple, récapitulatif en lui tous les types. Pour l'étude de ces thèmes, cf. R. MURRAY (12), p. 95-130.

112. Le fruit de l'olivier est à la fois eau, sang, huile ou lait, et il s'identifie au fruit béni de la vigne; ces fruits ne sont pas autre chose que la vigne elle-même, l'arbre de vie et l'arbre de la connaissance, le Messie ou les croyants qui participent à lui en étant lavés et nourris par l'eau qui coule de son sein, par le pain et le vin de son corps et de son sang. De même en *I Hénoq* 32, 3-6.

Messie qui est un seul esprit avec le Père<sup>113</sup>. L'accès à ce mystère se fait justement par l'eau, et tous les passages du Nouveau Testament qui traitent de l'eau sont l'anti-type, la récapitulation et le dévoilement des différentes formes de salut par l'eau dans l'Ancien Testament<sup>114</sup>. Par le lavement des pieds, le Messie rappelle à ses disciples le mystère du bain de la régénération et la responsabilité qu'il entraîne à l'égard de l'humanité<sup>115</sup>.

113. *Exp.* 4, 11 (I/161).

114. Les croyants sont « nés des eaux », *Exp.* 11, 12 (I/504); 14, 16 (I/613), thème lié à celui de la seconde circoncision après le plongeon dans le Jourdain; ce qui correspond à la foi au Dieu un, qui « coupe » des œuvres mauvaises (avec le glaive à deux tranchants de la Parole) et fait accomplir les commandements, *Exp.* 11, 12 (I/501), attestation de la véracité de cette foi: l'eau baptismale dans laquelle les croyants sont descendus les a ensevelis, et c'est le mystère de la passion du Seigneur, *Exp.* 12, 10 (I/529); mais par l'ensevelissement, leur corps mortel est devenu spirituel, semence de résurrection, gage de la vie; car l'eau qui aurait dû les noyer, c'est la mer Rouge qui s'ouvre pour les faire échapper à l'Égypte ennemie, *Exp.* 12, 10 (I/528) — mais celle-ci peut aussi se déverser pour engloutir Pharaon et ses complices, car elle tranche et juge, *Exp.* 1, 15 (I/36); c'est l'enseignement des saintes Écritures répandues comme fleuve de vie sur les vallons des peuples, *Exp.* 20, 14 (I/913-916). Au cœur du monde, les justes-messies sont la source sans laquelle, sec, il se désagrègerait, *Exp.* 23, 10 (II/28).

115. « Si moi qui suis votre maître et votre Seigneur, je vous lave les pieds, combien plus vous faut-il vous laver les pieds les uns aux autres », *Exp.* 12, 10 (I/532). Le baptême en effet n'est pas la simple ablution extérieure dont se vantent les juifs d'Aphraate, *Exp.* 15, 1 (I/729). Celui-là ne délivre plus le pardon des péchés, car l'économie de l'ancienne alliance est passée: le temple et le pressoir de la vigne d'Isaïe (le baptême des prêtres) n'a plus cours, *Exp.* 5, 22 (I/228). Assimilé aux eaux de Gédéon (qu'il s'agissait de boire plutôt que de traverser), le passage baptismal est en outre le lieu par excellence de l'examen de ceux qui sont capables de donner toute leur vie à la Parole, les chiens vaillants qui aiment leur maître jusqu'à mourir pour lui, *Exp.* 7, 21 (I/348-349); 20, 8 (I/905).

Bain, cette eau est aussi boisson qui lave de l'intérieur le cœur du croyant, le désaltère et le fait vivre<sup>116</sup>. Plongés dans l'eau, les peuples qui écoutent la parole sont aussi abreuvés par elle ; car cette eau, c'est le fleuve du paradis qui sourd de l'arbre de la connaissance et de l'arbre de vie ; malgré la barrière, celui-ci condescend à déverser miséricordieusement ses fruits sur un monde qui ne pourrait subsister sans lui ; ceux qui les reçoivent sont comme le grain au cœur de la grappe avariée, sur lequel repose la bénédiction qui permet à cette grappe de perdurer de génération en génération<sup>117</sup>. Dès les origines, la semence de la parole, échelonnée en alliances et en dons successifs qui se penchent sur le monde, selon le Credo du Sage, est remède de vie et antidote au poison du serpent<sup>118</sup>. Semée comme un enfant bien-aimé en Marie, la terre vierge<sup>119</sup>, son fruit s'épanouit, enfanté et manifesté, sur l'arbre de la croix. Arbre et fruit qui ne font qu'un : l'arbre des origines, à la Racine céleste, révélé dans son fruit (olivier et huile, vigne et grappe). Fécondité insondable de cette mort qui rouvre le Jardin, et donne les gages de la vie<sup>120</sup>, car le corps innocent pris de Marie

116. Celle du rocher de Miryam, *Exp.* 23, 4 (II/16), et celle qui coule du sein du Sauveur (*Jn* 7, 37 et 14, 34) après le coup de lance, *Exp.* 12, 8 (I/524) ; 21, 10 (I/960) — antitype du sein d'Adam, la femme par laquelle s'étaient introduits le péché et la concupiscence : la femme en effet, est à l'origine du péché et de la chute, *Exp.* 6, 3 (I/256-257) ; elle lui « met le feu dans le sein », *Exp.* 6, 7 (I/272), éteint par l'eau qui coule du côté percé du Messie, le Fils unique dont les solitaires veulent reproduire l'image, cf. ÉPHREM (192), *Diat.* 21, 10 (SC 121, p. 380).

117. *Exp.* 23, 1 et 13 (II/1 et 40).

118. *Exp.* 14, 12 n. 22 (I/600) ; 23, 3 (II/8). C'est la graisse de l'olivier (qui sert à l'onction pré-baptismale) par laquelle on devient messie, prêtre, roi et prophète, « qui illumine les ténèbres, frotte d'huile les faibles, rapproche du mystère caché ceux qui se convertissent », *Exp.* 23, 3 (I/9).

119. *Exp.* 9, 5 (I/417).

120. *Exp.* 21, 18 (I/976) ; 23, 11 (II/29-32).

est emporté comme caution aux cieux, et laissé en nourriture spirituelle aux croyants : pain et vin eucharistiques de la vigne selon la volonté de Dieu<sup>121</sup>, émondée des mauvaises actions<sup>122</sup>, que l'on mange en hâte, debout. Le Messie l'a donné en toute liberté à ses disciples le soir de la Cène, et c'est à partir de ce moment qu'il fut compté comme mort, quand il eut été mangé par les Onze après le départ de Judas dans la nuit<sup>123</sup>. Cette nourriture de vérité est la seule qui rassasie<sup>124</sup>.

#### f. Les œuvres de la foi

Ainsi devenu jardin d'Éden et temple de Dieu<sup>125</sup>, le spirituel fructifie en fruits de l'Esprit, c'est-à-dire en liberté exempte de l'esclavage de la chair, en obéissance aux commandements. Tel est le sens de la liste des œuvres de la foi fournie par le Credo d'Aphraate, très proche

121. *Exp.* 14, 39 (I/681).

122. *Exp.* 12, 9 (I/528).

123. *Exp.* 12, 6 (I/516-520). Le don de sa vie est volontaire et précède la mort physique, qui n'en est plus le critère. Sur la croix, il refuse de boire le vinaigre, provenant des lambruches amères de la grappe avariée : image de la rébellion (amertume et rébellion sont exprimées par le même mot en syriaque) quand le nom ne correspond plus à l'être, *Exp.* 5, 21-22 (I/225-229).

124. *Exp.* 21, 15 (I/968). Elle rassasie car elle est don spirituel, *Exp.* 12, 9 (I/528), comme l'eau de la Samaritaine. Les sarments, incorporés à la vigne, *Exp.* 14, 39 (I/681), sont les croyants qui boivent à la coupe, *Exp.* 5, 22 (I/229), les chiens fidèles qui lèchent les plaies du Pauvre, *Exp.* 7, 21 (I/349) ; 20, 8 (I/905). Celui qui sert la boisson se fait lui-même lait ou vin, *Exp.* 23, 8 (II/24), pain multiplié au monde entier, *Exp.* 21, 9 (I/957), rôti au feu comme l'agneau pascal agréé comme sacrifice pour la multitude, *Exp.* 12, 9 n. 8 (I/525) : pour ceux qui se baignent dans les eaux du baptême et prennent le sang du Messie, « le sang est absous par le sang, le corps purifié par le corps, les péchés sont lavés à l'eau et la prière parle avec la Majesté », *Exp.* 4, 19 (I/181).

125. *Exp.* 23, 59 (II/121).



de celle de *Gal. 5*, 19-21. Comme cette dernière, elle comporte l'affranchissement de quatre sortes de dérèglements : libération des pratiques religieuses asservies aux lois temporelles (« heures et sabbats, lunes et temps ») ou perverties par les pratiques occultes (« sorts et présages, enchantements et magie ») ; libération par rapport aux désirs physiques désordonnés de la sexualité et de la gourmandise (« débauche et ripailles ») ; libération à l'égard des inclinations ou des déviations de l'intelligence (« vaines doctrines, flatterie ») ; libération dans les relations avec autrui qui deviennent honnêtes (sans « colère » ni « adultère »). Suivent enfin deux autres commandements qui ont trait à la droiture de la parole, qui doit être l'écho de la Parole vraie et droite de Dieu<sup>126</sup>.

Les œuvres de la foi se résolvent et s'épanouissent dans l'œuvre de conversion du monde, à l'image du Messie qui inverse la manière de vivre d'Adam. Il faudra « participer au Messie » pour avoir part à la vie ou à la résurrection — c'est-à-dire anticiper comme lui la mort physique en « donnant sa vie » à sa suite<sup>127</sup>. Cette participation au Messie et à sa résurrection s'appelle amour, et c'est l'objet du double commandement auquel « est suspendue » toute la force de la Loi et des Prophètes : « Que l'on aime le Seigneur son Dieu de toute son âme,

126. En effet, la bouche est la porte par laquelle l'homme reçoit le corps et le sang du Messie, et il ne convient pas que de cette porte sortent des paroles impures, *Exp. 3*, 2 (I/101-104), reflet des mauvais desseins du cœur souillé, que les lustrations extérieures ne peuvent laver, *Exp. 15*, 1 (I/728-729).

127. Ce qui est signifié ou célébré de multiples manières : d'abord dans le baptême et la conversion (jusqu'au choix de vie radical des membres de l'Ordre), dans l'eucharistie mangée « les reins ceints, chaussés de la préparation de l'Évangile, avec le glaive de l'Esprit », *Exp. 12*, 9 (I/525).

de toute sa force et de tout son pouvoir, et que l'on aime son prochain comme soi-même<sup>128</sup> ».

Entre Dieu et l'homme, ou dans le Messie que décrit la foi du Sage, il n'y a pas juxtaposition de deux natures, la divine et l'humaine, comme s'il pouvait y avoir quelque chose à côté de Dieu. Mais il y a Dieu, en qui tout s'origine. Et parce qu'il est le Vivant et le Tout-Puissant, il crée une sorte d'antipode et de recueil de sa puissance, la chair ou la terre, la faiblesse. Les termes d'opposition employés expriment, gardent, le maximum de la distance qui représente l'incommensurabilité de Dieu, sa gloire. Par le péché, la chair est devenue le contraire de Dieu, l'ennemi. Mais par le salut, Dieu va réduire l'ennemi — mais non l'ampleur de l'espace. Les termes opposés vont décrire la grandeur sans frontière de Dieu, le plein de son activité immobile, l'un au-delà de la contradiction. Le Fils Messie nomme cette proximité et cet espace réconcilié dans lequel tous sont un, l'Éden retrouvé du cœur de l'homme où Dieu habite.

L'œuvre de l'homme, dans le temps du monde, va donc consister à remonter à sa source, en se conformant à la volonté du Créateur. Aphraate ressent la difficulté de ses lecteurs face à deux textes scripturaires qui semblent contradictoires : « J'habiterai en eux et je demeurerai en eux » (*Lév. 26*, 12 ; *II Cor. 6*, 12) et : « Seigneur, tu as été pour nous une demeure, avant que ne

128. *Exp. 2*, 1 (I/48). Ce commandement unique, reflet du Dieu un, le Messie l'a accompli parfaitement en lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort de la croix ; et il l'a enseigné à ses auditeurs — modèle de la parole vraie qui fait ce qu'elle dit, *Exp. 2*, 19 n. 59 (I/88). De même nous, c'est en devenant fils dans le Messie et en ne formant qu'un seul corps que nous serons coupés de la fatale malédiction adamique. En chacun, comme dans le Messie-tête, la désobéissance originelle et congénitale sera retournée ; la mort choisie aux désirs dérégés de ce monde est le lieu de la résurrection totale ; et dans la foi, la croix — ou le signe de la croix, la prière bras étendus — est la présence en espérance, cautionnée, de l'élévation au nom nouveau dans la gloire, *Exp. 6*, 1 (I/245).

soient conçues les montagnes, avant que la terre ne soit dans les douleurs et avant que soit fondé l'univers » (*Ps.* 90, 1-2)<sup>129</sup>. Comment entendre que Dieu puisse être à la fois habitant et habitation ? C'est là qu'intervient la médiation du temps et la très curieuse exégèse, de caractère haggadique, des six jours de la création<sup>130</sup>. Tout le temps du monde, les six mille ans<sup>131</sup>, va être le miroir (l'image inversée, le mouvement de retour) de la semaine créatrice — car un jour du Seigneur est comme mille ans : Dieu est caché en l'homme et ne sera révélé qu'à la fin, à la résurrection. Celle-ci rejoint donc le premier jour de la création, mais au terme d'un parcours qui s'origine en Dieu pour être recueilli en Adam (les six jours du « temps » de la création), puis se retourne, comme si l'initiative venait de l'homme (car l'Adam-fils est l'image) pour revenir à Dieu (les six mille ans du monde).

129. *Exp.* 17, 7 (1/796). L'opposition entre ces deux passages scripturaires se retrouve encore, presque mot pour mot, au XIII<sup>e</sup> siècle, chez SALOMON DE BOÇRA (230), *Abeille* ch. I, p. 10\* et 6 (trad.).

130. Dieu en effet, avant de créer quoi que ce soit, « conçut et forma d'abord Adam au sein de sa pensée ». Ensuite il conçut et créa le monde et tout son décor. Enfin, lorsque tout fut achevé, le sixième jour, « il enfanta Adam de sa réflexion et il modela l'homme de ses mains », *Exp.* 17, 7 (1/797), l'introduisant en seigneur dans le monde ainsi apprêté pour lui : « Il lui donna pouvoir sur tout ce qu'il avait fait, comme un homme qui a un fils et qui veut lui faire des noces ; il lui acquiert une épouse et lui construit une maison, il prépare et orne tout ce dont son fils peut avoir besoin ». Adam est ainsi caché en Dieu pendant tout le « temps » de son œuvre, comme la Sagesse architecte. Aussitôt né et formé, Dieu « lui insuffle de son Esprit et lui donne la science du discernement, pour qu'il discerne le bien du mal et qu'il sache que Dieu l'a fait », *Exp.* 17, 7 (1/800). Ainsi le Créateur est alors formé et conçu au sein de la réflexion de l'homme qui devient son temple. A noter que seul joue le thème caché-manifesté ; il n'est nulle part fait mention d'une éventuelle croissance d'Adam dans la pensée de Dieu ni d'une croissance de Dieu (?) dans la réflexion de l'homme.

131. *Exp.* 2, 14 (1/77). Chiffre symbolique, soumis au jeu des nombres.

### 3. L'ANTHROPOLOGIE DU SAGE

#### a. Une anthropologie dynamique

Comme dans le cas de Dieu, on ne trouve chez Aphraate aucune définition de l'homme, son image. Nous sommes en présence d'une approche descriptive de l'être, à partir de différents points de vue qui permettent de cerner son espace, de connaître l'extension de son action — et le nombre de points de vue est théoriquement illimité. Tous les termes anthropologiques utilisés (que ce soit les mots d'homme, de cœur, d'âme ou de corps) ne sont pas des « choses » dont l'humain serait fabriqué tant bien que mal. Ce sont des modalités du vivant unifié qui désignent son activité, sa production — et même ses potentialités et ses infirmités. Il y a entre tous ces termes une dynamique de la circulation du sens : ils forment une sorte de « corps logique » que chacun d'eux contribue à construire, mettant en relief tel ou tel aspect — comme les noms de Dieu disaient réellement Dieu, mais sans l'enfermer dans le circuit fermé de la définition<sup>132</sup>.

C'est dans cette perspective que le « faire » prend toute son importance. Le verbe dit la puissance du sujet, c'est lui qui l'identifie. Et les différents noms (corps, cœur ou âme) utilisés pour décrire l'être humain représentent les aspects particuliers de cet unique sujet. Celui qui « fait » les commandements, par exemple — qui inscrit en actes la foi que ses lèvres ont confessée en paroles, manifestant ainsi qu'il n'y a pas en lui distorsion entre le cœur et la

132. La définition en effet est ponctuelle et statique ; elle enclôt dans la détermination. Si elle peut être d'usage pratique pour l'étude des êtres inanimés, elle échoue à dire l'inattendu de la personnalité humaine en sa liberté. Quant à « définir » Dieu, il y a contradiction dans les termes ; c'est la multiplicité des noms qui dit le mieux l'unité en sa richesse vivante, *Exp.* 17, 2-5 et 11 (1/788-792 et 813).

bouche — peut être nommé fils de Dieu ou corps du Messie, et il l'est réellement. Les membres ou les sens corporels expriment la capacité d'extériorisation de son pouvoir, ainsi que sa faculté de communiquer, sa relation singulière à Dieu, aux autres et au monde. Tout l'être est impliqué, et l'on a de multiples sujets pour un même faire : chacun des membres qui, selon sa fonction, sa couleur particulière, sa place, collabore à l'activité du corps — c'est-à-dire de l'homme tout entier en tant qu'il « s'agit » —, de même que les prophètes et les personnages de l'Ancien Testament étaient la présence étirée (polymère et polytrophe) du seul Verbe-Messie, image de Dieu en plénitude, et que chaque homme, dans la mesure où il participe à l'Esprit (où il est chrétien, oint, insufflé...) est à la fois lui-même, l'Église, le Fils de Dieu, Dieu lui-même dans son unité vivante<sup>133</sup>.

#### b. Les termes anthropologiques

Seule une présentation selon les aspects peut faire ressortir la densité et la profondeur de champ de l'expérience humaine en sa richesse. Et c'est une réelle difficulté. Car chaque fois que nous considérons une facette particulière de cette activité (l'un des termes anthropologiques), il nous faudra sans cesse redire le tout — l'homme, comme Dieu, est un — mais considéré d'un point de vue ou d'un autre. Et tout bouge, à la fois celui qui regarde et celui qui est regardé, car c'est un vivant qui parle et dont on parle. Les termes anthropologiques utilisés par le Sage ne sont pas les éléments d'un éventuel composé humain (corps et âme, par exemple), qui pourraient être examinés indépendamment les uns des autres. L'homme n'est pas une machine ; si compacte qu'elle soit, celle-ci est dépourvue d'unité véritable ; chez elle, ce

133. *Exp.* 4, 11 (I/161).

sont les pièces qui font l'objet : pas d'autarcie, pas de danger de mort, pas d'extériorité ni de liens de parenté, aucune profondeur symbolique, absence de sens. Des hommes au contraire, nous avons vu que le Sage pouvait dire : « Leur corps visible marche sur la terre, mais toutes leurs réflexions sont placées près de leur Seigneur<sup>134</sup> ». Tout se passe comme s'ils remplissaient l'espace compris entre les deux pôles, terre et ciel ; et le temps de leur vie est plein de tout le temps du monde, l'éternité de Dieu. Nous relèverons quelques-uns de ces noms les plus fréquemment utilisés par le Sage, pour repérer leurs facettes et leurs connivences.

#### *Fils d'Adam, fils d'homme*

Il semble absolument banal en monde sémitique de dire de tout vivant qu'il est un fils d'homme, plus précisément que son nom est « fils d'Untel ». Mais Aphraate joue de ce terme — qui lui est fourni par sa langue et sa culture — pour exprimer la solidarité de la famille humaine. L'homme n'est pas un être isolé qui *sua sponte* aurait surgi et se serait fait ; Dieu n'a pas fabriqué une multitude de figurines d'argile, il s'est contenté de modeler Adam, et c'est de son flanc qu'il a tiré Ève, sa fille-épouse<sup>135</sup> semblable à lui. Ensuite la vie se transmettra, de génération en génération, par vagues successives dont la source est unique. Cette remarque est de première importance quand il est question de salut. Car outre le nom, le fils porte les traits, le caractère et les tares héréditaires de ceux qui l'ont engendré. Ainsi la malédiction d'Adam est passée en tous ses descendants<sup>136</sup> ; de même la bénédiction pourra se transmettre de père en

134. *Exp.* 9, 4 (I/416).

135. *Exp.* 18, 9 (I/837). Même thème chez JACQUES DE SAROUG, *Hexameron* 123, 11-125, 20 (*OrChr* 4, 1959, p. 36).

136. *Exp.* 23, 3 (II/5).

fils grâce aux justes que Dieu a préparés pour le sauvetage de la postérité adamique<sup>137</sup>.

### L'âme

Dans la majorité des emplois, le mot âme (*napšâ*)<sup>138</sup> en syriaque entre dans des locutions idiomatiques destinées à exprimer la forme réfléchie du verbe<sup>139</sup> : l'action qui émane du sujet vise ce même sujet, capable de choix délibéré qui modifie son être. L'âme est comme le terme de l'opération du sujet, sa partenaire, une sorte de miroir dans lequel il se réfléchit et grâce auquel la vie s'épanouit, grouillante de mouvement. Intelligence et liberté, responsabilité aussi, s'immiscent dans l'espace ouvert du dialogue intérieur. Au contraire, la mort est silence et immobilité. Le sujet demeure, mais il a perdu son espace opératoire ; il est comme muré dans la solitude ténébreuse et l'incommunication<sup>140</sup>. Le dialogue avec soi-même a cessé. Il n'y a plus connaissance ni discernement, parce qu'il n'y a plus l'écart mental de soi à soi, l'interstice tumultueux d'où jaillissaient les sensations et les estimations. Mais ce dédoublement du « je » vivant (je me parle) qui permet le dialogue intégrant ainsi que l'action réfléchie (aux deux sens du terme) peut être aussi l'inter-

137. C'est tout le thème de l'*Exp.* 23.

138. 207 emplois dans les *Exposés*.

139. « Il a livré son âme pour nous », c'est-à-dire qu'il s'est livré lui-même, *Exp.* 1, 8 (I/20). Comme complément de nom, il signifie le propre, le même : « A chaque semence est donné le corps de son âme », un corps qui lui est propre. Pour tout ce vocabulaire, cf. R. TERZOLI, « Ame et esprit chez Aphraate », *ParOr* 3/1 (1972), p. 105 s. ; M.-J. PIERRE, « L'âme ensommeillée et les avatars du corps selon le Sage Persan », *Proche-Orient Chrétien* 32 (1982), p. 233-362 ; 33 (1983), p. 104-142.

140. *Exp.* 22, 4 (I/997).

valle de la dissension ou de la déchirure, et c'est tout l'enjeu de l'existence humaine<sup>141</sup>.

Vie comme mouvement, dialogue et liberté : l'homme est « âme vivante<sup>142</sup> ». Ainsi que chez Paul, cette expression est prise comme une sorte de nom propre d'Adam, à la différence de *Gen.* 1 où c'est une expression générique qui convient à tout ce qui a souffle de vie. Être une « âme » implique le discernement et la peccabilité, la capacité de connaître Dieu et de recevoir des commandements, de choisir entre la vie et la mort, de devenir des « dieux » par participation au souffle créateur.

### L'esprit

Car ce qui est insufflé à Adam, c'est l'Esprit de Dieu<sup>143</sup> et non une quelconque haleine. En effet, si Aphraate utilise le verbe « souffler »<sup>144</sup> de *Gen.* 2, 7, il ne cite jamais exactement le verset en entier (Paul non plus d'ailleurs) : il n'emploie pas le mot *nšamtâ* qui, dans la *Peshitta*, traduit le *nšâmâ* du *TM* — mais toujours *ruhâ*, l'Esprit : « Tu as insufflé en nous de ton Esprit de vie »<sup>145</sup>. On prend aussi à témoin le texte d'*Éz.* 37, 1-10 : c'est seulement lorsque les corps sont reconstitués que le prophète interpelle l'Esprit pour qu'il rentre dans les morts et que

141. Il faut « choisir son âme », *Exp.* 7, 20 et 25 (I/345 et 356) ; « garder son âme » pour ne pas l'amener à une vile renommée, *Exp.* 6, 1 et 8 (I/252 et 276) « donner son âme », *Exp.* 1, 8 (I/20) ; 2, 6 et 17 (I/57 et 85), etc., c'est-à-dire se donner soi-même librement comme le Messie.

142. *Exp.* 6, 14 (I/293), cf. *Gen.* 2, 7 et *I Cor.* 15, 45.

143. *Exp.* 17, 7 (I/800).

144. *Exp.* 6, 1 (I/244) ; 8, 12 (I/385) ; 14, 3 (I/580) ; 17, 6 et 7 (I/793 et 800) ; 21, 14 (I/968) ; 23, 58 (II/113).

145. *Exp.* 23, 58 (II/117). Le mot Esprit est toujours précédé de la préposition *mên* (« de ») : l'esprit qui est en l'homme est participation à l'Esprit de Dieu, mais il n'en est pas la source, *Exp.* 17, 6 et 7 (I/793 et 800).

ceux-ci vivent<sup>146</sup>. Jésus souffle sur le visage de ses disciples<sup>147</sup> et leur communique ainsi l'Esprit comme en une nouvelle création. Nous-mêmes, participants du Messie, sommes devenus sa bonne odeur, en sorte que notre parfum « se répand comme un souffle » sur tous ceux qui nous entourent<sup>148</sup>. Ainsi la vie se diffuse, qui s'origine en Dieu, se nomme esprit lorsqu'elle est envoyée ; âme est ce qui la recueille et la respire.

### Corps

Depuis les origines, Satan mène le combat contre les fils d'Adam. Tous ont été frappés, sauf un seul demeuré intègre, le Messie<sup>149</sup>. Bien qu'il s'agisse du péché, les blessures sont dites atteindre le « corps »<sup>150</sup>. La mort, qui dans le réseau symbolique de l'âme, était décrite comme mutisme et immobilité, devient ici une « chute » en terre, de même que le péché est appelé chute : écroulement de la stature (*qyâmâ*) du corps dont la figure est livrée à la destruction et à la corruption ; désagrégation de l'être modelé qui retourne à sa poussière originelle<sup>151</sup> dont il ne peut plus être distingué : il ne reste rien dans le tombeau<sup>152</sup>.

146. *Exp.* 8, 12 (I/385).

147. *Exp.* 21, 14 (I/968).

148. *Exp.* 6, 1 (I/244) ; 22, 12 n. 38 (I/1016), cf. *II Cor.* 2, 15. Si c'est le vent qui « souffle », Aphraate emploie un autre verbe : *nšb*, *Exp.* 13, 3 (I/548) ; 14, 34 (I/660) ; 23, 58 (II/120).

149. *Exp.* 7, 1 (I/313).

150. *Exp.* 6, 2 (I/253). Si ce dernier n'est pas soigné, il se gangrène, *Exp.* 7, 3-5 (I/317-320), il est détérioré ; finalement, il meurt dans la honte, et il est mangé par les vers, *Exp.* 22, 6 (I/1001). Il suffit qu'un seul des membres soit atteint, l'œil par exemple, *Exp.* 14, 26 (I/640) ; 23, 10 (II/28), pour que l'ensemble perde sa beauté, soit mutilé et réduit à l'inaction.

151. *Exp.* 22, 7 (I/1004).

152. *Exp.* 8, 1 (I/361).

Mais que signifie cette homologie lexicale entre la dégradation physique et la perte ? Faut-il en déduire un lien quasi nécessaire entre la corporéité et le péché ? Il ne semble pas. L'accent est mis sur le caractère fissile de la totalité fonctionnelle « corps » : les éléments concanés du composé — signes de complexité et de richesse d'être — peuvent toujours se décomposer ; dès qu'il y a pluralité, il y a fragilité. Ainsi Adam, le terreux, ayant écouté la voix du serpent et s'étant fait l'adversaire de la parole créatrice, de la bénédiction vivifiante, reçoit sur lui la malédiction mortifère, redevient le ce-à-base-de-quoi (*kyânâ*) il avait été constitué, poussière, nourriture de serpent. Pour éviter l'éclatement, synonyme de disparition de lui-même, l'homme est invité à « veiller sur le corps du Messie<sup>153</sup> », à garder son corps dans la pureté, l'intégrité<sup>154</sup>. Même vocabulaire que pour l'âme, même attitude requise pour préserver la vie et l'identité.

Mais si le corps peut se délier, c'est d'abord qu'il « tient », et cette cohésion de l'organisme est la première connotation du mot corps<sup>155</sup> ; celui-ci dit précisément l'ensemble structuré fait d'éléments divers qui sont tous en connivence, qui n'ont pas d'existence propre en dehors de leur fonction dans le tout unifié, et dont l'énergie particulière est mise entièrement au service de la communion dont on les appelle membres. Ainsi en est-il pour ce qui est le plus couramment appelé corps, le corps physique en ses différents organes. Mais l'homme tout

153. *Exp.* 6, 1 (I/245).

154. *Exp.* 6, 1 et 14 (I/252 et 296).

155. En effet, on ne peut appeler corps ni la poussière originelle ni le résidu poudreux de la dissolution des animaux ou de l'être humain. Corps peut certes parfois désigner le cadavre, situation transitoire de l'être qui n'est plus vivant, mais qui a encore sa forme, en qui la mort n'a pas encore commencé son œuvre de dispersion, *Exp.* 6, 14 (I/293) ; 8, 3 (I/364) ; 22, 7 (I/1005). Pour le cadavre en décomposition, Aphraate emploie le mot *šlamdâ*.

entier, ou l'animal, peut être nommé corps si on le considère du point de vue de son activité besogneuse (l'aspect fragilité ne peut être séparé de l'aspect cohésion). On parlera aussi du « corps du Messie » sans qu'il soit toujours possible de savoir s'il s'agit de sa réalité charnelle, du sacrement eucharistique ou du chœur des croyants soudés à lui et entre eux par la foi<sup>156</sup>. Le mot utilisé est corps, et il joue avec le plein de son sens dans tout les cas — même si l'accent porte sur tel ou tel aspect. On assiste à une sorte de communication des idiomes où ce qui est dit du corps du Messie vaut pour le corps physique, et même se laisse révéler comme en une présence rétractée<sup>157</sup> sous les espèces du corps charnel.

### Chair

Si l'on considère le corps non plus sous l'aspect d'étendue et d'unité, mais sous l'angle besogneux, mortel et souffrant, on rencontre le terme *bəsrā*, la chair<sup>158</sup>. Comme le corps, elle est le lieu de la passibilité, de la persécution<sup>159</sup>, mais elle désigne plus particulièrement le corps sous l'angle du tangible : la viande dont il est constitué et celle qui lui sert de nourriture comme aux animaux<sup>160</sup>. En outre, toujours comme le corps, mais les expressions diffèrent quelque peu, la chair est liée à la

156. Le fait de vouloir distinguer des niveaux de signification — séparer et définir — est étranger au type de pensée du Sage.

157. *Exp.* 23, 59 (II/121).

158. 61 emplois.

159. Corps : *Exp.* 3, 16 (I/136) ; 21, 19 (I/980) ; 22, 4 (I/996) ; 23, 11 (II/32-33) ; chair : *Exp.* 5, 20 (I/224) ; 15, 4 (I/736).

160. *Exp.* 2, 6 (I/60-61), etc. A partir de là, le Sage pourra parler des « pensers de la chair » comme appartenant au registre du lourd et du terrestre, type de ce qui est étranger à la sagesse céleste, *Exp.* 8, 5 (I/369) et 14, 34 (I/660), car ce qui est « de la chair » porte des fruits de mort.

procréation, aux liens de parenté<sup>161</sup> ; et « toute chair » décrit l'humanité sous l'angle de la fragilité peccable en sa transmission congénitale<sup>162</sup>. Toutefois, il est possible d'être revêtu de la chair et de faire les œuvres de l'Esprit<sup>163</sup> ; avec elle aussi l'Esprit peut faire un couple ; elle devient alors comme son lieu<sup>164</sup> et sa valeur se retourne : elle va jusqu'à voir Dieu<sup>165</sup>.

### Cœur

Corps disait l'homme selon l'étendue et l'observabilité externe. La profondeur de son espace interne secret sera appelée cœur<sup>166</sup>. Nous sommes ici dans le domaine du précieux et du dissimulé, de ce qui est soustrait aux regards des autres et soigneusement gardé<sup>167</sup> : aspect enclos du sujet où se décide l'action. En ce sens, c'est

161. On rencontre à plusieurs reprises l'expression « fils de la chair » qui désigne l'être-engendré de l'homme, la descendance charnelle dans sa faiblesse, *Exp.* 9, 6 et 14 (I/420 et 440) ; 10, 8 (I/461) ; 17, 6 (I/793). Ainsi Jésus est « fils de David selon la chair », *Exp.* 21, 16 (I/969). Consanguinité, *Exp.* 20, 1 (I/893) : on ne peut épouser un « proche de sa chair », *Exp.* 13, 2 (I/545). La relation spécifique du mariage fait de l'homme et de la femme « une seule chair », *Exp.* 18, 10 (I/840).

162. *Exp.* 23, 14 (II/40).

163. *Exp.* 8, 5 (I/369).

164. *Exp.* 6, 12 (I/288) ; 14, 47 (I/716) ; 16, 5 (I/776) ; 22, 26 (I/1049).

165. *Exp.* 16, 7 (I/781).

166. 161 emplois.

167. Tout un réseau de vocabulaire de même registre accompagne d'ordinaire le terme cœur : l'intérieur ou le tréfonds, *Exp.* 9, 13 (I/437) ; 14, 35 et 43 (I/661 et 697), le caché, *Exp.* 4, 10 et 13 (I/157-160 et 165), la chambre, *Exp.* 9, 4 et 10 (I/413 et 432), les entrailles-conscience, *Exp.* 6, 11 (I/284) ; 7, 25 (I/356) ; 9, 4 (I/413) ; 14, 14 et 34 (I/605 et 660) ; 15, 2 (I/733), le dedans, *Exp.* 9, 10 (I/432) ; l'homme intérieur, *Exp.* 4, 10 et 13 (I/157 et 165) ; 6, 1 (I/252) ; 9, 10 (I/432), le trésor, *Exp.* 9, 4 (I/413) ; 20, 16 (I/921), etc.

dans le cœur que s'agitent les pensées<sup>168</sup> (ce que nous avons précédemment décrit comme dialogue du vivant avec son âme). Si âme et corps étaient mis en rapport avec l'enfantement, cœur joue le rôle de matrice<sup>169</sup>. Mais pour pouvoir porter fruit, il faut que ce cœur soit émondé, circoncis — ce qui est encore l'œuvre de la foi vivifiante et du glaive à deux tranchants de la parole qui coupe le cœur des œuvres mauvaises et le fait hériter avec Abraham. Le cœur représente ainsi le centre vital de l'être, la réserve de son activité, et finalement le lieu où se décide son salut.

Car Dieu sonde les profondeurs de l'homme<sup>170</sup>. Regarder le cœur<sup>171</sup> est même le propre de Dieu, alors que l'homme ne voit qu'avec ses yeux. Mais si l'homme est

168. Elles montent en lui et s'y conservent (mémoire), *Exp.* 9, 10 (I/432); 12, 3 et 11 (I/509 et 533); 13, 10 (I/564); 22, 11-12 (I/1013); 23, 5 (II/17); elles peuvent aussi tomber sur lui, *Exp.* 14, 43 (I/697). Amour, joie ou tristesse y bouillonnent, comme sous l'effet du feu, *Exp.* 22, 11 (I/1013); 14, 43 (I/701); 16, 7 (I/781). De même que l'on pouvait parler à son âme, on peut « dire dans son cœur », *Exp.* 5, 7 (I/197); 14, 16 (I/612), ce qui est le propre de la réflexion humaine.

169. Le cœur peut être ensemencé, *Exp.* 14, 43 (I/700), concevoir et faire naître, *Exp.* 9, 10 (I/432). Témoin ce texte étrange de l'*Exp.* 2, 4 (I/53): « Au moment où cette parole était dite à Abraham : Tu auras un fils, par sa foi, celui-ci fut formé dans le cœur d'Abraham selon ce qu'il est écrit : Abraham crut en Dieu, et cela lui fut compté comme justice » : gestation dans le cœur (sein) d'Abraham de la parole efficace de Dieu reçue dans ses oreilles et que ses reins mettront au jour. A noter que l'oreille est l'orifice par lequel entre ce qui pénètre au cœur. Ainsi l'humble ferme-t-il ses oreilles aux mauvaises paroles, *Exp.* 9, 2 (I/409). Pour le rapport cœur-reins, cf. *Exp.* 4, 6 (I/148).

170. La nouvelle Loi est en effet écrite sur le cœur, *Exp.* 9, 4 (I/417); et Dieu ne méprise pas le cœur contrit, *Exp.* 2, 6 (I/60); 14, 40 (I/685); 23, 19 (II/60), celui qui le craint, *Exp.* 23, 2 (II/4) et garde les commandements, *Exp.* 12, 13 (I/540). Au contraire, il l'exalte, *Exp.* 9, 2 (I/412), alors qu'il abaisse le cœur qui s'est de lui-même élevé, *Exp.* 14, 29 (I/648).

171. *Exp.* 14, 29 (I/648).

proche de Dieu, son cœur pourra être gratifié de la vision divine, il recevra des yeux, c'est-à-dire une connivence avec les réalités célestes, une capacité d'aperception du même type que celle de Dieu<sup>172</sup>. Ceci s'exprimera soit en termes de déplacement spatial, Dieu attirant chez lui le cœur du fidèle<sup>173</sup>; soit en termes de présence, le cœur étant la maison, le temple, où Dieu habite, le lieu de la prière où l'on voit Dieu<sup>174</sup>. La Majesté divine s'étant glissée dans son exigüité<sup>175</sup> a transformé le cœur de l'homme en Saint des Saints, cœur du ciel, grévée de tous les trésors de la sagesse<sup>176</sup>. Cet état de perfection, le plus désirable qui soit, le Sage l'appelle pureté du cœur<sup>177</sup>.

### c. Le sommeil de l'âme

Si l'on s'est beaucoup moins intéressé au Sage Persan qu'à l'œuvre d'Éphrem, par exemple, un thème cependant a fait florès et l'a introduit dans toutes les histoires des dogmes; l'« hypnopsychie » ou sommeil de l'âme après

172. *Exp.* 1, 1 (I/5); 23, 53 (II/104).

173. Celui d'Élie par exemple est au ciel et porte la ressemblance des anges, veilleurs du ciel, *Exp.* 6, 5 (I/264), cf. 9, 4 (I/416).

174. *Exp.* 6, 1 (I/252), etc.

175. *Exp.* 23, 59 (II/121).

176. *Exp.* 14, 35 (I/660-665).

177. *Exp.* 3, 2 (I/101); 4, 1 et 2 (I/137 et 140); 6, 1 (I/252). Mais il n'en est pas toujours ainsi. Le cœur peut en effet être tiré loin de Dieu, *Exp.* 16, 3 (I/768); 19, 12 (I/888), détourné comme celui de Salomon, *Exp.* 6, 3 (I/257); 18, 9 (I/840), ou produire des pensées impures, *Exp.* 6, 17 (I/301); 9, 11-12 (I/436); 14, 43 (I/700); 18, 10 (I/840). Pire encore, il peut sécréter mensonge, fraude et discorde, ce qui est le péché par excellence pour Aphraate, *Exp.* 14, 12-13 (I/600-601). Car il peut y avoir distance entre le cœur et les lèvres, son moyen d'expression privilégié (elles enfantent ce qui est au cœur), *Exp.* 2, 19 (I/92); 9, 4 (I/413), etc. Ruse, hypocrisie, dissimulation peuvent s'y insinuer — perversion de la parole droite, *Exp.* 7, 8 (I/324); 9, 13 (I/437); 14, 37 et 44 (I/676-677 et 705).

la mort, dont il parle de façon assez réservée et elliptique dans le cadre de sa grande geste eschatologique (*Exp.* 8 et 23).

### *L'âme ensevelie*

Pour comprendre la signification de ce thème, il faut le replacer dans la perspective du rapport entre la création et la résurrection que nous avons étudié un peu plus haut. Création et résurrection sont l'expression du même mystère, puisque c'est le même Adam qui est suscité au commencement et ressuscité à la fin. Mais le spécifique de la résurrection par rapport à la création, c'est la mention de la semence. En effet, au commencement, Dieu crée à partir de rien ; et la résurrection consiste à faire lever une semence — qui n'est pas autre chose que le produit de la création. L'image vient de *I Cor.* 15, 35 s., où le corps tombé en terre est comparé à la graine qui, à l'heure dite, s'éveillera, sortira au jour<sup>178</sup>. Mais ni Paul ni Aphraate ne s'intéressent au processus de la germination et de la croissance de la plante ou du corps. Ce qui fonctionne ici, c'est le schème caché-manifesté, et ce qui importe, c'est que l'objet manifesté soit le même que celui qui était caché, d'autant que son apparence étonne.

Pour comprendre ce thème de la semence, il nous faut donc faire une investigation du côté du registre du caché, et relever tous les emplois du verbe *imr*, « cacher, enfouir, ensevelir »<sup>179</sup>. Quand Dieu insuffle, par exemple, il « cache-enfouit » en l'homme de son Esprit<sup>180</sup>, ou encore le sel qui empêche la putréfaction<sup>181</sup>, la désagrégation du corps en laquelle nous avons naguère reconnu la malé-

178. *Exp.* 8, 6 (I/369).

179. 37 emplois.

180. *Exp.* 23, 51 (II/100).

181. *Exp.* 23, 49 (II/96).

diction consécutive à la faute. Il cache surtout la bénédiction<sup>182</sup>, l'alliance<sup>183</sup> qui consiste en la promesse (qui doit être réalisée) du Messie, le vrai Adam, le Fils, déjà présent dans les reins de ses ancêtres<sup>184</sup>, sauveur de toute la descendance. De même que Dieu avait au commencement conçu l'homme en sa pensée, l'homme son image a conçu en lui le véritable Adam — à la fois son fils et son Dieu — qui sera dévoilé par la résurrection. On perçoit ici l'importance de la génération et des généalogies, ce qui était connoté précédemment par les mots de chair et de corps. Elles sont, à travers tout l'espace du temps, les vecteurs de la bénédiction qui s'épanouira enfin, au terme, dans l'apparition du corps du Messie parfait et total.

C'est grâce à cette semence en effet que la malédiction, la désagrégation n'est pas définitive. La mort des justes n'est qu'un sommeil. Même si, selon l'apparence, le corps s'est décomposé, il garde « caché en lui » une sorte de capacité de recueil et d'éveil, une identité — ce qui correspond à ce qu'Aphraate appelle âme et dont il dit qu'elle est « cachée-ensevelie » avec le corps<sup>185</sup>. Ce qu'on appellera l'hypnopsychie ne désigne pas autre chose que cet état de l'homme tout entier — et non d'une éventuelle partie de lui-même<sup>186</sup> — attendant l'heure de son lever, l'investissement total de son être par l'être de résurrection, le Messie-Esprit.

182. *Exp.* 23, 1 et 13 (II/1 et 40).

183. *Exp.* 2, 6 (I/57).

184. *Exp.* 4, 6 (I/148) et *Exp.* 23 : liste de tous les ancêtres du Messie en qui est cachée la semence de bénédiction.

185. *Exp.* 6, 14 (I/293-296).

186. Il n'y a ni dichotomie, ni trichotomie anthropologique chez Aphraate, mais multiplicité des noms, aspects de l'homme. Il semble que ce soit encore la même chose chez Éphrem. Cette manière de parler est tout à fait biblique.



Dans la mort, tout le tumulte des sens et des pensées a cessé ; il n'y a plus connaissance du bien et du mal, nous dit le Sage<sup>187</sup>. Mais ce n'est qu'une somnolence passagère ; Car la Parole des origines — promesse-alliance-qui-fait-tenir-debout (*qyâmâ*) — ne revient pas sans effet<sup>188</sup>. Même épars, le corps qui a été insufflé d'Esprit saint garde toujours cette capacité d'être réuni et revivifié — son âme, même si elle dort pendant un temps — grâce à laquelle il peut lui-même recevoir le nom de semence. La poussière est graine (elle est le « corps de son âme » ; elle a une personnalité, un pouvoir d'être-homogène) ; il y a puissance germinative dans l'Adam terreux et enfoui.

#### *Le sommeil de l'esprit animé*

Il nous faut revenir sur une expression curieuse qui n'apparaît que quatre fois chez Aphraate et uniquement dans ce contexte de sommeil : l'« esprit animé<sup>189</sup> ». C'est lui en effet, qui est dit « caché-enseveli » dans le corps, et « privé de sentiment » lorsque meurent les fils

187. *Exp.* 8, 19-20 (I/397). Après la mort, l'âme oublie tout. Le thème se trouve encore dans SALOMON DE BOÛRA (230) *Abeille*, p. 150\* et 131 trad. Chez Aphraate, il lui reste encore une sorte de pouvoir onirique : « Les justes dorment et leur sommeil est doux pour eux, jour et nuit ; ils ne remarquent pas de toute la nuit qu'elle est longue. Elle est comme une heure à leurs yeux (...). Pour les pécheurs, le sommeil est lourd ; ils sont comme un homme atteint d'une forte fièvre, qui se remue dans son lit », *Exp.* 8, 19 (I/397).

188. *Exp.* 8, 15 (I/389).

189. *Exp.* 6, 14 (I/293-296) ; opposé à l'esprit céleste, *Exp.* 6, 18 (I/308). L'expression est très rare. Peut-être ne se trouve-t-elle pas ailleurs que dans la critique de GEORGES DES ARABES, cf. *Annexe*, vol. II. En grec, elle n'apparaît que tardivement, une fois chez PLUTARQUE, *Moralia* 1084° (G.M. BERNADAKIS, VI, Lipsiae 1895, p. 357). Sûrement aucun rapport entre l'« esprit animé » d'Aphraate et les « esprits animaux » popularisés par Descartes, qu'il a lui-même reçus de S. Thomas et de la scolastique, et qui proviennent sans doute de la physiologie de Galien.

d'homme<sup>190</sup>. D'où vient ce terme ? Serait-il un emprunt à un quelconque philosophe ou physiologue ? Il ne semble pas. Là encore, c'est l'Écriture qui fournit au Sage le vocabulaire qu'il utilise en le retravaillant. Paul ne dit-il pas que « le corps est enterré animé et qu'il se relève spirituel<sup>191</sup> » ? C'est donc que l'âme a partie liée avec le corps, même dans la mort ; et la résurrection est le recouvrement de ce corps animé par l'Esprit qu'il appelle céleste<sup>192</sup>. Le corps animé enterré est en effet celui du premier Adam que Dieu avait créé « âme vivante », c'est-à-dire qu'il avait « caché-enfoui »<sup>193</sup>, insufflé en lui de l'esprit<sup>194</sup>, en soi immortel. « Esprit animé » semble venir de ces deux passages scripturaires, *Gen.* 2, 7 et *I Cor.* 15, 45, dont nous avons déjà remarqué l'importance chez le Sage Persan, et désigne l'homme, créature divine, en ce qu'il conserve jusque dans le péché et la mort une capacité de vie, même si celle-ci ne peut s'exterioriser (le corps est défait<sup>195</sup>).

Mais quelle est alors la fonction du sommeil ?<sup>196</sup> Le

190. *Exp.* 6, 14, (I/293).

191. *Exp.* 6, 14 (I/293).

192. C'est celui qui correspond au baptême, seconde naissance (du même homme), type et gage de la résurrection. Céleste qualifie ce qui est spirituel, lors de son apocalypse : le Messie ressuscité est l'Adam céleste, *Exp.* 6, 18 (I/308), ou l'Esprit, déjà chez Paul (*I Cor.* 15, 45 : *II Cor.* 3, 17) et dans certains textes patristiques anciens, notamment *Herm.* 78, 1, *Sim.* 9, 1, 1 (SC 53 bis, p. 288-289).

193. *Exp.* 23, 51 (II/100).

194. *Exp.* 6, 14 (I/293).

195. Il ne semble pas qu'il faille chercher plus loin l'origine de ces expressions, comme le fait I. ORTIZ DE URBINA : « Cette hypnopsychie aurait probablement une origine iranienne ». Elle se comprend beaucoup plus simplement en contexte sémitique et sur fond d'anthropologie biblique. Par contre, la dissension des Arabes, racontée par EUSÈBE DE CÉSARÉE, *H.E.* 6, 37 (SC 41, p. 139) doit se rapporter à cette question : « Ils disaient que l'âme humaine, provisoirement dans la conjonction présente, meurt avec les corps, au moment du trépas, et qu'elle est corrompue avec eux, mais qu'un jour, au temps de la résurrection, elle revivra avec eux. Aussi un concile important fut rassemblé. Origène y

sommeil de l'âme joue un rôle important : il comble l'écart entre la mort individuelle et la résurrection finale<sup>197</sup>. Car il faut bien essayer de dire en termes de temps ce qui se passe hors de l'espace-temps mortel. L'homme (Adam et chacun de ses descendants) dort en terre jusqu'à ce que s'achèvent les six mille ans du monde. Il ne perçoit rien, il ne souffre pas, il n'attend même pas : temps mort. Ainsi les premiers ne sont pas pénalisés, ni les suivants avantagés<sup>198</sup>. C'est ce contexte qui justifie l'insistance d'Aphraate sur l'anesthésie de l'« âme » ou de l'« esprit animé ». En outre, le thème du sommeil a l'avantage de rencontrer celui de la gestation d'Adam

fut de nouveau convoqué, et après avoir fait des discours à l'assemblée sur la question discutée, il se comporta de telle manière qu'il changea les idées de ceux qui avaient d'abord été trompés ». *L'Entretien d'Origène avec Héraclide* 10, 20 (SC 67, p. 76-79) semble être l'écho de la même affaire : « Il est venu à mes oreilles, et j'en parle en connaissance de cause, qu'il y a ici, et dans les environs, des gens qui croient qu'après avoir quitté cette vie, l'âme est privée de sensibilité et reste dans le tombeau avec le corps ». Voir en outre A. GUILLAUMONT, « Sources de la doctrine de Joseph Hazzâyâ », *Or.Syr* 2 (1958), p. 10-11 et n. 26.

196. Avant l'examen de ceci, il faut remarquer que le Sage ne prétend pas faire une théologie systématique prétentieuse qui imposerait comme dogme révélés les déductions indiscretes tirées par exemple du texte biblique. Aphraate cherche à comprendre sa foi et son expérience. Et il raconte une histoire qui étonne par sa cohérence symbolique, qui charme par les harmoniques qu'elle fait découvrir entre l'expérience quotidienne de l'homme, les choses du monde, la lettre de l'Écriture. Son enseignement « persuade » (*pîs*, du grec *peisai*, verbe très fréquent chez le Sage), encourage à prendre la même route que lui.

197. Jean de Dalyata, moine nestorien du VIII<sup>e</sup> siècle, l'affirme nettement : l'attente de l'âme auprès du tombeau signifie l'attente de la résurrection ; pour tenir la même fonction, la théologie occidentale scindera en deux le jugement : elle placera un jugement particulier pour l'âme séparée à l'heure de la mort, et un jugement général à la fin des temps.

198. Même souci de justice en *Hébr.* 11, 40 : (les premiers) « ne devraient pas arriver sans nous à l'accomplissement », et dans *IV Esdr.* 5, 42, à propos du jugement comme un cercle.

pendant les six jours<sup>199</sup> et surtout de se faire l'écho de l'Écriture : les dix vierges de la parabole, par exemple, après s'être mises en situation de veille, se sont toutes assoupies. C'est pendant qu'elles dorment que retentit l'appel de l'Époux, et leur repos ne leur sera pas reproché<sup>200</sup> : il leur fallait bien dormir pour pouvoir être éveillées et entrer dans la salle de noces.

### *Breve histoire de l'hypnopsychie*

Le sommeil de l'âme va continuer à être enseigné, surtout chez les Nestoriens. Mais son sens va être profondément modifié par l'importation, en monde syriaque, de la philosophie péripatéticienne — surtout de sa logique — et ceci, dès le V<sup>e</sup> siècle. Là commence la mécompréhension d'Aphraate. Car on va immédiatement interpréter sa présentation du mystère de la mort comme fondé sur une théorie anthropologique trichotomiste : corps-âme-esprit ; plus précisément sur une distinction entre l'âme et l'esprit, l'homme étant en quelque sorte doté de deux âmes<sup>201</sup>. De plus, selon la pensée grecque, la mort

199. La comparaison de l'âme engourdie à un enfant dans le sein de sa mère se trouve aussi chez ÉPHREM (193) 8, 5-6 (SC 137, p. 114-115) ; GEORGES DES ARABES, cf. *Annexe*, t. 2 ; voir O. BRAUN, *Moses bar Kepha und sein Buch über die Seele*, Freiburg i.B. 1891, p. 143 ; F. GAVIN (131), p. 103-120. L'âme-enfant est un thème courant de l'iconographie byzantine et se trouve encore dans l'art roman.

200. Le même exemple est repris dans le rituel d'inhumation du monastère de Mar Abraham et de Mar Gabriel, cf. O. BRAUN, *op. cit.*, p. 147 n. 301.

201. Ce qui remplit le marseillais GENNADE de fureur orthodoxe, dès 570, *De Eccl. Dogmat.* 15 (PL 58, col. 984). On continuera jusqu'à aujourd'hui à interpréter Aphraate de la même manière, témoin J. PARISOT, Art. « Ame ». *DTC* I col. 118 : « On retrouve chez Aphraate plusieurs passages conformes à la doctrine de la division de l'âme et de l'esprit. C'était celle des gnostiques et des manichéens. Mais avant eux, elle avait appartenu aux disciples de Pythagore et de Platon (...). Au surplus, à l'époque où Aphraate écrivait, ni les docteurs occidentaux, ni les conciles n'avaient combattu ce système, lequel d'ailleurs ne fut pas toléré longtemps dans l'Église ». Cf. Constantinople IV, can. 11 (*Denzinger* 657).

est décrite comme la séparation de l'âme et du corps. Les partisans de l'hypnopsychie n'oseront plus guère dire que l'âme « est cachée avec le corps » ; mais ils imagineront un lieu, une sorte de grenier ou de cave, où les âmes endormies attendent ensemble la résurrection<sup>202</sup>.

Sur ce plan purement philosophique où l'on dispute sur la nature de l'homme, l'adversaire le plus farouche d'Aphraate sera Georges, évêque des Arabes, dans sa *Lettre* au prêtre Jésus. Fort de sa connaissance d'Aristote, il veut montrer la balourdise des expressions du Sage qui confond selon lui l'âme humaine avec l'âme végétative et va jusqu'à dire que l'esprit attend à la porte des tombeaux !<sup>203</sup>

Au plan théologique, cette question du « sommeil » est elle aussi très controversée. Il est pratiquement impossible d'éviter de dire que les morts dorment ; ce serait s'opposer au texte biblique qui emploie couramment cette expression et considère la résurrection comme un éveil et un lever ; et la tradition ecclésiastique ne rappelle-t-elle pas le miracle des sept Dormants d'Éphèse ? N'encourage-t-elle pas la vénération des reliques ? Pourtant l'insensibilité connexe au sommeil pose question. Si l'âme

202. Cf. SALOMON DE BOÛRA (230), *Abeille* 56 : « Quant au lieu où demeurent les âmes depuis le temps où elles ont quitté leurs corps jusqu'à la résurrection, certains disent qu'elles sont enlevées au ciel, c'est-à-dire dans la contrée de l'esprit, où habitent les hôtes célestes. D'autres disent qu'elles vont au paradis, qui est un endroit abondamment fourni des bonnes choses du mystère de la révélation de Dieu, et que les âmes des pécheurs reposent dans l'obscurité dans l'abîme de l'Éden à l'extérieur du paradis. D'autres disent qu'elles sont ensevelies avec leurs corps ; c'est-à-dire que, comme les deux ont été ensevelis en Dieu au baptême, ainsi vont-ils maintenant demeurer en lui jusqu'au jour de la résurrection ».

203. Cf. *Annexe*, t. 2. L'âme est substance formelle et entéléchie indivisible, cf. ARISTOTE, *De l'âme* 411b. Il ne faut pas confondre l'une des facultés de l'âme avec l'âme elle-même.

ne jouit plus de la faculté de sentir, comment expliquer le baptême pour les morts, par exemple, ou encore le suffrage pour les défunts ? Comment adapter la conception sémitique traditionnelle<sup>204</sup> aux pratiques et aux expériences de la vie chrétienne, mais surtout au nouvel environnement culturel ? La situation s'étant suffisamment envenimée, le patriarche Timothée I<sup>er</sup> devra réunir un synode en 786-787 qui réaffirmera, au nom de l'hypnopsychie, que l'âme séparée ne peut avoir ni acquérir de connaissance actuelle avant d'être réunie au corps, son seul moyen d'expression<sup>205</sup>.

204. Celle des livres bibliques, où l'âme au shéol « ne loue pas, ne célèbre pas (...) n'espère plus » (*Is.* 38, 18, cf. *Ps.* 6, 6 ; 104, 33 ; 146, 11) tout en gardant une sorte de vie latente, comme en hibernation. Celle encore du *Coran*, qui décrit la résurrection en termes très proches de ceux d'Aphraate (nouvelle création), cf. L. CANET, « Immortalité et résurrection », excursus XXXV à F. CUMONT, *Lux perpetua*, Paris 1949, p. 448. En Arabie du sud préislamique, en Nabatène, à Palmyre et en Syrie, cette conception est en quelque sorte matérialisée dans le cippe funéraire nommé *npš* qui est censé représenter la personne du défunt. L'appellation est encore connue dans la littérature rabbinique ; elle apparaît dans les épitaphes juives de Jérusalem et de Bet Shearim.

205. Cf. F. GAVIN (131), p. 107-108 ; P. KRÜGER, « Le sommeil des âmes, homélie 39 de Narsai », *OrSyr* 4 (1959), p. 193-210. Pour une étude sur la controverse à l'époque de Timothée I<sup>er</sup>, cf. A. GUILLAUMONT, « Sources de la doctrine de Joseph Ḥazzâyâ », *OrSyr* 3 (1958), p. 3-24 : Timothée se fait le défenseur de l'hypnopsychie (tout en rejetant que l'âme reste avec le corps après la mort) et condamne — comme origénistes — ceux qui pensent que l'âme séparée continue à jouir de la sensibilité et des autres facultés, qu'elle ne retrouvera que lors de son retour dans le corps, *Lettre de Timothée à Bokišō*, *CSCO Syr.* 30, p. 44, cf. O. BRAUN, « Zwei Synoden des Katholikos Timotheos I. », *OrChr* 2 (1902), p. 308-309.

## REMARQUES SUR LA TRADUCTION ET LA PRÉSENTATION DES EXPOSÉS

Chez Aphraate, fond et forme sont inséparables sous peine d'incohérence. Qui chercherait le sens de son discours sans en répéter la façon serait semblable à l'équarisseur en quête du lieu de l'âme ; car la forme est la chair de la pensée, son corps vivant de belle tournure, à la marche cadencée. Le style fait partie intégrante de la visée de l'œuvre : assonances, homophonies, inventaires rythmés et nombrés avec motif-refrain interne, tout cela constitue l'exposé (*tahwîta*) qui persuade (*pîs*) ; le texte touche d'abord humblement les sens (oreilles, yeux), pour guérir le corps de ses vieilles infirmités, tirer l'intelligence à la conviction, la convertir au sens véritable, c'est-à-dire à l'évidence de la vérité du propos, qui est la nouveauté de l'Évangile<sup>1</sup>. En quelque sorte, le dessein du Sage se dessine en la graphie du texte : le corps du discours — l'agencement organique des sons, des mots et des propositions ainsi que l'acrostiche alphabétique qui en garde la structure — est l'évidence, l'épiphanie de son esprit ; l'accord harmonieux de la composition manifeste le Verbe de vérité qui en a fait sa demeure, et qui tire le lecteur

1. Paradoxalement, seul peut entendre le texte celui qui est déjà conforme à la volonté de Dieu, qui vit selon les commandements : l'Adam obéissant dont le doigt de Dieu a déjà imprimé sa loi dans le cœur de pierre, ainsi redevenu argile modelable créée par la main de Dieu et mue par son souffle, celui qui sait d'où il vient et où il va.

attentif à l'assentiment, ainsi qu'au comportement correspondant<sup>2</sup>.

La traduction a tenté de garder le même propos. Elle se veut littérale et la plus cohérente possible par rapport au texte original. Elle cherche aussi à en conserver l'atmosphère et les expressions, à laisser affleurer les jeux de style du syriaque, les sons qui invitent au sens, parfois signalés en note. Gageure, certes ; mais la souple langue française peut se plier aux rudes mœurs provinciales, se faire concrète, descriptive et primitive, payse du sémitique.

Au sujet de la présentation matérielle, nous avons voulu conserver les rythmes et l'équilibre des masses. Nous avons ajouté des sous-titres qui ponctuent la marche du texte et en facilitent la lisibilité. Nous avons disposé les *Exposés* en paragraphes d'inégale longueur, eux-mêmes présentés en stiques marqués par des tirets tildés, correspondant au balancement de la phrase syriaque, mais aussi à la cadence respiratoire du français<sup>3</sup>. Ces paragraphes — dont la longueur parfois ne dépasse pas une ligne — sont assez souvent regroupés en couplets, et constituent des sous-unités de sens, qui laissent apparaître la structure numérique de l'œuvre, la ciselure des éléments de sa construction. Ainsi, dès l'ouverture du livre, le texte se donne à voir et à écouter ; il se

2. Assentiment, au sens fort du *phronein* de *Phil.* 2, 6 : consentement à ce qu'on a considéré, accord de pensée, disposition qui entraîne un comportement.

3. Les deux manuscrits syriaques anciens, disposés en deux colonnes, n'ont guère que trois mots par ligne, et leur présentation extérieure ne dessine pas la structure soignée du texte. Celle-ci apparaît au syriacisant qui voit l'acrostiche alphabétique — que le français ne peut rendre —, et qui entend les allitérations et les rapprochements verbaux. La disposition matérielle du texte en couplets, paragraphes et versets tildés est une manière de pallier les manques de la traduction, et de mettre en évidence les modèles rhétoriques du Sage Persan.

développe comme une sorte de longue mélodie aux contours sinueux ; sous-titres et composition typographique en balisent la démarche et signalent les aspects déroutants.

La traduction repose entièrement sur l'édition de Parisot<sup>4</sup>. Pour faciliter la comparaison du texte syriaque et de la présente traduction, nous avons signalé en marge la numérotation des colonnes du syriaque de la *Patrologia Syriaca* ( I/45 signifie : *PS* 1, col. 45).

Dans les notes à la traduction et à l'introduction, les renvois au texte sont toujours donnés sous une double forme : d'abord la numérotation interne des divisions du texte, puis la numérotation des colonnes syriaques de Parisot, qui est la manière la plus fréquente de citer Aphraate dans les études publiées jusqu'ici ; cette indication est en outre souvent plus précise que la numérotation des divisions du texte qui sont très inégales : de quelques lignes à dix pages. *Exp.* 23, 54 (II/109) signifie : *Exposé* 23, paragraphe 54 ; *PS* II col. 120.

Dans l'apparat biblique, les références en romain signalent une allusion à un passage scripturaire ; les références en italique désignent une citation stricte ; Les références marquées d'un « + » (en exposant) indiquent que la citation ou l'allusion est accompagnée d'un commentaire.

## LES EXPOSÉS

4. J. PARISOT (23).

## LETTRE DE DEMANDE<sup>1</sup>

[I/1] 1. C'est toi, mon ami, que je veux interroger et questionner, ~ à cause de l'indigence qui est mienne ; ~ les requêtes que j'ai à te faire, ne me les refuse pas.

Pour de multiples raisons, mes pensées m'ont incité à t'écrire, pour que tu m'instruises : ~ ouvre-moi<sup>2</sup> les sens spirituels de ton intelligence. ~ Ce que tu as saisi des saintes Écritures, expose-le moi, ~ afin que mon manque soit comblé par toi, ~ que ma faim soit rassasiée par ton enseignement, ~ et que ma soif soit étanchée par la source de ton instruction.

Une foule de questions, que je veux te poser, me trottent dans le cerveau, ~ mais je les garde toutes en réserve : ~ lorsque je viendrai chez toi, tu me donneras des arguments pour tous les sujets.

1. L'incipit de la *Lettre de demande* a disparu du texte syriaque. Il n'est attesté que par la version arménienne qui identifie l'auteur des *Exposés* à Jacques de Nisibe et le demandeur à Aristakès, fils de Grégoire l'illuminateur (env. 240-326), l'évangéliste de l'Arménie. Consacré évêque par Léonce de Césarée, ce dernier consacra à son tour ses fils Uhartakès et Aristakès. Celui-ci lui succéda au gouvernement de l'Église d'Arménie, et la dignité de *catholicos* resta dans la famille pendant plus d'un siècle, cf. V. LANGLOIS, *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, 1, Paris 1880, p. 97-193. La notice qui fait d'Aristakès le disciple de l'auteur des *Exp.* montre l'estime des Arméniens pour ce texte syriaque et l'interdépendance des deux Églises à haute époque.

2. A *inc.* Tout le début de la lettre est restitué d'après l'arménien.

[I/4]

2. Ce dont je suis surtout pressé, c'est que tu me donnes par écrit des arguments pour notre foi : ~ quelle est-elle ? ~ Et quel est son fondement ? ~ Sur quelle construction s'élève-t-elle et sur quoi repose-t-elle ? ~ Quelle est sa perfection et quel est son couronnement ? ~ Quelles actions requiert-elle ?

Car moi, je crois seulement de toute ma foi ~ qu'il n'y a qu'un seul Dieu ~

qui a fait le ciel et la terre au commencement, ~  
qui a orné le monde de ses accessoires ~  
et qui a fait l'homme à son image. ~

C'est lui qui a reçu l'offrande d'Abel, ~  
qui a transféré Hénok, qui lui avait plu, ~  
qui a mis Noé à l'abri, pour sa piété, ~  
qui a choisi Abraham, pour sa foi, ~  
qui a parlé à Moïse<sup>3</sup>, pour son humilité, ~  
qui a parlé aussi par tous les prophètes, ~  
et qui, enfin, a envoyé son Messie au monde<sup>4</sup>.

Tout<sup>5</sup> cela, en effet, mon frère, je le crois.

Or donc, mon frère<sup>6</sup>, je te demande de m'exposer par écrit ~ quelles sont les œuvres requises par cette foi qui est la nôtre : ~ tu calmeras mon inquiétude.

3. B *inc.*

4. Expression du *Credo* du Demandeur, auquel correspondra le *Credo d'Aphraate* (*Exp.* 1, 19). La rédaction en est déjà très élaborée : dix œuvres de Dieu, auxquelles doivent répondre les « bonnes œuvres » de l'homme. Pas de dogmes sur une quelconque révélation, mais foi aux « œuvres », aux faits scripturaires qui servent de preuves au croyant, cf. *introd.*, p. 4 144-153.

5. B *om.* tout... crois.

6. A : mon maître.

## 1. (*âlaf*) EXPOSÉ DE LA FOI

[I/5]

**Prologue :**  
**attitude du maître**  
**et du disciple**

1. Mon ami, j'ai reçu ta lettre, et en la lisant, je me suis beaucoup réjoui que tu aies eu l'idée de te lancer dans de telles

recherches.

Quand à cette question que tu m'as posée, ~ il faut donner gratuitement ce qu'on a reçu gratuitement<sup>a</sup>. ~ Celui qui a et qui veut refuser à celui qui demande, cela même qu'il refuse lui sera pris<sup>b</sup>. ~ Car celui qui reçoit gracieusement, il convient qu'il donne aussi gracieusement<sup>1</sup>.

Tu m'as questionné, toi mon ami, ~ et je t'écris selon ce que ma petitesse a compris. ~ Et même pour ce que<sup>2</sup> tu ne m'as pas demandé, ~ je questionnerai Dieu et je te l'expliquerai.

Écoute donc, mon ami, ~ ouvre les yeux intérieurs de ton cœur et les sens spirituels de ton intelligence à ce que je vais te dire.

AB

a. Matth. 10, 8.

b. Matth. 25, 29.

1. La prescription du partage des richesses, identifiées aux connaissances scripturaires, apparaît aussi chez THÉODORE DE CYR, *Comm. sur Is.* Préface (*SC* 276, Paris 1980, p. 136-137).

2. B : je n'ai pas demandé.

**Argument :  
la foi, construction  
d'un édifice**

2. La foi en effet se compose de maintes choses ~ et s'auréole<sup>3</sup> de maintes couleurs, ~ car elle est semblable à un édifice construit de multiples matériaux ~ et son édifice s'élève jusqu'en haut.

[I/8]

Sache en outre, mon ami, que dans les fondations d'un édifice, l'on pose des pierres. ~ Ensuite, sur les pierres, tout l'édifice s'élève jusqu'à parvenir au faite.

Ainsi en est-il de notre foi<sup>4</sup> tout entière : Sa fondation<sup>5</sup> est la vraie pierre, ~ notre Seigneur Jésus le Messie. ~ La foi est posée sur cette pierre, ~ et sur la foi, tout l'édifice s'élève jusqu'à son achèvement.

La fondation, c'est la base de tout l'édifice. ~ Si quelqu'un accède à la foi, il est posé sur la pierre, ~

3. « S'auréoler » : forme verbale *shafel* qui signifie « achever », « parfaire », « décorer », par opposition à « créer », « fonder ». Ce verbe est fréquemment utilisé par le midrash et les targums ; en référence à *Gen. 2*, I par ex. : « Les cieux furent décorés avec le soleil, la lune et les étoiles ; la terre avec les arbres, les herbes et le jardin d'Éden » (*GenR* 10,5, au nom de R. Joshua b. Levi), ou encore : « Pour ce qui est de la création, les cieux furent premiers ; et en ce qui regarde le couronnement, la terre est venue en premier » (*T.J. Hagiga*, II, 77 d, en haut). On pense à cette vieille tradition occidentale du bouquet de fleurs posé par le couvreur au faite de la maison quand la toiture est achevée. Quant au thème de l'édification d'une maison, il se trouve déjà dans le Nouveau Testament : *Matth. 7, 24-27* ; *Lc 6, 47-49* ; *I Cor. 3, 10* ; *Éphés. 2, 20-22* ; *Hébr. 3, 1-5* (et *I Pierre 2, 4 s.* qu'Aphraate ne connaît sans doute pas). Il est ici mis en œuvre de façon dynamique au moyen d'un vocabulaire d'entrapartenance : se compose - s'auréole, bas-haut, fondation - couronnement (achèvement), base-faîte. La pierre qui sert de fondement, c'est cette même pierre, ajustée et composée, qui va remplir tout l'espace et devenir pierre de faite, grâce au travail et dans le temps, cf. *Herm.*, 10, 4 - 17, 10.

4. B : la foi.

5. A : ses fondements.

c'est-à-dire notre Seigneur Jésus le Messie<sup>6</sup>. Son édifice ne sera pas ébranlé par les flots, ni endommagé par les vents, ~ il ne tombera pas, (renversé) par les tempêtes, car son édifice s'élève sur le roc de la vraie pierre<sup>6</sup>.

Si j'ai appelé le Messie « pierre »<sup>7</sup>, ~ je ne l'ai pas dit de ma propre initiative, ~ mais ce sont les prophètes qui l'ont d'avance appelé « pierre », ~ et je m'en vais te le montrer.

**L'édifice achevé :  
un temple pour Dieu  
et son Messie**

3. Écoute-moi donc maintenant te parler de la foi qui est posée sur la pierre, ~ et de l'édifice qui est élevé sur la

pierre.

En effet, l'homme commence par croire, ~ et quand il croit, il aime. ~ Quand il aime, il espère ; ~ quand il espère, il est justifié ; ~ quand il est justifié, il est achevé ; quand il est achevé, il est parvenu au faite<sup>d</sup>.

[I/9]

Quand tout son édifice s'est élevé, qu'il est parvenu au faite et achevé, ~ il devient maison et temple d'habitation pour le Messie ~ comme le dit le prophète Jérémie : *Le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, ~ vous êtes le temple du Seigneur, ~ si vous rendez beaux vos chemins et vos actes*<sup>e</sup>. ~ Il dit encore par le prophète : *J'habiterai en eux et je marcherai en eux*<sup>f</sup>. ~

AB

c. *Matth. 7, 24-27* ; *Lc 6, 44-49*.

d. *Rom. 8, 30*.

e. *Jér. 7, 4-5*<sup>+</sup>.

f. *Lév. 26, 12* ; *II Cor. 6, 16*.

6. *So'a et kephâ* (« rocher » ou « pierre ») : pour l'utilisation de ces termes à propos du Christ et des apôtres, cf. R. MURRAY (12), p. 205-236 ; A.F.J. KLJUN (135), p. 99-105.

7. A *add.* la fondation de l'édifice.



Voici encore ce que dit le bienheureux Apôtre : *Vous êtes le temple de Dieu ~ et l'Esprit du Messie habite en vous*<sup>g</sup>.  
~ Et notre Seigneur lui-même dit à ses disciples : *Vous êtes en moi ~ et je suis en vous*<sup>h</sup>.

4. Quand la maison est devenue maison d'habitation, ~ l'homme commence alors à se préoccuper de ce qui est demandé par celui qui habite l'édifice.

Il en est comme d'une maison où demeurerait un roi ~ ou un homme de famille noble appelé d'un nom royal<sup>8</sup>. Alors sont demandés par le roi tous les insignes de la royauté ~ et tout le service demandé par sa dignité royale. ~ En effet, un roi ne demeure pas dans une maison qui est vide de tous biens, ~ et il n'y habite pas. ~ Mais toute une ornementation de maison est demandée par le roi, ~ en sorte qu'il ne manque rien. ~ Et s'il manque quelque chose, ~ dans la maison-même où habite le roi, ~ le gardien de la maison est livré à la mort, ~ parce qu'il n'a pas assuré le service du roi.

[I/12]

Ainsi en est-il de l'homme qui est devenu maison, et maison d'habitation pour le Messie : ~ qu'il pourvoie à ce qui convient au service du Messie qui habite en lui, ~ aux choses qui lui plaisent.

**Matériaux de construction :** En effet, il construit  
**les œuvres bonnes** d'abord son édifice sur  
la pierre, ~ c'est-à-dire le Messie. ~ Sur cette pierre est posée la foi, ~ et sur la foi s'élève tout l'édifice.

AB

g. *I Cor. 3, 16 ; 6, 19 ; II Cor. 6, 16.*h. *Jn 14, 20.*

8. Premier exemple du genre parabole chez Aphaate. Pour d'autres exemples, cf. L. HAEFELI (59), p. 167 et 179.

Pour que la maison devienne sa demeure, ~ on lui demande le jeûne pur, ~ établi sur la foi.

On lui demande la prière pure, ~ reçue dans la foi.

Lui est nécessaire l'amour, ~ monté sur la foi.

Il lui faut aussi les aumônes, ~ données avec la foi.

Qu'il demande l'humilité, ~ aimable avec la foi.

Qu'il choisisse pour lui la virginité, ~ chérie dans la foi.

Qu'il amène chez lui la sainteté, ~ plantée sur la foi.

Qu'il médite aussi la sagesse, ~ trouvée dans la foi.

Qu'il demande aussi pour lui la condition d'étranger, ~ profitable dans la foi.

Est requise de lui la simplicité, ~ qui est mêlée à la foi.

Qu'il demande encore la patience ~ qui est accomplie par la foi.

[I/13]

Qu'il soit rendu perspicace par la douceur ~ qui est acquise par la foi.

Qu'il aime la pénitence ~ qui apparaît à la foi.

Qu'il demande aussi la pureté, ~ gardée par la foi.

Toutes ces choses, la foi les requiert, ~ qui est posée sur le roc de la vraie pierre, ~ c'est-à-dire le Messie. Ce sont les œuvres demandées par le roi Messie<sup>9</sup> ~ qui habite dans les hommes construits<sup>10</sup> par de telles œuvres.

9.  $(7 \times 2) = 14$  œuvres requises par la foi, pour que s'achève son édifice.

10. Analogie verbale « fils (d'homme) » — « construits ». Ce rapprochement n'est pas purement formel et ne se réduit pas à un jeu de mots : devenir fils (d'homme ou de Dieu) requiert cette foi édicatrice.

**Question : deux passages  
d'Écriture apparemment  
contradictaires**

5. Mais diras-tu<sup>11</sup>, ~ si le Messie a été posé comme fondation, ~ comment le Messie peut-il aussi demeurer dans l'édifice ~ quand celui-ci est parvenu au faite ? ~ Car le bienheureux Apôtre dit ces deux choses.

Il dit en effet : *Moi comme un sage architecte ~ j'ai posé la fondation*<sup>1</sup>, ~ et il explique clairement ce qu'est la fondation, disant : *De fondation, personne ne peut en poser d'autre que celle qui est posée, ~ c'est-à-dire Jésus le Messie*<sup>1</sup>.

Et qu'en outre le Messie habite dans l'édifice<sup>12</sup>, ~ c'est la parole de Jérémie que je t'ai écrite plus haut, ~ qui appelle les hommes « temples » dans lesquels Dieu habite.

L'Apôtre dit : *L'esprit du Messie habite en vous*<sup>k</sup>, ~ et notre Seigneur dit : *Moi et mon Père, nous sommes un*<sup>1</sup>. ~ Dès lors est accomplie la parole selon laquelle le Messie habite dans les hommes qui croient en lui, ~ et c'est lui la fondation sur laquelle s'élève tout l'édifice.

AB

- i. *I Cor. 3, 10*<sup>+</sup>.
- j. *I Cor. 3, 11*.
- k. *I Cor. 3, 16*.
- l. *Jn 10, 30*.

11. Deux versets apparemment contradictoires. La difficulté est introduite par « mais si tu dis », formule de l'objection qui sera repoussée, en judaïsme rabbinique (*yitum*). On cherche un moyen terme qui sauvegarde la véracité des deux passages. Il est à remarquer ici que l'opposition est dressée entre un passage de prophète et un passage de Paul, et que ceux-ci sont traités avec la même considération. C'est un autre verset de Paul, conjoint à un verset de Jean (« notre Seigneur dit ») qui va dirimer le débat : « Dès lors est accomplie la parole » (en hébreu rabbinique *itqyym*, c'est-à-dire que celle-ci n'est plus à mettre en question).

12. A : les hommes. Jésus, fondation et pierre de faite, cf. Ps.-MACAIRE (210) 21, 1, 1, p. 224-245.

[I/16]

**Messie, pierre de fondation :  
Argumentation  
scripturaire**

6. Mais j'en reviens à mon premier sujet : ~ que le Messie est appelé « pierre »

par les prophètes<sup>13</sup>.

David le premier dit en effet de lui : *La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs ~ est devenue tête de l'édifice*<sup>m</sup>.

Quand les bâtisseurs ont-ils rejeté cette pierre, ~ c'est-à-dire le Messie, ~ sinon quand ils l'ont rejeté devant Pilate en disant : *Que celui-ci ne soit pas roi sur nous !*<sup>n</sup> ~ ou encore selon cette parabole qu'a dite notre Seigneur : *Un homme de haut rang s'en alla recevoir la royauté ~ pour revenir régner sur eux. ~ Ceux-ci envoyèrent derrière lui des messagers lui dire : « que celui-ci ne soit pas roi sur nous ! »*<sup>o</sup>. ~ C'est ainsi qu'ils ont rejeté la pierre, ~ c'est-à-dire le Messie.

Et comment est-elle devenue la tête de l'édifice, ~ sinon en s'élevant sur l'édifice des peuples, ~ car c'est sur lui que s'élève tout leur édifice.

AB

- m. *Ps. 118, 22*<sup>+</sup>.
- n. *Jn 19, 15*.
- o. *Lc 19, 13-14*.

13. Commence une série de citations scripturaires sur le thème de la « pierre » : *Ps. 118, 22 ; Is. 28, 16 ; Dan. 2, 34-44 ; Zach. 4, 7 et 3, 9*. La liste en est très proche de celle de CYPRIEN, *Adv. Jud. 1, 16* ou de l'Ép. *Barn. 5, 14-6, 4*. Aphraate disposait-il encore d'un recueil de Testimonia ? J. NEUSNER (92), p. 200 s. en doute, s'opposant à R. HARRIS et V. BURCH, *Testimonies*, I, Cambridge 1916, p. 18 s. Pour l'état de la discussion, cf. A.P. HAYMAN (90), p. 25\*-30\* : les erreurs d'attribution et les citations composites d'Aphraate se retrouvant dans d'autres documents, il semble bien que l'on ait affaire là à un recueil qui aurait circulé — peut-être seulement oralement — dans les Églises syriaques au moins jusqu'à l'époque d'Aphraate, cf. *Introd.*, p. 68 et 138.

Et qui sont les constructeurs, ~ sinon les prêtres et les Pharisiens ~ qui n'ont pas construit le vrai édifice, ~ mais qui ont complètement abattu quoi qu'il puisse construire, ~ comme c'est écrit dans le prophète Ézéchiël : *Il a construit un mur, ~ mais eux l'ont frappé*<sup>14</sup> *pour qu'il tombe*<sup>p</sup>, ~ et il est encore écrit : *j'ai recherché parmi eux un homme qui relève la clôture, ~ qui se tienne sur la brèche en faveur de la terre, ~ pour que je ne détruise pas, ~ mais je n'ai pas trouvé*<sup>q</sup>.

[I/17]

Isaïe aussi a prophétisé d'avance au sujet de cette pierre. ~ Il dit en effet : *Ainsi parle le Seigneur : « Voici que je pose en Sion une pierre choisie ~ comme un angle précieux, ~ tête du mur de fondation*<sup>r</sup>. ~ Il dit encore au même endroit : *Quiconque croit en elle ne tremblera pas, ~ mais celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, ~ et celui sur qui elle tombera, elle le broiera*<sup>s</sup>.

Il est en effet tombé sur elle, ~ le peuple de la maison d'Israël, ~ et leur brisure est éternelle. ~ Elle est tombée aussi sur l'idole, ~ et elle l'a broyée<sup>t</sup>, ~ mais les peuples ont cru en elle, ~ et ils ne tremblent pas.

7. Il montre que c'est cette pierre ~ qui a été posée comme tête de mur et fondation. ~ Mais si cette pierre a été posée comme fondation, ~ comment peut-elle aussi être tête de mur ?

AB

- p. *Éz. 13, 10.*
- q. *Éz. 22, 30.*
- r. *Is. 28, 16.*
- s. *Matth. 21, 44.*
- t. *Dan. 2, 34.*

14. Cette critique des Pharisiens, qui s'appuie sur *Éz. 13,10* et joue sur les deux sens du verbe *pr* (« crépir » et « frapper ») se trouve déjà dans *Doc. Damas 7,1* et *9,21*, ce qui met en lumière l'origine de cette tradition transmise par Aphraate.

C'est que, lorsque notre Seigneur est venu, ~ il a posé la foi sur la terre en forme de fondation ~ et il s'est élevé plus haut que tous les cieux en forme de tête de mur, ~ et tout l'édifice est parvenu au faite au moyen des pierres d'en haut et d'en bas.

A propos de la foi ~ dont je t'ai dit qu'il avait posé sa foi en terre, ~ c'est ce que David avait d'avance proclamé du Messie. Il dit en effet : *La foi germera de la terre.* ~ Et de ce qui est en haut, il dit : *La justice observera des cieux*<sup>u</sup>.

[I/20]

8. Daniel aussi parle de cette pierre qui est le Messie. ~ Il dit en effet : *Une pierre a été coupée de la montagne sans (l'aide) des mains, ~ elle a frappé l'idole, ~ et toute la terre a été remplie par elle*<sup>v</sup>. ~ Celle-ci montrait d'avance le Messie, dont la terre serait remplie.

En effet, voici que de la foi au Messie sont remplies toutes les extrémités de la terre, ~ comme le dit David : *Sur toute la terre est sorti l'écho*<sup>w</sup> *de la voix de l'Évangile du Messie*<sup>w</sup>. Et quand il envoya ses disciples, voici aussi

AB

- u. *Ps. 85, 12.*
- v. *Dan. 2, 34-35* <sup>+</sup>.
- w. *Ps. 19, 5 ; Rom. 10, 18.*

15. Ce verset, cité par *Rom. 10,18*, est aussi utilisé par IRÉN. *Dém.* (203), p. 63 et 153, JUSTIN, *Apologies* (207) I, 40,3, p. 80-81. Il s'agit d'une glose plus que d'une citation. La « voix céleste » se fait entendre comme en contexte de pentecôte et elle « remplit toute » la terre. Dans le judaïsme lui-même, la *Bat Qol* (voix céleste, litt. « fille de la voix ») est en affinité avec l'Esprit saint, cf. W. BACHER (82), II, p. 206-207. La terre ainsi remplie de haut en bas et jusqu'en ses extrémités par la parole vraie et ferme devient l'édifice de Dieu, un temple fait de chaque homme et de tous les hommes qui l'écoutent en croyant.

ce qu'il leur dit : *Sortez, enseignez*<sup>16</sup> *tous les peuples, ~ qu'il croient en moi*<sup>x</sup>.

Le prophète Zacharie aussi a prophétisé sur cette pierre ~ qui est le Messie. Il dit en effet : *J'ai vu une pierre « principale » ~ de concorde et d'amour*<sup>y</sup>. Pourquoi dit-il « principale », ~ sinon parce qu'il est auprès de son Père dès le principe<sup>z</sup>. D'amour, dit-il aussi, ~ car venant dans le monde, il dit à ses disciples : *C'est mon commandement, ~ que vous vous aimiez les uns les autres*<sup>a</sup>. Il dit<sup>17</sup> encore : *Je vous ai appelés mes amis*<sup>b</sup>. ~ Et voici ce que dit le bienheureux Apôtre : *Dieu nous a aimés*<sup>18</sup> *dans l'amour de son Fils*<sup>c</sup>. ~ *Le Messie nous a vraiment aimés, ~ et il s'est livré pour nous*<sup>d</sup>.

[1/21] 9. Puis il explique clairement ce qu'est cette pierre : *Sur cette pierre, voici que j'ouvre sept yeux*<sup>e</sup>. Quels sont donc ces sept yeux ~ qui sont ouverts sur la pierre, ~ sinon l'Esprit de Dieu qui demeure sur le Messie, ~ avec ses sept attributs, ~ comme le dit le prophète Isaïe : *Se reposera et demeurera sur lui l'Esprit de Dieu, ~ esprit de sagesse et d'intelligence, ~ de conseil et de force, ~ de science et de crainte du Seigneur*<sup>f</sup>. Ce sont les sept

## AB

- x. *Matth. 28, 19.*
- y. *Zach. 4, 7*<sup>+</sup>.
- z. *Jn 1, 1.*
- a. *Jn 15, 12.*
- b. *Jn 15, 12.*
- c. *Éphés. 2, 4-5.*
- d. *Éphés. 5, 2.*
- e. *Zach. 3, 9*<sup>+</sup>.
- f. *Is. 11, 1-2.*

16. A : proclamez.

17. A om. il dit.

18. A : nous aime.

yeux qui sont ouverts sur la pierre ~ et ce sont les sept yeux du Seigneur ~ qui regardent toute la terre<sup>g</sup>.

**Le Messie, lumière et verbe.** 10. Voici ce qui est encore dit du Messie. ~  
**Digression sur les juifs** Il est dit en effet qu'il a

été donné comme lumière pour tous les peuples ~ comme le dit le prophète Isaïe : *Je t'ai donné comme lumière pour tous les peuples, ~ afin que tu sois*<sup>19</sup> *mon salut jusqu'aux confins de la terre*<sup>h</sup>. ~ Et David dit encore : *Ta parole est une lampe pour mes pas ~ et une lumière pour mes sentiers*<sup>i</sup>.

La Parole et le Dire du Seigneur, c'est le Messie, ~ comme c'est écrit en tête de l'Évangile de notre Vivificateur<sup>20</sup> : *Au principe était la Parole*<sup>j</sup>. ~ Là encore, il témoigne au sujet de la lumière : *Cette lumière luisait dans les ténèbres ~ et les ténèbres ne l'ont pas saisie*<sup>k</sup>.

Quelle est donc cette lumière qui luisait dans les ténèbres et que les ténèbres n'ont pas saisie, ~ sinon le Messie dont la lumière a lui au milieu du peuple de la maison d'Israël ? ~ Mais le peuple<sup>21</sup> de la maison d'Israël n'a pas saisi la lumière du Messie, puisqu'ils n'ont

## AB

- g. *Zach. 4, 10.*
- h. *Is. 49, 6*<sup>+</sup>.
- i. *Ps. 119, 105*<sup>+</sup>.
- j. *Jn 1, 1.*
- k. *Jn 1, 5.*

19. A : qu'il soit.

20. Cet intitulé, qui ne mentionne qu'un Évangile commençant par *Jn 1, 1*, serait un indice de l'utilisation du *Diatessaron* par Aphraate, cf. *Introd.*, p. 138-143, en particulier n. 82.

21. A : ceux de.

pas cru en lui, ~ comme il est écrit : *Il est venu chez les siens, ~ et les siens ne l'ont pas reçu*<sup>1</sup>.

[I/24] Aussi notre Seigneur les appelle-t-il ténèbres. ~ Il dit en effet à ses disciples : *Ce que je vous dis dans les ténèbres, ~ vous, dites-le dans la lumière*<sup>m</sup>. ~ Que votre lumière luise donc parmi les peuples ~ puisque eux ont reçu la lumière du Messie qui est « lumière pour les peuples ».

Il dit encore à ses disciples : *Vous êtes la lumière du monde*<sup>n</sup>, et il leur dit encore : *Que votre lumière luise devant les hommes ~ afin qu'ils voient vos bonnes œuvres ~ et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux*<sup>o</sup>.

Il leur montre ensuite qu'il est lui-même la lumière. ~ Il dit en effet à ses disciples : *Marchez tant que vous avez chez vous*<sup>22</sup> *la lumière ~ afin que les ténèbres ne vous saisissent pas*<sup>p</sup>. ~ Il leur dit encore : *Croyez en la lumière, ~ afin de devenir fils de lumière*<sup>q</sup>.

Il leur dit encore : *je suis la lumière du monde*<sup>r</sup>, ~ et il dit encore : *Personne n'allume une lampe pour la mettre sous le boisseau ~ ou sous le lit, ~ ou pour la mettre en lieu caché, ~ mais on la met sur le lampadaire, ~ afin que chacun voie la lumière de la lampe*<sup>s</sup>. ~ La lampe qui

## AB

- l. Jn 1, 11.
- m. Matth. 10, 27.
- n. Matth. 5, 14.
- o. Matth. 5, 16.
- p. Jn 12, 35.
- q. Jn 12, 36.
- r. Jn 8, 12.
- s. Matth. 5, 15 ; Lc 8, 16 ; Mc 4, 21<sup>+</sup>.

22. A *add.* notre Seigneur.

luit, c'est le Messie, ~ comme le dit David : *Ta parole est une lampe pour mes pas ~ et une lumière pour mes sentiers*<sup>1</sup>.

[I/25]

**Digression sur les juifs,  
suite : la drachme perdue**

11. Le prophète Osée lui aussi dit encore : *Allumez-vous une lampe et cherchez le Seigneur*<sup>u</sup>, ~ et notre Seigneur Jésus le Messie dit : *Quelle est la femme possédant dix drachmes ~ qui, en ayant perdu une, ~ n'allumera pas la lampe, ne balayera pas la maison ~ et ne cherchera pas sa drachme quelle a perdue*<sup>v</sup>.

Quelle est donc cette femme<sup>23</sup> ~ sinon la synagogue de la maison d'Israël ~ à qui ont été donnés les dix commandements ~ et qui a perdu le premier commandement, ~ celui qui les avertissait et disait : *Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai fait monter de la terre d'Égypte*<sup>w</sup>. ~ Quand il eurent perdu ce premier commandement, ils ne purent plus garder les neuf suivants, ~

## AB

- t. Ps. 119, 105.
- u. Os. 10, 12<sup>+</sup>.
- v. Lc 15, 8<sup>+</sup>.
- w. Ex. 20, 2 ; Deut. 5, 6.

23. A *add.* qui a perdu sa drachme. La parabole est dite pour les fils de la Loi. Même interprétation, mais non explicitée, chez ÉPHREM (192) 14,19 (SC 121, p. 254). Voir dans le même sens, *Év. Vérité* 32, 1-17.

car les neuf sont suspendus au premier<sup>24</sup>. C'est en effet chose impossible, tout en adorant Baal ~ de garder les neuf commandements. ~ En effet, ils ont perdu le premier commandement ~ à l'image de cette<sup>25</sup> femme ~ qui avait perdu l'une des dix drachmes. ~ Alors le Prophète les appelle : *Allumez-vous une lampe ~ et cherchez le Seigneur*<sup>x</sup>.

AB

x. Os. 10, 12.

24. B om. car... premier. Dans le même sens, cf. *LamR* 1 : « Ben Azzaï dit : (interprétation du mot 'ykh, « comment ? », *Lam* 1,1) Israël ne partit en captivité qu'après avoir renié l'unicité de Dieu (*Aleph*), les dix commandements (*yod*), la loi de la circoncision donnée après vingt générations (*kaph*) et les cinq (*hé*) livres de la Tora ». L'interprétation d'Aphraate semble bien le retournement de la formule « Quiconque reconnaît un culte étranger renie toute la Tora, et quiconque renie le culte étranger reconnaît toute la Tora (*Sifré Deut.* § 28, p. 122 ; *Sifré Nombr.* § 111 p. 116). E. URBACH (21), I, p. 21-24, signale en effet que ce dicton fut d'abord dirigé contre les semi-prosélytes, et ensuite contre les *minim*, sans doute judéo-chrétiens (on a le terme '*avoda zara*, « culte étranger », et non '*avodat kokhavim*, « culte idolâtre »). Ici, c'est la synagogue qui est accusée d'idolâtrie en raison d'Ex. 20,2 = Deut 5,6, le début du Décalogue. Or on se souvient qu'après la destruction du Temple, l'assemblée de Yavné a supprimé la lecture matinale du Décalogue, parce que cette lecture allait dans le sens des arguments de certains hérétiques qui prétendaient, forts de cette coutume, que la pratique de ces « Dix Paroles » essentielles dispensait de la pratique des autres commandements : *T.J. Berakhot* 3c milieu, cf. W. BACHER (81), p. 84. Mais cette décision ne semble pas avoir satisfait tout le monde. Sous la pression populaire, elle est mise en question à plusieurs reprises, en Babylonie notamment, par R. b. bar Hana (bar Huna ?) à Sura et par Amémar à Néhardéa : *T.B. Berakhot*, 12a, cf. W. BACHER (81), p. 88. Mais on rappela aux deux maîtres les décisions antérieures. Le discours d'Aphraate serait à situer au beau milieu de la controverse à propos des « premières » et des « secondes tables » de la Loi, cf. *Exp.* 15,8, n. 36 (1/756).

25. B *desin.* B\* *inc.*

**Digression sur les juifs,  
suite : Isaïe et la lampe**

Le prophète Isaïe dit aussi : *Cherchez le Seigneur, ~ et quand vous l'aurez trouvé, appelez-le. ~ Quand il sera proche, ~ que le pécheur abandonne son chemin, ~ l'homme impie, ses pensées*<sup>y</sup>.

[I/28] La lampe, elle a lui, ~ mais eux n'ont pas cherché avec elle le Seigneur leur Dieu. ~ Sa lumière a illuminé les ténèbres, ~ mais les ténèbres ne l'ont pas saisie<sup>z</sup>. La lampe a été élevée sur le lampadaire, ~ mais ceux qui étaient dans la maison n'ont pas vu sa lumière.

Qu'est-ce donc que cette lampe élevée sur le lampadaire, ~ sinon son élévation sur la croix, ~ par laquelle toute la maison s'est enténébrée pour eux ? ~ Quand ils le crucifièrent, en effet, la lumière s'enténébra pour eux ~ et s'en alla illuminer la maison des peuples. ~ C'est pourquoi, depuis la sixième heure où ils le crucifièrent ~ et jusqu'à la neuvième heure, ~ il y eut des ténèbres sur toute la terre d'Israël<sup>a</sup>. ~ Le soleil se coucha à midi, et la terre s'enténébra en plein jour, ~ comme il est écrit dans le prophète Zacharie<sup>26</sup> : *Il arrivera en ce jour-là, dit le Seigneur, ~ que je ferai coucher le soleil à midi ~ et que j'enténébrerai la terre en plein jour*<sup>b</sup>.

AB\*

y. *Is.* 55, 6-7<sup>+</sup>.z. *Jn* 1, 5.a. *Matth.* 27, 45 ; *Mc* 15, 33 ; *Lc* 23, 44.b. *Amos* 8, 9<sup>+</sup> ; *Zach* 14, 6-7<sup>+</sup>. Citation composite.

26. Cette citation d'Amos est attribuée à Zacharie par Aphraate et par Serge le Stylite, ce qui est pour A.P. HAYMAN (90), p. 26-27, un des arguments en faveur de l'usage des *Testimonia* par Aphraate.

**Retour à l'édifice de la foi :  
le jugement par le feu**

12. J'en reviens maintenant à mon premier sujet, ~ à la foi sur laquelle s'élèvent toutes les belles œuvres de l'édifice.

[I/29] Ce que j'ai dit de l'édifice, ~ je ne l'ai pas dit de façon insolite, ~ mais c'est le bienheureux Apôtre qui l'a écrit dans la première Lettre aux Corinthiens, disant : *Moi, comme un sage architecte, ~ j'ai posé la fondation ~ sur laquelle chacun construit<sup>c</sup>. ~ Il en est qui construisent avec de l'argent, ~ de l'or ou des pierres précieuses, ~ et il en est qui construisent avec du chaume, ~ du foin ou du menu bois. ~ Le dernier jour, cet édifice sera éprouvé par le feu<sup>d</sup>. ~ L'or, en effet, l'argent et les pierres précieuses se gardent au milieu du feu, ~ car ils sont un vrai<sup>27</sup> matériau, ~ mais le foin, le chaume et le menu bois, ~ le feu a pouvoir sur eux, ~ et ils sont brûlés.*

Et qu'est-ce que l'or, l'argent et les pierres précieuses ~ par lesquels s'élève l'édifice, ~ sinon les bonnes œuvres de la foi ~ qui se gardent au milieu du feu, ~ parce que le Messie demeure dans un tel vrai édifice, ~ et c'est lui qui le garde du feu.

**Typologie vétérotestamentaire  
de cette épreuve du feu**

A partir de l'exemple que Dieu nous a donné en ce monde-même, ~ voyons et comprenons que nous semblent assurées les promesses de ce monde-là.

AB\*

- c. *I Cor. 3, 10-12* <sup>+</sup>.  
d. *I Cor. 3, 13*.

27. *šrira* signifie à la fois « vrai » et « ferme, solide ».

Grâce à ces trois hommes justes qui tombèrent au milieu du feu et ne furent pas brûlés, ~ Ananias, Azarias et Misaël<sup>e</sup>, ~ comprenons encore que le feu n'a pas eu pouvoir sur eux ~ parce qu'ils avaient construit un vrai édifice, ~ qu'ils avaient méprisé le commandement du roi Nabuchodonosor ~ et n'avaient pas adoré la statue qu'il avait faite. ~ Quant à ceux qui avaient transgressé le commandement de Dieu, ~ à l'instant, le feu eut pouvoir sur eux, ~ il les brûla, et ils furent brûlés sans pitié<sup>f</sup>.

[I/32] En effet, les Sodomites ont été brûlés sans pitié<sup>g</sup>, ~ à l'image du foin, du chaume et du menu bois.

Ont également été brûlés Nadab et Abihu<sup>h</sup> ~ qui avaient transgressé le commandement de Dieu<sup>28</sup>.

Ont encore été brûlés les 250<sup>29</sup> hommes<sup>i</sup> ~ qui offraient de l'encens.

Brûlés aussi, les deux chefs et les cent qui étaient avec eux<sup>j</sup>, ~ qui s'étaient approchés de la montagne où se tenait Élie, ~ qui lui, est monté aux cieux dans un char<sup>30</sup> de feu<sup>k</sup>.

AB\*

- e. Dan. 3, 21-22.  
f. Dan. 3, 48.  
g. Gen. 19, 24.28.  
h. Nomb. 3, 4 ; Lévi. 10, 1-2.  
i. Nomb. 17, 35.  
j. II Rois 1, 9-16.  
k. II Rois 2, 11.

28. B\* *om.* de Dieu.

29. B\* *desin.* B *inc.*

30. B *om.* de feu.

Brûlés enfin, les calomnieurs ~ qui avaient creusé une fosse pour les hommes<sup>31</sup> justes<sup>1</sup>.

Ainsi donc, mon ami, ~ les justes sont éprouvés par le feu<sup>32</sup> à l'image de l'or, de l'argent et des pierres<sup>33</sup> précieuses, ~ et les impies sont brûlés par le feu<sup>34</sup> à l'image du foin, du chaume et du menu bois ~ sur lesquels le feu a pouvoir et qui sont brûlés<sup>35</sup>, ~ comme le dit le prophète Isaïe : *C'est par le feu que le Seigneur éprouve toute chair<sup>m</sup>*. ~ Et il dit encore : *Ils sortiront voir les cadavres des hommes qui se sont révoltés contre moi, ~ dont le ver ne meurt pas, dont le feu ne s'éteint pas<sup>36</sup> ~ et qui seront une stupéfaction pour toute chair<sup>n</sup>*.

[I/33] **La foi, fondation vraie :  
argumentation  
vétérotestamentaire**

13. L'Apôtre nous donne d'autres commentaires sur cet édifice et cette fondation. ~ Voici en effet ce

qu'il dit : *De fondation, personne ne peut en poser d'autre que celle qui est posée, c'est-à-dire Jésus le Messie<sup>o</sup>*.

Et l'Apôtre parle aussi de la foi qui est mêlée à l'espérance et à l'amour. ~ Voici en effet ce qu'il dit :

AB

- l. Dan. 3, 22.
- m. Is. 66, 16.
- n. Is. 66, 24.
- o. I Cor. 3, 11.

31. A : pour l'homme juste.

32. Le feu éprouve et juge à la fois : l'édifice des justes, leur corps immortel, tient bon lors de l'épreuve, et ils s'en relèvent sans dommage. Les impies ne sont qu'une pseudo-construction dont l'inanité se révèle lors du jugement qui s'identifie pour eux à leur condamnation.

33. B *om.* précieuses (litt. bonnes).

34. A : au sein du feu.

35. B *om.* et sont brûlés.

36. A : et le feu qui les brûle ne s'éteint pas.

*Il en est trois qui demeurent, ~ la foi, l'espérance et l'amour<sup>p</sup>*. ~ A propos de la foi, il montre que c'est elle qui est posée en premier, ~ sur la vraie fondation :

14. Abel, en effet<sup>37</sup>, ~ c'est à cause de sa foi que son offrande fut reçue<sup>q</sup>.

Hénok, parce qu'il a plu par sa foi, a été soustrait à la mort<sup>r</sup>.

Noé, parce qu'il a cru, a été abrité du déluge<sup>s</sup>.

Abraham a été béni pour sa foi, ~ et elle lui a été comptée pour justice<sup>t</sup>.

Isaac a été aimé pour avoir cru<sup>u</sup>.

Jacob fut gardé, à cause de sa foi.

Joseph, à cause de sa foi, a été éprouvé dans les eaux de la querelle, ~ mais il a été délivré de l'épreuve, ~ et le Seigneur a posé en lui un témoignage, ~ comme le dit David<sup>38</sup> : *Il a posé en Joseph un témoignage<sup>39v</sup>*.

Moïse, par la foi, ~ fit des miracles nombreux et prodigieux.

AB

- p. I Cor. 3, 13.
- q. Gen. 4,4.
- r. Gen. 5, 24.
- s. Gen. 6,9.
- t. Gen. 15, 6 ; Rom. 4, 9.
- u. Mal. 1, 2-3 ; Rom. 9, 13.
- v. Ps. 81, 6.

37. Huit types de la foi dans l'Ancien Testament. La même liste se trouve déjà en *Héb.* 11. Pour le genre littéraire « *Paradigmengebete* » de ces listes, cf. R. MURRAY (62), p. 109-131.

38. A *add.* fils de Jessé.

39. A : son témoignage. Tout le passage fait allusion au Ps. 81, 6-8 où Joseph sort du pays d'Égypte.



**Hymne à la foi parfaite  
de Moïse : les huit œuvres  
de l'Exode**

Par la foi, ~ il extermina les Égyptiens en dix plaies<sup>w</sup>.

Par la foi encore, ~

il divisa la mer pour faire passer son peuple, ~ et il engloutit les Égyptiens au milieu<sup>x</sup>.

Par la foi, ~ il jeta un morceau de bois dans les eaux amères ~ et elles devinrent douces<sup>y</sup>.

Par la foi, ~ il fit descendre la manne ~ et rassasia son peuple<sup>z</sup>.

[I/36] Par la foi, ~ il étendit les mains ~ et fut vainqueur d'Amalec<sup>a</sup>, comme il est écrit : *Par la foi, ~ ses mains demeurèrent ainsi jusqu'au coucher du soleil*<sup>b</sup>.

Par la foi, ~ il monta sur le mont Sinaï, ~ jeûnant deux fois<sup>40</sup> quarante jours<sup>c</sup>.

Par la foi enfin, ~ il fut vainqueur de Sihon et de Og, ~ les rois des Amorites<sup>d</sup>.

**Moïse et le jugement  
à la mer des Roseaux**

15. C'est un grand miracle, mon ami, et une grande merveille, ~ ce que

fit Moïse à la mer des Roseaux<sup>e</sup>, ~ lorsque les eaux furent divisées par la foi, ~ qu'elles se dressèrent comme

AB

w. Ex. 7, 14 - 13, 16.

x. Ex. 14, 15-31.

y. Ex. 15, 22-26.

z. Ex. 16, 1-36.

a. Ex. 17, 8-16.

b. Ex. 17, 12.

c. Ex. 24, 18 ; 34, 28 ; Deut. 9, 9.18.

d. Nombr. 21, 35 ; Deut. 2, 26 - 3, 17.

e. Ex. 14, 15-31.

de hautes montagnes<sup>f</sup> et de puissants rochers, ~ qu'elles furent retenues, ~ et qu'elles se tinrent debout au commandement, ~ recueillies comme dans des outres<sup>41g</sup> ~ et retenues en hauteur comme en profondeur.

Leur mollesse ne transgressa pas la limite assignée, ~ mais elles changèrent la condition<sup>42</sup> originelle de leur création<sup>h</sup> : les créatures privées de sentiment se firent obéissantes.

Ainsi suspendus, les flots attendirent pour faire vengeance que le peuple soit passé.

AB

f. Ps. 78, 13.

g. Ps. 33, 7.

h. Ps. 114, 7-8.

41. Cf. Ps. 33,7 (P). On trouve le même terme dans le commentaire d'Éphrem (CSCO 152, p. 144) et dans *Targ. Ex. 15,6*. R. LE DÉAUT, *Targum P.* (241) II (SC 256, p. 122-123 n. 7) fait remarquer qu'il s'agit d'une analogie verbale entre *ned* (monceau, digue) du *TM* et *no'd* (outre).

42. Le terme *kyânâ*, qui apparaît 54 fois dans les *Exp.* a toujours été traduit par « condition » ou « état » (et non par « nature », terme un peu réifié par la tradition occidentale). Pour une étude du thème, cf. A.F.J. KLIJN (134) ; I. ORTIZ DE URBINA (141). Les eaux sont divisées par la foi, c'est-à-dire par l'écoute de la parole originelle et créatrice. C'est la foi qui opère ce retournement de la condition créée : l'élément fluide se coagule, se durcit et se lève (l'eau devient roc fortifié et montagne), ce qui était dispersé devient corps (outre, vêtement de peau) tandis que le roc fendu s'écoule en eau, que le déluge emporte, *Exp. 14,36* (I/668-669), que les remparts de Jéricho s'abattent d'eux-mêmes et que les rois sont anéantis. La théophanie de la mer des Roseaux, c'est-à-dire la geste de salut, n'est pas autre chose que la présence active de la parole créatrice et organisatrice qui se révèle aux croyants et juge les mécréants en les désorganisant. Thème traditionnel qui se trouve déjà en *Sag. 19, 6-8* : « Car la création tout entière, selon chaque espèce, était modelée, obéissant à tes ordres, afin que tes enfants soient gardés de tout mal. On vit la nuée recouvrir le camp et la terre sèche surgir là où il y avait de l'eau ». Cf. *ExR 21,6* et *Mekhilta* sur *Ex. 14,15*.

40. Ce double jeûne de Moïse est rapporté par *Deut. 9,9* et *18*. Il est encore mentionné en *Exp. 3, 3* (I/104).

Stupéfaites, les vagues tumultueuses se figèrent<sup>i</sup>, ~ les yeux fixés sur le commandement et la vengeance<sup>43</sup>.

Les fondations des générations éternelles furent dévoilées ~ et l'humidité qui était au commencement ~ à l'instant devint sèche<sup>j</sup>.

Les portes élevèrent leurs frontons, ~ et les portes d'éternité s'élevèrent<sup>k</sup>.

La colonne de feu entra, ~ elle illumina tout le camp, ~ et le peuple passa par la foi.

Mais ce fut un jugement de justice pour Pharaon<sup>44</sup>, son armée et ses chars.

[I/37]

### Œuvres de la foi de Josué. Digression sur Élie et Élisée

16. De même aussi Josué fils de Nun divisa le Jourdain par sa

foi, ~ et les fils d'Israël passèrent comme aux jours de Moïse<sup>l</sup>.

AB

- i. Ex. 15, 8.
- j. Gen. 1, 9.
- k. Ps. 24, 7-9.
- l. Jos. 3.

43. Même expression chez le Ps.-PHILON (227), 10,5, I, p. 116-117 : « Et apparurent les profondeurs de la terre, et furent mis à nu les fondements de la terre habitée ».

44. Analogie verbale entre « Pharaon » et « rétribution, vengeance » (même radical). Mais plus profondément, on a ici l'idée que la rétribution est proportionnelle à la faute, cf. *Matth.* 7,2 : « Oeil pour oeil, dent pour dent » (c'est-à-dire que chaque dommage doit être compensé selon sa gravité), et surtout l'adage rabbinique « mesure pour mesure » (*midda knéged midda*). Les Égyptiens qui avaient voulu faire périr par l'eau (les enfants dans le Nil et les parents dans la mer) périrent par l'eau, et leur mauvais jugement se retourne contre eux, cf. *Sag.* 18,5 ; *Targ. Ex.* 18,11 ; *Jubilés* 48 ; *Mekhilta* sur *Ex.* 18,9 ; *T.B. Sota* 11a ; et encore HIPPOLYTE, *Sur Daniel* 2,32, (*SC* 14, Paris 1947, p. 180-181).

Or donc, mon ami, sache<sup>45</sup> que ce passage du Jourdain fut fendu par trois fois : d'abord par Josué fils de Nun, ~ en second lieu par Élie, ~ puis par Élisée.

La parole de l'Écriture nous fait savoir en effet ~ que c'est là, près de ce passage de Jéricho, ~ qu'Élie fut enlevé au ciel.

Quand Élisée revint de derrière lui, ~ il fendit le Jourdain et passa, ~ et les fils de prophètes de Jéricho sortirent à la rencontre d'Élisée, disant : *L'esprit d'Élie demeure sur Élisée<sup>m</sup> !*

Et de ce que le peuple passa aux jours de Josué fils de Nun, ~ voici ce qui est écrit : *Le peuple passa en face de Jéricho<sup>n</sup>.*

C'est par la foi encore ~ que Josué fils de Nun abattit les remparts de Jéricho<sup>o</sup>, ~ qui tombèrent sans peine.

C'est aussi par sa foi qu'il anéantit les 31 rois ~ et fit hériter la terre aux fils d'Israël<sup>p</sup>.

C'est par sa foi qu'il étendit les mains vers le ciel, ~ qu'il arrêta le soleil à Gabaon et la lune à Ayyalon<sup>q</sup> : il s'arrêtèrent et s'immobilisèrent en leur cours.

**Conclusion**      Bref, tous les justes nos  
**de l'argumentation :**      pères furent glorifiés en tout  
**la puissance de la foi**      ce qu'ils firent par la foi, ~  
comme en témoigne le bienheureux Apôtre à propos de  
chacun d'eux : *C'est par la foi qu'ils réussirent<sup>r</sup>.*

AB

- m. *II Rois* 2, 8-15.
- n. *Jos.* 3, 17
- o. *Jos.* 6.
- p. *Jos.* 12, 24.
- q. *Jos.* 10, 12.
- r. *Hébr.* 11, 33.

45. A *desin*.

[I/40] Salomon dit aussi : *Beaucoup d'hommes sont appelés miséricordieux, ~ mais un homme de foi, qui le trouvera ?*<sup>s</sup> ~ Et Job dit aussi : *Mon intégrité ne passera pas, ~ et dans ma justice, je tiendrai bon*<sup>1</sup>.

**Reprise de l'argumentation :  
les miracles de Jésus  
en faveur de la foi**

selon ta foi<sup>46u</sup>.

Quand l'aveugle s'approcha de lui, il lui dit : *Crois-tu que je puis te guérir ?* ~ L'aveugle lui dit : *Oui, Seigneur, je le crois*<sup>v</sup>, ~ et sa foi lui ouvrit les yeux.

A celui dont le fils était malade, il dit : *Crois, et ton fils vivra*. ~ Il lui dit : *Je crois, Seigneur, ~ viens en aide à ma trop petite foi*<sup>w</sup>, ~ et par sa foi, son fils recouvra la santé.

Le serviteur du roi, qui s'était approché de lui par la foi, ~ son enfant recouvra également la santé quand il dit à notre Seigneur : *Dis une parole et mon enfant sera guéri*<sup>x</sup>. ~ Notre Seigneur admira sa foi, ~ et il lui advint selon sa foi.

Au chef de la synagogue qui l'avait prié pour sa fille, ~ voici ce qu'il dit : *Crois seulement fermement, et ta fille vivra*<sup>y</sup>. ~ Il crut, ~ sa fille recouvra la vie et se leva.

**B**

- s. *Prov.* 20, 6.
- t. *Job* 27, 5-6.
- u. *Mc* 5, 34.
- v. *Matth.* 9, 28-29.
- w. *Mc* 9, 24.
- x. *Matth.* 8, 8-10 ; *Lc* 7, 1-10.
- y. *Mc* 5, 23-42.

46. Sept exemples de miracles accordés par Jésus à ceux qui croient.

Quand Lazare mourut, notre Seigneur dit à Marthe : *Si tu crois, ton frère ressuscitera*. ~ Marthe lui dit : *Oui, Seigneur, je crois*<sup>z</sup>, ~ et il le ressuscita après quatre jours.

[II/41] Simon, qui est appelé Pierre<sup>47</sup>, ~ c'est à cause de sa foi qu'il fut appelé vraie « pierre »<sup>a</sup>.

Quand notre Seigneur donna à ses apôtres le mystère du baptême, il leur dit : *Celui qui croira et sera baptisé vivra, ~ celui qui ne croira pas sera jugé*<sup>b</sup>. ~ Et il dit encore à ses apôtres : *Si vous croyez sans faille*<sup>c</sup>, ~ il n'y a rien que vous ne puissiez faire<sup>c</sup>.

En effet, quand notre Seigneur marcha sur les flots de la mer, ~ par sa foi, Simon y marcha avec lui.

Mais quand il y eut une faille dans sa foi<sup>d</sup>, ~ il commença à sombrer, ~ et notre Seigneur l'appela (homme) de peu de foi.

**B**

- z. *Jn* 11, 23-27.
- a. *Matth.* 16, 18.
- b. *Mc* 16, 16.
- c. *Matth.* 22, 21.
- d. *Matth.* 14, 31.

47. La vraie pierre, c'est le Messie, cf. *Exp.* 1,2 n.6 (I/8) ; C.S.C. WILLIAMS (153), p. 71-72.

48. La forme négative en laquelle réside toute la force de la citation est attestée aussi dans le *Livre des Degrés*, cf. A. RÜCKER (76), p. 353. Ce thème du doute, de la faille dans le roc de la foi, est lié de près à celui des « deux voies » (*Didachè* et *Ép. Barn.*), de la *dipsychie* de celui qui se laisse aller au gré de son penchant (cf. *Jac.* 1,8 ; 4,8 ; *Herm.* 39-40). Elle entraîne l'écroulement du corps (Simon sombre, l'homme pêche et meurt), les dissensions dans la communauté (la dissolution de ce qui tenait ensemble par l'écoute obéissante de la même Parole, c'est-à-dire la charité effective), l'exil loin de la Terre promise auquel sont soumis les juifs de Babylone qui ont refusé d'écouter en son temps l'invitation au retour.

Quand les apôtres demandèrent quelque chose à notre Seigneur, ~ ils ne lui adressèrent pas d'autre prière que celle-ci : *Augmente en nous la foi.* ~ Il leur dit : *Si vous aviez la foi, ~ même une montagne s'en irait de devant vous.* ~ Et il leur dit : *Ne soyez pas défaillants pour ne pas sombrer au milieu du monde ~ à l'image de Simon qui, ayant défailli, commença à sombrer au milieu de la mer*<sup>49 f</sup>. Il dit encore : *Voici quel sera le signe de ceux qui auront cru : ~ Il parleront en langues nouvelles, ~ ils chasseront les démons ~ et ils imposeront les mains aux malades, qui retrouveront la santé*<sup>g</sup>.

**Exhortation. Hymne  
aux 22 merveilles de la foi**

**18.** Approchons-nous  
de la foi<sup>50</sup>, mon ami<sup>51</sup>,  
~ dont les (œuvres de)

puissance sont si nombreuses : la foi en effet a élevé jusqu'au ciel.

[I/44] Elle a vaincu le déluge ~ et elle a fait enfanter la stérilité.

Elle a délivré de l'épée ~ et elle a fait sortir de la fosse.

Elle a enrichi les pauvres ~ et elle a libéré les captifs.

B

e. *Matth. 17, 20 ; Mc 11, 22-23 ; Lc 17, 5.*

f. *Matth. 14, 28-31* (agraphon).

g. *Mc 16, 17-18.*

49. *Agraphon*, A. RESCH (75), p. 191, n° 159.

50. Remarquer ici le chiffre 22, qui correspond aux 22 lettres de l'alphabet syriaque sur lesquelles Aphraate a construit son livre d'*Exp.* Il s'agit ici des 22 merveilles de la foi, auxquelles répondront, dans l'*Exp.* 2, les 22 merveilles de l'amour de Jésus, les miracles de sa vie publique (*Exp.* 2,20 n. 64 : le « collier de perles »). C'est aussi le nombre des livres bibliques selon une tradition commune, — et celui des œuvres de la création, cf *Jubilés*, 2,23 et *Exp.* 23,31 n. 180 (II/73).

51. B : mes amis.-A *inc.*

Elle a relâché les persécutés ~ et elle a fait tomber le feu.

Elle a fendu la mer ~ et elle a troué le rocher.

Elle a donné de l'eau à boire aux altérés ~ et elle a rassasié les affamés.

Elle a rendu la vie aux morts ~ et elle a fait sortir<sup>52</sup> du Shéol.

Elle a fait taire les flots ~ et elle a guéri les malades.

Elle a vaincu les armées ~ et elle a abattu des remparts.

Elle a fermé la gueule des lions ~ et elle a éteint la flamme du feu.

Elle a humilié les orgueilleux ~ et elle a fait parvenir les humbles à la gloire.

Toutes ces (œuvres de) puissance ont été faites par la foi<sup>h</sup>.

**Le Credo du Sage**

**19.** Et voici ce qu'est la foi<sup>53</sup> :  
Que l'on croie en Dieu, le Sei-

gneur de tout, ~

qui a fait ciel, terre, mers, et tout ce qui est en eux,

qui a fait Adam à son image,

qui a donné la Tora à Moïse,

qui a envoyé de son Esprit dans les Prophètes

et qui a enfin envoyé son Messie au monde.

Que l'on croie à la vivification des morts ~

et qu'enfin l'on croie au mystère du baptême.

Telle est la foi de l'Église de Dieu.

AB

h. Hébr. 11, 33.

52. B : a fait remonter.

53. Pour l'étude de ce *Credo*, qui répond au *Credo* du Demandeur (*Lettre de demande 2*), cf. *Introd.*, p. 144-156.

Que l'on s'affranchisse de l'observance  
des heures et sabbats, ~ lunes et temps<sup>i</sup>, ~  
sorts et présages, ~ enchantements et magie, ~  
de la débauche et des ripailles<sup>54</sup>, ~  
des vaines doctrines qui sont les instruments du  
Mauvais ~  
et de la flatterie des paroles enjôleuses, ~  
de l'insulte et de l'adultère. ~

[I/45] Que l'on ne prononce pas de faux témoignage ~  
et que l'on ne parle pas un double langage<sup>55</sup>.  
En effet, ce sont là les œuvres de la foi ~ qui est  
posée sur la vraie pierre, ~ c'est-à-dire le Messie, ~ sur  
qui s'élève tout l'édifice.

**Conclusion** 20. Il y a encore beaucoup d'autres  
choses au sujet de la foi dans les saintes  
Écriture, mon ami. ~ Mais le peu que je t'ai écrit, ~  
parmi tant de choses, je l'ai rappelé à ta charité, ~ pour  
que tu le connaisses et le fasses connaître, ~ pour que  
tu croies, ~ et qu'aussi tu sois cru.

Et quand tu auras lu et appris les œuvres de la foi,  
~ tu seras semblable à la terre cultivée ~ dans laquelle  
est tombée la bonne semence<sup>j</sup> ~ et qui a donné du fruit,  
~ cent, soixante et trente pour un.

Et quand tu iras chez ton Seigneur, ~ il t'appellera  
bon serviteur, prudent et fidèle<sup>k</sup> ~ qui, grâce à sa grande  
foi, est entré au royaume de son Seigneur.

S'achève l'Exposé de la foi<sup>56</sup>.

AB

i. Matth. 13, 8 ; Mc 4,9 ; Lc 8,8.

k. Matth. 25, 21.

54. A *add.* de l'adultère, « des ripailles », selon *Rom.* 13,13, plutôt  
que « des chansons », d'après le sens premier du mot.

55. Cf. *Exp.* 1,17 n. 48 (I/41), et l'écho de ce thème à la fin de  
l'œuvre, *Exp.* 23,63 n. 277 et 28 (II/129-132).

56. A *om.* l'Exposé.

## 2. (bêt<sup>h</sup>) EXPOSÉ DE L'AMOUR

[I/48]

**Argument :**  
**tout est suspendu**  
**au commandement**  
**d'amour**

1. C'est ma conviction, mon  
ami, ~ toute la Loi et les Pro-  
phètes sont suspendus à deux  
commandements, — comme l'a  
dit notre Sauveur, ~ si bien que  
celui qui ne leur obéit pas avec conviction, ~ la Tora  
et les Prophètes ne peuvent le convaincre<sup>a</sup>.

Notre Sauveur dit en effet : *La Tora et les Prophètes  
sont suspendus à ces deux commandements* : ~ que l'on  
aime le Seigneur son Dieu de toute son âme<sup>1</sup>, de toute sa  
force et de tout son pouvoir, ~ et que l'on aime aussi son  
prochain comme soi-même<sup>b</sup>.

**Justification de l'argument :**  
**loi d'amour ou de justice**

2. Si tu parviens à  
scruter ces deux  
commandements ~  
auxquels est suspendue toute la force de la Loi et des  
Prophètes<sup>2</sup>, voici :

AB

a. Lc 16, 31.

b. *Matth.* 22, 37-40<sup>+</sup> ; *Mc* 12, 29-31<sup>+</sup> ; *Lc* 20, 27<sup>+</sup> (*Deut.* 6, 5<sup>+</sup>).

1. A *om.* son Dieu. « De tout ton pouvoir », contre *P* qui donne  
« de toute ta possession ».

2. Ou : desquels dépend toute la force de la Loi et des Prophètes.

Si ces deux commandements auxquels est suspendue toute la force de la Loi et des Prophètes étaient fixés dans le cœur et les pensées des hommes, ~ la Loi et les Prophètes n'auraient pas besoin d'être écrits, selon qu'il est écrit : *La Loi n'a pas été imposée pour les justes, ~ mais pour les impies*<sup>c</sup>.

[I/49] C'est à cause des impies que la Loi a été imposée, ~ et si la justice s'était maintenue parmi les hommes, la Loi n'aurait pas été nécessaire<sup>3</sup>.

Mais d'autre part, si la Loi n'avait pas été imposée, ~ la force de Dieu n'aurait pas été connue de toutes les générations ~ ni par tous les prodiges qu'elle a montrés.

#### Quatre faits-preuves vétérotestamentaires

Lors de la transgression du commandement par la maison d'Adam, ~ la mort fut décrétée sur le monde. ~ Mais la force de Dieu se manifeste en ce que tous les hommes se lèveront à la fin, ~ au moment où sera abolie la domination de la mort.

C'est à cause des impies qu'aux jours de Noé, ~ la force de Dieu se manifesta dans les eaux du déluge. ~ Mais Abraham, pour avoir gardé la justice qui est dans la Loi avant même que la Loi ne soit imposée, ~ la force de Dieu se manifesta en lui au moyen de la justice ~ lorsqu'il rendit le butin de Sodome par la force de

AB

c. *I Tim. 9, 9.*

3. La loi est donnée aux hommes par le Dieu juste et miséricordieux comme une sorte de pénitence expiatoire, pour qu'ils puissent revenir à la justice, mais aussi pour qu'ils n'aient plus aucune excuse à leur péché. Pour les justes, elle n'est pas nécessaire : ils ne ressortissent pas à elle, mais ils sont à l'image de Dieu en son attribut d'amour gracieux, cf. *Exp. 7, 27 n. 50 (I/360) et 8, 20 n. 56 (I/400).*

son Dieu<sup>d</sup>, ~ et qu'il n'étendit pas la main pour le pillage<sup>e</sup>. ~ Alors Dieu lui dit, après ce jour-là : *Ton salaire sera grandement accru pour ta justice*<sup>e</sup>. ~ Car lui, à qui la Loi n'avait pas été imposée, ~ avait manifesté les œuvres de la Loi, ~ et la Loi ne lui avait pas été nécessaire pour devenir juste.

De même Isaac et Jacob, ses fils : ~ ils n'eurent pas besoin, pour être justes, que la Loi leur fut imposée, ~ car leur père leur avait commandé<sup>f</sup> de faire la justice et le droit, ~ selon ce qui est écrit que le Seigneur dit à Abraham : *Je sais qu'il commandera à ses fils après lui ~ de garder tous mes commandements*<sup>f</sup>.

[I/52] Joseph, lui aussi, garda la justice qui est dans la Loi ~ en ce qu'il n'écoula pas la femme de son maître. ~ Il dit en effet : *Comment ferais-je ce grand mal ~ et pécherai-je contre Dieu ?*<sup>g</sup>.

AB

d. *Gen. 14, 22.*

e. *Gen. 15, 1.*

f. *Gen. 18, 19.*

g. *Gen. 39, 9.*

4. Dans le Midrash aussi, Moïse est béni en cette circonstance, cf. *Tanna debe-Eliahu 25, 128.*

5. Même remarque en *Exp. 13, 8 (I/557) et 20, 17 (I/924)*. Le rapprochement entre le commandement d'amour et l'éducation est déjà fait dans la tradition juive par R. Meïr (II<sup>e</sup> s.) : « Vois qu'il dit : Tu dois aimer le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur. Aime-le de tout ton cœur comme notre père Abraham : je l'ai choisi pour qu'il commande à ses enfants et à sa maison après lui ». Suit la manière dont Isaac, par son sacrifice volontaire, et Jacob, par son action de grâce, ont accompli ce commandement, cf. *Sifré Deut. 6, 38 (234, p. 58, note)*. Ismaël, au contraire, renie l'éducation d'Abraham, s'adonne à l'idolâtrie et aux œuvres mauvaises, cf. *Targ. Gen. 21, 12 : Targum P. (241) I, (SC 245, p. 209) ; Jubilés 25 (opposition Jacob-Ismaël)*.

Et Moïse lui-même garda la justice qui est dans la Loi ~ en ce qu'il renonça à être appelé fils de la fille de Pharaon<sup>6h</sup>. ~ C'est pourquoi le Seigneur le rendit digne de donner par lui la Loi à son Peuple.

Tous ceux-là, en effet, ont manifesté les œuvres de la Loi ~ alors que la Loi n'était pas imposée pour les rendre justes<sup>7</sup>: ~ ils furent à eux-mêmes leur propre loi<sup>l</sup>.

**La Loi, ajout imparfait :  
preuve  
vétérotestamentaire** 3. Et quand vint le temps de la Loi, ~ celle-ci fut ajoutée à cause de la transgression<sup>l</sup>, ~ et il la manifesta comme un ajout<sup>8</sup>. ~ Et pourquoi donc cet ajout, ~ sinon en vue de l'appel des peuples promis bien avant la Loi<sup>k</sup>? ~ La Loi fut un gardien et un pédagogue<sup>l</sup> ~ jusqu'à ce que soit venu le temps où les peuples seraient bénis.

Le serment promis à Abraham, en effet, ~ c'est le testament de la promesse où Dieu lui dit : *En ta descendance seront bénis tous les peuples*<sup>m</sup>. ~ C'est cette parole

AB

- h. Hébr. 11, 24.
- i. Rom. 2, 14.
- j. Gal. 3, 19.
- k. Gal. 3, 8.
- l. Gal. 3, 24.
- m. Gal. 3, 8 ; Gen. 18, 18 ; 22, 18 ; 26, 4.

6. Cf. *ExR.* sur 2, 11 : c'est pour avoir délaissé son poste (de fils de la fille de Pharaon) et s'être préoccupé des Hébreux qui souffraient que Moïse reçut la vision du buisson, cf. S. FUNK (87) p. 35.

7. Ils sont à l'image et à la ressemblance de Dieu, cf. *Exp.* 2, 20 (I/93) qui, lui non plus, n'a pas de loi, cf. *Exp.* 2, 9 n. 33 (I/65).

8. « Ajout, addition » (*toseptâ*).

qui est le testament, ~ et elle fut promise à Abraham 430 ans avant l'imposition de la Loi<sup>n</sup> : ~ que les peuples seraient bénis en sa descendance, ~ c'est-à-dire le Messie, ~ et la Loi n'advint qu'après ces 430 ans.

[I/53] En effet, lorsqu'Abraham reçut cette promesse<sup>9</sup>, ~ il était âgé de 85 ans<sup>9</sup>. ~ 205 ans s'écoulèrent entre ce moment-là et l'entrée de Jacob en Égypte. ~ Et entre le moment où Jacob entra en Égypte jusqu'à ce que le peuple en sorte par la main de Moïse, ~ 225 ans s'écoulèrent.

4. Or il est noté que le séjour des fils d'Israël au pays d'Égypte fut de 430 ans. ~ Comment se fait-il, mon ami,

AB

- n. Gal. 3, 17 = Ex. 12, 40.
- o. Gen. 16, 16.

9. Pour prouver plus fortement que la bénédiction reçue par Abraham l'emporte sur la Loi de Moïse reçue au terme de l'esclavage en Égypte, Aphraate place ici un long développement sur la manière de compter les 430 ans de servitude : ils doivent être calculés à partir de l'alliance entre les morceaux -- de même chez ÉPHREM (192) *Diat.* 19, 4 (SC 121, p. 333), un an avant la naissance d'Ismaël (cf. *Gen.* 16, 16), 15 ans avant la naissance d'Isaac où Abraham a 100 ans et Ismaël 14 ans (cf. *Gen.* 17, 24-25). Isaac a 60 ans à la naissance de Jacob (*Gen.* 25, 26), cf. *Exp.* 23, 42 (II/81), et Jacob entre en Égypte à l'âge de 130 ans (*Gen.* 47, 9). Quant au séjour en Égypte, il est de (430 - 205) = 225 ans. La tradition juive elle aussi fait commencer l'esclavage de la « descendance » d'Abraham (= Isaac) avec l'alliance entre les morceaux, mais la majorité des témoins place cette alliance 30 ans avant la naissance d'Isaac, ce qui réduit à 210 ans [430 - (30 + 60 + 130)] la durée effective de l'exil en Égypte, cf. *Mekh. Bo* 14 (212, p. 50) ; *Mekh. R.S. Bo* 12, 40 (213, p. 34) ; *Seder Olam R.* 3 ; *Pirqè de R. Eliezer* 48. La tradition juive toutefois connaît le comput adopté par Aphraate, où Abraham est âgé de 85 ans (et non de 70) lors de l'alliance entre les morceaux, cf. *GenR* 46, 2. Et chez Aphraate lui-même, on trouve trace de la chronologie juive traditionnelle (210 ans d'Égypte) quand il compte 233 ans entre la mort de Jacob et la mort de Moïse (210 + 40 - 17), cf. S. FUNK (87), p. 28.

qu'il soit écrit d'eux 430 ans, ~ alors qu'ils n'ont séjourné que 225 ans ? ~ C'est qu'à partir de l'instant où Dieu dit à Abraham : *Sache bien que ta descendance sera exilée dans un pays qui ne sera pas le leur ; ~ ils peineront, et on les réduira en esclavage pendant 400 ans<sup>p</sup>, ~ au même moment, cette parole était dite à Abraham : Tu auras un fils<sup>q</sup>. ~ Et par sa foi, celui-ci fut formé dans le cœur d'Abraham, ~ selon qu'il est écrit : *Abraham crut en Dieu, ~ et cela lui fut compté comme justice<sup>10r</sup>*.*

Mais la parole concernant la servitude de ses fils en Égypte fut aussi conçue dans le cœur d'Abraham. ~ Il<sup>11</sup> commença à s'inquiéter de la manière dont sa descendance serait en servitude, ~ et il était de cœur asservi en Égypte.

I/56] De même Isaac et Jacob firent réflexion sur cette servitude, ~ et leur réflexion fut asservie au sein de l'Égypte, ~ car l'esclavage avait été promis à la descendance d'Abraham ~ avant qu'ils soient enfantés. ~ Cette parole en effet précédait de quinze<sup>12</sup> ans la naissance d'Isaac. ~ La promesse de la servitude<sup>13</sup> fut donc

AB

- p. *Gen. 15, 13* <sup>+</sup>.  
 q. *Gen. 15, 4* <sup>+</sup>.  
 r. *Gen. 15, 6* <sup>+</sup> ; *Rom. 4, 13* <sup>+</sup>.

10. « Justice » (*kynû*), sans doute assimilation de *Gen. 15, 6* à *Rom. 4, 5.9.22*, cf. R.J. OWENS (74), p. 123-125. En effet, les versions syriaques donnent habituellement *zaddykû*. Mais il semble que ce mot ait été choisi volontairement pour son homophonie (analogie verbale formelle) avec *kyânâ*, « nature, pouvoir de procréation » qui exprime le contenu de la bénédiction d'Abraham, cf. *Exp. 1, 14* (I/33) ; *11, 3* (I/476) ; *11, 12* (I/504) ; *13, 8* (I/557) et *2, 2* (I/49) sur *Gen. 15, 1*. Je n'ai pas trouvé trace ailleurs de cette exégèse, cf. *Introd.*, p. 91 n. 56 et 190 n. 169.

11. A *add.* Abraham.

12. A : 500.

13. A : esclavage.

antérieure de 205 ans à leur entrée en Égypte, ~ et la promesse selon laquelle toutes les nations seraient bénies dans la descendance d'Abraham fut donc antérieure de 430 ans à la Loi<sup>s</sup>.

Ainsi la Loi ne peut supprimer la promesse, ~ puisque la Loi n'est qu'un ajout à cette parole de la promesse, jusqu'à ce que son temps soit venu.

La Loi,  
 ajout imparfait, suite :  
 Contre-épreuve par le N.T.

5. Cette parole fut gardée 1 794 ans, ~ depuis le temps où elle fut promise à Abraham jusqu'à ce qu'elle vienne. ~ Et cette parole fut sous le gardiennage des observances<sup>t</sup> pendant 1 364 ans après l'imposition de la Loi. ~ Mais cette parole précédait de 430 ans la Loi, ~ et lorsqu'elle vint, ~ elle supprima cette garde, ~ les observances de la Loi<sup>14</sup>.

Car la Loi et les Prophètes trouvent leur aboutissement dans ces deux commandement dont a parlé notre Seigneur. ~ Il est écrit en effet cette parole : *Toute la Loi et les Prophètes ont prophétisé jusqu'à Jean-Baptiste<sup>u</sup>, ~ et notre Seigneur dit : Je ne suis pas venu abroger la Tora et les Prophètes, ~ mais les accomplir<sup>v</sup>. ~ Et il est encore écrit : La vérité de la Loi advint par Jésus<sup>w</sup>.*

AB

- s. *Gal. 3, 17* <sup>+</sup>.  
 t. *Gal. 3, 23-25*.  
 u. *Matth. 11, 13*.  
 v. *Matth. 5, 7*.  
 w. *Jn 1, 17*.

14. « Garde » et « observance » : traduction redondante pour exprimer le contenu sémantique du mot *nšûrâtâ*.



[I/57] 6. De quoi manquaient donc la Loi et les Prophètes ~ pour avoir besoin d'être accomplis ? ~ C'est qu'était caché en eux le Testament, ~ c'est-à-dire la parole de la promesse. ~ En effet, il n'avait pas été scellé, ce Testament qui avait été donné à Moïse, ~ tant que n'était pas venu ce dernier Testament ~ qui est le premier, puisque c'est lui qui fut d'abord promis ~ et qui fut enfin signé<sup>15</sup> lorsque mourut le Porteur<sup>16</sup> du Testament<sup>x</sup>. ~ Il a validé les deux Testaments : *Il a fait les deux un*, ~ *supprimant la Loi des mandements<sup>17</sup> par ses commandements<sup>y</sup>*.

**La Loi accomplie en Jésus :  
faits-preuves tirés du N.T.**

En effet, l'utilité de la Loi a été supprimée par la venue de notre

Vivificateur :

Il s'est offert lui-même ~ à la place des offrandes<sup>18</sup> de la Loi.

AB

- x. Hébr. 9, 17-18.  
y. Éphés. 2, 14-15.

15. La signature et le sceau de la promesse, c'est la croix et la mort de Jésus, le véritable fils d'Abraham qui se livre lui-même avec une foi parfaite et qui rend ainsi valide la promesse : « En ta descendance seront bénis tous les peuples ». La loi en effet est un pédagogue (cf. 4 *Macc.* 5, 33) et ses multiples observances sont inutiles et caduques pour celui qui accomplit la visée même de cette Loi, l'unique commandement d'amour auquel elle est suspendue. En étant pendu à la croix, Jésus y cloue le document témoin de notre échec à croire (*Col.* 2, 14), la Loi donnée à cause de l'idolâtrie. Même thème chez ÉPHREM (192) *Diat.* 16, 24 (*SC* 121, p. 296) : « Toute la doctrine du Seigneur se soutient comme avec deux ailes par deux préceptes : la charité envers Dieu et envers les hommes ». Thème connexe à celui de l'aigle, cf. *Exp.* 6, 1 n. 15 (I/245) (note complémentaire).

16. B : moururent les porteurs. Analogie verbale « mort » - « Porteur ».

17. A : du commandement.

18. A : de l'offrande. Série de six gestes de Jésus accomplissant la Loi.

Il a été conduit comme un agneau à l'abattoir<sup>z</sup> ~ à la place des agneaux<sup>19</sup> d'expiation.

Il a été tué pour nous, le taureau gras, ~ afin qu'il ne nous soit plus nécessaire d'offrir des veaux.

Il est venu, et il a été élevé sur la croix, ~ afin que ne nous soient plus réclamés offrandes ni sacrifices.

Il a donné son sang pour tous les hommes ~ pour que ne nous soit plus réclamé le sang des animaux.

Il est entré dans le sanctuaire non fait de main (d'homme), ~ se faisant prêtre et ministre du sanctuaire<sup>a</sup>.

En effet, au moment de sa venue, ~ il supprima les observances provenant de la Loi, ~ et au temps où ils le lièrent, ~ leurs temps furent pour eux liés de chaînes<sup>20 b</sup>.

[I/60] Parce qu'ils ont voulu juger l'Innocent, ~ il leur a ôté les juges.

Parce qu'ils ont méprisé sa royauté, ~ il a éloigné d'eux la royauté, ~ puisqu'est venu celui à qui appartient la royauté<sup>c</sup>.

Il a été élevé pour nous comme un vivant sacrifice, ~ et les fils d'Israël se sont trouvés sans sacrifices<sup>21</sup> et sans autel, ~ sans personne qui revête l'éphod et mette l'encens<sup>d</sup>.

AB

- z. Is. 52, 7 ; Act. 8, 32.  
a. Hébr. 9, 11-12.  
b. Ps. 118, 27 (*P*).  
c. Gen. 49, 10.  
d. Os. 3, 4.

19. A : de l'agneau. B *om.* d'expiation.

20. Cf. Ps. 118, 27 (*P*). Dans le *TM*, litt. « liez la fête », que les versions modernes comprennent habituellement par « formez le cor-tège ». *P* ajoute « de chaînes ».

21. A : sans sacrifice.

Il leur a supprimé voyants<sup>22</sup> et prophètes, ~ car ils n'ont pas écouté le grand Prophète<sup>23</sup>.

Le premier Testament a été accompli par le dernier : ~ il a rendu caduques et vétustes les œuvres (prescrites) dans la Loi, ~ car elles étaient destinées à être détruites<sup>24</sup>. ~ En effet, à partir du moment où le neuf est donné, ~ on supprime l'ancien<sup>f</sup>.

**Contre-épreuve  
tirée de l'A.T.**

Et ce n'est pas seulement à partir de la venue de notre Sauveur que furent rejetés les sacrifices, ~ mais déjà auparavant leurs sacrifices ne lui plaisaient pas, ~ comme il est écrit<sup>25</sup> : *Je ne mange pas la chair des veaux, ~ et je ne bois pas le sang des chevreux, ~ mais sacrifie*

AB

e. Hébr. 8, 13.

f. Matth. 9, 17-18.

22. B : visions.

23. Pour Moïse « grand prophète » chez Aphraate, cf. *Exp.* 14, 42 (I/693) ; 18, 3 (I/824) ; 18, 4 (I/825) ; 20, 2 (I/893) ; 23, 7 (II/21) ; 23, 11 et 12 (II/29 et 36), et Jésus, cf. *Exp.* 2, 6 (I/60) ; 4, 6 (I/148 et 149) ; 14, 33 (I/657) ; 17, 11 (I/813). Voir déjà *Jn* 6, 14 et 7, 40 (écho de *Deut.* 18, 18) ainsi que les traditions sur Étienne. Le thème de Moïse « grand prophète » est attesté chez les Samaritains, dans les pseudépigraphes, les Ps.-clémentines, et jusque dans la tradition islamique. Selon la tradition juive, Moïse parle « de la bouche de la Puissance » : *DeutR* 2, 4 ; *T.B. Megilla* 31 b lignes 28 s. ; *Sifré Deut.* § 5 et 19 (234, p. 13 et 31), cf. M.-J. PIERRE, « L'âme ensommeillée et les avatars du corps selon le Sage Persan », *Proche-Orient Chrétien* 33 (1983), p. 118 n. 21.

24. Cf. déjà IRÉN. *Haer.* 4, 16, 2-4 : La Loi n'était pas nécessaire pour les Pères justes. Ils opéraient le bien spontanément par amour. Opinion fréquente chez les Pères. On trouve des traces de ce courant dans la littérature juive ancienne. Mais en général, sans doute à cause de la controverse avec les chrétiens, on assiste à une amplification de la Loi, dont la création précède même celle du monde, et qui perdurera dans le monde à venir (sauf peut-être les observances diététiques).

25. A : comme il dit.

*plutôt à Dieu la louange ~ et accomplis tes vœux au Très-Haut<sup>e</sup>.*

Il dit encore : *Dieu ne rejette pas le cœur broyé<sup>h</sup>, ~ et il dit aussi : Je ne prends pas plaisir aux sacrifices ~ et l'on ne me réconcilie pas avec des holocaustes<sup>i</sup>. ~ Les sacrifices de Dieu, ~ c'est un esprit humilié.*

[I/61]

Le prophète Isaïe dit aussi : *Je n'ai pas besoin de la multitude de vos sacrifices, ~ dit le Seigneur<sup>j</sup>, ~ et il<sup>26</sup> leur dit encore : Je hais et je méprise vos fêtes, ~ je ne peux plus sentir vos rassemblements<sup>k</sup>.*

**Retour à l'argument :  
La Loi est suspendue  
à l'amour**

7. Mais cette parole dont notre Sauveur a dit qu'à elle étaient suspendus la Tora et les Prophètes, ~ elle est splendide, et bonne et belle. ~ Car voici ce que dit notre Seigneur : *Aucune lettre yod<sup>27</sup> ne passera de la*

AB

g. *Ps.* 50, 13-14.

h. *Ps.* 51, 19.

i. *Jér.* 6, 20.

j. *Is.* 1, 11.

k. *Is.* 1, 14 ; *Amos.* 5, 21.

26. A *add.* le prophète.

27. Cette citation de *Math.* 5, 18 comportant la mention du *Yod* (lettre « i ») est attestée par le *Livre des Degrés* (209), p. 681, qui l'interprète comme « dix commandements ». Pour les autres attestations de cette forme, cf. A. RÜCKER (76), p. 345. Remarque ici la profondeur de sens que prend la lettre *Yod*. Selon l'exégèse juive traditionnelle, elle est certes la plus petite des lettres de l'alphabet, mais elle sert à nommer Dieu : *Yhwh* — et Jésus, pour les chrétiens dépendant de la même tradition exégétique. En outre, sa valeur numérique est dix, et dans le contexte polémique des *Exp.*, *Yod* devient le nom des « Dix Paroles » qui ne passent pas, elles-mêmes résumées et accomplies en Jésus, par opposition aux multiples observances des secondes Tables mosaïques. Pour la controverse sur les « secondes Tables », cf. *Exp.* 15, 8 n. 36 (I/756).

*Tora et des Prophètes* ~ que tout ne soit arrivé<sup>1</sup>. ~ En effet, Il a pris la Loi et les Prophètes ~ et il les a suspendus aux deux commandements, ~ sans en rien supprimer.

Et si tu considères bien cette parole, ~ voici ce qu'il en est en vérité : l'observance de ce qui est dans la Loi, et tout ce qui y est écrit, est soumis à cette parole : *Aime le Seigneur ton Dieu de toute âme, ~ de toute ta force et de tout ton cœur*<sup>m</sup>.

Tout ce que la Loi prescrivait de faire était destiné à les rapprocher de l'amour du Seigneur leur Dieu<sup>n</sup>, ~ et à ce que chacun aime son prochain de chair comme soi-même : ~ ces deux commandements sont au-dessus de toute la Loi.

Et si tu as à cœur de regarder la Loi, ~ tu verras qu'en tête de la Loi, il est écrit : *Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'ai fait monter du pays d'Égypte, ~ tu ne feras avec moi aucune image ni ressemblance*<sup>o</sup>. ~ Si quelqu'un ne fait pas d'autres dieux avec lui<sup>28</sup>, il se soumet à la parole à laquelle sont suspendus la Loi et les Prophètes.

[I/64]

Et rappelle-toi, mon ami, ce que je t'ai écrit : *La Loi n'a pas été imposée pour les justes*<sup>p</sup>, ~ car celui qui garde la justice est au-dessus du commandement, ~ (c'est-à-dire) de la Loi et des Prophètes. ~ Et elle est vraie la parole qu'a dite notre Seigneur : *Aucune lettre yod ne*

AB

- l. *Matth. 5, 18.*
- m. *Deut. 6, 5 ; Matth. 22, 37.*
- n. *Ephés. 2, 13.*
- o. *Ex. 20, 2-4.*
- p. *1 Tim. 9, 9.*

28. Le double commandement de l'amour s'assimile au premier commandement du Décalogue, l'interdiction de l'idolâtrie, cf. *Exp. 1, 11 n. 24 (I/25).*

*passera de la Loi et des Prophètes*<sup>q</sup>, ~ car il les a scellés<sup>29</sup> et suspendus aux deux commandements.

**Problème exégétique :**  
**les différences de comput**

8. Écoute encore, mon ami, l'explication de cette parole. ~ Si quelqu'un te dit : Comment cela peut-il être écrit que le séjour des fils d'Israël au pays<sup>30</sup> d'Égypte fut de 430 ans<sup>r</sup>, ~ alors que, lors de la promesse, il fut promis à Abraham qu'ils n'y seraient que 400 ans ? ~ or ils en reçurent 30 en ajout.

Je vais te montrer ce qui s'est passé, mon ami. ~ Quand arriva le moment de l'achèvement des 400 ans, Moïse fut envoyé pour les sauver. ~ Mais quand il tua l'Égyptien<sup>s</sup>, ils rejetèrent leur sauveur, ~ et Moïse s'enfuit en Madian. ~ Alors la Colère fut sur eux et les fit attendre 30 ans en Égypte. ~ Ils avaient dit en effet à Moïse : *Qui t'a constitué prince et juge sur nous ?*<sup>s'</sup> ~ Comme ils avaient rejeté leur sauveur, ~ la Colère de Dieu les retint 30 ans au sein de l'Égypte, ~ et Moïse resta 30 ans en Madian<sup>31</sup>.

AB

- q. *Matth. 5, 18.*
- r. *Ex. 12, 40.*
- s. *Act. 7, 23-29.*
- s'. *Ex. 2, 11-15.*

29. A : définis.

30. A om. du pays.

31. Ce développement fait suite à celui des § 3-5 (cf. n. 9), et donne une solution à la contradiction entre *Gen. 15, 3 (400 ans)* et *Ex. 12, 40 (430 ans)*, cf. *Targum P. (241) II, p. 94-97 n. 38*. Dans la littérature juive, les 400 ans doivent être comptés à partir de la naissance d'Isaac, 30 ans après l'alliance entre les morceaux. Pour Aphraate, l'interprétation est autre : la promesse n'était que de 400 ans, mais le séjour effectif dura 430 ans à cause de l'exil de Moïse en Madian pendant 30 ans. Pour cette durée, cf. *Ginzberg (160) V, p. 406, n. 76*. Même interprétation chez IBN at-TAYIB (201), trad. p. 63.

[65] Mais lorsque l'oppression sur eux augmenta, il les fit sortir d'Égypte. ~ Dieu montra cette longanimité, d'abord pour les châtier d'avoir rejeté Moïse, ensuite pour que soient à leur comble les péchés des Amorites<sup>1</sup>. ~ Et pour les Amorites, il se montra longanime 70 ans : les 30 ans en Égypte, et les 40 ans<sup>32</sup> dans le désert. ~ Quand furent achevés les 430 et les 40 ans, ~ il les fit entrer au pays de la promesse.

#### Autres cas de dédit de Dieu dans l'Ancien Testament

9. Or donc, mon ami, tu sais que Dieu n'a pas de loi<sup>33</sup> : ~

tantôt en effet, il augmente ou ôte, ~ tantôt il ajoute à ce qui est trop petit.

Aux jours de Noé, en effet, ~ à cause de l'iniquité des hommes, ~ il promit<sup>34</sup> que les jours de l'homme ne seraient plus que de 120 ans, ~ or il les détruisit en l'an 600 de la vie de Noé. ~ Il dit en effet : *Ils seront 120 ans sur la terre*<sup>u</sup>, mais c'est en l'an 600 de la vie de Noé qu'ils furent détruits<sup>v</sup> : ~ il leur ôta donc 20 ans<sup>35</sup>.

AB

- t. Gen. 15, 16.
- u. Gen. 6, 3<sup>+</sup>.
- v. Gen. 7, 6.

32. AB : autre. Restituer 40 comme J. PARISOT (23) et G. BERT (33).

33. Le législateur n'est pas soumis aux lois positives du code dans lequel il stipule : « Tu n'y ajouteras ni n'y retrancheras rien » cf. *Deut.* 4, 2 ; 13, 1 et *Eccl.* 3, 14 ; *Apoc.* 22, 18-19. Étant édictées dans le temps et pour le bien de l'homme, ces lois peuvent être changées selon les circonstances, au jugement miséricordieux du Législateur, cf. *Exp.* 23, 28 (II/57) ; *Sag.* 12, 20 ; *Ép. Barn.* 4, 3.

34. B om. il promit... de Noé. L'iniquité de la génération de Noé est explicitée comme mélange des fils de Seth et des filles de Caïn (*Gen.* 6, 1-4) en *Exp.* 13, 5 (I/549) et 18, 9 (I/837).

35. Interprétation fréquente. Pour les sources juives, cf. *Ginzberg* (160) V, p. 174, n. 19. Pour la patristique, cf. ÉPHREM, *In Gen.* 6, 3 ;

[I/68] Il est encore écrit : ~ lorsqu'eut augmenté l'impiété du royaume pécheur de la maison d'Éphraïm, ~ sous le règne de Jéroboam, fils de Nebath, ~ qui pécha et fit pécher Israël, ~ il leur fit cette promesse, par la prophétie du prophète Isaïe qui leur dit : *Dans 65 ans, Éphraïm s'écroulera comme peuple*<sup>w</sup>. ~ C'est en la première année d'Achaz que fut prononcée cette parole, ~ et c'est en l'an quatre d'Ézéchias que monta contre eux Salmanasar, roi d'Assur, ~ et après lui, Téglat-Piléser, ~ qui les déporta de leur pays<sup>x</sup>. ~ Or Achaz régna 16 ans sur eux, ~ et c'est en l'an quatre d'Ézéchias que les rois d'Assur prirent le pouvoir sur eux. ~ Cela ne fait donc que 20 ans, ~ et Éphraïm s'écroula du peuple<sup>36</sup> d'Israël. ~ Dieu leur ôta 45 ans. ~ Ce temps qu'il avait prédit et fixé, ~ il ne l'acheva pas selon ce qu'il avait décidé.

10. Ce n'est pas par manque de savoir ~ qu'il leur promit que ce serait ainsi ~ et qu'ensuite les années furent diminuées ou ajoutées, ~ mais bien en le sachant.

Il savait en effet à quelle mesure ils parviendraient, ~ et c'est par miséricorde qu'il donna<sup>37</sup> du temps pour la

AB

- w. *Is.* 7, 8<sup>+</sup> ; 17, 3<sup>+</sup>.
- x. *II Rois* 18, 9-10 ; 15, 20 ; *I Chr.* 5, 6, 26.

*Quaest. Hebr. in Gen.* (PL 23, 997 = CCSL 72, 9-10) ; ISHODAD DE *Quaest. Hebr. in Gen.* (PL 23, 997 = CCSL 72, 9-10) ; ISHODAD DE MERV (204), *In Dan.* 9, 2 (CSCO 328-329, p. 118\* et 136) ; AGAPIUS, *Kitab al-'Unvan* (PO 5, p. 585) ; IBN at-TAYIB, *Comm. Gen.* (201), trad. p. 46. THÉODORE DE MOPSUESTE, cf. T. JANSMA, « Théodore de Mopsueste, interprétation du livre de la Genèse, fragments de la version syriacque », *Muséon* 75 (1962), p. 78. BRAVERMAN, *Jerome's Commentary on Daniel*, Washington 1978, p. 99.

36. B om. du peuple. Cf. ISHODAD DE MERV (204), *In Dan.* (CSCO 328-329, trad. p. 141).

37. A : posa.

38. Pour l'interprétation de ce terme, cf. *Exp.* 6 et *Introd.*, p. 98 s.

conversion, ~ pour que les hommes ne soient pas sans défense.

[/69] Mais de leur côté, les hommes méprisaient la longanimité de Dieu : ~ entendant dire qu'il y avait encore beaucoup de temps avant que ne vienne la Colère promise, ~ effrontés, ils péchaient devant lui et disaient : *Ce que disent les prophètes, ~ c'est pour un avenir lointain qu'ils le prophétisent !<sup>y</sup>.*

Voilà pourquoi, quand il leur monta à l'esprit cette réflexion aux jours du prophète Ézéchiël, ~ et qu'ils dirent : *Ce que celui-ci prophétise, c'est pour un avenir lointain, ~ Ézéchiël dit : Je suis vivant, dit le Seigneur des Seigneurs, ~ il n'y aura plus de délai pour mes paroles, ~ car la parole que je dis, je la fais aussitôt<sup>z</sup>.*

Ainsi avait-il d'abord décidé de donner aux hommes un temps pour la conversion, ~ afin que, peut-être, ils se convertissent. ~ Mais eux méprisèrent la longanimité de Dieu et ne se convertirent pas. ~ Il renonça alors au temps qu'il avait établi et décidé pour eux, ~ et ce n'est pas par manque de savoir qu'il le fit, ~ mais selon ce qui est écrit : *Malheur à celui qui pille. ~ Vous, vous ne pillerez pas, ~ et le menteur ne mentira pas contre vous. ~ Mais dès que vous aurez voulu piller, ~ vous serez pillés, ~ et dès que vous aurez voulu mentir, ~ on mentira contre vous<sup>a</sup>.*

[/72] Et il est encore écrit dans Jérémie : *Si je dis contre un peuple et contre un royaume ~ de déraciner et d'abattre, ~ de renverser et de détruire, ~ et que ce peuple se convertisse de sa méchanceté, ~ alors moi, je faillirai à ma parole, ~ et je détournerai d'eux ce que j'avais dit*

AB

y. Éz. 12, 27.

z. Éz. 12, 28.

a. Is. 33, 1.

*contre eux<sup>b</sup>.* ~ Et Jérémie dit encore : *Si je dis sur un peuple et sur un royaume ~ de bâtir et de planter, ~ et que ce peuple commet l'iniquité devant moi, ~ alors moi, je faillirai à ma parole, ~ et je détournerai de lui le bien ~ dont j'avais dit que je le gratifierais<sup>c</sup>.*

**Lien avec l'Exposé précédent :** 11. Je t'ai écrit tout cela, mon ami, ~ parce qu'au début, dans mon premier discours au sujet de la foi, ~ je t'avais montré que c'est sur la foi que peut être établie la fondation de cet « Ordre »<sup>38</sup> en lequel nous sommes établis.

Dans ce second discours, ~ je t'ai écrit pour te rappeler que toute la Loi et les Prophètes étaient suspendus à deux commandements, ~ ceux dont notre Sauveur a dit que toute la Loi et les Prophètes étaient renfermés en eux.

Or la foi<sup>39</sup> est renfermée dans la Loi, ~ et c'est dans la foi qu'est situé l'amour véritable, ~ celui qui est selon ces deux commandements : Que l'homme aime le Seigneur son Dieu, ~ et qu'ensuite, il aime aussi son prochain comme lui-même.

**Le double commandement de l'amour, pardon des offenses**

12. Écoute-moi donc, mon ami, te parler de l'amour qui est selon ces deux commandements.

Quand est venu notre Vivificateur, ~ il nous a montré l'empressement de son amour. ~ Il dit en effet à ses

AB

b. Jér. 18, 7-8.

c. Jér. 18, 9-10.

38. Pour l'interprétation de ce terme, cf. *Exp.* 6 et *Introd.*, p. 98 s. et n. 81.

39. A *add.* toute (la foi).

disciples : *C'est mon commandement, ~ que vous vous aimiez les uns les autres*<sup>d</sup>, ~ et il leur dit encore : *Je vous donne un commandement nouveau, ~ que vous vous aimiez les uns les autres*<sup>e</sup>.

[1/73] En outre, pour leur montrer ce qu'est l'amour, ~ il les avertit ainsi : *Aimez vos adversaires, ~ bénissez qui vous maudit*<sup>40</sup>, *priez pour ceux qui vous tourmentent et vous persécutent*<sup>f</sup>, ~ et il leur dit encore : *Si vous aimez celui qui vous aime, ~ quelle est votre bonté ? ~ En effet, si tu aimes celui qui t'aime, ~ les païens le font aussi : ~ ils aiment celui qui les aime*<sup>g</sup>. ~ Mais notre Vivificateur nous dit : *Si vous agissez bien pour celui qui agit gentiment à votre égard, ~ quelle est votre bonté ? ~ Car cela, les publicains et les pécheurs le font aussi. ~ Mais vous, puisque vous avez été appelés fils du Dieu*<sup>41</sup> *qui est dans les cieux, ~ vous devez être semblables à lui qui aime même les ingrats*<sup>h</sup>.

Notre Sauveur dit encore : *Remettez, et il vous sera remis, ~ déliez, et vous serez déliés, ~ donnez, et il vous sera donné*<sup>i</sup>. ~ Et il dit aussi<sup>42</sup>, avec menace : *Si vous ne*<sup>43</sup> *remettez pas aux hommes les offenses qu'ils ont commises envers vous, ~ le Père ne vous remettra pas non plus (les vôtres)*<sup>j</sup>.

AB

- d. *Jn 15, 12.*
- e. *Jn 13, 34.*
- f. *Matth. 5, 44 ; Lc 6, 27-28.*
- g. *Matth. 5, 46 ; Lc 6, 32.*
- h. *Lc 6, 35.*
- i. *Lc 6, 37-38.*
- j. *Matth. 6, 15.*

40. A : ceux qui vous accusent. Pour la forme de ce passage scripturaire, cf. A. RÜCKER (76), p. 347-348.

41. A *add.* (Dieu) vivant.

42. A *add.* nous (dit).

43. B *om. ne...* pas.

Voici en effet l'avertissement qu'il donne : *Si ton frère t'offense, remets-lui. ~ Et même s'il t'offense sept fois en un seul jour, remets-lui*<sup>k</sup>.

[1/76] 13. Quand Simon-Pierre entendit cette parole, ~ il dit à notre Seigneur : *Combien de fois remettrai-je à mon frère, s'il m'offense ? ~ sept fois ? ~ Notre Seigneur lui dit : Non seulement sept fois, ~ mais jusqu'à 70 fois sept (fois). ~ Même s'il t'offense 490 fois, ~ remets-lui en un seul jour*<sup>44</sup>.

**Pardon des offenses  
dans l'A.T.  
Les 70 semaines**

Car il est semblable à son Père bon ~ qui remit abondamment à Jérusalem : ~ Ayant fait déporter les fils d'Israël à Babylone, ~ il les châtia là-bas pendant 70 ans. ~ Mais ses entrailles s'étant émues, comme exilées<sup>45</sup>, ~ il les rassembla dans leur pays, par l'intermédiaire d'Esdras le scribe. ~ Il leur remit abondamment au milieu de son jour, ~ après 70 semaines d'années, c'est-à-dire 490 ans.

AB

- k. *Lc 17, 3.*
- l. *Matth. 18, 21-22* <sup>+</sup>.

44. Analyse de cette citation et des parallèles par A. RÜCKER (76), p. 352 note n. La séquence *Lc 17, 3 - Matth. 18, 21-22* est attestée par le *Diatessaron*, cf. J. PARISOT (23), *ad loc.*, et surtout G. BERT (33), p. 29-30. Aphraate ainsi qu'ÉPHREM (192) *Diat.* 4, 22 (*SC* 121, p. 256), est le témoin d'un texte évangélique qui comporte « en un seul jour », cf. L. LELOIR, *Le témoignage d'Éphrem sur le Diatessaron (CSCO 227, subsidia 19)*, Louvain 1962, p. 183-184.

45. « Émues, comme exilées », traduction redondante pour rendre l'analogie formelle entre les racines *gl* (*gwl*) et *gl'*. Ézéchiel et les textes juifs connaissent aussi cette sorte d'exil du Dieu compatissant dont le sort est pour ainsi dire lié à celui du peuple avec lequel il a fait alliance, cf. Ginzberg, VI, p. 399.

Mais quand ils répandirent le sang innocent, ~ alors là, il n'innocenta plus Jérusalem, ~ mais il la livra aux mains de ses adversaires. ~ Ils la déracinèrent (sans rémission), ~ car ils ne laissèrent pas sur elle pierre sur pierre, ~ et ils ne laissèrent même pas les fondations pour le Seigneur. ~ Il ne dit pas aux fils d'Édom qu'il leur serait sûrement rendu la pareille, ~ car ils n'auraient pas crié sur Jérusalem : *Découvrez, découvrez jusqu'à ses fondations* <sup>m</sup> !

[I/77] Dieu, au milieu de son jour, c'est-à-dire pendant 490 ans, ~ avait pardonné et supporté leurs péchés. ~ C'est alors qu'il la déracina, ~ et qu'il livra Jérusalem à la main des étrangers. ~ C'est pour cela que notre Vivificateur leur a commandé : *Qu'en un seul jour, ~ l'on pardonne à son frère 490 fois !*

14. Ne sois pas gêné <sup>46</sup>, mon ami, par cette parole que je t'ai écrite : ~ c'est au milieu de son jour que Dieu accorda rémission à Jérusalem. ~ Il est écrit en effet par David au Psaume 90 : *Mille ans sont aux yeux du Seigneur ~ comme le jour d'hier qui est passé* <sup>n</sup>.

Nos maîtres les Sages disent aussi : ~ De même que le monde a été établi par Dieu en six jours, ~ le monde sera à son terme au bout de six mille ans, ~ et ce sera le sabbat de Dieu, à l'instar du sabbat qui est après les six jours <sup>47</sup>, ~ comme l'explique clairement notre Sauveur

AB

m. Ps. 137, 7 ; Éz. 25, 12-14.  
n. Ps. 90, 4 <sup>+</sup>.

46. A : abattu.

47. Selon « Nos maîtres les Sages », le monde doit durer 6 000 ans. GEORGES, évêque des Arabes (196), renvoie à Bardesane et à son ouvrage perdu « Sur les *synodoi* respectifs des astres du ciel », longue spéculation cosmologique qui aboutit à 6 000 ans, cf. *Vie d'Adam et Ève*

à propos du sabbat. ~ Il dit en effet : *Priez pour que votre fuite ne soit pas en hiver ou le sabbat* <sup>48 o</sup>, ~ et l'Apôtre dit aussi : *Reste encore à se lever le sabbat de Dieu. ~ Empressons-nous d'entrer dans son repos* <sup>p</sup>.

AB

o. *Matth. 24, 20.*  
p. *Hébr. 4, 9.11.*

42 (= *Év. Nicodème* 19), dans : R.H. CHARLES (156), p. 144 ; HIPPOLYTE, *Dan. 4, 23* (SC 14, p. 306-307) ; COMMODIEN, *Carmen* 791 et *Instr. 2, 35* ; Ps.-EUSTATHE D'ANTIOCHE, *Comm. in Hexaem.* (PG 18, 757-760) ; MICHEL LE SYRIEN, *Chron. 5* (chacun des premiers livres couvre un millénaire, cf. en-tête du 7<sup>e</sup> livre) ; VICTORIN DE PETTAU, dans : M.J. ROUTH, *Reliquiae sacrae*, Oxford<sup>2</sup> 1846, p. 458 ; IBN AT-TAYIB, *Comm. Genèse* (201), p. 19. Voir : W. BACHER (81), p. 71 ; LIX ; T. KRONHOLM (71), p. 51 ; L. VILLECOURT, « La lettre de Macaire, évêque de Memphis, sur la liturgie antique du chrême et du baptême à Alexandrie », *Muséon* 36 (1923), p. 33-46 ; J. DANIELOU, *Théologie du judéo-christianisme*, Paris 1958, p. 364-365 ; C. PERROT, dans *Ps.-Philon* (227), SC 230, p. 163-164. Cette tradition des 6 000 ans du monde, écho des six jours de la création (car un jour de Dieu est comme 1 000 ans, Ps. 90, 4) apparaît dans *T.B. Sanhedrin* 97a - 97b (= *T.B. Avoda Zara* 9a) où elle est attribuée à la « maison d'Élie » (*Tanna de-bè Eliyyahu*) : « Enseignement de la maison d'Élie : le monde doit durer 6 000 ans. Il sera désert pendant 2 000 ans. La Loi sera en vigueur pendant 2 000 ans. Le Messie étendra sa domination durant 2 000 ans. Mais à cause de nos péchés qui se sont multipliés, les années du Messie se sont déjà écoulées ». Quoi qu'il en soit de l'origine exacte de cette tradition, il est intéressant de noter que, reçue comme venant d'Élie, elle a servi dans la controverse judéo-chrétienne jusqu'à la Renaissance : « Josué Lurkis, juif converti qui prit le nom de Jérôme de Sainte Foy, en fit usage pour démontrer la venue du Messie aux rabbins avec lesquels il soutint, à Gérone en 1408, une conférence publique en présence de l'antipape Benoît XIII », cf. E. Le MOYNE, cité par FABRICIUS, *Cod. Apocr. V*, p. 1079. Cette référence provient de J.P. MIGNE, *Dictionnaire des Apocryphes*, II, Paris 1868, col. 222-223.

48. Noter l'interprétation eschatologique du sabbat (ne pas fuir quand l'heure du vrai sabbat sera arrivée), comme dans le contexte de *Matth. 24*. De même chez ÉPHREM (192), *Diat. 18, 4* (SC 121, p. 324).

**Retour à l'enseignement  
de Jésus  
sur le pardon des griefs**

15. Et quand notre Seigneur enseigna la prière à ses disciples, ~ il leur dit : *Vous prierez ainsi : ~ Remets-nous nos dettes, ~ et nous les remettrons aussi à nos débiteurs*<sup>q</sup>. ~ Il dit encore : *Quand tu veux offrir ton offrande ~ et que tu te souviens que tu gardes quelque ressentiment envers ton frère, ~ laisse ton offrande devant l'autel, ~ va te réconcilier avec ton frère, ~ puis reviens offrir ton offrande*<sup>r</sup>.

[I/80] Autrement, quand l'homme prie : *Remets-nous nos dettes ~ et*<sup>49</sup> *nous les remettrons aussi à nos débiteurs*<sup>s</sup>, ~ il sera pris au piège de sa bouche ~ et il lui sera dit par celui qui reçoit les prières : « Tu ne remets pas, toi, à ton propre débiteur ! ~ Comment te ferait-on rémission ? » ~ Et ta prière resterait à attendre par terre.

Notre Seigneur nous montre l'exemple de cet homme qui se met à recevoir les comptes de ses serviteurs. ~ Quand se fut avancé devant lui son serviteur qui lui devait 10 000 talents, ~ son maître le pressa de lui rendre ce qu'il lui devait. ~ Mais comme il ne pouvait rembourser la dette à son maître, ~ son maître ordonna de le laisser aller et lui remit tout ce qu'il lui devait. ~ Mais dans sa méchanceté, ce serviteur ne se souvint pas de la remise faite par son maître, ~ ni de quelle grandeur était cette remise. ~ En sortant, il trouva l'un de ses compagnons qui lui devait 100 deniers. ~ Il le saisit et l'étranglait en disant : « Donne-moi ce que tu me dois ! » ~ Il n'accepta pas la demande que lui faisait son compa-

AB

- q. *Matth. 6, 12.*  
r. *Matth. 5, 23-24.*  
s. *Matth. 6, 12.*

49. B *om. et...* débiteurs.

gnon, ~ mais il alla l'enfermer en prison. ~ Et parce qu'il n'avait pas remis ce peu à son compagnon, ~ alors qu'à lui, il avait été beaucoup remis, ~ il fut livré aux gardes qui le maltraitèrent ~ jusqu'à ce qu'il ait rendu tout ce qu'il devait. ~ Il leur dit : *Ainsi mon Père qui est dans les cieux en fera-t-il pour vous ~ si chacun de vous ne remet pas à son frère*<sup>1</sup>.

[I/81]

**L'enseignement de Paul  
sur la foi et l'amour**

16. Considère en outre, mon ami, ~ combien le bienheureux Apôtre exalte lui aussi l'amour, ~ quand il dit : *Si vous aspirez aux dons excellents, ~ alors je vous montrerai quel est le don le meilleur*<sup>u</sup>. ~ Et il dit : *Si la prophétie était en moi, ~ que je connaisse tous les mystères, ~ et toute la science, ~ et toute la foi à déplacer les montagnes, ~ et que l'amour ne soit pas en moi, ~ cela ne sert à rien. ~ Si je donnais à manger aux pauvres tout ce que je possède, ~ que je livre mon corps à brûler, ~ et que l'amour ne soit pas en moi, ~ cela ne sert à rien non plus*<sup>v</sup>.

Voici en effet ce qu'il dit : *L'amour est longanime, doux, et n'est pas envieux, ~ il ne se vante ni ne s'enorgueillit. ~ Il réclame, non ce qui ne serait que pour son propre agrément, ~ mais ce qui procurera l'épanouissement de beaucoup. ~ L'amour espère tout, supporte tout, ~ l'amour ne tombe jamais*<sup>w</sup>. ~ Il dit encore : *L'amour est plus grand que tout*<sup>x</sup>.

AB

- t. *Matth. 18, 23-35.*  
u. *I Cor. 12, 31.*  
v. *I Cor. 13, 2-3.*  
w. *I Cor. 13, 4-8.*  
x. *I Cor. 13, 13.*



Et l'Apôtre explique clairement qu'après la foi, ~ c'est l'amour qui est le meilleur ; ~ c'est sur lui qu'est établi le vrai édifice.

[I/84] Il montre que la prophétie est établie sur l'amour, ~ que les mystères sont dévoilés par l'amour, ~ que la science s'accomplit par l'amour, ~ que la foi est consolidée par l'amour.

Celui en qui il y a la foi peut bien déplacer une montagne, ~ mais sans l'amour, cela n'est d'aucune utilité.

Si un homme donne aux pauvres tout ce qui lui appartient, ~ mais que ses aumônes ne soient pas données par amour, ~ cela ne lui est d'aucun profit<sup>y</sup>.

Même si c'est pour le nom de son Seigneur qu'il brûle son corps au feu, ~ cela ne lui sera d'aucune aide.

Et il montre encore que la longanimité et la patience, ~ la douceur et l'absence d'envie envers son frère, ~ tout cela se trouve dans la plénitude de l'amour<sup>z</sup>.

La patience, l'humilité, la gentillesse ~ sont aussi établies sur l'amour.

La foi, en effet, est posée sur le roc de l'édifice, ~ et l'amour, ce sont les poutres de l'édifice, ~ par lesquelles sont liés les murs de la maison. ~ S'il se trouve quelque défaut dans les poutres de la maison, ~ tout l'édifice tombe.

De même pour l'amour, ~ s'il y a en lui une faille, ~ toute la foi tombe<sup>50</sup>. ~ Car la foi ne peut faire passer la jalousie et la querelle<sup>51</sup> que lorsque vient l'amour du

AB

y. I Cor. 13, 2-3.

z. I Cor. 13, 4-7.

50. Retour au thème de la maison, qui faisait l'objet de l'Exp. 1, cf. 1, 17 n. 48 (I/41).

51. A *add.* mauvaise (querelle).

Messie, ~ de même que l'édifice ne peut s'élever dans toute sa beauté que lorsque les murs sont liés par les poutres.

**La perfection de l'amour :** 17. Je vais encore te  
**quatre modèles bibliques** montrer, mon ami<sup>52</sup>, que  
l'amour est meilleur que

tout, ~ et que c'est par lui que furent rendus parfaits les justes d'autrefois.

[I/85] On le montre à propos de Moïse ~ qui s'est donné lui-même pour la cause des fils de son peuple, ~ qui a voulu<sup>53</sup> être effacé du Livre de vie, ~ mais seulement que son peuple n'en soit pas effacé<sup>a</sup>. ~ Quand ils s'élevèrent contre lui pour le lapider<sup>b</sup>, ~ il offrit devant Dieu son intercession en leur faveur, pour qu'ils vivent.

David, lui aussi, fit montre d'amour, ~ quand il était poursuivi par<sup>54</sup> Saül, qui lui tendait sans cesse des embuscades afin de le tuer. ~ Mais David, par la surabondance de son amour, fit miséricorde à Saül son adversaire qui en voulait à sa vie.

Car il fut livré deux fois aux mains de David, ~ et celui-ci ne le tua pas, mais il rendit le bien pour le mal<sup>c</sup>. ~ C'est pourquoi le bien ne s'éloigna pas de sa maison, ~ car à celui qui remet, il est remis. ~ Mais Saül, qui avait rendu le mal pour le bien, ~ le mal ne s'éloigna

AB

a. Ex. 32, 31-32.

b. Nomb. 14, 10.

c. I Sam. 24, 4-8 ; 26, 9-11.

52. B *om.* mon ami.

53. B *om.* a voulu.

54. A : par les mains de.

pas de sa maison : ~ il appela vers Dieu, mais celui-ci ne répondit pas<sup>d</sup>, et il tomba sous l'épée des Philistins.

David pleura sur lui amèrement<sup>e</sup>, ~ et il accomplit d'avance le commandement de notre Sauveur, qui dit : *Aimez vos adversaires<sup>f</sup>*, ~ et : *Remettez, et il vous sera remis<sup>g</sup>*. ~ Ainsi David fit-il miséricorde, et il lui fut fait miséricorde, ~ il remit, et il lui fut remis.

[I/88] 18. Élisée lui aussi fit montre de cet amour ~ quand ses adversaires survinrent pour s'emparer de lui et lui faire du mal<sup>h</sup>. ~ Il leur fit du bien, ~ posa devant eux du pain et de l'eau, ~ et les renvoya de chez lui en paix, ~ accomplissant la parole de l'Écriture : *Si ton adversaire a faim, nourris-le, ~ et s'il a soif, donne-lui à boire<sup>i</sup>*.

Le prophète Jérémie aussi, ~ ceux qui l'avaient enfermé dans une citerne et qui le tourmentaient sans cesse, ~ il ne cessait de prier pour eux devant Dieu<sup>j</sup>.

Cet exemple des anciens, notre Seigneur nous l'a enseigné ~ pour que nous aimions nos adversaires<sup>k</sup> ~ et que nous priions pour nos ennemis<sup>55</sup>.

Et s'il nous a commandé d'aimer nos adversaires et de prier pour nos ennemis, ~ quelle sera notre excuse

## AB

- d. I Sam. 27, 6.
- e. II Sam. 1, 17.
- f. Lc 6, 35.
- g. Lc 6, 37.
- h. II Rois 6, 13-23.
- i. Prov. 25, 21 ; Rom. 12, 20.
- j. Jér. 38, 20.
- k. Matth. 5, 44.

55. Quatre exemples types des saints de l'Ancien Testament qui ont accompli la nouvelle loi d'amour messianique.

le jour<sup>56</sup> du jugement, nous qui haïssons maintenant nos frères et nos membres ? ~ Car nous sommes le corps du Messie, les membres de ses membres<sup>l</sup>.

Celui qui haït l'un des membres du Messie se coupe de tout le corps<sup>57</sup>, ~ et celui qui haït son frère se sépare des fils de Dieu.

**La perfection de l'amour  
dans la vie de Jésus**

19. Ce que nous enseigné<sup>58</sup> notre Sauveur nous montre l'empressement de son amour. ~ En effet, il l'a d'abord accompli en lui-même, ~ puis il l'a enseigné à ses auditeurs<sup>59</sup>.

Alors que nous étions ses adversaires<sup>m</sup>, ~ il a réconcilié notre inimitié avec son Père, ~ parce qu'il nous a aimés.

[I/89] Il a livré son innocence à la place de nos fautes ; ~ le Bon a été outragé à la place des méchants, ~ le riche s'est fait pauvre pour nous.

Le Vivant est mort pour les morts, ~ et par sa mort, il a rendu la vie à notre mortalité.

Le fils du Seigneur de tout a pris à cause de nous la ressemblance du serviteur, ~ et celui à qui tout est asservi s'est asservi lui-même ~ pour nous délier de la servitude du péché<sup>n</sup>.

## AB

- l. I Cor. 12, 27.
- m. Rom. 5, 6-8.
- n. Phil. 2, 7.

56. A : le grand (jour).

57. A *add.* et il tombe.

58. A : ce qu'enseigne.

59. Chez Jésus, le faire précède le dire. La parole qu'il enseigne se vérifie dans ses œuvres.

**La perfection de l'amour  
et ses effets :  
les dix Béatitudes**

Avec un immense amour, ~ il donne la béatitude aux pauvres en esprit<sup>o</sup>.

Il promet aux pacifiques de devenir ses frères ~ et d'être appelés fils de Dieu<sup>p</sup>.

Il assure aux humbles qu'ils hériteront de la terre de vie<sup>60q</sup>.

Il promet aux endeuillés que l'on intercèdera pour eux<sup>r</sup>.

Il promet aux affamés d'être rassasiés dans son royaume<sup>s</sup>.

Ceux qui pleurent, ~ il les réjouit par sa promesse<sup>t</sup>.

Il promet aux miséricordieux qu'il leur sera fait miséricorde<sup>u</sup>.

A ceux qui ont le cœur pur, ~ il dit qu'ils verront Dieu<sup>v</sup>.

Et il promet en outre à ceux qui sont persécutés pour la justice ~ qu'ils entreront dans le royaume des cieux<sup>w</sup>.

A ceux qui sont persécutés pour son nom, ~ il assure qu'ils auront la béatitude et le repos dans son royaume<sup>x</sup>.

AB

- o. Matth. 5, 3.
- p. Matth. 5, 9.
- q. Matth. 5, 4.
- r. Matth. 5, 5.
- s. Matth. 5, 6.
- t. Lc 6, 21.
- u. Matth. 5, 7.
- v. Matth. 5, 8.
- w. Matth. 5, 10.
- x. Matth. 5, 11-12 ; Lc 6, 22.

60. A om. de vie. Pour cette citation, cf. A. RÜCKER (76), p. 34. Les dix Béatitudes ici présentées ne correspondent pas à la liste fournie par la version arménienne de ÉPHREM (192), *Diat.* 6, 1 (SC 121, p. 121-124), mais elle est très proche de celle du ms. syriaque récemment retrouvé (à paraître dans les *Chester Beatty Monographs*).

**Perfection de la bonté  
de Jésus envers nous**

Il a changé notre condition de poussière, ~ il a fait de nous le sel<sup>61</sup> de la

vérité, ~ et il nous a délivrés de la voracité du serpent<sup>y</sup>.

Il nous a appelés lumière<sup>62</sup> du monde<sup>z</sup>, ~ car il nous a délivrés de la domination de la mort.

Il nous a faits bons, alors que nous étions méchants, ~ beaux, alors que nous étions haïssables, ~ et<sup>63</sup> il nous a donné la miséricorde au lieu de la haine<sup>a</sup>.

[I/92]

Il nous a rendus participants de l'homme bon qui fait sortir de bonnes choses de ses trésors, ~ et il nous a délivrés de celui qui fait sortir de mauvaises choses des surplus de son cœur<sup>b</sup>.

AB

- y. Matth. 5, 13.
- z. Matth. 5, 14 ; Jn 12, 35.
- a. Matth. 5, 20 ; 5, 43.
- b. Lc 6, 45.

61. Les hommes ont reçu la malédiction de devenir poussière, et le serpent celle de manger la poussière, cf. *Exp.* 14, 10 et 37 (I/592 et 676) ; 23, 49 (II/96). Ils sont donc réduits à devenir nourriture de serpent, cf. *Midr. Leqah Tov* I (215), 13b. Le sel, au contraire, qui empêche la décomposition du corps, est le signe de la bénédiction retrouvée et de l'Esprit répandu, cf. ÉPHREM (193) 6, 21, p. 90 ; ORIGÈNE, *Comm. Jean* 6, 59, 303-304 (SC 157, p. 362-365) ; MELITON, *Sur la Pâque* § 55 (SC 123, p. 90-91) ; Ac. Jean, dans W. WRIGHT (168), p. 37, 41\*. Dans l'Ancien Testament, les offrandes sont saupoudrées de sel (*Lév.* 2, 11-13) et l'on parle d'une « alliance de sel » (*Nombr.* 18, 19 ; *II Chr.* 13, 5). Dans la littérature rabbinique, la Tora est comparée au sel et elle préserve du Satan accusateur, cf. *Strack-B.* (163) I, p. 235-236, sur *Matth.* 5, 13. Le sel qui donne goût aux aliments sert aussi à décrire le statut de disciple, cf. W. NAUCK, « Salt as a Metaphor in Instructions for Discipleship », *Studia Theologica* 6 (1952), p. 165-178.

62. B : dans le monde.

63. A om. et il nous... haine.

**L'amour de Jésus pour nous :** 20. A cause de la surabondance de son amour, 22 œuvres merveilleuses ~ il rendit la santé à ceux qui étaient frappés de maladies<sup>64</sup>.

Il guérit en effet le fils du centurion<sup>c</sup>, ~ à cause de sa foi.

Par sa force, ~ il fit taire pour nous les flots de la mer<sup>d</sup>.

A cause de sa bonté, ~ il chassa loin de nous une légion de démons<sup>e</sup>.

Par sa miséricorde, ~ il rendit la vie à la fille du chef de synagogue<sup>f</sup>, ~ et il purifia aussi la femme de l'impureté du sang<sup>g</sup>.

Il ouvrit les yeux des deux aveugles ~ qui s'étaient approchés de lui<sup>h</sup>.

Il donna aussi à ses Douze force et pouvoir sur tout mal et toute maladie<sup>i</sup>, ~ et il nous l'a donné aussi à nous, par leurs mains.

Il nous<sup>65</sup> a empêchés de prendre le chemin ~ des païens et des samaritains<sup>j</sup>.

AB

c. Matth. 8, 13 ; Lc 7, 10.

d. Mc 4, 38 ; Lc 8, 24.

e. Mc 5, 9 ; Lc 8, 30.

f. Lc 8, 55.

g. Matth. 9, 18-26 ; Mc 5, 21-42 ; Lc 8, 40-56.

h. Matth. 9, 27-31.

i. Matth. 10, 8 ; Lc 9, 1.

j. Matth. 10, 5.

64. A propos de cette liste de 22 œuvres, de son ordonnance et de son rattachement éventuel à la composition du Diatessaron, cf. G. BERT (33), p. 33-37 n. 3. Elles font écho, comme une structure en chiasme, aux 22 merveilles de la foi, *Exp.* 1, 18 n. 50 (I/41), cf. *Exp.* 23, 31 n. 180 (II/73).

65. B : et il m'a empêché.

Dans sa miséricorde, ~ il nous a aussi donné la force de ne pas craindre ~ si l'on nous fait comparaître devant les princes du monde<sup>k</sup>.

A cause de son immense mansuétude, ~ il a jeté la division sur la terre<sup>l</sup>.

Il a remis ses multiples fautes à la femme pécheresse<sup>m</sup>, ~ à cause de sa bonté, ~ et il nous a rendus dignes de construire une tour<sup>66</sup> à ses frais<sup>n</sup>.

[I/93] Il a fait sortir de nous les esprits impurs ~ et il a fait de nous une demeure pour sa divinité<sup>o</sup>.

Il a semé en nous la bonne semence qui donne du fruit, ~ cent, soixante et trente pour un<sup>p</sup>.

Il a été posé au sein du monde ~ comme un trésor posé dans un champ<sup>q</sup>.

AB

k. Matth. 10, 17-20.

l. Lc 12, 51.

m. Lc 7, 47.

n. Lc 14, 28.

o. Matth. 12, 43 ; Lc 8, 2 ; 11, 24.

p. Matth. 13, 23 ; Mc 4, 20.

q. Matth. 13, 44.

66. A la tour supprimée par la dispersion des hommes (la division sur la terre amenée par Jésus est identifiée à l'événement de Babel, dont la signification devient positive pour le croyant), le Vivificateur substitue une tour qui s'élève vraiment jusqu'aux cieux, *Exp.* 14, 39 (I/681-684), cf. ÉPHREM (192) *Diat.* 14, 2 (SC 121, p. 242). Cette tour (*magdelā*), c'est l'Église rassemblée des peuples de toute langue, la prostituée idolâtre Marie-Madeleine, la femme stérile dont les fils se sont multipliés, cf. ÉPHREM, *In Is. Comm.*, dans : T.J. LAMY (190), II, p. 151 ; *II Clém.* 2, 1-6. On comprend dès lors qu'Aphraate (ou sa source) ait substitué le mot « division » au mot « glaive » du texte de *Matth.* 10, 34.

Il a montré la force de sa puissance quand il a été jeté de haut en bas<sup>67</sup> ~ et qu'il n'a pas été blessé<sup>r</sup>.

Il a rassasié les affamés qui défaillaient avec cinq pains et deux poissons : ~ cinq mille hommes sans compter les enfants et les femmes, ~ montrant la puissance de<sup>68</sup> sa gloire<sup>s</sup>.

A cause de son immense amour, ~ il a écouté la femme cananéenne, ~ et il a relevé sa fille de sa maladie<sup>t</sup>.

Par la puissance de Celui qui l'a envoyé, ~ il a délié la langue de l'homme muet dont l'oreille était sourde<sup>u</sup>.

Les aveugles virent sa lumière ~ et glorifièrent par lui Celui qui l'avait envoyé<sup>v</sup>.

Quand il monta sur la montagne pour prier, ~ les rayons du soleil furent vaincus par sa lumière<sup>w</sup>.

Il manifesta l'excellence de sa force en cet enfant sur qui était un esprit vagabond, ~ et le démon lunaire disparut à sa parole<sup>x</sup>.

Il nous donna l'image<sup>69</sup> et la ressemblance ~ pour que nous devenions semblables à des enfants ~ et que nous entrions au royaume des cieus<sup>y</sup>. ~ A propos des petits, il dit et montre que personne ne doit les mépriser,

AB

- r. Lc 4, 28-30.
- s. Matth. 14, 15-21 ; Mc 6, 31-44 ; Lc 9, 10-17 ; Jn 6, 1-13.
- t. Matth. 15, 21-28 ; Mc 7, 24-30.
- u. Mc 7, 32-37.
- v. Matth. 9, 25-31.
- w. Matth. 17, 2.
- x. Matth. 17, 14-18.
- y. Matth. 18, 1-5.

67. L'épisode de Nazareth est considéré comme ayant réellement eu lieu. Cette tradition doit provenir de Tatién, cf. ÉPHREM, (192) *Diat.* 11, 24 (SC 121, p. 209-210) : « L'audace (de ses persécuteurs) l'avait précipité, mais l'air, se soumettant à lui, le recueillit sur ses ailes. Il ne tomba pas, afin que ceux qui n'avaient pas cru reçussent peut-être la foi ». Cf. *ibid.*, 18, 10 (p. 321) ; T.J. LAMY (190), I, p. 193, 21 et 613, 10-12. A rapprocher des tentations de *Matth.* 4, 5-6.

68. A : de celui qui l'a envoyé.

~ car leurs anges voient sans cesse le Père qui est aux cieus<sup>z</sup>.

Et il montre encore une guérison parfaite en cet homme qui était malade depuis 38 ans : ~ il multiplia envers lui sa grâce et lui rendit la santé<sup>a</sup>.

### Exhortation finale à l'amour

Il nous a encore donné le commandement de laisser le monde et de nous tourner vers

lui<sup>b</sup>.

Il nous a révélé que celui qui aime le monde ne peut plaire à Dieu<sup>c</sup> ~ en nous montrant le riche qui mettait sa confiance dans son avoir<sup>d</sup>. ~ Et cet homme qui se complaisait en ses biens, dont la fin fut au shéol : ~ il<sup>70</sup> demandait de l'eau sur le bout de son doigt, ~ mais personne pour lui en donner<sup>e</sup>.

Il nous a embauchés comme des ouvriers ~ pour que nous travaillions laborieusement à sa vigne, ~ parce que c'est lui la vraie vigne<sup>f</sup>.

Tout cela, notre Vivificateur l'a fait chez nous, ~ à cause de son immense amour.

Nous donc, mon ami<sup>71</sup>, ~ soyons participants de l'amour du Messie en nous aimant les uns les autres ~ et en accomplissant ces deux commandements auxquels sont suspendus toute la Loi et les Prophètes.

S'achève l'Exposé de l'amour

AB

- z. Matth. 18, 10.
- a. Jn 5, 1-18.
- b. Matth. 16, 26 ; Mc 8, 36 ; Lc 9, 25.
- c. Matth. 19, 16-22 ; Mc 10, 17-22 ; Lc 18, 18-23.
- d. Lc 12, 16.
- e. Lc 16, 19-31.
- f. Matth. 20, 1-16.

69. Image : *typos*. Nouvelle naissance ou recreation.

70. A om. il demandait... donner.

71. B : mes amis.

3. (*gâmal*) EXPOSÉ DU JEÛNE

[I/97]

**Argument : le jeûne pur est salubre et agréé**

1. Le jeûne pur est précieux devant Dieu ~ et il est gardé comme un trésor dans le ciel. Il est une armure contre le Mauvais<sup>a</sup>, ~ un bouclier qui reçoit les traits de l'Adversaire<sup>1</sup>.

Je ne dis pas cela de mon propre jugement, ~ mais à partir des saintes Écritures ~ qui nous ont montré d'avance que le jeûne<sup>2</sup> a toujours été utile à ceux qui jeûnaient vraiment.

**Sens du jeûne pur : dix manières de jeûner**

En effet, mon ami, ~ le jeûne, ce n'est pas seulement (s'abstenir) de pain et d'eau, ~ mais il y a plusieurs manières d'observer le jeûne :

Il y a certes celui qui s'abstient de pain et d'eau jusqu'à avoir faim et soif, ~

AB

a. Éphés, 6, 14-16.

1. A *add.* enflammés (de l'adversaire). Après avoir décrit le mode de construction de la « maison » (par la foi et l'amour), Aphraate montre ce qui remplit et édifie cette maison : les bonnes œuvres du jeûne et de la prière, trésor céleste et perle précieuse (cf. *Matth.* 6, 19-21 ; *Lc* 12, 33-34 ; *Matth.* 13, 44-56) que le jeune homme riche n'a pu obtenir car il a refusé de se priver de ses biens (cf. *Matth.* 19, 21), et qui est préparé pour ceux qui aiment (cf. *I Cor.* 2, 9).

2. A *add.* (jeûne) pur. Cet enseignement sur le jeûne et la « garde » est proche de celui d'*Herm.* 54 et 56, (199), p. 224-227 et 230-233.

mais il y a celui qui s'abstient en ce qu'il reste vierge, ~ qui a faim et ne mange pas, ~ qui a soif et ne boit pas, ~ et ce jeûne est meilleur.

Il y a encore celui qui s'abstient par sainteté<sup>3</sup>, ~ car c'est aussi un jeûne, ~

et il y a celui qui s'abstient de viande, ~ de vin ou de certains aliments.

Il y a celui qui s'abstient en ce qu'il met une clôture à sa bouche ~ pour ne pas dire de paroles laides<sup>4</sup>, ~

[I/100] et il y a celui qui s'abstient de la colère, ~ qui réprime son penchant afin qu'il ne soit pas vainqueur.

Il y a celui qui s'abstient de biens ~ pour se dépouiller lui-même de leur servitude<sup>5</sup>,

et il y a celui qui s'abstient de toute espèce de lit ~ pour demeurer éveillé<sup>6</sup> dans la prière.

Il y a celui qui, dans l'épreuve, s'abstient des choses de ce monde, ~ pour ne pas être frappé par l'Adversaire,

et il y a celui qui s'abstient en demeurant dans le deuil<sup>7</sup> ~ afin de plaire à son Seigneur dans l'épreuve.

Il y a enfin celui qui réunit tout cela pour en faire un seul jeûne.

De sorte que celui qui s'abstient d'aliments jusqu'à avoir faim, ~ s'il s'est abstenu de manger et de boire est appelé jeûneur, ~ mais s'il prend quelque nourriture et qu'il boive, ~ il rompt son jeûne, ~ ainsi en est-il de l'homme qui s'abstient (de tout ce que nous avons dit) : ~ s'il rompt de temps en temps l'un ou l'autre de

3. C'est-à-dire absence de relations conjugales, cf. *Exp.* 6.

4. A : préjudiciables.

5. A : pour le service de son Seigneur.

6. Thème de la vie angélique, à l'image des « veilleurs » (anges) du ciel qui sont sans cesse en présence de Dieu.

7. Vocabulaire monastique : « pleureur » est synonyme de « moine ».

ces (jeûnes), ~ alors, cela ne lui est plus compté comme jeûne. ~ Celui qui rompt un seul de tous ces (jeûnes), ~ cela ne lui est pas plus compté qu'à celui qui mange et boit avec gloutonnerie.

Celui à qui il arrive de rompre son jeûne parce qu'il a faim, ~ son péché n'est pas très grave. ~ Mais celui qui s'est voué à l'abstinence<sup>8</sup> de tout ce que (nous avons dit) ~ et qui en vient à rompre avec l'une ou l'autre chose, ~ son péché est grand, et non petit.

[I/101]

**Sept types de jeûne pur dans l'Ancien Testament**

2. Écoute-moi donc te parler, mon ami, des manifestations de jeûne pur.

Abel, le premier, en effet, fit preuve de jeûne pur lors de son offrande, ~ puis Hénok, en ce qu'il plut à Dieu<sup>b</sup>,

Noé, qui garda l'intégrité dans une génération corrompue<sup>c</sup>,

Abraham, en ce qu'il excella par sa foi<sup>d</sup>,

Isaac, à cause de l'alliance d'Abraham<sup>e</sup>,

Jacob, à cause du serment d'Isaac, puisqu'il connut Dieu<sup>f</sup>,

Joseph, à cause de sa miséricorde et de sa bonne administration.

AB

b. Gen. 5, 24 P; Sir. 44, 16; Hébr. 11, 5.

c. Gen. 6, 9.

d. Sir. 44, 19.

e. Gen. 26, 24; Sir. 44, 22.

f. Gen. 32, 25-33.

8. Qui est devenu *nazir*, c'est-à-dire lié par vœu.

Tous ceux-là, leur pureté<sup>9</sup> leur tint lieu de jeûne parfait devant Dieu, ~ car sans la pureté du cœur, le jeûne n'est pas accepté.

**Le vrai jeûne, c'est l'abstinence de mal**

Rappelle-toi et vois, mon ami, ~ c'est une chose excellente que l'on purifie son cœur, ~ que l'on garde sa langue ~ et que l'on retienne ses mains de (faire) le mal, ~ selon tout ce que je t'ai écrit plus haut.

Il ne convient pas en effet à un homme ~ de mêler le miel et l'absinthe<sup>10</sup>. ~ Si, en effet, l'on s'abstient de pain et d'eau, ~ il ne faut pas mêler injures et malédictions à son jeûne.

Car il n'y a qu'une porte à ta maison, ~ qui est le temple de Dieu, ~ et il ne convient pas, ô homme, ~ que par cette porte par laquelle entre le roi ~ sortent fumier et boue.

S'abstenant de toutes ces vilénies, ~ que l'homme reçoive le corps et le sang du Messie, ~ et qu'il veille sur sa bouche ~ par laquelle entre le fils du roi.

9. Le mot « pureté », qui revient sans cesse dans cet *Exp.* et le suivant est l'équivalent du mot « justice » (*zaddiqûtâ*). Même phénomène en hébreu à la même époque, cf. W. BACHER (82), I, p. 50-51 et M. JASTROW, *A Dictionary of the Targumim, the Talmud Babli and Yerushalmi, and the Midrashic Literature*, réimpr. Jérusalem s.d., p. 307, 398-399. Ce qui est pur est exempt de mélange hétérogène (miel et absinthe, quelques lignes plus bas). L'interdiction des mélanges repose sur *Lév.* 19, 19 et *Deut.* 22, 9-11, et fait l'objet du traité *Kelaim* dans *M.*, *Tosefta* et *Talmuds*, cf. *Encyclopedia Judaica*, 12, Jérusalem 1971, p. 168-172, art. « Mixed species ». Voir en outre *Herm.* 42 (199), p. 190-191 : ne pas mêler vinaigre et vin, tristesse et Esprit saint.

10. Étalons du doux et de l'amer chez les anciens, déjà en *Prov.* 5, 3-4. L'absinthe amère (*Lc* 3, 15; *Apoc.* 8, 10-11) est en outre un poison (*Deut.* 29, 17; *Jér.* 9, 14; *Amos* 6, 12).

[I/104] Tu n'as pas le droit, ô homme, ~ de faire sortir de ta bouche des paroles impures. ~ Écoute ce que dit notre Vivificateur : *Ce qui entre en l'homme ne le souille pas. ~ mais ce qui sort de sa bouche, ~ voilà ce qui peut le souiller*<sup>g</sup>.

**Faits-preuves  
scripturaires :  
deux témoins :  
Moïse et Élie**

3. Or donc, Moïse lui aussi jeûna d'un jeûne pur ~ lorsqu'il monta sur la montagne ~ et qu'il apporta la Loi à son peuple.

Il fut rendu fort par son double jeûne de 40 jours<sup>h</sup> et il reçut une gloire suréminente, ~ la peau de son visage étant devenue resplendissante<sup>i</sup>.

Il détourna de son peuple la Colère, ~ et celui-ci ne fut pas détruit<sup>11</sup>.

Élie, l'homme fort, jeûna aussi à l'image du jeûne de Moïse, ~ quand il fut poursuivi par Jézabel, ~ et, jeûnant, il marcha jusqu'à l'Horeb pendant 40 jours<sup>k</sup>.

Au lieu-même où il avait conversé avec Moïse et où Il s'était révélé à lui. ~ Il lui commanda et lui dit : *Va oindre Jéhu, fils de Nimshi, et Hazaël ~ pour qu'il exerce la vengeance sur les fils d'Israël, ~ et Élisée, fils de Shaphat, ~ pour qu'il te remplace*<sup>l</sup>.

Il se réjouit de la révélation de son Seigneur à son jeûne parfait, ~ comme s'était réjoui Moïse lors de son jeûne de deux fois 40 jours, ~ quand il avait détourné

AB

- g. *Matth. 15, 11 ; Mc 7, 14.*  
h. *Ex. 24, 18 ; 34, 28 ; Deut. 8, 18.*  
i. *Ex. 34, 29 ; II Cor. 3, 7.*  
j. *Ex. 32, 11 ; 34, 9.*  
k. *I Rois 19, 3-8.*  
l. *I Rois 19, 16.*

11. A : livré à l'oubli.

de son peuple la Colère de son Dieu ~ et qu'il avait fait descendre les tables de l'alliance, ~ gravées par le doigt de Dieu.

Ces deux-là trouvèrent la gloire<sup>12</sup> dans leur jeûne ~ et furent par lui rendus parfaits.

[I/105]

**Contre-épreuve :  
le jeûne fourbe  
de Jézabel**

4. Mais je veux aussi te montrer le jeûne de l'impie ~ qui verse le sang et qui n'est pas accepté : ~ celui de Jézabel, l'instigatrice d'Achab, ~ qui fit sombrer<sup>13</sup> Israël<sup>m</sup>.

Elle écrivit en effet une lettre au nom d'Achab, ~ et elle l'envoya aux fils d'Israël, ~ des hommes impies obéissant à l'impie Jézabel<sup>n</sup>.

Voici ce qu'elle écrivait et disait dans cette lettre impie : *Décrétez un jeûne, ~ faites asseoir*<sup>14</sup> *Nabot en tête du peuple, ~ et faites asseoir en face de lui deux hommes, fils d'impiété, ~ qui témoigneront contre lui et diront : ~ Nabot a maudit Dieu et le roi, ~ qu'il soit lapidé et qu'il meure*<sup>o</sup>.

Voici, mon ami, ce que leur écrivait Jézabel : *Que deux hommes témoignent contre Nabot, ~ comme si elle les envoyait selon la Loi sainte, ~ puisqu'il est écrit dans la Loi : Celui qui est passible de mort ne sera pas tué sur la foi d'un seul témoin ; ~ il ne mourra que sur la foi de deux témoins*<sup>p</sup>. ~ Et voici ce qui est écrit : *Les témoins*

AB

- m. *I Rois 22, 25.*  
n. *I Rois 21, 8.*  
o. *I Rois 21, 9-10.*  
p. *Deut. 17, 6 ; 19, 15.*

12. B *om.* trouvèrent la gloire.

13. A : qui fit errer.

14. A *om.* faites... peuple.



seront les premiers à mettre la main à sa lapidation ~ et ensuite, tout le peuple y mettra la main<sup>q</sup>.

Elle leur écrivait encore de témoigner ainsi contre lui : Nabot a maudit Dieu et le roi. ~ Là encore, elle leur écrivait dans sa lettre impie ~ comme si c'était selon la Loi sainte où il est écrit : Celui qui aura maudit le nom de Dieu sera lapidé ~ pour avoir prononcé le Nom saint et l'avoir maudit<sup>15r</sup>.

[I/108] Or Jézabel, cela ne lui causait aucun souci que le nom de Dieu puisse être blasphémé, ~ mais elle avait souci de la cupidité d'Achab qui convoitait la vigne de Nabot. ~ Et Achab ne se souvenait pas de ce qu'il est écrit : *Tu ne convoiteras rien de ce qui est à ton compagnon<sup>s</sup>.*

5. Jézabel, qui fis sombrer<sup>16</sup> Achab<sup>t</sup>, ~ quel est-il, ce Dieu que Nabot aurait maudit ? ~ C'est celui dont tu as renversé l'autel ~ ou celui dont tu as tué les prophètes<sup>u</sup> !

Ou quel est-il, le roi que Nabot aurait maudit ? ~ C'est celui qui a aboli la Loi ~ et qui a voulu ravir l'héritage de Nabot.

Pourquoi donc, Jézabel, n'as-tu pas accompli ce qui est écrit en tête des commandements de la Loi, ~ où il est écrit : *Tu n'adoreras pas de Dieu étranger<sup>v</sup>*, ~ et toi,

AB

q. Deut. 17, 7.

r. Lévit. 24, 16.

s. Ex. 20, 17 ; Deut. 5, 21.

t. I Rois 22, 25.

u. I Rois 19, 14.

v. Ex. 20, 3.

15. Pour l'interprétation de ce verset chez Aphraate et dans la littérature juive ancienne, cf. S. FUNK (87), p. 44-45.

16. A : qui fit errer.

Jézabel, tu as rendu un culte à Baal ! ~ Et il est encore écrit : *Tu ne verseras pas de sang innocent ~ sur la terre que t'a donnée le Seigneur ton Dieu<sup>w</sup>.*

Ô Jézabel, il aurait fallu que tu te rappelles qu'il est écrit : *La terre sur laquelle aura été versé le sang ~ ne sera purifiée que si l'on y verse le sang de celui qui l'a versé<sup>x</sup>.* ~ As-tu craint cela, ô Jézabel, ~ alors que tu étais pleine de jalousie impie, ~ comme si Nabot avait maudit Dieu, alors qu'il ne l'avait pas maudit ?

[I/109] Et il est encore écrit : *Celui qui verse le sang humain, ~ son sang sera versé<sup>y</sup>.* ~ Jézabel, la provocatrice, a versé le sang innocent de Nabot. ~ C'est pourquoi, à l'endroit même où Jézabel a versé le sang innocent pendant le jeûne impie qu'elle avait décrété, ~ le sang de Jézabel fut versé et les chiens la dévorèrent<sup>z</sup>. ~ Et Achab, qui avait écouté son conseil, ~ les chiens lapèrent là son sang<sup>a</sup>.

6. Même si Jézabel avait choisi de s'écarter de la Loi, ~ ce qui allait servir à sa perdition, pour n'avoir pas gardé la Loi, ~ vous, hommes scélérats, fils d'Israël, ~ comment avez-vous accepté la lettre ~ où étaient prescrit un jeûne impie et inscrits un faux témoignage et une effusion de sang ? ~ En quelles générations avez-vous entendu dire : « Jeûnez, et versez le sang innocent » ? ~ Pourquoi donc n'avez-vous pas refusé la lettre impie et le faux témoignage ?

AB

w. Deut. 19, 10

x. Nomb. 35, 33.

y. Gen. 9, 6.

z. I Rois 21, 19.

a. I Rois 22, 38.

Or donc, Achab et Jézabel furent punis d'un juste jugement pour avoir versé le sang innocent de Nabot, ~ et les fils d'Izréel qui avaient obéi à Jézabel furent punis d'un juste jugement.

[I/112] Osée en effet prophétise et dit : *Encore un peu, et je demanderai compte du sang d'Izréel à la maison de Jéhu*<sup>b</sup>. ~ Car Jéhu avait demandé compte du sang de Nabot à la maison de Jézabel et à la maison d'Achab, ~ et il avait anéanti les fils d'Izréel dans le temple de Baal, ~ car le sang de Nabot<sup>17</sup> était venu sur eux, ~ comme le dit Jéhu le jour de la punition : *Au crépuscule, j'ai vu le sang de Nabot et le sang de ses fils*<sup>c</sup>. ~ Mais il y eut pour lui une vengeance ~ et le jeûne que jeûnèrent les fils d'Izréel fut pour leur condamnation.

**Autre contre-épreuve :  
la conversion  
des Ninivites**

7. Les fils de Ninive jeûnèrent d'un jeûne pur, ~ lorsque Jonas leur prêcha la conversion.

Ainsi est-il écrit en effet : Lorsqu'ils entendirent la prédication de Jonas, ~ ils décrétèrent un jeûne permanent et une supplication ininterrompue, ~ en étant assis sur des sacs et de la cendre. ~ Ils ôtèrent leurs vêtements délicats et revêtirent des sacs à la place. ~ Ils refusèrent aux nourrissons les seins de leurs mères, ~ au petit et au gros bétail le pâturage.

Voici en effet ce qui est écrit : *L'affaire parvint au roi de Ninive. ~ Il se leva de son trône, il ôta sa couronne, ~ il s'assit sur un sac et se couvrit de cendres. ~ Il fit*

AB

- b. *Ox.* 1, 4.  
c. *II Rois* 9, 26.

17. A *add.* des fils (de Nabot).

*proclamer dans Ninive sa ville : ~ Par ordre du roi et de ses grands, ~ hommes et bétail ne goûteront rien, ne paîtront pas et ne boiront même pas d'eau. ~ Mais ils se couvriront de sacs, hommes et bétail, ~ et ils crieront vers Dieu avec des gémissements, ~ pour qu'il détourne de nous l'ardeur de sa colère ~ et que nous ne soyons pas anéantis*<sup>d</sup>.

Et voici ce qu'il est écrit : *Dieu vit leurs œuvres, ~ qu'ils se détournèrent de leurs mauvais chemins. ~ Alors il détourna d'eux la Fureur*<sup>18</sup> ~ et il ne les anéantit pas<sup>e</sup>.  
[I/113] Il ne dit pas : « Il vit une abstinence de pain et d'eau, avec sac et cendre », ~ mais : *Qu'ils revenaient de leurs mauvais chemins ~ et de la méchanceté de leurs œuvres. ~ Car le roi de Ninive avait prêché et dit : Que l'on se détourne de son mauvais chemin ~ et de la rapacité de ses mains*<sup>f</sup>.

Ce fut un jeûne pur, et il fut accepté, le jeûne que jeûnèrent les Ninivites, ~ quand ils se détournèrent de leurs mauvais chemins et de la rapacité de leurs mains.

Et il fut agréé, le jeûne que jeûnèrent les Ninivites, ~ car il ne ressembla pas au jeûne des fils d'Izréel, pendant lequel fut versé le sang innocent.

**Retour à l'argument :  
le vrai jeûne  
est l'abstinence de mal**

8. Car mon ami, quand on jeûne, ~ c'est toujours l'abstinence de méchanceté qui est la meilleure<sup>19</sup>.

Elle est meilleure que l'abstinence de pain et d'eau, ~ meilleure que s'humilier soi-même, ~ courber le cou

AB

- d. *Jonas* 3, 6-9.  
e. *Jonas* 3, 10.  
f. *Jonas* 3, 8.

18. A *add.* de la colère.

19. Les différentes privations matérielles ne prennent sens et valeur que si le cœur est pur, c'est-à-dire non mêlé de duplicité ou de méchanceté.

comme un crochet ~ et se couvrir de sac et de cendre<sup>g</sup>,  
~ comme le dit<sup>20</sup> Isaïe.

En effet, quand l'homme s'abstient de pain, d'eau ou de quelque nourriture que ce soit, ~ qu'il se couvre de sac et de cendre et qu'il s'afflige, ~ il est aimé, beau et agréé.

Mais ce qui agrée le plus, ~ c'est qu'il s'humilie lui-même, ~ qu'il délie les chaînes de l'impiété ~ et qu'il coupe les liens de la tromperie.

Alors sa lumière se diffuse comme le soleil, ~ et sa justice marche devant lui. ~ Il est comme un verger exubérant ~ comme une source dont l'eau ne cesse pas<sup>h</sup>.

[I/116] Il ne ressemble pas aux hypocrites ~ qui se composent un visage et s'enlaidissent la face pour faire connaître leur jeûne<sup>i</sup>.

**Reprise de l'argumentation :  
le jeûne agréé de Dieu**

9. Vois encore en effet, ~ les écoles fallacieuses, instruments du Mauvais<sup>21</sup> : ~ elles jeûnent et font mémoire de leurs péchés, ~ mais il n'y a personne pour les rétribuer.

AB

g. Is. 58, 5.

h. Is. 58, 6.8.10-11.

i. Matth. 5, 16.

20. A *add.* le prophète.

21. Seules allusions aux doctrines ambiantes. Il n'y a chez Aphraate aucun essai direct de réfutation des hérésies ou de condamnation des païens. Les seuls véritables interlocuteurs sont les juifs ou les judéo-chrétiens, parce que la communauté chrétienne doit expliciter à leur égard son rapport de continuité ou de discontinuité. La seule apologétique du Sage Persan consiste dans la présentation cohérente (c'est-à-dire justifiée par les faits-preuves scripturaires) de la foi au Messie.

Qui, en effet, rétribuera Marcion, ~ lui qui ne rend pas grâces à notre bon Créateur ?

Et qui rétribuera le jeûne de Valentin ~ qui prêche qu'il y a nombre de créateurs, ~ et qui dit que le Dieu parfait ne peut être prononcé par la bouche ~ et que l'intellect ne peut le scruter ?

Qui donnera une rémunération aux fils de ténèbres pour l'enseignement de l'impie Mani, ~ qui restent dans les ténèbres à l'image des serpents ~ et pratiquent la divination à l'école de Babylone ?

Vois, tous ceux-ci jeûnent. ~ mais leur jeûne n'est pas accepté.

**Faits-preuves :  
le jeûne agréé d'Esther  
et de Mardochée**

10. Écoute encore, mon ami, ~ je vais te montrer un jeûne accepté : ~ celui qu'ont jeûné Mardochée et Esther<sup>22j</sup>, ~ et leur jeûne fut un bouclier de salut pour tous les fils de leur peuple.

Ils firent cesser la vantardise de Haman, le fauteur de troubles, ~ et son impiété lui retomba sur la tête.

Son fourbe calcul retomba sur lui, ~ et il fut jugé du jugement dont il voulait juger.

De la mesure dont il voulait mesurer, il fut mesuré, ~ et comme il avait calculé d'anéantir, il fut anéanti.

[I/117] Il fut pris dans le filet de ses péchés, ~ sa richesse dont il se vantait ne le suivit pas ~ et sa sagesse ne le sauva pas.

AB

j. Esther 4, 16.

22. Remarquer l'importance accordée par Aphraate aux « saints locaux » : Daniel, les ninivites, surtout Esther et Mardochée, — ainsi qu'aux méchants et aux puissants locaux, ici Haman et Assuérus. Leur exemple doit encourager la communauté chrétienne persécutée.

Parce qu'il avait été sage pour le mal, ~ sa superbe fut humiliée, ~ sa dignité lui échappa, ~ la faveur (dont il jouissait) lui fut supprimée, ~ sa puissance fut humiliée<sup>23</sup>.

Du coup dont il voulait frapper, il fut frappé, ~ et il mourut de la mort dont il avait voulu faire mourir, ~ puisqu'il avait voulu faire mourir tous les juifs ~ qui étaient sous la domination du roi Assuérus.

Mais le jeûne de Mardochee et d'Esther ~ fut un bouclier qui reçut les traits de Haman.

Haman fut pris dans son iniquité, ~ et son glaive destructeur lui entra dans le cœur.

Son arc chargé pour l'iniquité se brisa, ~ ainsi qu'il est écrit des impies : *Leur glaive leur entrera dans le cœur ~ et leurs arcs se briseront*<sup>k</sup>. ~ Ce qui s'est accompli à l'encontre de Haman : ~ alors qu'il avait préparé un gibet pour Mardochee et ses fils, ~ c'est lui, Haman, qui y fut pendu avec ses fils<sup>l</sup>. ~ Il fut pris dans la fosse qu'il avait faite ~ et au piège du lacet qu'il avait caché. ~ Son piège s'étendit sur lui, ~ il tomba<sup>24</sup> dans les rets de son iniquité, ~ et sa fin fut éternelle.

### Digression.

#### Midrash sur le sort des fils d'Agag et de Saül

juifs soient anéantis ?

[I/120] C'est qu'il voulait que soit vengée la vengeance des fils de son peuple ~ et que soit effacé<sup>25</sup> le nom des fils

AB

k. Ps. 37, 15.

l. Esther 7, 9-10.

23. A : abaissée.

24. A : il entra.

25. A : oublié.

d'Israël ~ comme avait été effacée<sup>26</sup> sous le ciel la mémoire d'Amalec, ~ car Haman était un survivant des Amalécites<sup>27</sup>.

Voici en effet ce qui est écrit : ~ alors que Haman, fils d'Hammedata l'Agagite<sup>m</sup>, était honoré chez le roi Assuérus, ~ Mardochee était assis tous les jours à la porte du roi<sup>n</sup>, ~ à cause de sa pupille Esther, qui avait été conduite au roi Assuérus et qui lui avait plu, ~ plus que toutes les vierges ses compagnes.

Elle était entrée s'asseoir à la place de la reine Vasti, ~ et Mardochee était assis tous les jours<sup>o</sup>, dès le matin, à la porte du roi.

Haman était le troisième auprès du roi, ~ et il était honoré dans tout son royaume<sup>28</sup>. ~ Quiconque se trouvait à la porte du roi<sup>29</sup> tombait et se prosternait devant Haman dès qu'il l'apercevait<sup>p</sup>, ~ mais Mardochee ne se levait pas devant lui.

Alors il voulut, sous ce prétexte, exercer la vengeance sur les fils de son peuple, ~ et leur demander compte de la punition des Amalécites<sup>q</sup>. ~ Car Haman était de la race de la maison d'Agag, roi d'Amalec, ~ celui

AB

m. Esther 3, 1.10.

n. Esther 2, 21.

o. Esther 2, 17.

p. Esther 3, 2.

q. Esther 3, 6.

26. A : oubliée.

27. Cette tradition est rapportée par FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Jud.* 11, 6, 5. Elle se trouve chez ÉPHREM, dans le *Targ. Esther* 3, 6 et *Pirqè R. Eliezer* 49-50, cf. *Ginzberg* (160), VI, p. 462 n. 93 ; S. RAPPAPORT (96), p. 68 et 135 n. 181. AGAPIUS la connaît encore (*Kitab al-'Unvan*, PO 11, p. 79 s).

28. A : le (royaume).

29. A om. du roi.

qu'avait ramené Saül et que Samuel avait égorgé devant le Seigneur<sup>r</sup>. ~ Et Mardochee était de la famille de la maison de Saül, ~ de la tribu de Benjamin, des fils de Qish<sup>s</sup>.

[I/121] Puisque Saül avait détruit les Amalécites, ~ Haman voulut venger la vengeance des fils de son peuple au moyen d'Israël<sup>30</sup>, ~ et le meurtre d'Agag au moyen de Mardochee.

Mais il connaissait pas, le fou, ~ ce qui avait été décrété contre Amalec, ~ que sa mémoire serait effacée sous le ciel<sup>t</sup>. ~ Il est écrit en effet dans la Loi sainte : *Dieu dit à Moïse : Dis à Josué fils de Nun de se choisir des hommes ~ et de faire la guerre à Amalec<sup>u</sup>.*

Josué<sup>31</sup> s'arma, fit la guerre à Amalec, ~ et Amalec fut vaincu par le signe de la croix, ~ par l'extension des mains de Moïse.

Ceux qui étaient tombés à la guerre ayant péri, ~ il restait encore des survivants à la maison. ~ Alors Dieu dit à Moïse : *Écris le Livre du Mémorial et pose-le devant Josué fils de Nun, ~ car je m'en vais effacer complètement la mémoire d'Amalec sous le ciel<sup>v</sup>.*

Mais Dieu se montra longanime avec les Amalécites, ~ pour que, peut-être, s'ils entendaient dire qu'il était

AB

- r. I Sam. 15, 20.33.
- s. Esther 2, 5.
- t. Ex. 17, 14 ; Dt 25, 19.
- u. Ex. 17, 9.
- v. Ex. 17, 14<sup>+</sup>.

30. A om. d'Israël... au moyen.

31. A *add.* fils de Nun. La prière de Moïse les bras en croix se trouve déjà dans le *Dial. de Timothée et Aquila* (183), p. 80 ; JUSTIN, *Dial. avec Tryphon* (208), 89, 4, vol. 2, p. 270-271 ; *Ép. Barn.* 12, 1-3 ; cf. ÉPHREM (192), *Diat.* 21, 14 (SC 121, p. 381).

écrit dans les Livres saints de Dieu qu'il avait dit : « Je vais effacer complètement les Amalécites », ~ ils se repentissent et qu'il se tourne vers eux.

Que ne se sont-ils tournés ! ~ Leur repentir eût été comme le repentir des Ninivites ~ qui, menacés de renversement, manifestèrent du repentir, ~ et il détourna d'eux sa colère<sup>w</sup> ;

[I/124] comme le repentir des Gabaonites, ~ qui ne périrent pas avec les Cananéens<sup>x</sup>,

et comme le don du repentir à Rahab<sup>y</sup>, ~ parce qu'elle avait cru.

Même aux Amalécites, le repentir aurait été donné, ~ s'ils avaient cru, quand il se montra magnanime à leur égard pendant 400 ans<sup>z</sup> !

Mais après tout ce temps, voyant qu'ils ne se repentaient pas, ~ sa Colère les domina, ~ et il se souvint de ce que Moïse avait consigné dans les Livres saints.

Quand Saül fut parvenu à la royauté, ~ Dieu dit à Samuel : *Dis-lui : Je me souviens de ce que vous a fait Amalec quand vous êtes sortis d'Égypte ~ et qu'il vous a agressés avec l'épée. ~ Maintenant, va-t-en détruire le péché d'Amalec<sup>a</sup>.* ~ Et Samuel alla détruire les Amalécites.

Mais parce que Saül avait fait miséricorde à Amalec, ~ il fut écarté de la royauté pour avoir laissé d'eux un reste<sup>b</sup>. ~ C'est Haman, le reste de la maison d'Agag qu'avait laissé Saül, ~ et ce fut Mardochee, de la race

AB

- w. Jonas 3, 10.
- x. Jos. 9, 16-26.
- y. Hébr. 11, 31.
- z. Gen. 15, 13-16.
- a. I Sam. 15, 2-3.
- b. I Sam. 15, 10-23.

de la maison de Saül, qui détruisit celui de la maison d'Agag.

**Digression.  
Justification  
de l'attitude de Mardochée**

12. Il en est, mon ami, qui ont des griefs contre Mardochée et qui disent : Pourquoi ne se levait-il pas devant Haman<sup>c</sup> qui était honoré de tout le royaume<sup>32</sup> ? ~ Quel dommage y aurait-il donc eu à lui rendre honneur ?

[I/125] Voici ce qu'ils disent : Si Mardochée s'était levé devant Haman, ~ un tel mal n'aurait pas été machiné contre Mardochée et contre les fils de son peuple...

C'est ce que dit celui qui ne connaît pas le sens de l'affaire. ~ Car Mardochée a fait cela en tant qu'homme juste, ~ qui garde la Loi.

Et s'il ne s'est pas levé devant Haman, le scélérat, ~ c'est pour avoir observé Saül, son parent : ~ pour avoir fait miséricorde au roi Agag, le parent de Haman, ~ il fut écarté de la royauté et la Colère fut sur lui. ~ De même Mardochée : ~ s'il avait rendu honneur à l'impie Haman, ~ la Colère se serait levée contre lui comme sur Saül.

AB

c. Esther 3, 2<sup>+</sup>.

32. Cette question qui conteste l'attitude de Mardochée apparaît de fait dans la littérature juive. Mais la justification est quelque peu embarrassée : si Mardochée ne se prosterne pas devant Haman, c'est que celui-ci a fait broder les images de ses idoles sur son vêtement, cf. *Midr. Megillat Esther* 3, 1 et *Midr. Megilla*, dans : J.D. EISENSTEIN (159), I, p. 53a et 60a.

**Digression, suite :  
midrash sur Haman  
et Amalec**

13. Et pourquoi donc, mon ami, ~ fut-ce Amalec plutôt que tous les peuples ~ qui sortit à la rencontre d'Israël pour la guerre ?

C'est qu'Amalec avait pensé : « Sortons et détruisons les fils de Jacob, ~ abolissons la bénédiction d'Isaac ! »

En effet, il craignait de devenir l'esclave des fils de Jacob, ~ car voici ce qu'Isaac avait dit à Ésaü : *Tu serviras Jacob ton frère*, ~ mais si tu te retournes, son joug se retirera de ton cou<sup>d</sup>.

Or tu sais bien qu'Amalec était le fils de la concubine d'Élip haz, le fils d'Ésaü<sup>e</sup>, ~ et il ne voulait pas devenir l'esclave des fils de Jacob.

[I/128] Et pourquoi donc, mon ami, ~ Isaac avait-il dit à Ésaü : *Tu serviras Jacob ton frère* ? ~ L'affaire en effet nous est connue : ~ C'est parce qu'Ésaü avait pris ses femmes parmi les filles de Canaan que Noé son père avait maudit<sup>f</sup>. ~ Voici en effet ce que Noé lui avait dit : *Tu seras l'esclave des esclaves pour tes frères<sup>g</sup>*.

Abraham et Isaac, sachant que les Cananéens étaient maudits, ~ ne prirent aucune de leurs filles pour leurs fils :

Abraham n'en prit pas pour Isaac<sup>h</sup>, ~ et non plus Isaac pour Jacob<sup>i</sup>, ~ pour que la descendance maudite des Cananéens ne se mêle pas à la descendance de Sem ~ que Noé avait bénie.

AB

d. Gen. 27, 40.  
e. Gen. 36, 12.  
f. Gen. 36, 2.  
g. Gen. 9, 25.  
h. Gen. 24, 3.  
i. Gen. 28, 1.

Voilà pourquoi Amalec, fils d'Élip haz, fils d'Ésaü, ~ voulut abolir les malédictions de Noé et les bénédictions d'Isaac, ~ et qu'il combattit les fils de Jacob.

Mais Dieu avait justement écrit à propos d'Amalec ~ que sa mémoire serait effacée par la main des fils de Rachel<sup>33</sup>.

Le premier à combattre contre lui fut Josué fils de Nun, ~ de la tribu de Joseph. ~ Ensuite, Saül, des fils de Benjamin, ~ et les survivants, Mardochee les anéantit par son jeûne.

En effet, de tous les fils d'Ésaü, ~ Amalec fut celui qui voulut se battre avec les fils de Jacob, ~ et c'est sa mémoire qui fut effacée.

**Conclusion  
du cas d'Esther  
et de Mardochee**

Vois : ~ par le jeûne de Mardochee et d'Esther, ~ Haman fut renversé de sa grandeur ~ et le survivant des Amalécites fut

anéanti.

[I/129] Mardochee reçut la gloire de Haman, ~ il devint grand dans tout le royaume d'Assuérus, ~ et Esther devint reine à la place de Vasti.

**Faits-preuves, suite :  
le jeûne de Daniel**

14. Daniel lui aussi jeûna d'un jeûne accepté<sup>k</sup> ~ pendant trois semaines de jours, pour son peuple, ~ pour qu'il ne leur soit pas ajouté à Babylone au-delà des 70 ans.

AB

j. Deut. 25, 19 ; Ex. 17, 14.  
k. Dan. 9, 1-3.

33. Cf. *Targ. Ex. 17, 14* (*Targ. Pent. II*, p. 144-146) ; *Yalqut Shimeoni 264* ; *Leqah Tov Ex. p. 60a* ; S. FUNK (87), p. 39-40. *Ex. 17* était lu à Purim, cf. C. PERROT, *La lecture de la Bible (Massora 1/1)*, Hildesheim 1973, p. 219-222.

Et pendant son jeûne de 21 jours<sup>l</sup>, il fut exaucé par Dieu, ~ car pendant ces jours-là, Gabriel, qui reçoit toujours les prières, se leva à son secours.

Avec Gabriel<sup>34</sup>, Michel, leur Prince, le secourut aussi. ~ Ils se tinrent face au Prince de Perse pendant 21 jours<sup>m</sup>, ~ et il secourut Daniel lors de son jeûne.

**Digression.**

Tu sais bien, mon ami, ~ **Gabriel, porteur des prières à Dieu** que c'est Gabriel qui reçoit les prières devant Dieu.

Alors, quand Daniel priait, ~ c'est Gabriel qui venait près de lui, ~ qui le reconfortait et lui disait : *Ta prière a été entendue devant Dieu, ~ et moi, je suis venu à tes paroles*<sup>n</sup>. ~ Il lui redonnait cœur en disant : *Sois fort, homme Désiré*<sup>o</sup>.

De même qu'il vint auprès de celui-ci à la prière de son jeûne, ~ c'est lui aussi, Gabriel, qui présenta devant Dieu la prière de Zacharie<sup>p</sup>. ~ Quand il lui annonça la naissance de Jean, ~ il lui dit en effet : *Ta prière a été entendue devant Dieu*<sup>q</sup>.

[I/132] La prière de Marie aussi, ~ ce fut lui qui la présenta devant Dieu, ~ et il lui annonça la naissance du Messie. ~ Il lui dit en effet : *Tu*<sup>35</sup> *as trouvé grâce devant Dieu*<sup>r</sup>.

AB

l. Dan. 9, 20-21.  
m. Dan. 10, 13.  
n. Dan. 10, 12.  
o. Dan. 10, 19.  
p. Lc 1, 11.  
q. Lc 1, 13.  
r. Lc 1, 30.

34. A om. avec Gabriel.

35. A add. voici.

~ Et par quoi Marie a-t-elle trouvé grâce, ~ sinon par son jeûne<sup>36</sup> et sa prière ?

### Digression.

#### Preuve que Michel est le Prince d'Israël

C'est ainsi que Gabriel reçoit les prières pures et les présente devant Dieu ~ et que Michel est le Prince des

filis d'Israël<sup>37</sup>.

C'est de lui que Dieu dit à Moïse : *Voici que mon ange marchera devant toi ~ et il exterminera devant toi les Amorites du pays*<sup>8</sup>.

C'est lui qui se fit voir à l'ânesse de Balaam, ~ quand Balaam s'en allait maudire Israël<sup>1</sup>.

C'est encore lui qui se fit voir à Josué fils de Nun. ~ le glaive dégainé, debout dans la plaine de Jéricho. ~ En le voyant, Josué pensa qu'il était de ses adversaires, ~ et Josué lui dit : *Es-tu de nous ou de nos adversaires ?* ~ Michel lui dit : *Je suis le Prince des armées du Seigneur ~ et maintenant, je suis venu*<sup>2</sup>.

C'est lui qui abattit les murs de Jéricho devant Josué fils de Nun<sup>38v</sup>, ~ et c'est encore lui qui extermina devant lui les 31 rois<sup>w</sup>.

AB

- s. Ex. 23, 20-23.
- t. Nomb. 22, 22-35.
- u. Jos. 5, 13-14.
- v. Jos. 6, 2.
- w. Jos. 12, 7-24.

36. A : par sa prière et par son jeûne.

37. Ces rôles respectifs de Michel et de Gabriel proviennent du livre de Daniel. Gabriel est l'ange messager des prières, tandis que Michel est le gardien d'Israël. Mais dans la littérature juive et chrétienne, ces rôles sont parfois intervertis. Il faut noter que dans la communauté juive de Babylone et chez Aphraate, le prestige de Gabriel était à peu près égal à celui de Michel, qui est pourtant le seul à recevoir le titre de Prince, cf. *Ginzberg* (160), V, p. 71.

38. A om. filis de Nun.

C'est lui qui extermina les mille milliers d'Éthiopiens devant Asa<sup>x</sup>, ~ et c'est lui qui extermina les 185 000 dans le camp des Assyriens<sup>y</sup>.

Quand les fils d'Israël s'en allèrent à Babylone, ~ il était aussi avec eux, ~ et il combattait pour eux.

#### Retour au jeûne de Daniel

15. Et pourquoi donc, mon ami, ~ Daniel jeûna-t-il trois semaines de jours, ~ priant et suppliant Dieu, ~ et qu'il n'est pas écrit qu'il ait jeûné auparavant ?

[I/133] Voici en effet ce qu'il est écrit : ~ c'est à l'accomplissement des 70 ans de la destruction de Jérusalem, ~ comme le dit le prophète Jérémie<sup>z</sup>, ~ qu'il commença sa prière et sa supplication devant son Dieu<sup>3</sup>, ~ pour qu'ils n'aient pas à rester plus longtemps que ces 70 ans.

Étant donné que Dieu avait ôté (du temps) à la génération des jours<sup>39</sup> de Noé, ~ de même qu'il en avait ajouté aux fils d'Israël en Égypte et qu'il en avait ôté aux fils d'Éphraïm, ~ Daniel se mit à penser qu'à cause de ses péchés, le peuple devrait peut-être rester plus longtemps que ces 70 ans qu'avait dits Jérémie...

Gabriel le secourut<sup>40</sup> lors de son jeûne, ~ et Michel, leur Prince.

Car pour Michel aussi, il y aurait du repos quand ils seraient retournés dans leur pays, ~ et pour Gabriel,

AB

- x. II Chr. 14, 12.
- y. II Rois 19, 35.
- z. Jér. 25, 11-12.
- a. Dan. 9, 2-3.

39. Sur Dieu qui ajoute et retranche, parce qu'il est le législateur non soumis à la Loi, cf. *Exp.* 2, 6 n. 7 (I/57), et 2, 9 n. 33 (I/65).

40. A add. là-bas.



qui avait secouru son peuple, se multiplieraient les fruits de leurs prières au temple ~ et se multiplieraient les offrandes qu'il présente chaque jour devant son Dieu.

Mais le Prince du royaume de Perse ne voulait pas que la descendance sainte d'Israël soit séparée du royaume pécheur de Perse qui lui avait été livré par Dieu. ~ Car tant qu'ils étaient là, il y avait parmi eux des justes en qui il pouvait aussi se réjouir<sup>41</sup>.

[I/136] Mais vois comme était excellent le précieux jeûne de Daniel, ~ car il fit revenir de captivité son peuple à l'accomplissement des 70 années.

**Conclusion** 16. Quant à nous, nous avons un meneur de nos troupes plus grand que Gabriel, ~ plus excellent que Michel ~ et plus fort que le Prince de Perse.

40. A *add.* là-bas.

41. Dieu a donné un ange gardien à chaque nation (et à chaque homme). Selon la tradition (qui suit *Gen.* 10), ces anges des nations sont au nombre de 70, cf. *Targ. Gen.* 11, 7-8, *Targum P.* (241) I (*SC* 245, p. 143-145) et *Targ. Deut.* 32, 8 *Targum P.* (241), IV (*SC* 271, p. 266-267, n. 21-22). Le nom d'ange est un nom de fonction (et non de nature), et un ange ne remplit pas deux fonctions, cf. *GenR* 50, 2; *Targ. Ps.-Jonathan Gen.* 18, 2, cf. S. RAPPAPORT (96), p. 105 n. 96. Pour la fonction des anges chez Aphraate, cf. J. PARISOT, Art. « Angéologie chez les Syriens », *DTC* 1, Paris 1909, p. 1256; L. BRADE (124), p. 98-102; W. CRAMER (128), p. 38-53. L'ange d'une nation s'identifie souvent au prince qui a reçu de Dieu la charge de mener cette nation. Dans ce registre, la lutte entre le Prince de Perse et le Prince d'Israël au moment du retour d'Exil s'assimile aux tergiversations de Cyrus répercutées par le Midrash (cf. *EsthR* introd.; *CantR* 5, 5-6 et *EccelR* 10, 2): quand le peuple béni s'en va, le royaume de Perse tombe en décrépitude, cf. *Midr. Asseret Melakhim*, dans: J.D. EISENSTEIN (159), II, p. 463 a-b, — car le monde se maintient grâce aux pieux qui sont sa joie, cf. *Exp.* 23, et *Prov.* 29, 2 (*Yalqut ha-Makkiri, ad loc.*, p. 101). Éphrem rapporte lui aussi cette lutte entre Michel et le Prince de Perse, cf. T.J. LAMY, « L'exégèse en Orient au IV<sup>e</sup> siècle », *RBib* 2 (1893), p. 481, citant J.S. et S.E. ASSEMANI (188), II, p. 224-225.

C'est notre Vivificateur, notre Seigneur Jésus le Messie<sup>42</sup>, ~ qui est venu, ~ qui a revêtu notre humanité, ~ qui a souffert, ~ qui a été tenté dans le corps qu'il a reçu de nous, ~ et qui peut ainsi secourir ceux qui sont tentés<sup>b</sup>.

Il a jeûné pour nous, en effet, ~ et il a vaincu notre Antagoniste.

Il nous a commandé de jeûner et de veiller à tout moment<sup>c</sup>, ~ pour que, par la force du jeûne pur, nous parvenions à son repos.

S'achève l'Exposé<sup>43</sup> du jeûne

AB

b. Hébr. 4, 15.

c. Matth. 26, 41.

42. Remarquer ici que Jésus est comparé à l'ange Michel, ce qui arrive fréquemment dans la littérature chrétienne primitive, cf. J. DANIELOU, *Théologie du judéo-christianisme*, Paris 1958, p. 176.

43. A *om.* l'Exposé. Noter qu'Aphraate n'est pas entré en controverse avec ceux qui veulent pratiquer matériellement le jeûne le même jour que les juifs. Il se refuse à adopter la problématique des jours, et se contente d'inviter à la conversion à l'exemple de Jésus, de même en *Exp.* 12, 13 (I/537-540).

4. (*dâlat<sup>h</sup>*) EXPOSÉ DE LA PRIÈRE

[I/137]

**Argument :**  
la vraie prière,  
c'est la pureté du cœur

1. La pureté du cœur est  
une prière plus excellente  
que toutes les oraisons réci-  
tées à haute voix, ~ et le

silence, conjoint à une conscience sincère surpasse la voix  
haute de l'homme qui crie<sup>1</sup>.

Maintenant donc, mon ami, ~ donne-moi ton cœur  
et ton intelligence.

Écoute-moi te parler de la force de la prière pure, ~  
et vois comment nos pères, les justes d'autrefois, furent  
rendus prestigieux par leur prière devant Dieu, ~ et  
comment celle-ci devint pour eux une offrande pure<sup>2</sup>. ~

1. Cf. *Exp.* 3, 2 n. 9 (I/101) : Dieu entend le langage des bonnes  
œuvres et du cœur droit (l'homme intérieur, ou le « caché »). Comme il  
est au cœur de l'homme, point n'est besoin de crier pour être exaucé ;  
Aphraate en donnera les exemples au cours de l'*Exp.* Expressions  
parallèles chez ORIGÈNE, *Comm. Jean* 6, 18, 102 ; *Hom. Ex.* 5, 4 (SC  
321, p. 163 s.) (« Abba, Pater ») ; *Prière de Manassé* 11 : « J'incline  
le genou de mon cœur ». Selon l'*Exég. de l'âme*, 135, 6 (*Nag-Hammadi* II/  
6) la vraie prière n'est pas prononcée avec « les lèvres de l'extérieur »  
(thème lié à celui du « retournement de la matrice » vers l'intérieur,  
pour que l'âme soit fécondée par l'Immortel qui est en elle et qu'elle  
n'enfante plus pour la mort, *ibid.*, 131, 19-27 ; et à celui des « entrailles  
cachées », (cf. *Év. Philippe* 82, 34-83, 2).

2. Dès l'Ancien Testament, offrandes et sacrifices ne prenaient valeur  
que de la prière qui les soutendait, c'est-à-dire de l'orientation droite  
du cœur et des œuvres de celui qui offrait.

C'est par la prière en effet que furent acceptées les  
offrandes.

C'est elle qui fit cesser le déluge,  
elle qui guérit la stérilité,  
elle qui repoussa les armées,  
elle qui dévoila les mystères<sup>3</sup>,  
elle qui fendit la mer,  
elle qui ouvrit une brèche dans le Jourdain, ~ retint  
le soleil et immobilisa la lune,  
elle qui extermina les impurs ~ et fit tomber le feu,  
elle qui retint le ciel, ~  
elle qui fit sortir de la fosse, ~ libéra du feu et délivra  
de la mer.

Sa force est tout à fait considérable, ~ comme était  
considérable la force du jeûne pur<sup>4</sup>.

[I/140] Et de même que je t'ai expliqué clairement ce qui avait  
trait au jeûne, dans mon précédent discours, ~ de même,  
je ne négligerai pas de te rapporter et de te montrer ce  
que c'est que la prière.

**Fait-preuve :**  
le sacrifice d'Abel

2. En effet, c'est d'abord en  
raison de la pureté de son  
cœur que l'offrande d'Abel fut  
acceptée devant Dieu ~ alors que celle de Caïn était  
rejetée<sup>5</sup>.

AB

a. Gen. 4, 4-5<sup>+</sup>.

3. A : le mystère.

4. 7 × 2 œuvres de la prière, qui seront explicitées au cours de  
l'*Exp.*

Mais comment pouvons-nous savoir que l'offrande d'Abel fut acceptée ~ et que celle de Caïn fut rejetée<sup>5</sup> ?

Comment Abel a-t-il su que son offrande était acceptée ~ et comment Caïn a-t-il su lui aussi que la sienne était rejetée ?

Je vais t'expliquer cela comme je peux.

Tu sais en effet, mon ami, comment l'on discernait si une offrande était acceptée devant Dieu : ~ un feu descendait du ciel et dévorait l'oblation.

Or donc, lorsqu'Abel et Caïn offrirent ensemble leurs offrandes, ~ un feu vivant qui exerçait son service devant Dieu descendit dévorer le sacrifice d'Abel. ~ Mais celui de Caïn, qui n'était pas pur, il ne l'approcha pas.

C'est ainsi qu'Abel sut que son sacrifice était accepté, ~ et que Caïn lui aussi sut que le sien était rejeté.

Et ce sont les fruits de son cœur qui montrèrent et témoignèrent contre lui qu'il était plein de ruse, ~ puisqu'il tua son frère<sup>b</sup>.

AB

b. Gen. 3, 8:

5. La *Genèse* ne donne pas la raison du rejet de l'offrande de Caïn, ni ne décrit la manière dont celui-ci a su que son sacrifice était refusé, ce qui laisse libre cours à la spéculation. Les témoins des traditions juives sur le discernement des offrandes par le feu sont de date récente : RASHI et *Leqah Tov* sur Gen. 4, 4, cf. V. APTOWITZER, *Kain und Abel in der Agada, den Apokryphen, der hellenistischen christlichen und muhamedanischen Literatur*, Vienne-Leipzig 1922, p. 183. A. SCHEIBER, « A Remark on the Legend of the Sacrificial Smoke of Cain and Abel », *VigChr* 10 (1956), p. 194-195. Mais les textes juifs médiévaux véhiculent souvent des traditions qui doivent remonter à une haute époque (cf. *Théodotion* sur Gen. 4, 4), et qui sont familières aux écrivains syriaques : ÉPHREM, *In Gen.* 3, 3 (CSCO 72, p. 37 et p. 48 syr.); SALOMON DE BOÛRA (230), p. 26-28 syr., cf. S. BROCK (84), p. 225-226. On trouve aussi cette tradition chez CYRILLE D'ALEX., *Glaphyres* (PG 59, 36); Ps.-JÉRÔME, *Lib. Hebr. Quaest. in Gen.* (PL 23, 944); EUTYCHIUS D'ALEX., *Kitab al-Burhân* § 368 (P. CACHIA, CSCO 192-193 ar. 20-21, Louvain 1960); IBN AT-TAYIB (201), trad. p. 108; cf. S. FUNK (87), p. 22-23 et

En effet, ce que sa pensée avait conçu, ses mains l'enfantèrent, ~ mais la pureté du cœur d'Abel, c'était cela sa prière.

### Digression.

Les sacrifices agréés  
sont brûlés. Sept cas

3. Ce que je vais donc t'exposer, mon ami, ~ c'est que tous les sacrifices acceptés furent léchés par le feu.

[I/141] Quand Manoah, le père de Samson, offrit une offrande, ~ un feu vivant descendit la lécher. ~ Et c'est dans la flamme que remonta au ciel l'ange qui lui avait parlé<sup>c</sup>.

De même pour Abraham : ~ Quand Dieu lui fit la ferme promesse qu'un fils lui serait enfanté, il lui dit : *Prends-toi une génisse de trois ans, ~ une chèvre de trois ans, ~ une tourterelle et un pigeonneau*<sup>d</sup>. ~ Quand Abraham les eut sacrifiés, ~ qu'il les eut coupés en deux ~ et qu'il eut placé chaque partie en face de l'autre, ~ une torpeur tomba sur lui, ~ un feu descendit, ~ passa entre les morceaux ~ et dévora l'offrande d'Abraham<sup>e</sup>.

De même pour les offrandes qui étaient offertes dans la tente temporelle : ~ un feu vivant<sup>f</sup> descendait pour les dévorer<sup>f</sup>.

AB

c. Jug. 13, 20.

d. Gen. 15, 9.

e. Gen. 15, 17.

f. Lévit. 9, 24.

S.P. BROCK, « A Syriac Life of Abel », *Museon* 87 (1974), p. 467-492.

6. A *om.* vivant. Une séquence de sacrifices agréés par le feu (Caïn et Abel, fils de Éli, Élie) se trouve chez DIDYME L'AVEUGLE, *Sur la Gen.* 4, 3-5 (t. 1, SC 233, Paris 1976, p. 284-285). La liste fournie par *Aggadat Shir ha-Shirim* 6, 40 (Caïn et Abel, Noé, Nadab et Abihu, Manoah, Salomon au temple, Élie) est presque identique à celle d'Aphraate. Coré fut-il brûlé ou englouti ? On trouve les deux traditions chez Aphraate, *Exp.* 22, 24 (I/1036). Discussion de ce problème en *T.B. Sandedrin* 110a, cf. S. RAPPAPORT (96), p. 37 et 125-126 n. 176.

De même pour les fils d'Aaron, Nadab et Abihu<sup>g</sup>, ~ qui étaient négligents pour le service de l'offrande. ~ Un feu descendit comme d'habitude à l'heure de l'offrande ~ mais il ne trouva pas que leurs offrandes étaient pures, ~ et il ne les accepta pas.

Voyant que l'offrande<sup>7</sup> n'avait pas été consommée, ~ ils apportèrent un feu étranger pour qu'il la consume, ~ et qu'eux ne soient pas blâmés par Moïse : « Pourquoi l'offrande n'a-t-elle pas été consommée ? »

Le feu étranger consuma l'offrande, ~ mais celui du ciel les consuma, eux, ~ et le Seigneur manifesta en eux sa sainteté, ~ parce qu'ils avaient été négligents à son service<sup>8</sup>.

[I/144] Et aussi, quand 250 hommes s'ameutèrent contre Moïse ~ et qu'ils offrirent des encensoirs sans en avoir reçu le commandement, ~ un feu reçut le commandement, ~ sortit de devant le Seigneur et les dévora<sup>h</sup> : ~ leurs encensoirs furent sanctifiés par leurs propres vies.

Et encore, quand Salomon construisit le temple ~ et qu'il offrit des sacrifices et des oblations, ~ il pria, et

AB

g. Nomb. 3, 4 ; 26, 61.

h. Nomb. 16, 35.

7. A : les offrandes.

8. « Négligents pour le service de l'offrande », expression identique dans *Targ. Lévi*. 10, 3, *Targum P.* (241) II (SC 256, p. 373), cf. A. LEVENE, *Pentateuchal Exegesis in Early Syriac and Rabbinic Sources* (*Studia Patristica* 1, TU 63), Leipzig 1957, p. 485-486 ; S. FUNK (87), p. 42-43. Cette tradition du feu étranger est aussi rapportée par THÉODORE DE CYR, *Quaest. in Lev.* 11, 9 (PG 80, 312-313) et par ISHODAD DE MERV (204) citant « le Sage Persan », *In Lev.* 10, 1-2 (CSCO 179 syr. 81, p. 89).

un feu descendit du ciel<sup>9</sup> ~ qui dévora la graisse des holocaustes sur l'autel<sup>i</sup>.

Et quand Élie offrit une offrande, ~ un feu descendit la consumer, ~ et son offrande fut acceptée comme celle d'Abel<sup>j</sup>, ~ mais celle des ministres de Baal fut rejetée comme celle de Caïn.

Je t'ai écrit tous ces exemples à propos du feu ~ pour que tu sois bien sûr que c'est un feu qui a dévoré l'offrande d'Abel.

**Miracles dus à la prière :** 4. Écoute-moi donc te parler, mon ami, ~ de Abraham, Isaac et Jacob cette prière pure et de quels

hauts faits elle a fait montre.

Quand Abraham eut prié, il rapporta le butin de cinq rois<sup>k</sup>, ~ sa femme stérile enfanta par sa prière<sup>l</sup>. ~ Par la force de sa prière encore, il reçut la promesse que les peuples seraient bénis en sa descendance<sup>m</sup>.

Isaac aussi montra la force de la prière<sup>10</sup> ~ quand il pria pour Rébecca, et elle enfanta<sup>n</sup>, ~ et pour Abimélek<sup>11</sup>, et la Colère se détourna de lui<sup>o</sup>.

AB

i. II Chr. 7, 1.

j. I Rois 18, 38.

k. Gen. 14, 16.

l. Gen. 21, 2.

m. Gen. 22, 18.

n. Gen. 25, 21.

o. Gen. 26, 6-11 ; 20, 17.

9. La même chose est arrivée à David (*I Chr.* 21, 26), mais ce n'est pas répertorié ici. Le parallélisme avec la liste de *Aggadat Shir ha-Shirim* serait un indice en faveur de la théorie des « Testimonia », cf. *Exp.* I n. 13 et *Introd.*, p. 68 et 138.

10. A : de sa prière.

11. Aphaate attribuée à Isaac ce qui est dit de la prière d'Abraham, cf. *Gen.* 20, 1.

[145] 5. De même pour notre père Jacob : ~ il pria à Béthel, ~ et il vit ouverte la porte<sup>12</sup> du ciel, ~ et une échelle s'élevant dans les hauteurs<sup>p</sup>.

C'est le mystère de notre Sauveur que vit Jacob. ~ La porte du ciel, c'est le Messie, ~ comme il dit : *Je suis la porte de la vie, ~ quiconque entrera par moi vivra<sup>13</sup> pour toujours<sup>q</sup>.* ~ Et David dit aussi : *C'est la porte du Seigneur ~ par laquelle entrent les justes<sup>r</sup>.*

Et l'échelle qu'a vue Jacob, c'est aussi le mystère de notre Sauveur ~ par lequel tous les hommes justes s'élèvent d'en bas vers les hauteurs.

C'est aussi le mystère de la croix de notre Sauveur, ~ qui fut dressée comme une échelle<sup>14</sup>, ~ et c'est bien le Seigneur qui se tient au-dessus. ~ Au-dessus du Messie, en effet, est le Seigneur de tout, ~ comme le dit le bienheureux Apôtre : *La tête du Messie, c'est Dieu<sup>s</sup>.*

Et Jacob appela ce lieu Béthel, ~ et Jacob éleva là une pierre levée en témoignage ~ sur la tête de laquelle il fit une onction d'huile.

Cela encore, notre père Jacob le faisait d'avance ~ en mystère des pierres qui recevraient l'onction<sup>15</sup>. ~ Car les peuples ont cru au Messie, ~ ce sont eux qui sont oints,

AB

- p. Gen. 28, 10-22<sup>+</sup>.  
q. Jn 10, 9.  
r. Ps. 118, 20.  
s. I Cor. 13, 3.

12. A : les portes.

13. A *desin*.

14. Cf. *Dialogue de Timothée et Aquila* (183), fol. 98 v°.

15. Les pierres « ointes », devenues « chrétiennes » et sanctuaire pour Dieu (*Beth-El*) selon les termes de Gen. 28, 22, répercutés par le *Targum* ; cf. *Exp.* 1, 3 (I/8) et 5, 8 (I/200).

~ comme le dit Jean à leur sujet : *De ces pierres, Dieu peut faire lever des fils à Abraham<sup>1</sup>.*

Ainsi, par la prière de Jacob, ~ fut montré d'avance le mystère de l'appel des peuples.

[I/148] 6. Vois donc, mon ami, les mystères cachés dans cette vision que vit Jacob :

Il vit en effet la porte du ciel, ~ c'est-à-dire le Messie<sup>u</sup>, il vit l'échelle, ~ mystère de la croix<sup>v</sup>, il oignit des pierres, ~ types des peuples<sup>w</sup>.

Il voua les dîmes à donner à Lévi<sup>x</sup>, ~ car en lui étaient cachés donateurs de dîmes et receveurs de prémices.

Car en ses reins était le petit du lion de Juda en qui était caché le roi-Messie, en qui l'onction fut révélée<sup>16</sup>.

Les tribus qui étaient en lui vouèrent (les prémices) aux lévites, ~ les rois qui étaient dans ses reins exaltèrent son cœur ~ et, en lui, l'esprit examina parmi ceux de sa descendance ceux qui seraient les prophètes à venir.

*Avec seulement son bâton, il passa le Jourdain<sup>y</sup>.* ~ Admirable mystère ! ~ Car il tenait d'avance en main le signe de la croix du grand Prophète.

B

- t. *Matth.* 3, 9 ; Jn 8, 33-40.  
u. Gen. 28, 17.  
v. Gen. 28, 12.  
w. Gen. 28, 18.  
x. Gen. 28, 22.  
y. *Gen.* 32, 11<sup>+</sup>.

16. Le rôle du Messie est de révéler aux derniers temps l'onction (*mšh*) recélée dans les trésors de la volonté du Père au commencement, et préfigurée dans les générations temporelles humaines. THÉODORE DE CYR, *In Is.* 8, 4 (SC 295, Paris 1982, p. 302-303) rapporte une tradition identique au sujet de la dîme : « Lévi, 160 ans avant d'arriver à la vie de ce monde, a payé, dit-on, la dîme par l'intermédiaire d'Abraham, alors qu'il était caché dans les reins du patriarche ».

Puis il dirigea ses pas vers le pays des fils du Levant<sup>z</sup>, ~ parce que c'est de lui que s'est levée la lumière pour les peuples.

Il parvint au puits sur la bouche duquel était une pierre<sup>a</sup> ~ que beaucoup n'avaient pu soulever.

Nombre de bergers en effet n'avaient pu la soulever ni ouvrir le puits ~ jusqu'à ce que vienne Jacob qui, par la force du Berger qui était caché en ses reins, ôta la pierre et abreuva son troupeau.

[149] Nombre de prophètes étaient venus, qui n'avaient pas pu révéler le baptême, ~ jusqu'à ce que vienne le grand Prophète qui seul l'ouvrit<sup>17</sup>, y fut baptisé, proclama et dit d'une voix douce<sup>18</sup> : *Quiconque a soif, ~ qu'il vienne à moi et qu'il boive*<sup>b</sup>.

Jacob pria encore à son retour de chez Laban, ~ et il fut sauvé de son frère Ésaü<sup>c</sup>.

Il pria ainsi, il rendit grâces et dit : *J'ai passé ce Jourdain avec mon bâton, ~ et maintenant, me voici devenu deux camps*<sup>d</sup>.

## B

- z. Gen. 29, 1<sup>+</sup>.
- a. Gen. 29, 2-10<sup>+</sup>.
- b. Jn 7, 37.
- c. Gen. 31, 3.13.
- d. Gen. 32, 11<sup>+</sup>.

17. L'ouverture du puits de Jacob est le signe du baptême-eucharistie, c'est-à-dire de la participation à la mort et à la vie du Seigneur, enfin livrée à tous les hommes. Même interprétation chez ÉPHREM, *In Gen.* 27. Le terme « ouvrir » est très riche de sens chez Aphraate, comme dans la littérature rabbinique : Jean « ouvre » le baptême, *Exp.* 6, 13 n. 79 (I/289), l'Esprit « ouvre » le ciel, *Exp.* 6, 14 (I/292).

18. « D'une voix douce » : ce terme à connotation joyeuse contraste avec le verbe crier. Il est à rapprocher du cri silencieux poussé par le cœur pur, cf. *Exp.* 4, 1 n. 1 (I/137) et du cri efficient du Messie-Époux qui éveille les morts, cf. *Exp.* 6, 14 (I/296), 8, 21 n. 57 (I/401).

Ô mystère admirable de notre Sauveur !

Quand notre Seigneur est venu pour la première fois, en effet, ~ il est sorti comme une branche<sup>19</sup> de la souche de Jessé, semblable au bâton de Jacob.

Mais quand il reviendra de chez son Père, lors de sa seconde venue, ~ il ira chez lui avec deux camps, celui du peuple et celui des peuples, ~ semblable à Jacob qui revint chez son père Isaac avec deux camps.

Jacob en effet était revenu avec ses onze fils<sup>e</sup>. ~ Avec notre Sauveur viendront ses onze disciples, ~ puisque Judas n'est pas avec eux.

Puis naquit Benjamin, et les fils de Jacob devinrent douze<sup>f</sup>. ~ Puis fut élu Thulmai<sup>20</sup> et les disciples de notre Sauveur devinrent douze<sup>g</sup>.

**Miracles de la prière,  
suite : Moïse**

7. Que dirons-nous de la force de la prière de Moïse, ~ qui est sans limite<sup>21</sup> ! ~ Sa prière, en effet, l'a délivré des mains de Pharaon.

## B

- e. Gen. 32, 23<sup>+</sup>.
- f. Gen. 35, 16-18.
- g. Act. 2, 16-26.

19. Litt. bâton.

20. Le nom de Thulmai (Tholomaeus ou Ptolemaeus) au lieu de Matthias n'apparaît qu'ici et dans le texte syriaque d'EUSÈBE, *Hist. Eccl.* 1, 12, 3 ; 2, 1, 1 ; 3, 39, 10, etc.). Le commentaire d'Éphrem comporte une lacune en cet endroit, cf. K. LAKE et F.J.F. JACKSON, *The Beginnings of Christianity*, 1/4, Londres 1933, p. 14-15 note sur *Act.* 1, 26 ; G. BERT (53), p. 57 n. 3 ; J. PARISOT (23), *Praef.* § 11, p. XLVII. CLÉMENT D'ALEX., *Strom.* 4, 6, 35 l'identifie avec Zachée et les Ps.-CLEM. (180), *Rec.* 1, 60 avec Barnabas.

21. Puissance suréminente de la prière de Moïse : (8 × 2) œuvres.

[I/152] C'est elle qui lui montra la présence de son Dieu<sup>h</sup>, ~ et par sa prière, il infligea dix plaies à Pharaon<sup>i</sup>.  
 C'est elle encore, sa prière, qui fendit la mer<sup>j</sup> ~ et adoucit les eaux amères<sup>k</sup>,  
 fit descendre la manne ~ et fit monter les caillies<sup>l</sup>,  
 perça la pierre ~ et fit couler les eaux<sup>m</sup>,  
 vainquit Amalec ~ et donna la force à Josué<sup>n</sup>,  
 jeta la confusion sur Og et Sihon pendant le combat<sup>o</sup>  
 ~ et fit descendre les méchants au shéol<sup>p</sup>,  
 détourna de son peuple la Colère de Dieu<sup>q</sup>, ~ et broya le veau du péché<sup>r</sup>,  
 fit descendre les Tables de la montagne ~ et briller son visage<sup>s</sup>.

Car il y a plus à rapporter sur sa prière<sup>22</sup> que sur celle de Jacob.

**Miracles dus à la prière,  
dix autres exemples**

Josué fils de Nun fut, lui aussi, rendu suréminent par sa prière devant son

Dieu<sup>23</sup> :

**B**

- h. Ex. 3, 1-6.
- i. Ex. 7, 8-12.30.
- j. Ex. 14, 15-29.
- k. Ex. 15, 22-25.
- l. Ex. 16, 1-35.
- m. Ex. 17, 1-7 ; Nombr. 20, 1-11.
- n. Ex. 17, 8-13.
- o. Nombr. 21, 21-35.
- p. Ex. 16, 33.
- q. Ex. 32, 30-32.
- r. Ex. 32, 20.
- s. Ex. 34, 29-30.

22. A inc.

23. A : devant Dieu. Puissance parfaite de sa prière : huit œuvres.

Sa prière fendit le Jourdain<sup>t</sup>, ~ c'est elle qui renversa les murs de Jéricho<sup>u</sup> ~ et qui jeta la confusion sur Akan<sup>v</sup>.

Elle retint le soleil et immobilisa la lune<sup>w</sup>, ~ elle extermina les rois, soumit le pays<sup>x</sup> ~ et en fit hériter les fils d'Israël.

8. . Venons-en à la prière silencieuse que pria Anne, la mère de Samuel<sup>y</sup> :

Elle fut selon le bon plaisir de Dieu, ~ sa stérilité s'ouvrit, son opprobre s'écarta, ~ et elle enfanta un nazir et un prêtre.

Samuel aussi pria devant son Dieu ~ quand il montra aux fils d'Israël un signe qui leur fasse connaître leurs péchés, ~ parce qu'ils avaient réclamé un roi.

Samuel fit monter sur l'autel une oblation ~ et la pluie se mit à tomber aux jours de la moisson du blé<sup>z</sup>.

[I/153] David aussi pria devant son Dieu, ~ et il fut délivré des mains de Saül<sup>a</sup>.

Quand il eut compté le peuple, il pria aussi, ~ la Colère se détourna d'eux, et la Fureur, ~ quand dominait sur eux l'Exterminateur<sup>b</sup>.

Asa pria aussi, et sa prière se montra d'une grande force ~ quand Zara l'éthiopien sortit contre lui avec des forces de mille milliers<sup>c</sup>.

**AB**

- t. Jos. 3, 16-17.
- u. Jos. 6, 1-20.
- v. Jos. 7, 16-26.
- w. Jos. 10, 11-14.
- x. Jos. 12, 7-24.
- y. I Sam. 1, 10-13.
- z. I Sam. 12, 16-25.
- a. II Sam. 24, 17.
- b. I Chr. 21, 7-17.
- c. II Chr. 14, 8-12.

Asa pria alors, ~ et il dit : *En cela sera connue ta force, ô notre Dieu, ~ quand tu livreras un peuple nombreux à la main<sup>24</sup> d'un peuple peu nombreux<sup>d</sup>.*

Dieu entendit sa prière, ~ il envoya son ange jeter la confusion ~ et des forces nombreuses furent vaincues par la force de la prière d'Asa.

Quant à Josaphat, son fils, ~ sa prière extermina les forces des adversaires et les vainquit<sup>e</sup>.

Ézéchias aussi pria, ~ et sa prière abattit les 185 000 par la main de l'ange qui guidait l'armée<sup>f</sup>.

Jonas aussi pria devant son Dieu, ~ des profondeurs de la mer.

Il fut entendu, on lui répondit<sup>g</sup>, ~ et il échappa sans dommage.

Sa prière, en effet, troua les abîmes<sup>25</sup>, ~ vainquit les vagues, et fut plus forte que les flots.

Elle troua les nuées, vola dans les airs, ~ ouvrit le ciel et s'approcha du trône de la Majesté<sup>26</sup>, ~ par l'intermédiaire de Gabriel<sup>27</sup>, celui qui présente les prières devant Dieu.

Alors l'Abîme vomit l'homme prophète ~ et le poisson laissa échapper Jonas sur la terre sèche.

## AB

d. II Chr. 14, 11.

e. II Chr. 17, 10-11.

f. II Rois 19, 14-19 ; II Chr. 32, 20-21 ; Is 37, 36.

g. Jonas 2, 2-4.

24. A : aux mains.

25. A : l'abîme. Sept œuvres de la prière de Jonas.

26. A : sa (majesté).

27. C'est Gabriel qui apporte à Dieu la prière de Jonas, le prophète et l'évangéliste de Ninive : mise en valeur des saints locaux (Jonas, Ananias et ses frères, Daniel).

[I/156] Ananias, Azarias<sup>28</sup> et Misaël aussi, ~ leur prière vainquit la flamme, affaiblit la force du feu ~ et transforma sa condition brûlante<sup>h</sup>.

Elle réprima la colère du roi ~ et libéra les hommes justes.

9. Daniel aussi pria, ~ et sa prière ferma la bouche des lions<sup>i</sup>. ~ La bouche vorace se ferma à la chair et aux os de l'homme juste.

Les lions tendirent leurs pattes<sup>29</sup> et reçurent Daniel, ~ pour qu'il ne tombe pas sur le sol.

Ils l'étreignirent dans leurs bras ~ et lui baisèrent les pieds.

Quand Daniel se leva pour prier dans la fosse, ~ eux aussi étendirent leurs pattes vers le ciel, comme Daniel.

Alors celui qui reçoit les prières descendit vers eux, ~ et il ferma la bouche des lions. ~ Daniel en effet dit à Darius : *Mon Dieu a envoyé son ange fermer la bouche des lions, ~ et ils ne m'ont pas fait de mal<sup>j</sup>.*

La fosse, certes, était couverte et scellée, ~ mais la lumière resplendissait à l'intérieur ; ~ et les lions, eux, étaient tout joyeux de voir la lumière grâce à Daniel.

Alors, quand Daniel s'assoupit et voulut se coucher, ~ les lions s'aplatirent eux-mêmes, pour qu'il se couche sur eux et non sur le sol.

## AB

h. Dan. 3, 24-50.

i. Dan. 7, 17-25.

j. Dan. 6, 22.

28. A *add.* prièrent.

29. Litt. mains. Les lions, très humains, se mettent à prier les bras en croix en même temps que Daniel, mais Gabriel, prudent, vient leur fermer la gueule ! traduction anglaise et commentaire de ce passage dans A. DI LELLA (68), p. 21-24, qui fournit en outre quelques parallèles rabbiniques sur Daniel comme modèle de prière.



Et la fosse était illuminée plus qu'une chambre haute aux multiples<sup>30</sup> fenêtres, ~ car il avait là multiplié ses prières, plus que dans sa chambre haute où il ne priaît que trois fois (par jour)<sup>k</sup>.

[I/157] Daniel remonta indemne, ~ mais ses calomniateurs (qui l'avaient déchiré à belles dents) tombèrent à sa place<sup>31</sup>.

La bouche des lions fut ouverte, ~ qui les dévora et leur broya les os.

En outre, sa prière fit revenir de la captivité de Babilone à l'achèvement des 70 ans<sup>l</sup>.

Chacun de nos pères les justes, au temps où lui advenait la tribulation, prenait sur lui l'armure de la prière, ~ et par elle, il était délivré de la tribulation.

#### Enseignement de Jésus sur la prière

10. Notre Sauveur aussi a enseigné à prier, disant : *Priez dans le caché celui qui est caché*, ~ il voit tout<sup>m</sup>. ~ *Et il dit encore : Entre dans la resserre et prie ton Père dans le caché, ~ et le Père qui voit le caché te le rendra<sup>n</sup>.*

Pourquoi donc, mon ami, notre Seigneur enseigne-t-il et dit-il : *Prie ton Père dans le caché<sup>32</sup>, ~ ta porte étant fermée<sup>o</sup> ?*

AB

- k. Dan. 6, 11.
- l. Dan. 9, 3-4.
- m. *Matth. 6, 6<sup>+</sup>*.
- n. *Matth. 6, 6<sup>+</sup>*.
- o. *Matth. 6, 6.*

30. A *om.* aux multiples... chambre haute.

31. A *add.* de Daniel.

32. A *om.* dans le caché.

Je vais te le montrer, ~ selon ce que j'ai pu comprendre.

Il dit en effet : *Prie ton Père dans le caché, ~ porte fermée.*

Voici ce que nous montre la parole de notre Seigneur, ~ *Prie dans le caché* : ~ dans ton cœur ; ~ et *ferme la porte* : ~ quelle porte dit-il de fermer, sinon ta bouche, ~ c'est-à-dire le temple où habite le Messie, ~ comme le dit l'Apôtre : *Vous êtes le temple du Seigneur<sup>p</sup> ?*

Et il entrera dans ton homme intérieur, cette maison, ~ et il la purifiera de toute espèce d'impureté ~ lorsque sera fermée la porte, c'est-à-dire ta bouche.

[I/160] Et si ce n'est pas ainsi, ~ comment peux-tu comprendre la chose ?

En effet, si par hasard tu te trouves dans la campagne où il n'y a ni maison ni porte, ~ est-ce que tu ne peux pas prier dans le caché ?

Et si par hasard, tu te trouves au sommet d'une montagne, ~ est-ce que tu ne peux pas prier ?

Ce que notre Sauveur veut montrer, ~ c'est que Dieu<sup>33</sup> connaît les désirs et les desseins du cœur, ~ ainsi que l'a écrit notre Seigneur : *Votre Père sait, avant que cela ne lui soit demandé, ~ ce qui est l'objet<sup>34</sup> de votre requête<sup>q</sup>.*

Et il est écrit dans le prophète Isaïe : *Avant que ne crient ceux qui sont mes élus, je les écoute, ~ et avant qu'ils ne murmurent, je leur répondrai<sup>r</sup>.*

AB

- p. *I Cor. 3, 16.*
- q. *Matth. 6, 8.*
- r. *Is. 65, 24.*

33. B *om.* Dieu.

34. ou : ce qui vous est nécessaire.

Isaïe dit aussi, à propos des impies : *Même s'ils multipliaient les prières, ~ je n'entendrais pas*<sup>s</sup>. ~ Et il dit encore : *Ils me crieront aux oreilles à haute voix, ~ mais je ne les écouterai pas*<sup>t</sup>. ~ C'est ce qu'il dit à propos de la prière fourbe ~ qui n'est pas acceptée.

Toutes ces paroles, tu dois les entendre avec discernement, ~ et tu saisisras leur force.

**Enseignement de Jésus,  
suite. Solution  
d'une contradiction**

**11.** Notre Vivificateur dit là-dessus une autre parole, ~ qui doit être entendue avec discernement. ~ Il dit en effet :

*Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, ~ je suis là parmi eux*<sup>u</sup>.

Comment, quant à toi, entends-tu cette parole, mon ami ?

[I/161] Voici ce que dit notre Vivificateur : *Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, ~ je suis là parmi eux.* ~ Alors, si tu es seul, le Messie n'est pas avec toi<sup>35</sup> ?

Mais il est écrit, à propos de ceux qui croient au Messie, ~ que le Messie demeure en eux<sup>v</sup>, ~ ce qui montre que, du moment qu'ils sont deux ou trois, le Messie est avec eux.

Mais moi, je vais te montrer qu'il y a des cas où, au lieu de deux ou trois, ~ plus de mille peuvent être

AB

s. *Is. 1, 15.*

t. *Éz. 8, 18.*

u. *Matth. 18, 20*<sup>+</sup>.

v. I *Jn 4, 15.*

35. Le problème : justifier la prière solitaire tout en maintenant la vérité de la parole sur les « deux ou trois réunis » ; ce qui se comprend en contexte liturgique et face à la controverse juive qui réclame un *minyán*, c'est-à-dire une assemblée de dix hommes, cf. *T.B. Berakhot* 6a.

rassemblés au nom du Messie, et le Messie n'est pas avec eux : ~ et il est des cas où un homme est seul, ~ et le Messie est avec lui.

Car elle est bonne et belle, pour ceux qui l'entendent, ~ cette parole qu'a dite notre Vivificateur.

Il dit en effet : *Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, ~ je suis là parmi eux*<sup>w</sup>.

Si quelqu'un se rassemble au nom du Messie, ~ le Messie demeure en lui, ~ et Dieu<sup>36</sup> demeure dans le Messie.

Dès lors, cet homme devient un à partir de trois : ~ lui-même<sup>37</sup>, ~ le Messie qui demeure en lui, ~ et Dieu<sup>38</sup> qui demeure dans le Messie, ~ comme le dit notre Seigneur : *Je suis en mon Père et mon Père est en moi*<sup>x</sup>, ~ et il dit : *Moi et mon Père, nous sommes un*<sup>y</sup>. ~ Il dit encore : *Vous êtes en moi et moi en vous*<sup>z</sup>, ~ et il disait par le prophète : *Je demeurerai en eux et je marcherai en eux*<sup>a</sup>.

C'est en ce sens que tu peux entendre cette parole que dit notre Vivificateur.

**Quatre faits-preuves  
vétérotestamentaires**

**12.** Je vais maintenant te montrer, mon ami : ~ chacun des justes nos pères qui<sup>39</sup> ont

prié<sup>40</sup>, Dieu était avec eux.

AB

w. *Matth. 18, 20.*

x. *Jn 14, 11.*

y. *Jn 10, 30.*

z. *Jn 14, 20.*

a. *Lév. 26, 12 ; Éz. 49, 9 ; II Cor. 6, 16.*

36. A *sec. man.* le Père. Cette curieuse exégèse se trouve presque telle quelle chez ORIGÈNE, *De Orat.* 23 (PG 11, 485-490).

37. B : la personne du Messie.

38. A *sec. man.* le Père.

39. A *add.* quand.

40. A : ont prié.

[I/164] Quand Moïse priait sur la montagne, en effet, ~ il était seul, mais Dieu était avec lui<sup>b</sup>.

Et ce n'est pas parce qu'il était seul — qu'il ne fut pas entendu.

Au contraire, la prière de Moïse fut excellemment entendue, ~ et elle apaisa la Colère de son Dieu.

Élie aussi était seul sur la montagne du Carmel<sup>c</sup> ~ et sa prière fit preuve de forces étonnantes<sup>d</sup> :

Par sa prière, en effet<sup>41</sup>, les cieus furent retenus<sup>e</sup>, ~ et par sa prière aussi, leurs liens furent déliés<sup>f</sup>.

Sa prière libéra des mains de la mort et arracha au shéol<sup>g</sup>, ~ sa prière encore extirpa d'Israël l'impureté.

Sa prière fit descendre trois fois le feu : ~ une fois sur l'autel et deux fois sur des chefs<sup>h</sup>, ~ et elle le vengea quand le feu descendit à sa prière.

Il fléchit les genoux, pria, et il fut aussitôt entendu, ~ mais les 450 qui criaient<sup>42</sup> à haute voix ne furent pas entendus, ~ parce qu'ils appelaient au nom de Baal<sup>i</sup>.

Élie, bien que seul, fut donc excellemment entendu.

Le prophète Jonas aussi fut entendu ~ alors qu'il priait du fond du shéol<sup>j</sup>.

## AB

- b. Ex. 32, 30-33.
- c. I Rois 18, 36.
- d. I Rois 18, 42.
- e. I Rois 17, 1.
- f. I Rois 18, 41-45.
- g. I Rois 17, 17-24.
- h. I Rois 18, 38.
- i. I Rois 18, 19-39.
- j. Jonas 2, 2-4.

41. A om. en effet... aussi (*homéotéleuton*).

42. A add. et invoquaient.

Bien<sup>43</sup> que seul, il fut aussitôt entendu, ~ et on lui répondit.

Élisée pria aussi, il ramena du shéol<sup>k</sup>, ~ et il fut délivré des mains des méchants qui l'encerclaient.

Car il avait l'air d'être seul<sup>l</sup>, ~ mais des forces nombreuses l'entouraient. ~ Il dit en effet à son disciple : *Ceux qui sont avec nous sont plus nombreux que ceux qui sont avec eux<sup>m</sup>*. ~ Car alors qu'ils étaient seuls, ~ ils n'étaient pas seuls.

[I/165] Avec ce que je t'ai exposé, ~ tu peux donc entendre la parole de notre Seigneur qui dit : *Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, ~ je suis là parmi eux<sup>n</sup>*.

**Pardoner,  
préliminaire  
à la vraie prière**

13. Comme je te l'ai exposé plus haut, ~ au moment où tu pries, ~ élève ton cœur et baisse tes yeux, ~ entre à l'intérieur de ton homme intérieur ~ et prie dans le caché ton Père qui est au ciel<sup>o</sup>.

Si je t'ai écrit tout cela au sujet de la prière, ~ quand elle est pure, elle est entendue, ~ et quand elle n'est pas pure, elle n'est pas entendue<sup>44</sup>, ~ c'est qu'il y a parmi nous des gens qui multiplient les prières<sup>45</sup>, ~ prolongent

## AB

- k. II Rois 4, 33.
- l. II Rois 6, 15-23.
- m. II Rois 6, 16.
- n. Matth. 18, 20.
- o. Matth. 6, 6.

43. B om. bien que... entendu (*homéotéleuton*).

44. A : acceptée.

45. A : la prière.

loin la supplication, se prosternent et étendent la main<sup>p</sup>, ~ mais ils sont bien loin des œuvres de la prière...

En effet, ils prient la prière de notre Vivificateur qui enseigne : *Remets-nous nos dettes, ~ que nous les remettons aussi à nos débiteurs*<sup>q</sup>.

Ô toi qui pries, souviens-toi que c'est devant Dieu que tu apportes ton offrande. ~ N'as-tu pas honte d'apporter des prières<sup>46</sup> en offrande ~ alors qu'il y a un défaut<sup>47</sup> ? ~ Car toi, tu pries qu'il te soit remis ~ et tu promets de remettre<sup>48</sup>.

Réfléchis d'abord en conscience (pour savoir) si tu vas remettre, ~ et alors tu promettras : « Je vais remettre. » ~ Car tu ne dois pas mentir à Dieu<sup>49</sup> en disant : « Je vais remettre, » ~ alors que tu ne vas pas remettre.

[I/168] Dieu en effet n'est pas un homme comme toi, à qui tu puisses mentir<sup>r</sup>. ~ Si un homme pêche envers un autre (homme), il peut réclamer auprès du Seigneur. ~ Mais si c'est envers Dieu qu'il a commis des fautes, auprès de qui réclamera-t-il ? ~ Ne te condamne pas toi-même par ta prière.

Écoute encore ce que dit notre Seigneur : *Quand tu offres ton offrande et que tu te rappelles que tu gardes quelque rancune à ton frère, ~ laisse ton offrande devant l'autel et va te réconcilier avec ton frère. ~ Ensuite, reviens offrir ton offrande*<sup>s</sup>.

AB

p. Is. 1, 15.

q. *Matth.* 6, 12.

r. *Nombr.* 23, 19.

s. *Matth.* 5, 23-24<sup>+</sup>.

46. A : la prière.

47. « Défaut, tare » (*mûmâ*) : ce qui rend inapte à être offert comme sacrifice agréé.

48. A : je vais remettre.

49. A : quand tu mens... A *add.* (Dieu) vivant.

De peur que, si tu pries, tu te souviennes que tu gardes quelque rancune<sup>50</sup>, ~ réfléchis bien en conscience que ta prière est laissée devant l'autel ~ et que celui qui offre les prières<sup>51</sup> ne l'enlèvera pas de terre, ~ car il va examiner<sup>52</sup> si ton offrande a un défaut.

Si elle est pure, il la fera monter devant Dieu.

Mais s'il trouve dans ta prière : « Remets-moi et je remettrai », ~ voilà ce qui sera dit à celui qui prie par celui qui fait monter les prières<sup>53</sup> : « Remets d'abord à ton débiteur, ~ et alors, je ferai monter ce qui t'appartient auprès de ton créancier. ~ Remets, toi, cent deniers selon ta pauvreté<sup>t</sup>, ~ et ton créancier te remettra une myriade de talents, selon sa magnificence, ~ et il ne te comptera ni intérêt ni majoration. »

Si tu veux bien remettre<sup>54</sup>, ~ celui qui apporte les prières prendra ton offrande et l'élèvera avec lui.

Mais si tu ne veux pas remettre, voici ce qu'il te dira : « Je n'apporte pas, moi, d'offrande<sup>55</sup> impure devant le trône saint. ~ Mais va toi-même là-bas rendre compte à ton créancier, ~ et tu apporteras aussi ton offrande avec toi ! » ~ Puis il laissera là ton offrande et s'en ira<sup>56</sup>.

Écoute donc ce que dit le prophète : *Maudit, celui qui a dans son troupeau un beau mâle, ~ qui l'a voué, et qui*

AB

t. *Matth.* 18, 23-35.

50. A *add.* contre ton frère.

51. A : la prière.

52. A *sec. man.* mépriser.

53. A : la prière.

54. A *om.* remettre (*homéotéleuton*).

55. A : ton offrande.

56. Ce long commentaire est une sorte de *midrash* sur le double sens du mot « laisser » (« délaisser » et « pardonner »). Pour la forme de la citation scripturaire, cf. A. RÜCKER (76), p. 345-346.

sacrifie au Seigneur son mal-portant<sup>u</sup>. ~ Il dit en effet :  
Apporte-le donc à ton prince, ~ Pour voir s'il sera content  
de toi et s'il te recevra (bien<sup>v</sup>) !

Il te faut donc remettre à ton débiteur avant de prier.

Prie ensuite, ~ et quand tu prieras, ~ ta prière  
montera devant Dieu dans les hauteurs et ne sera pas  
laissée à terre.

**La vraie prière,** 14. Il dit encore par le prophète :  
**suite : soulager** Voici quel est mon repos : ~ donnez  
**ceux qui peinent** du repos<sup>57</sup> aux accablés<sup>w</sup>.

Fais donc le repos de Dieu, ô homme, ~ et tu n'auras  
plus besoin de (dire) : « Remets-moi ».

Donne du repos aux accablés, visite les malades<sup>x</sup>, ~  
soutiens les pauvres, et c'est de la prière<sup>58</sup>.

Je vais t'exposer, mon ami, ~ que chaque fois que  
l'homme fait le repos de Dieu, ~ voilà de la prière.

[I/172] Il est écrit en effet : lorsque Zimri commit l'adultère  
avec la Madianite<sup>y</sup>, ~ Pinhas fils d'Éléazar le vit, ~ il  
entra dans la cellule et les tua tous les deux.

Et les avoir tués lui fut compté comme prière, ~ ainsi  
que David l'écrivit à son sujet : *Pinhas se leva, pria, ~ et*

AB

u. *Mal. 1, 14.*

v. *Mal. 1, 8.*

w. *Is. 28, 12* <sup>+</sup>.

x. *Is. 28, 12.*

y. *Nombr. 25, 6-8 ; Sir. 45, 23-26.*

57. « Donner du repos », c'est-à-dire « soulager ». J'ai gardé le terme  
« repos », car il s'agit à la fois d'accomplir, de satisfaire la volonté de  
Dieu et d'apaiser toute souffrance humaine, ce qui équivaut au vrai  
sabbat de l'Exp. 13, 13 (I/569).

58. A *add.* parfaite.

*cela lui fut compté comme innocence et trophée de  
victoire*<sup>59</sup> jusqu'à toujours<sup>z</sup>.

Ces homicides<sup>60</sup> qu'il commit à cause de Dieu lui  
furent comptés comme prière !

Vois, mon ami, ~ s'il t'arrive l'occasion de donner du  
repos selon le bon plaisir de Dieu, ~ et que tu dises :  
« C'est le moment de la prière, ~ je vais prier, et ensuite  
j'aviserai », ~ avant<sup>61</sup> d'être parvenu à l'achèvement de  
ta prière, tu auras laissé échapper l'occasion de repos,  
~ tu te seras coupé du bon plaisir et du repos de Dieu,  
~ et par ta prière, tu seras coupable de péché.

Mais fais le repos de Dieu, ~ et c'est de la prière.

15. Écoute en effet la parole que dit l'Apôtre : *Si nous  
nous jugeons nous-mêmes, ~ nous ne seront pas jugés*<sup>a</sup>.

Juge par toi-même ce que je te dis : ~ s'il t'arrive de  
faire une longue route et qu'il t'arrive d'avoir soif à  
cause de la chaleur, ~ si tu parviens chez l'un des frères  
et que tu lui dises : « Fais-moi reposer, (soulage-moi) des  
tourments<sup>62</sup> de la soif », ~ s'il te dit : « C'est le moment  
de la prière, ~ je vais prier et ensuite, je viendrai à toi »  
~ et, le temps qu'il prie et revienne à toi, toi, tu meurs  
de soif, ~ qu'est-ce qui te paraît le meilleur : ~ qu'il  
aille prier, ou qu'il soulage ton accablement ?

AB

z. *Ps. 106, 30-31.*

a. *I Cor. 11, 31.*

59. Le terme *zkatâ* connote cette double signification. Toute l'exégèse  
repose sur l'interprétation du verbe « pria » de P (TM « trancha »).

60. A : l'homicide.

61. A : quand (tu seras).

62. A : le tourment.

[I/173] Ou encore, si tu fais route en hiver, ~ que survienne la pluie et la neige, ~ et que, accablé de froid, tu parviennes à nouveau chez ton ami au moment de la prière, ~ s'il te donne la même réponse, alors que tu meurs de froid, ~ quelle est l'utilité de sa prière qui ne soulage pas celui qui est aux abois<sup>63</sup> ?

En effet, quand notre Seigneur veut montrer le temps du jugement<sup>b</sup> ~ où il séparera et mettra à sa droite et à sa gauche, ~ voici ce qu'il dit à ceux qui sont à sa droite : *J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, ~ j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire, ~ j'étais malade, et vous m'avez visité, ~ j'étais étranger, et vous m'avez recueilli<sup>c</sup>.*

Il dit de même à ceux qui sont à sa gauche ; ~ mais parce qu'ils ne l'ont pas fait, ~ il les envoie au supplice, ~ et les fils de la droite, il les envoie au Royaume.

16. La prière est bonne, ~ et ses œuvres sont belles.

La prière est acceptée ~ quand elle soulage.

La prière est entendue ~ quand il s'y trouve la remise (des griefs).

La prière est aimée ~ quand elle est pure de toute fourberie.

La prière est forte ~ quand elle est remplie de la force de Dieu.

**Mise en garde :  
les moments  
de la prière**

Je t'ai écrit, mon ami, ~ lorsqu'on fait le bon plaisir de Dieu, ~ c'est de la prière, ~ et c'est ce qui me paraît beau, à moi. ~ Pour-

tant ne t'en va pas, à cause de ce que je t'ai dit, te relâcher de la prière.

AB

b. Matth. 25, 31-46.

c. Matth. 25, 35-36.

63. A : aux accablés.

Par dessus tout, sois assidu à la prière sans t'en lasser, ~ comme il est écrit<sup>64</sup>, car notre Seigneur a dit : *Priez sans vous lasser<sup>d</sup>.*

[I/176] Sois assidu à la veille, ~ éloigne de toi somnolence et lourdeur, ~ sois en éveil jour et nuit sans te décourager.

17. Et moi, je vais te montrer les modes de la prière ; ~ il y a en effet la demande, l'action de grâce et la louange :

la demande, ~ quand on demande miséricorde pour ses péchés,

l'action de grâce, ~ quand tu rends grâce à ton Père qui est au ciel,

et la louange, ~ quand tu le loues pour ses œuvres.

Quand tu es en danger, ~ présente la demande,

quand tu es pourvu de biens, ~ rends grâce à celui qui donne,

et quand tu es d'humeur joyeuse, ~ présente la louange.

Toutes tes prières, tu dois les porter devant Dieu selon les circonstances. ~ Vois ce que David lui-même disait à tout moment : *Je me suis levé pour rendre grâce à tes jugements, ô Juste<sup>e</sup>.* ~ Dans un autre Psaume, il dit encore : *Louez le Seigneur depuis les cieux, ~ louez-le dans les hauteurs<sup>f</sup>.* ~ Il dit enfin : *Je bénirai le Seigneur à tout moment, ~ à tout moment ses louanges en ma bouche<sup>g</sup>.*

AB

d. *Lc 18, 1*, agraphon, cf. RESCH (75), p. 138, n° 96.

e. *Ps. 119, 62*.

f. *Ps. 148, 1*.

g. *Ps. 34, 2*.

64. A om. selon qu'il est écrit. Le *logion* n'apparaît pas dans le canon, cf. A. RESCH (75), p. 138-139, n° 96.

Car tu ne dois pas prier d'une seule manière, ~ mais selon les circonstances.

**La prière pure est la meilleure offrande**

18. Et moi, mon ami, j'ai la ferme conviction que tout ce que les hommes demandent avec assiduité, ~ Dieu le leur donne.

[I/177] Mais celui qui offre avec hypocrisie<sup>65</sup> n'est pas agréé, ~ selon ce qu'il est écrit : *Voici donc ce qui est demandé à celui qui prie*<sup>66</sup>, ~ à celui qui offre la prière : qu'il tourne et retourne son offrande<sup>67</sup>, (pour voir) s'il ne s'y trouve pas quelque défaut<sup>h</sup>, ~ et qu'ensuite il l'offre, ~ autrement son offrande restera à terre.

Et qu'est-ce que l'offrande, sinon la prière, ~ comme je te l'ai écrit plus haut ? ~ David dit en effet : *Sacrifie au Seigneur*<sup>68</sup> l'action de grâce, ~ et accomplis tes vœux au Très-Haut<sup>i</sup>.

De toutes les offrandes en effet, ~ la prière pure est la meilleure.

**Preuve :  
les sacrifices  
remplacés  
par la prière**

Sois donc assidu à la prière, mon ami ~ car elle parle avec Dieu en ta faveur, ~ comme il est écrit dans le prophète Isaïe.

Quand il fit connaître leurs péchés aux fils d'Israël, ~ il les appela : « chefs de Sodome » ~ et non plus : « fils qu'il a élevés<sup>69</sup> et éduqués », ~ car ils avaient échangé leur honneur pour l'ignominie.

AB

h. Matth. 5, 23-24 ; Mc 11, 25.

i. Ps. 50, 14.

65. A : négligence.

66. B *desin*.

67. Cf. A. RESCH (75), p. 192, n° 160.

68. B *inc*.

69. B *desin*. THÉODORET DE CYR, *In Is.* 1, 10 (SC 276, Paris 1980), appelle aussi les juifs « Sodome et Gomorrhe », cf. *Exp.* 11, 1 (I/469) ; 16, 3 (I/765 et 768).

Alors qu'Isaïe avait d'abord dit d'eux : *J'ai élevé des fils*<sup>j</sup>, ~ il dit ensuite : *Chefs de Sodome et peuple de Gomorrhe*<sup>k</sup>.

Et comme ils n'avaient pas écouté la voix du prophète qui avait dit d'eux : *Leur terre sera dévastée et leurs villes brûlées par le feu*<sup>l</sup>, ~ et qui les avait appelés *chefs de Sodome et peuple de Gomorrhe*, ~ ils se mirent à apporter des offrandes pour être absous.

Mais leurs offrandes ne furent pas acceptées, ~ parce que leur impiété s'était multipliée comme celle de la maison du prêtre Éli. ~ Il dit en effet dans l'Écriture : *L'impie de la maison de Éli ne sera pas absoute par des sacrifices et des offrandes*<sup>m</sup>.

[I/180] Aux fils d'Israël aussi, la même réponse fut faite. ~ Isaïe leur dit en effet : *Que m'importe la multitude de vos sacrifices ! dit le Seigneur. ~ Je suis rassasié des oblations de béliers, ~ la graisse des bêtes grasses, le sang des taureaux et des chevreux, je ne l'agrée pas. ~ Qui a donc demandé cela à vos mains*<sup>n</sup> ?

Mais eux lui disent : « Pourquoi, alors que tu les as demandées, ~ pourquoi nos offrandes ne sont-elles pas acceptées ? »

Le prophète leur dit alors : *Parce que vos mains sont pleines de sang*<sup>o</sup>.

Ils lui disent : « Quel recours avons-nous ? »

Il leur dit : *Prenez un bain et purifiez-vous. ~ Otez vos œuvres mauvaises de devant mes yeux. ~ Cessez de mal faire, et apprenez à bien agir. ~ Recherchez le droit, et*

A

j. Is. 1, 2.

k. Is. 1, 10.

l. Is. 1, 7.

m. I Sam. 3, 14.

n. Is. 1, 11-12.

o. Is. 1, 15.

*agissez bien envers les opprimés. ~ Faites droit aux orphelins et faites droit aux veuves<sup>p</sup>.*

Ils disent alors au prophète : « Et si nous faisons cela, qu'aurons-nous ? »

Il leur dit : *Ainsi parle le Seigneur : ~ quand vous aurez fait cela, venez et conversons ensemble<sup>q</sup>.*

Et comment les hommes parlent-ils avec Dieu, ~ sinon par<sup>70</sup> la prière, quand elle est sans défaut ?

Mais celle où il y a un défaut ne parle pas avec Dieu, comme il est écrit, ~ car il leur a donné cette réponse : *Même si vous multipliez les prières, je n'entends pas, ~ parce que vos mains sont pleines de sang<sup>r</sup>.*

[I/181] Et il leur dit : *Quand vous aurez pris un bain, alors nous converserons : ~ si vos péchés sont comme la pourpre, ~ comme neige, je les blanchirai. ~ et s'ils sont rouges comme l'écarlate, ~ ils deviendront comme la laine. ~ Si vous vous laissez convaincre et que vous m'écoutez, ~ vous mangerez le bien de la terre. ~ Mais si vous ne vous laissez pas convaincre et que vous refusez, ~ vous serez anéantis<sup>71</sup> par l'épée, ~ la bouche du Seigneur a parlé<sup>s</sup>.*

19. Ô mystères glorieux que vit d'avance Isaïe ! ~ Il leur dit en effet : *Vos mains sont pleines de sang<sup>t</sup> !* Quel est ce sang que vit d'avance Isaïe, ~ sinon le sang du

A

p. Is. 1, 16-17.

q. Is. 1, 18.

r. Is. 1, 15.

s. Is. 1, 18-20.

t. Is. 1, 15<sup>+</sup>.

70. B inc.

71. A : dévorés.

Messie qu'ils ont pris sur eux et leurs enfants, ~ et le sang des prophètes, qu'ils ont tués.

C'est lui, ce sang rouge comme la pourpre et l'écarlate ~ qui les a tachés, en sorte qu'ils ne peuvent plus être purifiés, ~ sauf s'ils se sont baignés dans les eaux du baptême :

le sang est absous par le sang<sup>u</sup>,  
le corps purifié par le corps,  
les péchés sont lavés dans l'eau  
et la prière parle avec la Majesté.

Vois, mon ami, ~ les sacrifices et les offrandes ont été rejetés, ~ et, à leur place, a été choisie la prière.

**Conclusion :  
exhortation**

Aime la prière pure et évertue-toi à demander.

Au commencement de toutes tes prières, ~ prie la prière de ton Seigneur<sup>72</sup>.

Sois assidu (à faire) tout ce que je t'ai écrit, ~ et chaque fois que tu pries, souviens-toi de ton ami.

S'achève l'Exposé de la prière

AB

u. *Nombr.* 35, 33.

72. Sans doute le *Pater*, cf. *Exp.* 6, 1 (I/241).



## 5. (hê) EXPOSÉ DES GUERRES

[I/184]

Méditation  
eschatologique  
sur fond de guerre

1. En ce moment me vient cette réflexion à propos du bouleversement prêt d'arriver ~ en ce moment où l'armée se rassemble pour la guerre.

Car les moments sont disposés d'avance par Dieu : ~ des moments de prospérité, qui s'accomplissent aux jours des bons et des justes ; ~ des moments de malheurs en grand nombre, qui s'accomplissent aux jours des méchants et des impies.

Voici en effet ce qui est écrit : Le bien est prêt à arriver ~ et bienheureux celui par qui il adviendra<sup>1</sup>. ~ le mal est prêt à arriver, ~ mais malheur à celui par qui il adviendra<sup>a</sup>.

Un bien est venu pour le peuple de Dieu ~ et bonheur à celui par qui est venu le bien attendu.

Un mal a été excité à cause de l'armée ~ rassemblée par un méchant et un superbe qui se vante.

AB

a. Matth. 18, 7.

1. *Agraphon*, parallèles dans le *Livre des Degrés* (209), p. 116, 117, 120, et dans *Ps.-CLÉM. Hom.* 12, 29 ; cf. A. RESCH (75), p. 106, n° 82, F.C. BURKITT, « The Syriac Psalter », *JThs* 6 (1905), p. 289-290.

Mais là encore, la malédiction est réservée à celui par qui le mal a été excité<sup>2</sup>.

[I/185] Alors, mon ami, n'accuse pas le méchant d'avoir jeté le malheur sur la multitude, ~ car les moments sont disposés d'avance par Dieu, ~ et le moment de leur accomplissement est arrivé.

Quiconque se vante  
sera abaissé.  
Faits-preuves

2. Or donc, puisque le moment est mauvais, ~ écoute à mots couverts ce que je t'écris.

Il est écrit en effet : *Ce<sup>3</sup> qui est élevé parmi les hommes est abominable devant Dieu<sup>b</sup>, ~ et il est encore écrit : Quiconque s'élève sera abaissé ~ et quiconque s'abaisse sera élevé<sup>c</sup>.*

Jérémie<sup>4</sup> dit aussi : *Que le fort ne se vante pas de sa force, ~ ni le riche de sa richesse<sup>d</sup>, ~ et le bienheureux Apôtre dit : Celui qui se vante, ~ qu'il se vante dans le Seigneur<sup>e</sup>.*

David dit : *J'ai vu l'impie élevé et exalté<sup>5</sup> comme un cèdre du Liban, ~ mais quand je suis passé, il n'était plus. ~ Je l'ai cherché, et je ne l'ai pas trouvé<sup>f</sup>.*

AB

b. *Prov.* 16, 5.c. *Matth.* 23, 12 ; *Lc* 14, 11 = *Lc* 18, 14.d. *Jér.* 9, 22.e. *II Cor.* 10, 17.f. *Ps.* 37, 35-36.

2. Sous forme voilée et prophétique, bref exposé de la situation historico-politique : l'empire romain est devenu chrétien depuis peu, et la persécution a cessé en Occident. En Perse, au contraire, les chrétiens sont de plus en plus mal vus sous le règne de Shapur II, soupçonnés de connivence avec l'ennemi romain dont ils partagent la foi religieuse. Aphraate ne cache pas son opinion et fustige d'entrée de jeu l'attitude arrogante du roi de Perse.

3. A : tout (ce qui).

4. A *add.* le prophète.

5. A : les cèdres.

3. En effet, quiconque se vante sera abaissé :

Caïn s'est vanté aux dépens d'Abel son frère<sup>6</sup> et il l'a tué. ~ Mais il fut maudit, ~ rendu tremblant et méprisé sur la terre<sup>8</sup>.

Les Sodomites se vantèrent aux dépens de Lot, ~ mais le feu<sup>7</sup> du ciel tomba sur eux, les consuma, ~ et leur ville se renversa sur eux<sup>h</sup>.

Ésaü se vanta aux dépens de Jacob et le persécuta, ~ mais c'est Jacob qui reçut le droit d'aînesse<sup>i</sup> et les bénédictions<sup>8</sup> d'Ésaü.

[I/188] Les fils de Jacob se vantèrent aux dépens de Joseph, ~ mais ils tombèrent prosternés devant lui en Égypte<sup>l</sup>.

Pharaon se vanta aux dépens de Moïse et de son peuple. ~ et Pharaon fut englouti dans la mer, lui et son armée<sup>k</sup>.

Datam et Abiram se vantèrent aux dépens de Moïse, ~ et ils descendirent vivants au shéol<sup>l</sup>. Goliath menaça David, ~ et il tomba devant lui, brisé<sup>m</sup>.

Saül aussi persécuta David, ~ et il tomba sous l'épée des Philistins<sup>n</sup>.

#### AB

- g. Gen. 4, 14.
- h. Gen. 19, 1-25.
- i. Gen. 27, 36.
- j. Gen. 42, 6.
- k. Ex. 14, 19-30.
- l. Nomb. 16, 33.
- m. I Sam. 31, 1-4.
- n. I Sam. 31, 1-4.

6. (8 × 2) = 16 exemples d'abaissement des vantards.

7. B *desin*.

8. Analogie verbale entre « progéniture » (*bûkrûtê*) et « bénédictions » (*bûrkâtê*), de même en *Exp.* 9, 8 (I/425).

Absalom se leva contre lui, ~ et Joab le tua à la guerre<sup>o</sup>.

Ben Hadad se vanta aux dépens d'Achab, ~ et il fut livré aux mains d'Israël<sup>p</sup>.

Sennachérib blasphéma Ézéchias et son Dieu, ~ et son armée, ce furent des cadavres de tués<sup>q</sup>, ~ quand sortit l'un des veilleurs, et qu'il extermina 185 000 hommes dans son camp, ~ à la prière d'Ézéchias, et à la prière du prophète Isaïe<sup>r</sup>, le plus glorieux des prophètes<sup>9</sup>.

Achab s'éleva contre Michée, il monta contre lui, ~ et il tomba à Ramot Galaad<sup>s</sup>.

Jézabel se vanta aux dépens d'Élie, ~ et les chiens la dévorèrent dans l'héritage d'Izréel<sup>t</sup>.

Haman se vanta aux dépens de Mardochée, ~ mais son iniquité se retourna (et lui retomba) sur la tête<sup>u</sup>.

Les Babyloniens se vantèrent aux dépens de Daniel, ~ ils le jetèrent dans la fosse aux lions, ~ et Daniel en

#### A

- o. II Sam. 18, 14.
- p. I Rois 20.
- q. II Rois 19, 35-37.
- r. Is. 37, 36.
- s. I Rois 22, 13-38.
- t. I Rois 21, 23.
- u. Esther 8, 9-10.

9. Moïse est souvent appelé le grand Prophète, cf. *Exp.* 2, 6 n. 23 (I/60), et Isaïe est le plus glorieux. Dans la littérature juive, il y a entre les deux une sorte de rivalité d'honneur : chacun d'eux, par exemple, est dit avoir parlé « *mi-Pi ha-Gvura* », de la bouche de la Puissance, cf. *Ginzberg* (160) VI, p. 44-45 n. 242, et p. 375 n. 104. L'expression « les plus glorieux des prophètes » se trouve encore chez Saḥdona, cf. A. DE HALLEUX, « Un chapitre de Martyrius, 26 », *Museon* 88 (1975), p. 279.

remonta indemne, ~ mais eux tombèrent à sa place dans la fosse<sup>v</sup>.

Les Babyloniens se vantèrent encore, ~ et ils calomnièrent Ananias et ses compagnons<sup>w</sup> (les déchirant à belles dents)<sup>10</sup>. ~ Ceux-ci tombèrent dans la fournaise de feu, et ils en remontèrent indemnes. ~ Et la flamme dévora ceux qui les avaient ainsi déchirés à belles dents.

[I/189]

**Faits-preuves, suite :**  
**Nabuchodonosor**  
**et Sennachérib**

~ je siégerai sur les hautes montagnes, au creux de l'aquilon<sup>x</sup>.

Et Isaïe dit de lui : *Puisque ton cœur t'a rendu si hautain, ~ tu descendras au shéol, ~ et tous ceux qui te verront seront stupéfaits<sup>y</sup>.*

Voici aussi ce que dit Sennachérib : *Je monterai au sommet des montagnes, et jusqu'au creux du Liban. ~*

A

- v. Dan. 6, 17-25.
- w. Dan. 6, 17-25.
- x. Is. 14, 13.
- y. Is. 14, 15-16.

10. Traduction redondante (« calomnier » = « déchirer à belles dents ») pour traduire l'expression syriaque (litt. « manger les morceaux ») et rendre l'idée que la punition correspond à la fautive « mesure pour mesure », cf. *Exp.* 4, 9 (I/157).

11. Les deux exemples-types de Nabuchodonosor et de Sennachérib sont très développés. On remarque à nouveau l'intérêt du Sage Persan pour tout ce qui touche l'histoire locale et providentielle de son pays ; ces deux rois, successeurs de l'impie Nemrod (le « Révolté » primordial : tour-trône, fournaise, cf. *Ginzberg* (140), p. 198 n. 77), apportent le double témoignage (valide, confirmé) de leur échec à Shapur, leur descendant, qui suit comme eux la voie de la méchanceté et doit s'attendre à être renversé comme eux. Pour Nemrod *redivivus*, cf. *T.B. Pesahim* 94a-94b.

*Moi, je creuserai, je boirai l'eau, ~ et j'assècherai tous les fleuves profonds avec les sabots de mes chevaux<sup>z</sup>.*

Et parce qu'il s'était ainsi montré hautain, ~ le même Isaïe dit aussi de lui : *Est-ce que la hache se vante aux dépens de celui qui s'en sert pour tailler, ~ ou est-ce que la scie se montre hautaine devant celui qui (s'en sert) pour scier ? ~ Ou est-ce que le bâton se redresse contre celui qui l'élève<sup>a</sup> ?*

C'est toi, Sennachérib, la hache aux mains de celui qui taille, ~ c'est toi, la scie aux mains de celui qui scie.

Le bâton dans la main de celui qui s'élève pour châtier, ~ la trique pour les coups, c'est toi.

Tu as été envoyé contre un peuple idolâtre ~ et tu as reçu le commandement d'un peuple objet de la Colère, ~ pour que tu l'emmènes en captivité, que tu le pilles complètement, ~ et que tu fasses d'eux, tous leurs hommes et tous leurs peuples, comme de la boue des souks.

[I/192] Ayant fait tout cela, pourquoi t'es-tu montré hautain devant celui qui t'avait soutenu ~ et t'es-tu vanté aux dépens de celui qui s'était servi de toi pour scier ?

Car tu as outragé la ville du Saint ~ et tu as dit aux fils de Jérusalem : *Votre Dieu serait-il jamais capable de vous délivrer de mes mains ? ~ Tu as eu l'audace de dire : Quel est le Seigneur qui puisse vous délivrer de mes mains<sup>b</sup> ?*

Or donc, écoute la réponse du Seigneur qui dit : *Je briserai l'Assyrie dans mon pays ~ et sur ma montagne, je la piétinerai<sup>c</sup>.*

A

- z. *II Rois* 19, 23-24 ; *Is.* 37, 24-25.
- a. *Is.* 10, 15.
- b. *II Rois* 18, 35 ; *Is.* 36, 20.
- c. *Is.* 14, 25.

Et quand il aura été brisé et piétiné, ~ elle le méprisera, la vierge, fille de Sion. ~ La fille de Jérusalem hochera la tête et dira : *Qui as-tu outragé et blasphémé, ~ contre qui as-tu élevé la voix ? ~ Tu as élevé les yeux là-haut contre le Saint d'Israël ~ et, par l'intermédiaire de tes légats, tu as outragé le Seigneur. ~ Maintenant, vois : ~ un anneau te tombe sur le nez, ~ et un mors, aux lèvres. ~ Tu t'en retourneras le cœur brisé, ~ alors que tu étais venu le cœur hautain<sup>d</sup>.*

Et il fut tué par les mains de ses amis. ~ C'est dans le lieu où il avait confiance qu'il fut abattu, ~ et il tomba devant son dieu<sup>e</sup>.

Car il convenait, mon ami, qu'il devienne sacrifice et offrande devant ce dieu en qui il avait confiance, ~ et que, dans le lieu où il adorait, son corps soit un mémorial contre son idole<sup>12</sup>.

#### Faits-preuves, suite :

Daniel

5. *Ensuite s'éleva un bélier, il s'exalta, ~ il donna des coups de corne à l'Occident, au Nord et au Midi, ~ il écrasa beaucoup de bêtes, ~ et elles ne purent (rester) debout devant lui<sup>f</sup>, ~ jusqu'à ce que vienne de l'Occident un bouc, ~ et qu'il frappe le bélier, qu'il lui brise les cornes, ~ et qu'il écrase complètement le bélier<sup>g</sup>.*

A

d. II Rois 19, 21-23.28 ; Is. 37, 22-23.29.

e. II Rois 19, 36-37 ; Is. 37, 38.

f. Dan. 8, 4<sup>+</sup>.

g. Dan. 8, 5-7.

12. Les faux dieux ne sont capables que de donner la mort. L'assassinat de Sennachérib à l'intérieur-même du temple en porte témoignage.

[I/193] Car le bélier, roi de Médie et de Perse, c'est Darius, ~ et le bouc, c'est Alexandre, fils de Philippe le Macédonien.

En effet, Daniel vit le bélier à l'Orient, devant la porte de Suse-le-Palais, ~ qui est dans la province d'Élam, sur le fleuve Ulai. ~ Et il donnait des coups de corne à l'Occident, au Nord et au Midi : ~ aucune des bêtes ne pouvait rester debout devant lui<sup>h</sup>.

Mais un bouc<sup>13</sup> sortit de la province des grecs, ~ et il s'éleva contre le bélier, il le frappa ~ et il lui brisa les deux cornes, la grande et la petite<sup>i</sup>.

Pourquoi dit-il qu'il lui brisa les deux cornes, ~ sinon parce qu'il écrasa les deux royaumes qu'il régentaient, ~ le petit des mèdes, et le grand des perses?

A sa venue, en effet, le grec Alexandre tua Darius, roi de Médie et de Perse.

Car voici ce que l'ange dit à Daniel quand il interpréta la vision : *Le bélier que tu as vu, c'est le roi de Médie et de Perse, ~ et le bouc, c'est le roi des grecs<sup>j</sup>.*

Et depuis le moment où furent brisées les deux cornes du bélier, ~ jusqu'à ce moment-ci, 648 ans se sont écoulés.

[I/196] 6. Les cornes du bélier sont donc brisées. ~ Et alors qu'il a les cornes brisées, ~ voici qu'il s'exalte et qu'il s'élève contre une quatrième bête forte et puissante, aux dents de fer et aux griffes de bronze, ~ dévorant, broyant et foulant le reste aux pieds<sup>k</sup>.

A

h. Dan. 8, 2-4.

i. Dan. 8, 6-7<sup>+</sup>.

j. Dan. 8, 20-21.

k. Dan. 7, 19.

13. Litt. bouc de chèvres.

Ô bélier aux cornes brisées, retire-toi de devant la bête et ne l'irrite pas, ~ de peur<sup>14</sup> qu'elle ne te dévore et ne te broie.

Devant un bouc, un bélier ne peut pas tenir.

Comment tiendrait-il<sup>15</sup> devant la forte bête dont la bouche parle avec grandiloquence ~ et qui se couche sur ce qu'elle trouve, comme un lion sur la proie ?

Qui irrite le lion devient sa proie, ~ qui excite la bête, elle le dévore, ~ et qui s'avance tombe sous les pieds de la bête, qui le piétine.

La bête, en effet, ne sera pas tuée avant que ne siège sur son trône l'Ancien des Jours, ~ que ne s'avance devant lui le Fils des hommes ~ et que ne lui soit donnée la domination.

Alors cette bête sera tuée et son organisme anéanti, ~ la royauté du Fils des hommes sera une royauté éternelle, ~ et sa domination pour toutes les générations.

**Échec des superbes :** 7. Retire-toi donc, ô toi qui  
quatre exemples t'élèves, ~ et ne te vante pas.

En effet, si ta richesse te rend le cœur hautain<sup>1</sup>, ~ elle n'est pas plus abondante que

A

1. II Rois 20, 12-19 ; Is. 39, 1-8.

14. B *incip.* La prophétie de Daniel, destinée au royaume de Babel, s'actualise : Aphraate en interpelle le roi Shapur II, « bélier aux cornes brisées ». Cette désignation est très prégnante, si l'on se souvient du témoignage d'AMMIEN MARCELLIN, *Hist.* t. 2 (G. SABBAH, éd. CUF, Paris 1970, p. 121) : « Le roi, monté sur son cheval et dépassant les autres par la taille, menait en personne toutes les armées, arborant en guise de diadème une coiffure chatoyante de pierreries qui figurait une tête de bélier ». Le bélier est en effet le symbole de la dynastie sassanide, cf. A. CHRISTENSEN (5), p. 181, dont l'ère fut inaugurée par la victoire sur Artaban le dernier jour du mois de Mihr, le 27 nisan, sous le signe du bélier, cf. G. WIDENGREN (20), p. 346.

15. A : pourrait-il tenir.

celle d'Ézéchias, ~ à qui, pour s'être vanté devant les Babyloniens, ~ elle fut toute enlevée<sup>16</sup>, et elle s'en alla à Babylone.

[I/197] Si tu te vantes de tes fils, ~ ils seront emmenés loin de toi chez la bête ~ comme furent emmenés les fils du roi Ézéchias<sup>m</sup> ~ qui devinrent eunuques dans le palais du roi de Babylone<sup>n</sup>.

Si tu te vantes de ta sagesse, ~ elle n'est pas plus excellente que celle du prince de Tyr qu'Ézéchiel a méprisée en lui disant : *Serais-tu plus sage que Daniel ~ et grâce à ta sagesse, aurais-tu la vision des choses cachées<sup>o</sup> ?*

Et si ta cervelle s'exalte du nombre de tes années, ~ elles ne sont pas plus abondantes que celles du prince de Tyr ~ qui mena son royaume pendant les jours de 22 rois<sup>17</sup> de la maison de Juda, ~ c'est-à-dire pendant 440 ans.

AB

m. II Rois 20, 18.

n. Is. 39, 7.

o. Éz. 28, 3.

16. A : lui (fut enlevée).

17. B : règnes. Le roi Hiram de l'époque de David (*II Sam.* 5, 15 et *II Rois* 5) est identifié au prince de Tyr de l'époque d'Ézéchiel (*Éz.* 28). Pour les références à Hiram et à sa prétention à la divinité, cf. Ginzberg (160), VI, p. 424-425 n. 105. Y ajouter *Midr. Hiram*, dans A. JELLINEK (162), II/5, p. 111-112, qui recense toutes les traditions répertoriées ici. Le chiffre 22 (rois de la maison de Juda) correspond à la liste des rois de l'*Exp.* 23, 46 (II/89) ; les listes de l'*Exp.* 23, 17 (II/49 s.) et 23, 21 (II/65) ne comportent que 18 rois, car elles ne comptent que les bons rois vecteurs de la bénédiction et suppriment Athalie, Yoakhaz et Sédécias (responsable de l'exil à Babel). On trouve la mention de 21 rois dans le *Yalqut Shimeoni* 367 sur *Cant.* 28. Quant aux 440 ans, il semble bien que ce soit un chiffre rond, multiple de 22, car il ne correspond pas aux 455 (ou 467) ans de l'*Exp.* 23, 46 (II/89).

Et comme les années du roi de Tyr s'étaient ainsi multipliées pendant tout ce temps, ~ voici ce qu'il se dit en son cœur : *Je suis Dieu, ~ et je suis assis sur le siège de Dieu au cœur des mers*<sup>p</sup>. Or Ézéchiel lui dit : *Tu (n')es (qu')un homme, ~ et tu n'es pas Dieu*<sup>q</sup>.

En effet, quand le prince de Tyr marchait indemne parmi les pierres en feu, ~ la miséricorde était sur lui.

Mais quand il eut le cœur hautain, ~ le chérubin ombreux l'anéantit<sup>18 r</sup>.

**Digression :**  
**les pierres de feu** 8. Et quelles sont donc ces pierres de feu, ~ sinon les fils de Sion et les fils de Jérusalem<sup>s</sup> ?

En effet, dans les temps anciens, aux jours de David et de son fils Salomon<sup>1</sup>, ~ Hiram aimait ceux de la maison d'Israël<sup>u</sup>.

[I/200] Mais quand ils furent exilés loin de chez eux, ~ il s'en réjouit, dansa sur ses pieds, ~ et ne se souvint pas de l'amitié de la maison de David.

Et si je t'ai dit que ce sont les fils de Juda qui sont appelés pierres de feu, ~ je ne te l'ai pas dit de ma propre initiative, ~ mais c'est le prophète Jérémie qui le dit d'eux.

En effet, quand il pleure sur eux dans ses Lamentations, ~ il dit : *Les fils de Sion*<sup>19</sup> *étaient plus excellents*

AB

p. Éz. 28, 2.

q. Éz. 28, 2.

r. Éz. 28, 14-15<sup>+</sup>.

s. II Sam. 5, 11 ; I Chr. 14, 1.

t. I Rois 5, 24-26 ; II Chr. 2, 2-15.

u. Amos 1, 9.

18. A : le brûla. Allusion aux pierres de feu.

19. A *add.* qui (étaient).

*que les pierres précieuses*<sup>v</sup>, ~ et il dit encore : *Comment les pierres du sanctuaire sont-elles jetées au coin de tous les souks*?<sup>w</sup>. ~ Et il dit encore par le prophète : *Ces pierres saintes, elles vont être jetées à terre*<sup>x</sup>.

Ce sont ces pierres que le feu va brûler, ~ comme le dit Jérémie<sup>20</sup> : *La parole du Seigneur était en mon cœur ~ comme un feu brûlant qui brûlait dans mes os*<sup>y</sup>. ~ Et il dit encore à Jérémie : *Voici que je donne ma parole en ta bouche comme un feu, ~ et ce peuple sera comme du menu bois*<sup>z</sup>. ~ Il dit encore : *Mes paroles sortent comme du feu, ~ et comme le fer, elles taillent la pierre*<sup>a</sup>.

Ainsi donc Hiram prince de Tyr marchait parmi les prophètes ~ qui sont appelés pierres<sup>21</sup> de feu.

**Digression :**  
**les deux chérubins** 9. Il lui dit encore : *Tu as été avec le chérubin oint et ombreux*<sup>b</sup>.

En effet, le chérubin est appelé roi, parce qu'il a été oint d'une onction sainte ~ et qu'il ombrageait tout son peuple, ~ comme le dit Jérémie : *Le souffle de notre face, l'oint du Seigneur, ~ lui dont nous disons : vivons à son ombre parmi les nations*<sup>c</sup>.

[I/201] En effet, c'est à l'ombre du roi qu'ils sont assis, ~ quand il est debout à leur tête.

AB

v. Lam. 4, 2.

w. Lam. 4, 1.

x. Zach. 9, 16 (P).

y. Jér. 20, 9.

z. Jér. 5, 14.

a. Jér. 23, 29.

b. Éz. 28, 14<sup>+</sup>.

c. Lam. 4, 20.

20. B *desin.*

21. A *add.* grandes.

Mais quand tomba la couronne de leur tête, ~ ils furent sans ombre.

Si quelqu'un te dit que cette parole a été dite au sujet du Messie, ~ qu'il accepte ce que je lui écris sans ergoter, ~ et qu'il soit aussi convaincu qu'elle a été dite au sujet du roi.

Jérémie dit en effet à propos du peuple : *Malheur à nous, ~ car la couronne de notre tête est tombée*<sup>d</sup>.

Or le Messie n'est pas tombé, ~ puisqu'il fut debout le troisième jour. ~ Le roi qui est tombé, c'est celui de la maison de Juda, ~ et leur royauté n'a plus été rétablie.

Il disait aussi : *Le chérubin ombreux t'a anéanti*<sup>e</sup>.

En effet, le chérubin qui l'a anéanti, ~ c'est Nabuchodonosor, comme il est écrit : *Il fit son labeur à Tyr, ~ mais de Tyr, il ne lui fut donné aucun salaire pour son armée. ~ Pour le labeur de Tyr, ~ il lui fut donné le pays d'Égypte*<sup>f</sup>.

Et pourquoi donc ne fut-il donné par Tyr aucun salaire à Nabuchodonosor, ~ sinon parce que sa richesse s'en était allée à la mer. ~ et qu'ainsi Nabuchodonosor ne put la recevoir.

C'est en ce temps-là que l'anéantit le chérubin ombreux, ~ c'est-à-dire Nabuchodonosor.

En effet, il y a deux chérubins : ~ l'un qui est oint et ombreux, ~ l'autre qui est ombreux et non oint.

A

- d. *Lam. 5, 16.*  
e. *Éz. 28, 16.*  
f. *Éz. 29, 18-19.*

Il disait en effet plus haut<sup>22</sup> : *Tu as été avec le chérubin oint et ombreux*<sup>g</sup>, ~ et il dit plus bas : *Le chérubin ombreux t'a anéanti*<sup>h</sup>, ~ et il ne dit pas : « oint ».

[I/204] En effet, Nabuchodonosor n'était pas oint, ~ mais seulement David, Salomon, et les autres rois qui furent après eux.

Comment Nabuchodonosor est-il appelé ombreux, ~ sinon à cause de la vision de l'arbre, ~ quand il vit un arbre au milieu de la terre sous lequel demeuraient toutes les bêtes des champs.

Sur ses branches se posaient tous les oiseaux du ciel, ~ et toute chair se nourrissait de lui<sup>i</sup>.

Quand Daniel lui interpréta son rêve, ~ Daniel lui dit : *C'est toi, cet arbre, ~ cet arbre que tu as vu au milieu de la terre : ~ tous les peuples demeurent sous toi*<sup>j</sup>.

Ainsi donc, c'est lui le chérubin ombreux qui anéantit le prince de Tyr, ~ parce qu'il s'était réjoui aux dépens des fils d'Israël quand ils furent exilés de leur pays, ~ et parce qu'il avait eu le cœur hautain.

Et Tyr fut ruinée pendant 70 ans, ~ comme Jérusalem, qui resta en ruines pendant 70 ans. ~ Isaïe dit d'elle en effet : *Tyr sera égarée 70 ans, la durée des jours d'un seul roi, ~ et elle se prostituera avec tous les royaumes qui sont sur la face de la terre*<sup>k</sup>.

A

- g. *Éz. 28, 14*<sup>+</sup>.  
h. *Éz. 28, 16*<sup>+</sup>.  
i. *Dan. 4, 7-8.*  
j. *Dan. 4, 17-19.*  
k. *Is. 23, 15-17.*

22. Rapprochement de deux versets scripturaires, grâce à la similitude de vocabulaire.

**Vision  
des quatre bêtes,  
reprise  
de l'interprétation**

bête puissante ».

Car la bête ne peut pas être tuée par le bélier ~ dont les cornes sont brisées.

En effet, le bouc a brisé les cornes du bélier<sup>1</sup>, ~ et maintenant, le bouc est devenu une bête puissante.

[I/205] Car, quand les fils de Japhet prirent le royaume, ~ ils tuèrent Darius, le roi de Perse.

Maintenant, la quatrième bête a avalé la troisième.

Cette troisième, ce sont les fils de Japhet, ~ et la quatrième, ce sont les fils de Sem, qui sont les fils d'Ésaü.

Car, quand Daniel vit la vision des quatre bêtes, il vit d'abord celle des fils de Cham, descendants de Nemrod, ~ c'est-à-dire les babyloniens.

En second lieu, celle des Perses et des Mèdes<sup>m</sup>, ~ qui sont des fils de Japhet.

En troisième lieu, celle des Grecs, frères des Mèdes, ~ et en quatrième lieu, celle des fils de Sem, qui sont fils d'Ésaü<sup>24</sup>.

En effet, il y eut une association entre les fils de Japhet et les fils de Sem, ~ et le gouvernement fut ôté aux fils

A

- l. Dan. 8, 7.  
m. Dan. 8, 20-21.

23. Interpellation rhétorique codée adressée au roi de Perse, destinée à reconforter les chrétiens persécutés.

24. Fils d'Ésaü = Romains. Interprétation habituelle dans les textes juifs.

de Japhet le cadet, et donné à Sem l'aîné, ~ et il en est ainsi jusqu'à aujourd'hui et jusqu'à toujours.

Mais quand sera venu le temps de la fin du gouvernement des fils de Sem, ~ le chef sorti des fils de Juda recevra la royauté<sup>n</sup>, ~ quand il viendra pour son second avènement.

**Les visions  
de Daniel :  
la statue d'or**

11. En effet, quand Nabuchodonosor vit la vision ~ que Daniel fit connaître et révéla à Nabuchodonosor qui avait vu une statue debout devant lui<sup>o</sup> : ~ la tête de la statue était d'or, ~ sa poitrine et ses bras, d'argent, ~ son ventre et ses hanches, de bronze, ~ ses jambes et ses pieds, de fer et d'argile, ~ Daniel dit à Nabuchodonosor : *La tête d'or, c'est toi<sup>p</sup>.*

Et pourquoi est-il appelé Tête d'or, ~ sinon parce que s'accomplit la parole de Jérémie à son sujet ?

[I/208] Jérémie dit en effet : *Babylone est une coupe d'or aux mains du Seigneur, ~ qui abreuve toute la terre de son vin<sup>q</sup>.*

Et Babylone est aussi appelée Tête de tous les royaumes, ~ ainsi qu'il est écrit : *Babylone fut la tête du royaume de Nemrod<sup>r</sup>.*

12. Il dit : *La poitrine et les bras de sa statue sont en argent<sup>s</sup>, ~ ce qui montre un royaume plus humble (que le premier), ~ c'est-à-dire celui de Darius le Mède, ~ car il a reçu la royauté selon la pesée.*

A

- n. Gen. 49, 10.  
o. Gen. 2, 31-33.  
p. Dan. 2, 38<sup>+</sup>.  
q. Jér. 51, 7.  
r. Gen. 10, 10.  
s. Dan. 2, 32<sup>+</sup>.



En effet, le royaume de la maison de Nemrod a été pesé<sup>1</sup>, ~ et il a été trouvé déficient. ~ Darius le reçut déficient, ~ c'est pour cela qu'il dit que ce royaume est humble. ~ Et comme il était déficient, ~ les fils des Mèdes ne purent pas dominer sur toute la terre.

*Le ventre et les hanches de la statue étaient de bronze<sup>u</sup>, ~ et il dit : Le troisième royaume dominera sur toute la terre<sup>v</sup> : ~ C'est le royaume des fils de Javan<sup>25</sup> qui sont fils de Japhet.*

En effet, les fils de Javan attaquèrent le royaume de leurs frères, ~ puisque Mède et Javan sont fils de Japhet<sup>w</sup>.

Mède était trop sot et déficient pour gouverner le royaume, ~ jusqu'à ce que Javan, son frère sage et rusé vienne anéantir le royaume : ~ en effet, Alexandre fils de Philippe domina sur toute la terre.

13. *Les jambes et les pieds de la statue étaient de fer<sup>x</sup> : ~ c'est le royaume des fils de Sem, ~ qui sont fils d'Ésaü, fort comme le fer.*

[I/209] Et il dit : *De même que le fer broie et réduit tout en poussière, ainsi le quatrième royaume : ~ il broiera et réduira tout en poussière<sup>y</sup>.*

Et il explique que ses pieds et ses doigts sont en partie de fer et en partie de céramique d'argile<sup>z</sup>.

A

- t. Dan. 5, 27.
- u. Dan. 2, 32<sup>+</sup>.
- v. Dan. 2, 39.
- w. Gen. 10, 2.
- x. Dan. 2, 33<sup>+</sup>.
- y. Dan. 2, 40.
- z. Dan. 2, 33.

25. Javanites = Grecs.

Il dit en effet : *Ainsi seront-ils mêlés à la semence humaine, ~ mais ils ne seront pas collés l'un à l'autre, ~ de même que le fer ne se mêle pas à l'argile<sup>a</sup>.*

C'est ce qu'il montre à propos du quatrième royaume : ~ car au royaume des fils d'Ésaü, il n'y eut pas de roi fils de roi qui se lève pour gouverner le royaume.

Mais les fils d'Ésaü s'étant rassemblés dans une ville forte, firent un sénat ~ et se constituèrent là un chef de la cité, un homme sage qui gouverne le royaume<sup>26</sup>, ~ afin que, quand les pèserait celui qui gouverne leur royaume, ils ne soient pas trouvés déficients, ~ et que le royaume ne leur soit pas enlevé comme le royaume avait été enlevé aux fils de Nemrod le vantard pour être donné aux fils de Mède le sot.

Ce roi qui se levait anéantit la descendance du roi qui l'avait précédé, ~ et il furent pas collés l'un à l'autre.

Il en est de cette affaire comme de la semence humaine qui est comparée à l'argile : ~ quand le roi fut choisi pour le royaume, ~ il se mêla à la racine du royaume qui était de fer<sup>b</sup>.

14. Puis il montre qu'aux jours où ces rois seront établis sur le royaume, ~ le Dieu du ciel établira un royaume qui ne sera jamais détruit et qui ne passera pas<sup>c</sup> : ~ c'est le royaume du roi Messie, ~ qui fera passer le quatrième royaume.

A

- a. Dan. 2, 43.
- b. Dan. 2, 41.
- c. Dan. 2, 44.

26. Allusion à la prise de pouvoir par Constantin, l'« homme sage », celui qui va faire l'unité du royaume autour de sa personne, et le rendre chrétien. Il se fit reconnaître par le Sénat comme *Maximus Augustus* lors de son entrée à Rome en octobre 312, supprimant ainsi le régime tétrarchique, et il élimina ensuite ses pairs, Maximin Daïa et surtout Licinius.

[I/212] Il avait dit plus haut : *J'ai vu une pierre taillée sans (l'aide des) mains ~ frapper la statue sur ses pieds de fer et de céramique, ~ et elle les broya complètement<sup>d</sup>.*

Il ne dit pas qu'elle frappa la statue à la tête, ~ ni à la poitrine et aux bras, ni au ventre et aux hanches, ~ mais aux pieds : ~ parce que de toute la statue, ~ cette pierre ne put trouver que les pieds, lors de sa venue.

Et il dit au verset suivant : *Furent broyés à la fois fer et bronze, argent et or<sup>e</sup>.*

En effet, après cela, quand va régner le roi Messie, ~ il soumettra le quatrième royaume et brisera toute la statue.

Car c'est le monde entier qui est appelé statue :

Nabuchodonosor en est la tête, ~ la poitrine et les bras, le roi de Médie et de Perse, ~ le ventre et les hanches, le roi des grecs, ~ les jambes et les pieds, le royaume des fils d'Ésaü.

Et la pierre qui frappe la statue et la brise, par qui toute la terre est remplie, ~ c'est le royaume du roi Messie qui abolit<sup>27</sup> le royaume de ce monde et qui régnera pour les siècles des siècles.

#### Les quatre bêtes et leur interprétation

15. Écoute-moi encore te parler de la vision que vit Daniel, ~ (celle des) quatre bêtes qui montaient de la mer, différentes l'une de l'autre.

[I/213] Voici la vision : *La première était comme un lion qui aurait des ailes d'aigle. ~ Et je vis que ses ailes lui furent*

A

- d. Dan. 2, 34<sup>+</sup>.  
e. Dan. 2, 45.

27. B incip.

*arrachées, ~ et il se tint debout sur ses pieds comme un humain, ~ et un cœur humain lui fut donné<sup>f</sup>.*

*La seconde bête ressemblait à un ours. ~ Elle était debout sur un côté ~ et elle avait trois côtes dans la gueule entre les dents<sup>g</sup>.*

*La troisième bête était comme un léopard, ~ et elle avait quatre ailes et quatre têtes<sup>h</sup>.*

*La quatrième bête, extrêmement forte, puissante et vigoureuse, avait de très grandes dents : ~ elle mangeait, broyait et foulait aux pieds ce qui restait<sup>i</sup>.*

Or donc, la grande mer que vit Daniel, c'est le monde, ~ et les quatre bêtes, ce sont les quatre rois mentionnés plus haut.

16. Il dit en effet de la première bête<sup>j</sup> qu'elle ressemblait à un lion et qu'elle avait des ailes d'aigle, ~ car la première bête, c'est le royaume de Babylone, qui ressemble au lion.

Ainsi en effet l'écrit Jérémie qui dit : *Israël est une brebis égarée, ~ les lions l'ont égarée : ~ le roi d'Assur l'a dévorée le premier, ~ et son successeur a été plus violent que lui, Nabuchodonosor, roi de Babylone<sup>k</sup>. ~ (Donc) Jérémie l'appelle lion.*

Et il dit : *Il avait des ailes d'aigle<sup>l</sup>. ~ Voici en effet ce qui est écrit : Quand Nabuchodonosor se rendit au désert avec les bêtes, ~ ses cheveux poussèrent comme ceux de l'aigle<sup>m</sup>.*

AB

- f. Dan. 7, 4.  
g. Dan. 7, 5.  
h. Dan. 7, 6.  
i. Dan. 7, 7.  
j. Dan. 7, 4<sup>+</sup>.  
k. Jér. 50, 17.  
l. Dan. 7, 4<sup>+</sup>.  
m. Dan. 4, 30.

Et il dit : *Je vis que ses ailes lui furent arrachées, ~ et il se tint debout sur ses pieds comme un humain, ~ et un cœur humain lui fut donné<sup>n</sup>.*

Auparavant en effet, dans la vision de la statue, ~ il avait été comparé à l'or<sup>o</sup>, qui est la chose la plus précieuse utilisée dans le monde.

Dans la vision des bêtes, il est comparé au lion, qui est la plus vigoureuse de toutes les bêtes, ~ et il est comparé à l'aigle, qui est le plus glorieux de tous les oiseaux.

Tout ce qui est écrit de lui s'est accompli.

En effet, le Seigneur dit de lui : *C'est moi qui ai mis un joug de fer sur le cou de tous les peuples, ~ et ils serviront le roi de Babylone pendant 70 ans. ~ Même les bêtes des champs et les oiseaux du ciel, ~ je les ai mis à son service<sup>p</sup>.*

En effet, quand le roi était semblable à la tête d'or<sup>q</sup>, ~ les hommes le servirent comme un roi.

Quand il se rendit au désert, ~ les bêtes le servirent comme un lion, ~ et quand ses cheveux furent comme les (plumes) de l'aigle, ~ les oiseaux du ciel le servirent comme un aigle.

Mais quand son cœur devint hautain, ~ et qu'il ne reconnut pas que son pouvoir lui avait été donné du ciel, ~ le joug de fer se brisa au cou des hommes.

Il se rendit avec les bêtes ~ et, au lieu d'un cœur de roi, il lui fut donné un cœur de lion. ~ Comme il s'était élevé au-dessus des bêtes, ~ le cœur de lion lui fut enlevé et il lui fut donné un cœur d'oiseau.

AB

n. *Dan. 7, 4<sup>+</sup>*.

o. *Dan. 2, 38.*

p. *Jér. 28, 14<sup>+</sup>* ; 25, 11.

q. *Dan. 2, 38.*

[I/217] Quand des ailes lui eurent poussé comme à un aigle, ~ il se haussa au-dessus des autres oiseaux<sup>28</sup>. ~ Alors les ailes aussi lui furent enlevées, ~ et il lui fut donné un cœur vil.

Quand il reconnut que c'est le Très-Haut qui domine sur toute royauté humaine pour la donner à qui il veut, ~ alors il le glorifia comme un homme<sup>r</sup>.

17. De la seconde bête, il dit : *Elle est semblable à un ours, ~ et elle se tenait debout sur un côté<sup>s</sup>.* ~ Car, quand se leva le royaume de Médie et de Perse, ~ il se leva à l'Orient.

*Et elle avait trois côtes dans la gueule<sup>t</sup>.* ~ Car le bélier donnait des coups de corne à l'Ouest, au Nord et au Midi, aux trois vents du ciel<sup>u</sup>.

Ce sont ces trois vents qu'il tenait et à qui il donnait des coups de corne, ~ à l'image des trois cornes qui étaient dans la gueule de l'ours, ~ jusqu'à ce que sorte le bouc à l'Occident<sup>v</sup>, qu'il frappe le bélier, et qu'il s'empare des côtes qu'il avait dans la gueule.

18. De la troisième bête, il dit : *Elle est semblable à un léopard, ayant quatre ailes d'oiseau sur le côté, ~ et cette bête avait quatre têtes<sup>w</sup>.* ~ Car la troisième bête, c'est Alexandre le macédonien : ~ il était en effet vigoureux comme un léopard.

AB

r. *Dan. 4, 25-34.*

s. *Dan. 7, 5<sup>+</sup>*.

t. *Dan. 7, 5<sup>+</sup>*.

u. *Dan. 8, 4.*

v. *Dan. 8, 5.*

w. *Dan. 7, 6<sup>+</sup>*.

28. A *add.* son cœur comme un oiseau.

*La bête avait quatre ailes et quatre têtes*<sup>x</sup> : ~ car il avait donné le royaume à quatre de ses amis<sup>29</sup> pour qu'ils le gouvernent après lui. ~ Et quand il vint, il tua Darius et devint roi à sa place.

[I/220] 19. De la quatrième bête, il dit : *Elle est extrêmement forte, puissante et vigoureuse, ~ elle mangeait, broyait, et foulait au pieds ce qui restait*<sup>y</sup> : ~ c'est le royaume des fils d'Ésaü. ~ Car après qu'Alexandre le macédonien fut devenu roi, ~ il y eut le royaume des grecs, Alexandre faisant aussi partie des grecs.

La vision de la troisième (bête) s'accomplit en lui, ~ puisque la troisième et la quatrième sont une seule.

En effet, Alexandre régna 12 ans. ~ Après Alexandre, il y eut les rois des grecs : 17 rois dont les années furent de 279 ans depuis Séleucus Nicanor jusqu'à Ptolémée. ~ Puis il y eut les Césars, depuis Auguste jusqu'à Philippe César : 27 rois dont les années furent de 293 ans, et 18 ans celles de Sévère<sup>30</sup>.

AB

- x. Dan. 7, 6<sup>+</sup>.  
y. Dan. 7, 7<sup>+</sup>.

29. Alexandre n'avait pas de successeur légitime et sa brusque disparition en 323 à Babylone fut suivie de 40 ans de troubles pendant lesquels l'empire fut démembré et partagé entre les généraux et les familiers du prince défunt (les Diadoques) qui cherchaient tous à s'attribuer la meilleure part. Après l'échec d'une première tentative de partition, un second partage fut conclu en 321 à Triparadeisos, en Syrie du Nord : Antipater était nommé régent des rois, Antigone devenait stratège des armées de Syrie, Ptolémée recevait l'Égypte, et Séleucus l'immense territoire de Babylonie. Quatre noms, légèrement différents, chez HIPPOLYTE (200) *In Dan.* 4, 3, p. 206-207, chez JÉRÔME ou AGAPIUS (172), 1/1, p. 640-641.

30. B om. ans.

**Les visions de Daniel, suite : la corne** 20. Daniel dit en effet : *Je regardais les dix cornes sur la tête de la bête, ~ car les dix cornes, ce sont dix rois*<sup>z</sup>, ~ qui se sont levés depuis ce temps-là jusqu'à Antiochus. ~ Et il dit : *Une petite corne monta d'entre ces dix (autres) ~ et trois tombèrent devant elle*<sup>a</sup>.

[I/221] En effet, quand Antiochus se leva sur le royaume, ~ il soumit trois rois.

Il se dressa contre les saints du Très-Haut et contre Jérusalem<sup>b</sup>, ~ il souilla le sanctuaire, ~ il abolit le sacrifice et les offrandes pendant une semaine et une demi-semaine<sup>c</sup>, ~ c'est-à-dire dix ans et demi. ~ Il introduisit des prostituées dans le temple du Seigneur<sup>d</sup>, ~ il abolit les observances qui sont dans la Loi<sup>e</sup>, ~ il tua les hommes justes et les livra aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre.

En ses jours s'accomplit en effet la parole qu'avait dite David : *Dieu, les peuples sont entrés dans ton héritage, ~ ils ont souillé ton temple saint et ils ont fait de Jérusalem une ruine. ~ Ils ont donné les cadavres de tes serviteurs en nourriture aux oiseaux du ciel ~ et la chair de tes justes aux bêtes de la terre. ~ Ils ont versé leur sang comme de l'eau alentour de Jérusalem ~ et il n'y a personne qui ensevelisse*<sup>f</sup>.

En effet, c'est ce qui s'accomplit au temps où furent tués Éléazar, un vieillard avancé en âge<sup>g</sup>, et les fils de la

AB

- z. Dan. 7, 8.  
a. Dan. 7, 8<sup>+</sup>.  
b. I Macc. 1, 36-51.  
c. Dan. 12, 7.11.  
d. II Macc. 6, 4.  
e. II Macc. 6, 5.  
f. Ps 79, 1-3.  
g. II Macc. 6, 18-31.

bienheureuse Shamuni<sup>31</sup>, qui étaient sept<sup>h</sup>, ~ quand Judas et ses frères combattaient pour leur peuple, ~ quand ils habitaient dans des cachettes<sup>l</sup>.

En ce temps-là, la corne fit la guerre aux saints, ~ mais leur force l'emporta.

Antiochus l'impie prononça des paroles contre le Très-Haut, ~ il changea les temps et les fêtes<sup>l</sup>, ~ il abolit l'alliance d'Abraham, ~ il viola le sabbat du repos, ~ il ordonna aux juifs de ne pas être circoncis<sup>k</sup>.

## AB

- h. II Macc. 7, 1-42.
- i. II Macc. 5, 27.
- j. Dan. 7, 25.
- k. I Macc. 1, 48.

31. Shamuni est le nom donné par la tradition syriaque à la mère des sept martyrs de la persécution d'Antiochus Épiphane (*II Macc.* 7 et *IV Macc.*). On a tenté d'y voir un mot formé sur la racine « huit » (les huit martyrs ; la mère et les sept fils), mais il est beaucoup plus vraisemblable que ce nom soit la forme syriacisée de l'hébreu *hashmonith* (de même forme que « Judith » ou « Yerushalmith »), peut-être passée à travers son équivalent grec *'asamônaiè* (cf. par ex. FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Jud.* 12, 6, 1), devenue la « Salomé » des calendriers grecs et la « Salomona » du latin de *IV Macc.* : « l'Hasmonéenne » et ses fils, cf. bénédiction de *Hamukka* et *Targ. I Sam.* 2,4. Le nom de Shamuni est attesté par ÉPHREM, *Madrasha* sur les fils de Shamuni, cf. T.J. LAMY (190), III, p. 686-695, et apparaît encore chez MICHEL LE SYRIEN (214); I, p. 124 et 125-126, qui signale plusieurs témoins selon lesquels le tombeau des martyrs se trouverait à Jérusalem et non à Antioche. Ailleurs, et en particulier dans la littérature rabbinique, le nom de la mère des sept martyrs semble être Miryam (fille de Tanhum), et l'histoire est transposée à l'époque d'Hadrien, cf. T.B. *Gittin* 57 b; *Seder Eliahu Rabba* 30 (28); *Pesiqta Rabbati* 43; *LamR* 1, 50, où Anne et sa prière ressemblent fort à ce qui se trouve dans le cantique de *I Sam.* 2, 1-10, cf. JOSIPPON, *Hist. Jud.* 4, 19; *Yalqut Shimoni* sur *Ps.* 113, 9; liturgie du 9 av et sources citées par J. OBERMANN, « The Sepulchre of the Maccabean Martyrs », *JBL* 50 (1931), p. 250-265; F.M. ABEL, *Les livres des Maccabées (Études Bibliques)*, Paris 1949, excursus 6, pp. 381-384.

[I/224] C'est pour cela qu'il est dit à son sujet : *Il se proposa de changer les temps, les fêtes et les lois, ~ et ils seront remis entre ses mains pour un temps de temps et un demi-temps*<sup>l</sup>. ~ Un temps et un demi-temps, c'est une semaine et demie, ~ c'est-à-dire dix ans et demi<sup>32</sup>.

Il dit encore : *Le jugement est posé, ~ ils lui ont enlevé son pouvoir afin de le détruire et de l'anéantir jusqu'au bout du royaume*<sup>m</sup>.

En effet, il arriva un jugement à Antiochus, un jugement du ciel ~ et il tomba malade d'une maladie pénible et cruelle.

A cause de l'odeur de pourriture qui se dégageait de lui, ~ personne ne l'approchait, car des vers fourmillaient, sortaient de lui et lui dévoraient la chair, ~ parce qu'il avait tourmenté le ver de Jacob.

Alors qu'il était vivant, sa chair sentait la pourriture, ~ parce qu'il avait laissé pourrir sans sépulture les cadavres des fils de Jérusalem<sup>n</sup>.

Il fut souillé à ses propres yeux, ~ pour avoir souillé le sanctuaire de Dieu.

Il pria et ne fut pas entendu, ~ pour n'avoir pas entendu le gémissement des justes qu'il avait tués. ~ En effet, il écrivit une lettre qu'il envoya aux juifs, où il les appelle « mes amis », ~ mais Dieu ne le traita pas en ami, ~ et il mourut dans les supplices<sup>o</sup>.

## AB

- l. *Dan.* 7, 25.
- m. *Dan.* 7, 26<sup>+</sup>.
- n. II Macc. 9, 5-10.
- o. II Macc. 9, 18-28.

32. Antiochus règne de 175 à 164 av. J.-C. Il reçoit quatre peines pour ses quatre fautes (« mesure pour mesure », cf. *Exp.* 1, 15 n. 44).

**La prophétie  
des semaines  
et son accomplissement**

21. Il dit encore : *Les saints du Très-Haut recevront le royaume<sup>p</sup>.*

Que voulons-nous dire par là ? ~ Est-ce que les fils d'Israël auraient reçu le royaume du Très-Haut ? Loin de là !

[I/225] Ou est-ce que ce peuple serait allé sur les nuées du ciel ? ~ Tant s'en faut !

Jérémie dit en effet à leur sujet : *Appelez-les argent de rebut ~ car le Seigneur les a mis au rebut<sup>q</sup>.* ~ Il dit encore : *Il ne continua pas à les regarder<sup>r</sup>.* ~ Et Isaïe dit d'eux : *Écartez-vous, écartez-vous<sup>s</sup>, ~ que les souillés n'approchent pas<sup>t</sup> !*

Mais des saints du Très-Haut, voici ce qu'il dit : *Ils hériteront du royaume pour les siècles des siècles<sup>u</sup>.*

Ceux-là en effet se reposeront un peu du fardeau des rois<sup>v</sup> et des princes<sup>w</sup>, ~ après la mort d'Antiochus et jusqu'à ce que soit accomplies les 62 semaines<sup>x</sup>.

AB

- p. Dan. 8, 27<sup>+</sup>.
- q. Jér. 6, 30.
- r. Lam. 4, 16.
- s. Is. 52, 11.
- t. Dan. 7, 27.
- u. Os. 8, 10.
- v. Dan. 9, 25-26.

33. Le texte d'Is. 42 concernait les nations. Aphraate le retourne contre les juifs qui sont devenus incapables d'observer la Loi.

34. Cette citation d'Os. 8, 10 renvoie au « joug de fer » que Nabuchodonosor et ses semblables font peser sur le cou des peuples, ainsi qu'au rude joug de la Loi. Mais ceux qui croient au Messie sont affranchis de cette servitude, cf. Exp. 5, 23 (I/232) en prenant sur eux le joug léger du Messie, sa loi d'amour non faite de multiples observances matérielles, cf. Od. Sal. 42, 7-8 : « Car ils ont rebuté ceux qui les persécutaient. J'ai déposé sur eux le joug de ma tendresse. Comme le

Puis le Fils des hommes est venu pour les libérer et les rassembler, ~ mais eux ne l'ont pas reçu<sup>w</sup>.

Il est venu obtenir d'eux les fruits, mais eux ne lui ont rien donné<sup>x</sup>, ~ parce que leurs ceps provenaient du cep de Sodome et du plant de Gomorrhe<sup>y</sup>.

La vigne, en effet, des épines y poussent, ~ et elle porte des lambruches<sup>z</sup>.

Leur vin, c'est du vinaigre, ~ et leurs fruits, de l'amertume<sup>a</sup>.

On ne peut ôter la pointe des épines ~ ni faire revenir du vinaigre à l'état de vin : ~ les choses amères ne reviennent pas à l'état doux.

**La vigne :  
les peuples  
à la place du peuple**

22. Auparavant en effet, Isaïe avait établi sur eux des hommes de Juda ~ comme juges qu'il avait planté chez eux une plantation neuve et aimée. ~ Ce sont ces juges qui vont siéger sur douze trônes<sup>b</sup> ~ et juger leurs douze tribus.

[I/228] Et voici ce qu'il dit aux juges : *Soyez juges entre moi et ma vigne. ~ Que pouvais-je faire de plus pour ma vigne*

AB

- w. Jn 1, 11.
- x. Matth. 21, 34 ; Mc 12, 2 ; Lc 20, 10.
- y. Deut. 32, 32.
- z. Is. 5, 2.6.
- a. Deut. 32, 32.
- b. Dan. 7, 22 ; Matth. 19, 28.

bras de l'époux sur la fiancée, tel mon joug sur ceux qui me connaissent ». Chez les juifs, on attend aussi pour l'ère messianique la délivrance du joug des nations, cf. Midr. Tannaim (220), 212 ; c'est l'étude de la Tora et de la Mishna (c'est-à-dire de la Loi écrite et de la Loi orale) qui procurera ce repos, cf. LevR 7, 3 ; T.B. Baba Bathra 8a ; Pesiqta Rabbati 16, 7, tradition de Ulla, amora (maître) babylonien de la 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> génération.

que je n'aie fait, ô juges ? Voyez, j'ai planté des sarments, ~ et ils sont devenus un cep étranger<sup>c</sup>.

Je l'ai entourée d'une clôture : ~ les veilleurs du ciel.

J'ai construit un mur : ~ le temple saint.

Je lui ai creusé un pressoir : ~ le baptême des prêtres.

J'ai fait tomber la pluie sur elle : ~ les paroles de mes prophètes.

J'attendais qu'elle fasse des grappes de justice, ~ mais elle a fait les lambruches de l'iniquité et du péché.

J'attendais le jugement, et ce fut la rapine<sup>d</sup>, ~ la justice, et ce fut la lamentation<sup>35</sup>.

Écoutez, juges, ce que je vais faire à ma vigne : ~ Je vais faire des brèches à sa clôture, et on pourra la piétiner. ~ Je vais détruire sa tour, et elle sera pillée. ~ Je vais en faire une ruine, parce qu'elle a fait des lambruches. ~ Elle ne sera plus soignée ni taillée, ~ épines et broussailles y pousseront. ~ Et je commanderai aux nuages de ne pas y faire descendre la pluie<sup>e</sup>.

AB

c. Is. 5, 3-4<sup>+</sup> ; Matth. 21, 23 ; Mc 12, 1.

d. Is. 5, 7.

e. Is. 5, 5-6<sup>+</sup>.

35. Une telle interprétation d'Is 5, 1-10 semble traditionnelle. Pour la littérature juive, cf. *Yalqut ha-Makkiri* ad loc. (245), p. 38. Chez les Syriens, ÉPHREM (192) *Diat.* 16, 19 (SC 121, p. 293, sur Matth. 21, 33), cf. R. HARRIS, *Fragments of the Commentary of Ephrem*, Londres 1895, p. 72-73, citant Ishodad de Merv, Moïse bar Kephā, Bar Hebraeus. Même interprétation chez les grecs, par ex. ORIGÈNE, *Hom. sur Jér.* 1, 42 ; DIDYME L'AV., *Sur la Gen.* 7, 6 (SC 244, p. 104-105). JEAN CHRYS., *Hom. sur Is.* (SC 304, p. 216-219) la connaît encore comme tradition, mais ne la retient pas (« Certains disent que... »). Pour la vigne saccagée et la bénédiction transmise aux nations, cf. THÉODORET DE CYR, *In Is.* 1, 8 (SC 276, p. 158-159) ; et P. DEVOS, « le « chant » copte de la vigne dans deux feuillets de Berlin », *AB* 95 (1977), p. 275-290. Le « baptême des prêtres », ce sont les ablutions rituelles ou peut-être le baptême des prosélytes, cf. *Exp.* 15, 1 n. 3 (1/729).

En effet, les veilleurs du ciel se sont écartés de la clôture de la vigne.

La tour a été déracinée, ~ le temple puissant où ils mettaient leur confiance.

Obstrué, le pressoir, ~ lieu de la purification de leurs péchés.

Quand c'était un vignoble sans défaut, ~ il ne rapportait rien.

[1/229] Maintenant que le feu l'a dévoré et ruiné, ~ comment rapporterait-il quelque chose ?

*Les deux branches, le feu les a dévorées*, ~ et le milieu est ruiné<sup>f</sup> : ~ Les deux branches, ce sont les deux royaumes, ~ et le milieu qui est ruiné, c'est Jérusalem.

De nombreux serviteurs leur avaient été envoyés par le Maître de la vigne<sup>g</sup>, ~ mais eux les tuèrent, et n'envoyèrent pas les fruits au Maître de la vigne.

Après les serviteurs, le Fils bien-aimé fut envoyé ~ pour obtenir d'eux les fruits qu'il transmettrait à Celui qui l'avait envoyé.

Mais ils le prirent, le firent sortir hors de la vigne, ~ ils se taillèrent des clous aux épines de la vigne, ~ et ils les fixèrent dans ses mains.

Il eut faim et leur demanda à manger, ~ mais ils le prirent et ils lui donnèrent l'amertume provenant des fruits de la vigne<sup>h</sup>.

Il eut soif et leur demanda à boire<sup>i</sup>, ~ mais ils lui donnèrent du vinaigre, et il ne voulut pas boire<sup>j</sup>.

AB

f. *Éz.* 15, 4<sup>+</sup>.

g. Matth. 21, 33-46 ; Mc 12, 1-12 ; Lc 20, 9-19.

h. Matth. 25, 42.

i. Matth. 27, 48 ; Mc 15, 36 ; Jn 19, 28-30.

j. Matth. 27, 34.

Les épines qui poussaient dans la vigne avaient grandi, ~ et ils les placèrent sur la tête du Fils du Maître de la vigne<sup>k</sup>.

En effet, depuis le temps où il y eut une vigne, ~ elle produisit de tels fruits.

Son Maître l'a arrachée et l'a jetée au feu<sup>l</sup>, ~ il a planté dans sa vigne de bons sarments qui donnent des fruits et réjouissent le laboureur<sup>m</sup>.

Car la vigne, c'est le Messie, ~ son Père est le laboureur, ~ et les sarments, ceux qui boivent à sa coupe<sup>n</sup>.

[I/232]

**Royaumes de la terre  
et du ciel :  
rôle de Rome**

Or donc, une vigne a remplacé la vigne, ~ et lors de sa venue, il a aussi livré le royaume aux Romains qu'on appelle fils d'Ésaü. ~ Et ce sont les fils d'Ésaü qui gardent le royaume ~ pour celui qui le leur a donné.

23. Mais c'est d'un royaume éternel qu'hériterait le peuple saint qui a été choisi à la place du peuple.

En effet, *Il les a rendus jaloux d'un peuple qui n'était pas un peuple, ~ par un peuple stupide, il les a irrités*<sup>o</sup>, et il a affranchi le peuple saint.

Vois en effet : ~ toute l'alliance de Dieu est affranchie du fardeau des rois et des princes<sup>p</sup>. ~ En effet, même si un homme a servi les peuples païens, ~ il est affranchi

AB

k. Matth. 27, 29 ; Mc 15, 17 ; Jn 19, 2.

l. Jn 15, 6.

m. Jn 5, 35.

n. Jn 15, 1.

o. Deut. 32, 21 ; Rom. 10, 19.

p. Os. 8, 10.

à l'heure même où il s'approche de l'alliance de Dieu ; ~ et les juifs servent en esclaves chez les peuples<sup>36</sup>.

Voici en effet ce qu'il dit des saints : *Ils hériteront du royaume qui est sous le ciel*<sup>q</sup>.

Si c'était d'eux (des juifs) qu'il avait dit cela, ~ comment se fait-il qu'ils servent en esclaves chez les peuples ?

Et s'ils disent : « Cela ne s'est pas encore réalisé... » ?

Mais le royaume qui doit être donné au Fils des hommes, ~ est-il du ciel ou de la terre ?

Vois : ils sont marqués comme fils du royaume, ~ et ils recevront leur affranchissement de ce monde.

A l'heure actuelle, il ne veut pas encore qu'il soit soumis à la force du Roi qui va venir prendre son royaume, ~ mais il garde ses cautions avec honneur. ~ De la sorte, quand viendra Celui qui abolit le royaume, ~ il viendra chez eux sans la Colère.

[I/233]

En effet, quand viendra à sa seconde venue celui à qui appartient le royaume<sup>37</sup>, ~ il prendra ce qu'il a donné,

AB

q. Dan. 7, 27<sup>+</sup>.

36. Cf. ci-dessus n. 34. Argument de la controverse : pour ne pas être persécutés dans les pays où ils sont dispersés, les juifs doivent adopter une attitude servile à l'égard des princes qu'ils doivent honorer comme des dieux, alors que les chrétiens, par leur conversion, ont cessé d'adorer les idoles auxquelles ils se prostituaient auparavant. En outre, depuis que l'Empire est devenu chrétien, le culte des rois n'est plus en vigueur en Occident. Mais du côté juif, on se défend en utilisant le même verset d'Écriture, cf. *T.B. Baba Bathra* 8a, dans la bouche de Ulla : « S'ils étudient la Tora, je les rassemblerai maintenant. Et si quelques-uns étudient, ceux-là seront libérés du fardeau du roi et des princes » ; *LevR* 7, 3 ; *Pesiqta Rabbati* 16, 7 ; *Targ. Is.* 42, 7.

37. *A add.* royaume éternel.



il sera roi pour les siècles des siècles', ~ et son royaume ne passera pas, car c'est un royaume éternel<sup>38</sup>.

24. En effet, il avait d'abord donné le royaume aux fils de Jacob, ~ et il leur avait asservi les fils d'Ésaü, ~ ainsi qu'Isaac le dit à Ésaü : *Tu serviras Isaac ton frère*<sup>s</sup>

Comme ils n'ont pas réussi dans leur royaume, ~ il l'a repris aux fils de Jacob et il l'a donné aux fils d'Ésaü, ~ jusqu'à ce que vienne Celui à qui il appartient<sup>t</sup>.

Ils rendront le dépôt à Celui qui l'a donné, sans en rien retenir ; ~ celui qui a gardé le royaume se soumettra à Celui à qui tout est soumis.

Voilà pourquoi ce royaume des fils d'Ésaü ne sera pas livré aux mains des armées rassemblées<sup>39</sup> qui veulent

AB

- r. Dan. 7, 14.
- s. Gen. 27, 40.
- t. Gen. 49, 10.

38. Remarquer l'attitude nuancée d'Aphraate qui ne confond pas la réussite du royaume terrestre, même chrétien, avec l'ère eschatologique. Chaque royaume joue son rôle providentiel sur fond d'histoire du salut, mais le royaume éternel du Roi Messie n'est pas d'ordre politique temporel (le lieu où règnent nécessairement les compromissions, la tyrannie...). Et l'Empire romain devenu chrétien n'est que le dépositaire et le gardien temporel d'une charge royale qu'il doit accomplir au mieux et restituer le moment venu. Son grand mérite est toutefois d'avoir reconnu le Messie et de s'être soumis à son signe. Le contexte de ce jugement d'Aphraate est à rapprocher de la situation (assez sibylline) décrite par Rava (maître juif) son contemporain, reprenant les énoncés de *Tamas* antérieurs pour les appuyer sur un verset de la Tora, alors que l'Empire romain devenu chrétien est en guerre avec la Perse : « Il a été enseigné que R. Néhémie disait : Dans la génération de la venue du Messie, l'impudence grandira, l'estime se pervertira ; la vigne portera du fruit, mais le vin sera cher, et le royaume se convertira à l'hérésie sans que personne n'y mette le holà. D'après ce que dit R. Isaac : Le Fils de David ne viendra que lorsque tout le Royaume sera converti à l'hérésie. Rava dit : De quel verset (le déduit-on) ? — « il est devenu entièrement blanc, il est pur » (Lév. 13,13) », cf. F.GAVIN (88), p. 120.

39. A : de l'armée rassemblée.

monter contre lui : ~ parce que ce royaume est gardé pour Celui qui l'a donné, ~ et c'est lui qui le garde.

Et puisque je t'ai écrit, mon ami, que le royaume des fils d'Ésaü sera gardé pour Celui qui l'a donné, ~ n'aie aucun doute : ce royaume ne sera pas vaincu.

Car l'homme vaillant dont le nom est Jésus va venir avec l'armée, ~ et ses armes, toute l'armée du royaume va les porter.

Scrute et vois : ~ il est inscrit avec eux dans le recensement<sup>u</sup>, ~ et, de même qu'il est inscrit avec eux<sup>40</sup> dans le recensement, il va les aider.

Son signe s'est multiplié en ce lieu, ~ ils ont revêtu ses armes et ne seront pas défaits à la guerre<sup>41</sup>.

Mais peut-être me diras-tu : « Pourquoi, dans les années des rois précédents, ~ ceux ci furent-ils vaincus par la bête et asservis ? »

[I/236] C'est que les chefs et les rois qui se levèrent en ce temps-là sur le royaume des fils d'Ésaü n'ont pas voulu

AB

- u. Is. 53, 12 ; Lc 2, 1.

40. Le recensement de Jésus et son inscription sur les registres de l'Empire romain est de grande portée théologique, sans doute déjà en Lc 2, 1 qui fait écho à Is. 53, 13. A un moment donné de l'histoire, l'Empire romain joue un rôle providentiel, car il fait « le premier recensement de toute la terre » ; et Jésus est sur la liste de ce dénombrement de l'univers, parce qu'il veut être inscrit avec tous sur les registres du monde entier, pour que tous les hommes avec lui puissent être recensés sur le registre des Vivants (cf. Is. 4, 3), les « tablettes célestes » si fréquemment mentionnées dans les textes juifs et judéo-chrétiens, cf. Exp. 16, 4 n. 14 (1/772) ; ORIGÈNE, *Hom. sur Luc* 11, 6 (SC 87, p. 194-197), et références signalées par R.H. CHARLES (156), p. 216 n. 3.

41. Ses armes : la croix sur les enseignes des armées (allusion au « *en toutô nika* » ?), mais aussi la conversion du cœur ; Aphraate joue sur les deux registres.

emmener avec eux à la guerre l'homme qui était inscrit avec eux dans le recensement.

C'est pour cela que la bête a été quelque peu soumise, ~ mais qu'elle n'a pas été tuée.

**Interprétation  
des Écritures  
et foi en la victoire  
de Dieu**

25. Toutes ces choses que je t'ai écrites, mon ami, et qui sont écrites dans Daniel ne sont pas encore parvenues à leur fin, loin de là.

Si quelqu'un ergote là-dessus<sup>42</sup>, dis-lui : « Ces paroles ne sont pas scellées, ~ car les paroles de Dieu sont infinies et ne sont jamais scellées ».

En effet, c'est l'homme stupide qui dit : « Ces paroles ne parviendront que jusque là ! »

En outre, on ne peut rien leur ajouter ni leur retrancher<sup>43</sup> ~ en effet, la richesse de Dieu est inestimable et infinie<sup>44</sup> :

Si tu prends de l'eau à la mer, ~ on n'y remarquera pas de diminution.

Si tu enlèves du sable sur son rivage, ~ la quantité n'en sera pas diminuée.

Si tu comptes les étoiles du ciel, ~ tu n'aboutiras pas à leur fin.

Si tu prends du feu à un brasier, ~ celui-ci n'en sera pas diminué.

Si tu prends de l'esprit du Messie, ~ celui-ci ne sera pas rendu déficient.

Si le Messie habite en toi, ~ il n'est pas limité par toi.

42. Les ergoteurs et les moqueurs sont les plus dangereux des pécheurs, car leur défaut les retranche de l'empathie et de l'humilité nécessaires à l'écoute de l'Écriture ; et qu'en outre, ils découragent les faibles qui se fient à leur faux jugement, cf. *Exp.* 6, 20 n. 121 (I/312).

43. C'est le commandement inscrit dans la Loi, cf. *Deut.* 4, 2 et 13, 1, voir *Exp.* 2, 9 n. 33 (I/65).

44. Sept exemples pour montrer la perfection de Dieu.

Si le soleil entre par les fenêtres de ta maison, ~ ce n'est pas tout le soleil qui te parvient.

[I/237] Toutes ces choses que je t'ai énumérées ont été créées par la parole de Dieu.

Or donc, tu dois savoir que la parole de Dieu, ~ personne n'est parvenu ni ne parviendra à en avoir le fin mot.

Puisque c'est ainsi, il ne faut pas ergoter là-dessus, ~ ni dire : « C'est cela, et rien que cela ! »

Mais écoute ce qui vient de moi, ~ et interroge aussi là-dessus nos frères, ceux qui partagent notre foi<sup>45</sup>.

En effet, celui qui se moque des paroles de son frère, ~ même s'il dit : « Les miennes sont plus sages », ~ n'écoute pas ses paroles<sup>46</sup>.

Et ce que je t'ai écrit au sujet de ces armées qui se rassemblent pour la guerre, ~ je ne te l'ai pas appris comme quelque chose qui m'aurait été révélé.

Mais écoute les paroles qui sont en tête<sup>47</sup> de la lettre : *Quiconque s'élève sera abaissé*<sup>v</sup>.

En effet, même si les armées montent et vainquent, ~ sache que c'est une correction de Dieu.

Et si elles vainquent, elles seront certes condamnées par un juste jugement, ~ car tu dois savoir que la bête sera tuée en son temps.

Toi, mon frère, ~ applique toi en ce temps à implorer miséricorde ~ pour que la paix soit sur le peuple de Dieu.

S'achève l'Exposé des guerres

AB

v. *Lc* 14, 11.

45. A : ma foi.

46. La règle de discernement des esprits : ne pas écouter les moqueurs à l'esprit faux, cf. n. 42 ci-dessus.

47. A om. en tête.

## 6. (*waw*) EXPOSÉ SUR LES MEMBRES DE L'ORDRE<sup>1</sup>

[I/240]

### Exhortation à la conversion : premier mouvement

1. Elle convient, cette parole  
que je te dis, ~ et elle est digne  
d'être reçue : Éveillons-nous de  
notre sommeil<sup>2</sup> en ce temps<sup>a</sup> ~

et, avec nos mains, élevons nos cœurs vers Dieu au ciel.  
Si soudain le Maître de maison venait, ~ lors de sa  
venue, qu'il nous trouve vigilants<sup>b</sup>.

Montons la garde pour le rendez-vous de l'Époux de  
gloire<sup>3</sup> ~ afin d'entrer avec lui dans la chambre nuptiale<sup>c</sup>.

AB

- a. Rom. 13, 11.  
b. Matth. 24, 42 ; Mc 13, 35.  
c. Matth. 25, 10.

1. « Membres de l'Ordre », litt. « fils du pacte » ou « fils de l'alliance ». Pour cette traduction, cf. *Introd.*, p. 98-111 et n.81.

2. La première consigne qui sous-tendra cette longue exhortation (10 × 6 = 60 stiques, ici présentés trois par trois), c'est l'éveil. En effet, il s'agit de convertir ce monde-ci en monde de résurrection où il n'y a plus d'alternance de jour et de nuit, de vie et de mort ; de devenir comme les veilleurs du ciel qui voient sans cesse la face du Père, *Exp.* 6, 15 (I/297), ou encore de soulever (*šql*) son cœur en prenant sur soi le joug du royaume, cf. *Exp.* 6, 1 n. 21 (I/249 et 253), afin que le terrestre se mette à habiter le ciel, que le corps se lève le moment venu, *Exp.* 6, 1 (I/245), cf. 6, 5 n. 41 (I/264).

3. Le verbe *nfr* (« garder ») connote à la fois l'observance des commandements et l'attente.

Préparons de l'huile pour nos lampes, ~ afin de sortir  
à sa rencontre dans la joie<sup>d</sup>.

Tenons prêtes des provisions dans notre demeure ~  
pour le chemin étroit et resserré<sup>e</sup>.

Renvoyons et rejetons de nous toute souillure ~ pour  
revêtir le vêtement de noces<sup>f</sup>.

Faisons du bénéfice avec l'argent que nous avons reçu,  
~ pour qu'on nous appelle habiles serviteurs<sup>g</sup>.

Soyons fidèles à la prière ~ pour traverser l'endroit  
dangereux<sup>h</sup>.

Purifions nos cœurs de l'impiété ~ pour voir le Très-  
Haut dans sa splendeur<sup>i</sup>.

Soyons miséricordieux comme il est écrit, ~ pour  
qu'envers nous, notre Dieu soit miséricordieux<sup>j</sup>.

Entre nous, qu'il y ait la paix ~ pour que nous  
soyons appelés frères du Messie<sup>k</sup>.

[I/241] Soyons affamés de justice, ~ pour être rassasiés au  
festin du royaume<sup>l</sup>.

Soyons le sel de la vérité<sup>1</sup> ~ pour ne pas devenir  
nourriture de serpent<sup>5</sup>.

AB

- d. Matth. 25, 4-7.  
e. Matth. 7, 14.  
f. Matth. 22, 12.  
g. Matth. 25, 21.  
h. Matth. 5, 8.  
i. Matth. 5, 7 ; Lc 6, 36.  
j. Matth. 5, 9.  
k. Matth. 5, 6.  
l. Matth. 5, 13.

4. A : redoutable.

5. Ou : le sel véritable : ce qui empêche la décomposition de l'homme en la poussière dont il a été fait, devenue nourriture de serpent après la malédiction originelle, cf. *Exp.* 2, 19 n. 61 (I/89) et 6, 2 (I/256).

Nettoyons notre semaille des épines ~ pour donner du fruit au centuple<sup>m</sup>.

Plaçons notre édifice sur le roc, ~ pour qu'il ne soit pas ébranlé par les vents et les flots<sup>n</sup>.

Soyons des vases splendides<sup>o</sup> ~ afin d'être réclamés par notre Seigneur pour son usage.

Vendons tout ce que nous possédons ~ pour nous acheter la perle et devenir riches<sup>p</sup>.

Plaçons notre trésor dans le ciel<sup>q</sup>, ~ afin qu'il s'ouvre quand nous viendrons et que nous soyons dans les délices.

Visitez notre Seigneur dans les malades<sup>r</sup> ~ pour qu'il nous appelle à nous tenir debout à sa droite.

Haïssons-nous nous-mêmes et aimons le Messie<sup>s</sup>, ~ comme il nous a aimés et s'est livré pour nous<sup>t</sup>.

Honorons l'Esprit du Messie ~ pour en recevoir la grâce.

Soyons étrangers au monde ~ de même que le Messie n'en fut pas<sup>u</sup>.

Soyons humbles et doux, ~ pour hériter de la terre de vie<sup>v</sup>.

Soyons fidèles dans notre service ~ pour servir dans la tente des saints.

## AB

m. Matth. 17, 7-8 ; Mc 4, 7-8 ; Lc 8, 7-8.

n. Matth. 7, 24-27 ; Lc 6, 48-49.

o. II Tim. 2, 21.

p. Matth. 13, 46.

q. Matth. 6, 20 ; 10, 21 ; Lc 12, 33.

r. Matth. 25, 36.33-34.

s. Jn 12, 25.

t. Éphés. 5, 2.

u. Jn 17, 14.

v. Matth. 5, 4 ; cf. 11, 26.

Prions sa prière dans la pureté, ~ qu'elle entre devant le Seigneur de majesté<sup>6</sup>.

Soyons participants de sa passion ~ pour vivre aussi de<sup>7</sup> sa résurrection<sup>w</sup>.

[I/244] Portons sa marque sur nos corps ~ pour être libérés de la Colère qui vient. ~ Car il est redoutable, le Jour de sa venue, ~ et qui peut le supporter ? ~ Sa Colère est exaspérée et ardente, ~ elle va anéantir tous les impies<sup>x</sup>.

Plaçons sur nos têtes le casque du salut, ~ de peur d'être blessés et de mourir à la guerre.

Ceignons-nous les reins de la vérité<sup>8</sup>, ~ pour ne pas être trouvés trop faibles dans le combat<sup>y</sup>.

Debout, réveillons<sup>9</sup> le Messie<sup>z</sup>, ~ pour qu'il nous fasse taire les tempêtes.

Prenons un bouclier contre le Mauvais : ~ la préparation de l'Évangile de notre Sauveur<sup>a</sup>.

Recevons de notre Seigneur ~ le pouvoir de piétiner serpents et scorpions<sup>b</sup>.

## AB

w. Phil. 3, 10 ; Gal. 6, 17 ; I Thess. 1, 10.

x. Joël 2, 11 ; Mal. 3, 2 ; Apoc. 6, 17.

y. Éphés. 6, 14-17.

z. Matth. 8, 25-26 ; Mc 4, 37-38 ; Lc 8, 23-24.

a. Éphés. 6, 16.

b. Lc 10, 19.

6. Sans doute l'oraison dominicale, cf. *Exp.* 4, 19 n. 72 (I/181).

7. B : *qyâmâ* : « de sa résurrection » ou : « dans son Ordre ». Si l'expression est volontairement ambivalente, nous aurions ici l'équivalence entre « membre de l'Ordre » (solitaire) et « fils de résurrection » (= participant de la résurrection). A rapprocher des « fils de résurrection » qui ne se marient pas, étant comme des anges (veilleurs) dans le ciel, *Lc* 20, 36, cf. *Exp.* 8, 16 (I/392).

8. A : de droiture et de vérité, de peur de.

9. A : invoquons.

Apaisons en nous la colère ~ ainsi que toute rage et méchanceté.

Que les injures ne nous sortent pas de la bouche<sup>c</sup> ~ avec laquelle nous prions Dieu.

Ne maudissons pas, ~ afin d'être délivrés de la malediction de la Loi<sup>d</sup>.

Soyons d'habiles ouvriers ~ pour réclamer notre salaire avec les premiers.

Supportons le poids du jour ~ pour réclamer un meilleur salaire<sup>e</sup>.

Ne soyons pas des ouvriers paresseux, ~ car voici que notre Seigneur nous a embauchés à sa vigne.

Soyons plantés comme des ceps<sup>10</sup> au milieu de sa vigne, ~ car il est la vraie vigne<sup>f</sup>.

Soyons de bons ceps, ~ pour ne pas être arrachés de la vigne.

Soyons un parfum agréable, ~ pour que notre parfum se répande sur ceux qui nous entourent<sup>g</sup>.

Soyons pauvres selon le monde, ~ mais enrichissons beaucoup (de gens) par l'enseignement de notre Seigneur<sup>h</sup>.

N'appelons<sup>11</sup> personne « notre père » sur la terre, ~ pour que nous soyons les fils du Père qui est au ciel<sup>i</sup>.

AB

- c. Jac. 3, 9-10.
- d. Gal. 3, 10.
- e. Matth. 20, 1-16.
- f. Jn 15, 1-2.
- g. II Cor. 2, 15.
- h. Jac. 2, 5.
- i. Matth. 23, 9.

10. A : (soyons) des ceps (plantés) au milieu de la vigne.

11. A : ne possédons pas. Grammaticalement, on pourrait aussi traduire : « Que l'on ne nous appelle pas père sur la terre ». Mais l'examen des témoins bibliques fait préférer l'autre forme.

[I/245] Alors que nous n'avons rien, nous détenons tout<sup>j</sup>, ~ alors que personne ne nous connaît, nous avons de multiples connaissances.

Réjouissons-nous sans cesse en notre espérance<sup>k</sup>, ~ pour que se réjouisse en nous Celui qui est notre espérance et notre Sauveur.

Jugeons-nous nous-mêmes avec justice, et trouvons-nous coupables<sup>l</sup>, ~ pour ne pas avoir à baisser la tête devant les juges qui vont siéger sur des trônes et juger les tribus<sup>m</sup>.

Prenons les armes pour le combat : ~ la préparation de l'Évangile<sup>n</sup>.

Frappons à la porte du ciel<sup>o</sup>, ~ pour qu'elle s'ouvre devant nous et que nous entrons.

Demandons obstinément miséricorde, ~ pour obtenir autant qu'il nous est nécessaire.

Cherchons le Royaume et sa justice, ~ pour recevoir le surcroît sur la terre<sup>p</sup>.

Pensons<sup>12</sup> à ce qui est en haut, aux choses célestes, et méditons-les, ~ là où le Messie a été élevé et exalté<sup>q</sup>.

Laissons le monde, qui n'est pas à nous, ~ pour parvenir là où nous sommes invités.

AB

- j. II Cor. 6, 10.
- k. Rom. 12, 12.
- l. I Cor. 11, 31.
- m. Matth. 19, 28.
- n. Éphés. 6, 16.
- o. Matth. 7, 7-8 ; Lc 11, 9-10.
- p. Matth. 6, 33 ; Lc 12, 31.
- q. Col. 3, 1-2.

12. A *add.* (pensons) tous.

Faisons voler nos yeux sur les hauteurs<sup>13</sup> ~ pour voir la splendeur<sup>14</sup> qui va se révéler.

Élevons nos bras comme des aigles<sup>15</sup> ~ pour voir le corps là où il est<sup>1</sup>.

Préparons comme offrandes<sup>16</sup> pour le roi ~ les fruits désirables du jeûne et de la prière.

Gardons ses gages dans la pureté, ~ pour qu'il nous prépose à son trésor. ~ En effet<sup>17</sup>, celui qui déçoit pour les gages, ~ on ne le laissera pas entrer dans le trésor.

[I/248] Veillons sur le corps du Messie, ~ pour que nos corps se lèvent à la voix<sup>18</sup> de la trompe<sup>5</sup>.

Tendons l'oreille à la voix de l'Époux, ~ pour entrer avec lui dans la chambre nuptiale.

Préparons des cadeaux pour ses noces ~ et sortons à sa rencontre dans la joie<sup>1</sup>.

Revêtons le saint vêtement<sup>u</sup>, ~ pour être à table en tête des élus<sup>v</sup>.

#### AB

- r. Matth. 24, 28 ; Lc 17, 37.
- s. I Thess. 4, 16.
- t. Matth. 25, 6.
- u. Matth. 22, 12.
- v. Lc 14, 10.

13. A : au (plus) haut des cieux ; pour l'envol, cf. n. 15 ci-dessous.

14. « Splendeur » ou « germe » (*šmḥ*), l'un des noms du Messie dans les prophètes, efflorescence de la promesse, cf. *Is.* 4, 2 ; *Jér.* 23, 5 ; 33, 15 ; *Zach.* 3, 8 ; 6, 12 et *Ps.* 132, 7.

15. Cf. note complémentaire en fin de volume.

16. A : l'offrande.

17. A *om.* en effet celui qui.

18. B *desin.*

#### Exhortation à la conversion, second mouvement

Celui qui n'aura pas revêtu le vêtement de noces, ~ on le rejettera dans les ténèbres extérieures<sup>w</sup>.

Celui qui s'excuse (et ne vient pas) au banquet de noces ~ ne goûtera pas au souper<sup>x</sup>.

Celui qui aime les champs et le commerce<sup>y</sup> ~ sera repoussé de la ville des saints.

Celui qui, au milieu de la vigne, ne donne pas de fruits<sup>z</sup>, ~ sera déraciné et jeté dans les supplices.

Celui qui a reçu de l'argent de son Seigneur ~ doit le rendre avec un intérêt à Celui qui le lui a donné<sup>a</sup>.

Celui qui veut faire du commerce, ~ qu'il s'achète le champ et le trésor qui est dedans<sup>a</sup>.

Celui qui reçoit la bonne semence, ~ qu'il purifie sa terre des épines<sup>b</sup>.

#### A

- w. Matth. 22, 13.
- x. Lc 14, 24.
- y. Lc 13, 6-9.
- z. Matth. 25, 27 ; Lc 12, 23.
- a. Matth. 13, 44.
- b. Jér. 4, 3 ; Matth. 13, 22 ; Mc 4, 18 ; Lc 8, 14.

19. L'amour des multiples marchandages temporels rend inapte au Royaume où il suffit d'acheter la perle unique, cf. *Exp.* 6, 1 (I/249). Ce ressentiment contre le commerce, appuyé sur *Zach.* 14, 21 ; *Soph.* 1, 11 ainsi que sur *Matth.* 21, 12-17 (par.) et *Jn* 2, 16 apparaît aussi dans l'Év. *Thomas* 64 : « Acheteurs et marchands n'entreront pas dans le Royaume de mon Père ». Il met en valeur ceux qui ont pris sur eux la pauvreté volontaire, cf. G. QUISPÉL, « L'Évangile de Thomas et les origines de l'ascèse chrétienne », dans : *Aspects du Judéo-christianisme*, Paris 1965, p. 32-52. Le seul négoce valable, c'est de donner aux pauvres, cf. *Exp.* 14, 55 (I/665) ou de partager les biens spirituels de la connaissance, *Exp.* 1, 1 (I/5) et 23, 68 (II/148) ou de la réconciliation, *Exp.* 7, 25 (I/356) pour avoir un trésor inaltérable aux cieux, *Exp.* 7, 18 (I/341).

Celui qui veut prendre au filet<sup>20</sup>, ~ qu'il jette sans cesse son filet<sup>c</sup>.

Celui qui a reçu une éducation d'athlète<sup>d</sup>, ~ qu'il se garde sans cesse du monde.

Celui qui veut obtenir la couronne, ~ qu'il coure au combat comme un vainqueur.

Celui qui veut descendre dans l'arène pour combattre, ~ qu'il soit expert contre son ennemi.

Celui qui veut descendre à la guerre, ~ qu'il prenne les armes pour combattre et qu'il se purifie sans cesse.

Celui qui porte la ressemblance des anges<sup>e</sup>, ~ qu'il se rende étranger aux hommes.

[I/249] Celui qui prend le joug des saints<sup>21</sup>, qu'il s'abstienne du commerce.

Celui qui veut se posséder lui-même, ~ qu'il s'abstienne des possessions du monde<sup>f</sup>.

A

c. Matth. 13, 47.

d. I Cor. 9, 24-25.

e. Matth. 22, 30; Mc 12, 25; Jn 20, 36.

f. Matth. 10, 39; Mc 8, 35; Jn 12, 25; Lc 9, 25; 17, 35.

20. « Prendre au filet » : être chasseur, ou plutôt pêcheur.

21. Cf. *Exp.* 6, 1 (I/249); 6, 4 (I/261); 6, 8 (I/272). C'est l'unique commandement d'amour qu'observe celui qui a tout donné pour acheter le royaume et qui est libéré de toute servitude temporelle. De même dans la tradition juive, cf. *Pirqè Abot* 3, 5 : « Qui prend sur lui le joug de la Loi, à celui-là est retiré le joug du pouvoir et le joug des affaires ». Dans le contexte ascétique d'Aphraate, le joug, c'est la vie solitaire, selon le sens technique du mot « sainteté », cf. ÉPHREM, *In Lam. Schol.* 3, 27-28 dans T.J. LAMY (190), II, p. 217-218 : « Il s'assiera seul et se taira, c'est-à-dire dans le célibat et la solitude ». Cette tradition d'interprétation du verset a dû être transmise à JÉRÔME lors de son séjour monastique en Syrie, car il la répercute dans la *Lettre 22 à Eustochium* (*Lettres*, I, CUF, Paris 1949, p. 151), cf. *Exp.* 5, 21 n. 34 (I/225) et 6, 6 n. 27 (I/253); *Strack-B.* (163), I, p. 607-610 sur *Matth.* 11, 28-30.

Celui qui aime la maison qui est au ciel, ~ qu'il ne se donne pas de peine pour une maison de boue caduque.

Celui qui attend d'être ravi<sup>22</sup> sur les nuées<sup>g</sup>, ~ qu'il ne se fasse pas de chars ornés.

Celui qui attend le banquet des noces de l'Époux, ~ qu'il n'aime pas le banquet des noces temporelles.

Celui qui veut jouir de la boisson mise en réserve, ~ qu'il s'abstienne de l'ivrognerie.

Celui qui s'est préparé à souper, ~ qu'il ne s'excuse pas pour faire du commerce<sup>h</sup>.

Celui en qui est tombée la bonne semence, ~ qu'il ne laisse pas le Mauvais semer en lui de l'ivraie<sup>i</sup>.

Celui qui a commencé à construire une tour, ~ qu'il compte toutes ses dépenses<sup>j</sup>.

Celui qui construit doit terminer ~ pour ne pas devenir la risée des passants du chemin<sup>k</sup>.

Celui qui veut poser son édifice sur le roc, ~ qu'il creuse des fondations, pour qu'il ne soit pas abattu par les tempêtes<sup>l</sup>.

Celui qui veut fuir les ténèbres, ~ qu'il marche tant qu'il a la lumière<sup>m</sup>.

Celui qui craint de fuir en hiver, ~ qu'il se prépare lui-même dès l'été<sup>n</sup>.

A

g. II Rois 2, 11; I Thess. 4, 17.

h. Lc 14, 18-20.

i. Matth. 13, 24-25.

j. Lc 14, 28.

k. Lc 14, 29-30.

l. Matth. 7, 24-27; Lc 6, 46-49.

m. Jn 12, 35.

n. Matth. 24, 20; Mc 13, 18.

22. Association de deux images eschatologiques : celle d'Élie emporté vivant sur un char de feu et celle des fidèles emportés vivants à la rencontre du Christ (*I Thess.* 4, 17), cf. *Exp.* 6, 18 (I/309).

Celui qui attend d'entrer au repos<sup>23</sup>, ~ qu'il tienne prêtes les provisions pour le sabbat<sup>o</sup>.

Celui qui réclame une remise à son Seigneur<sup>p</sup>, ~ qu'il remette aussi à son débiteur.

Celui qui ne revendique pas les cent deniers, ~ son Seigneur lui remettra une myriade de talents<sup>q</sup>.

Celui qui met à la banque l'argent de son maître ~ ne sera pas appelé mauvais serviteur.

Celui qui aime l'humilité ~ aura un héritage dans la terre de vie<sup>r</sup>.

Celui qui veut faire la paix ~ sera parmi les fils de Dieu<sup>s</sup>.

Celui qui connaît la volonté de son Seigneur, ~ qu'il fasse sa volonté pour ne pas être abondamment châtié<sup>t</sup>.

Celui qui purifie son cœur de la ruse, ~ ses yeux verront le roi<sup>u</sup> dans sa beauté<sup>v</sup>.

Celui qui reçoit l'Esprit du Messie, ~ qu'il orne son homme intérieur<sup>w</sup>.

## A

o. Hébr. 4, 9-11 ; Jn 6, 27.

p. Matth. 18, 23-35 ; Mc 11, 25 ; Lc 11, 4.

q. Matth. 25, 27 ; Lc 21, 23.

r. Matth. 5, 4.

s. Matth. 5, 9.

t. Lc 12, 47.

u. Is. 33, 17.

v. Lc 11, 25.

23. C'est pendant la semaine de la vie active qu'il faut préparer ses provisions, les trésors des bonnes œuvres qui se conservent pour la vie éternelle, dont on jouira lors du sabbat. Les expressions eschatologiques reposent sur l'expérience concrète des juifs qui arrangent leur maison et disposent tout en vue du repos sabbatique hebdomadaire.

24. B *incip.*

Celui qui est appelé temple de Dieu, ~ qu'il purifie son corps<sup>25</sup> de toute impureté<sup>w</sup>.

Celui qui chagrine l'Esprit du Messie ~ ne pourra relever la tête par suite des chagrins<sup>x</sup>.

Celui qui porte le corps du Messie, ~ qu'il garde son corps de toute impureté.

Celui qui se dépouille du vieil homme<sup>y</sup>, ~ qu'il ne retourne pas à ses actions antérieures.

Celui qui revêt l'homme nouveau<sup>z</sup>, ~ qu'il se garde de toute saleté.

Celui qui a revêtu les armes à partir de l'eau (baptismale), ~ qu'il ne se dépouille pas de ses armes de peur d'être vaincu<sup>26</sup>.

Celui qui porte le bouclier contre le Mauvais, ~ qu'il se garde des traits qu'on lui lance<sup>a</sup>.

Celui qui est négligent, ~ son Seigneur n'en veut pas.

Celui qui applique ses pensées à la Loi de son Seigneur ~ n'est pas troublé par les pensées du monde.

Celui qui médite la Loi de son Seigneur ~ ressemble à un arbre planté près des eaux<sup>b</sup>.

[I/253] Celui qui met sa confiance dans son Seigneur ~ ressemble aussi à un arbre établi près d'un ruisseau<sup>c</sup>.

## AB

w. I Cor. 3, 16.

x. Éphés. 4, 30 ; Ps. 110, 7.

y. Éphés. 4, 22.

z. Éphés. 4, 24.

a. Éphés. 6, 16.

b. Ps. 1, 1-3.

c. Jér. 17, 7-8.

25. A : son âme. Pour tout ce passage « eucharistique », cf. *Exp.* 9, 10 (I/432).

26. Ambivalence du verbe *'thyyb* (*hb*) : « être vaincu » ou « être condamné ». Sur l'eau baptismale, cf. *Exp.* 7, 18-19 (I/344 s.).



Celui qui met sa confiance en l'homme ~ reçoit les malédictions de Jérémie<sup>d</sup>.

Celui qui est invité par l'Époux, ~ qu'il se prépare lui-même<sup>e</sup>.

Celui qui a allumé sa lampe, ~ qu'il ne la laisse pas s'éteindre<sup>f</sup>.

Celui qui attend le cri, ~ qu'il prenne de l'huile dans son vase.

Celui qui garde l'entrée, ~ qu'il attende son Seigneur.

Celui qui aime la virginité, ~ qu'il ressemble à Élie.

Celui qui porte le joug des saints, ~ qu'il s'asseye et qu'il se taise<sup>g</sup>.

Celui qui aime la tranquillité, ~ qu'il attende son Seigneur, espérance de la vie<sup>h</sup>.

### La vie est une guerre. Stratégie de l'Ennemi

2. En effet, mon ami, notre Antagoniste est habile, ~ et il est rusé, celui qui combat

contre nous.

C'est contre les plus vaillants et les plus brillants qu'il se prépare, ~ pour qu'ils se relâchent.

Car les faibles lui appartiennent, ~ et il ne fait pas la guerre aux captifs qu'il a faits captifs.

AB

d. Matth. 17, 5.

e. Matth. 22, 1-6 ; Lc 14, 16-20.

f. Matth. 25, 7-8.

g. Lam. 3, 27-28.

h. Tite 2, 13.

27. Cf. *Exp.* 6, 1 n. 21. Ce verset des *Lamentations*, sur le silence, est utilisé aussi dans la littérature rabbinique à propos de l'étude de la Loi, cf. *Targ. Lam. ad loc.* : « Il est bon pour l'homme de s'habituer à porter le joug des commandements dès sa jeunesse ». *Pirqè Abot* 3, 2 : « Celui qui étudie, l'Écriture lui impute comme s'il avait accompli toute la Tora, selon qu'il est dit (en *Lam.* 3, 28) ».

Celui qui a des ailes, qu'il s'envole loin de lui, ~ pour que les traits qu'il lui envoie ne l'atteignent pas.

Les spirituels le voient attaquer, ~ et ses armes n'ont pas de pouvoir sur leurs corps.

[I/256] Aucun des fils de lumière n'a rien à craindre de lui, ~ parce que les ténèbres fuient devant la lumière<sup>i</sup>.

Les fils du Bon n'ont rien à craindre du Mauvais, ~ parce qu'Il le leur a donné à fouler aux<sup>28</sup> pieds<sup>j</sup>.

S'il se fait pour eux semblable aux ténèbres, ~ eux seront lumière.

S'il rampe vers eux comme un serpent<sup>k</sup>, ~ ils seront le sel qu'il ne peut manger<sup>l</sup>.

S'il se fait semblable à l'aspic, ~ ils ressembleront aux petits enfants<sup>m</sup>.

S'il cherche à entrer chez eux par le désir de la nourriture<sup>n</sup>, ~ ils le vaincront par le jeûne à l'image de notre Sauveur.

Si c'est par le désir des yeux qu'il cherche à les combattre<sup>o</sup>, ~ ils lèveront les yeux vers les hauteurs du ciel.

Si c'est par la flatterie qu'il cherche à les<sup>29</sup> vaincre, ~ ils n'y prêteront pas audience.

AB

i. I Jn 2, 8.

j. Ps. 91, 13 ; Lc 10, 19.

k. Matth. 5, 14.

l. Matth. 5, 13.

m. Is. 11, 18.

n. Matth. 4, 5.

o. I Jn 2, 16.

28. A : sous leurs pieds. Satan, le serpent mangeur de poussière (*Gen.* 3, 14) doit être foulé aux pieds (*Gen.* 3, 15 associé à *Ps.* 91, 13 et *Lc* 10, 19), car il est du domaine de l'insipide et du pourri, le contraire du sel qu'il ne peut manger, cf. *Matth.* 5, 13 et *Exp.* 2, 19 n. 61 (I/89).

29. A : leur nuire.

S'il cherche à les combattre à découvert, ~ voici qu'ils vont revêtir les armes et, debout, lui faire face.

S'il cherche à entrer chez eux pendant le sommeil, ~ ils veillent, montent la garde, psalmodient et prient.

S'il les attire par les biens, ~ ils les donnent aux pauvres.

S'il fait semblant d'être doux pour pouvoir entrer chez eux, ~ ils ne le goûtent pas, parce qu'ils savent qu'il est amer.

S'il les fait brûler de la convoitise d'Ève, ~ ils habitent seuls et non avec les filles d'Ève.

**La femme est dangereuse :** 3. En effet, c'est par Ève qu'il a fait son entrée chez Adam, ~ Et

**14 cas tirés de l'A.T.**

Adam fut trompé à cause de son inexpérience<sup>30 p.</sup>

[I/257] Il a fait son entrée aussi chez Joseph par la femme de son maître, ~ mais Joseph reconnut sa tromperie et ne voulut pas y prêter audience<sup>q.</sup>

C'est au moyen d'une femme qu'il attaqua Samson, ~ jusqu'à ce qu'il lui eut ôté son naziréat<sup>r.</sup>

AB

p. Gen. 3, 1-7.

q. Gen. 39, 7-20.

r. Jug. 16, 4.

30. L'inexpérience d'Adam (et d'Ève) est un thème courant de la littérature chrétienne primitive, cf. IRÉN. (203) *Dém.* 12 (SC 62, p. 40-42) : « L'homme était enfant et n'avait pas encore un jugement achevé, c'est pourquoi aussi il fut facile au Séducteur de le tromper ». Il était innocent et n'avait pas encore l'expérience des désirs voluptueux, *ibid.*, (203) 14, p. 53-54 ; *Haer.* 3, 22, 4 et 3, 23, 5 (SC 211, p. 440-441, 458-459) ; 4, 38, 1 (SC 100\*\*, p. 944-945) ; THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *Autol.* 2, 25 (SC 20, p. 160-163). Le thème se trouve encore dans le *Livre des Degrés* (209), cf. *Exp.* 12, 5 n. 4 (I/516), et chez ÉPHREM, cf. T. KRONHOLM (71), p. 98-100.

Ruben était le premier-né de tous ses frères, ~ mais il lui jeta une tare au moyen de la femme de son père<sup>s.</sup>

Aaron était grand-prêtre dans la maison d'Israël, ~ mais à cause de Miryam sa sœur, il devint jaloux de Moïse<sup>t.</sup>

Moïse fut envoyé pour sauver le peuple, hors d'Égypte, ~ mais il épousa une mauvaise conseillère. ~ Le Seigneur vint à Moïse et voulait le tuer, ~ jusqu'à ce qu'il eu renvoyé sa femme<sup>u.</sup> en Madian<sup>v.</sup>

David fut vainqueur de toutes les attaques, ~ mais au moyen d'une fille d'Ève, il put se produire en lui une tare<sup>v.</sup>

AB

s. Gen. 35, 21-22 ; 49, 3-4.

t. Nomb. 12, 1-2.

u. Ex. 4, 24-26.

v. II Sam. 11.

31. L'affaire du divorce de Moïse et du renvoi de Çippora en Madian repose sur une double difficulté du texte scripturaire : d'une part les trois versets énigmatiques d'Ex. 4, 24-26, surtout le v. 26, parfois interprété comme : « Et il (la) laissa », cf. *Pentateuque samaritain, ad loc.* ; *Mekh. Jethro* 18, 2-3 : « Il lui donna un billet de divorce ». D'autre part, la disparition de cette même Çippora, qui ne réapparaît avec ses deux fils, Gershon et Éliezer, qu'au Sinaï en Ex. 18, 1-6. En quoi Çippora fut-elle coupable ? Les textes rabbiniques ne sont pas très clairs, car ils cherchent à réhabiliter Moïse et Çippora, et surtout à exalter la grandeur de la circoncision après la persécution d'Hadrien et contre les pagano-chrétiens. Il semble qu'elle se soit refusée à circoncire l'un de ses fils à la suite d'une promesse faite à son père, cf. *ExR* 5, 8 et ÉPHREM, *In Ex.* II § 2 (CSCO 153, p. 109) ; IV § 4-5 (*ibid.*, p. 114), ou du moins que (à cause d'elle ?) Moïse ait différé cette circoncision, trop proche du départ en Égypte, ou plutôt qu'il l'ait négligée pour s'« occuper » de sa femme, alors relevée de l'accouchement, cf. *T.J. Nedarim* 3, 38b ; *T.B. Nedarim* 32a ; *ExR* 5, 8 ; RASHI et *Leqah Tov ad loc.* ; *Yalqut Shimeoni Jethro* 268 ; *Targ. Ex.* 4, 24. S. FUNK (87), p. 37-38 ; G. VERMES, *Scripture and Tradition in Judaism*, Leiden 1961, p. 178-192 ; A. GUILLAUMONT (69), p. 89-94.

Amnon était honnête et beau d'aspect, ~ mais il le lia par le désir de sa sœur, ~ et Absalom le tua pour l'outrage fait à Tamar<sup>w</sup>.

Salomon était le plus grand des rois de la terre, ~ mais aux jours de sa vieillesse, ses femmes détournèrent son cœur<sup>x</sup>.

C'est par Jézabel fille d'Ishbaal que se multiplia la méchanceté d'Achab, ~ et il se souilla abondamment<sup>y</sup>.

Il éprouva encore Job dans ses enfants et dans ses biens, ~ mais comme il n'avait pas pu le dominer, ~ il s'en alla prendre<sup>32</sup> contre lui ses armes, et il s'en revint, ~ amenant avec lui la fille d'Ève qui avait fait sombrer Adam<sup>z</sup>.

[I/260] Il dit par sa bouche à Job, l'homme juste : *Maudis Dieu!* ~ mais lui, Job, repoussa son conseil<sup>a</sup>.

Le roi Asa fut vainqueur d'une malédiction mortelle quand il fit chez lui son entrée par le moyen de sa mère, ~ car Asa reconnut sa ruse. ~ Il supprima à sa mère sa dignité, ~ il fendit son idole et la jeta<sup>b</sup>.

Jean fut le plus grand de tous les prophètes, ~ mais Hérode le tua pour une danse de fille d'Ève.

Haman était riche, le troisième après le roi, ~ mais sa femme lui conseilla<sup>33</sup> d'anéantir les juifs<sup>c</sup>.

AB

w. II Sam. 13.

x. I Rois 11, 1-13 ; Sir. 47, 19-20.

y. I Rois 21, 25.

z. Job 1 - 2.

a. Job 2, 9.

b. I Rois 15, 13 ; II Chr. 15, 16.

c. Esther 5, 9-14.

32. Analogie verbale : « prendre » (les armes) et « prendre » (femme).

33. Analogie verbale « roi » - « conseil » : Haman se laisse régenter par le mauvais conseil de sa femme, ce qui provoque sa ruine (inversion des relations comme pour Adam, cf. Rom. 1).

Zimri était le chef de la tribu<sup>34</sup> de Siméon, ~ mais Kosbi, une fille des chefs de Madian, le renversa, ~ et 24 000 hommes d'Israël tombèrent en un seul jour, à cause d'une seule femme<sup>d</sup>.

#### Consignes de prudence aux membres de l'Ordre

4. Or donc, mes frères, tout homme, membre de l'Ordre ou saint aimant la vie solitaire ~ qui veut qu'une femme, membre de l'Ordre comme lui, habite avec lui, ~ il est meilleur pour lui qu'il prenne femme ouvertement, pour ne pas brûler d'envie<sup>e</sup>.

De même pour la femme, voici ce qui convient : ~ si elle ne veut pas se séparer de l'homme solitaire, ~ qu'elle soit à cet homme ouvertement.

Il convient que la femme habite avec la femme, ~ et il est adéquat que l'homme habite<sup>35</sup> avec l'homme.

[I/261] L'homme qui veut rester dans la sainteté, sa compagne n'habitera pas avec lui, ~ de peur qu'il ne retourne à son statut antérieur<sup>36</sup> et que cela ne lui soit compté comme un adultère.

Certes, il convient, il est adéquat et il est bon<sup>f</sup>, ~ ce conseil que je donne à moi-même, ~ et aussi à vous, mes amis les solitaires qui n'avez pas pris de femmes, ~ à vous les vierges qui n'avez appartenu à aucun homme, ~ et à ceux qui aiment la sainteté :

AB

d. Nomb. 26, 6-25.

e. I Cor. 7, 9.

f. I Cor. 7, 8.

34. A : des tribus.

35. A : soit.

36. A om. antérieur.

Il est normal, adéquat et bon que, même en cas de difficulté, l'homme reste seul<sup>37</sup>.

C'est ainsi qu'il lui convient d'habiter, ~ selon ce qui est écrit par le prophète Jérémie : *Bienheureux l'homme qui aura porté le joug dès sa jeunesse, ~ s'assiéra seul et se taira, ~ parce qu'il porte sur lui ton joug*<sup>g</sup>.

Ainsi donc, mon ami, il convient que celui qui porte le joug du Messie<sup>h</sup> porte son joug dans la pureté.

**Appui scripturaire :**  
**les « saints » de la Bible**  
 5. Voici en effet, mon ami, ce qui est écrit à propos de Moïse : ~ à partir du moment où le Saint se fut révélé à lui, ~ il se mit à aimer la sainteté<sup>38</sup>. ~ Et à partir du moment où il fut

AB

g. *Lam.* 3, 27-28.

h. *Matth.* 11, 29-30.

37. Refus des « agapètes » (vie commune d'un homme et d'une femme voués à la virginité).

38. Le commandement « Soyez saints parce que je suis saint » est pris au sens technique du terme « sainteté » chez les syriens : absence de relations conjugales. Dès l'Ancien Testament, celles-ci souillent l'homme, qui doit ensuite se purifier pour redevenir apte au culte, cf. *Lév.* 15, 18. L'abstinence sexuelle est requise lors de la théophanie du Sinaï (*Ex.* 19, 5), mais surtout pendant la guerre sainte où les combattants doivent être en état de pureté (*Deut.* 24, 5 ; *I Sam.* 21, 4-5 ; *II Sam.* 11, 1-15 ; *II Chr.* 31, 18-19). La prohibition de l'impureté sexuelle pour conserver la « sainteté » du camp en référence à *Deut.* 23, 10-15 apparaît à Qumrân dans le *Rouleau de la Guerre*. On y trouve aussi la notion de volontariat, cf. *Deut.* 20, 2-9 et *Exp.* 7, 18 (I/341), voir M. BLACK, *The Tradition of Hasidean-Essene Asceticism, its Origin and Influence (Aspects du judéo-christianisme)*, Paris 1965, p. 19-33. Dans la littérature rabbinique, qui s'écarte de l'ascétisme essénien, la guerre sainte est assimilée à l'étude de la Tora, et David, « l'homme de guerre », est un « combattant pour la Tora » (*T.B. Sanhedrin* 93b). Les « eunuques pour le royaume » (*Matth.* 19, 12) ont souvent été considérés comme le corps d'élite de l'armée du Christ dans les textes chrétiens primitifs, cf. A. HARNACK, *Militia Christi*, Tübingen 1905.

sanctifié, ~ sa femme ne le sert plus<sup>39</sup>, ~ ainsi qu'il est écrit : *Josué fils de Nun fut au service de Moïse dès son enfance*<sup>1</sup>.

De Josué, il est encore écrit : *Il ne quittait pas la tente*<sup>1</sup>.

Or la tente temporelle, aucune femme n'y servait, ~ puisque la Loi ne permettait pas que les femmes entrent dans la tente temporelle<sup>k</sup>. ~ Pour prier, elles ne venaient qu'à l'entrée de la tente temporelle, ~ elles priaient et s'en retournaient.

AB

i. *Nombr.* 11, 28.

j. *Ex.* 33, 11.

k. *Ex.* 38, 8.

39. Le verbe « servir » peut signifier la relation conjugale, cf. *Exp.* 18, 4-6 (I/825-832). Moïse aurait cessé la vie commune avec sa femme après avoir vu Dieu au buisson. La plus ancienne attestation de cette tradition se trouve chez PHILON D'ALEX. (226), *Vie de Moïse* 2, 68-69 (22, p. 222-223), et elle est rattachée au service permanent de Moïse au ciel comme porte-parole de Dieu : « Tiens-toi ici avec moi », cf. *Targ. Deut.* 5, 31 (*Targum P.* (241), IV (SC 271, p. 71, n. 32) ; *Targ. Nombr.* 6, 23 ; *T.B. Sanhedrin* 87a. Voir A. GUILLAUMONT, « A propos du célibat des Esséniens », *Hommages à A. Dupont-Sommer*, Paris 1971, p. 395-404. C'est à propos de ce célibat (qui entraînait les plaintes de la femme cushite) que Miryam et Aaron critiquèrent Moïse, cf. *Targ. Nombr.* 12, 1-2 *Targum P.* (241), III (SC 261, p. 115 n. 3) ; *Abot de R. Nathan* 9 ; *Sifré Nombr.* § 99 (234), p. 98, etc. Cette tradition est connue d'ÉPHREM, *In Ex.* (CSCO 153, p. 113) ; ÉPIPHANE, *Haer.* 78, 16 (PG 42, 724D-725A) ; JÉRÔME, *Adv. Jovin.* 1, 20 (PL 23, 249A). Ce dernier se fait l'écho de l'exégèse rabbinique d'*Ex.* 3, 5 selon laquelle « ôter ses sandales » équivaut à renoncer aux rapports conjugaux ; de même ISHODAD DE MERV (204), *In Ex.* (CSCO 76 et 81, p. 8\* et 12), cf. Ginzberg (160), V, p. 419-420 n. 122. Le service des prêtres, nu-pieds dans le temple, serait symbolique de leur abstinence sexuelle, cf. THÉODORET DE CYR, *In Ex.* 3, 7 (PG 80, 222-231), *T.B. Rosh ha-Shana* 31b ; *T.J. Sheqalim* 5, 48d. L'image est réutilisée, semble-t-il, pour Joseph le continent face à Marie enceinte (parallélisme Moïse-buisson ardent) par ÉPHREM, *Nachträge, Sermo II* (CSCO 364, p. 49) et ROMANOS LE MÉLODE, *Hymne sur l'Annonciation* 9, 5.

[I/264] Quant aux prêtres, il leur commanda de rester dans la sainteté pendant le temps de leur service<sup>40</sup>, ~ et de ne pas connaître leurs femmes.

Voici encore ce qui est écrit à propos d'Élie : ~ il était installé tantôt sur le mont Carmel<sup>1</sup>, tantôt sur le fleuve Carith, ~ et il était servi par son disciple.

Parce que son cœur était dans le ciel<sup>41</sup>, ~ les oiseaux du ciel lui apportaient de la nourriture.

Comme il portait sur lui la ressemblance des veilleurs du ciel, ~ ce sont ces veilleurs eux-mêmes qui lui apportèrent du pain et de l'eau quand il s'enfuit de devant Jézabel<sup>m</sup>.

Comme il avait dirigé toutes ses pensées sur le ciel, ~ il fut enlevé au ciel dans un char de feu, ~ et c'est là son habitation pour toujours<sup>n</sup>.

AB

- l. I Rois 17, 2-6.
- m. I Rois 19, 5-7.
- n. II Rois 2, 11-12.

40. L'Ancien Testament ne le mentionne pas explicitement, mais on le trouve dans les textes de Qumrân, IQSa 1, 25 ; 2, 11 (*Discoveries in the Judaean Desert*, 1, Oxford 1955, p. 115-116), et dans la tradition, cf. n. précédente.

41. On peut habiter le ciel tout en marchant sur la terre, cf. *Exp.* 6, 1 (I/245) ; 14, 35 (I/661-664) ; 23, 59 (II/121-124) : va-et-vient de l'ange-esprit des petits, *Exp.* 6, 15 n. 98-99 (I/297), aigle orant, *Exp.* 6, 1 n. 15 (I/245), envol comme Élie à la rencontre du Messie, cf. *I Thess.* 4, 17. Même thème chez ORIGÈNE, *Hom. Lév.* 12, 4 (SC 287, p. 181-183) : « Toi qui suis le Christ et qui es son imitateur, si tu demeures dans la parole de Dieu, si tu médites sa loi jour et nuit, si tu t'appliques à ses commandements, toujours tu es dans le sanctuaire et jamais tu ne t'en éloignes » ; Ps.-MACAIRE, *Hom. Coll.* 3, 15, 5 ; 16, 2-3 (SC 275, p. 176-177, 180-181) ; et n. 39 ci-dessus : Moïse est toujours dans le ciel, car il est toujours à la disposition de Dieu, comme les anges sont à ses ordres.

Élisée marcha sur les traces de son maître : ~ quand il habitait la chambre haute de la Shulamite, ~ il n'était servi que par son serviteur.

En effet, voici ce que dit la Shulamite : *C'est un saint prophète de Dieu, ~ il passe toujours par chez nous. ~ Ainsi donc convient-il à sa sainteté que nous lui fassions une chambre haute ~ avec (tout) ce qui (peut) lui servir<sup>o</sup>.*

Et de quoi se servait Élisée dans la chambre haute ? ~ Seulement d'un lit, d'une table, d'une chaise et d'une lampe.

Et que dirons-nous<sup>42</sup> de Jean ? ~ Bien qu'habitant parmi les hommes, ~ il garda parfaitement<sup>43</sup> la virginité et il reçut l'esprit d'Élie<sup>p</sup>.

[I/265] Le bienheureux Apôtre dit encore de lui-même et de Barnabé : *Est-ce que nous ne pourrions pas manger, boire, et nous entourer de femmes ? ~ Mais cela ne convient pas et n'est pas adéquat<sup>q</sup>.*

#### La femme séductrice, suite

6. Voilà, mes frères, vous savez et vous voyez que c'est par la femme que, dès le début, l'Adversaire a fait son entrée chez les hommes, ~ et c'est par elle qu'il exécute (ses méfaits) jusqu'à la fin.

Car elle est l'arme de Satan, ~ et c'est par elle qu'il combat les athlètes. ~ En effet, c'est par elle qu'il chante

AB

- o. II Rois 4, 9-10.
- p. Matth. 11, 14 ; 17, 10-12.
- q. I Cor. 9, 4-5.

42. A : dit-il.

43. A : avec circonspection.

à tout moment, ~ car elle fut sa cithare<sup>44</sup> dès le premier jour.

C'est à cause d'elle que fut imposée la malédiction de la Loi, ~ et c'est à cause d'elle que fut promise la mort.

En effet, elle enfante des fils dans les douleurs<sup>7</sup>, ~ et elle les livre à la mort.

C'est à cause d'elle que la terre fut maudite, ~ si bien qu'elle fait germer des épines et des chardons<sup>5</sup>.

**Le salut  
par la descendance  
de la femme**

Certes, par la venue de l'Enfant de la bienheureuse Marie, ~ les épines ont été déracinées ~ et la sueur enlevée.

Le figuier a été maudit<sup>1</sup> ~ et la poussière est devenue sel<sup>45</sup>.

AB

r. Gen. 3, 16.

s. Gen. 3, 17-18.

t. Gen. 3, 19; Mc 11, 20.

44. Le corps est une sorte d'instrument de musique sur lequel jouent le bon et le mauvais esprit, ainsi la femme peut-elle être la cithare du diable, comme ici. Et le serpent fut une cithare pour Satan, cf. ÉPHREM, *Haer.* 20, 1, 9 (CSCO 169-170 syr. 76-77). Mais insufflé d'Esprit saint, l'homme est une harpe pour Dieu et il devient capable de sagesse, cf. ÉPHREM (193) 8, 8 (SC 137, p. 116); *Od. Sal.* 6, 1; 14, 8; 26, 3. Chez Aphraate, la ville de Tyr est invitée à se convertir et à prendre la cithare, *Is.* 23, 16, cf. *Exp.* 21, 6 (1/948). En jouant de la cithare, David chasse l'esprit impur qui tourmentait Saül, *Exp.* 6, 16 (1/297-300); 9, 9 (1/428-429), et Élisée devient capable de prophétiser, *Exp.* 6, 16 (1/300). De même dans la littérature rabbinique: une cithare était suspendue au-dessus du lit de David, sur laquelle jouait le vent (esprit) de nuit lorsque David était occupé à étudier la Tora, cf. par ex. *T.B. Sanhedrin* 16a, l. 42 s.

45. (10 × 2 exemples). Il semble bien qu'ici, comme ailleurs dans la littérature rabbinique, le figuier désigne Israël, le premier porteur de la bénédiction, qui aurait pu porter des fruits et qui a été rejeté pour sa stérilité, cf. *Pesiqta Rabbati* 33, 13 et 42, 1, qui renvoie à *Os.* 9, 10; *Jér.* 8, 13 et *Cant.* 2, 13. Au contraire, les peuples qui n'étaient que poussière

La malédiction a été fixée à la croix<sup>u</sup>, ~ et le tranchant du glaive a été enlevé de devant l'arbre de vie qui donne à manger aux croyants<sup>v</sup>.

Le paradis est promis aux bienheureux, aux vierges et aux saints, ~ et les fruits de l'arbre de vie sont donnés en nourriture aux croyants et aux vierges, à ceux qui font la volonté de Dieu.

La porte est ouverte<sup>w</sup>, ~ et le chemin frayé.

[I/268] La source s'écoule<sup>x</sup> ~ et donne à boire à ceux qui ont soif.

La table est dressée<sup>y</sup> ~ et le festin est préparé.

Le taureau à l'engrais est tué ~ et la coupe du salut est mêlée.

Le festin est préparé ~ et l'Époux s'approche pour se mettre à table.

Les apôtres ont fait les invitations ~ et les appelés sont très nombreux<sup>z</sup>.

**Exhortation  
à se tenir prêt  
et bienfaits  
de la virginité**

Vous qui avez été choisis, tenez-vous prêts:

La lumière a resplendi, ~ superbe et belle<sup>46</sup>.

Les vêtements non faits de main d'homme sont préparés ~ et le cri s'approche.

AB

u. Col. 2, 14.

v. Gen. 3, 24.

w. Matth. 7, 13-14.

x. Jn 7, 37-38.

y. Ps. 23, 5; Matth. 22, 4.

z. Matth. 22, 10; Lc 14, 16.

soumise à Satan ont reçu la foi au Messie et sont devenus le sel qui garde à la terre sa cohésion, la garde en vie. Longue exégèse de ce passage chez ÉPHREM (192), *Diat.* 16, 1-10 (SC 121, p. 281-287) et 22, 5 (p. 398), sur *Matth.* 21, cf. *Exp.* 2, 19 n. 61.

46. A *add.* bonne (et belle).

Les tombeaux s'ouvrent<sup>a</sup> ~ et les trésors secrets sont dévoilés.

Les morts se lèvent, ~ et les vivants volent à la rencontre du roi<sup>b</sup>.

Le banquet est dressé<sup>47</sup>, ~ et la trompe redonne cœur.

Les trompettes accourent<sup>c</sup> ~ et les veilleurs du ciel se hâtent.

Un siège est dressé pour le Juge ~ et celui qui a peiné se réjouit<sup>d</sup>.

Celui<sup>48</sup> qui a été mou est terrifié, ~ et celui qui a mal agi<sup>49</sup> ne s'approche pas du Juge.

Les fils de la droite exultent, ~ ceux de la gauche pleurent et se lamentent.

Ceux-ci resplendiront dans la lumière, ~ et ceux-là gémiront dans les ténèbres, pour qu'on leur humidifie la langue<sup>e</sup>.

La grâce s'en est allée, et c'est la justice qui règne : ~ plus de place pour la conversion<sup>50</sup>.

L'hiver est proche, ~ et l'été s'en est allé.

Vient le sabbat du repos, ~ le labour a cessé.

La nuit est abolie, ~ la lumière règne.

La mort a perdu son aiguillon, ~ avalée par la vie<sup>f</sup>.

AB

a. Matth. 25, 6 ; 27, 52.

b. I Thess. 4, 17.

c. I Cor. 15, 52.

d. Matth. 24, 31.

e. Lc 16, 24.

f. I Cor. 15, 54-56.

47. L'ouverture des tombeaux correspond au dévoilement des trésors eschatologiques, et le banquet de noces au jugement.

48. B om. Celui... terrifié.

49. B : s'est relâché.

50. Grâce et justice, les deux attributs de Dieu. Ils sont distingués pour nous pendant le temps de ce monde, mais réunis en un — qui a nom justice — à la fin, cf. *Exp.* 7, 27 n. 49 (I/360).

Ceux qui doivent retourner au shéol pleurent et grincent des dents, ~ mais ceux qui vont au royaume se réjouissent, ~ ils jubilent et louent.

[I/269] Ceux qui n'auront pas pris de femmes ~ seront servis par les veilleurs du ciel.

Ceux qui auront gardé la sainteté ~ se reposeront dans le sanctuaire du Très-Haut.

Tous les solitaires, ~ le Fils unique du sein du Père les réjouira<sup>51</sup>.

Il n'y aura là ni mâle ni femelle, ni esclave ni homme libre, ~ mais tous seront les fils du Très-Haut<sup>g</sup>.

Toutes ces vierges pures acquises par le Messie allumeront leur lampes ~ et entreront avec l'Époux dans la chambre nuptiale<sup>h</sup>.

Toutes celles qui auront été acquises par le Messie sont écartées des malédictions<sup>52</sup> de la Loi ~ et sont sauvées de la peine imposée aux filles d'Ève.

En effet, elles ne sont pas à des hommes ~ pour recevoir les malédictions et être dans les douleurs.

AB

g. Lc 6, 35 ; Gal. 3, 28.

h. Matth. 25, 7-10.

51. Analogie verbale « un » - « réjouir ». Devenir solitaire à l'image du seul Fils du Père constitue l'idéal eschatologique, cf. *Év. Thomas*, 4, 24, 42 ; voir G. QUISPÉL, « L'Évangile de Thomas et les origines de l'ascèse chrétienne », *Aspects du judéo-christianisme*, Paris 1965, p. 35-62 ; G. MORARD, « Encore quelques réflexions sur monachos », *VigChr* 34, 1980, p. 395-401 (Sur le *Dialogue du Sauveur*).

52. B : de la malédiction.

Elles ne sont pas comptées parmi ceux (qui vont) à la mort ~ parce qu'elles ne lui ont pas livré de fils<sup>53</sup>.

Au lieu d'être acquises par un homme mortel, ~ elles le sont par le Messie.

*Parce qu'elles n'ont pas enfanté de fils, ~ il leur est donné un nom meilleur que des fils et des filles*<sup>1</sup>.

Au lieu des lamentations des filles d'Ève<sup>54</sup>, ~ elles disent les cantiques de l'Époux.

Les festins de noces des filles<sup>55</sup> d'Ève sont de sept jours, ~ elles ont l'Époux qui ne fait jamais défaut.

Les effets des filles d'Ève sont de laine<sup>56</sup> qui s'use et se corrompt, ~ elles ont des vêtements qui ne s'usent pas<sup>57</sup>.

AB

i. Is. 56, 5.

53. La femme qui garde la virginité est préservée de la malédiction originelle (domination du mari, grossesses et accouchements pénibles) : « Il n'y a pas de douleurs dans le cas d'une vierge qu'un homme n'a pas connue. Le nom de la virginité et le nom de la naissance ne peuvent être vrais ensemble », ISHODAD DE MERV, dans J.R. HARRIS, *Fragments of the Commentary of Ephrem Syrus upon the Diatessaron*, Londres 1895, p. 31. En étant objet de convoitise, cf. *Exp.* 14, 22 n. 48 (1/628) et en perpétuant la génération, les femmes sont en quelque sorte coupables de perpétuer le règne de la mort, cf. *Poimandrès* 18 : « L'amour est la cause de la mort » ; PHILON D'ALEX. (226), *Quaest. in Gen.* 1, 10 (34A, p. 72-73) : « Selon les Sages, l'apparition à l'existence est le commencement de la corruption » ; *Év. Thomas* 101 ; *Év. Égyptiens* (CLÉMENT D'ALEX., *Strom.* 3, 45) : « Pendant combien de temps la mort régnera-t-elle ? — Aussi longtemps que les femmes enfanteront » ; *ibid.*, *Strom.* 3, 63 : « Je suis venu pour faire cesser les œuvres des femmes. Des femmes : la concupiscence. Les œuvres : devenir et passer ». ÉPHREM (193) 7, 22 (*SC* 137, p. 106) : « Au paradis, on n'enterre point, car nul ne met au monde ». La virginité rend « mâle », c'est-à-dire parfait et immortel.

54. B : de la maison.

55. A : de la fille.

56. A : peine (r/l, consonnes de même sonorité).

57. A *add.* à jamais.

La beauté des filles d'Ève, la vieillesse la fane, ~ leur beauté à elles se renouvelle au temps de la résurrection.

[1/272]

**Avertissement  
aux femmes  
de l'Ordre**

7. Vous donc, vierges qui avez été acquises par le Messie, ~ si l'un des membres de l'Ordre dit à l'une d'entre vous : « J'habiterai avec toi, sers-moi », ~ voilà ce que vous lui direz : « J'ai été acquise par un homme roi, et c'est lui que je sers. ~ Si je laisse son service et que je te sers, ~ celui qui m'a acquise se mettra en colère contre moi, ~ il m'écrira une lettre de répudiation et il me renverra de sa maison. ~ Si tu veux être honoré de moi, et que je sois honorée de toi, ~ qu'il ne nous arrive pas de dommage, à toi et à moi. ~ Ne mets pas le feu dans ton sein, de peur de brûler tes vêtements, ~ mais reste dans ton honorabilité, et je resterai dans mon honorabilité<sup>58</sup>. ~ Ce que l'Époux a préparé pour son festin de noces éternel, ~ fais-t'en un présent nuptial et prépare-toi à aller à sa rencontre. ~ Quant à moi, j'apprête l'huile pour entrer avec les

58. Tous les thèmes de ce passage (référence à l'Époux céleste, au danger de répudiation, au feu et au vêtement) ainsi que le style sont à rapprocher du texte contre les « agapètes » publié par J. LEBON, « Athanasiana syriaca, 2 », *Museon* 41 (1928), p. 200-201 : « Brise ton lien de sympathie envers l'homme, pour ne pas briser ton pacte envers l'époux céleste ». On trouve encore ce thème, en copte, chez S. BASILE, « Homélie sur l'arche de Noé à des moines » dans : DE VIS, *Homélie coptes de la Vaticane*, II, *Coptica* 5 (1929), p. 217 : Si tu défailles dans la persévérance et le pacte (*diathèkè = qyâmâ ?*)... ». Quant au risque de « feu dans le sein », c'est une allusion à *Prov.* 6, 27-28. Le même verset est utilisé par JÉRÔME quand il fulmine contre les agapètes, *Lettre 22 à Eustochium* (J. LABOURT, *Jérôme, Lettres*, I, CUF, Paris 1949, p. 123-124).



vierges sages<sup>1</sup> ~ et ne pas être repoussée dehors à la porte avec les vierges folles<sup>59</sup>. »

**Consignes  
aux solitaires** 8. Écoute encore, mon ami, ce que je t'écris, ~ ce qui convient aux solitaires<sup>60</sup>, membres de l'Ordre, vierges et saints.

Il convient avant tout à l'homme qui s'est imposé le joug ~ que sa foi soit ferme, ~ selon ce que je t'ai écrit dans ma première lettre.

[I/273] Qu'il soit assidu au jeûne et à la prière, ~ et qu'il soit brûlant de l'amour du Messie.

Qu'il soit humble, doux et intelligent, ~ et que sa parole soit tranquille et agréable.

Que sa pensée soit sincère avec tout le monde ~ et qu'il parle avec pondération.

Qu'il fasse à sa bouche une clôture contre les paroles nuisibles, ~ et qu'il éloigne de lui le rire surexcité.

Qu'il n'aime pas les habits ornés.

Il ne faut pas non plus qu'il se laisse pousser les cheveux, ni qu'il les orne.

Il ne convient pas qu'il s'oigne d'huiles parfumées ~ ni qu'il se prélassse à table dans les festins.

Il ne convient pas qu'il revête des habits ornés.

AB

j. Matth. 25, 1-12.

59. A : comme. A *add.* qui sont repoussées. Le thème de la virginité comme cadeau de noces se trouve chez DOROTHÉE DE GAZA, *Œuvr. Spir. Instruct.* 12-13 (SC 92, p. 164-167). Dans l'*Év. Thomas* 75, peut-être originaire d'Édesse, les vierges de la parabole sont assimilées aux *monachoi*.

60. Cette collection de consignes a circulé de façon indépendante, recueillie dans le dossier « préceptes et avertissements » compilé par Abraham de Natpar, traduit par R.-M. TONNEAU, « Abraham de Natpar », *OrSyr* 2 (1957), p. 342-343, cf. *Introd.*, p. 102, n. 98.

Qu'il ne se laisse pas aller à abuser du vin, ~ et qu'il éloigne de lui les pensées hautaines.

Il ne convient pas qu'il se pourvoie d'habits ornés, ~ ni qu'il revête des houppelandes.

Mais qu'il se sauve de la langue trompeuse, ~ qu'il fasse cesser en lui la jalousie et la querelle, ~ qu'il rejette loin de lui les lèvres trompeuses.

Les paroles dites contre quelqu'un, ~ si elles sont dites quand celui-ci n'est pas à proximité, ~ qu'il ne les écoute ni ne les reçoive, ~ de peur de pécher avant de s'être informé.

La moquerie est un défaut détestable, ~ et il ne faut pas qu'elle monte au cœur.

Qu'il ne prête pas pour recevoir des intérêts, ~ et qu'il n'aime pas la cupidité.

Qu'il soit opprimé, ~ mais qu'il n'opprime pas.

Qu'il éloigne de lui la flatterie ~ et qu'il ne dise pas de plaisanteries.

Qu'il ne raille pas quelqu'un qui se repent de ses péchés ~ et qu'il ne se moque pas de son frère qui jeûne.

Et celui qui ne peut jeûner, ~ qu'il ne lui fasse pas honte.

[I/276] Là où on le reçoit, qu'il réprimande, ~ là où on ne le reçoit pas, qu'il ait conscience de sa dignité.

Au moment où sa parole sera reçue, qu'il la dise, ~ sinon, qu'il reste silencieux.

Qu'il ne se méprise pas lui-même à cause des requêtes de son ventre, ~ car Dieu révèle son mystère à celui qui le craint.

Qu'il se garde du Mauvais et qu'il ne réplique pas à son ennemi, ~ mais qu'il combatte pour n'avoir absolument plus d'ennemi.

Quand on le jalouse pour ce qui est bien, ~ qu'il fasse encore plus de bien, et il ne subira aucun dommage du fait de la jalousie.

S'il a quelque chose et qu'il donne aux pauvres, qu'il se réjouisse, ~ s'il n'a rien, qu'il ne s'attriste pas.

Qu'il n'entretienne pas de relation avec l'homme méchant et qu'il ne parle pas au pervers, ~ de peur de<sup>61</sup> s'adonner lui-même à la perversité.

Qu'il ne discute pas avec le blasphémateur ~ de peur qu'il n'arrive que son Seigneur soit maudit.

Qu'il reste loin du calomniateur, ~ et que l'on ne cherche pas à se flatter l'un l'autre par des paroles flatteuses.

Voilà ce qui convient aux solitaires qui ont reçu le joug céleste et qui sont les disciples du Messie.

En effet<sup>62</sup>, voici ce qui convient aux disciples du Messie : ~ qu'ils deviennent semblables au Messie leur chef.

### Jésus, le modèle parfait

9. Mon ami<sup>63</sup>, prenons la ressemblance de celui qui nous donne la vie :

Alors qu'il était riche, ~ il s'est appauvri lui-même<sup>k</sup>.

Alors qu'il était haut-placé, ~ il a abaissé sa grandeur.

Alors qu'il habitait les hauteurs, ~ il n'a pas eu de lieu où s'appuyer la tête<sup>l</sup>.

AB

k. Phil. 2, 6-8.

l. Matth. 8, 20.

61. A : pour ne pas. Conseil de prudence analogue à *Prov.* 1, 11, mais surtout au verset de *Sir.* 11 (hébr.), inséré entre les v. 33 et 34 : « Ne te lie pas avec le méchant, il ferait dévier ta route et te détournerait de ton alliance ». *Pirqè Abot* 1, 7.

62. A : en effet, voici que notre Seigneur a dit à ses disciples de lui être semblables.

63. B : mes amis. (5 + 9 = 14 exemples).

[I/277] Alors qu'il doit venir dans les nuées<sup>m</sup>, ~ il est monté sur un ânon pour entrer à Jérusalem<sup>n</sup>.

Alors qu'il est Dieu et fils de Dieu, ~ il a porté la ressemblance de serviteur<sup>o</sup>.

Lui qui est le repos de toutes les peines ~ il a été fatigué de la peine du chemin<sup>p</sup>.

Lui qui est la source qui étanche la soif, ~ il a eu soif et il a demandé de l'eau à boire<sup>q</sup>.

Lui qui est la satiété qui rassasie notre faim, ~ il a eu faim quand il jeûnait au désert pour être tenté<sup>r</sup>.

Lui qui est le veilleur qui ne dort pas<sup>s</sup>, ~ il s'est endormi et s'est couché dans la barque au milieu de la mer<sup>t</sup>.

Lui qui est servi dans la tente de son Père, ~ il s'est servi des mains des hommes.

Lui qui est le médecin de tous les hommes malades<sup>u</sup>, ~ ses mains ont été percées par des clous<sup>v</sup>.

Lui dont la bouche énonçait de bonnes choses<sup>w</sup>, ~ on lui a donné du fiel à manger<sup>x</sup>.

AB

m. Dan. 7, 13 ; Matth. 26, 64.

n. Jn 12, 14-15.

o. Phil. 2, 7.

p. Jn 4, 6.

q. Jn 6, 7.

r. Matth. 4, 2 ; Lc 4, 2.

s. Ps. 121, 4.

t. Matth. 8, 24 ; Mc 4, 38 ; Lc 8, 23.

u. Matth. 9, 12 ; Mc 2, 17. Lc 5, 31.

v. Ps. 22, 17.

w. Ps. 49, 4.

x. Ps. 69, 22 ; Matth. 27, 34.

64. A *desin.* Pour ce passage, cf. A. LOUF, « Une ancienne exégèse de Phil. 2, 6 dans le Ketâbâ Demasqâtâ (Livre des Degrés) », *Studiosorum Paulinorum Congressus Internationalis Catholicus 1961, (Analecta Biblica 18)*, Rome 1963, p. 523-533.

Lui qui n'avait fait de mal ni lui à personne<sup>y</sup>, ~ il a été frappé de coups et il a supporté l'outrage.

Lui qui fait vivre tous les morts, ~ il s'est livré lui-même à la mort de la croix.

10. Notre Vivificateur lui-même a fait preuve de tout cet abaissement : ~ abaissons-nous nous-mêmes, mes amis.

**Règle d'or :**  
**être soi-même**  
**et honorer**  
**le Messie en soi**

Quand notre Seigneur est venu hors de sa condition, ~ il a marché selon notre condition. ~ Nous, restons dans notre condition, ~ afin d'avoir part à sa condition le Jour

de la justice.

Notre Seigneur a reçu de nous les gages et s'en est allé, ~ il nous a laissé les gages de ce qui est à lui<sup>z</sup>, et il s'est élevé.

[I/280] Lui qui ne manque de rien, ~ il s'est trouvé ce moyen à cause de notre manque.

Ce qui était à nous était aussi à lui dès l'origine, ~ mais ce qui est à lui, qui nous l'aurait donné ?

Car ce que nous a promis notre Sauveur est vrai : *Là où je suis, vous serez vous aussi*<sup>a</sup>, ~ puisque ce qu'il a pris de nous est à l'honneur chez lui : ~ sa tête est ceinte d'une couronne<sup>b</sup>.

De même nous faut-il honorer ce qui est à lui, ~ puisque nous l'avons pris de lui.

B

y. Is. 59, 8-9.

z. II Cor. 1, 22 ; 5, 5 ; Éphès. 1, 14.

a. Jn 14, 3.

b. Hébr. 2, 9.

Ce qui est à nous est à l'honneur chez lui, sans que cela soit dû à notre condition, ~ honorons ce qui est à lui selon sa propre condition.

Si nous l'honorons, nous irons auprès de lui, ~ puisqu'il a élevé ce qu'il a pris de nous.

Mais si nous le méprisons, ~ il nous enlèvera ce qu'il nous a donné.

Si nous dédaignons ses gages<sup>c</sup>, ~ alors il nous prendra ce qui est à lui et il nous privera de ce qu'il nous a promis.

Faisons grandir en beauté le fils du roi qui est chez nous ~ en sorte qu'il soit traité par nous comme une caution qui tienne sa place.

Celui qui tient en honneur le fils du roi ~ reçoit du roi de nombreux cadeaux.

Ce qui, chez lui, est à nous est assis à l'honneur : ~ la tête ceinte d'une couronne, ~ il s'est assis avec le roi<sup>65</sup>.

Nous qui sommes pauvres, ~ que pouvons-nous faire pour le fils du roi qui est chez nous ? ~ il ne nous est rien demandé d'autre que d'orner pour lui notre temple ~ afin que, revenu chez son Père, il se loue de nous, parce que nous l'aurons honoré, quand le temps sera accompli.

[I/281] Quand il est venu chez nous, ~ il n'avait rien qui soit de nous.

B

c. Éphès. 1, 14.

65. Le Messie monté au ciel a fait monter au ciel le corps pris à la terre. La réconciliation s'opère. A nous de l'accomplir en traitant le corps avec le respect dû au fils de Dieu. Sur le corps de Jésus considéré comme gage monté au ciel, cf. ÉPHREM, (192) *Diat.* 21, 33 (SC 121, p. 393) ; Ps.-HIPPOLYTE, *Hom. Pasc.* 45 (SC 27, p. 164-165).

Et nous non plus, nous n'avions rien qui soit de lui, ~ bien que les deux conditions soient à lui et à son Père.

En effet, quand Gabriel apporta la bonne Nouvelle à la bienheureuse Marie qui l'a enfanté<sup>d</sup>, ~ la Parole partit d'En-haut et s'en vint<sup>e</sup>, ~ la Parole devint corps et reposa<sup>66</sup> en nous<sup>f</sup>.

Mais quand il s'en retourna<sup>67</sup> chez Celui qui l'avait envoyé, ~ il s'en alla emportant ce qu'il n'avait pas apporté, ~ comme le dit l'Apôtre : *Il nous a élevés et nous a fait asseoir avec lui dans le ciel*<sup>g</sup>.

S'en étant allé chez son Père, il nous a envoyé son Esprit, ~ et il nous a dit : *Je suis avec vous jusqu'à l'achèvement du monde*<sup>h</sup>.

En effet, le Messie est assis à la droite de son Père<sup>i</sup>, ~ et le Messie demeure dans les hommes.

Il est capable d'être (à la fois) en haut et en bas, par la sagesse de son Père, ~ et il demeure dans la multitude, bien qu'il soit unique.

Tous les croyants, un à un, il les couvre de son ombre<sup>j</sup>, ~ et il n'en est pas amoindri, ~ ainsi qu'il est écrit : *Je le partagerai*<sup>68</sup> *à la multitude*<sup>k</sup>.

B

d. Lc 1, 26.

e. Sag. 18, 15.

f. Jn 1, 14.

g. *Éphés.* 2, 6.h. *Matth.* 28, 20.i. Mc 16, 19; *Éphés.* 1, 20; Hébr. 10, 12.

j. Lam. 4, 20; Lc 1, 36.

k. *Is.* 53, 12.

66. La *sarx* (« chair ») de *Jn* 1, 14 est ici traduite par « corps ». Cette tradition est attestée par les anciennes versions syriaques, sinaïtique et curetonienne, pour *Jn* 1, 14 et 6, 56, et doit provenir du *Diatessaron* de Tatien, car on la trouve aussi dans le commentaire d'Éphrem.

67. A *incip.*

68. A : ferai venir à la rencontre.

Bien que partagé à la multitude, ~ il est assis à la droite de son Père.

Il est en nous et nous sommes en lui, ~ comme il dit : *Vous êtes en moi, et moi je suis en vous*<sup>1</sup>, ~ et il dit : *Mon Père et moi, nous sommes un*<sup>m</sup>.

[I/284]

**Objection :**  
**comment l'Unique**  
**demeure-t-il**  
**en plusieurs ?**

11. Si quelqu'un dont la conscience est inférieure à la science ergote là-dessus et dit : « Si le Messie est unique et que son Père est unique, ~ comment le

Messie et son Père (peuvent)-ils demeurer dans les hommes croyants<sup>69</sup> ?

Comment les hommes justes peuvent-ils être des temples pour Dieu, et demeure-t-il en eux ?

Si c'est ainsi, est-ce donc qu'à chacun des hommes qui croient ~ survient un Messie et un dieu qui est dans le Messie ?

Mais si c'est ainsi, il faut qu'il y ait une multitude de dieux et d'innombrables messies ! »

Écoute, mon ami, la réfutation qui convient à cette parole, ~ et que celui qui parle de la sorte reçoive argument de ce qui se voit.

En effet, tout le monde sait que le soleil est fixé au ciel, mais ses rayons se répandent sur la terre, ~ et il entre dans les maisons par une multitude de portes et de fenêtres.

Là où la lueur du soleil se diffuse, ~ même petite comme la paume de la main, on l'appelle soleil<sup>70</sup>.

AB

l. *Jn* 14, 20.m. *Jn* 10, 30.69. A *om.* croyants.70. A *add.* selon sa condition.

Si elle se diffuse en une multitude d'endroits, on l'appelle de la même manière, ~ mais quant au soleil, il est<sup>71</sup> dans le ciel.

Si donc c'est ainsi, est-ce parce qu'il y a une multitude de soleils ?

De même pour la multitude des eaux de la mer : ~ quand on en puise une patère, on l'appelle encore eau. ~ Si tu la partages en mille vases<sup>72</sup>, on lui donne encore le nom d'eau.

[I/285] Ou encore, si tu allumes un feu à un feu en une multitude d'endroits, ~ le premier n'est pas amoindri du fait que tu lui prennes pour allumer, ~ et on l'appelle du seul nom de feu.

Ce n'est pas parce que tu l'as partagé en une multitude d'endroits qu'il aura de multiples noms.

Et si tu prends de la poussière à la terre et que tu la jettes en de multiples endroits, ~ la poussière n'est en rien amoindrie, ~ et tu ne peux pas l'appeler de multiples noms.

Ainsi en est-il pour Dieu et son Messie : ~ bien qu'ils soient un, ils demeurent dans des hommes multiples.

Mais quant à eux, ils sont dans le ciel, ~ et ils ne sont en rien amoindris par le fait qu'ils demeurent dans une multitude, ~ de même que le soleil dans le ciel n'est en rien amoindri par le fait que sa puissance se répand sur la terre.

Et combien plus grande n'est-elle pas la force de Dieu ~ puisque c'est par la force de Dieu que subsiste ce soleil.

**Appui scripturaire :**  
**Moïse et les 70 Anciens**

**12.** Je vais aussi te rappeler, mon ami, ce que dit l'Écriture. ~ Voici en effet ce qui est écrit : Comme cela pesait à Moïse de conduire seul le camp. ~ le Seigneur lui dit : *Voici que je vais prélever de l'esprit qui est sur toi pour le donner à 70 hommes des anciens d'Israël*<sup>n</sup>.

Quand il préleva de l'esprit de Moïse et que les 70 hommes en furent remplis, ~ est-ce que Moïse fut en rien amoindri ? ~ Est-ce que l'on s'aperçut qu'il avait moins d'esprit<sup>73</sup> ?

**Le Messie** Le bienheureux Apôtre dit aussi :  
**a reçu l'Esprit** Dieu a partagé de l'Esprit du Messie  
**sans mesure** ~ et l'a envoyé dans les prophètes<sup>o</sup>.

Mais le Messie ne fut en rien lésé, ~ car son Père ne lui a pas donné l'Esprit avec mesure<sup>p</sup>.

AB

n. *Nombr.* 11, 16-17.

o. I Cor. 12, 11.28 ; Rom. 12, 3-6.

p. Jn 3, 34.

73. La littérature rabbinique atteste massivement une telle exégèse de *Nombr.* 11 : c'est parce que Moïse était « plein » d'Esprit (candélabre illuminé) qu'il ne pouvait manquer, cf. *Yalqut Shimeoni* 736 sur *Nombr.* 11, 25 ; *Sifré Nombr.* 93 (234). p. 94. 1-5 ; *Sifré Zutta. ibid.*, p. 271 : *NombrR* 15, 19. Dans ce dernier texte, l'investiture des Anciens est rapprochée de la théophanie du Sinaï et de la prophétie de *Joël* 3, 1-2 où tout Israël doit devenir prophète (même structure littéraire que pour la Pentecôte dans *Act.* 2). En *NombrR* 13, 20, on trouve en outre les exemples de la lampe allumée à une autre lampe, et de l'étrog humé par un homme : l'homme en jouit et l'étrog ne perd pas son odeur. Cette doctrine du partage des qualités spirituelles sans dommage pour la source est connue de Platon et répercutée par le moyen (Numénios) et le néoplatonisme (Plotin). Elle se trouve dans une tradition persane (Ormuz crée comme on allume une lampe à une autre lampe), et aussi dans la Gnose (communication de l'étincelle de lumière aux pneumatiques). Nombreuses références chez D. WINSTON et J. DILLON, *Two Treatises of Philo of Alexandria (Brown Judaic Studies 25)*, Chico Cal. 1983, p. 249.

71. A : fixé dans le ciel.

72. A : parties.

[I/288] C'est en ce sens, tu peux en être persuadé, que le Messie habite dans les hommes croyants. ~ Et le Messie n'est en rien lésé s'il est partagé à la multitude, ~ car c'est de l'Esprit du Messie qu'ont reçu les prophètes, ~ chacun d'eux autant qu'il pouvait en porter.

Et encore aujourd'hui, c'est de ce même<sup>74</sup> Esprit du Messie qui est versé sur toute chair<sup>q</sup>, ~ pour que prophétisent fils et filles, vieillards et jeunes gens, serviteurs et servantes.

Il y a du Messie en nous, ~ et le Messie est au ciel à la droite de son Père<sup>r</sup>.

Et le Messie n'a pas reçu<sup>75</sup> l'Esprit avec mesure, ~ mais son Père l'a aimé et a tout livré entre ses mains, ~ lui donnant pouvoir sur tout son trésor.

Jean dit en effet : *Le Père n'a pas donné à son Fils l'Esprit avec mesure, ~ mais il l'a aimé et a tout livré entre ses mains<sup>s</sup>.*

Notre Seigneur dit encore : *Tout m'a été livré par mon Père<sup>r</sup>, ~ et il dit aussi : Le Père ne jugera personne, ~ mais il a donné tout jugement à son Fils<sup>u</sup>.*

L'Apôtre dit enfin : *Tout sera soumis au Messie, ~ sauf son Père qui lui a tout soumis. ~ Quand tout lui aura été soumis, ~ alors il se soumettra lui aussi à Dieu son Père qui lui a tout soumis, ~ et Dieu sera tout en tous<sup>v</sup>.*

## AB

q. Joël 3, 1-2; Act. 2, 17-18.

r. Mc 10, 19; Éphés. 1, 20; Hébr. 10, 12.

s. Jn 3, 34-35.

t. Matth. 11, 27.

u. Jn 5, 22.

v. I Cor. 15, 27-28.

74. A om. ce même.

75. A : ne reçoit pas.

**Élie et Jean-Baptiste.** 13. Jean, notre Seigneur témoigne<sup>76</sup> de lui qu'il est le plus grand des prophètes<sup>w</sup>, ~

**Élisée et Jésus** mais il a reçu l'Esprit avec mesure, ~ puisque Jean a obtenu un esprit de la même dimension<sup>77</sup> que celui qu'avait reçu Élie.

[I/289] De même qu'Élie était demeuré dans la solitude<sup>78</sup>, ~ ainsi Jean : L'Esprit de Dieu l'emmena demeurer dans le désert, dans les montagnes et dans les grottes<sup>x</sup>.

Élie, la gent volatile le nourrissait<sup>y</sup>, ~ Jean mangea des sauterelles volantes<sup>z</sup>.

Élie s'était lié une ceinture de peau aux reins<sup>a</sup>, ~ Jean se lia aux reins une courroie de peau.

Élie, Jézabel l'avait persécuté<sup>b</sup>, ~ Hérodiade persécuta Jean<sup>c</sup>.

Élie avait réprimandé Achab<sup>d</sup>, ~ Jean réprimanda Hérode<sup>e</sup>.

## AB

w. Matth. 11, 11-14.

x. Matth. 3, 1; Mc 1, 4; Lc 3, 2.

y. I Rois 17, 6.

z. Matth. 3, 4; Mc 1, 6.

a. II Rois 1, 8.

b. I Rois 19, 1-2.

c. Mc 6, 19-28.

d. I Rois 18, 17; 21, 17-24.

e. Mc 6, 18; Lc 3, 19.

76. A : a témoigné.

77. Il ne s'agit pas de réincarnation au sens banal du terme, mais d'identité de fonction au cours de l'économie du salut.

78. Sept exemples.

Élie avait partagé le Jourdain<sup>f</sup>, ~ Jean « ouvrit »<sup>79</sup> le baptême.

Élie, le double de son esprit se posa sur Élisée<sup>g</sup>, ~ Jean imposa les mains à notre Sauveur qui reçut l'Esprit sans mesure.

Élie ouvrit le ciel et s'éleva<sup>h</sup>, ~ Jean vit les cieux ouverts et l'Esprit de Dieu descendre et se poser sur notre Sauveur<sup>i</sup>.

Élisée reçut le double de l'esprit d'Élie<sup>80</sup>, ~ notre sauveur reçut celui de Jean et reçut celui du ciel.

Élisée obtint le manteau d'Élie<sup>j</sup>, ~ notre Sauveur l'imposition des mains des prêtres.

Élisée fit de l'huile à partir de l'eau<sup>k</sup>, ~ notre Sauveur fit du vin à partir de l'eau<sup>l</sup>.

[I/292] Élisée, avec un peu de pain, ne rassasia que cent hommes<sup>m</sup>, ~ avec un peu de pain, notre Sauveur rassasia cinq mille hommes<sup>n</sup>, outre les enfants et les femmes.

Élisée purifia Naaman le lépreux<sup>o</sup>, ~ notre Sauveur en purifia dix<sup>p</sup>.

AB

- f. II Rois 2, 8.
- g. II Rois 2, 9-10.
- h. II Rois 2, 11 ; Sir. 48, 9.
- i. Matth. 3, 16 ; Mc 1, 10 ; Lc 3, 22 ; Jn 1, 33.
- j. II Rois 2, 13.
- k. II Rois 4, 1-7.
- l. Jn 2, 1-11.
- m. II Rois 5, 42-44.
- n. Matth. 14, 21 ; Lc 9, 14 ; Jn 6, 10-11.
- o. II Rois 5, 1-14.
- p. Lc 17, 12-19.

79. Cf. *Exp.* 4, 6 n. 17. Dans la littérature juive, ce terme d'ouverture est très riche de sens. Il signifie « ouvrir le discours » (ouverture de la bouche et exorde), ouvrir la liturgie de la parole et ouvrir le sens, c'est-à-dire faire le commentaire, cf. W. BACHER (82), 1, p. 161-163 ; II, p. 174-178.

80. A *add.* (reçut comme) esprit. A : de Dieu. Dix manifestations du même esprit.

Élisée maudit des enfants, qui furent mangés par des ours<sup>q</sup>, ~ notre Sauveur bénit les enfants<sup>r</sup>.

Élisée, des enfants l'avaient injurié<sup>s</sup>, ~ notre Sauveur, les enfants le louèrent par des hosannas<sup>t</sup>.

Élisée maudit son disciple<sup>81</sup> Gehazi<sup>u</sup>, ~ notre Sauveur maudit son disciple Judas<sup>v</sup>, mais il bénit tous ses autres disciples<sup>w</sup>.

Élisée ne rendit la vie qu'à un seul mort<sup>x</sup>, ~ notre Sauveur rendit la vie à trois.

Élisée, sur ses os, un mort revint à la vie<sup>y</sup>, ~ notre Sauveur, descendant à la maison des morts, rendit la vie à la multitude et les fit ressusciter.

Ils sont une multitude, ~ les signes opérés par l'Esprit du Messie dont ont reçu les prophètes.

**L'Esprit du Messie  
en nous, baptême  
et résurrection**

14. Or donc, mon ami<sup>82</sup>, nous avons reçu nous aussi l'Esprit du Messie, ~ et le Messie demeure en nous, selon ce qu'il est écrit, ~ car cet Esprit dit par la bouche du prophète<sup>83</sup> : *Je demeurerai en eux et je marcherai en eux*<sup>z</sup>.

AB

- q. II Rois 2, 23-24.
- r. Mc 10, 16.
- s. II Rois 2, 23.
- t. Matth. 21, 15-16.
- u. II Rois 5, 27.
- v. Matth. 26, 24.
- w. Lc 24, 50.
- x. II Rois 4, 32-35.
- y. II Rois 13, 21.
- z. *Lév.* 21, 12.

81. A *om.* son disciple.

82. A : mes amis.

83. A *add.* (prophète) Isaïe.

Préparons donc nos temples pour l'Esprit du Messie ~ et ne le contristons pas, de peur qu'il ne nous quitte.

Souvenez-vous<sup>84</sup> de l'avertissement de l'Apôtre : *Ne contristez pas l'Esprit saint dont vous avez été signés au jour du salut*<sup>a</sup>.

[I/293] Par le baptême, en effet, nous avons reçu l'Esprit du Messie<sup>b</sup>, ~ et, à l'heure où les prêtres appelaient l'Esprit, ~ il ouvrit le ciel, il descendit, il couva<sup>85</sup> les eaux<sup>c</sup>, ~ et ceux qui étaient baptisés s'en revêtaient<sup>86</sup>.

En effet, tous ceux qui sont nés du corps<sup>87</sup>, ~ l'Esprit reste éloigné d'eux jusqu'à ce qu'ils viennent à la renaissance par les eaux ~ et ils reçoivent alors l'Esprit saint.

AB

a. *Éphés* 4, 30.

b. *Act.* 1, 5.

c. *Gen.* 1, 2.

84. A : souviens-toi.

85. Référence à *Gen.* 1, 2, que le *Targ. Onq.* (240) traduit par « insufflait, animait » sur la face des eaux, expression proche de *Gen.* 2, 7. Le terme hébraïque qui exprime l'œuvre de l'Esprit réapparaît en *Deut.* 32, 11, pour décrire l'aigle qui plane sur ses petits. En syriaque, il a le sens de « rendre fertile, faire fructifier », ce que rend l'image de la couvaison. C'est cette traduction que préfère JÉRÔME, *Quaest. in Gen.* 1, 2 (*PL* 23, 939) ainsi que BASILE : « Le Saint-Esprit qui au commencement instilla la vie aux eaux à la fin instillera la vie à la poussière ». Éphrem refuse ce sens, et considère la *ruhâ* (« vent » ou « esprit ») comme un simple vent, cf. T. JANSMA, « Some Remarks on the Syro-hexaplaric Readings of Gn 1, 2\* », *VT* 20 (1970), p. 16-24 ; R. MURRAY (12), p. 312s.

86. Le vêtement de gloire perdu lors du péché et retrouvé à la seconde naissance du baptême, c'est l'Esprit saint qui sauve de la malheureuse nudité, identifiée à la honte et à la mort : elle empêche de participer au banquet nuptial, cf. *Matth.* 22, 11, et elle se manifeste par l'absence de bonnes œuvres, cf. *Apoc. Moïse* 20, 1 ; *T.B. Shab.* 14a ; *Targ. J. Gen.* 2, 25 ; 3, 7 et 3, 10 ; *GenR* 19, 7 sur *Gen.* 3, 7. S. BROCK (84), p. 221. Voir *Exp.* 6, 18 n. 114 (I/308).

87. A om. du corps.

En effet, à la première naissance, ils naissent avec un esprit animé, ~ qui est créé à l'intérieur de l'homme et qui est aussi immortel<sup>88</sup>, ~ comme il dit : *Et l'homme devint âme vivante*<sup>d</sup>.

A la seconde naissance, celle du baptême, ~ ils reçoivent l'Esprit saint, prélèvement de la divinité<sup>89</sup>, qui est aussi<sup>90</sup> immortel.

En effet, quand les hommes meurent, ~ l'esprit animé est enseveli avec le corps<sup>91</sup>, ~ et le sentiment lui est enlevé.

L'Esprit céleste qu'ils ont reçu s'en va auprès du Messie suivant sa condition.

Ces deux choses, c'est l'Apôtre qui nous les apprend. ~ Il dit en effet : *Le corps est enseveli animé, ~ et il ressuscite spirituel*<sup>e</sup>.

Et de ce que l'Esprit s'en va auprès du Messie suivant sa condition, ~ l'Apôtre dit encore : *Lorsque nous aurons quitté le corps, ~ nous serons auprès de notre Seigneur*<sup>f</sup>.

En effet, c'est auprès de notre Seigneur que s'en va l'Esprit du Messie que les spirituels ont reçu, ~ quant

AB

d. *Gen.* 2, 7 ; *I Cor.* 15, 45.

e. *I Cor.* 15, 44.

f. *II Cor.* 5, 8.

88. Cf. ci-dessus n. 86. Adam est créé immortel ; même affirmation chez ÉPHREM, *C. Nisib.* 63, 3-20 ; THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *Autol.* 2, 27, (*SC* 20, p. 165-167). NEMESIUS D'ÉMÈSE, *Sur la nature de l'homme* 1 (éd. C.F. MATTHAEI, Halle 1802, p. 46-47) ; voir M. HARL, « La prise de conscience de la nudité d'Adam » (*Studia Patristica* 7, TU 92), Leipzig 1966, p. 486-495.

89. A om. prélèvement... divinité. « Prélèvement », litt. « partie, doigt ».

90. A om. aussi.

91. A : au sein (du corps).



à l'esprit animé, il est enseveli<sup>92</sup> selon sa condition, ~ et le sentiment lui est enlevé.

[I/296] Celui qui aura gardé l'Esprit du Messie dans la pureté, ~ voici ce qu'il dira de lui quand il s'en ira auprès du Messie : « Le corps chez qui je suis allé et que j'ai revêtu aux eaux du baptême m'a gardé dans la sainteté. »

L'Esprit saint pressera le Messie de ressusciter ce corps qui l'aura gardé de manière pure.

L'Esprit cherchera aussi à être réuni à lui ~ pour que ce corps ressuscite dans la gloire.

Mais l'homme qui aura reçu l'Esprit aux eaux (baptismales) et l'aura contristé, ~ il le quittera avant qu'il ne meure, et il s'en ira, suivant sa condition, auprès du Messie porter plainte contre cet homme qui l'aura contristé<sup>93</sup>.

Quand ce sera le moment de la consommation finale et qu'approchera le moment de la résurrection, ~ l'Esprit saint qui aura été gardé dans la pureté recevra une grande force correspondant à sa condition : ~ il viendra avant<sup>94</sup> le Messie, ~ il se tiendra à la porte des tombeaux<sup>95</sup>, là où sont les hommes qui l'ont gardé dans la pureté, ~ et il attendra le cri.

Quand les vieillards auront ouvert les portes du ciel devant le roi, ~ alors la trompe appellera, les trompettes retentiront<sup>96</sup>, ~ et l'Esprit qui attend le cri les entendra.

En toute hâte, il ouvrira les tombeaux, ~ il fera ressusciter les corps et ce qui est enseveli en eux<sup>96</sup>, ~ et il revêtira de gloire celui qui viendra avec lui.

AB

g. I Cor. 15, 52.

92. GEORGES DES ARABES : au sein du corps.

93. L'Esprit saint est à la fois intercesseur et procureur.

94. A *add.* tenir devant (le Messie).

95. A : du tombeau.

96. A : qui sont ensevelis dans la terre.

Il sera au-dedans pour ressusciter le corps, ~ et<sup>97</sup> la gloire sera au-dehors pour orner le corps.

[I/297] Quant à l'esprit animé, il sera avalé par l'Esprit céleste, ~ et comme le corps sera en lui, l'homme tout entier sera de l'esprit<sup>h</sup>, ~ et le corps sera avalé par l'Esprit.

Ravi par l'Esprit, cet homme volera à la rencontre du roi<sup>i</sup>, ~ il le recevra avec joie, ~ et le Messie recevra avec bénignité le corps qui aura gardé l'Esprit de manière pure.

**Va-et-vient  
de l'Esprit :  
trois preuves  
scripturaires**

15. Mon ami, c'est cet Esprit qu'ont reçu les prophètes, et nous aussi.

Et il ne se trouve pas sans cesse chez ceux qui l'ont reçu, ~ mais tantôt il s'en va chez Celui qui l'a envoyé, ~ et

tantôt il s'en vient chez celui<sup>98</sup> qui le reçoit.

Écoute ce que dit notre Seigneur : *Ne méprisez aucun de ces petits qui croient en moi, ~ car leurs anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père*<sup>j</sup>.

C'est que cet Esprit va sans cesse se tenir devant Dieu

AB

h. I Cor. 15, 54.

i. I Thess. 4, 17.

j. *Matth.* 18, 10.

97. B *om.* et la gloire... le corps (*homéotéleuton*).

98. A : ceux qui le reçoivent. Ce va-et-vient incessant de l'Esprit est attesté par PHILON D'ALEX. (226), *De gigant.* § 47-48 (7-8, p. 42-43) : alors que l'Esprit saint est à demeure chez Moïse, il ne réside pas en permanence chez les hommes inconstants. *Livre des Degrés* (209), *Sermo* 28 (*PS* 3, col. 788, 14-17) : « Chaque fois qu'Adam ou un de ses descendants pèche, l'insufflation, qui est l'Esprit saint, se retire d'eux ; et quand il se repentent, il vient habiter en eux, en chacun selon sa propre mesure » — ce que n'admet pas Philoxène de Mabboug, quelques années plus tard, cf. A. TANGUE, « Memra de Philoxène de Mabboug sur l'inhabitation du Saint-Esprit », *Museon* 73 (1960), p. 40-42, 57-58, 66-67. Pour la littérature juive, cf. *Ginzberg* (160), V, p. 74 n. 18.

et voir sa face<sup>99</sup>, ~ et celui qui a fait du tort au temple où il habite, il porte plainte contre lui devant Dieu.

16. Je veux te donner des exemples convaincants de ce qu'il est écrit que l'Esprit ne se trouve pas sans cesse chez ceux qui l'ont reçu.

Voici en effet ce qu'il est écrit : ~ Saül, l'Esprit saint dont il avait été oint le quitta parce qu'il l'avait contristé, ~ et Dieu lui envoya à la place un esprit tourmenteur.

Quand il était opprimé par l'esprit mauvais, ~ David jouait de la cithare.

[I/300] L'Esprit saint revenait, celui qu'avait reçu David lors de son onction<sup>k</sup>, ~ et l'esprit mauvais qui tourmentait Saül fuyait de devant lui.

L'Esprit saint qu'avait reçu David ne se trouvait pas sans cesse auprès de lui : ~ tant qu'il jouait de la cithare, alors il venait.

Car s'il avait été sans cesse auprès de lui, ~ il ne l'aurait pas laissé pécher avec la femme d'Urie.

En effet, quand il priait pour ses péchés et reconnaissait ses fautes devant Dieu, ~ voici ce qu'il disait : *Ne me reprends pas ton Esprit saint*<sup>l</sup>.

D'Élisée aussi, voici ce qu'il est écrit : ~ alors qu'il jouait de la cithare, l'Esprit saint vint auprès de lui, ~ il prophétisa et dit : *Ainsi parle le Seigneur : vous ne verrez ni le vent ni la pluie ; ~ et cette vallée, il faut y faire des citernes et des citernes*<sup>m</sup>.

AB

k. II Sam. 16, 14-23.

l. Ps. 51, 13.

m. II Rois 3, 15-17.

99. Les anges des « petits » : leur Esprit saint paraclét ou accusateur, cf. Exp. 9, 4 (I/416) et ci-dessus n. 93.

Et quand il vint chez la Shulamite, à cause de son fils qui était mort, ~ il lui dit : *Le Seigneur me l'a caché, ~ il ne me l'a pas fait savoir*<sup>n</sup>.

Et quand le roi d'Israël envoya quelqu'un vers lui afin<sup>100</sup> de le tuer, ~ l'Esprit le lui fit savoir avant que ne vienne le messenger, ~ et il dit : *Voici*<sup>101</sup> *que ce fils d'iniquité a envoyé (quelqu'un) pour m'ôter la tête*<sup>o</sup> !

Il lui fit encore savoir l'abondance qu'il y aurait dans Samarie le lendemain<sup>p</sup> ~ et enfin l'Esprit lui fit savoir que Géhazi avait volé l'argent et l'avait caché<sup>q</sup>.

[I/301]

### Règles de discernement

17. Or donc, mon ami, ~ lorsque l'Esprit saint quitte l'homme qui l'a reçu, ~ le temps d'aller et de revenir chez lui, ~ Satan engage le combat contre cet homme, ~ de manière à le faire dévier et que l'Esprit saint s'éloigne définitivement de lui.

Car pendant que l'Esprit saint est avec l'homme, ~ Satan craint de s'approcher de celui-ci.

Vois, mon ami, ~ même notre Sauveur qui est né de l'Esprit ne fut pas tenté par Satan avant d'avoir reçu l'Esprit<sup>102</sup> par le baptême d'En-haut. ~ Alors l'Esprit sortit de lui pour qu'il soit tenté par Satan.

Il est pour l'homme un recours : ~ à l'heure où il se sent agité, où son esprit n'est plus ardent et où son cœur tombe dans les pensées de ce monde, ~ qu'il sache<sup>103</sup> que l'Esprit n'est plus en lui.

AB

n. II Rois 4, 27.

o. II Rois 6, 32.

p. II Rois 7, 1-2.

q. II Rois 5, 26.

100. A : pour le (tuer).

101. A om. voici.

102. B : du (baptême).

103. A : il sait.

Qu'il se lève, qu'il prie et qu'il veille, ~ pour que l'Esprit de Dieu revienne chez lui et qu'il ne soit pas vaincu par l'Adversaire.

Car le voleur ne perce pas la maison avant d'avoir vu que le maître l'a quittée. ~ De même Satan : il ne peut attaquer cette maison, c'est-à-dire notre corps, avant que l'Esprit du Messie ne l'ait quittée.

Sache aussi, mon ami, que le voleur ne sait absolument pas si le maître de maison est ou non à l'intérieur, ~ mais il commence par tendre l'oreille et regarder.

S'il entend la voix du maître de maison qui est à l'intérieur, ~ il dit : « Je dois passer mon chemin ! »

[I/304] Mais s'il dépiste et voit que le maître de maison l'a quittée pour traiter ses affaires, ~ alors le voleur vient<sup>104</sup>, perce la maison et vole.

Mais s'il entend la voix du maître de maison qui met en garde les fils de sa maison et leur recommande de veiller et de garder la maison disant : « Je suis moi-même à l'intérieur de la maison », ~ alors le voleur craint<sup>105</sup>, et il s'enfuit pour ne pas être pris et capturé.

Ainsi Satan : il n'a pas la connaissance qui lui permette de savoir et de voir à quel moment l'Esprit va quitter et où il pourra venir piller l'homme.

Alors il écoute, lui aussi, ~ il observe et s'avance. ~ S'il entend qu'un homme en qui demeure le Messie dit des paroles honteuses ou se met<sup>106</sup> en colère, qu'il se querelle et se bat, ~ alors Satan sait que le Messie n'est pas en lui : ~ il vient et exécute en lui sa volonté.

Car le Messie demeure chez les pacifiques et les humbles, ~ et il reste chez ceux qui tremblent à sa parole, ~ comme il le dit par le prophète : *Qui regar-*

104. B : il vient voler.

105. A : (le voleur) s'enfuit car il craint d'être.

106. B : s'excite.

*derai-je et chez qui demeurerai-je, ~ sinon chez les pacifiques et les humbles, qui tremblent à ma parole ?*

Et notre Seigneur dit : *Celui qui marche selon mes commandements et garde mon amour, ~ nous viendrons chez lui et nous ferons chez lui notre demeure<sup>5</sup>.*

Et s'il (Satan) entend un homme veiller, prier et méditer la Loi de son Seigneur jour et nuit, ~ alors il s'en retourne, car il sait que le Messie est avec lui.

[I/305]

**Objection :** Si tu dis : « Satan, combien est-il pour pouvoir ainsi faire la guerre à une multitude ? » ~ Écoute et laisse-toi convaincre par ce que je t'ai expliqué plus haut à propos du Messie, ~ comment il se partage à la multitude et n'est en rien amoindri.

En effet, la maison par la fenêtre de laquelle il entre un peu de soleil est tout entière illuminée<sup>107</sup>, ~ et l'homme en qui il entre un peu de Satan est tout entier enténébré.

Écoute ce que dit l'Apôtre : *Si Satan prend la ressemblance d'un ange<sup>108</sup> de lumière, ~ ce n'est donc pas difficile pour ses serviteurs de prendre la ressemblance de serviteurs de la justice<sup>1</sup>.*

Notre Seigneur dit encore à ses disciples : *Voici que je vous donne le pouvoir de fouler aux pieds l'armée de l'Adversaire<sup>11</sup>.* ~ Les Écritures<sup>109</sup> nous apprennent qu'il a une armée et des serviteurs.

AB

r. *Is. 66, 2.*

s. *Jn 14, 23.*

t. *II Cor. 11, 14-15.*

u. *Lc 10, 19.*

107. Identité de structure en *Herm. 33, 5* (SC 53 bis, p. 164-165), mais avec l'exemple du miel et de l'absinthe.

108. A : des anges.

109. A : l'Écriture (nous) apprend.

Job dit aussi à son sujet : *Dieu l'a fait pour qu'il lui fasse la guerre*<sup>v</sup>. ~ Et donc, ces serviteurs qu'il a<sup>110</sup>, ~ il les précipite sur le monde pour faire la guerre.

Mais sache que ce n'est pas à découvert qu'il combat, ~ car depuis la venue de notre Vivificateur, il a été donné pouvoir sur lui : ~ alors il ne cesse de piller et de voler.

[I/308] **Contre la doctrine des deux Adam** 18. Je vais encore t'expliquer cette parole qu'a dite l'Apôtre, ~ à laquelle achoppent les enseignements instruments du Mauvais, et les enseignements fallacieux.

L'Apôtre dit en effet : *Il y a un corps animé et il y a un corps spirituel*, ~ comme il est écrit : *le premier Adam fut avec une âme vivante ~ et le second Adam, un esprit vivifiant*<sup>w</sup>.

Alors ils disent qu'il y a deux Adam<sup>111</sup>.

Mais il dit : *De même que nous avons revêtu l'image de cet Adam qui est de la terre, ~ de même revêtirons-nous l'image de cet Adam qui est du ciel*<sup>x</sup>.

L'Adam de la terre, en effet, c'est celui qui a péché,

AB

v. Job 40, 14.

w. I Cor. 15, 44.

x. I Cor. 15, 49<sup>+</sup>.

110. A : qu'ils sont.

111. Les adversaires d'Aphraate sont difficiles à déterminer, peut-être les marcionites. ÉPIPHANE, *Adv. Haer.*, 30, 3/3 (exposé sur les ébionites) fait sans doute allusion à cette querelle : « Quelques-uns d'entre eux disaient que le Christ est aussi Adam, le premier homme créé, en lequel fut insufflé l'Esprit de Dieu ». Aphraate semble adopter cette position, qui est aussi celle des *Ps.-Clém.* et de la *Caverne des trésors*, cf. M. SIMON, « Adam et la rédemption dans l'Église ancienne », *Scripta varia* 2 (*Wiss. Unters N.T.* 23), 1984, p. 404-413.

~ et l'Adam du ciel, c'est Celui qui nous donne la vie<sup>112</sup>, notre Seigneur Jésus le Messie.

Ceux donc qui reçoivent la vie sont à l'imitation de l'Adam céleste qui nous donne la vie, notre Seigneur Jésus le Messie.

C'est ainsi que l'animé est avalé par le spirituel, ~ comme je te l'ai écrit plus haut.

**La résurrection, vêtue de l'Adam céleste**

L'homme qui contriste l'Esprit du Messie, à sa<sup>113</sup> résurrection sera animé, ~ puisqu'il n'y a pas chez lui l'Esprit céleste par lequel l'animé

sera avalé.

Mais lorsqu'il ressuscitera, ~ il restera dans sa condition, nu d'Esprit.

Puisqu'il a exposé nu<sup>114</sup> l'Esprit du Messie, ~ il sera réduit à une grande nudité.

Mais celui qui aura honoré par la pureté l'Esprit qui est caché en lui, ~ ce Jour-là, l'Esprit saint le mettra à l'abri, et il ne sera pas trouvé nu, ~ comme le dit l'Apôtre : *Pourvu que nous soyons vêtus*<sup>115</sup> *et que nous ne soyons pas trouvés nus*<sup>y</sup>.

[I/309] Il dit encore : *Nous dormirons tous, ~ mais à la résurrection, tous ne seront pas transformés*<sup>z</sup>. ~ Il dit encore : *Il faut que ce qui est mortel revête ce qui est*

AB

y. II Cor. 5, 3.

z. I Cor. 15, 51.

112. A om. notre Vivificateur.

113. A : à la résurrection.

114. « Découvrir la nudité », c'est-à-dire « déshonorer, diffamer ». Celui qui pèche réitère le péché d'origine et se retrouve nu comme Adam et Ève, cf. *Exp.* 6, 14 n. 86 (I/293).

115. B : qu'il nous dépouille.

*immortel ~ et ce qui est corruptible, l'incorruptible. Et quand ce qui est mortel revêtira ce qui est immortel et ce qui est corruptible l'incorruptible, ~ alors s'accomplira cette parole de l'Écriture : la mort a été avalée<sup>116</sup> par la victoire<sup>a</sup>. ~ Et il dit<sup>117</sup> encore : Vite, comme en un clin d'œil, ~ les morts se lèveront incorruptibles, ~ et nous, nous serons transformés<sup>b</sup>.*

Ceux qui seront transformés, ceux-là revêtiront l'image de cet Adam céleste, ~ et ils deviendront spirituels.

Mais ceux qui ne seront pas transformés resteront selon l'animé, ~ dans la condition de l'Adam créé à partir de la poussière, ~ et ils resteront dans leur condition<sup>118</sup> sur la terre d'ici-bas.

Alors les célestes seront ravis au ciel, ~ l'Esprit qu'ils auront revêtu les fera voler<sup>c</sup>, ~ et ils hériteront du royaume qui a été préparé pour eux depuis le commencement.

Quant aux animés, ils seront délaissés sur la terre à cause de la pesanteur de leurs corps, ~ et ils s'en retourneront au shéol où il y a pleurs et grincements de dents<sup>d</sup>.

## AB

a. *I Cor. 15, 53-54.*

b. *I Cor. 15, 52.*

c. *I Thess. 4, 17.*

d. *Ps. 9, 18 ; Matth. 8, 12.*

116. Ou : la mort a été châtiée par l'innocence (ambivalence du verbe *bl'* : « avaler » et « être chatié » ; ainsi que de « innocence » — « victoire »).

117. B *om.* il dit.

118. A : il restera dans sa condition. L'offrande défectueuse ne pouvait s'élever de terre, de même l'homme pécheur : demeuré terrestre, il ne peut participer au céleste, s'envoler dans les nuées (*I Thess. 4, 17*), cf. *Exp. 6, 1 (I/245) et 22, 24 (I/1036)*.

**Recommandation finale** 19. Je t'ai écrit tout cela comme un rappel, ~ à moi-même, et aussi à toi, mon ami.

Aime donc la virginité, ~ part céleste qui nous fait partager le sort des veilleurs du ciel.

Il n'y a rien en effet qui lui soit comparable, ~ et c'est en ceux qui sont ainsi que le Messie demeure.

Le temps de l'été approche, ~ le figuier bourgeonne et les feuilles sortent<sup>e</sup>.

[I/312] Les signes que notre Sauveur a donnés commencent à s'accomplir. ~ Il a dit en effet : *On se lèvera royaume contre royaume. ~ Il y aura des famines et des pestes, des choses terrifiantes venant du ciel<sup>f</sup>.*

Tout cela, voici que cela s'accomplit de nos jours<sup>119</sup>.

20. Lis donc ce que je t'ai écrit, ~ toi et les frères membres de l'Ordre qui aimez la virginité<sup>120</sup>.

Garde-toi des moqueurs<sup>121</sup>. ~ En effet, celui qui se moque et se rit de son frère, ~ elle s'accomplira à son égard, la parole écrite dans l'Évangile, quand notre Seigneur voulut mettre en garde contre les cupides et les pharisiens. ~ Il est écrit en effet : *Parce qu'ils aimaient l'argent, ils se moquaient de lui<sup>g</sup>.* ~ Maintenant, tous

## AB

e. *Matth. 24, 32 ; Cant. 2, 12-13.*

f. *Matth. 24, 7 ; Mc 13, 8 ; Lc 21, 10-12.*

g. *Lc 16, 14.*

119. La guerre entre Shapur II et Constance est interprétée comme combat eschatologique.

120. A *add.* et la sainteté.

121. A : du moqueur. Les moqueurs se sont rendus sourds à la bonne Nouvelle, déjà dans l'Ancien Testament, cf. *Éz 32, 20 ; Ps. 40, 5 (4) ; 74, 10*. Ils constituent l'un des grands dangers pour les pauvres et les petits, cf. *Exp. 5, 25 n. 42 (I/236)*.

ceux qui n'accomplissent pas cela se moquent de la même manière<sup>122</sup>...

Lis et apprends, ~ sois assidu à lire et à faire, ~ et que cette Loi de Dieu soit en tout temps l'objet de ta pensée.

Quand tu auras lu cette lettre, ~ par ta vie, je t'en conjure, mon ami<sup>123</sup>, ~ lève-toi, prie, et fais mémoire de ma condition pécheresse<sup>124</sup> dans ta prière.

S'achève l'Exposé sur les membres de l'Ordre

122. A om. de la même manière. A add. (se moquent) d'eux.

123. A : ami.

124. A : mon zèle.

## 7. (zain) EXPOSÉ SUR CEUX QUI ONT A SE CONVERTIR<sup>1</sup>

[I/313]

**Jésus, le seul homme innocent et vainqueur** 1. Parmi tous<sup>2</sup> les nouveaux qui ont revêtu un corps, ~ il n'est qu'un seul innocent<sup>3</sup>, ~ c'est notre Seigneur Jésus le Messie, selon son propre témoignage.

Il dit en effet : *J'ai vaincu le monde*<sup>a</sup>. ~ Le prophète aussi témoigne de lui : *Il n'a pas fait l'iniquité ~ et il ne s'est pas trouvé de fourberie en sa bouche*<sup>b</sup>.

Le bienheureux Apôtre dit : *Celui qui ne connaissait pas le péché, ~ il l'a fait péché à cause de nous*<sup>4c</sup>. ~ Et comment l'a-t-il fait péché, ~ sinon parce qu'il a enlevé le péché, lui qui ne l'avait pas commis, ~ et qu'il l'a cloué sur la croix<sup>d</sup> ?

L'Apôtre dit encore : *Ils sont une multitude qui courent dans le stade, ~ mais un seul obtient la couronne*<sup>e</sup>.

AB

- a. *Jn 16, 33.*
- b. *Mal. 2, 6.*
- c. *II Cor 5, 21.*
- d. *Col. 2, 14.*
- e. *I Cor. 9, 24.*

1. A : (Exposé de) la conversion. Pour ce terme, voir *Introd.*, p. 106, n. 119.

2. B om. tous.

3. ou « vainqueur » (ambivalence du terme *zakkâyâ*).

4. A : vous. A add. afin que vous deveniez par lui justice de Dieu.

En outre, parmi les fils d'Adam, il n'en est aucun autre qui soit descendu au combat sans être blessé et frappé, ~ car le péché a régné depuis<sup>5</sup> qu'Adam a transgressé le précepte<sup>f</sup>.

Il a frappé parmi la multitude, ~ il en a blessé une multitude, ~ et il en a tué une multitude.

[I/316] Mais parmi cette multitude, personne ne l'a tué avant que ne vienne notre Sauveur : ~ il l'a enlevé et l'a cloué sur la croix.

Quoique cloué sur la croix, il a son aiguillon<sup>g</sup>, ~ et il pique la multitude, jusqu'à ce que soit la fin et que soit brisé son aiguillon.

**La conversion, remède à la blessure du péché** 2. Pour tous les maux, il est des remèdes, ~ et ils sont guéris, si un sage médecin les trouve. Pour ceux qui ont été blessés dans notre combat, il y a le remède de la conversion, ~ qu'il dépose sur leurs blessures et qui les guérit.

Ô médecins, disciples de notre sage médecin, ~ procurez-vous ce remède avec lequel vous guérirez les blessures des malades.

En effet, les guerriers qui ont été frappés à la guerre par les mains de celui qui s'est battu avec eux, ~ s'il se trouve un sage médecin, il leur fournit le médicament qui rend la santé à leurs blessures.

Et lorsque le médecin rend la santé à celui qui a été frappé au combat, ~ il reçoit du roi dons et honneurs.

AB

f. Rom. 5, 14.

g. I Cor. 15, 55-56.

5. A *add.* (depuis) le moment où.

Ainsi, mon ami, celui qui peine dans notre combat : ~ si survient contre lui l'Antagoniste qui le blesse, ~ il faut lui donner le remède de la conversion tant que le repentir du blessé est intense en lui-même, ~ car Dieu ne rejette pas ceux qui se convertissent.

Le prophète Ézéchiel dit en effet : *Je ne veux pas la mort du pécheur mort, ~ mais qu'il se convertisse de son mauvais chemin et qu'il vive<sup>h</sup>.*

[I/317]

**3. Celui qui a été frappé au combat**  
**Exhortation aux blessés** ne doit pas avoir honte de s'en remettre aux mains d'un sage médecin, ~ parce que la guerre a eu raison de lui, et qu'il<sup>6</sup> a été frappé.

Et lorsqu'il est guéri, le roi ne le rejette pas, ~ mais il le recense et le compte avec son armée.

Ainsi, il ne faut pas que l'homme blessé par Satan ait honte de reconnaître sa faute, de s'en écarter, ~ et de demander pour lui le remède de la conversion.

En effet, celui qui a honte de montrer sa plaie, il lui arrivera la gangrène, ~ et c'est à tout son corps que le dommage arrivera.

Celui qui n'a pas honte, sa plaie se guérit, ~ et il s'en retourne descendre au combat.

Mais celui qui a attrapé la gangrène ne peut plus être guéri ~ ni reprendre les armes qu'il avait déposées.

Ainsi en est-il de celui qui a été vaincu dans notre combat : ~ il a le moyen d'être guéri s'il dit : « J'ai péché »<sup>i</sup>, et qu'il demande la conversion.

AB

h. Éz. 33, 11.

i. Lc 15, 18.

6. A *add.* y (a été).

Mais celui qui a honte ne peut pas être guéri, ~ parce qu'il ne veut pas faire connaître ses blessures au médecin qui a reçu deux deniers pour soigner tous ceux qui sont blessés<sup>1</sup>.

**Exhortation  
aux médecins,  
les chefs  
de communauté**

4. Vous, médecins, disciples de notre brillant Médecin, ~ il ne faut pas que vous refusiez de soigner celui qui a besoin d'être soigné.

Celui qui vous montre sa plaie, ~ donnez-lui le remède de la conversion.

[I/320] Celui qui<sup>7</sup> a honte de montrer son mal. ~ vous, conseillez-lui de ne pas vous le dissimuler.

Lorsqu'il vous l'aura découvert, ne le dénoncez pas, ~ de peur qu'à cause de cela, les innocents ne soient comptés comme coupables par ennemis et adversaires<sup>8</sup>.

Le rang où les tués tombent est jugé comme l'effondrement total par les adversaires.

S'il s'en trouve qui soient blessés, ~ que ceux qui ne sont pas blessés soignent leurs maux, ~ mais sans les découvrir à leurs adversaires.

Car s'ils les font connaître à tout le monde, ~ tout le camp en recevra une mauvaise renommée. ~ Et le roi qui mène l'armée se mettra en colère contre ceux qui ont ainsi exposé nu son camp, ~ ils seront frappés par lui de blessures plus malignes que celles dont ils avaient été frappés à la guerre.

AB

j. Lc 10, 35.

7. A : celui qui veut dissimuler.

8. B : l'ennemi et l'adversaire. Ou : de peur que les vainqueurs ne soient comptés comme vaincus, cf. ci-dessus n. 3.

**Avertissement  
aux médecins  
et aux blessés**

5. Si ceux qui ont été blessés ne veulent pas découvrir leurs plaies, ~ les médecins ne sont passibles d'aucun blâme pour n'avoir pas rendu la

santé aux malades qui ont été blessés.

Si ceux qui ont été blessés veulent dissimuler leurs maux, ~ ils ne pourront plus revêtir les armes, ~ parce qu'ils auront attrapé une gangrène sur le corps.

S'ils ont la gangrène et qu'ils s'obstinent à revêtir les armes, ~ quand ils s'adonneront au combat, leurs armes les échaufferont, ~ leurs plaies pourriront et s'infecteront, et ils en seront tués.

[I/321] Lorsque ceux à qui ils ont dissimulé leurs plaies retrouveront leurs cadavres, ~ alors ils se moqueront de tout le soin qu'ils avaient mis à dissimuler les maux de leurs blessures, ~ et ils ne donneront même pas de sépulture à leurs cadavres, ~ les ayant considérés comme des sots<sup>9</sup>, des méchants et des obstinés.

6. Celui qui a montré sa plaie et qui a été guéri doit être attentif à l'endroit guéri, ~ pour qu'il ne soit pas frappé une seconde fois. ~ Car celui qui est frappé une seconde fois, ~ sa guérison est difficile, même pour un sage médecin.

En effet, une blessure faite sur une cicatrice est inguérissable, ~ et même si elle est à nouveau bien guérie, l'on ne peut plus revêtir les armes.

Et même si l'on s'obstine à revêtir les armes, ~ on a pris l'habitude d'être vaincu.

9. A : des méchants, des sots et des obstinés (ordre différent des termes).



**Exhortation :  
apprendre  
l'art de la guerre**

7. Ô vous qui avez revêtu les armes du Messie, ~ apprenez les artifices de la guerre, pour ne pas être vaincus et mollir au combat.

Il est rusé et habile, notre Antagoniste, ~ mais ses armes sont plus molles que les nôtres.

Il nous faut nous retourner contre lui ~ et lui ôter ses armes par la vigilance dans le sommeil.

En effet, il nous est invisible quand il nous attaque ; ~ tournons-nous vers Celui qui le<sup>10</sup> voit, qu'il nous l'extermine.

[I/324] 8. Je vous exhorte donc, vous qui avez été blessés, ~ à ne pas avoir honte de dire : « Nous avons molli au combat ».

Procurez-vous le remède incomparable, ~ convertissez-vous et vivez, plutôt que d'être tués.

**Avertissement  
aux médecins :  
trois appels  
à la conversion**

Et vous les médecins, ~ je vous rappelle ce qui est écrit dans les livres de notre sage Médecin, ~ car il n'a pas refusé la conversion.

En effet, lorsqu'Adam pécha, ~ il l'appela à la conversion en lui disant : *Adam, où es-tu*<sup>11</sup> ? ~ Mais celui-ci dissimula son péché à celui qui éprouve le cœur ~ et il prétexta que c'était Ève qui l'avait trompé.

Parce qu'il n'avait pas reconnu sa faute, ~ il décréta la mort sur lui et sur tous ses enfants<sup>k</sup>.

AB

k. Gen. 3, 10-19.

10. B : nous.

11. Aphraate ne considère pas le « où ? » comme une simple question locale, mais comme un appel à la conversion, de même THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *Autol.*, 2, 26 (SC 20, p. 164-165) et la tradition juive, cf. S. FUNK (87), p. 20-21.

De même pour Caïn qui était plein de ruse et dont il n'avait pas accepté l'offrande : ~ Il lui donna la conversion, mais lui n'accepta pas. ~ Il lui dit en effet : *Si tu agis bien, je recevrai ton offrande, ~ mais si tu n'agis pas bien, ton péché te fera funèbre cortège*<sup>1</sup>.

Il tua son frère selon la ruse de son cœur ~ et il fut maudit, rendu tremblant et errant sur la terre<sup>m</sup>.

De même pour la génération qui était aux jours de Noé, à qui il donna 120 ans de conversion<sup>n</sup>, ~ et qui ne voulurent pas se convertir : ~ il les détruisit au bout de cent<sup>12</sup> ans<sup>o</sup>.

**La conversion  
salutaire :  
le sort de Ninive  
et d'Israël**

9. Vois, mon ami, combien il est meilleur pour l'homme de reconnaître son iniquité et de s'en écarter, ~ car notre Dieu ne rejette pas ceux qui se convertissent.

Les fils de Ninive<sup>13</sup>, en effet, leurs péchés étaient très graves. ~ Mais ils acceptèrent la prédication de Jonas, prêchant sur eux le renversement. ~ Ils se convertirent, et Dieu leur fit miséricorde<sup>p</sup>.

AB

l. Gen. 4, 7.  
m. Gen. 4, 8-12.  
n. Gen. 6, 3.  
o. Gen. 7, 6.  
p. Jonas 3.

12. Cf. *Exp.* 2, 9 n. 35 (I/68).

13. Encore un exemple d'exaltation des saints locaux : les ninivites sont les modèles des chrétiens de la communauté d'Aphraate, les convertis, — opposés à Israël, les juifs rejetés. Pour le dossier sur cette controverse, cf. E. URBACH, « The Repentance of the People of Niniveh and the Discussions Between Jews and Christians », *Tarbiz* 20 (1949), p. 118-122 (en hébreu).

[I/325] Les fils d'Israël ayant multiplié les manquements, ~ Il les appela à la conversion, mais ils n'acceptèrent pas.

Il les appela en effet par Jérémie qui dit : *Convertissez-vous, fils dévoyés, ~ et je guérirai votre rébellion*<sup>q</sup>. ~ Il prêcha aux oreilles de Jérusalem, lui disant : *Convertis-toi*<sup>14</sup> *à moi, ~ comme une fille qui se convertit*<sup>r</sup>. ~ Il dit encore aux fils d'Israël : *Convertissez-vous, détournes-vous de vos mauvais chemins et de la méchanceté de vos actions*<sup>s</sup>. ~ Voici ce qu'il dit au peuple : *si tu te convertis à moi, je me tournerai vers toi, ~ et tu te tiendras debout devant moi*<sup>t</sup>. ~ Voici encore ce qu'il dit en les maudissant : *Je t'ai pourtant dit : Convertis-toi à moi de tout ton cœur, habitante d'Israël, ~ mais tu ne t'es pas convertie*<sup>u</sup>.

[I/328] Il prit aussi une parabole à leur sujet, et leur rappela ce qui est écrit dans la Loi, ~ car il voulait faire mentir la Loi, de par leur conversion<sup>15</sup>. ~ Il dit en effet : *Quand un homme prend femme et que celle-ci sort de chez lui pour être à un autre homme, ~ si l'autre homme qui l'a prise meurt ou la laisse et qu'elle revient chez son premier mari, ~ il n'est pas permis à son premier mari de la reprendre après qu'elle a été souillée. ~ Car s'il la reprend, ~ voici que c'est une terre complètement souillée. ~ Toi aussi, maintenant pourtant, je t'avais prise pour moi, Jérusalem, ~ et tu étais bien à moi. ~ Tu es sortie de chez moi, et tu es allée te prostituer parmi les pierres et les*

AB

- q. Jér. 3, 22.
- r. Jér. 3, 12.
- s. Jonas 3, 8.
- t. Jér. 4, 1.
- u. Jér. 3, 7.10.

14. A : convertissez-vous.

15. Dieu n'a pas de Loi, cf. Exp. 2, 9 n. 33 (I/65).

bois. ~ *Maintenant pourtant, reviens à moi et je te recevrai ; ~ à cause de ton repentir, j'abolirai la Loi*<sup>v</sup>.

**Exhortation  
à l'espérance,  
fondée sur l'Écriture**

10. Vous qui vous convertissez, ne craignez pas d'être retranchés de l'espérance écrite dans les Écritures<sup>16</sup>, ~ car l'Esprit de Dieu, c'est ainsi qu'il lui convient de mettre en garde.

En effet, il a posé une mise en garde par le prophète Ézéchiël, en disant : *Si un homme a fait tous les jours le droit et la justice ~ et qu'en ses derniers jours il fait l'iniquité, ~ il mourra dans son iniquité. ~ Si un homme a fait l'iniquité tous les jours ~ et qu'il se convertit, qu'il fait le droit et la justice, ~ celui-là vivra*<sup>w</sup>.

Par cette seule parole, il met en garde le juste, ~ de peur qu'il ne pèche et perde sa course.

Et il donne de l'espérance à l'inique, ~ pour qu'il s'écarte de son iniquité et qu'il vive.

[I/329] Il dit encore à Ézéchiël : *Même*<sup>17</sup> *si je retranche à l'impie son espérance, ~ toi, fais-lui mise en garde sur mise en garde. ~ Et si je donne et redonne cœur au juste, ~ toi, mets devant lui la crainte, pour qu'il soit sur ses gardes. ~ Si je dis au pécheur qu'il va sûrement mourir et que tu ne l'as pas mis en garde, ~ le pécheur mourra dans son iniquité, et c'est à tes mains que je demanderai compte de son sang, ~ parce que tu ne l'as pas mis en garde. ~ Et si tu mets en garde le pécheur, ~ ce pécheur vivra parce que tu l'auras mis en garde, ~ et toi, tu auras*

AB

- v. Jér. 3, 1 ; Deut. 24, 1-4.
- w. Éz. 33, 12-15 ; 18, 21-24.

16. A : dans l'Écriture.

17. A : si.

la vie sauve. ~ Quand je dis au juste : « Tu vivras sûrement » et qu'il se fie à cela, ~ il te faut le mettre en garde, de peur qu'il ne s'élève et ne pêche. ~ Celui qui aura été mis en garde vivra, ~ et toi, tu auras la vie sauve<sup>x</sup>.

Vous qui vous convertissez ~ , écoutez encore (celui qui), la main tendue, vous appelle à la conversion.

En effet, il a parlé par le prophète Jérémie et il a donné la conversion. ~ Voici en effet ce qu'il a dit : *Si je dis contre un peuple et contre un royaume de déraciner et d'abattre, ~ de renverser et de détruire, ~ et que ce peuple se convertisse de son iniquité, ~ moi, je détournerai de lui le mal que j'avais décrété contre lui. ~ Et si je dis sur un peuple et sur un royaume de bâtir et de planter, ~ et qu'il se fie à cela, et qu'il fasse ce qui est mal devant moi, ~ moi aussi je détournerai de lui le bien que je lui avais promis, ~ et je le détruirai pour son iniquité et pour ses péchés<sup>y</sup>.*

**Exhortation aux chefs, fondée sur l'Écriture** 11. Écoutez aussi, vous qui détenez les clés des portes<sup>18</sup> du ciel ~ et ouvrez les portes<sup>19</sup> à ceux qui se convertissent.

Laissez-vous convaincre par ce que dit le bienheureux Apôtre : *Si quelqu'un d'entre vous est affligé d'une faute, ~ vous qui êtes spirituels, reprenez-le en esprit d'humilité, ~ et soyez sur vos gardes, car ils se pourrait que vous soyez tentés<sup>z</sup>.*

AB

- x. Éz. 3, 17-21 ; 33, 7-9.
- y. Jér. 18, 7-10.
- z. Gal. 6, 1.

18. A : la porte.  
19. A : la porte.

[I/332] En effet, c'est ce que craignait l'Apôtre, et il met en garde. ~ Il dit en effet de lui-même : *Moi-même qui ai prêché aux autres, ~ il se pourrait que je sois moi-même rejeté<sup>a</sup>.*

Celui d'entre vous qui est affligé d'une faute, ~ ne le tenez donc pas pour un adversaire, ~ mais conseillez-le et avertissez-le comme le frère. ~ Car si vous le séparez de vous, ~ il va être frappé par Satan.

Il dit encore : *Nous avons le devoir, nous les forts, ~ de porter la faiblesse des faibles<sup>b</sup>.*

**Exhortation  
aux pénitents :  
Dieu fait miséricorde**

12. Vous aussi, qui vous convertissez, ~ je vous dis de ne pas vous refuser à vous-mêmes ce moyen donné pour

la guérison<sup>20</sup>.

Il dit en effet dans l'Écriture : *Celui qui reconnaît ses péchés et s'en écarte, ~ Dieu lui fera miséricorde<sup>c</sup>.*

Voyez le fils qui avait dissipé ses biens : ~ quand il revint chez son père, celui-ci s'en réjouit, ~ il le reçut, et il tua pour lui le veau gras.

Son père se réjouit de son retour<sup>21</sup>, ~ et il appela aussi ses amis à se réjouir avec lui.

Son père l'étreignit et l'embrassa en disant : *Mon fils que voici était mort et il est revenu à la vie, ~ il était perdu et il est retrouvé<sup>d</sup>.* ~ Et son père ne le blâma même pas d'avoir dissipé ses biens.

AB

- a. 1 Cor. 9, 27.
- b. Rom. 15, 1.
- c. Prov. 28, 13.
- d. Lc 15, 32.

20. Cf. CLÉMENT DE ROME (178), *Cor.* 7, 1-8, 5 : le Maître, de génération en génération, a donné le repentir à ceux qui voulaient se tourner vers lui. Série de *testimonia*.

21. A : du (retour). Ou : de sa conversion (ambivalence du terme).

[I/333] 13. Notre Seigneur redonna cœur à ceux qui se convertissaient en disant : *Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la conversion*<sup>e</sup>. ~ Il dit encore : *Il y a plus de joie au ciel pour un seul pécheur qui se convertit ~ que pour 99 justes qui n'ont pas besoin de conversion*<sup>f</sup>.

La brebis qu'il a perdue<sup>22</sup>, de tout le troupeau, ~ c'est d'elle que se préoccupe le berger, ~ plus que de toutes celles qui n'ont pas erré<sup>g</sup>.

En effet, le Messie est mort pour les pécheurs et non pour les justes, ~ comme il le dit<sup>23</sup> par le prophète : *Il a porté les péchés de la multitude*<sup>24h</sup>. ~ Et l'Apôtre dit : *Si, alors que nous étions pécheurs, Dieu s'est réconcilié avec nous par la mort de son fils, ~ combien plus maintenant que nous sommes réconciliés vivrons-nous par sa vie*<sup>i</sup>.

Celui qui reconnaît sa faute, ~ Dieu la lui remet.

En effet, quand David eut péché<sup>j</sup>, le prophète Nathan s'en alla chez lui, ~ il lui fit connaître sa faute, et la peine qu'il allait recevoir. ~ Alors David reconnut et dit : *J'ai péché*. ~ Le prophète lui dit : *Le Seigneur a écarté ton péché, ~ parce que tu l'as reconnu*<sup>k</sup>.

Quand il pria, voici ce qu'il disait : *Contre toi seul j'ai péché, ~ et j'ai fait le mal devant toi*<sup>l</sup>. ~ Et il

AB

e. Lc 5, 32.

f. Lc 15, 7.

g. Matth. 18, 12-14.

h. Is. 53, 12.

i. Rom. 5, 10.

j. II Sam. 12, 1-15 ;

k. II Sam. 12, 13.

l. Ps. 51, 6.

22. A : (la brebis) qui s'est perdue en effet.

23. A : est dit.

24. A : multiples.

demande encore à Dieu, disant : *N'introduis pas ton serviteur en jugement, ~ car nul vivant n'est innocent devant toi*<sup>m</sup>.

[I/336] Salomon dit aussi : *Qui peut dire : Mon cœur tu es innocent, et pur de tout péché*<sup>n</sup> ?

Et il est encore écrit dans la Loi que Moïse pria devant Dieu en disant : *Tu pardonnes l'iniquité et le péché, ~ quant à innocenter, tu n'innocentes pas*<sup>o</sup>.

Et quand Il voulut effacer son peuple à cause de ses péchés, ~ voici ce que dit Moïse, priant et suppliant<sup>25</sup> : *Pardonne sa faute à ton peuple, ~ comme tu leur as pardonné depuis l'Égypte jusqu'à ce jour*. ~ Et Dieu lui dit : *Je leur pardonne selon ta parole*<sup>p</sup>.

### Trois types scripturaires de conversion agréée

15. Vous qui demandez la conversion, ~ soyez semblables à Aaron, le chef des prêtres : ~ quand il eut fait pécher le peuple par le veau, ~ il reconnut son péché, et son Seigneur lui pardonna<sup>q</sup>.

David aussi, le chef des rois d'Israël<sup>26</sup> : ~ il reconnut sa faute, et il lui fut pardonné<sup>r</sup>.

Et aussi Simon, le chef des disciples, ~ alors qu'il avait nié avoir jamais vu le Messie et qu'il avait affirmé

AB

m. Ps. 143, 2.

n. Prov. 20, 9.

o. Ex. 34, 7 ; Nombr. 14, 18.

p. Nombr. 14, 19-20.

q. Ex. 32, 21-24.

r. II Sam. 12, 13.

25. A *add.* (suppliant) son Dieu.

26. A *om.* d'Israël.

avec imprécations et serments : *Je ne le connais pas* ! ~ Mais la contrition lui étant survenue, il versa beaucoup de larmes<sup>27</sup>. ~ Notre Seigneur l'accepta, il fit de lui la fondation ~ et il l'appela Pierre, édifice de l'Église<sup>u</sup>.

[I/337]

**Trois types  
scripturaires  
de refus de conversion**

**16.** Ne soyez pas sots comme Adam qui eut honte de reconnaître sa faute<sup>v</sup>, ~ et ne ressemblez pas à Caïn qui, blâmé d'avoir tué son frère, dit : *Je ne sais où est Abel, ~ car je ne suis pas son gardien*<sup>w</sup> !

Ne vous targuez pas de sentiments prétentieux à la ressemblance de la génération perverse.

Ne multipliez pas iniquité sur iniquité, ~ et ne multipliez pas vos péchés en vous déclarant vous-mêmes innocents, alors que vous êtes coupables.

**Trois antitypes  
du refus :**

**l'humilité des Pères**

Écoutez nos pères d'antan qui, alors qu'ils étaient justes, se vouèrent à l'humilité.

Abraham dit en effet : *Moi, je suis poussière et cendre*<sup>x</sup>, ~ et il se vouait à l'extrême bassesse.

David dit aussi : *L'homme, ses jours sont comme une vapeur*<sup>y</sup>.

Et Salomon dit et met en garde : *Si le juste peut à peine vivre, ~ le pécheur et l'impie, où le trouvera-t-on*<sup>z</sup> ?

AB

s. *Math. 26, 74 ; Mc 14, 71 ; Lc 22, 60.*

t. *Math. 26, 75 ; Mc 14, 72 ; Lc 22, 62.*

u. *Math. 16, 18 ; Jn 1, 42.*

v. *Gen. 3, 8-12.*

w. *Gen. 4, 9.*

x. *Gen. 18, 27.*

y. *Ps. 144, 3.*

z. *Prov. 11, 31.*

27. A *add.* et il lava ses péchés en versant beaucoup de larmes.

**Volte-face :  
exhortation  
à se passer  
de conversion**

**17.** Je t'en prie, mon ami, par la miséricorde de Dieu, ~ ce n'est pas parce que je t'ai écrit que Dieu ne rejette pas ceux qui se convertissent ~ que tu vas te relâcher de ta diligence à avoir besoin de conversion ~ et que tu aies moins besoin de conversion.

Car la conversion n'est donnée qu'à ceux<sup>28</sup> qui en ont besoin, ~ et il ne tient qu'à toi de n'avoir pas besoin de conversion.

Elle est la main tendue aux pécheurs, ~ mais les justes ne la demandent pas.

L'aumône en effet, c'est aux pauvres qu'on la donne, ~ et les riches n'en ont pas besoin.

L'homme qui a été dépouillé par les brigands, ~ c'est à lui qu'on donne de quoi se vêtir, pour qu'il couvre la nudité dont il a honte.

[I/340] Ce qui est à toi, ne le perds pas, ~ pour ne pas devoir te fatiguer à le rechercher, que tu le retrouves ou non.

Et même si tu retrouves ce qui était à toi, ce n'est pas la même chose. ~ En effet, celui qui a commis des fautes, puis s'est converti, n'est pas comparable à celui de qui la faute est restée éloignée.

**Appel  
à la perfection**

Toi qui as aimé la part la plus haute, ~ éloigne-toi de toute déchéance.

Avec tes armes, sois<sup>29</sup> bien vaillant pour ne pas être blessé dans le combat, ~ que tu n'aies pas besoin de demander de remède et de te fatiguer à aller chez le médecin.

28. A : celui qui.

29. A : rends-toi fort.

Car même si tu es bien guéri, ~ les cicatrices sont encore reconnaissables.

Ne te fie pas au fait que tu as dû te faire soigner et que cela t'a donné une mauvaise réputation, ~ mais va au-delà de la conversion.

Celui dont le vêtement est en lambeaux a besoin qu'on le répare, ~ et même s'il est bien recousu, tout le monde s'en aperçoit.

Celui qui a une brèche dans sa clôture la rebâtit avec peine, ~ et même s'il l'a bien rebâtie, on l'appelle brèche.

Celui dont les voleurs ont troué la maison, elle est irrémédiablement trouée, ~ le trou en est reconnaissable, et c'est à grand peine qu'il réacquiert ce qu'il a perdu.

Celui qui coupe son arbre fruitier, ~ il lui faudra longtemps pour qu'il repousse et donne des fruits.

[I/341] Celui qui a fait une brèche à sa source doit peiner et se fatiguer pour la reboucher, ~ et l'ayant bien rebouchée, il craint que les eaux ne viennent à augmenter et qu'elles lui refassent une brèche.

Celui qui a vendangé sa vigne au temps de la floraison ~ se prive d'en manger les grappes.

Celui qui vole, son visage est rouge de honte, ~ et il se fatigue et peine jusqu'à ce qu'on lui fasse grâce.

Celui dont le travail à la vigne est mou baisse la tête en recevant son salaire ~ et il ne peut revendiquer davantage.

Mais celui qui réprime la vigueur de sa jeunesse se réjouira devant l'Ancien des Jours, ~ et celui qui ne boit<sup>30</sup> pas aux eaux dérobées<sup>31</sup> se reposera à la source de vie.

30. A : s'abreuve.

31. Cf. *Prov.* 9, 17. Pour ÉPHREM, cf. T.J. LAMY (190), I, p. 435, l'expression signifie « commettre l'adultère ».

### Appel à la guerre sainte

18. Vous qui êtes convoqués au combat, ~ écoutez la voix de la trompe et reprenez cœur.

C'est à vous aussi que je parle, ~ vous qui détenez les trompes, prêtres, scribes et sages<sup>a</sup>.

Appelez, et dites à tout le peuple :

Celui qui a peur, qu'il s'en retourne, loin du combat<sup>b</sup>, ~ pour ne pas briser le cœur de ses frères comme son cœur.

Celui qui a planté une vigne, qu'il s'en retourne la cultiver, ~ pour ne pas penser à elle et subir une défaite à la guerre.

Celui qui a acquis une femme et veut l'épouser, ~ qu'il s'en retourne et se réjouisse avec sa femme.

Celui qui a construit une maison, qu'il y retourne, ~ de peur qu'il ne se rappelle sa maison et qu'il ne se dépense pas complètement.

C'est aux solitaires que convient le combat, ~ parce qu'ils ont le visage fixé vers ce qui est devant eux, ~ et qu'ils ne se rappellent pas ce qui est derrière eux<sup>c</sup>.

[I/344] Tout le butin qu'ils font est pour eux, ~ et ils reçoivent le reste avec surabondance.

**Choix des combattants :** Vous qui sonnez de la trompe, je vous dis encore :  
**les eaux de Gédéon** ~ lorsque vous aurez achevé

de mettre en garde, ~ voyez ceux qui s'en retournent, ~ inspectez ceux qui restent, ~ et faites-les descendre aux eaux de l'épreuve<sup>32</sup>, ceux qui se sont voués à la guerre.

AB

a. Deut. 20, 2-9.

b. Jug. 7, 3.

c. Phil. 2, 13-15.

32. A : pour (l'épreuve).

Tout vaillant, les eaux l'éprouveront, ~ et ceux qui sont paresseux, c'est là qu'on les discernera.

19. Écoute, mon ami, ce mystère dont Gédéon a d'avance montré l'image : ~ lorsqu'il eut rassemblé le peuple pour la guerre, ~ les scribes<sup>33</sup> firent les mises en garde, ~ selon les paroles de la Loi et les passages<sup>34</sup> que je t'ai écrits plus haut.

Alors un peuple nombreux se détourna de l'armée.

Quand il ne fut resté que ceux qui s'étaient voués à la guerre, ~ le Seigneur dit à Gédéon : *Fais-les descendre aux eaux, et là, mets-les à l'épreuve. ~ Celui qui lapera l'eau avec sa langue sera prompt et vaillant pour aller à la guerre. ~ Celui qui se laissera tomber sur le ventre pour boire l'eau sera trop mou et trop faible pour aller à la guerre*<sup>d</sup>.

Car c'est un grand mystère, mon ami, que Gédéon a montré d'avance : ~ c'est le type du baptême, le mystère du combat et l'exemple des solitaires.

[I/345] En effet, il a mis d'avance le peuple en garde avant l'épreuve de l'eau, ~ et quand il les eut éprouvés par l'eau, seuls 300 hommes sur 10 000 furent choisis pour faire le combat<sup>e</sup>.

Ainsi s'accomplit la parole de notre Seigneur qui dit : *Il y a beaucoup d'appelés, mais peu sont choisis*<sup>f</sup>.

d. Jug. 7, 5.

e. Jug. 7, 2-8.

f. Matth. 20, 16 ; 22, 14.

33. B : le scribe.

34. A : le passage.

**Gédéon et la liturgie d'entrée dans l'Ordre** 20. Or donc, voici ce qui convient aux sonneurs de trompe, les prédicateurs de l'Église : ~ qu'ils appellent et qu'ils mettent en garde tout l'Ordre<sup>35</sup> de Dieu avant le baptême.

Ceux qui se vouent à la virginité et à la sainteté, jeunes gens et jeunes filles, vierges et saints, ~ que les prédicateurs les mettent en garde et leur disent :

Celui qui s'est décidé pour l'état de mariage, ~ qu'il se marie avant le baptême pour ne pas tomber au combat et être tué.

Celui qui a peur de prendre part à la bataille, qu'il s'en retourne, ~ de peur qu'il ne brise le cœur de ses frères comme son cœur.

Celui qui aime les biens, qu'il se détourne de l'armée, ~ de peur que, la guerre étant dure, il ne se rappelle son bien et s'en retourne.

Car celui qui tourne (dos) au combat encourt le mépris.

Celui qui ne s'est pas voué et qui n'a pas encore revêtu les armes, ~ on ne l'insulte pas s'il s'en retourne.

Mais quiconque s'est voué à revêtir les armes encourt la risée s'il<sup>36</sup> tourne (dos) pendant le combat.

C'est à celui qui s'est vidé de lui-même que convient la bataille, ~ parce qu'il ne se rappelle pas ce qui est derrière lui et qu'il n'y retourne pas.

35. A *add.* et qu'ils mettent en garde. Expression très fréquente chez Aphraate (75 emplois). L'avertissement est une des fonctions du pasteur ou sentinelle, cf. *Exp.* 7, 26 (I/357), qui doit éviter à ses fidèles jusqu'aux fautes d'inadvertance. On connaît aussi dans la littérature rabbinique cette notion d'avertissement en contexte législatif (par ex. le bœuf d'Ex. 21, 28-29). Pour la fonction de prédicateur, cf. R. MURRAY (12), p. 173-174 ; T. JANSMA (133), p. 21-48.

36. A : lorsqu'il.

[I/348] 21. Lorsqu'ils auront prêché, annoncé, et qu'ils auront mis en garde tout l'Ordre de Dieu<sup>37</sup>, ~ que s'approchent des eaux du baptême ceux qui se sont voués au combat, et qu'on les éprouve.

D'après le baptême, on verra lesquels sont vaillants, et lesquels sont faibles.

Les vaillants, il faut leur donner cœur.

Les mous et les faibles, qu'ils se détournent du combat ouvertement, ~ de peur que, dès la venue d'un moment difficile, ils ne balancent les armes, s'enfuient, et subissent une défaite.

Il dit en effet à Gédéon : *Fais descendre aux eaux ceux qui se sont eux-mêmes voués*<sup>38</sup>.

Et quand le peuple fut descendu aux eaux, le Seigneur dit à Gédéon : *Tous ceux qui laperont l'eau comme un chien lape avec sa langue, ~ ce sont eux qui iront avec toi à la guerre*<sup>39</sup>. ~ *Qu'aucun de ceux qui se laissent tomber pour boire l'eau n'aille avec toi à la guerre.*

#### Digression.

#### Apologie du chien

Il est grand, mon ami, ce mystère qu'il a d'avance montré à Gédéon.

~ Il dit en effet : *Quiconque laperà l'eau comme un chien est apte à aller à la guerre.*

De toutes les bêtes<sup>38</sup> qui furent créées avec l'homme, ~ il n'en est aucune qui aime son maître comme le chien<sup>39</sup>.

AB

g. Jug. 7, 4.

h. Jug. 7, 5 +.

37. A om. de Dieu.

38. A : forces.

39. Il est assez rare de trouver une apologie du chien en monde sémitique. Pour les juifs, c'est un animal impur : la tradition rabbinique note toutefois que les chiens qui n'ont pas aboyé à l'Exode ont été récompensés, et que le corps d'Abel fut gardé par son chien fidèle, cf. Ginzberg (160), V, p. 142 n. 31. Voir aussi le texte cité par L. HAEFELI

Il ne cesse de monter la garde pour lui, jour et nuit.

Même si son maître ne cesse de lui donner des coups, ~ il ne part pas de chez lui.

[I/349] S'il sort à la chasse avec son maître et que survienne à son maître un lion vigoureux, ~ il se livre lui-même à la mort pour son maître.

Il en est ainsi des vaillants qui ont été discernés aux eaux :

Ils marchent à la suite de leur maître comme des chiens.

Ils se livrent eux-mêmes à la mort pour lui.

Ils mènent courageusement sa lutte.

Ils ne cessent de monter la garde pour lui, jour et nuit.

Ils aboient comme des chiens, ~ quand ils épèlent sa Loi, jour et nuit.

Ils lèchent ses plaies, quand ils prennent son corps, le mettent sur leurs yeux et le lèchent de leur langue<sup>40</sup>, ~ comme le chien lèche son maître.

(59), p. 173. ORIGÈNE, *In Jud. Hom.* (PG 12, 988 C-D) donne un point de vue positif sur le chien, à propos de Gédéon, cf. R.H. CONNOLLY (103), p. 538. Mais la petite apologie d'Aphraate est sûrement à rapprocher d'un fragment syriaque exaltant les qualités du chien domestique et provenant d'un milieu monastique d'origine iranienne, cf. H.F. JANSSENS, « Les dix vertus du chien. Texte inédit extrait du manuscrit syriaque n° 9 de l'Indian Office », *Mélanges de Philologie Orientale* (1932), p. 119-133. Les traditions sur le chien des Sept Dormants d'Éphèse, attestées par le Coran, doivent provenir de tels milieux monastiques, cf. I. LEVY, « Le chien des sept Dormants », *Mélanges Bidez (Annales de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientale 2)*, 1934, p. 579-584.

40. Lécher les pieds, cf. *Exp.* 9, 10 n. 43 (I/432). La coutume de porter les oblats à ses yeux ou à l'un de ses sens est attestée à la même époque chez CYRILLE DE JÉR., *Catéch. Mystag.* 5, 21-22 (SC 126 bis, p. 170-173) ; puis THÉODORE DE MOPSUESTE, *Hom. Catéch. (Studi e Testi 145)*, Cité du Vatican<sup>2</sup> 1961, p. 579 ; JEAN CHRYSOSTOME, *Ecloga quod non indignum sit ad divina mysteria*, *Hom.* 47 (PG 63, 898) ; THÉODORE DE CYR, *In Cant.* 1, 1 (PG 81, 53 C). Le baiser est parfois donné à l'un des apôtres, en tant que sacrement, participant de la puissance du Christ, cf. *Act. Jean*, 62, É. JUNOD et J.D. KAESTLI (168), I, p. 250-251 ; *Act. André* 5.



Mais ceux qui n'épèlent pas la Loi sont appelés chiens muets, incapables d'aboyer, ~ et tous ceux qui ne s'appliquent pas au jeûne sont appelés chiens avides<sup>41</sup>, ignorant la satiété<sup>i</sup>.

Ceux qui s'appliquent à implorer la miséricorde obtiennent le pain des fils, et on le leur jette<sup>l</sup>.

**Reprise de Juges 7** 22. Le Seigneur dit encore à

Gédéon : *Que ceux qui se laissent tomber pour boire l'eau n'aillent pas avec toi à la guerre, ~ de peur qu'ils ne tombent et ne subissent une défaite à la guerre<sup>k</sup>.*

En effet, ils montraient d'avance le mystère de la chute, ~ ceux qui buvaient l'eau paresseusement.

Or donc, mon ami, il convient que ceux qui tombent au combat ne ressemblent pas à ces paresseux, ~ qu'ils ne se détournent pas de la bataille et ne deviennent pas une opprobre pour tous leurs compagnons.

[I/352]

**Revirement  
de l'exhortation :  
parabole  
du serviteur**

23. Écoute encore cette parole, mon ami : ~ ce n'est pas parce que je t'ai expliqué d'après les Écritures que Dieu ne rejette pas ceux qui se convertissent, ~ qu'il (faut) que tu t'y fies et que tu aies l'audace de pécher.

Et ce n'est pas parce que j'ai dit cela qu'il faut que se relâche celui qui a été frappé ~ et qu'il ne recherche pas la conversion.

AB

- i. Is. 56, 10-11.
- j. Matth. 15, 26.
- k. Jug. 7, 5.

41. B *desin*.

Voici ce qui convient : ~ qu'il demeure tous les jours dans l'affliction<sup>42</sup>, ~ pour ne pas s'élever et se rendre coupable.

Un serviteur qui a commis une faute à l'égard de son maître change de vêtements pour que son maître se réconcilie avec lui. ~ Il vient chez lui à l'aurore et encore au crépuscule, ~ en quête d'être reçu en sa présence. ~ Lorsque son maître voit qu'il est constamment chez lui, ~ il lui pardonne sa faute et se réconcilie avec lui.

En effet, s'il dit à son maître : « J'ai commis une faute envers toi », ~ son maître lui fait grâce.

Mais alors qu'il a commis une faute, s'il dit à son maître : « Je n'ai pas péché ! » ~ il ne fait qu'augmenter la colère de son maître.

Souviens-toi, mon ami, du fils qui avait dissipé ses biens : ~ quand il l'avoua à son père, ~ son père lui pardonna ses fautes<sup>l</sup>.

De même pour la pécheresse qui s'était maintes fois rendue coupable : ~ quand elle se présenta auprès de notre Seigneur, ~ il lui pardonna ses nombreux péchés et lui fit grâce<sup>m</sup>.

Ou encore Zachée<sup>43</sup>, le publicain pécheur : ~ il reconnut ses péchés, et notre Seigneur les lui pardonna<sup>n</sup>.

Vois encore ce que dit notre Sauveur : *Je ne suis pas venu appeler les justes, ~ mais les pécheurs à la conversion<sup>o</sup>.*

A

- l. Lc 15, 11-32.
- m. Lc 7, 36-50.
- n. Lc 19, 1-10.
- o. Lc 5, 32.

42. Expression désignant la vie monastique dans les textes postérieurs.

43. Zachée : (L'« Innocent ») ; contraste entre le nom et les œuvres. Sa conversion consistera à retrouver la vérité de son nom-vocation.

Notre Seigneur en effet est mort pour les pécheurs<sup>p</sup>, ~ car ce n'est pas en vain qu'il est venu.

[I/353] L'Apôtre dit aussi de lui-même : *J'étais un blasphémateur, un persécuteur et un insulteur, ~ mais Dieu m'a fait miséricorde*<sup>q</sup>. ~ Et voici ce qu'il dit : *Le Messie est mort pour nous*<sup>r</sup>.

En effet, de tout le troupeau, c'est la brebis qui s'était perdue que notre Seigneur a cherchée, ~ il l'a trouvée et s'en est réjoui<sup>s</sup>, ~ car il y a joie chez les veilleurs du ciel quand un pécheur se convertit de son iniquité.

En effet, le Père qui est au ciel ne veut pas que se perde un seul de ces petits qui ont péché et qui ont besoin de conversion<sup>t</sup>. ~ Notre Seigneur n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la conversion<sup>u</sup>.

**Exhortation à la charité** Quiconque est malade parmi nous, prenons de sa souffrance, ~ et si quelqu'un achoppe, soyons pleins d'assurance à sa place.

24. S'il survient un mal à l'un de nos membres<sup>v</sup>, ~ évertuons-nous contre la plaie, jusqu'à ce qu'elle soit guérie.

Si l'un de nos membres est rutilant (de santé), tout le corps est<sup>44</sup> beau et magnifique, ~ mais que survienne un mal à l'un de nos membres, c'est à tout le corps que la fièvre est à charge.

A

p. Rom. 5, 6.

q. I Tim. 1, 13.

r. Rom. 5, 8.

s. Matth. 18, 12-14 ; Lc 15, 3-7.

t. Matth. 18, 14.

u. Matth. 9, 13 ; Mc 2, 17 ; Lc 5, 32.

v. I Cor. 13, 26.

44. B *incip.*

Quiconque fait achopper l'un de ces petits tombera dans la mer, une meule d'âne au cou<sup>w</sup>.

Celui qui se réjouit de la misère de son frère, ~ c'est à lui qu'il arrivera malheur aussitôt.

Celui qui foule aux pieds son frère ne sera pas absous.

Pour la blessure du moqueur, il n'est point de remède, ~ et le railleur, ses fautes ne seront pas pardonnées.

Celui qui creuse une fosse y tombera, ~ et celui qui fait rouler une pierre, elle se retourne sur lui.

[I/356] Celui qui a glissé et qui est tombé, qu'il ne dise pas : « Que tout le monde fasse comme moi ! »

Et le riche auquel survient la pauvreté, qu'il ne dise pas : « Que tous les riches deviennent comme moi ! »

En effet, si sa demande était entendue, ~ son propre besoin, qui le comblerait ?

**Dans la situation présente, se souvenir du jugement** 25. Je t'ai écrit tout cela, mon ami, ~ car il est à notre époque des gens qui se sont voués à devenir solitaires, membres de l'Ordre et saints.

Nous faisons un combat contre notre Antagoniste, ~ et lui, notre Antagoniste, se démène contre nous pour nous faire retomber dans la condition dont nous nous sommes séparés en toute liberté<sup>45</sup>.

Il en est parmi nous qui subissent défaite<sup>46</sup> et qui sont frappés, ~ et alors qu'ils sont défaits, ils s'innocentent eux-mêmes.

AB

w. Matth. 18, 6.

45. B *om.* en toute liberté.

46. A : sont blessés. Alors qu'ils sont défaits-coupables, ils se déclarent vainqueurs-innocents (ambivalence des termes en syriaque).

Bien que nous connaissions leurs erreurs, eux s'en tiennent à cette opinion, ~ et ils ne veulent pas se présenter à la conversion.

A cause de leur honte, ils mourront de la seconde mort<sup>47</sup>, ~ car ils ne se souviennent pas de celui qui scrute les entrailles.

Et il en est aussi qui confessent leur erreur, ~ à qui l'on ne donne pas la réconciliation.

Toi, le maître dans la maison du Messie, donne la réconciliation à ton compagnon, ~ et souviens-toi que ton maître n'a pas rejeté ceux qui se convertissaient.

L'ivraie est semée dans le champ, ~ mais le maître de la semence ne laisse pas ses serviteurs arracher l'ivraie du froment avant le temps de la moisson<sup>x</sup>.

Le filet est tendu dans la mer, ~ mais les poissons ne sont pas triés avant qu'il ne soit remonté à la surface<sup>y</sup>.

[I/357] Les serviteurs ont reçu une somme d'argent de leur maître, ~ le serviteur mou, son maître va le juger<sup>z</sup>.

Froment et paille ensemble sont mêlés, ~ le maître va discerner son aire et la purifier<sup>a</sup>.

Il y a beaucoup d'appelés au festin nuptial, ~ mais celui qui n'a pas le vêtement, son maître le fera sortir dans les ténèbres<sup>b</sup>.

Sages et sottes se tiennent ensemble, ~ le maître de la chambre nuptiale sait qui introduire<sup>c</sup>.

AB

x. Matth. 13, 24-30.

y. Matth. 13, 47-50.

z. Matth. 25, 14-30 ; Lc 19, 12-27.

a. Lc 3, 17.

b. Matth. 22, 1-14.

c. Matth. 25, 1-13.

47. L'expression « seconde mort » n'apparaît pas dans P, mais dans quelques targums, cf. S. BROCK (84), p. 221.

**Recommandation finale** 26. Ô pasteurs, disciples de notre Seigneur, ~ faites paître le troupeau et conduisez-le bien.

Réconfortez les faibles<sup>48</sup>, soutenez les malades, ~ bandez ceux qui ont des fractures, guérissez les boiteux<sup>d</sup>, ~ et gardez les bêtes grasses pour le maître du troupeau.

Ne ressemblez pas au pasteur stupide et sot qui, par sa sottise, est incapable de paître le bétail : ~ Son bras est desséché, son œil est aveugle<sup>e</sup>.

Alors il dit : *Que meure ce qui doit mourir, que se perde ce qui doit se perdre, ~ et s'il en reste quelqu'une, que sa chair soit mangée par ses compagnes<sup>f</sup> !*

Mais lorsque viendra le chef<sup>49</sup> des pasteurs, ~ il condamnera le pasteur stupide et sot qui n'a pas bien pris soin de ses compagnons.

Celui qui a fait paître le troupeau et l'a bien conduit sera appelé serviteur bon et habile, ~ parce qu'il a amené le troupeau sain et sauf au berger.

Vous, les sentinelles, soyez de bonnes sentinelles, ~ et mettez tout le peuple en garde devant l'épée, ~ de peur que l'épée ne vienne leur prendre l'âme.

En effet, c'est cette âme qui est prise dans ses péchés, ~ et son sang sera réclamé à vos mains.

[I/360] Si c'est après la mise en garde que l'âme est prise, ~ cette âme sera prise pour ses propres péchés, et vous, vous ne serez pas blâmés<sup>g</sup>.

Vous, les moutons gras, ne donnez pas de coups de corne aux faibles, ~ pour ne pas être passibles du jugement de la part de notre grand Pasteur, quand il viendra.

AB

d. Éz. 34, 16.

e. Zach. 11, 17.

f. Zach. 11, 9.

g. Éz. 3, 17-21 ; 33, 7-9.

48. A : faiblesses.

49. A *add.* (viendra) le pasteur.

27. Mon ami, accepte cette conviction de faire approcher ceux qui se convertissent et de mettre en garde les justes :

Ce monde est celui de la grâce, ~ et jusqu'à ce qu'il prenne fin, il y a en lui (possibilité) de conversion.

Il est proche, le temps où la grâce disparaîtra et où règnera la justice.

Il n'y aura plus de conversion en ce temps-là, ~ il restera la justice, car elle l'emporte en vigueur sur la grâce.

Lorsque sera proche le temps de la justice, la grâce n'acceptera plus ceux qui voudront se convertir, ~ parce qu'il lui a imposé un terme : la sortie (de ce monde) ; ~ après cela, il n'y a plus de conversion<sup>50</sup>.

Lis, mon ami, et apprends.

Sache et vois que tout le monde en a plus ou moins besoin.

Car ils sont une multitude qui courent dans le stade, ~ mais c'est l'homme vainqueur qui emporte la couronne, ~ et chacun recevra son salaire selon son labeur<sup>h</sup>.

S'achève l'Exposé sur ceux<sup>51</sup> qui ont à se convertir

AB

h. I Cor. 9, 24.

50. Grâce et justice sont les deux attributs de Dieu créateur, dès le livre de la Sagesse (*Sag.* 12, 22). Dans la littérature rabbinique, ces deux attributs sont rattachés à ses deux noms : « Dieu » (en tant qu'il juge) et « Seigneur » (en tant qu'il est le donateur gracieux de la vie), cf. PHILON D'ALEX., *De gigant.* 47, (*Œuvres*, 7-8, p. 42-43) ; *Quaest. in Gen.* 2, 16 (*ibid.*, 34A, p. 222-225) ; *GenR* 2, 4, sur *Gen.* 8, 1 ; *Midr. Kohen*, dans : A. JELLINEK (162), II, p. 23-24. Cf. E. URBACH (19), I, p. 448-451. Pendant le temps de ce monde, ces deux attributs coexistent pour nous, mais à la fin, au moment de la mort, seule demeure la justice, cf. *II Baruch* 85, 13 ; *IV Esdr.* 7, 33-36 ; *II Clém.* 8, 2-3 ; ÉPHREM (192) *Diat.* 15, 1 et 20, 13 (*SC* 121, p. 263 et 352) ; (193) 12, 12 (*SC* 137, p. 160). Pour Aphraate, cf. *Exp.* 8, 20 (1/400).

51. A : la conversion.

## 8. (*het<sup>h</sup>*) EXPOSÉ DE LA VIVIFICATION DES MORTS

[I/361]

### Question de la résurrection et de son mode

1. Il y a toujours des gens qui ergotent là-dessus : « *Comment les morts ressuscitent-ils, ~ et avec quel corps reviennent-ils<sup>a</sup> ?* » ~ car voici que le corps est décomposé et corrompu, ~ et, si le temps se prolonge, même les os sont réduits en poussière et méconnaissables.

Si tu entres dans un tombeau où ont été ensevelis cent morts, ~ tu n'y trouveras pas une pleine poignée de poussière<sup>1</sup>.

Voilà ce que disent ceux qui y réfléchissent<sup>2</sup> :

« Nous savons que les morts vont ressusciter, ~ mais ils revêtiront (sûrement) un corps céleste et des formes<sup>3</sup> spirituelles.

AB

a. I Cor. 15, 35<sup>+</sup>.

1. Comparer la discussion ici rapportée à *T.J. Nazir* 7, 56b (en bas). La mesure à laquelle est réduite le corps décomposé peut tenir dans l'espace compris entre la naissance des doigts et leur extrémité, selon Rabbi Meïr. Selon les autres, c'est la mesure d'une grande main pleine. Nous pourrions avoir ici l'écho de cette discussion antérieure.

2. B : disent.

3. A : une forme spirituelle.

S'il n'en était pas ainsi, ces cent morts qui sont ensevelis dans un même tombeau, dont après beaucoup de temps il ne reste même plus rien, ~ quand les morts revivront, il leur faudra bien revêtir un corps pour ressusciter !

Mais ce sera (sûrement) un corps céleste qu'ils revêtiront, ~ car d'où viendrait ce corps, puisqu'il ne reste rien dans le tombeau<sup>4</sup> ? »

[I/364] 2. Celui qui pense ainsi est un sot et un ignorant.

Car, quand les morts s'en sont allés, ils étaient quelque chose, ~ et quand ils ont été longtemps, ils sont devenus rien.

Lorsque ce sera le temps de la résurrection des morts, ~ ce rien deviendra quelque chose selon sa condition antérieure, ~ et il sera ajouté une transformation à sa condition.

**Argumentation  
scripturaire  
sur le corps  
de résurrection**

Que tu es stupide, de penser ainsi ! Écoute ce que dit le bienheureux Apôtre quand il veut convaincre un sot comme toi.

Il dit : *Sot ! La semence que tu sèmes, ~ si elle ne meurt pas, ne reprend pas vie. ~ Et ce que tu sèmes n'est pas comme ce qui pousse en son herbe, ~ mais un grain nu de froment, d'orge ou d'autre semence. ~ Et à chacune des semences est donné un corps qui lui est propre. ~ Dieu en effet revêtira de corps ta semence comme il le veut*<sup>5b</sup>.

AB

b. 1 Cor. 15, 36-38<sup>+</sup>.

4. B : les tombeaux.

5. A *add.* et à chaque semence est donné un corps qui lui est propre.

3. Sois donc convaincu de cela, sot (que tu es) ! ~ Chacune des semences revêt un corps qui lui est propre.

As-tu jamais semé du froment pour en moissonner de l'orge ? ~ As-tu jamais planté un cep auquel aurait poussé des figues ? ~ Non, car tout marche selon sa condition.

De même le corps qui est tombé en terre<sup>6</sup> : ~ c'est lui qui va ressusciter.

Quant à ce corps qui s'est corrompu et décomposé, ~ il te faut te laisser convaincre par la parabole de la semence.

[I/365] (Il en est de lui) comme de la semence : ~ lorsqu'elle tombe en terre, elle pourrit et se corrompt, ~ et c'est de cette putréfaction même qu'elle pousse, qu'elle bourgeonne et qu'elle donne des fruits.

De même que la terre labourée dans laquelle n'est pas tombée la semence ne donne aucun fruit, malgré toute la pluie que cette terre a pu boire, ~ (de même) le tombeau dans lequel aucun mort n'a été enseveli : ~ aucun homme n'en sortira à la vivification des morts, quand bien même toute la voix de la trompe<sup>7</sup> appellerait à l'intérieur.

6. B *om.* en terre.

7. La terre joue ici le rôle de sein maternel, et la semence, c'est la poussière résiduelle des humains qui y sont cachés-ensevelis (ambivalence du terme syriaque *pmr*) avec leur pouvoir de résurrection (l'âme endormie, comme dira plus loin Aphraate). Même parallélisme en *T.B. Sanhedrin* 92a (bas de page) : « Quel rapport y a-t-il entre le tombeau et le sein ? C'est pour enseigner ceci : de même que le sein fait entrer et fait sortir, de même la tombe fait entrer et fait sortir. Et cela ne nous fournit-il pas, même, un argument *a fortiori* ? Si le sein qui fait entrer en silence fait sortir avec de grands cris, combien plus la tombe qui fait entrer parmi de grands cris ne fera-t-elle pas sortir parmi de grands cris ? » — Quant au signal de la résurrection, c'est la voix de la trompe, car elle est le mémorial du sacrifice d'Isaac, remplacé par un bélier, cf. G. VERMES, *Scripture and Tradition in Judaism* (SPB 4), Leiden 1961, p. 214.

Si donc, comme ils disent, les esprits des justes montent au ciel pour revêtir un corps céleste<sup>8</sup>, ~ ils sont au ciel, et celui qui ressuscite les morts habite au ciel.

Lorsque viendra Celui qui nous donne la vie, ~ qui ressuscitera-t-il de la terre ?

Et pourquoi alors nous a-t-il écrit : *L'heure viendra, et c'est maintenant, où les morts entendront la voix du Fils de l'homme, ~ ils vivront et sortiront de leurs tombeaux<sup>c</sup>.*

En effet, ce n'est pas le corps céleste qui s'en revient entrer dans le tombeau pour en ressortir !

**La transformation  
du corps terrestre  
en céleste**

4. Voici en effet ce que disent les stupides : « Pourquoi donc l'Apôtre dit-il : *Autre est le corps qui est au ciel, ~ et autre celui*

*qui est sur la terre<sup>d</sup> ? »*

Que celui qui entend cela entende aussi cette autre parole que dit l'Apôtre : *Il y a certes un corps animé, ~ et il y a un corps spirituel<sup>e</sup>.*

[I/368] Il dit encore : *Nous dormons tous, mais nous ne serons pas tous transformés<sup>f</sup>.*

Il dit encore : *Ce qui meurt doit revêtir ce qui ne meurt pas, ~ ce qui se corrompt, revêtir ce qui ne se corrompt pas<sup>g</sup>.*

Il dit encore : *Nous tous, il nous faudra comparaître devant le tribunal du Messie, ~ et chacun sera rémunéré en son corps pour ce qu'il aura fait auparavant, soit en bien soit en mal<sup>h</sup>.*

AB

- c. Jn 5, 25-29<sup>+</sup>.
- d. I Cor. 15, 40<sup>+</sup>.
- e. I Cor. 15, 44.
- f. I Cor. 15, 51.
- g. I Cor. 15, 53.
- h. II Cor. 5, 10.

8. A add. (céleste), voici les deux natures.

Il dit encore : *Ceux qui se font baptiser pour les morts, pourquoi le font-ils ? ~ En effet, si les morts ne ressuscitent pas, pourquoi se font-ils baptiser à leur place<sup>i</sup> ?*

Il dit encore : *S'il n'y a pas de vivification des morts, ~ c'est que le Messie non plus n'est pas ressuscité. ~ Et si le Messie n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, ainsi que notre prédication. ~ Et s'il en est ainsi, il se trouve même que nous sommes de faux témoins ~ car nous avons témoigné qu'il a ressuscité le Messie, alors qu'il ne l'a pas ressuscité<sup>j</sup>.*

*Or donc, si les morts ne ressuscitent pas, il n'y a pas non plus de jugement, ~ et s'il n'y a pas de jugement, eh bien ! mangeons et buvons, car demain nous mourrons... ~ Ne vous laissez donc pas induire en erreur : ~ les mauvaises fréquentations corrompent les pensées suaves<sup>k</sup>.*

Cette parole que dit l'Apôtre : *Autre est le corps qui est au ciel ~ et autre celui qui est sur la terre<sup>l</sup>, ~ voici comment tu dois l'entendre : ~ c'est lorsque le corps des justes ressuscite qu'il est transformé et qu'il est appelé céleste. ~ Celui qui n'est pas transformé est appelé terrestre selon sa condition.*

[I/369]

**Argument  
à fortiori :  
dès ici-bas  
les spirituels  
sont célestes**

5. Écoute, mon ami, une parole semblable à celle-ci, qu'a encore dite l'Apôtre. ~ Il dit en effet : *L'homme selon l'esprit juge tout, ~ et il n'est jugé par personne<sup>m</sup>, ~ et il dit encore : Ceux qui sont spirituels pensent ce qui est spirituel, ~ et ceux qui sont charnels pensent ce qui est charnel<sup>n</sup>.*

AB

- i. I Cor. 15, 29.
- j. I Cor. 15, 13-15.
- k. I Cor. 15, 32-33.
- l. I Cor. 15, 40<sup>+</sup>.
- m. I Cor. 2, 15.
- n. Rom. 8, 5.

Il dit encore : *Lorsque nous étions selon la chair, les maux de nos péchés s'affairaient dans nos membres ~ afin que nous devenions des fruits pour la mort*<sup>9</sup>, ~ et il dit encore : *Si l'Esprit du Messie est en vous, ~ vous êtes spirituels*<sup>9</sup>.

Tout cela, l'Apôtre l'a dit alors qu'il était revêtu de chair et qu'il travaillait aux œuvres de l'esprit.

Ainsi, à la vivification des morts, il<sup>9</sup> y aura une transformation pour les justes : ~ la figure terrestre sera avalée par la céleste et le corps sera appelé céleste, ~ mais celui qui ne sera pas transformé sera appelé terrestre<sup>10</sup>.

**Réussir  
est plus facile  
que créer :  
argument a fortiori**

6. Au sujet de cette vivification des morts, mon ami, ~ je vais encore faire mon possible pour te convaincre.

Au commencement, en effet, Dieu modela Adam ; ~ de la poussière, il le modela et le suscita<sup>9</sup>.

Si donc, alors qu'Adam n'était pas, Dieu le fit à partir de rien, ~ combien lui sera-t-il plus facile de le ressusciter

AB

- o. Rom. 7, 5.
- p. Rom. 8, 9.
- q. Gen. 2, 7.

9. A *add.* il dit.

10. Mêmes expressions chez ORIGÈNE, *De Orat.* 26 (PG 11, 504 B-C) : « Le pécheur, quel qu'il soit, est terre, et s'il ne se repent pas, il deviendra terre, mais celui qui fait la volonté de Dieu est ciel... La terre ne reste plus terre, tous les hommes deviennent ciel, transformés en substance céleste » ; Id., *Hom. Gen.* 1, 2 et 5 (SC 7 bis, p. 28-29 et 38-39). A rapprocher de l'inhabitation au ciel des parfaits, « veilleurs » du ciel, cf. *Exp.* 6, 1 n. 2 (I/245) et 6, 5 n. 41 (I/264).

maintenant, puisqu'il est semé en terre comme une semence.

En effet, si Dieu fait ces choses qui nous sont faciles, ses œuvres ne nous sembleront pas extraordinaires, ~ car il y a parmi les hommes des gens habiles qui font des choses étonnantes.

[I/372] Et ceux qui ne sont pas habiles à de telles œuvres se tiennent stupéfaits de ce qu'elles sont, ~ car l'œuvre de leurs compagnons est à leurs yeux difficile.

Combien plus pour les œuvres de Dieu n'est-il pas normal d'être dans la stupéfaction !

Car pour Dieu, ce n'est pas grand chose que de faire revivre les morts.

Alors que la semence n'était pas semée en terre, ~ la terre a enfanté<sup>11</sup> ce qui n'était pas tombé en elle. ~ Alors qu'elle n'avait pas conçu, ~ elle a enfanté dans sa virginité<sup>12</sup>.

11. A : fait germer.

12. Ce thème de la virginité de la terre avant la formation d'Adam, le labour et la pluie fécondante, cf. *Exp.* 18, 9 (I/837), se trouve déjà chez FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Jud.* 1, 1, 2, greffé sur le vieux mythe de la terre mère qui apparaît en *Sir.* 40, 1. « Terre vierge », dans la langue de la *Mishna*, est le terme qui désigne la terre rouge non labourée, cf. I. LÖW, « Die Erde als jungfräuliche Mutter Adams », *ZNTW* (1910), p. 168 ; S. RAPPAPORT (96), p. 75 n. 7 ; Ginzberg (160), V, p. 72 n. 15. En contexte un peu différent, ce même thème sera exploité en parallèle avec la maternité virginal de Marie, la mère du second Adam, cf. IRÉN., *Haer.* 3, 21, 10 (SC 211, p. 428-431) ; *Dém.* 32 (SC 62, p. 82-83) ; TERTULLIEN, *Chair du Christ* 17, 3-4 (SC 216, p. 280-281) ; *Év. Philippe* 83 (195) p. 87 ; CYRILLE DE JÉR., *Catéch.* 12 (PG 33, 764 A) ; Ps.-HIPPOLYTE, *Hom. Pasc.* 54 (SC 27, p. 164-166) ; *Passio Bartholomaei* 5, 11, dans : R.A. LIPSUS et M. BONNET, *Acta apostolorum apocrypha* 2/1, Leipzig 1898, p. 137 ; Notice sur les naassènes, cf. HIPPOLYTE, *Philosoph.* 5, 8, 44-45, dans : P. WENDLAND, *Hippolytus Werke*, III, 1916, p. 97. Le parallèle entre Ève et Marie est plus fréquent.

Qu'y a-t-il donc de difficile à ce qu'à nouveau la terre fasse pousser ce qui est tombé en elle, ~ et qu'elle enfante ce qu'elle a conçu ?

Voici qu'approchent ses douleurs, ~ comme le dit le prophète Isaïe : *Qui a rien vu de tel ~ et qui a entendu quelque chose de semblable ? ~ La terre est dans les douleurs en un seul jour ~ et elle enfante un peuple en une seule heure*<sup>r</sup>.

En effet, Adam a poussé sans être semé, ~ et sans être conçu, il a été enfanté.

Voici maintenant que ses enfants sont semés, ~ ils attendent la pluie et poussent.

Voici que la terre a beaucoup conçu ~ et qu'approche pour elle le temps d'enfanter.

#### Témoignage des pères sur la résurrection

7. Tous nos pères, en effet, attendaient dans l'espérance de la résurrection et de la vivification des morts, ~ et ils se hâtaient, comme le dit le bienheureux Apôtre : *Si c'était la ville d'où était sorti Abraham que les justes avaient attendue, ~ ils auraient eu le temps d'y retourner et d'y aller. ~ Mais ils montraient qu'ils en attendaient une meilleure, celle qui est au ciel*<sup>s</sup>. ~ Ils attendaient d'être libérés<sup>13</sup>, pour aussitôt y aller.

AB

r. *Is.* 66, 8.

s. *Hébr.* 11, 15-16<sup>+</sup>.

13. La dissolution du corps est en même temps sa libération (en syriaque *šr'*, en grec *luō*), cf. *Exp.* 22, 7 (I/1008). De même, la dissolution du monde parvenu à sa fin est identifiée à sa pâque, cf. l'exégèse des quatre nuits dans *Targ. Ex.* 12, 42 *Targum P.* (241), II (SC 256, p. 96-97, n. 47).

[I/373] Par tout ce que je t'écris, comprends et vois qu'ils attendaient la résurrection.

Notre père Jacob, en effet, alors qu'il était mourant, fit jurer à Joseph son fils, lui disant : *Ensevelis-moi*<sup>14</sup> *dans le tombeau de mes pères, ~ auprès d'Abraham et de Sara, de Jacob et de Rébecca*<sup>1</sup>.

Pourquoi donc, mon ami, Jacob<sup>15</sup> ne voulait-il pas être enseveli en Égypte, mais avec ses pères ? ~ D'avance, il montrait qu'il attendait la vivification des morts : ~ de la sorte, quand il y aurait le cri et la voix de la trompe<sup>16</sup>, sa résurrection serait auprès de celle de ses pères.

Et, au temps de la résurrection, ~ il ne serait pas mêlé aux méchants qui s'en retourneront au shéol et au supplice.

8. De même Joseph : il fit jurer à ses frères et leur dit : *Quand Dieu se sera souvenu de vous, ~ enlevez d'ici mes os avec vous*<sup>u</sup>.

Ses frères firent selon la parole de Joseph ~ et gardèrent le serment pendant 125 ans.

Au temps où les armées du Seigneur sortirent de la terre d'Égypte, ~ alors, Moïse emporta les os de Joseph, et il s'en alla, ~ estimant les os de l'homme juste meilleurs pour lui que l'or et l'argent que les fils d'Israël avaient emporté d'Égypte en les déroband<sup>v</sup>.

AB

t. *Gen.* 49, 29-31<sup>+</sup>.

u. *Gen.* 50, 24.

v. *Ex.* 13, 19.

14. A : tu m'enseveliras dans le sépulcre de nos pères.

15. A *om.* Jacob.

16. La résurrection est produite par la voix céleste. C'est ce qui se passe pour Isaac dans la littérature juive, cf. *Pirqè R. Eliezer* 31, 10, et au son des trompettes lors de l'épisode du Sinaï, quand les morts accourent écouter la Loi, cf. *Ginzberg* (160), III, p. 97 ; V, p. 39 n. 215.



[I/376] Les os de Joseph furent 40 ans dans le désert, ~ et au temps où Moïse se coucha, il en fit hériter Josué fils de Nun.

En effet, les os de Joseph son père étaient pour lui meilleurs que tout le butin de cette terre qu'il avait soumise<sup>17</sup>.

Et pourquoi donc est-ce à Josué que Moïse donna les os de Joseph, ~ sinon parce qu'il était de la tribu d'Éphraïm<sup>18</sup>, le fils de Joseph ?

17. Même remarque dans *T.B. Sofa* 28 et *Pesiqta de-Rav Kahana* 11, 12 : « Les sages enseignent : Viens et vois comme le commandement (imposé à) Moïse notre maître lui était cher ; alors que tout Israël se préoccupait du butin, lui se préoccupait des commandements », cf. S. FUNK (87), p. 38.

18. Tout ce développement sur Joseph et son héritier Josué pourrait être d'origine samaritaine. « L'héritage des fils de Joseph pour toujours » est en effet la région de Sichem où Jacob avait planté sa tente, construit un autel à El, Dieu d'Israël, et où Josué ensevelit les os de Joseph (*Gen.* 33, 19 et *Jos.* 24, 32). Les os du Patriarche sont ici considérés comme un trésor et une semence, car la terre qui les a reçus, de stérile qu'elle était, deviendra féconde lors de la résurrection. Alors que la chair se détruit, les os sont la dernière relique du corps humain, le noyau solide où se concentre sa puissance de résurrection ou de germination. Certaines traditions juives le nomment *luz* (« amande ») : *GenR* 30, 7-8 ; *LevR* 18, 1 ; *EccfR* 12, 5. Selon *Midr. Ps.* 11, 102, cet os proviendrait de la colonne vertébrale, et les anciens anatomistes allemands l'appelaient « l'os juif », cf. *Ginzberg* (160), V, p. 363 n. 345. On pense encore à l'amande préexistante des naassènes, selon HIPPOLYTE, *Philos.* 5, 9, renfermant le fruit parfait, royaume des cieux, Verbe de Dieu ou grain de sénévé. Et il est difficile de ne pas faire le rapprochement avec les traditions concernant la ville de Luz-Béthel (*Gen.* 28, 16-22) sur laquelle l'ange de la mort n'a aucun pouvoir, parce qu'elle est la pierre ointe d'huile céleste, cf. *GenR* 69, 8 et *Pirqè R. Eliezer* 35, *Ginzberg* (160), V, p. 119 n. 113. Quant aux hommes dont la tradition dit qu'ils n'auront pas part à la résurrection, leurs os sont anéantis : il est dit en effet qu'au déluge, même les meules furent détruites (*Job* 14, 19), cf. *M. Sanhedrin* 3, 10 ; *GenR* 30, 8 ; *LevR* 31, 1 ; *CamR* 4, 1 ; *T.J. Nazir*

Il les ensevelit dans la Terre promise ~ pour qu'il y ait un trésor dans cette terre où seraient ensevelis les os de Joseph<sup>v</sup>.

De même, au temps où Jacob allait mourir, ~ il bénit ses tribus et leur montra ce qui devait arriver à la fin des jours.

Il dit à Ruben : *Ruben, tu es mon premier-né, ~ ma force et le principe de ma vigueur. ~ Tu t'es égaré : comme l'eau, tu n'auras pas de répit, ~ parce que tu es monté sur la couche de ton père. ~ Vraiment tu as sali mon lit, et tu y es monté<sup>x</sup>.*

Depuis le temps où Jacob<sup>19</sup> se coucha jusqu'au temps où se coucha Moïse, ~ il y eut 233 ans.

Alors Moïse voulut absoudre par son sacerdoce Ruben qui s'était mal conduit et qui avait péché, ~ puisqu'il avait couché avec Bilha, la concubine de son père. ~ De la sorte, lorsque ses frères ressusciteraient, ~ il ne serait pas rayé de leur nombre.

AB

w. *Jos.* 24, 32.

x. *Gen.* 49, 3-4<sup>+</sup>.

7, 56b. Quant à la dénomination « Josué (Jésus) fils de Joseph », reprise par les traditions évangéliques, surtout Jean (*Jn* 1, 45 ; 6, 42 ; *Lc* 3, 23 ; 4, 22) elle est courante chez les Samaritains, cf. M.-E. BOISMARD et A. LAMOUILLE, *L'Évangile de Jean, Synopse*, III, Paris 1977, p. 20b et 138a. Elle est mise dans la bouche de Rachel en *Targ. Gen.* 30, 23, paraphrase d'*Abd.* 18 : seul un descendant de Joseph (le seul juste parmi les fils de Jacob) pourra vaincre et anéantir les fils d'Ésaü, Amalek en particulier, cf. *GenR* 73, 6 et 92, 2 ; *ExR* 26, 3 ; *Midr. Tanhuma Buber* 1, 154 et 164 ; *T.B. Baba Bathra* 123 a.

19. A om. Jacob... se coucha (*homéotéleuton*).

Il dit en effet en tête de ses bénédictions<sup>20</sup> : *Que Ruben vive et ne meure pas, ~ et qu'il soit du nombre*<sup>y</sup>.

[I/377]

**Témoignage des pères,  
suite : Moïse**

9. Et quand arriva le temps où Moïse allait se coucher avec ses pères, il eut douleur et affliction, ~ il demanda à son Seigneur et l'implora de passer en Terre promise.

Et pourquoi donc, mon ami, Moïse, l'homme juste, s'affligeait-il de ne pas être entré en Terre promise, ~ sinon parce qu'il voulait aller se faire ensevelir avec ses pères, et ne pas être enseveli dans la terre de ses adversaires, le pays de Moab ?

Car les Moabites avaient payé Balaam fils de Béor, pour maudire Israël, ~ voilà pourquoi Moïse ne voulait pas être enseveli dans ce pays : ~ pour que les Moabites ne s'en viennent pas exercer sur lui leur vengeance en mettant au jour les os de l'homme juste, et en les dispersant.

AB

y. Deut. 33, 6<sup>+</sup>.

20. La bénédiction de Ruben est habituellement considérée comme un témoignage de la résurrection à venir, cf. *Sifré Deut.* 347 ; *Midr. Tannaim* 213-214 ; *T.B. Sanhedrin* 92a, logion attribué à Rava, maître juif contemporain d'Aphraate : « D'où (sait-on) que la résurrection dérive de la Tora ? — Du verset : "Que Ruben vive et ne meure pas". "Qu'il vive" — en ce monde. "Qu'il ne meure pas" — dans l'autre » (interprétation des redondances du texte scripturaire). *Pesiqta de Rav Kahana* 2, 7 ; RASHI sur Deut. 33, 6 ; ÉPHREM, *In Gen.* 43 § 2 (CSCO 152-153 syr. 71-72, p. 100-101 et 118) ; ÉPIPHANE, *Ancoratus* 97 (PG 43, 191 D-194 B), cf. A. LEVÈNE, « The Blessings of Jacob in Syriac and Rabbinical Exegesis » (*Studia Patristica* 7/1, TU 92), Berlin 1966, p. 524-530. Voix discordante dans *Jubilés* 33, 15 : « Qu'on ne dise pas qu'à Ruben, il fut accordé pardon et vie ».

Son Seigneur fit grâce à Moïse : ~ Il le fit monter sur le mont Nébo, ~ et il lui montra tout le pays quand il le fit passer devant lui<sup>z</sup>.

En regardant tout le pays, Moïse regarda le mont des Jébuséens, ~ là où devait séjourner la Présence.

Il s'affligea et se mit à pleurer en voyant le tombeau qui est à Hébron, ~ là où étaient ensevelis ses pères<sup>21</sup>, Abraham, Isaac et Jacob, ~ parce qu'il ne serait pas enseveli auprès d'eux, ~ que ses os ne seraient pas jetés sur leurs os, ~ et qu'il ne ressusciterait pas avec eux à la résurrection.

Quand il eut vu tout le pays, son Seigneur lui redonna cœur en lui disant : *C'est moi qui t'ensevelirai, je te cacherai ~ et personne ne connaîtra ton tombeau*<sup>a</sup>.

[I/380]

Moïse mourut sur la parole de la bouche du Seigneur, ~ Il l'ensevelit dans la vallée, au pays de Moab, face à Beth Péor, là où Israël avait péché, ~ et personne jusqu'ici n'a connu son tombeau.

Le Seigneur fit ainsi deux faveurs à Moïse en ne faisant pas connaître son tombeau aux fils d'Israël : ~ d'abord, puisque ses adversaires ne le connaîtraient pas, ils ne disperseraient pas ses os de son tombeau, ~ ensuite, comme les fils de son peuple ne le connaîtraient pas, ils ne feraient pas de son tombeau un lieu de culte, ~ car il était considéré comme un dieu aux yeux de son peuple<sup>b</sup>.

AB

z. Deut. 34, 1-4<sup>+</sup>.

a. Deut. 34, 5-6<sup>+</sup>.

b. Ex. 7, 1.

21. A om. ses pères. S. FUNK (87), p. 49, signale que le Talmud connaît l'interprétation « Négev » = Hébron et « Kikar » = emplacement du Temple. Le judaïsme connaît aussi de longs développements sur la tristesse de Moïse, sa vision de la Terre sainte et son enterrement, cf. *Ginzberg* (160), III, p. 463-473. Les plus anciens textes rapportent en outre que c'est Dieu (et non les anges) qui ensevelit Moïse.

Comprends par là, mon ami, ce qu'ils dirent quand Moïse les laissa pour monter sur la montagne : *Ce Moïse<sup>22</sup> qui nous a fait monter du pays d'Égypte, ~ nous ne savons ce qu'il en est<sup>c</sup> !*

Et ils se firent un veau, lui rendirent un culte, ~ et ne se souvinrent plus de Dieu qui les avait fait monter du pays<sup>23</sup> d'Égypte grâce à Moïse d'une main forte et le bras levé<sup>d</sup>.

Voilà pourquoi Dieu se montra circonspect dans le cas de Moïse<sup>24</sup> ~ et ne leur fit pas connaître son tombeau : ~ de peur que s'il leur faisait connaître son tombeau, ~ les fils de son peuple ne s'égarèrent en se faisant une image à laquelle ils rendraient un culte et offriraient des sacrifices, ~ bouleversant par leurs péchés les os de l'homme juste<sup>25</sup>.

[I/381]

**Autres témoignages  
scripturaires  
de la résurrection**

**10.** Ce même Moïse prêcha ouvertement la résurrection des morts. ~ Il dit en effet comme venant de la bouche de son Dieu :

*C'est moi qui fais mourir ~ et c'est moi qui fais vivre<sup>e</sup>.*

AB

- c. Ex. 32, 1.
- d. Deut. 5, 15 ; Ps. 106, 19-21.
- e. Deut. 32, 39.

22. A *add.* homme (Moïse).

23. B *om.* du pays (d'Égypte).

24. A : de son tombeau.

25. Même interprétation du tombeau caché de Moïse en *Leqah Tov Deut.* 34, 6 ; ORIGÈNE, *Sel. in Num.* (PG 12, 578 B) ; THÉODORE DE CYR, *Quaest. in Deut.* 44 (PG 80, 449 C). La dispersion des os du juste peut se faire de deux manières : matériellement, par la haine sacrilège des ennemis qui cherchent à l'empêcher de ressusciter ; et spirituellement, si ses os sont objet de culte idolâtre. Le juste lui-même est alors compromis, comme solidaire du péché du peuple dont il est l'outil. Le commencement de l'idolâtrie est lié au culte des héros morts, cf. EUHEMERUS dans Ps.-JÉRÔME (PG 23, 1329-1402).

Anne, elle aussi, voici ce qu'elle dit dans sa prière : *Le Seigneur fait mourir et fait vivre, ~ il fait descendre au shéol et en fait remonter<sup>f</sup>.*

Voici encore ce que dit le prophète Isaïe : *Tes morts vivront, Seigneur<sup>26</sup>, et tes cadavres ressusciteront, ~ ils s'éveilleront et loueront, ceux qui sont couchés dans la poussière<sup>g</sup>.*

David aussi prêche et dit : *Voici que je fais des miracles pour les morts : ~ les héros ressusciteront, ils rendront grâce, ~ et ils raconteront ta bonté, ceux qui sont dans les<sup>27</sup> tombeaux<sup>h</sup>.*

Quand raconteront-ils la bonté de Dieu dans les tombeaux, ~ sinon quand ils entendront la voix de la trompe qui appelle et de la corne qui crie d'en-haut<sup>i</sup>, ~ et qu'il y aura du tumulte, que les tombeaux s'ouvriront, que les héros ressusciteront dans la gloire et qu'ils se raconteront l'un à l'autre dans les tombeaux, disant :

« Quelle grande bonté nous a été faite !

L'espérance nous avait été retranchée, ~ et l'espérance nous est rendue.

AB

- f. Jn 11, 12.
- g. I Cor. 15, 51.
- h. I Thess. 4, 13.
- i. Matth. 22, 13.

26. A : Adonaï. Il est intéressant de comparer les citations scripturaires fournies par Aphraate à l'appui de la résurrection des morts, ici et en *Exp.* 8, 17 (I/393), avec celles fournies par la tradition rabbinique. On trouve en effet un certain nombre de convergences significatives entre cet *Exp.* d'Aphraate et le début du chap. 11 de *T.B. Sanhedrin*, consacré aux preuves de la résurrection tirées de la *Tora*. Les versets communs sont : *Is.* 26, 16 (90b, preuve attribuée à Rabban Gamaliel) ; *Ps.* 72, 16, (90b, Rabbi Meïr) ; *Deut.* 32, 39 (91b, Rava) ; *Deut.* 33, 6 (92a, Rava) ; *I Sam.* 2, 6 (92b, Rabbi Eliezer), et le développement sur *Éz.* 37 (92b et s.).

27. B : le tombeau.

Nous étions captifs dans les ténèbres, ~ et nous sortons à la lumière<sup>28</sup>.

Nous avons été semés dans les douleurs ~ et nous ressuscitons dans la gloire.

Nous avons été ensevelis animés, ~ et nous ressuscitons spirituels.

Oui, nous avons été semés dans la faiblesse<sup>1</sup>, ~ et nous ressuscitons dans la force ! »

C'est cette bonté qu'ils raconteront dans les tombeaux<sup>29</sup>.

[I/384]

**Les résurrections  
de l'A.T. : Élie,  
Élisée, Ézéchiël**

11. Et ce n'est pas seulement en paroles, mon ami, que Dieu a dit : « Je vivifierai les morts », ~ mais il l'a encore montré en actes<sup>30</sup> par

de nombreux témoignages.

Pour que nous n'ayons aucun doute, ~ il nous l'a clairement montré d'avance.

Par Élie<sup>31</sup>, en effet, fut manifesté le miracle que les morts revivent ~ et que ressuscitent ceux qui sont couchés dans la poussière.

AB

j. I Cor. 15, 43-44.

28. A *add.* (lumière) de notre Seigneur. La littérature rabbinique trouve aussi dans l'Écriture une attestation du chant des ressuscités : *Is.* 26, 19 et *Cant.* 7, 9 (Rabban Gamaliel contre les *Minim*, *T.B. Sanhedrin* 90b) ; *Is.* 52, 8 (R. Hiyya bar Abba au nom de R. Yoḥanan, *ibid.*, 91b). De même les morts d'Ézéchiël, cf. *T.B. Sanhedrin* 92b : « Rabbi Eliezer dit : « Les morts qu'Ézéchiël a ressuscités se sont levés, ils ont chanté, et ils sont morts aussitôt ». — Qu'ont-ils chanté ? — « Le Seigneur fait mourir en justice et fait revivre en miséricorde » (*I Sam.* 2, 6). Rabbi Yohua dit : Ils ont chanté : « Le Seigneur fait mourir et fait vivre, il fait descendre à la tombe et en ramène » (*I Sam.* 2, 6). »

29. B : le tombeau. Remarquer que les bons sont ressuscités par Dieu en son attribut de « bonté », et c'est cette bonté qui est chantée par eux ; pour les deux attributs de Dieu, voir ci-dessous n. 56.

30. B : en acte.

31. A *add.* (Élie) le prophète.

En effet, alors que le fils de la veuve était mort, ~ Élie le revivifia et le rendit à sa mère<sup>k</sup>.

De même Élisée son disciple revivifia le fils de la Shulamite<sup>l</sup>, ~ car nous tenons pour sûr et établi un double témoignage.

De plus, sur les os d'Élisée, les fils d'Israël jetèrent un mort, ~ ce mort revint à la vie et ressuscita<sup>m</sup> : un triple témoignage est sûr.

12. La vivification des morts fut encore clairement manifestée par le prophète Ézéchiël<sup>32</sup> : ~ quand Dieu le fit sortir dans la plaine, il lui montra beaucoup d'ossements, lui en fit faire le tour et lui dit : *Ces ossements vont-ils revivre, homme ?* ~ Ézéchiël lui dit : *C'est toi qui le sais, Seigneur des Seigneurs.* ~ Le Seigneur lui dit : *Homme, prophétise sur ces ossements !* ~ Il<sup>33</sup> prophétisa et dit aux ossements desséchés : *Écoutez le mot du Seigneur des Seigneurs.*

Comme il leur faisait écouter ces mots, ~ il y eut tumulte<sup>34</sup> et voix, ~ les os se rassemblèrent, eux qui étaient pulvérisés et brisés.

[I/385]

Le prophète émerveillé les vit venir de toutes parts, ~ et chaque os recevait son compagnon : ~ l'articulation se réaccoupla, et ils se remontèrent l'un sur l'autre. ~ Leur sécheresse s'humidifia, ~ les articulations

AB

k. I Rois 17, 17-24.

l. II Rois 4, 8-37.

m. II Rois 13, 20-21.

32. Dans la plupart des textes rabbiniques, comme ici, la résurrection des ossements desséchés est considérée comme un événement historique (et non comme une parabole), et l'on s'interroge sur le devenir terrestre de ces ressuscités, cf. *T.B. Sanhedrin* 92 b.

33. A *add.* l'homme (prophétisa).

34. A *add.* grand (tumulte).

s'enveloppèrent<sup>35</sup> de nerfs, ~ et les cheveux poussèrent selon leur condition.

Mais ils gisaient, ~ car il n'y avait pas d'esprit en eux.

Alors Il commanda à nouveau au prophète et lui dit : Prophétise à l'esprit et dis-lui : *Viens des quatre vents, esprit, ~ et souffle sur ces tués, qu'ils vivent.* ~ Quand il leur eut fait entendre cet autre mot, ~ l'esprit rentra en eux, ils se remirent à vivre, ~ et ils se levèrent sur leurs pieds, une bien grande armée<sup>n</sup>.

**Les deux paroles  
et les deux  
résurrections**

13. Pourquoi donc, mon ami, ne fut-ce pas d'un seul mot que ces morts furent ressuscités par Ézéchiël<sup>36</sup> et que fut achevée la résurrection des os et de l'esprit, ~ mais qu'il fallut un mot pour que les os soient remontés, et qu'il en fallut un autre pour que l'esprit revienne ?

C'est parce que la perfection réside dans notre Seigneur Jésus le Messie, ~ qui, d'une voix et d'un mot, fera lever à la fin tout le corps d'Adam<sup>37</sup>.

En effet, ce n'était pas le mot qui était déficient, ~ mais son message qui était trop petit.

[I/388] Comprends et vois par là que même Élie et son disciple Élisée, quand ils rendirent la vie aux morts, ne les ressuscitèrent pas d'un seul mot, ~ mais le temps qu'ils

AB

n. *Éz.* 37, 9-10.

35. A : se mirent en mouvement. Remarquer ici le vocabulaire nuptial, mis en œuvre par la Parole et orchestré en sept mouvements : c'est par le réaccouplement des éléments disjoints par la mort que va naître la vie, grâce à l'insufflation de l'esprit, en un second temps (une seconde parole). La vie est amour et dialogue (« tumulte et voix »), tandis que la mort est séparation et silence, cf. *Introd.*, p. 184-185.

36. A *add.* le prophète.

37. A : tous ceux qui sont nés d'Adam.

prient et supplient, ils le prolongèrent plus qu'un petit moment, ~ et ce n'est qu'alors qu'ils ressuscitèrent.

14. Notre Seigneur aussi, lors de sa première venue, rendit la vie à trois morts, ~ pour qu'un triple témoignage soit sûr, ~ et ce fut par deux mots qu'il ressuscita chacun d'eux<sup>38</sup>.

En effet, quand il rendit la vie au fils de la veuve, ~ il l'appela deux fois, en lui disant : *Jeune homme, jeune homme, lève-toi<sup>o</sup> !* ~ Il revint à la vie et ressuscita.

La fille du chef de la synagogue, ~ il l'appela aussi deux fois, en lui disant : *Petite fille, petite fille, lève-toi<sup>p</sup> !* ~ Alors l'esprit lui revint et elle ressuscita.

Quand Lazare mourut, il se rendit au cimetière ; ~ après avoir beaucoup prié, il appela à voix haute et dit<sup>39</sup> : *Lazare, Lazare, viens dehors<sup>q</sup> !* ~ Alors il revint à la vie et sortit de son tombeau.

AB

o. *Lc* 7, 14. p. *Mc* 5, 41. q. *Jn* 11, 43.

38. Un texte rabbinique attesté par trois témoins différents donne une interprétation positive de la redondance dans le discours, à propos d'Isaïe, le plus glorieux des prophètes : « Toi seul prophétiseras de la bouche-même de la divine Puissance, en sorte que tu pourras dire : " L'Esprit du Seigneur Dieu est sur moi, car le Seigneur m'a oint " (*Is.* 61, 1). Bien plus, tous les autres prophètes qui ont prophétisé ne se sont servis que de termes simples dans leurs prophéties, mais toi, tu prophétiseras en termes redoublés, (révélant ainsi que tu prophétises avec une double part d'Esprit) : " Réconfortez, reconfortez " (*Is.* 40, 1), " Éveille-toi, éveille-toi " (51, 9), " C'est moi, c'est moi " (51, 12), " Réjouis, je me réjouis " (61, 10) », cf. *LévR* 10, 2 ; *Pesiqta Rabbati* 29/30A ; *Pesiqta de-Rav Kahana* 16, 4.

39. A *om.* et dit. Restituer ici un second « Lazare », contrairement aux mss et à J. PARISOT (23), pour la cohérence de la preuve, et parce que celui-ci est attesté par le *Diatessaron Persan* 3, 34 (G. MESSINA, *Diatessaron persiano*, Rome 1951) ainsi que la version éthiopienne de *Jn* 11, 43 (WALTON), cf. T. BAARDA (65), I, p. 160-166 (§ 68) ; Id., (26), p. 632-633.

15. Cela dit, si j'ai voulu te convaincre que c'est par deux mots que ces morts sont ressuscités, ~ c'est parce qu'il y a pour nous deux résurrections : ~ cette résurrection-ci, et la seconde qui doit venir.

Car, après cette résurrection-là, dont ressusciterons tous les hommes, on ne tombera plus.

[I/389] D'un seul mot de Dieu, dépêché par son Messie<sup>40</sup>, tous les morts ressusciteront, vite, comme en un clin d'œil, ~ car il n'est ni petit ni déficient<sup>41</sup>, son messenger, ~ puisqu'au seul mot qu'il proclamera, il se fera entendre de tous les confins (de la terre) ~ et que bondiront et ressusciteront tous ceux qui étaient abattus<sup>42</sup>.

Le mot ne retournera pas sans effet auprès de Celui qui l'a envoyé, ~ mais, comme il est écrit dans le prophète Isaïe qui compare le mot<sup>43</sup> à la pluie et à la neige, disant : *Comme la pluie et la neige descendent du ciel et n'y retournent pas, ~ mais qu'elles font germer la terre et la font enfanter pour qu'elle donne la semence au semeur et le pain pour la nourriture, ~ ainsi en est-il du mot qui sort de ma bouche : ~ il ne revient pas auprès de moi sans effet, ~ mais il fait ce que je veux et accomplit ce pourquoi je l'ai envoyé*.

Pluie et neige en effet ne retournent pas au ciel, ~ parce que c'est sur terre qu'elles effectuent la volonté de Celui qui les envoie.

AB

r. Is. 55, 10-11<sup>+</sup>.

40. A *add.* Jésus (son Messie). Remarquer la justification de la redondance : Le « deux » exprime le monde d'ici-bas et le « un », celui de la résurrection.

41. A : ni déficient ni petit (inversion des termes).

42. A : couchés (cf. Is. 26, 19).

43. A : son mot.

Mais le mot qu'il envoie par son Messie, qui est sa Parole et son Mot, s'en retourne auprès de lui avec une force nombreuse.

Car, quand il vint l'apporter, il descendit à l'image de la pluie et de la neige. ~ Grâce à lui, toutes les semences se mirent à pousser et portèrent par lui de justes fruits.

[I/392] Le Mot s'en retourne auprès de Celui qui l'a envoyé, ~ mais son retour n'est pas sans effet, ~ mais voici ce qu'il dit devant Celui qui l'a envoyé : *Me voici, avec les fils que m'a donnés le Seigneur*.

Car il est cette Voix par laquelle les morts sont vivifiés.

Notre Sauveur en témoigne, quand il dit : *L'heure vient, où les morts entendront la voix du Fils de l'homme*.

Ils sortiront de leurs tombeaux, comme il est écrit : *Au commencement était la Voix, qui est la Parole*, ~ et il dit encore : *La Parole devint corps et reposa en nous*.

C'est elle, la Voix de Dieu qui crie d'en haut et ressuscite tous les morts.

**Les justes morts  
sont vivants  
pour Dieu**

16. Notre Seigneur voulut convaincre de la vivification des morts les Sadducéens qui lui apportaient la parabole d'une femme qui avait

été à sept maris.

Ils lui disaient : *Voici qu'elle a été la femme de tous ; ~ à la vivification des morts, auquel d'entre eux sera-t-elle<sup>w</sup> ?*

Alors notre Seigneur leur dit : *Vous êtes grandement dans l'erreur, ~ et vous ne connaissez ni les Écritures ni*

AB

s. Is. 8, 18 ; Jn 17, 12.

t. Jn 5, 25.

u. Jn 1, 1.

v. Jn 1, 14.

w. Matth. 22, 28.

la force de Dieu. ~ En effet, ceux qui sont dignes de ce monde-là et de cette résurrection du séjour des morts, ~ hommes<sup>44</sup>, ne prennent pas de femmes, et les femmes non plus ne sont à aucun homme, ~ parce qu'ils ne peuvent plus mourir, puisqu'ils sont comme les anges de Dieu, étant fils de la résurrection. ~ Quant à la résurrection dont les morts ressusciteront, ~ ne lisez-vous pas dans l'Écriture que, du buisson, Dieu dit à Moïse : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob » ? ~ Or donc, il n'est pas un Dieu de morts<sup>45</sup>, tous<sup>46</sup> en effet vivent pour lui<sup>x</sup>.

[I/393]

**Contre-épreuve :** 17. Il en est qui, quoique vivants, sont morts pour Dieu.  
**les méchants vivants**  
**sont morts pour Dieu**

Car Dieu a imposé un commandement à Adam, et lui a dit : *Le jour où tu mangeras de l'arbre, tu mourras certainement*<sup>y</sup>.

Après qu'il eut transgressé le commandement<sup>47</sup> et qu'il eut mangé<sup>48</sup>, il vécut 930 ans<sup>z</sup>, ~ mais pour Dieu, il était compté pour mort à cause de ses péchés.

AB

- x. *Matth.* 22, 29-39.
- y. *Gen.* 2, 17.
- z. *Gen.* 5, 5.

44. A om. hommes. Ces hommes, solitaires, de vie angélique, et « fils de résurrection », pourraient bien être le modèle des « membres de l'Ordre », cf. *Exp.* 6, 1 n. 7 (I/241).

45. A add. (morts) mais de vivants.

46. A om. tous... lui.

47. A add. (commandement) qu'il lui avait imposé.

48. A om. et qu'ils ont mangé. Comment concilier les deux textes d'Écriture où il est dit : « Le jour où tu mangeras, tu mourras » et : « Adam vécut 930 ans » ? — Adam fut créé le sixième jour (le vendredi de la semaine créatrice) et vivait avant sa faute aux jours de Dieu qui sont comme 1 000 ans (*Ps.* 90, 2) ; il est mort juste après sa faute, à la visite de Dieu, à la brise du soir de ce même jour, et n'a pas survécu

Pour que tu sois sûr que le pécheur, même encore vivant, est appelé mort, ~ je vais te donner un argument convaincant.

Voici ce qui est écrit dans le prophète Ézéchiel : *Parce que je suis vivant, dit le Seigneur des Seigneurs, ~ je ne prends pas plaisir à la mort du pécheur*<sup>49</sup> mort<sup>a</sup>.

18. Notre Seigneur lui-même le dit à cet homme, qui lui disait : *Je m'en vais enterrer mon père, et je reviens auprès de toi.* ~ Notre Seigneur lui dit : *Laisse les morts enterrer les morts, ~ toi, va porter la bonne Nouvelle du royaume de Dieu*<sup>b</sup>.

Comment donc te faut-il entendre cette parole, ô mon ami ?

As-tu jamais vu des morts qui enterraient leurs morts ? ~ Ou un mort se lèverait-il pour enterrer un mort ?

Reçois donc de moi cette conviction : ~ le pécheur, même vivant, est mort pour Dieu, ~ et le juste, même mort, est vivant pour Dieu.

AB

a. *Éz.* 18, 23.32.

b. *Matth.* 8, 20<sup>+</sup> ; *Lc* 9, 59-60<sup>+</sup>.

jusqu'au sabbat du repos de Dieu, cf. *Ginzberg* (160), V, p. 98-99 n. 72 ; *S. FUNK* (87), p. 19-20. Dès le livre de la Sagesse, l'interprétation spirituelle est la plus courante, cf. *Matth.* 8, 22 ; 22, 21-22 ; *I Tim.* 5, 6 ; *T.B. Berakhot* 18a-18b ; *Midr. Tannaim* 101 ; *Mekh.R.S.* 127 ; *GenR* 39, 7 ; *Midr. Tanhuma Yitro* 1 ; *Midr. Tanhuma Buber Ex.* p. 69 ; *PHILON D'ALEX.* (226), *Quaest. in Gen.* 2, 9, sur *Gen.* 6, 17 (34A, p. 206-207) : les pécheurs, même vivants, sont comptés pour morts. Au contraire, les justes vivent par-delà la mort : *PHILON D'ALEX.* (226), *Leg. All.* 1, 105 (2, p. 98-99) ; *De fuga* § 55-61 (17, p. 18-145) ; *Quaest. in Gen.* 1, 16 ; *IV Macc.* 7, 16 et 16, 24 : « Ceux qui meurent pour Dieu vivent en Dieu, comme Abraham, Isaac et Jacob et tous les Patriarches », cf. *Matth.* 22, 32 et par.

49. Même argumentation à partir de ce verset redondant en *EcclR* 9, 4.

**La mort physique  
n'est qu'un sommeil**

En effet, cette mort est un sommeil, comme le dit David :  
*Je me suis couché, j'ai dormi,*

*~ et je me suis réveillé<sup>c</sup>.*

Isaïe dit encore : *Ils se réveilleront, ~ ceux qui sont couchés dans la poussière<sup>d</sup>.*

[I/396] Notre Seigneur dit de la fille du chef de synagogue : *La petite fille n'est pas morte, ~ mais elle dort de sommeil<sup>e</sup>.* ~ De Lazare, il dit à ses disciples : *Notre ami Lazare dort, ~ mais je m'en vais le réveiller<sup>f</sup>.*

L'Apôtre dit : *Nous dormirons tous, ~ mais nous ne serons pas tous transformés<sup>g</sup>,* ~ et il dit encore : *Au sujet de ceux qui dorment, ~ ne soyez pas dans l'affliction<sup>h</sup>.*

19. En effet, c'est la seconde mort qu'il faut craindre, ~ celle qui est pleine de pleurs et de grincements de dents<sup>i</sup>, de gémissements et de misères, ~ celle qui habite les ténèbres extérieures.

Bienheureux en effet les croyants et les justes, ~ lors de cette résurrection dont ils attendent d'être réveillés et de recevoir les bonnes choses promises !

Les impies qui ne croient pas à la résurrection, ~ malheur à eux pour ce qui leur est réservé ! ~ Il leur serait meilleur de ne pas ressusciter, ~ selon ce qu'ils croient.

Car le serviteur qui se prépare fouets et liens de la part de son maître, ~ s'il dort, ne veut pas qu'on l'éveille,

AB

c. Ps. 3, 6.

d. Is. 26, 19.

e. Matth. 9, 24 ; Mc 3, 40 ; Lc 8, 52.

f. Jn 11, 12.

g. I Cor. 15, 51.

h. I Thess. 4, 13.

i. Matth. 22, 13.

~ car il sait que lorsque viendra le matin et qu'on l'éveillera, son maître le fouettera et le ligotera.

Mais le bon serviteur, auquel son maître a montré les dons, attend, ~ pour recevoir, dès que viendra le matin, les cadeaux de son maître. ~ Et même, tout en dormant, il voit en rêve comment son maître lui donne ce qu'il lui a promis, ~ et il se réjouit en rêve, il exulte et il est tout heureux.

[I/397] L'impie, son sommeil lui est désagréable, ~ car il pense que le matin lui arrive déjà, ~ et il a le cœur brisé en rêve<sup>50</sup>.

Les justes dorment, ~ mais leur sommeil leur est agréable, jour et nuit. ~ Toute la nuit, ils ne sentent pas qu'elle est longue, ~ mais elle compte à leurs yeux comme une seule heure, ~ et dès la veille du matin, ils s'éveillent joyeux.

Les impies, le sommeil s'est abattu sur eux ; ~ ils ressemblent à un homme sur qui s'est abattue une fièvre extrêmement grave : ~ il se retourne ça et là sur son lit, atteint de frayeurs toute cette nuit qui lui paraît longue, ~ et il craint le matin où son maître le condamnera.

20. Notre foi nous montre ainsi que, lorsque les hommes sont couchés, ~ ils dorment de ce sommeil et ne discernent pas le bien du mal.

Les justes ne reçoivent pas ce<sup>51</sup> qui leur a été promis, ni les impies le châtiment du mal, ~ avant que ne vienne le Juge, et qu'il ne sépare la droite de la gauche<sup>j</sup>.

AB

j. Matth. 25, 32.

50. A : par les menaces de son maître.

51. A *add.* le bien (promis).



**Les deux attributs  
de Dieu et le jugement**

Laisse-toi convaincre par ce qui est écrit : ~ au moment où le Juge siègera, les livres seront ouverts devant lui<sup>k</sup>. ~ Bons et méchants seront appelés : ~ Ceux qui auront accompli de bonnes choses recevront de bonnes choses de Celui qui est bon. ~ Et ceux qui auront commis de mauvaises choses en recevront de mauvaises<sup>52</sup> de la part du juste Juge.

[I/400] Envers les bons<sup>53</sup>, en effet, le Bon<sup>54</sup> n'a pas à transformer sa condition, ~ devenant<sup>55</sup> juste parce qu'il en condamnerait justement beaucoup.

Mais envers les méchants, il doit transformer sa condition :

En ce monde-ci, la bonté est bannie par la justice, ~ et il devient juste pour tous.

Envers eux, la bonté n'est plus conjointe à la justice, ~ puisque la bonté n'aide pas à la perdition, ni la justice à la bonté.

En effet, la bonté reste éloignée du juge, ~ et c'est la justice qui meut le juge.

Celui dont la bonté s'est approchée s'en remet à elle, ~ et elle ne le livre pas aux mains de la justice, ~ de peur qu'elle ne le condamne quand elle aura demandé compte à ses mains de ses manquements.

Celui dont la bonté est restée éloignée, ~ la justice le conduit à l'épreuve, il est condamné par elle et il s'en va au supplice<sup>56</sup>.

AB

k. Dan. 7, 10.

52. A : la sentence (*sec.man.* mauvaise).

53. A : le Bon.

54. B *om.* le Bon (n'a pas).

55. B : en sorte que la justice condamne beaucoup.

56. Pour justice et bonté, les deux attributs de Dieu, cf. *Exp.* 7, 27 n. 50 (I/360).

**Jugement et rétribution finale** 21. Écoute donc, mon ami, cette preuve convaincante qu'il y aura à la fin une rétribution.

En effet, le pasteur ayant divisé le troupeau, le fera tenir à sa droite et à sa gauche.

Il a reçu la bonté des bons, ~ alors il les fait hériter du royaume.

Il a blâmé les méchants et ils sont condamnés, ~ alors il les envoie au supplice<sup>l</sup>.

[I/401] Ceux qui ont envoyé des messagers au devant du roi pour dire : *Que celui-ci ne soit pas roi sur nous*, ~ lorsqu'il obtiendra la royauté et s'en reviendra, ~ alors ceux-là seront massacrés devant lui comme des adversaires<sup>m</sup>.

Les ouvriers qui sont accourus et se sont fatigués à la vigne ne percevront pas de salaire avant que ne cesse le travail<sup>n</sup>.

Les commerçants qui ont reçu de l'argent, ~ lorsque le maître de l'argent viendra, il leur en réclamera l'intérêt<sup>o</sup>.

Les vierges qui attendent l'Époux se sont toutes assoupies et endormies, parce qu'il tarde à venir ; ~ lorsqu'elles entendront le cri<sup>57</sup>, alors, elles s'éveilleront et prépareront leurs lampes<sup>p</sup>. ~ Les sages entreront et les folles seront laissées dehors.

AB

l. Matth. 25, 31-46.

m. Lc 19, 14-27.

n. Matth. 20, 1-16.

o. Matth. 25, 14-30 ; Lc 19, 14-26.

p. Matth. 25, 1-13.

57. A : la voix du cri. Allusion au cri de l'Époux, mais aussi au cri de la trompe qui prélude à la résurrection, sans doute en même temps au « grand cri » de Jésus sur la croix, cf. *Exp.* 8, 3 n. 7 (I/365).

Et ceux qui sont accourus à la foi ne parviendront pas au terme sans nous<sup>9</sup>.

22. A partir de tout cela, mon ami, comprends et sois sûr que personne jusqu'ici n'a reçu sa rétribution.

En effet, ni les justes n'ont hérité du royaume, ~ ni les méchants ne s'en sont allés au supplice.

Jusqu'ici, le berger n'a pas encore séparé son troupeau.

Voici que les ouvriers se fatiguent dans la vigne, ~ et jusqu'ici, ils n'ont pas reçu de salaire.

Voici que les commerçants font des affaires avec l'argent, ~ et jusqu'ici leur maître n'est pas venu percevoir son compte.

Le roi est allé obtenir la royauté, ~ et jusqu'ici, il n'est pas revenu pour la seconde fois.

Ces vierges qui attendent l'Époux, ~ elles dorment jusqu'à maintenant, attendant le cri pour se réveiller.

Les premiers qui se sont fatigués dans la foi ne parviendront pas au terme ~ tant que les derniers ne seront pas venus<sup>58</sup>.

AB

q. Matth. 20, 1-16.

58. Pour éviter de désavantager les derniers-nés au cours du temps, l'espace entre la mort temporelle et la jouissance des biens célestes est figurée comme un sommeil, et il est ainsi neutralisé. Même souci de justice dans *IV Esdr.* 5, 42, qui fait dire à Dieu : « Comme un anneau (ou : comme une couronne), j'ai fait mon jugement. Il ne sera point pour les derniers de retard, ni pour les premiers de priorité », cf. *Hébr.* 11, 40 ; *Apoc.* 6, 11 ; et aussi le denier commun aux premiers et aux derniers en *Matth.* 20, 1-16. Le don de Dieu n'est pas soumis aux aléas du temps.

[I/404]

**Controverse.  
L'Esprit paraclet  
et la récompense  
des justes**

23. Mais, disent ceux qui ont une cervelle d'enfant : « Si personne ne reçoit<sup>59</sup> de rétribution, pourquoi l'Apôtre dit-il : *Quand nous quitterons le corps, ~ nous serons auprès de notre Seigneur* ? »

Rappelle-toi, mon ami, les arguments que je t'ai donnés à ce propos dans mon Exposé sur les solitaires<sup>60</sup> :

C'est auprès de notre Seigneur que s'en est allé, selon sa condition céleste, l'esprit qu'ont reçu les justes, ~ jusqu'à ce qu'il revienne, au temps de la résurrection, revêtir le corps dans lequel il a habité.

A tout moment, il fait mémoire de lui devant Dieu, ~ et il le presse de ressusciter ce corps dans lequel il a habité, ~ comme le dit le prophète à propos de l'Église des peuples : *Qu'ils soient fidèles et constants, ceux qui font mémoire de toi devant Dieu, ~ et ne leur donnez pas de répit*<sup>5</sup>.

Mais les impies n'ont personne qui fasse mémoire d'eux devant le Seigneur, ~ car l'Esprit saint s'est éloigné d'eux ; ~ puisqu'ils ne sont qu'animés, ~ ils seront ensevelis animés.

AB

r. *II Cor.* 5, 8.  
s. *Is.* 62, 6-7.

59. A : n'a reçu. Contestation de ceux qui veulent réduire l'éternité aux catégories temporelles.

60. A *add.* (solitaires) membres de l'Ordre.

**Controverse.  
La valeur  
des témoins**

24. Les doctrines qui sont les instruments du Mauvais<sup>61</sup> achoppent à la parole de notre Seigneur : *Personne n'est monté au ciel, hormis celui qui est descendu du ciel, ~ le Fils de l'homme qui était dans le ciel*<sup>1</sup>.

Ils disent : « Vous voyez ! notre Seigneur témoigne que le corps terrestre ne monte pas au ciel... »

C'est que les ignorants n'en saisissent pas le sens.

En effet, si notre Seigneur l'expliqua à Nicodème, ~ c'est qu'il n'avait pas saisi le sens de la parole.

[I/405] Alors notre Seigneur lui dit : *Personne n'est monté au ciel et n'en est redescendu pour vous raconter ce qu'il y a là-bas*<sup>2</sup>. ~ *En effet, si je vous parle de ce qui est sur la terre, vous ne me croyez pas. ~ Comment me croirez-vous, si je vous parle de ce qui est dans le ciel ?*<sup>3</sup> ~ Voici qu'aucun autre témoin ne descendra de là-bas avec moi ~ pour témoigner de ce qui est dans le ciel et que vous croyiez.

En effet, Élie est monté là-bas, mais il n'est pas redescendu<sup>4</sup> témoigner<sup>62</sup> avec moi, et assurer un double témoignage.

AB

- t. *Jn 3, 13*<sup>+</sup>.
- u. *Jn 3, 13*.
- v. *Jn 3, 12*.
- w. II Rois 2, 11.

61. Mêmes contestataires qu'au début de l'Exp. : peut-être des gnostiques qui refusent le salut du corps, cf. *Ép. à Rhéginos* (Nag-Hammadi II/4) 44, 8-9.

62. A om. témoigner.

**Argumentation finale  
et exhortation**

25. Quant à toi, mon ami, ~ qu'il n'y ait pour toi aucun doute au sujet de la vivification des morts.

Puisque la Bouche vivante<sup>63</sup> témoigne : *C'est moi qui fais mourir et c'est moi qui fais vivre*<sup>x</sup>, ~ et que c'est d'une seule bouche que sont sorties les deux choses, ~ comme nous sommes sûrs qu'il fait mourir, il doit aussi nous paraître sûr et certain qu'il fait vivre<sup>64</sup>.

A partir de tous les arguments que je t'ai donnés, ~ accepte et crois qu'au jour de la résurrection, ton corps ressuscitera dans la perfection, ~ tu recevras de ton Seigneur la rétribution de ta foi, ~ tu jouiras et te réjouiras selon ce que tu as cru.

S'achève l'Exposé de la vivification des morts

AB

x. *Deut. 32, 39*<sup>+</sup>.

63. La « Bouche vivante », celle de Dieu, qui donne la Loi par Moïse, le grand Prophète, celui qui parle « de la bouche de la Puissance », cf. *Exp. 2, 6 n. 23 (I/60)*. Expression analogue en *Exp. 15, 1 (I/728)*, attribuée à Jésus (grand Prophète), à propos des aliments purs et impurs.

64. A om. et que... deux choses. Même type d'argumentation en *Exp. 21, 6 n. 38 (I/949)*. Cf. *T.B. Sanhedrin 91 b*, qui rapporte une discussion contemporaine d'Aphraate (attribuée à Rava) à propos de ce verset, ainsi que son interprétation officielle (nos maîtres) : « Rava oppose (deux versets) : il est écrit " Je fais mourir et je fais vivre ", et il est écrit aussi " Je blesse et je guéris " (*Deut. 32, 39*). Le Saint-béni-soit-il dit : " Ce que je frappe, je le ressuscite, et alors, ce que j'ai blessé, je le soigne (après sa résurrection) ". Nos Maîtres disent : " Je fais mourir et je fais vivre "; je pourrais interpréter : " Je tue l'un et je donne la vie à un autre, pour que le monde continue ". Alors l'Écriture statue : " Je blesse et je guéris ". De même que blessure et guérison se réfèrent à la même personne, de même le fait de mettre à mort et de rendre la vie se réfère à la même. Ce qui réfute ceux qui disent que la résurrection ne se déduit pas de la Tora ». Passage parallèle en *T.B. Pesachim 68a* (bas de page) et *Sifré Deut. § 329*.

9. (tel<sup>h</sup>) EXPOSÉ DE L'HUMILITÉ

I/408]

**Argument :** 1. L'humilité est bonne en tout temps, ~ elle libère de toutes les angoisses ceux qui s'en approchent. L'humilité est fructueuse L'intégrité est enfantée par elle, ~ et c'est par elle que Noé trouva grâce, et elle le sauvegarda, ~ selon ce qu'il est écrit que Dieu lui dit<sup>1</sup> : *J'ai vu que tu étais juste et intègre en cette génération<sup>a</sup>.*

**Témoignages scripturaires** Les témoignages sur l'humilité sont multiples. Il dit en effet dans l'Écriture : *Les humbles hériteront la terre et séjourneront sur elle à jamais<sup>b</sup>.*

Le prophète Isaïe<sup>2</sup> dit aussi : *Qui regarderai-je et en qui demeurerai-je, ~ sinon dans l'homme posé et humble qui s'émeut à ma parole<sup>c</sup>.*

Il dit encore : *Mieux vaut l'humble d'esprit et l'humble des yeux qu'un preneur de ville<sup>d</sup>.*

AB

- a. Gen. 7, 1.
- b. Ps 37, 11.29 ; Matth. 5, 4.
- c. Is. 66, 2.
- d. Prov. 16, 19.32.

- 1. A add. à Noé.
- 2. A add. témoigne (et dit).

Voici encore ce qu'il dit : *La justice de celui qui est intègre<sup>3</sup> marche devant lui<sup>c</sup>.*

[I/409] A propos de Moïse, l'homme croyant, voici ce qui est écrit : *Il était le plus humble de tous les hommes qui sont sur la face de la terre<sup>1</sup>.*

**Éloge de l'humilité en huit couplets**

2. L'humilité<sup>4</sup> en effet, est l'attestation des biens (provenant) de la crainte de Dieu, ~ et c'est une multitude de dons qu'acquière, grâce à l'humilité, ceux qui l'aiment :

Si tu cherches l'amour miséricordieux, c'est dans l'humilité<sup>5</sup> qu'il se trouve : ~ l'humilité est le séjour de la justice.

L'instruction se trouve chez les humbles, ~ et la connaissance, leurs lèvres la font sourdre.

L'humilité enfante sagesse et discernement, ~ les humbles possèdent la prudence.

Si tu cherches la tempérance et la continence, elles se trouvent chez l'humble : ~ la vie ascétique leur est plaisante et désirable.

La parole de l'humble est suave et son visage est serein, ~ il rit et se réjouit.

L'amour est beau chez les humbles<sup>6</sup> ~ qui savent que c'est par lui qu'il faut se laisser conduire.

AB

- e. Prov. 11, 5.
- f. Nombr. 12, 3.

- 3. A : humble.
- 4. A add. ami. Éloge en huit couplets de 2 stiques.
- 5. A : les humbles.
- 6. A add. (humbles) et les tempérants.

Les humbles s'abstiennent de tout ce qui est mal, ~ leur visage respandit la bonté de leur cœur.

L'humble parle, et cela lui va bien, ~ ses lèvres rient, mais on n'entend pas (d'éclat de) voix.

L'humble craint la querelle, parce que c'est la jalousie qui l'enfante : ~ quand il entend des paroles de colère, l'humble se bouche les oreilles, pour qu'elles n'entrent pas jusqu'à son cœur.

Les pensées de l'humble enfantent tous les biens, ~ et les sens de son entendement réfléchissent à ce qui est beau.

[I/412] L'humble boit<sup>7</sup> l'instruction comme de l'eau, ~ elle entre en lui comme de l'huile en ses veines.

L'humble s'humilie, mais son cœur est élevé à la hauteur suprême ; ~ là où est son trésor<sup>8</sup>, c'est là que se concentre sa méditation.

Les yeux de sa vue regardent la terre, ~ mais les yeux de son intelligence, la hauteur suprême.

A tout moment, l'humble a peur d'avoir pour quelqu'un une parole d'outrage.

C'est sur la Loi de son Seigneur que l'humble se concentre, ~ et c'est d'elle qu'il reçoit le remède dont il a besoin.

L'humble se réjouit des biens de son compagnon, ~ et il estime son ami comme lui-même.

3. L'humilité de Jacob<sup>9</sup> a vaincu la colère de son frère Ésaü<sup>g</sup>, ~ et des 400 hommes qui étaient avec lui.

AB

g. Gen. 33, 1-11.

7. A : demande.

8. A : ses trésors. Ce sont les trésors de la justice, qui équivalent à la participation aux trésors de la sagesse de Dieu, aux bonnes choses spirituelles et aux dons eschatologiques, cf. *Exp.* 9, 4 (I/413-417).

9. Sept exemples vétérotestamentaires.

L'humilité de Joseph a vaincu la colère de ses frères<sup>h</sup> ~ qui étaient jaloux de lui et le haïssaient.

Par son humilité, Moïse a vaincu et humilié toute la superbe de Pharaon<sup>i</sup>.

L'humilité de David a vaincu la superbe de Goliath ~ qui se précipitait sur lui, en colère<sup>j</sup>.

L'humilité d'Ézéchias a vaincu la menace<sup>10</sup> de Sennachérib ~ qui menaçait et blasphémait<sup>k</sup>.

L'humilité de Mardochee a vaincu toute la vantardise de Haman<sup>l</sup>.

Par leur humilité, Daniel et ses frères ont vaincu les hommes impies qui les avaient calomniés<sup>m</sup>.

[I/413]

#### Les œuvres de l'humilité

4. Les humbles s'abstiennent de l'envie, ~ de la jalousie et de la querelle<sup>11</sup> :

Le superbe est abominable à leurs yeux ~ et ils ne se joignent pas à la violence.

Ils éloignent d'eux le mensonge, ~ et la calomnie, ils lui sont étrangers.

L'inimitié, ils s'en détournent et la rejettent, ~ parce qu'ils sont des fils d'apaisement.

L'orgueil, ils s'en détournent et le rejettent de leurs maisons, ~ parce qu'ils ont souci de leur beau nom.

AB

h. Gen. 45, 1-14.

i. Ex. 3, 11.

j. I Sam. 17, 40-51.

k. Is. 36 - 37 ; II Rois 18 - 19.

l. Esther 10, 3.

m. Dan. 3.

10. A : superbe.

11. 36 stiques, ici groupés en 12 couplets de trois stiques.

Ils ne connaissent pas la dispute, ~ parce qu'ils aiment la simplicité et la piété, et qu'ils sont posés et réservés.

Ils attendent l'Époux, ~ et ils sont étrangers au monde entier.

Loin d'eux l'arrogance, ~ et les moqueurs sont hâissables à leurs yeux.

Les chambres de leurs cœurs sont pleines de bons trésors ~ et leur conscience est exempte de ruse.

Les yeux de leur intelligence sont fixés vers le haut, ~ ils regardent la beauté de leur Seigneur et ils s'en réjouissent à tout moment.

Leur cœur a conçu ce qui est beau, ~ et leurs lèvres enfantent de bons fruits.

La bonne semence qu'ils ont reçue de leur Seigneur, ~ ils en ôtent et rejettent<sup>12</sup> les mauvaises épines.

Leur terre donne du fruit au centuple, ~ car elle est irriguée par la source de vie.

L'humilité est plantée au milieu d'eux ~ et elle fait pousser des fruits de foi et d'amour.

Ils revêtent le Messie comme un bon vêtement<sup>13</sup> ~ qu'ils gardent de toute impureté.

[I/416] L'Esprit qu'ils ont reçu demeure en eux, ~ il est aimé d'eux, et ils ne le contristent pas<sup>n</sup>.

Ils ornent leur temple pour le grand Roi, ~ qui entre et demeure dans les (hommes) posés et les humbles.

Ils placent leur construction sur le roc véritable<sup>o</sup>, ~ et ne craignent rien ni des flots ni des vents.

AB

n. Éphés. 4, 30.

o. Matth. 7, 24-25 ; Lc 6, 47-48.

12. A : enlèvent.

13. Thèmes connexes de l'image et du vêtement.

Leurs œuvres illuminent comme des lampes<sup>14</sup> ~ et leur lumière resplendit devant eux.

Ils préparent le cadeau de noces pour l'Époux<sup>15</sup> qui vient, ~ et ils attendent d'entrer dans la chambre nuptiale.

Ils ont reçu de l'argent, l'ont négocié, ~ et ils veulent gagner les dix talents<sup>p</sup>.

Ils quittent et laissent s'envoler leurs biens, ~ et n'amassent pas d'argent pour le dissimuler<sup>q</sup>.

Leur corps visible marche sur la terre, ~ mais toutes leurs réflexions sont placées près de leur Seigneur.

Ils avancent et marchent dans le chemin petit et étroit<sup>r</sup> ~ et ils entrent par la porte étroite du royaume.

Leur penchant, ils l'astreignent à garder la Loi, ~ qu'ils épèlent à tout moment.

Ils pensent et se comportent en ce monde comme des étrangers<sup>s</sup>, ~ car la ville qu'ils attendent, c'est celle qui est dans les cieus.

Leurs pensées sont ravies et placées là-haut, ~ car c'est dans le Lieu saint qu'ils espèrent entrer.

Les yeux (grand) ouverts, ils regardent là-bas ~ et voient l'Époux se préparer<sup>16</sup>.

AB

p. Matth. 25, 20-21.

q. Matth. 6, 19-21 ; Lc 12, 33-34.

r. Matth. 7, 13-14 ; Lc 13, 24.

s. Hébr. 11, 9-10.

14. A : le soleil.

15. A : le Roi.

16. L'humble est un voyant des biens eschatologiques auxquels il participe déjà. A rapprocher de l'image de l'aigle, qui voit de loin, cf. *Exp.* 6, 1 n. 15 (I/245). Par la foi, les yeux s'ouvrent et l'on reconnaît le Messie invisible, *Lc* 24, 31.

Leurs messagers vont là-bas chaque jour<sup>17</sup> ~ recevoir et rapporter apaisement et paix<sup>1</sup>.

[I/417] Leurs noms sont inscrits sur le Livre de vie<sup>u</sup>, ~ ils prient et gémissent pour qu'ils n'en soient pas effacés<sup>v</sup>.

Ils font monter leurs offrandes, cadeau, jeûne et prière, ~ vers celui qui a le pouvoir d'écrire et d'effacer.

C'est sur leurs cœurs qu'ils écrivent la Loi de leur Seigneur ~ pour être écrits sur ce Livre d'éternité.

Ils effacent à tout moment leurs péchés, ~ pour que leurs noms ne soient pas effacés du Livre de vie.

Ils aiment les épreuves temporelles, ~ afin d'être éloignés<sup>18</sup> du supplice éternel.

Ils exercent leur langue aux cantiques du Messie ~ pour jouir du séjour de ses hymnes réjouissants et doux.

Ils aspirent à contempler ce lieu et ils restent dans le besoin ~ pour que leur advienne ce dont ils ont besoin.

**L'humble venue  
du Messie de paix** 5. Voici quels sont ceux qui aiment l'humilité : ~ Ceux qui sont bien en paix avec tout le monde.

Les humbles sont fils du Très-Haut et frères du Messie, ~ lui qui est venu chez nous pour la cause de la paix et que Marie a reçu grâce à son humilité.

En effet, quand Gabriel annonça la bonne Nouvelle à

AB

- t. Matth. 18, 10.
- u. Phil. 4, 3.
- v. Apoc. 3, 5 ?

17. Cf *Exp.* 6, 15 n. 99 (I/297) : les anges-âmes des petits enfants qui voient sans cesse la face du Père (exégèse de *Matth.* 18, 10). Voir W. CRAMER (128), p. 42-43.

18. A : de se reposer.

la bienheureuse Marie<sup>19</sup>, ~ voici ce qu'il lui dit : *Paix à toi, tu es bénie entre les femmes*<sup>w</sup>.

Car Gabriel avait pris la paix et apporté le fruit<sup>20</sup> béni ~ et l'enfant bien-aimé avait été semé à l'intérieur de Marie.

[I/420] Et elle se mit à louer et à magnifier<sup>21</sup> le Seigneur : *Il s'est complu à l'humilité de sa servante, ~ il ne s'est pas complu dans les superbes et les potentats : ~ le Très-Haut élève<sup>22</sup> tous les humbles*<sup>x</sup>.

Vois, mon ami, la paix accourt chez les humbles.

6. Quand naquit le maître d'humilité, voici comment les veilleurs du ciel rendirent gloire. ~ Ils dirent : *Paix au ciel, gloire sur la terre ~ et bonne Nouvelle aux hommes*<sup>y</sup>.

Enseignant l'humilité lors de sa venue, il disait : *Si quelqu'un te donne des coups sur la joue, ~ présente-lui l'autre. ~ Si quelqu'un te contraint à aller un mille avec lui, ~ va avec lui deux autres mille. ~ Celui qui veut obtenir ta tunique, ~ donne-lui aussi ton manteau*<sup>z</sup>.

AB

w. *Lc* 1, 28.

x. *Lc* 1, 48.51-52.

y. *Lc* 2, 14.

z. *Matth.* 5, 39-41 ; *Lc* 6, 29. Pour la forme rythmée et l'ordre des composantes de cette citation, voir A. RÜCKER (76), p. 346-347.

19. Dénomination ancienne courante, que l'on trouve encore chez Saḥdona, cf. A. DE HALLEUX, « Un chapitre... de Martyrius », 34 *Museon* 88 (1975), p. 253-296.

20. A : les fruits.

21. A : rendre grâces.

22. Analogie verbale « élève » — « Marie » (*merayyem* — *Maryam*) : Marie a correspondu à son nom-vocation en se faisant petite et servante devant Dieu. L'interprétation a dû être classique, car on la retrouve chez SALOMON DE BOÇRA (230), p. 34 et <83>.

Toutes ces choses que nous a apprises notre Sauveur,  
~ les humbles peuvent les effectuer.

**L'homme  
doit rester  
dans son humble  
condition**

La superbe et la magnificence  
ne conviennent pas aux humbles  
(gens), ~ pas plus que le diadème  
sur la tête des pauvres.

L'humble qui s'élève, le Sei-  
gneur le hait, ~ et le pauvre qui se met une couronne  
sur la tête, le roi le tue.

Être magnifique et superbe, ~ c'est la couronne de  
notre roi magnifique.

Car la magnificence ne convient qu'à lui seul, ~ parce  
que c'est à lui qu'elle est, étant l'insigne de sa royauté.

C'est à sa condition qu'il convient d'être superbe<sup>23</sup>, ~  
mais cela est haïssable et méprisable pour les fils de la  
chair.

Les insignes et les signes de la royauté, c'est au roi  
qu'ils conviennent et non aux inférieurs<sup>24</sup>.

[I/421] Ainsi donc, mon ami, ~ ce que Dieu hait chez nous  
et qu'il aime chez lui, ~ qu'on ne le trouve pas chez  
nous.

Mais que lui soit réservé ce qui est à lui, ~ et que  
nous, nous restions selon notre condition.

Nous, c'est l'humilité qui nous<sup>25</sup> convient, ~ et lui, la  
superbe et la magnificence.

Nous, il nous donne ce qui est à nous, l'humilité, ~  
ce qu'il ne nous donne pas, ne le prenons pas.

23. A : grand. « Superbe » est employé ici positivement, au sens de  
haut-placé et magnifique.

24. Analogie formelle « chair » - « inférieur » (homophonie *bsar-  
bšira*).

25. A *om.* nous... convient.

Celui qui reste dans son humble condition, le Très-  
Haut l'élève, ~ qu'il n'aille pas à la poursuite de la  
magnificence.

**Le sort de celui  
qui s'élève** 7. L'homme ne peut servir deux  
maîtres<sup>a</sup> :

La superbe ne se conjoint pas à  
l'humilité, ~ non plus que la richesse à la tempérance.

La hardiesse ne se conjoint pas à la prudence, ~ non  
plus que la témérité à la soumission.

Celui qui accepte d'être superbe maintenant ~ en sera  
dépouillé dans le monde qui vient.

Mais quiconque aime l'humilité ~ sera élevé et exalté  
dans le lieu de la magnificence.

Le riche qui avait revêtu la pourpre<sup>b</sup>, qui s'était élevé,  
exalté et glorifié, ~ quand il vint là, tomba dans les  
supplices, ~ mais Lazare, qui s'était humilié lui-même,  
fut exalté et siégea dans le sein d'Abraham.

[I/424] Le pharisien et le publicain priaient au temple<sup>c</sup>. ~ Le  
pharisien s'élevait et se justifiait lui-même ~ et il redes-  
cendit chez lui non innocenté. ~ Le publicain qui s'était  
humilié descendit<sup>26</sup> chez lui justifié.

**Le principe  
de jalousie  
à l'œuvre  
dans le monde**

Le méchant est placé face<sup>27</sup> au  
bon. ~ les ténèbres, face à la lu-  
mière, ~ l'inimitié, face à la justice.

Face à la jalousie, l'humilité, ~  
face à la querelle, le silence.

AB

a. Matth. 6, 24 ; Lc 6, 13.

b. Lc 16, 19-26.

c. Lc 18, 9-14.

26. A *add.* (descendit) et s'en alla.

27. A : devant.



Le méchant n'a aucune force à élever face<sup>28</sup> au bon, ~ et les ténèbres prennent la fuite quand elles voient la lumière.

L'amertume, la douceur l'atténue, ~ et l'inimitié, l'humilité en est victorieuse.

La jalousie, la justice l'anéantit, ~ et la querelle, le silence l'éteint.

En effet, les ténèbres ne sont pas envieuses de l'obscurité, ~ pas plus que l'inimitié ne jalouse la dispute, ~ que la jalousie n'outrage la querelle ~ ou que l'amertume ne hait l'absinthe.

Mais les méchants jalouent les bons, ~ les impies sont envieux des justes, ~ les superbes sont pleins de vantardise contre les humbles, ~ les menteurs outragent ceux qui disent la vérité ~ et les sots méprisent les sages<sup>29</sup>.

Celui qui n'a pas la vérité en lui ne veut pas que l'on puisse trouver d'(hommes) probes.

Celui qui s'est revêtu de superbe, ~ pour lui, l'humble ressemble à un meurtrier.

Celui qui a mêlé ses mains à l'iniquité ne se plaît pas avec l'homme pieux.

Celui dont la bouche est pleine de mensonge, ~ le véridique est à ses yeux haïssable et abominable.

**Le salaire  
de la jalousie,  
14 exemples  
bibliques**

8. Il n'y a aucun remède à la jalousie, sinon le silence et l'humilité, ~ et c'est une mauvaise rémunération qui résulte de la jalousie.

28. A : devant.

29. A : humbles.

Pour avoir été jaloux d'Adam au paradis, ~ le serpent reçut en châtement trois malédictions<sup>30</sup> :

[I/425] Il lui ôta les pieds, ~ et il marcha sur le ventre.

Il lui ôta sa nourriture, ~ et il lui donna de la poussière<sup>d</sup>.

Il le posa en adversaire, ~ et il le donna à l'homme à piétiner.

Caïn avait tué Abel par jalousie : ~ il reçut les malédictions pour sept générations<sup>31</sup>, ~ et il devint tremblant et méprisé sur la terre<sup>e</sup>.

AB

d. Gen. 3, 14-15.

e. Gen. 4, 8-15.

30. Cf. la liste presque semblable des vantards de l'Exp. 5, 3 (I/185-188). Pour la mutilation du serpent après la faute, cf. Exp. 14, 12 n. 20 (I/597) ; à part le nombre de malédictions (trois ici, six ou dix ailleurs), le thème est traditionnel, parfois rattaché à Jér. 46, 22 (le serpent d'Égypte dont les hurlements vont d'une extrémité du monde à l'autre), cf. FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Jud.* 1, 4 ; *GenR* 20, 8 ; *DeutR* 5, 10 ; *EcclR* 10, 11 ; *Tosefta Soṭa* 4, 18 ; *T.B. Soṭa* 9b ; *Abot de R. Nathan* 1, 5 ; *Pirqè R. Eliezer* 14 ; *Péreq Adam ha-Rishon*, 2<sup>e</sup> recension, dans J.D. EISENSTEIN (159), I, p. 10-11 ; *Baraita 32 middot* 12 (*ibid.*, p. 267) ; *Yalqut Shimeoni* 961 (Yclamdenu) ; *Targ. Gen.* 3, 14 ; *Targ. Ex.* 7, 9 ; *Jubilés* 3, 23 ; de même chez ÉPHREM (192) 19,2 (SC 121, p. 331) ; Id., *Eccl. 46* (CSCO 198-199 syr. 84-85, p. 118-119 et 114\*-115\*) ; CYRILLONAS, *Hymnes* 4/4, trad. D. CERBELAUD (182), p. 75 ; BASILE, *De paradiso* (PG 30, 68) ; *Caverne des trésors* (176), 5,5 trad. p. 16 ; TABARI, *Chronique* 1, 27 (trad. H. ZOTENBERG, I, Nogent-le-Rotrou 1874, p. 81). Cf. S. RAPPAPORT (96), p. 82 ; A. VAN LANTSCHOOT, « Les questions-réponses du Ms. Vat. arabe 155 », *Museon* 71 (1958), p. 291 n. 17 ; J. LICHT, « Legs as Signs of Election », *Tarbiz* 35 (1965-66), p. 18-26 (en hébreu).

31. *Gen.* 4, 15 et 24 parle de sept vengeances qui arriveraient au meurtrier de Caïn. Ici, la malédiction septuple est transférée sur Caïn lui-même (comme en *Test. XII Patr. Benjamin* 7, 3-4) et les sept générations de ses descendants (comme en *Targ. Onq.* et *Ps.-Jonathan* sur *Gen.* 4 15 et 24), cf. S. FUNK (87), p. 23-24.

Ésaü était jaloux de son frère Jacob et le persécutait :  
 ~ l'humble Jacob reçut bénédiction et primogéniture<sup>f</sup>,  
 ~ et ce superbe fut asservi à l'humble.

Y en eut-il pour jalouser l'humble Joseph ? ~ C'est Joseph qui fut exalté ~ et ceux qui le haïssaient tombèrent prosternés devant lui<sup>g</sup>.

Pharaon était jaloux du peuple hébreu ~ et il avait commandé que tous leurs enfants soient exterminés dans la mer<sup>32</sup> : ~ il fut jugé de ce jugement-même qu'il avait jugé<sup>h</sup>, ~ et il reçut la rémunération<sup>33</sup> de ses péchés.

Coré et ses compagnons avaient jaloué Moïse, ~ il en résulta pour eux une mauvaise rémunération : ~ le shéol ouvrit la bouche pour l'avalér, ~ et un feu s'enflamma, qui le dévora<sup>34i</sup>.

Aaron et Miryam avaient jaloué l'humble Moïse : ~ le Saint se manifesta et les perdit, ~ et Miryam devint lépreuse pendant sept jours<sup>j</sup>.

Saül avait jaloué et haï l'humble David : ~ l'Esprit saint s'écarta de lui, ~ et un esprit tourmenteur se mit à l'agiter<sup>k</sup>.

## AB

- f. Gen. 27, 36.
- g. Gen. 42, 6.
- h. Ex. 14, 19-30.
- i. Nomb. 16, 1-33.
- j. Nomb. 12, 1-15.
- k. I Sam. 16, 14-23.

32. A : les eaux : Même série d'exemples dans CLÉM. (178), Cor. 4, 1-6, 4.

33. Analogie verbale « rémunération » — « Pharaon » (même radical). Mise en œuvre du jugement « mesure pour mesure », cf. Exp. 1, 15 n. 44 (I/36).

[I/428] Achab était jaloux de Nabot et l'avait tué : ~ à l'endroit-même où les chiens avaient lapé le sang de Nabot, ~ les chiens lapèrent aussi son propre sang<sup>l</sup>.

Jézabel avait persécuté Élie sans pouvoir lui faire aucun dommage : ~ elle fut dévorée par les chiens, et Élie fut enlevé au ciel<sup>m</sup>.

Les jaloux qui avaient calomnié les hommes justes (les déchirant à belles dents)<sup>35</sup>, ~ ce sont ceux-là que dévora la flamme du feu, alors qu'en réchappaient les hommes justes<sup>n</sup>.

Les chaldéens qui avaient déchiré Daniel, ~ ce sont eux qui remplirent la fosse qu'ils avaient creusée pour lui<sup>o</sup>.

Haman avait jaloué Mardochée et son peuple : ~ il n'eut pas de succès avec son commandement, mais il reçut la mort du gibet avec ses fils<sup>p</sup>.

Le peuple sot qui n'a pas reçu l'humble roi Messie, ~ il les a déracinés de leur lieu et les a dispersés. ~ Lorsqu'il aura obtenu la royauté et qu'il reviendra, ~ ils seront détruits devant lui comme des adversaires<sup>q</sup>.

Tout ce que je t'ai écrit, mon ami<sup>36</sup>, ~ je te le rappelle infatigablement pour que tu sois certain de cette affaire :

## AB

- l. I Rois 21, 1-19.
- m. I Rois 21, 23 ; 19, 1-3 ; II Rois 2, 11.
- n. Dan. 3, 22-48.
- o. Dan. 6, 17-25.
- p. Esther 8, 9-10.
- q. Lc 19, 27.

34. A : et l'ava.

35. Litt. « manger les morceaux », c'est-à-dire « calomnier », est traduit ici par l'expression « déchirer à belles dents », pour garder l'image parallèle de la flamme qui « dévore ».

36. A om. mon ami.

~ les impies recevront leur mauvais châtement de la main des humbles.

**Rappels** 9. Ainsi donc, mon ami, tu dois être certain de ceci : ~ quiconque se revêt de jalousie, le Mauvais habite en lui, ~ et habite en lui l'esprit souillé qui habitait en Saül.

[I/429] Quand David jouait de la cithare devant Saül pour le soulager, ~ Saül, qui s'était revêtu de jalousie, lança un javelot sur son bienfaiteur<sup>r</sup>.

Celui en qui se trouve l'humilité, le Reposé et l'Humble<sup>37</sup> habite en lui, ~ et il devient maison d'habitation pour le Messie.

Rappelle-toi encore ce que je t'ai écrit plus haut :

Les bons ne sont pas jaloux des méchants, ~ mais ce sont les méchants qui sont jaloux des bons.

Je n'ai jamais vu qu'un riche ait été jaloux des pauvres<sup>38</sup>, ~ ni les justes des impies.

Les (hommes) pieux ne sont pas jaloux des scélérats, ~ ni les fils d'apaisement, des chicaniers, ~ ni les véridiques, des menteurs.

Les (gens) honnêtes ne jalouent pas les malfaisants, ~ ni les tempérants, les pervers.

**Exhortation à l'humilité** Ainsi donc, cours à la poursuite de l'humilité ~ qui est victorieuse de la jalousie<sup>39</sup> et qui écarte la querelle.

AB

r. I Sam. 19, 9-10

37. A : le Doux.

38. A : d'un pauvre.

39. Ou : innocente (ambivalence du terme syriaque). Huit stiques (présentés en quatre couplets de deux).

Unis-toi au silence et à la patience, ~ pour être exempt des multiples querelles.

Aime l'humilité, acquiers la tempérance, ~ et unis aux deux la patience.

Les humbles, beaucoup les aiment, ~ mais les superbes, même les scélérats comme eux les haïssent.

Hais la colère, ~ et tu seras sauvé de défauts haïssables.

N'ouvre pas ta bouche<sup>40</sup> à la colère, ~ et ne te compose pas diversement le visage<sup>41</sup>.

Que ta langue ne simule pas, ~ pour ne pas enfanter ainsi de mauvais fruits.

Que les germes de colère ne soient pas enfantés en toi, ~ de peur qu'une multitude de pensées ne soient conçues de leurs enfants.

[I/432] 10. La colère, ayant été conçue en toi, devient une plaie :

Ne laisse pas ta langue l'enfanter, ~ et qu'elle ne soit pas suspendue à tes lèvres<sup>42</sup>.

Toute les réflexions qui te montent au cœur, ~ cache-les dans ta chambre intérieure.

Les bonnes choses que conçoit ton cœur, donne-les à ta langue, ~ et ta bouche apprendra de bonnes paroles.

Retourne la parole dans ton cœur pendant plusieurs jours ~ et vois s'il faut la donner à ta langue.

40. A *add.* la porte (de ta bouche).

41. Litt. ne te prépare pas un visage de toutes les couleurs, cf. *Od. Sal.* 13, 3.

42. A *om.* à tes lèvres. 12 stiques (3 x 2 et 2 x 3). Salut ou perdition de l'homme sont mis en dépendance du rapport entre le cœur (l'intérieur, le caché, la chambre) et les lèvres (l'extérieur, le manifesté, la langue), cf. *Introd.*, p. 189-191.

S'il ne le faut pas, qu'elle meure dans ton cœur ~ et soit ensevelie dans ta réflexion.

Garde ta langue du faux témoignage ~ pour que le feu n'embrase pas ton corps<sup>43</sup>.

Le fils du Roi qui habite en toi, qu'il grandisse bien, ~ et ne fais pas entrer avec lui de choses pénibles<sup>43</sup> et mauvaises.

En effet, il veut être seul à habiter en l'homme ~ et il n'habite pas avec (l'homme) aux multiples réflexions.

Ta langue, qu'elle aime le silence, ~ puisqu'elle lèche les cicatrices<sup>44</sup> de ton Seigneur.

Tes lèvres, qu'elles se gardent de la dissension, ~ car c'est avec elles que tu donnes des baisers au fils du Roi<sup>45</sup>.

Qu'aucune vanité ne te sorte de la bouche, ~ de peur qu'il ne se sépare de toi et n'habite plus en toi.

### Exhortation à l'humilité,

« testée » à ses fruits

11. Aime l'humilité, ~ muraille puissante semblable à du fer.

Aime la tempérance aux doux fruits, ~ tels que celui qui en mange se rassasie, se réjouit et exulte.

Tous les arbres se « testent »<sup>46</sup> à leurs fruits, ~ et les réflexions de l'homme se « testent » à sa bouche.

AB

s. Jac. 4, 6.

43. A : tordues.

44. A : les dons de notre Seigneur.

45. Cf. *Exp.* 7, 21 n. 40 (I/349), sur la coutume du baiser à l'eucharistie.

46. Le néologisme « tester » a été utilisé ici pour traduire le verbe « goûter » signifiant aussi « juger », la vieille expression française « tâter de » (« taste-vin ») n'ayant plus cours aujourd'hui.

[4/433] Qu'un sage s'approche de quelqu'un, ~ ses pensées se « testent » à sa langue, car les lèvres parlent de l'abondance du cœur<sup>1</sup>.

Un homme qui craint Dieu ne dit que de bonnes choses à tout moment ~ il répète et dit la Loi de son Seigneur.

Même s'il entend des paroles de plaisanterie, ~ il ne se tient pas à leur écoute.

Il ne dit que de bonnes paroles, et il n'y a pas<sup>47</sup> de paroles malfaisantes en sa bouche, ~ car sa réflexion n'a rien conçu qui soit haïssable.

C'est ainsi que l'on peut « tester » si un homme épèle la Loi de son Seigneur : aux fruits du bon arbre<sup>48</sup>.

Qu'un homme médite le mal, le sage le « teste » à ses lèvres : ~ s'il dit n'importe quelles paroles de plaisanterie, d'outrage, de moquerie ou d'insulte, ~ celui qui l'entend le reconnaît, ~ car il a bien fallu qu'elles soient conçues pour avoir ensuite été enfantées, ~ puisque toute chose, c'est la conception qui l'amène à la naissance.

[I/436] Rappelle-toi ce que dit notre Sauveur : *L'arbre bon donne de bons fruits ~ et l'arbre mauvais donne de mauvais fruits. ~ Un arbre mauvais ne peut pas donner de bons fruits ~ ni l'arbre bon donner de mauvais fruits. ~ C'est à ses fruits que l'on reconnaîtra un arbre ~ et il en est ainsi de l'homme bon. ~ Des bons trésors qu'il y a dans son cœur, il fait sortir et dit de bonnes choses. ~ L'homme mauvais, des mauvais trésors qu'il y a dans son cœur, fait sortir et dit de mauvaises choses, ~ car c'est de la surabondance du cœur que les lèvres parlent<sup>2</sup>.*

AB

t. Lc 6, 45.

u. *Matth.* 7, 17-18 ; 12, 33-44 ; Lc 6, 43-45.

47. A : il ne dit pas.

48. A : de bons arbres.

12. En effet, s'il y a dans un arbre mille fruits, ~ un seul te suffit à « tester » l'arbre tout entier.

Si tu « testes » l'un de ses nombreux fruits, bons et agréables, ~ tous les fruits de cet arbre, tu désires être le seul à les manger.

Ainsi l'homme sage : quand il s'approche d'un homme mauvais, il le « teste » d'abord à ses paroles, ~ et s'il voit que ses paroles sont malfaisantes, il ne veut plus les écouter.

Si un sage s'approche d'un homme sage<sup>49</sup> et instruit, il s'assied chez lui et s'y tient, cependant qu'il « teste » ses paroles. ~ S'il voit qu'elles sont bonnes et agréables, pleines de connaissance et de bon sens, ~ à ce moment-là, il veut entendre et apprendre chacune de ses paroles.

L'homme qu'on appelle humble, c'est aussi à ses paroles<sup>50</sup> que le sage le discerne : ~ quelqu'un peut paraître intègre, silencieux et humble, ~ mais son cœur médite des choses malfaisantes.

Cet humble sot parmi les humbles sages qui méditent de bonnes choses ressemble à la jujube amère<sup>51</sup> qui est

49. A *om.* sage.

50. B : par son « test », à son goût.

51. A *om.* amère. Il est difficile de déterminer la nature des fruits en question. On sait que dans les langues orientales, jusqu'à aujourd'hui, les mêmes mots désignent des fruits différents selon les régions. D'après I. Löw, *Aramäischen Pflanzennamen*, Leipzig 1881, p. 288-289 et 144, il doit s'agir de la baie de l'aubépine (*crataegus azarolus*) qui ne doit pas être mêlée au coing (*cydonia vulgaris*) dont les anciens avaient coutume de faire des sirops. Il est amené à cette interprétation par comparaison avec la Mishna (*M. Kilaim* 1, 4) qui donne elle aussi une liste de fruits non hétérogènes où figure le terme *wzrrin* en liaison avec *pršin* (gr. *persaia*) que le Talmud de Jérusalem donne comme équivalent de *'sprgl* (arabe *safar-gal*, qui signifie encore aujourd'hui « coing »). Mais chacun de ces noms varie selon les sources ; le fruit doux, traduit ici par « pomme-miel », à cause de l'interprétation d'ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiarum* 17, 7, 5 (PL 82, 610A) : « *Melimelum* (coing) : appelé ainsi par sa douceur, car ce fruit a la saveur du miel », peut-être aussi une

mêlée à la pomme-miel : elle ressemble extérieurement à la pomme-miel, mais son goût est amer au palais.

[I/437]

**Exhortation  
à l'amour  
de l'humilité**

13. Mon ami, aime l'humilité, qui est d'odeur agréable, et douce pour le goût.

L'humble qui s'humilie, même s'il est haut placé, est aimé des haut placés et des humbles (gens). ~ Même si l'humiliation lui survient, on ne l'insulte pas, ~ car il se conduit alors selon la même condition qu'auparavant.

Mais le superbe qui ne s'humilie pas lui-même, ~ que<sup>52</sup> lui survienne l'humiliation, sa chute est grande, ~ parce qu'il ne s'est pas humilié lors de son élévation.

Les amis de l'humble sont une multitude, ~ ceux qui lui demandent la paix son innombrables, ~ et ils sont une multitude à répéter ses louanges<sup>53</sup>.

Son humilité recouvre ses défaillances — parce qu'il ne dit de mal<sup>54</sup> de personne en son cœur.

L'humble est assis et médite la sagesse, ~ son intelligence est tendue vers les hauteurs du ciel.

La parole de l'humble<sup>55</sup> est écoutée et entendue, ~ parce qu'il la forme et l'énonce avec pondération.

Le tréfond de son cœur est plein de bons trésors, ~ sa langue enfante des fruits agréables<sup>56</sup>.

L'humilité est la source de la paix, ~ et des ruisseaux d'apaisement en découlent.

prune ou une nêfle, la pêche ou la figue persane, ou même la datte... Quant au fruit amer, ce peut être la jujube (fruit du *zizyphus spina Christi* ou du *rhamnus lotus*), ou l'azarole, ou même les cornes du sorbier ; aucun de ces fruits toutefois n'est extrêmement amer...

52. A *add.* au moment où (lui survient).

53. A : sa louange.

54. A *om.* de mal.

55. B : du sage.

56. A *add.* bons (et agréables).

Noé a aimé l'humilité, ~ et il a été mis à l'abri des eaux du déluge<sup>v</sup>.

Abraham s'est approché d'elle, et il a eu son héritage sur la terre de vie, ~ car il était tombé face contre terre devant Dieu, et il s'était humilié comme poussière et cendre<sup>w</sup>.

Isaac fut élevé à cause de l'humilité : ~ les rois le reconnurent<sup>57</sup> et aimèrent son alliance.

[I/440] Jacob fut un homme intègre qui habitait sous la tente<sup>x</sup> ~ et il reçut de son père la bénédiction d'Ésaü<sup>y</sup>.

Chacun de nos pères<sup>58</sup> d'autrefois fut humble, tempérant et prudent ; ~ le Très-Haut a élevé les humbles, ~ et il a humilié les superbes<sup>z</sup>, les faisant descendre jusqu'à la honte.

Job a aimé l'humilité, et son Seigneur a témoigné de son intégrité. ~ Satan le scélérait l'enviait, ~ mais Job confondit l'Adversaire, l'Opposant des justes. ~ Et son Seigneur éleva Job qui avait persévéré dans son intégrité, ~ selon ce qu'avait témoigné sa bouche<sup>a</sup>.

**L'humilité,  
condition  
de l'exaltation :  
Adam et Jésus**

14. Mon ami, aime cette part, la condition dans laquelle doivent demeurer les fils de la chair.

C'est cela, la justice : qu'un homme s'humilie lui-même. ~ La condition

d'Adam, c'est d'être tiré de la poussière de la terre<sup>b</sup>.

**AB**

- v. Gen. 6, 8-9.
- w. Gen. 18, 27.
- x. Gen. 25, 27.
- y. Gen. 27, 26-29.
- z. Lc 1, 52.
- a. Job 1 - 2.
- b. I Cor. 15, 47.

57. A : servirent.

58. A *add.* (nos pères) justes.

Et son Seigneur lui a imposé un commandement à garder. ~ S'il gardait ce qui lui était ordonné, son Seigneur le ferait parvenir à une condition plus élevée.

Parce qu'il a voulu se saisir de l'élévation<sup>e</sup> qui ne provenait pas de sa condition, ~ son Seigneur l'a fait retourner à sa condition antérieure d'humiliation.

Notre Seigneur en témoigne et dit : *Quiconque s'élève sera humilié, ~ et quiconque s'humilie sera rendu superbe<sup>d</sup>.*

Adam s'est élevé et il a été humilié<sup>e</sup>, ~ il est retourné à la<sup>59</sup> poussière, sa condition antérieure.

[I/441] Notre Sauveur, superbe et magnifique, s'est humilié, ~ il a été élevé et exalté à sa condition antérieure, ~ la gloire lui a été surajoutée et tout lui a été soumis<sup>f</sup>.

Notre Sauveur, qui s'est humilié, a reçu la gloire, ~ et il a reçu du surplus.

Adam, qui s'était élevé, reçut l'humiliation, ~ et il reçut des malédictions en surplus de l'humiliation.

**Exhortation  
finale :  
l'arbre  
aux beaux fruits**

Ainsi donc, mon ami, convient-il et est-il juste que l'homme qui aime Dieu<sup>60</sup> chérisse l'humilité et qu'il demeure dans sa condition d'humilité.

Car sa racine doit être plantée dans la terre, alors ses fruits montent devant le Seigneur de majesté : l'humilité,

**AB**

- c. Phil. 2, 6.
- d. *Matth. 23, 12 ; Lc 14, 11 ; 18, 14.*
- e. *Gen. 3, 19*
- f. *I Cor. 15, 27.*

59. A : sa (poussière). Deux couplets de structure inversée sur le rapport Adam-Sauveur, peut-être pour exprimer que Jésus a inversé la condition académique.

60. A *om.* qui aime Dieu.

chez qui l'on trouve ces fruits désirables, prudence, tempérance, pensées suaves.

Les humbles sont simples et patients, ~ aimables et intègres, ~ justes et habiles pour le bien, ~ adroits et tranquilles, ~ sages et réservés, ~ calmes et miséricordieux, ~ repentants et cléments, ~ profonds et patients, magnifiques et désirables<sup>61</sup>.

Celui qui aime l'arbre qui porte de tels fruits, ~ heureux est-il, car il séjournera dans le repos<sup>62</sup>, ~ et Celui qui prend plaisir aux hommes de repos et aux humbles habitera en lui.

S'achève l'Exposé de l'humilité

61. 18 qualités.

62. L'arbre aux bons fruits est à la fois l'homme juste et le paradis originel dans lequel celui-ci repose et où Dieu se promène, cf. *Exp.* 23, 3 (II/8-9).

## 10. (*yûd<sup>h</sup>*) EXPOSÉ SUR LES PASTEURS

[I/444]

**Les pasteurs  
doivent être  
diligents**

1. Les pasteurs siègent à la tête du troupeau ~ et donnent au troupeau la nourriture de vie.

Celui qui monte la garde et peine pour ses moutons, prenant soin de sa bergerie ~ est le disciple de notre bon Pasteur qui s'est donné pour ses moutons.

Celui qui ne mène pas bien le troupeau ressemble au mercenaire qui ne se préoccupe pas des moutons<sup>a</sup>.

Ô pasteurs, soyez semblables à ces pasteurs justes d'autrefois :

Jacob a fait paître les moutons de Laban et les a gardés, ~ il a peiné, monté la garde et obtenu un salaire.

En effet, Jacob dit à Laban : *Me voici depuis vingt ans avec toi. ~ Tes moutons et tes troupeaux<sup>1</sup>, ~ je n'en ai rien fait avorter, ~ je n'ai mangé aucun bœuf de ton troupeau. ~ La bête atteinte de fracture, je ne te l'ai pas apportée, ~ mais tu la réclamais de moi. ~ De jour, la chaleur m'a dévoré, et le gel, la nuit, ~ le sommeil a fui mes yeux<sup>b</sup>.*

AB

a. Jn 10, 13.

b. *Gen.* 31, 38-40.

1. A : tes chèvres et tes boucs.

[I/445] Pasteurs, voyez ce pasteur, comme il se préoccupe de sa bergerie : ~ la nuit, il reste éveillé pour la garder, ~ il monte la garde le jour pour la faire paître.

Jacob était pasteur, ~ Joseph était pasteur et ses frères étaient pasteurs, ~ Moïse était pasteur, ~ David aussi fut pasteur et Amos fut pasteur.

Tous ceux-là furent des pasteurs qui firent paître des moutons et les conduisirent bien.

**Les pasteurs  
choisis d'après  
leur expérience**

2. Mais pourquoi, mon ami, ces pasteurs firent-ils d'abord paître des moutons, et qu'ils ne furent choisis qu'alors pour paître des hommes, ~ sinon pour qu'ils apprennent comment un pasteur doit se préoccuper de ses moutons, monter la garde et peiner pour ses moutons.

Et c'est lorsqu'ils eurent appris les usages des pasteurs qu'ils furent choisis pour la conduite<sup>2</sup> (des humains).

Jacob avait fait paître les moutons de Laban.

Il avait peiné, monté la garde et les avait bien conduits<sup>c</sup>, ~ alors il fit paître et conduisit bien ses fils, ~ et il leur apprit la figure de la charge de pasteur.

Joseph avait fait paître un troupeau avec ses frères<sup>d</sup>.

AB

c. Gen. 31, 38-40.

d. Gen. 37, 2.

2. Dieu fait faire une expérience de berger aux futurs chefs (ici, cinq exemples), pour « tester » leurs capacités, cf. PHILON D'ALEX. (226), *Quaest. in Gen.* 1, 59 (34A, p. 130-131); Id., *De Josepho* 2 (21, p. 42-43); Id., *Vita Mosis* 1, 60 (22, p. 54-55); CLÉMENT D'ALEX, *Strom.* 1, 22; *EXR* 2, 2-3; *Midr. Tanhuma Buber* 2, 6. *Midr. Ps* 78, 357 (70); *Baraita 32 Middot* 3, dans J.D. EISENSTEIN (159), I, p. 266; *Leqah Tov Ex.* 3, 1; *Yalqut Shimeoni* 169 sur *Ex.* 3, 1 (au nom de Tanhuma), cf. *Ginzberg* (160), V, p. 414 n. 109; S. FUNK (87), p. 36-37.

En Égypte, il conduisit<sup>3</sup> un peuple nombreux, ~ et il mena son troupeau comme un bon pasteur.

Moïse avait fait paître les moutons de Jéthro son beau-père<sup>e</sup> ~ et, des moutons, il fut choisi pour paître son peuple; ~ il les conduisit comme un bon pasteur.

Moïse portait son bâton sur l'épaule<sup>4f</sup> ~ et il marchait en tête du peuple qu'il conduisait. ~ Il les fit paître pendant quarante ans, montant la garde et peinant pour ses moutons comme un pasteur zélé et bon<sup>5</sup>.

AB

e. Ex. 3, 1.

f. Ex. 4, 17?

3. A : il fut berger et guide d'un (troupeau).

4. Le bâton (sceptre) est en effet l'insigne du pouvoir; mais l'on pense à *Is.* 9, 5 où c'est le Messie qui doit porter cette marque princière sur l'épaule, cf. *Exp.* 17, 9, n. 32 (I/805) et IRÉN., *Dém.* 56 — ce que réalisera Jésus lors du portement de croix, et quand il enseignera à ses fidèles : « Prenez sur vous mon joug » et « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il prenne sa croix », verset auquel la *Vetus Syra* ajoute « sur son épaule » (*Matth.* 16, 24). Pour un relevé de tous les témoins de cet ajout, cf. W.L. PETERSEN, *The Diatessaron and Ephrem Syrus as Sources for Romanos the Melodist*, (thèse) Utrecht 1984, p. 67-69. De Moïse (législateur) porteur du sceptre, ou du joug sur l'épaule, insigne de la Loi selon la tradition, on passe subrepticement à Jésus, nouveau Moïse, grand prophète et législateur-serviteur obéissant dont la Loi (joug) est d'aimer jusqu'à la mort de la croix. Ses disciples — et notamment les membres de l'Ordre qui se sont imposé son joug, cf. *Exp.* 6, 1 n. 21 (I/249) et 6, 8 (I/272) — sont libérés des autres jougs, et parviennent à la liberté royale (sceptre) des fils, cf. *Exp.* 5, 21 n. 34 (I/225). Une tradition très bien attestée identifie d'ailleurs le bâton de Moïse au bois de la croix par lequel Jésus a emmené le monde vers le Père, cf. SALOMON DE BOÛRA (230), p. 50 et <51>, qui reprend des traditions juives antérieures : Ps.-PHILON, *Ant. Bibl.* (227), 19, 11 (SC 229, p. 162-163) rappelle ce bâton miraculeux à l'occasion de la mort de Moïse, et en fait un signe d'alliance analogue à l'arc-en-ciel de Noé, cf. *Targ. Ps.-Jonathan Ex.* 2, 21 et 4, 40; *Targ. Deut.* 32, 12, où porter ce bâton de 40 séah représente un exploit.

5. A *add.* (bon) et capable.



[I/448] Quand son Seigneur voulut les effacer à cause de leurs péchés, car ils avaient rendu un culte au veau, ~ Moïse pria et implora son Seigneur en disant : *Pardonne au peuple ses péchés, ~ sinon efface-moi du livre que tu as écrit*<sup>6</sup>.

Il est le berger diligent qui se livre lui-même pour ses moutons.

Il est le conducteur brillant qui se donne lui-même pour ses moutons.

Il est le père miséricordieux qui protège ses enfants et les éduque.

Le grand Moïse, le sage berger qui savait mener le troupeau, l'apprit à Josué fils de Nun, l'homme spirituel<sup>6</sup>, qui conduisit le troupeau, tout le camp d'Israël.

Il extermina les rois<sup>7</sup> et soumit le pays, ~ il leur donna le pays comme lieu de pâture, ~ et il partagea à ses moutons pacage et bercail.

David aussi avait fait paître les moutons de son père<sup>h</sup>, ~ et, du troupeau, il fut conduit à paître son peuple<sup>8</sup>.

Il les fit paître d'un cœur intègre ~ et les conduisit d'une main avisée<sup>i</sup>.

AB

g. Ex. 32, 32.

h. I Sam. 16, 11.

i. Ps. 78, 71-72.

6. Le titre de berger donné à Moïse est habituel, mais beaucoup moins celui d'« homme spirituel » donné à Josué. Cette expression provient de *Deut.* 34, 39, renforcé par le fait que Josué reste célibataire, c'est-à-dire en état de sainteté et d'affinité avec l'Esprit saint, cf. *Exp.* 6, 5 (I/261) et 18, 7 (I/832).

7. A om. les rois et soumit.

8. A : son troupeau.

Mais quand David voulut compter les moutons de son troupeau, ~ la Colère s'éleva contre eux, et ils commencèrent d'être exterminés.

Alors David se livra lui-même pour son troupeau, ~ priant et disant : *Seigneur Dieu, c'est moi qui ai péché en comptant Israël, ~ que ta main soit sur moi et la maison de mon père. ~ Ces moutons intègres, en quoi ont-ils péché*<sup>i</sup> ?

C'est ainsi que tous les pasteurs diligents se donnaient eux-mêmes pour leurs moutons.

[I/449]

### Les mauvais pasteurs et leur salaire final

3. Et quels sont les pasteurs qui ne se sont pas préoccupés de leurs moutons ?

~ Ce sont les mercenaires qui se paissent eux-mêmes.

C'est pourquoi le prophète les appelle et leur dit : *Ô pasteurs qui laissez se perdre et se disperser les moutons de ma bergerie, ~ écoutez le mot du Seigneur. Ainsi parle le Seigneur : Voici que je vais inspecter mes moutons ~ comme le pasteur inspecte un jour de tempête, ~ et je demanderai compte à vos mains de mes moutons.*

*Ô pasteurs sots, vous revêtez la laine des moutons et vous mangez ceux qui sont gras, ~ mais vous ne païssez pas les moutons.*

*Ce qui est malade, vous ne l'avez pas soigné, ~ ce qui a une fracture, vous ne l'avez pas bandé, ~ ce qui est faible, vous<sup>9</sup> ne l'avez pas réconforté, ~ ce qui se perd ou se disperse, vous ne l'avez pas rassemblé.*

*Ceux qui sont forts et gras, vous ne les avez pas gardés, ~ mais vous les avez asservis par la violence. ~ La bonne pâture, vous la pâturez, ~ et ce qui reste, vous le foulez*

AB

j. II Sam 24, 17.

9. A om. vous ne l'avez pas réconforté... se disperse.

aux pieds. ~ Vous buvez les eaux agréables, ~ et ce qui reste, vous le troublez avec vos pieds.

Et mes moutons paissent ce qui a été complètement foulé par vos pieds, ~ et ils boivent l'eau<sup>10</sup> qui a été complètement troublée par vos pieds<sup>k</sup>.

Voilà bien les pasteurs cupides et sots, ~ les mercenaires qui ne paissent pas les moutons, ~ ne les conduisent pas bien et ne les délivrent pas des loups.

Mais lorsque viendra le grand Pasteur, le chef des pasteurs, ~ il appellera et visitera ses moutons, et il inspectera son troupeau.

[I/452] Il fera venir ces pasteurs, il fera les comptes avec eux, ~ et il les condamnera pour leurs œuvres.

Ceux qui auront bien fait paître les moutons, ~ le chef des pasteurs les réjouira<sup>11</sup> et les fera hériter de la vie et du repos.

« Ô pasteur stupide et sot, j'ai remis mes moutons à ta main droite et à ton œil droit. ~ Puisque tu as dit à propos des moutons : *Que meure ce qui doit périr ~ que se perde ce qui doit se perdre, ~ en reste-t-il, qu'il mange la chair de ses compagnons*<sup>1</sup> ! ~ A cause de cela, voici que je vais aveugler ton œil droit, ~ et je vais te dessécher le bras droit. ~ Ton œil qui regardait les présents perdra la vue ~ et ta main qui ne conduisait pas selon la justice<sup>12</sup> sera coupée<sup>m</sup>.

AB

k. Éz. 34, 2-4. 9-12. 18-19.

l. Zach. 11, 9.

m. Zach 11, 17.

10. A : ce qui.

11. B : fera vivre.

12. A : droiture. A *add.* (coupée) par la sécheresse.

Mes moutons, les moutons de ma bergerie<sup>13</sup>, ~ c'est vous, les hommes, ~ et moi, je suis le Seigneur votre Dieu<sup>n</sup>.

Voici maintenant que je vais vous faire paître dans une bonne et grasse pâture<sup>o</sup> ».

4. *Le bon pasteur se donne lui-même pour ses brebis*<sup>p</sup>.

Il dit encore : *J'ai d'autres brebis, ~ elles aussi, il me faut les faire venir ici, ~ et il n'y aura qu'un seul troupeau entier et un seul pasteur. ~ Si mon Père m'aime, ~ c'est que je me donne moi-même pour les moutons*<sup>q</sup>.

Et il dit encore : *Je suis la porte des moutons, ~ quiconque entre par moi vivra, il pourra entrer et sortir, et il trouvera pâture*<sup>r</sup>.

[I/453]

**Exhortation  
aux pasteurs :  
imiter le bon Pasteur**

Ô pasteurs, soyez semblables à ce pasteur zélé, tête de toute la bergerie, ~ qui s'est tant préoccupé du troupeau :

Il a rapproché ceux qui étaient loin<sup>44</sup>, ~ et il a ramené les égarés.

Il a visité les malades<sup>s</sup> ~ et il a réconforté les faibles.

Il a bandé ceux qui avaient une fracture ~ et il a gardé ceux qui étaient gras.

Il s'est livré lui-même pour les moutons, ~ et il a choisi et éduqué de brillants bergers.

AB

n. Éz. 34, 31.

o. Éz. 34, 14.

p. Jn 10, 11.

q. Jn 10, 16-17.

r. Jn 10, 9.

s. Éz. 34, 2-4.

13. B : sollicitude.

14. Les dix œuvres du bon Pasteur.

Il a livré les moutons en leurs mains ~ et il leur a donné pouvoir sur toute la bergerie.

Il dit en effet à Simon-Pierre : *Pais mes moutons, mes agneaux et mes brebis*<sup>1</sup>.

Simon fit paître ses moutons<sup>15</sup> et, son temps achevé, ~ c'est à vous qu'il livra la bergerie, et il s'en alla.

Vous aussi, faites-la paître et conduisez-la bien.

En effet, le pasteur qui se préoccupe de ses moutons n'exerce pas avec cela d'autre tâche : ~ il n'établit pas de vigne et ne plante pas non plus de jardins, pour ne pas tomber dans les soucis de ce monde.

Avez-vous jamais vu un pasteur qui laisse ses moutons dans la campagne pour faire le commerçant, ~ ou encore qui laisse errer sa bergerie pour faire le laboureur ?

Car s'il laisse ses moutons pour exercer de telles tâches, ~ il livre sa bergerie aux loups.

**Exhortation  
aux pasteurs :  
ne pas faire  
d'autre tâche**

5. Rappelle-toi, mon ami, ce que je t'ai écrit au sujet de nos pères d'antan, ~ qui ont d'abord appris les usages des moutons et ont ainsi acquis l'expérience de cette sollicitude.

Ils furent alors choisis pour conduire (des hommes) ~ parce qu'ils avaient appris et vu comment un pasteur doit se préoccuper de sa bergerie.

[I/456] Puisqu'ils avaient mené les moutons et s'en étaient préoccupés, ~ ainsi seraient-ils parfaits pour conduire (des hommes).

AB

t. *Jn 21, 15-17.*

15. A *om.* ses moutons.

En effet, Joseph fut choisi à partir des moutons ~ pour conduire l'Égypte au temps de la détresse<sup>u</sup>.

Moïse fut choisi à partir des moutons ~ pour conduire son peuple et les paître<sup>v</sup>.

David fut conduit de derrière les moutons ~ à devenir roi sur Israël<sup>w</sup>.

Amos, son Seigneur le conduisit de derrière les moutons ~ et en fit un prophète sur son<sup>16</sup> peuple<sup>x</sup>.

Élisée fut aussi conduit de derrière la charrue ~ à devenir prophète sur Israël<sup>y</sup>.

Et Moïse ne retourna pas à ses moutons, ~ il ne laissa pas la bergerie qui lui avait été livrée.

David ne retourna pas aux moutons de son père, ~ mais il conduisit son peuple d'un cœur intègre.

Amos ne retourna pas faire paître des moutons ni ramasser du bois<sup>17</sup>, ~ mais il conduisit sa prophétie jusqu'à son accomplissement.

Élisée ne retourna pas à sa charrue, ~ mais il servit Élie et remplit sa place. ~ Le berger qu'il avait, ~ parce qu'il aimait les champs et le commerce, les vignes, les oliviers et la culture, ~ il n'en voulut pas pour disciple, et il ne livra pas la bergerie entre ses mains<sup>z</sup>.

AB

u. Gen. 37, 2.

v. Ex. 3, 1.

w. I Sam. 16, 11.

x. Amos 1, 1 ; 7, 14.

y. I Rois 19, 19.

z. II Rois 5, 26.

16. A *add.* les fils (de son peuple).

17. A : des sycomores.

**Exhortation finale :**  
**règle de vie**  
**des pasteurs**

teurs de biens.

Celui qui pâit les moutons en mange le lait ~ et celui qui conduit la charrue tire profit de son travail :

Il faut que les prêtres aient part à l'autel ~ et que les lévites prélèvent les dîmes<sup>18</sup>.

[I/457] Mais celui qui mange du lait, qu'il prenne la bergerie à cœur, ~ et celui qui tire profit du travail de sa charrue, qu'il soit diligent<sup>19</sup> dans son labeur.

Les prêtres qui ont part à l'autel, qu'ils servent l'autel avec ferveur, ~ et les lévites qui prélèvent les dîmes, qu'il n'y ait pas pour eux de part en Israël.

Ô pasteurs, disciples de notre grand pasteur, ne soyez pas semblables aux mercenaires<sup>20</sup>, ~ car le mercenaire ne se préoccupe pas du troupeau<sup>a</sup>.

Vous, soyez semblables à notre doux Pasteur ~ qui ne s'est pas aimé lui-même plus que les moutons.

Élevez les jeunes gens, éduquez les jeunes filles, ~ aimez les brebis, qu'elles soient élevées en votre sein, ~ afin que lors de votre venue chez le Maître des pasteurs, vous lui ameniez tout votre troupeau au complet, et qu'il vous donne ce qu'il a promis<sup>21</sup> : *Là où je suis, vous serez<sup>22</sup> vous aussi<sup>b</sup>*.

AB

a. Jn 10, 30.

b. Jn 12, 26-28.

18. Les lévites ont part à l'autel et prélèvent les dîmes, cf. *Nombr.* 18, 21 ; *Deut.* 18, 1-3 ; *Lc* 10, 7 ; *I Cor.* 9, 13-15.

19. A *add.* (diligent) à tout moment.

20. A *add.* pour les moutons.

21. A : dit.

22. B *om.* vous serez.

Bref, cela suffit sur les pasteurs et les bons bergers !

**Les dix Exposés**  
**et le trésor**  
**de la sagesse**  
**de Dieu**

7. Je t'avais écrit précédemment, mon ami, pour te rappeler la manière de se conduire qui convient à toute la bergerie.

Dans ce discours-ci, je t'ai écrit à propos des pasteurs qui conduisent le troupeau.

Ces rappels, mon ami, je te les ai écrits selon ce que tu me demandais dans ton aimable lettre.

[I/460] 8. Le Maître de maison m'a fait entrer dans le trésor du Roi, ~ et il m'a montré de multiples biens.

Quand je les ai vus, ~ mon intelligence a été ravie par la grandeur du trésor.

Et quand je l'ai regardé, il m'a ébloui les yeux, ~ il m'a ravi la réflexion et m'a égaré les sens<sup>23</sup> de multiples manières.

Celui qui en obtient est riche et enrichit, ~ car il est ouvert et laissé à quiconque le veut.

Alors qu'une multitude en obtient, rien n'y manque ~ et s'ils donnent de ce qu'ils ont obtenu, ce qui est à eux ne cesse de se multiplier.

Ce qu'ils ont obtenu gratuitement, ~ qu'ils le donnent gratuitement comme ils l'ont obtenu<sup>c</sup>.

En effet, cela ne peut être vendu à aucun prix, ~ car il n'y a rien qui lui soit comparable.

En effet, le trésor, rien n'y manque, ~ et ceux qui en prennent ne sont pas rassasiés.

Ils boivent, et ils désirent encore, ~ ils mangent, et ils ont encore faim.

AB

c. Matth. 10, 8.

23. B : le sens. Extase de celui qui contemple la sagesse divine.

Celui qui n'a pas soif ne peut pas boire, ~ et celui qui n'a pas faim ne peut pas manger.

Celui qui en a faim est abondamment rassasié, ~ et celui qui en a soif, des sources s'écoulent de lui<sup>d</sup>.

En effet, l'homme qui s'approche de la crainte de Dieu ressemble à un homme assoiffé qui parvient à une source : ~ il en boit et il est rassasié, ~ et la source, rien n'y manque.

La terre qui a besoin d'eau ne cesse de boire à la source, ~ et les eaux ne cessent pas.

La terre qui a bu a encore besoin de boire, ~ et la source n'est pas diminuée de son débit.

[I/461] Ainsi en est-il de la connaissance de Dieu : ~ même si tous les hommes en obtiennent, il n'y aura en elle aucun manque, ~ car elle ne peut non plus être épuisée par les fils de la chair.

Celui qui en prend ne peut pas tout prendre, ~ et s'il en donne, rien ne manque.

Le feu, si tu en obtiens à un brasier pour une lampe<sup>24</sup>, ~ tu peux y allumer de multiples lampes.

Le brasier, il ne lui manquera rien si tu lui prends, ~ et la lampe ne diminuera pas si tu en allumes beaucoup.

Un seul homme ne peut prendre tout le trésor du roi. ~ De même l'assoiffé : s'il boit à la source, ~ les eaux ne cessent pas.

Même si un homme se tient sur une montagne élevée, ~ son œil ne peut saisir (à la fois) le proche et le lointain.

AB

d. Jn 4, 14.

24. Même exemples qu'en *Exp.* 5, 25 (I/236) et 6, 11 (I/284-285).

Même s'il s'avise de compter toutes les étoiles du ciel, ~ il ne peut aller au bout des armées du ciel.

Même s'il s'approche de la totale crainte de Dieu, ~ il ne peut pas la recevoir.

Et même s'il en reçoit beaucoup, ~ on ne s'aperçoit pas qu'il y ait un manque.

Et même s'il donne de ce qu'il a reçu, ~ il n'en est pas privé et n'en arrive pas à bout.

Rappelle-toi, mon ami, ce que je t'ai écrit dans mon premier discours sur la foi<sup>25</sup> : ~ Celui qui a reçu gratuitement, ~ il lui faut donner gratuitement comme il a reçu, ~ comme le dit notre Seigneur : *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement*<sup>e</sup>.

En effet, celui qui retient ce qu'il a reçu, ~ même ce qu'il a reçu lui sera pris.

[I/364] Or donc, mon ami, je t'ai envoyé autant que j'ai pu prendre en ce moment dans ce trésor où rien ne manque. ~ Et alors que je te l'ai envoyé, il est encore tout entier chez moi.

En effet, le trésor où rien ne manque, c'est la sagesse de Dieu.

Le Maître de maison est notre Seigneur Jésus le Messie, ~ comme lui-même en témoigne, disant : *Tout m'a été livré par mon Père*<sup>f</sup>.

Ainsi, c'est lui le dispensateur de la sagesse, ~ comme le dit encore l'Apôtre : *Le Messie est la force de Dieu et sa sagesse*<sup>g</sup>.

AB

e. *Matth.* 10, 8.

f. *Matth.* 11, 27.

g. *I Cor.* 1, 24.

25. Fin du premier livret. Aphraate cite à nouveau le verset d'ouverture de l'*Exp.* I, sur la communication des biens spirituels, cf. *Matth.* 10, 8.

Cette sagesse a été partagée à la multitude, ~ et rien n'y manque, comme je te l'ai expliqué plus haut, ~ car c'est de l'Esprit du Messie qu'ont reçu les prophètes, ~ et le Messie n'est en rien amoindri <sup>26</sup>.

**Conclusion  
du premier recueil,  
règles de lecture**

9. Mon ami, je t'ai écrit ces dix traités. Les questions que tu m'as posées, je te les ai expliquées sans (réclamer) contrepartie, ~ et ce que tu ne m'as pas demandé, je te l'ai donné.

Je me suis posé à moi-même ta question ~ et je t'ai écrit pour t'expliquer autant que je l'ai pu.

Ce que je t'ai écrit, médite-le à tout instant, ~ et sois assidu à lire les Écritures, telles qu'on les lit dans l'Église de Dieu.

Ces dix livrets fragmentés que je t'ai écrits procèdent l'un de l'autre et sont construits l'un sur l'autre.

[I/465] Ne les sépare pas les uns des autres : ~ je t'ai écrit de *âlaf* jusqu'à *yud*, lettre après lettre.

Lis et apprends, toi et tes frères, les membres de l'Ordre et les fils de notre foi, ~ vous dont la moquerie est restée éloignée, selon ce que je t'ai écrit plus haut <sup>27</sup>.

Rappelle-toi ce que je t'ai fait remarquer : ~ ces paroles, je n'en suis pas arrivé jusqu'au fin mot, ~ loin de là ! ce n'est pas cela et rien que cela.

Mais écoute sans ergoter ce qui vient de moi ~ et talonne là-dessus nos frères, les fils de conviction.

Tout ce que tu entendras de vraiment constructif, reçois-le, ~ et tout ce qui construit d'autres <sup>28</sup> doctrines,

26. Cf. *Exp.* 6, 11 (I/284-285).

27. Encore la diatribe contre les moqueurs, cf. *Exp.* 5, 25 n. 42 (I/236) et 6,20 n. 121 (I/312).

28. A *om.* autres. Tout homme peut enseigner, cf. *Exp.* 22, 26 n. 82 (I/1049), mais il faut discerner les esprits.

réfute-le et renverse-le complètement, ~ car ergoter ne peut rien construire.

Moi, mon ami <sup>29</sup>, comme un carrier, j'ai approché les pierres pour la construction. ~ Que les sages tailleurs de pierres les cisèlent et les posent sur la construction, ~ et tous les ouvriers qui ont peiné à la construction recevront un salaire du maître de maison <sup>30</sup>.

S'achève l'Exposé des pasteurs <sup>31</sup>

29. B *om.* mon ami. L'œuvre du Sage qui agence et bâtit son enseignement selon les lettres s'assimile au labeur du maçon. Dans le *Sefer Yesira*, les diverses combinaisons des lettres sont aussi appelées « la construction des maisons ».

30. B : de la vigne.

31. C *add.* (à l'encre rouge) : S'achèvent les premières lettres du Sage Persan, au nombre de dix. Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit saint pour les siècles des siècles. Amen ! B *desin.*

### Note complémentaire sur *Exp. 6,1 n. 15 (I/245)* : l'aigle

« Faisons voler nos yeux sur les hauteurs, ~ pour voir la splendeur qui va se révéler.

Élevons nos bras (ailes) comme des aigles, ~ pour voir le corps là où il est. »

*gp'* signifie à la fois bras et ailes. L'aigle est le roi de la gent ailée, car il habite les hautes montagnes, les sommets inaccessibles. Dès l'antiquité, il est lié au culte solaire et à la vie par-delà la mort (aigle et disque ailé assyrien, par exemple). A l'époque sassanide, il est représenté sur des stèles funéraires soit comme psychopompe et stéphanophore, soit tenant un serpent entre bec et serres. On le trouve aussi les ailes éployées en voûte céleste, par exemple à Palmyre<sup>1</sup>. L'origine d'une telle représentation semble syrienne, mais le thème s'en est largement répandu, plus ou moins mêlé d'éléments mythologiques étrangers (aigles romaines ou victoires ailées, par exemple). L'aigle est aussi messager de vie<sup>2</sup>. Pour les chrétiens, l'aigle représentera à la fois le Christ et les croyants à l'image du Christ. Chez les arméniens d'ailleurs, le mot *hawat(k)* « foi » est rapproché du mot oiseau, aigle ou faucon, arm. *haw*, lat. *avis*, gr. *oiônos*,

1. H. SEYRIG, *Antiquités syriennes*, I (Paris 1934), p. 102-105.

2. Comme l'aigle aux yeux de lumière des *Paralipomènes de Jérémie* 7, 1-32, (158), p. 1754-1758 ; et *II Baruch* 87, 1, *id.*, p. 1557.

*aetos* (aigle et présage)<sup>3</sup>. Le Christ est nommé aigle chez Méliton de Sardes et Cyrillonas<sup>4</sup>. Il est représenté ainsi sur une fresque de la paroi nord de la chapelle 28 de Baouit en Égypte (fig. 1)<sup>5</sup> : au-dessus de sa tête, l'inscription *AETOC* ; au-dessus de la tête et des ailes couronnées, *alpha* et *oméga*. On trouve une représentation similaire à Faras en Nubie (fig. 2)<sup>6</sup>. Dans l'un et l'autre cas, le Christ-aigle porte les sceaux autour du cou, signe qu'il a scellé la nouvelle alliance en son sang, qu'il est le commencement et la fin, cf. Cyrillonas<sup>7</sup> : « Il rassembla les mystères comme des sceaux et les suspendit à son cou », cf. Aphraate<sup>8</sup>. Chez Grégoire le Grand<sup>9</sup>, le Christ est figuré par les quatre animaux du tétramorphe de l'Apocalypse, aigle en son ascension. Un pavement d'église du VI<sup>e</sup> siècle a récemment été découvert à Khirbet el-Muniye (Jordanie)<sup>10</sup>, représentant un aigle aux ailes éployées, qui doit avoir la même signification (fig. 3). Plus atypique, une fresque de l'ermitage de S. Jean de Kosiba au Wadi Qelt, près de Jéricho ; bien qu'elle soit assez détériorée, on peut y reconnaître une scène de

3. Cf. F. MAWET, « The Motif of the Bird in Armenian Epic Literature and its Relations with Iranian Tradition Medieval Armenian Culture », dans : *Medieval Armenian Culture*, éd. par T.J. SAMUELIAN et M.E. STONE (*Armenian Texts and Studies* 6), Chico Calif. 1984, p. 179-193.

4. CYRILLONAS, *L'agneau véritable* 1, 7 et 12, trad. D. CERBELAUD (182), p. 42 et 45 : « un aigle attablé près de onze colombes », « le Christ-Aigle le jeta hors de son nid ».

5. Cf. J. CLÉDAT, *Le monastère et la nécropole de Baouit (Mémoire de l'Institut Français d'Archéologie Orientale 12/39)*, Le Caire 1904-1916, p. 93.

6. Cf. B. IWASZKIEWICZ, « La frise de l'abside de la première cathédrale de Faras », *OrChrPer* 40 (1974), p. 377-406, fig. 1-9.

7. CYRILLONAS, *op. cit.* 1/2, p. 38.

8. *Exp.* 2, 6 (I/57) ; 2, 7 (I/64) ; 6, 14 (I/292) ; 14, 31 (I/652).

9. GRÉGOIRE LE GRAND, *Sur Éz.* 3, 1 et 4, 15 (*PL* 76, col. 785 et 815 s.).

10. Cf. M. PICCIRILLO, *Terra Santa* (1984), p. 130.

crucifixion où le Christ porte des ailes (fig. 4)<sup>11</sup>. Pour les chrétiens, la figure de l'aigle crucifié deviendra symbole de résurrection, et les aigles seront les croyants, en partie à cause du *Ps.* 103, 5 et d'*Is.* 40,31 : « Il te rajeunit comme l'aigle », son imagerie rejoignant celle du phénix, cf. Clém. *Cor.* 25-28, et surtout Hésychius de Jérusalem<sup>12</sup>. V. Chapot<sup>13</sup> a publié une pierre tumulaire, trouvée à Alep (fig. 5), représentant un aigle orant accosté de deux bras humains, au-dessous de la représentation, une inscription grecque et araméenne. Remarquer la grosseur de l'œil, qui exprime la vision acérée de l'aigle orant ; il s'agit en effet de « voir » l'Époux se préparer, cf. Aphraate, *Exp.* 9, 4 (I/416)<sup>14</sup>. Dans l'*Apocryphon de Jean* § 63<sup>15</sup>, c'est un arbre en forme d'aigle qui initie Adam à « manger la connaissance » alors qu'il est devenu un « cadavre d'ignorance ». « Quiconque recherche la vérité auprès de la vraie sagesse se donnera des ailes pour voler », *Livre de Thomas l'Athlète* 140 ; toujours dans les textes gnostiques, l'aigle est lié à la régénération, selon le *Ps.* 103, 5 cité plus haut, cf. *Exégèse de l'âme* 134, 15-29 ; *Pistis Sophia* 73-74 (Sophia se dégageant du péché) ; *Leçons de Sylvanos* 114, 17-19 : « Redresse-toi, ayant laissé derrière toi ton vieil homme, comme un aigle. » Cette régénérescence est rattachée à la filialité, élevée en haut, comme le parfum du saint Esprit<sup>16</sup>. C'est aussi en ce sens que Jean, le disciple que Jésus aimait, est appelé

11. Cf. Y.E. MEIMARIS, « The Hermitage of St. John the Chozebite, Deir Wady el-Qilt », *LA* 28 (1978), p. 185-186, pl. 12-13.

12. HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM, *Fragm. in Psalmos* 102, 5 (*PG* 93, col. 1280).

13. Cf. *Bulletin de Correspondance Hellénique* 36 (1902), p. 175, 18, reproduit par F. CUMONT, « L'aigle funéraire des Syriens », *RHR* 1910 A, p. 129-130, fig. 15.

14. Voir aussi *Od. Sal.* 27, 37 et 42 ; *Act. Thomas* (chant de la Perle) 111, 51-52, (171), p. 122-123.

15. Cf. M. TARDIEU, *Écrits gnostiques* 1, Paris 1984, p. 144.

16. Cf. HIPPOLYTE, *Philosophoumena* 7, 22 ; ORIGÈNE, *Select. in Psalmos* (*PG* 12, col. 1559).



« aigle », sur la base d'*Apoc.* 4, 6-10 et selon la représentation des évangélistes par le tétramorphe d'Ézéchiel : il est en effet le disciple vierge, visionnaire de la vraie lumière et de la généalogie du Messie<sup>17</sup> — ce qui deviendra un thème iconographique fréquent à partir du IV<sup>e</sup> siècle. Quant à l'interprétation du verset évangélique : « Là où sera le corps, là se rassembleront les aigles » (Lc 17, 37) répondant à la mystérieuse question « Où ? » des disciples (à laquelle fait allusion Aphraate), elle devient : par la prière les bras en croix, tu es déjà ressuscité et tu t'envoles à la rencontre de l'Époux, cf. *Test. XII Patr.* : « Abraham, Isaac et Jacob ressusciteront pour la vie... les cerfs de Jacob courront dans la joie »<sup>18</sup>, c'est-à-dire que les fidèles sont emportés au ciel à la rencontre du Christ selon *I Thess.* 4, 17, cf. Aphraate<sup>19</sup> et Éphrem : « “ Là où est tué le Tué, c'est là que sont (les aigles) ” : pour faire savoir que c'est par leur foi qu'ils sont mêlés au sein de l'Église et (qu'ils ne sont) pas au loin, quand bien même ils habitent dans des cavernes. “ Là où est tué le Tué, ils sont là ” : là où est offerte l'oblation, ils communient, même s'ils sont dans des lieux arides ; et ce n'est pas parce qu'ils sont au loin de corps qu'ils ne sont pas fils de l'Église, car par leur foi ils sont proches... Car ils sont frères dans les cavernes ; partout où est offerte l'offrande, ils sont là<sup>20</sup>. » Il nomme « aigles » les hommes régénérés par le baptême : « L'Esprit saint les couve par les eaux du baptême ; les eaux engendrent des aigles mystiques<sup>21</sup> ». On trouve une thématique semblable dans les Psaumes manichéens<sup>22</sup>. Dans la littérature juive rab-

17. Cf. IRÉN. *Haer.* III, 11, 8 (SC 211, p. 164-167).

18. *Test. XII Patr. Juda* 25, 1 et 5 (158), p. 875.

19. *Exp.* 6,18 (I/309).

20. ÉPHREM, *Ep. aux Montagnards* (189), p. 121, à propos de *Job* 39, 30.

21. ÉPHREM, *Hymn. Epiphan.* 8, 16, dans T.J. LAMY (190), I, p. 86.

22. Cf. C.R.C. ALLBERRY, *A Manichaean Psalm-Book (Manichaean Manuscripts in the Chester Beatty Collection II)*, Stuttgart 1938, p. 155, 1, 6 : « L'assemblée des aigles » ; p. 188, 1, 21 : « Prend-moi sur tes ailes, ô aigle » ; p. 179, 1, 28 : « Envole-toi avec moi jusqu'au cieux ».

binique, on trouve attestation de cette même interprétation, en contexte de résurrection des morts : « Que feront les justes, en ces années où le Tout-Puissant va renouveler son monde ? — Le Seigneur leur donnera des ailes comme des aigles, et ils voleront au-dessus des eaux, comme il est écrit : “ Aussi nous ne craignons rien quand la terre bouge et quand les montagnes basculent au cœur des mers ” (Is. 46, 3). — Imagineriez-vous qu'ils subiront quelque dommage ? — Alors l'Écriture dit : “ Mais ceux qui espèrent dans le Seigneur retrempe leur énergie, ils reprennent de l'énergie comme des aigles ; ils s'élancent et ne se fatiguent pas, ils avancent et ne faiblissent pas ” (Is. 40, 31)<sup>23</sup>. » Et dans la littérature arabe plus récente — qui peut avoir drainé des traditions anciennes, notamment syriaques — c'est Seth qui reçoit le qualificatif d'« aigle parmi les hommes ». On comprend alors que lui et ses fils habitent les montagnes d'où ils apercevront malheureusement les filles des hommes, c'est-à-dire la descendance de Caïn, qui séjourne dans la plaine, et qu'ils sombreront dans le péché<sup>24</sup>.

23. *T.B. Sanhedrin* 92 b, tradition attribuée à la Maison d'Élie.

24. Cf. MAS'UDI, cité par S. RAPPAPORT (96), p. 88.



Fig. 1. Fresque  
de Baouit



Fig. 3. Mosaïque de  
Kh. el-Munye  
(Jordanie)



Fig. 2. Frise de Faras  
(Nubie)



Fig. 4. Fresque  
de la grotte  
de Jean de Kosiba



Fig. 5. Aigle orant  
d'Alep

## TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET SIGLES .....	7
BIBLIOGRAPHIE .....	13
INTRODUCTION .....	33
CHAPITRE I LE SAGE ET SON ŒUVRE .....	33
1. Aphraate le Sage Persan .....	33
2. Les Exposés .....	41
3. Organisation générale de l'œuvre. Modèles rhétoriques .....	55
CHAPITRE II LA SITUATION POLITICO-RELIGIEUSE .....	71
1. Politique extérieure, structures sociales et re- ligieuses .....	71
2. L'Église d'Aphraate. Des origines aux Exposés .....	79
3. L'organisation de l'Église dans les Exposés ..	93
CHAPITRE III APHRAATE, LE JUDAÏSME ET LA TRA- DITION BIBLIQUE .....	112
1. Aphraate et le monde juif .....	112
2. La Bible d'Aphraate .....	131
CHAPITRE IV LE Credo D'APHRAATE : THÉOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE .....	144
1. Profession de foi du Demandeur et Credo du Sage .....	144
2. En suivant le Credo. La théologie d'Aphraate .....	156
3. L'anthropologie du Sage .....	181

Remarques sur la traduction et la présentation des Exposés .....	200
TRADUCTION .....	204
LETTRE DE DEMANDE .....	205
Exposé I. De la Foi .....	207
II. De l'Amour .....	235
III. Du Jeûne .....	268
IV. De la Prière .....	292
V. Des Guerres .....	322
VI. Des membres de l'Ordre .....	358
VII. De ceux qui se convertissent .....	413
VIII. De la vivification des morts .....	441
IX. De l'Humilité .....	472
X. Des Pasteurs .....	495
 Note complémentaire : l'aigle .....	 511

## SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : H. de Lubac, s.j.

† J. Daniélou, s.j.

C. Mondésert, s.j.

Directeur : D. Bertrand, s.j.

Directeur-adjoint : J.-N. Guinot

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par nom d'auteur ancien, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection. Pour une information plus complète, on peut se procurer deux autres listes au secrétariat de « Sources Chrétiennes » - 29, rue du Plat, 69002 Lyon (France) - Tél. : 78.37.27.08 :

1. la « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
2. la « liste thématique », qui présente les volumes d'après les centres d'intérêt et les genres littéraires : exégèse, dogme, histoire, correspondance, apologétique, etc.

## LISTE ALPHABÉTIQUE (1-349)

- |  |  |
|--|--|
| ACTES DE LA CONFÉRENCE DE<br>CARTHAGE : 194, 195, 224.   | ANSELME DE HAVELBERG.<br>Dialogues, I : 118.   |
| ADAM DE PERSEIGNE.<br>Lettres, I : 66.   | APHRAATE LE SAGE PERSAN. Exposés :<br>349.   |
| AELRED DE RIEVAULX.<br>Quand Jésus eut douze ans : 60.<br>La vie de recluse : 76.  | APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145.<br>ARISTÉE (LETTRE D') : 89.  |
| AMBROISE DE MILAN.<br>Apologie de David : 239.<br>Des sacrements : 25 bis.<br>Des mystères : 25 bis.<br>Explication du Symbole : 25 bis.<br>La Pénitence : 179.<br>Sur saint Luc : 45 et 52. | ATHANASE D'ALEXANDRIE.<br>Deux apologies : 56 bis.<br>Discours contre les païens : 18 bis.<br>Voir « Histoire acéphale » : 317.<br>Lettres à Sérapion : 15.<br>Sur l'Incarnation du Verbe : 199. |
| AMÉDÉE DE LAUSANNE.<br>Huit homélies mariales : 72.  | ATHÉNAGORE.<br>Supplique au sujet des chrétiens :<br>3.  |
| ANSELME DE CANTORBÉRY.<br>Pourquoi Dieu s'est fait homme :<br>91.  | AUGUSTIN.<br>Commentaire de la première Épître<br>de saint Jean : 75.<br>Sermons pour la Pâque : 116.  |

- BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172.
- BASILE DE CÉSARÉE.  
Contre Eunome : 299 et 305.  
Homélie sur l'Hexaéméron : 26  
*bis*.  
Sur l'origine de l'homme : 160.  
Traité du Saint-Esprit : 17 *bis*.
- BASILE DE SÉLEUCIE.  
Homélie pascalle : 187.
- BAUDOUIN DE FORD.  
Le sacrement de l'autel : 93 et 94.
- BENOÎT (RÈGLE DE S.) : 181-186.
- CALLINICOS.  
Vie d'Hypatios : 177.
- CASSIEN, voir Jean Cassien.
- CESAIRE D'ARLES.  
Œuvres monastiques : Tome I,  
Œuvres pour les moniales : 345.  
Sermons au peuple : 175, 243 et  
330.
- LA CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE  
PSAUME 118 : 189 et 190.
- CHARTREUX.  
Lettres des premiers Chartreux : 88,  
274.
- CHROMACE D'AQUILÉE.  
Sermons : 154 et 164.
- CLAIRE D'ASSISE.  
Écrits : 325.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE.  
Le Pédagogue : 70, 108 et 158.  
Protreptique : 2 *bis*.  
Stromate I : 30.  
Stromate II : 38.  
Stromate V : 278 et 279.  
Extraits de Théodote : 23.
- CLÉMENT DE ROME.  
Épître aux Corinthiens : 167.
- CONCILES GAULOIS DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE : 241.
- CONSTANCE DE LYON.  
Vie de saint Germain d'Auxerre :  
112.
- CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, I : 320 ;  
II : 329.
- COSMAS INDICOPLEUSTÈS.  
Topographie chrétienne : 141, 159  
et 197.
- CYPRIEN DE CARTHAGE.  
A Donat : 291.  
La vertu de patience : 291.
- CYRILLE D'ALEXANDRIE.  
Contre Julien, I : 322.  
Deux dialogues christologiques :  
97.  
Dialogues sur la Trinité : 231, 237  
et 246.
- CYRILLE DE JÉRUSALEM.  
Catéchèses mystagogiques : 126.
- DEFENSOR DE LIGUGÉ.  
Livre d'étincelles : 77 et 86.
- DENYS L'ARÉOPAGITE.  
La hiérarchie céleste : 58 *bis*.
- DHUODA.  
Manuel pour mon fils : 225.
- DIADOQUE DE PHOTICÉ.  
Œuvres spirituelles : 5 *bis*.
- DIDYME L'AVEUGLE.  
Sur la Genèse : 233 et 244.  
Sur Zacharie : 83-85.
- A DIOGNÈTE : 33.
- LA DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES :  
248.
- DOROTHÉE DE GAZA.  
Œuvres spirituelles : 92.
- ÉGÉRIE.  
Journal de voyage : 296.
- ÉPHREM DE NISIBE.  
Commentaire de l'Évangile concor-  
dant ou Diatessaron : 121.  
Hymnes sur le Paradis : 137.
- EUNOME.  
Apologie : 305.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE.  
Contre Hiéroclès : 333.  
Histoire ecclésiastique, I-IV : 31.  
— V-VII : 41.  
— VIII-X : 55.  
— Introd. et Index : 73.  
Préparation évangélique, I : 206.  
— II-III : 228.  
— IV-V, 17 : 262.  
— V, 18-VI : 266.  
— VII : 215.  
— XI : 292.  
— XII-XIII : 307.
- ÉVAGRE LE PONTIQUE.  
Traité pratique : 170 et 171.
- ÉVANGILE DE PIERRE : 201.
- EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124.
- FRANÇOIS D'ASSISE.  
Écrits : 285.
- GÉLASE I<sup>er</sup>.  
Lettre contre les luperciales et dix-  
huit messes : 65.
- GERTRUDE D'HELFTA.  
Les Exercices : 127.  
Le Héraut : 139, 143, 255 et 331.
- GRÉGOIRE DE NAREK.  
Le livre de Prières : 78.
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE.  
Discours 1-3 : 247.  
— 4-5 : 309.  
— 20-23 : 270.  
— 24-26 : 284.  
— 27-31 : 250.  
— 32-37 : 318.  
Lettres théologiques : 208.  
La Passion du Christ : 149.
- GRÉGOIRE DE NYSSE.  
La création de l'homme : 6.  
Traité de la Virginité : 119.  
Vie de Moïse : 1 *bis*.  
Vie de sainte Macrine : 178.
- GRÉGOIRE LE GRAND.  
Commentaire sur le Cantique : 314.  
Dialogues : 251, 260 et 265.  
Homélie sur Ezéchiel, I : 327.  
Morales sur Job, I-II : 32 *bis*.  
— XI-XIV : 212.  
— XV-XVI : 221.
- GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.  
Remerciement à Origène : 148.
- GUERRIC D'IGNY.  
Sermons : 166 et 202.
- GUIGUES I<sup>er</sup>.  
Les Coutumes de Chartreuse : 313.  
Méditations : 308.
- GUIGUES II LE CHARTREUX.  
Lettre sur la vie contemplative :  
163.  
Douze méditations : 163.
- GUILLAUME DE BOURGES.  
Livre des guerres du Seigneur : 288.
- GUILLAUME DE SAINT-THIERRY.  
Exposé sur le Cantique : 82.  
Lettre aux Frères du Mont-Dieu :  
223.  
Le miroir de la foi : 301.  
Oraisons méditatives : 324.  
Traité de la contemplation de  
Dieu : 61.
- HERMAS.  
Le Pasteur : 53.
- HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM.  
Homélie pascalle : 187.
- HILAIRE D'ARLES.  
Vie de saint Honorat : 235.
- HILAIRE DE POITIERS.  
Commentaire sur le Psaume 118 :  
344 et 347.  
Contre Constance : 334.  
Sur Matthieu : 254 et 258.  
Traité des Mystères : 19 *bis*.
- HIPPOLYTE DE ROME.  
Commentaire sur Daniel : 14.  
La Tradition apostolique : 11 *bis*.
- HISTOIRE « ACÉPHALE » ET INDEX SY-  
RIAQUE DES LETTRES FESTALES  
D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317.
- DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR  
L'OCTAVE DE PAQUES : 146.
- HOMÉLIES PASCALES : 27, 36, 48.
- QUATORZE HOMÉLIES DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE :  
161.
- HUGUES DE SAINT-VICTOR.  
Six opuscules spirituels : 155.
- HYDACE.  
Chronique : 218 et 219.
- IGNACE D'ANTIOCHE.  
Lettres : 10 *bis*.
- IRÉNÉE DE LYON.  
Contre les hérésies, I : 263 et 264.  
— II : 293 et 294.  
— III : 210 et 211.  
— IV : 100 (2 vol.).  
— V : 152 et 153.  
Démonstration de la prédication  
apostolique : 62.
- ISAAC DE L'ÉTOILE.  
Sermons, 1-17 : 130.  
— 18-39 : 207.
- JEAN D'APAMÉE.  
Dialogues et traités : 311.
- JEAN DE BÉRYTE.  
Homélie pascalle : 187.
- JEAN CASSIEN.  
Conférences : 42, 54 et 64.  
Institutions : 109.
- JEAN CHRYSOSTOME.  
A Théodore : 117.  
A une jeune veuve : 138.  
Commentaire sur Isaïe : 304.  
Commentaire sur Job : 346 et 348.  
Homélie sur Ozias : 277.  
Huit catéchèses baptismales : 50.  
Lettre d'exil : 103.  
Lettres à Olympias : 13 *bis*.  
Panégyriques de S. Paul : 300.  
Sur l'incompréhensibilité de Dieu :  
28 *bis*.  
Sur la Providence de Dieu : 79.  
Sur la vaine gloire et l'éducation  
des enfants : 188.  
Sur le mariage unique : 138.  
Sur le sacerdoce : 272.  
La Virginité : 125.
- PSUDO-CHRYSOSTOME.  
Homélie pascalle : 187.

- JEAN DAMASCÈNE.  
Homélies sur la Nativité et la Dormition : 80.
- JEAN MOSCHUS.  
Le Prê spirituel : 12.
- JEAN SCOT.  
Commentaire sur l'évangile de Jean : 180.  
Homélie sur le prologue de Jean : 151.
- JÉRÔME.  
Apologie contre Rufin : 303.  
Commentaire sur Jonas : 323.  
Commentaire sur S. Matthieu : 242 et 259.
- JULIEN DE VÉZELAY.  
Sermons : 192 et 193.
- LACTANCE.  
De la mort des persécuteurs : 39. (2 vol.).  
Épitomé des Institutions divines : 335.  
Institutions divines, I : 326. — V : 204 et 205.  
La colère de Dieu : 289.  
L'ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214.
- LÉON LE GRAND.  
Sermons, 1-19 : 22 bis. — 20-37 : 49 bis. — 38-64 : 74 bis. — 65-98 : 200.
- LÉONCE DE CONSTANTINOPLE.  
Homélies pascales : 187.
- LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198.
- PSEUDO-MACAIRE.  
Œuvres spirituelles, I : 275.
- MANUEL II PALÉOLOGUE.  
Entretien avec un musulman : 115.
- MARIUS VICTORINUS.  
Traité théologiques sur la Trinité : 68 et 69.
- MAXIME LE CONFESSEUR.  
Centuries sur la Charité : 9.
- MÉLANIE : voir Vie.
- MÉLITON DE SARDES.  
Sur la Pâque : 123.
- MÉTHODE D'OLYMPE.  
Le banquet : 95.
- NERSÈS SÛNORHALI.  
Jésus, Fils unique du Père : 203.
- NICÉTAS STÉTHATOS.  
Opuscles et Lettres : 81.
- NICOLAS CABASILAS.  
Explication de la divine liturgie : 4 bis.
- ORIGÈNE.  
Commentaire sur S. Jean, I-V : 120. — VI-X : 157. — XIII : 222. — XIX-XX : 290.  
Commentaire sur S. Matthieu, X-XI : 162.  
Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227.  
Entretien avec Héraclite : 67.  
Homélies sur la Genèse : 7 bis.  
Homélies sur l'Exode : 321.  
Homélies sur le Lévitique : 286 et 287.  
Homélies sur les Nombres : 29.  
Homélies sur Josué : 71.  
Homélies sur Samuel : 328.  
Homélies sur le Cantique : 37 bis.  
Homélies sur Jérémie : 232 et 238.  
Homélies sur saint Luc : 87.  
Lettre à Africanus : 302.  
Lettre à Grégoire : 148.  
Philocalie : 226 et 302.  
Traité des principes : 252, 253, 268, 269 et 312.
- PALLADIOS.  
Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome : 341 et 342.
- PATRICK.  
Confession : 249.  
Lettre à Coroticus : 249.
- PAULIN DE PELLA.  
Poème d'action de grâces : 209.  
Prière : 209.
- PHILON D'ALEXANDRIE.  
La migration d'Abraham : 47.
- PSEUDO-PHILON.  
Les Antiquités Bibliques : 229 et 230.
- PHILOXÈNE DE MABBOUG.  
Homélies : 44.
- PIERRE DAMIEN.  
Lettre sur la toute-puissance divine : 191.
- PIERRE DE CELLE.  
L'école du cloître : 240.
- POLYCARPE DE SMYRNE.  
Lettres et Martyre : 10 bis.
- PTOLÉMÉE.  
Lettre à Flora : 24 bis.
- QUODVULTEUS.  
Livre des promesses : 101 et 102.
- LA RÉGLE DU MAÎTRE : 105-107.
- LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298.
- RICHARD DE SAINT-VICTOR.  
La Trinité : 63.
- RICHARD ROLLE.  
Le chant d'amour : 168 et 169.
- RITUELS.  
Rituel cathare : 236.  
Trois antiques rituels du Baptême : 59.
- ROMANOS LE MÉLODE.  
Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283.
- RUFIN D'AQUILÉE.  
Les bénédictions des Patriarches : 140.
- RUPERT DE DEUTZ.  
Les œuvres du Saint-Esprit. Livres I-II : 131. — III-IV : 165.
- SALVIEN DE MARSEILLE.  
Œuvres : 176 et 220.
- SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267.
- SOZOMÈNE.  
Histoire ecclésiastique, I : 306.
- SULPICE SÈVÈRE.  
Vie de S. Martin : 133-135.
- SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE.  
Catéchèses : 96, 104 et 113.  
Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51 bis.  
Hymnes : 156, 174 et 196.  
Traité théologiques et éthiques : 122 et 129.
- TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261, 271 et 282.
- TERTULLIEN.  
A son épouse : 273.  
Contre les Valentiniens : 280 et 281.  
De la patience : 310.  
De la prescription contre les hérétiques : 46.  
Exhortation à la chasteté : 319.  
La chair du Christ : 216 et 217.  
La pénitence : 316.  
Les spectacles : 332.  
La toilette des femmes : 173.  
Traité du baptême : 35.
- THÉODORE DE CYR.  
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et 315.  
Correspondance, lettres I-LII : 40. — lettres 1-95 : 98. — lettres 96-147 : 111.  
Hist. des moines de Syrie : 234 et 257.  
Thérapeutique des maladies helléniques : 57 (2 vol.).
- THÉODOTE.  
Extraits (Clément d'Alex.) : 23.
- THÉOPHILE D'ANTIOCHE.  
Trois livres à Autolycus : 20.
- VIE D'OLYMPIAS : 13.
- VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.
- VIE DES PÈRES DU JURA : 142.

*SOUS PRESSE*

BASILE DE CÉSARÉE : *Sur le baptême*. J. Ducatillon.  
GRÉGOIRE DE NAZIANZE : *Discours 38-41*. P. Gallay et C. Moreschini.  
GRÉGOIRE LE GRAND : *Commentaire sur I<sup>er</sup> Livre des Rois*. A. de Vogüé.  
ORIGÈNE : *Homélie sur Ézéchiel*. M. Borret.  
NICOLAS CABASILAS : *La vie en Christ*. Tome I. M.-H. Congourdeau.

*PROCHAINES PUBLICATIONS*

*Les Apophtegmes des Pères*. Tome I. J.-C. Guy.  
BASILE DE CÉSARÉE : *Homélie morale*. Tome I. É. Rouillard et M.-L. Guillaumin.  
BERNARD DE CLAIRVAUX : *Vie de S. Malachie, Éloge de la Nouvelle Milice*. P.-Y. Emery.  
CÉSAIRE D'ARLES : *Œuvres monastiques*. Tome II : *Œuvres pour les moines*. J. Courteau et A. de Vogüé.  
*Les Conciles mérovingiens*. J. Gaudemet et B. Basdevant.  
GRÉGOIRE LE GRAND : *Lettres*, tome I. P. Minard (†).  
EVAGRE LE PONTIQUE : *Gnostique*. A. Guillaumont.  
HERMIAS : *Moquerie des philosophes païens*. R.P.C. Hanson.  
JEAN CHRYSOSTOME : *Sur Babylas*. M. Schatkin.

*Également aux Éditions du Cerf*

**LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE**  
publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.  
Texte original et traduction française.

1. *Introduction générale. De opificio mundi*. R. Arnaldez (1961).
2. *Legum allegoriae*. C. Mondésert (1962).
3. *De cherubim*. J. Gorez (1963).
4. *De sacrificiis Abelis et Caini*. A. Méasson (1966).
5. *Quod deterius potiori insidiari solet*. I. Feuer (1965).
6. *De posteritate Caini*. R. Arnaldez (1972).
- 7-8. *De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis*. A. Mosès (1963).
9. *De agricultura*. J. Pouilloux (1961).
10. *De plantatione*. J. Pouilloux (1963).
- 11-12. *De ebrietate. De sobrietate*. J. Gorez (1962).
13. *De confusione linguarum*. J.-G. Kahn (1963).
14. *De migratione Abrahami*. J. Cazeaux (1965).
15. *Quis rerum divinarum heres sit*. M. Harl (1966).
16. *De congressu eruditionis gratia*. M. Alexandre (1967).
17. *De fuga et inventione*. E. Starobinski-Safran (1970).
18. *De mutatione nominum*. R. Arnaldez (1964).
19. *De somniis*. P. Savinel (1962).
20. *De Abrahamo*. J. Gorez (1966).
21. *De Iosepho*. J. Laporte (1964).
22. *De vita Mosis*. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel (1967).
23. *De Decalogo*. V. Nikiprowetzky (1965).
24. *De specialibus legibus*. Livres I-II. S. Daniel (1975).
25. *De specialibus legibus*. Livres III-IV. A. Mosès (1970).
26. *De virtutibus*. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel et P. Delobre (1962).
27. *De praemiis et poenis. De exsecrationibus*. A. Beckaert (1961).
28. *Quod omnis probus liber sit*. M. Petit (1974).
29. *De vita contemplativa*. F. Daumas et P. Miquel (1964).
30. *De aeternitate mundi*. R. Arnaldez et J. Pouilloux (1969).
31. *In Flaccum*. A. Pelletier (1967).
32. *Legatio ad Caium*. A. Pelletier (1972).
33. *Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca*. F. Petit (1978).
- 34 A. *Quaestiones in Genesim*. I-II (e vers. armen.). Ch. Mercier (1979).
- 34 B. *Quaestiones in Genesim*. III-VI (e vers. armen.). Ch. Mercier et F. Petit (1984).
- 34 C. *Quaestiones in Exodum*. I-II (e vers. armen.) (en prép.).
35. *De Providentia*. I-II. M. Hadas-Label (1973).
36. *Alexander (De animalibus)*. A. Terian et J. Laporte (1988).
37. *Hypothetica*. M. Petit (en prép.).